AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

tome 7

ÉDITIONS SYLLEPSE

Syllepse, l'alter-éditeur

www.syllepse.net

des livres pour aller plus loin que l'impossible

AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE

2E ÉDITION

ÉDITIONS SYLLEPSE (PARIS)

CONTACT

encyclopedieautogestion@gmail.com

DES REMERCIEMENTS PARTICULIERS À

Alberto Acosta, Michel Antony, Dario Azzellini, Isabelle Bleton, Pierre Cours-Salies, Emmanuel Delgado-Hoch, Magali Della Sudda, Anne Guérin, Daniel Guerrier, Ralf Hoffrogge (*workerscontrol.net*), François Longérinas, Christian Mahieux, Gus Massiah, Alexandar Matkovic, Julie Matthaei, Sylvie Mayer, Frank Mintz, Eduardo Montes (Frente de Economia Social-La Campora), Irène Paillard, Sylvain Silberstein, Nils Solari, Alan Tuckman (*workerscontrol.net*), le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (Liège), les Éditions Anthropos (Paris), François Maspero (Paris), La Brèche (Paris), Queimada (Madrid) et Spartacus (Paris), l'Institut Tribune socialiste (Paris), l'Instituto de Ciencias Económicas y de la Autogestión (Madrid), l'Institut international de recherche et de formation (Amsterdam), le Centre Tricontinental (Louvain-la-Neuve), le Centre Europe Tiers Monde (Genève), la coopérative Sub, l'Union syndicale Solidaires, *À l'encontre* (Lausanne), *Inprecor* (Paris), *Labor Notes* (Détroit), *Revue d'études comparatives Est-Ouest* (Paris), l'association Radar (Montreuil), le site *workerscontrol.net*. Sans oublier ceux et celles qui font vivre l'autogestion au quotidien et celles et ceux qui nous ont confié leur documentation, leurs collections d'affiches et de photos et bien entendu leurs textes.

© ÉDITIONS SYLLEPSE 2019

69, RUE DES RIGOLES, 75020 PARIS

EDITION@SYLLEPSE.NET

ISBN : 978-2-84950-837-4

ICONOGRAPHIE ET DOCUMENTS : COLLECTIONS PARTICULIÈRES

VENTANA SOBRE LA UTOPÍA

« Ella está en el horizonte.
Yo me acerco dos pasos y ella se aleja dos pasos.
Camino diez pasos y el horizonte se corre diez pasos más allá.
Por mucho que yo camine, nunca la alcanzaré.
¿Para que sirve la utopía ? Para eso sirve, para caminar. »

Eduardo Galeano

TOME 7

Sommaire

13. L'autogestion, une invention sociale pour le 21e siècle

L'AUTOGESTION EN ACTES

ALGÉRIE

17. Notes pour l'exposé des motifs du projet d'organisation du secteur socialisé de l'économie

ARGENTINE

22. Un processus continu de récupération d'entreprises
Richard Neuville

28. Las empresas recuperadas por los trabajadores
Andrés Ruggeri

BELGIQUE

33. Les enseignements du contrôle ouvrier que nous avons mis en œuvre
André Henry

BRÉSIL

39. São Paulo : transformer des sources urbaines en parcs et jardins autogérés
Rachel Knaebel

ESPAGNE

43. 1936, utopie en action dans l'Espagne révolutionnaire
Jérémie Berthuin

ÉTATS-UNIS

56. Un plan alternatif pour Jackson City (Mississippi)
Patrick Silberstein

58. La coopérative de Jasmin
Patrick Le Tréhondat

61. Bon appétit et bon dodo
Patrick Silberstein

FRANCE

63. Les Castors
Aurélie Hazan

64. 1986, le mouvement étudiant contre la réforme Devaquet, un contenu autogestionnaire balbutiant
Robi Morder

68. Les Volcans : une librairie reprise en coopérative par ses salariés
Sophie Chapelle

73. Le Fruit mordoré : planche de salut et laboratoire social
Patrick Silberstein

77. Des usines remises en marche sans leurs patrons
Jean-Louis Strauss

90. Lip de 1948 à 1983
Charles Piaget

104. Lip-Unité

109. Alternative à l'ubérisation : des livreurs à vélo lancent leurs coopératives
Stéphane Ortega

113. Changer la ville avec l'atelier d'architecture autogérée
Aurélie Edet

115. Du Thé Éléphant à Scop-Ti
Collectif

Gilets jaunes

122. Nous sommes le peuple

128. La maison du peuple de Saint-Nazaire
Patrick Le Tréhondat

145. Appel de Commercy à des assemblées populaires partout

148. Deuxième appel de Commercy

150. Troisième appel de Commercy

151. Quatrième appel de Commercy

153. Créer des Maisons du peuple partout !
154. Appel de l'assemblée des assemblées de Saint-Nazaire
156. Montceau-les-Mines : Contrôler les prix
Patrick Le Tréhondat
157. Street Medics : l'auto-organisation en gilet blanc
Patrick Le Tréhondat

GRÈCE

163. Viome à Thessalonique
Kostis Roussos, Vaggelis Vragoteris et Haris Malamidis
167. Lavrio, un camp d'exilé·es autogéré
Des membres de SUD-Éducation de Seine-Saint-Denis et de la Haute-Garonne

IRLANDE

173. Expériences autogestionnaires dans l'Irlande révolutionnaire
Olivier Coquelin

POLOGNE

192. La revendication autogestionnaire dans la Pologne de Solidarité
Jean-Yves Potel

PORTUGAL

210. Attaquer la logique capitaliste
Combate

TUNISIE

216. Jemna, ou la résistance d'une communauté dépossédée de ses terres agricoles
Habib Ayeb

UNION SOVIÉTIQUE

226. La Révolution russe et les coopératives
Patrick Le Tréhondat

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

235. Les capitalistes nous coûtent cher : autogestion ouvrière et sociale !
Réseau syndical international de solidarité et de lutte

237. Pour un service public construit sur la démocratisation, la socialisation et l'autogestion
Réseau syndical international de solidarité et de luttes

239. Autogestion et transformations technologiques
Yvon Bourdet

251. « Un socialisme équitable et prospère en Amérique est peut-être plus proche que vous ne le pensez ! »
Gar Alperovitz

259. Des modèles alternatifs de propriété
Patrick Silberstein

260. 6e Rencontre internationale de l'économie des travailleur·euses : vers la constitution d'un mouvement autogestionnaire mondial ?
Benoît Borrits et Richard Neuville

264. Dépasser le capitalisme par le commun
Observatoire des mouvements de la société

265. Quels financements pour les reprises et créations d'entreprises par les salariés ?

265. Atelier « autogestion » : congrès fédéral SUD-Éducation
SUD-Éducation Lorraine

269. Esclavage, réparations et autogestion
Ajamu Nangwaya

273. Naissance d'une revue
Richard Neuville

279. Une utopie dans les Balkans
Catherine Samary

295. L'Internationale communiste et les coopératives
Patrick Le Tréhondat

301. 1948 : Prendrons-nous les usines ?
Robi Morder

311. Projet de thèses sur la révolution algérienne
Commission africaine de la 4e Internationale

315. La question militaire et l'autogestion
Patrick Le Tréhondat

352. Pourquoi l'autogestion ?

362. À propos des fondements théoriques de l'autogestion

387. 68 thèses pour l'autogestion et l'émancipation
Bruno Della Sudda, Patrick Silberstein, Romain Testoris

400. Autogestion : coopération dans le service public d'éducation
Fédération SUD-Éducation

410. Industrie automobile qui conduit ?
Marc Tzwangue

416. Sur la voie (ferrée) de l'autogestion
Francis Dianoux, Christian Mahieux

426. La revue *Autogestion,* observatoire des mouvements d'émancipation
Claudie Weill

434. Autogestion féminisme, deux utopies à conjuguer ensemble ?
Élisabeth Claude

440. L'autogestion au féminin Lip, PIL, CIP
Annick Coupé

445. Quand La CFDT voulait le socialisme et l'autogestion
Théo Roumier

LES AUTEUR·ES ET LES MEMBRES DU COMITÉ ÉDITORIAL INTERNATIONAL

L'autogestion, une invention sociale pour le 21e siècle

Avec ce septième volume d'*Autogestion : l'Encyclopédie internationale,* nous poursuivons l'œuvre entreprise il y a cinq ans. Comme dans les six premiers tomes, on y retrouvera à la fois des contributions sur l'histoire archéologique de l'autogestion et des contributions sur sa modernité inscrite dans l'activité sociale et politique de notre temps, ainsi que des réflexions théoriques s'appuyant sur les expériences concrètes.

Nous avons ouvert l'histoire de l'autogestion en 1848, car ce moment ouvre, à nos yeux, le long chemin de la lutte, nouvelle par bien des aspects, des exploité·es et des opprimé·es dans un système social dominant arrivé à maturité, le capitalisme. C'est à ce moment-là que naissent à la fois les premières tentatives d'organisation de la classe ouvrière qui cherchent à construire une alternative à l'ordre social oppresseur et les premières coopératives ouvrières. Cette simultanéité oblige le jeune mouvement ouvrier à un débat sur l'avenir et le rôle de ces « institutions libérées » dans son projet émancipateur. Cette discussion, jamais close jusqu'à aujourd'hui, n'a pas débouché sur une compréhension maîtrisée ou partagée du rôle que pouvaient jouer les coopératives ou tout autre lieu autogéré dans l'océan capitaliste tant comme réponse immédiate aux besoins sociaux des salarié·es que comme « école du socialisme » pour les travailleur·euses où s'acquérait une culture d'autogestion et de démocratie directe qui dessinaient les fondements d'une alternative.

Le mouvement ouvrier, notamment français, a fait un double choix comme modèle de transformation sociale : privilégier la conquête du pouvoir central étatique et se contenter de son occupation. Que ce soient par les élections ou par la grève générale, les modèles stratégiques dominants restaient le plus souvent fondamentalement aveugles aux nécessités de l'auto-organisation des travailleur·euses pour subvertir les rapports d'exploitation et d'oppression qui imbibaient tous les pores de la société. Seuls le parti et le syndicat, dans cet ordre hiérarchique, pouvaient légitimement représenter la classe et en être l'expression (voire la seule expression en cas de parti unique). Cependant, et nombre de contributions de l'*Encyclopédie* l'attestent, l'activité spontanée des mouvements sociaux les ont porté, sans attendre la prise du pouvoir central, à prendre en main leurs affaires, à édifier leurs propres

institutions, à ériger des nouvelles règles de vie et à inventer de nouvelles formes d'organisation sociale qui participaient d'une déconstruction de l'État et non de sa gestion.

Ainsi, les mouvements sociaux ont souvent donné des coups de pioche propres à menacer d'écroulement de l'édifice ancien tout en jetant les fondations d'une nouvelle société.

Cette «double besogne» de l'autogestion, donner ici et maintenant une réponse aux défis de la marchandise et du capital et inventer une alternative, nous l'avons résumé dans une formule : «L'autogestion est à la fois un but et un chemin».

Nous n'écartons pas ici la question des médiations politiques nécessaires à tout projet de transformation sociale. Mais force est de constater que le 20e siècle, meurtri par les échecs, parfois sanglants, des expériences révolutionnaires, nous a laissé une crise de la formulation politique d'un projet d'émancipation. Si le symptôme apparent de cette crise est celle des organisations qui s'en réclament, avec son lot de désaffection et d'affaiblissement, c'est avant tout une crise programmatique qui frappe les regroupements politiques qui nous entourent.

A la lumière de leurs propres expériences quotidiennes, les exploité·es et les opprimé·es ne trouvent pas dans ceux-ci les réponses attendues sur les moyens de conjurer et de dépasser leur condition. Quelles que soient les traditions dont ils sont issus, ces courants de pensée (avec leur forme partidaire actuelle), rénovés ou non, ne proposent pas aujourd'hui un modèle stratégique crédible de renversement du capitalisme. Nous n'irons pas ici au-delà de ce constat alarmant, car cela nous obligerait à entrer dans une discussion et des propositions qui dépassent cet avant-propos. Cependant, nous considérons que dans les matériaux fournis par les sept premiers volumes de cette encyclopédie, il y a la matière à l'élaboration d'une nouvelle conception de «faire du politique». Rapportées aux orientations généralement développées par les partis et organisations politiques (qu'elles soient électoralistes ou extraparlementaires), il nous semble évident que les pratiques autogestionnaires bousculent et interrogent leur efficacité et leur réelle portée.

Que l'on partage ou non ces préoccupations, nous espérons que chacun·e pourra faire son miel de la lecture de ce volume 7. Au contraire des classes dominantes qui entretiennent savamment leurs connaissances et leurs savoirs au moyen d'innombrables publications, travaux historiques et lieux de débats, les classes dominées présentent souvent la faiblesse de l'amnésie de leurs combats passés et abandonneent dans les oubliettes de l'histoire leurs expériences passées.

Les possibles évoqués dans ce volume, même s'ils ont été souvent défaits, restent des acquis pour l'avenir.

Que cette encyclopédie participe à une réappropriation mémorielle des dominé·es est certainement la première vocation cet ouvrage. Qu'elle devienne un bien commun librement partagé et discuté en est le but.

L'AUTOGESTION EN ACTES

ALGÉRIE

Notes pour l'exposé des motifs du projet d'organisation du secteur socialisé de l'économie

Immédiatement après les décrets de mars 1963, sous l'initiative du Bureau national d'animation du secteur socialiste (BNASS), une commission officieuse fut créée dont faisaient partie les principaux éléments algériens et étrangers qui constituaient à l'époque le «brain-trust» du président Ben Bella : Mohamed Harbi, Abdelkader Maachou, Michel Raptis, Mohamed Tahiri, Lutfalla Soliman, Sixou et quelques autres.

Michel Raptis préconisait depuis un certain temps la nécessité d'une organisation autonome de l'ensemble du secteur public et autogéré afin de le consolider, de l'étendre et de le protéger contre les attaques directes ou indirectes, le sabotage, etc., dont il était l'objet de la part des forces et des éléments antisocialistes, à l'extérieur et à l'intérieur du régime.

Cette commission élabora le schéma d'une organisation autonome du secteur socialisé de l'économie qu'elle soumit ensuite à l'approbation de Ben Bella, en principe favorable à cette organisation.

Pendant des mois on attendit en vain la légalisation de ce projet. Ben Bella, soumis à la pression montante des forces antisocialistes, nichées y compris dans son propre entourage et dans le gouvernement, tergiversait et remettait au lendemain les décisions urgentes à prendre.

Certains des offices préconisés dans le projet furent créés mais avec une orientation tout autre que celle indiquée dans celui-ci.

Aujourd'hui même, alors qu'on parle toujours en Algérie de la nécessité de maintenir l'option socialiste, de maintenir et même d'étendre l'autogestion et d'appliquer réellement les décrets de mars, [ces Notes] donnent le cadre général dans lequel était envisagée à l'époque

l'organisation autonome du bastion socialisé de l'économie algérienne, destiné – dans l'esprit des auteurs du projet à devenir le secteur dominant de cette dernière.

Source

Sous le drapeau du socialisme, n° 28, avril 1966.

L'option socialiste de l'Algérie conforme nouvelle au programme de Tripoli et aux besoins et aspirations profondes de son peuple, est irrévocable. Elle a commencé par les décrets d'octobre 1962 et s'est énormément affirmée avec les décrets historiques de mars 1963.

Depuis cette date, le peuple, dans ses manifestations multiples d'une immense ampleur, approuve et entérine cette option.

Il est du devoir du gouvernement d'activer la prise des mesures qui mettent le secteur de l'économie nationale déjà socialisé ou en voie de socialisation, dans les meilleures conditions possible pour sa protection, consolidation et développement rapide optima.

Ce secteur comprend à l'heure actuelle les entreprises et exploitations publiques, les entreprises et exploitations d'autogestion de caractère industriel, agricole, commercial, minier ainsi qu'un très grand nombre de locaux d'habitation.

Ce secteur forme, économiquement et socialement parlant, un tout échappant à la propriété privée et destiné à passer dans son ensemble à l'autogestion par ses travailleurs. Il ne pourra subsister, se consolider et se développer qu'en tant que tout, distinct du secteur encore privé de l'économie, doté d'une organisation propre ainsi que de finances autonomes.

Pour cette raison, la forme transitoire la plus propice à ce but est celle de l'organisation de ce secteur en Offices soumis à direction unique dotée d'un bras financier autonome unique. L'autorité de tutelle suprême de cet ensemble ainsi structuré doit être, dans l'immédiat, la présidence du conseil elle-même[1].

Les offices dans lesquels s'organisera le secteur en question sont : l'Office national de la réforme agraire, l'Office de l'industrialisation, l'Office national de l'habitat, l'Office national de commercialisation, l'Office national algérien du tourisme.

Chaque office aura une structure verticale descendant en principe jusqu'à l'échelon communal et même au-delà.

1. NDLR : C'est-à-dire Ben Bella personnellement.

Une Caisse autonome assurera les opérations de financement, de comptabilité, de contrôle économique et financier de l'ensemble des offices.

L'élaboration de la politique à suivre dans son ensemble, l'animation et la coordination de cette politique seront assumées par une direction unique, en l'occurrence par la direction de l'actuel BNASSS, élargie aux directeurs des différents offices.

L'ensemble ainsi structuré est sous l'autorité de tutelle de la présidence du Conseil.

Cette organisation transitoire permettra non seulement de protéger, d'organiser et de consolider ce secteur fondamental de l'économie du pays mais de lui donner un développement dynamique plus rapide que le reste du secteur privé grâce précisément à l'aide préférentielle dans tous les domaines que ce secteur doit dès maintenant recevoir de l'État.

On peut envisager le fonctionnement de ce secteur ainsi structuré de la manière suivante :

- L'Office national de la réforme agraire aura comme tâches immédiates à remplir : 1) l'organisation du million et demi environ d'hectares actuellement disponibles en *Fermes du peuple* autogérées par leurs travailleurs, à savoir en unités culturales de dimensions optima selon la productivité de la terre et le genre de cultures et destinées à évoluer dans une perspective dynamique de diversification et intensification de la production agricole ; 2) de préparer, en collaboration avec le BNASS, la loi fondamentale de la réforme agraire en vue de son extension sur l'ensemble des terres européennes ou algériennes excédant un certain plafond à déterminer ; en vue également de la politique à suivre envers les paysans individuels.
- L'Office national de l'industrialisation aura comme tâches immédiates : 1) d'assurer le fonctionnement optimum des entreprises industrielles, artisanales, minières, etc., publiques ou « vacantes » ; 2) de créer de nouvelles entreprises dans le cadre du plan économique du pays.
- L'Office national de l'habitat aura comme tâches immédiates : 1) de gérer les immeubles, appartements et villas qui tombent sous une forme ou une autre dans le domaine public ; 2) de les entretenir avec l'aide de comités de locataires par immeuble ou groupe d'immeubles ou de maisons ; 3) de promouvoir la construction de nouveaux locaux d'habitation, propriété publique ou coopérative.
- L'Office national de commercialisation aura comme tâches : 1) de commercialiser la partie exportable de la production de l'ensemble du secteur ; 2) de développer le système de coopératives commerciales

intérieures ; 3) d'approvisionner l'ensemble du secteur en fournitures en provenance de l'extérieur.

■ L'Office national algérien du tourisme aura comme tâches : 1) de gérer les locaux d'habitation et les établissements qui lui seront attribués à usage touristique ; 2) d'organiser et développer le tourisme populaire intérieur ; 3) d'organiser le tourisme extérieur dans la perspective d'un développement possible dans les années à venir en tant que branche économique parmi les plus rentables du pays.

Quant à la Caisse autonome, elle servira à financer l'équipement et le fonctionnement des exploitations et entreprises d'autogestion ; à exercer le contrôle comptable et économique de leur gestion ; à assurer l'acquittement des obligations financières des entreprises par rapport à la collectivité nationale et communale.

Tout ceci, grâce à l'ouverture de comptes courants pour chaque entreprise, totalisant ses ressources monétaires disponibles ; au règlement des paiements par virements à ce compte ; à la retenue automatique par la Caisse des sommes revenant aux différentes collectivités ; à l'inspection financière attachée à la Caisse.

Cette organisation et ses fonctionnements d'ensemble du secteur socialiste dégagent les éléments de la doctrine économique de ce secteur.

C'est un secteur soumis au principe de l'autogestion, le cadre des objectifs nationaux du plan économique du pays et des règles d'une comptabilité nationale uniforme et unique assurée par l'organisme financier commun à l'ensemble du secteur.

L'État crée les entreprises d'autogestion et les dote de leur capital initial en moyens de production et fonds de roulement, soit sans contrepartie aucune, soit sur la base du remboursement de la valeur monétaire du capital fourni ainsi que d'un intérêt sur celui-ci. L'entreprise est tenue à garder intacte la valeur monétaire du capital des dotations.

Mais une fois constituée, l'entreprise d'autogestion devient indépendante par rapport à l'État en ce qui concerne la gestion économique de l'entreprise et la répartition de son revenu. L'entreprise est libre en ce qui concerne investissements, production et prix. Elle ne s'insère dans le plan économique national que pour ce qui concerne les tâches fondamentales du développement économique à remplir au cours d'une période de temps déterminé ou durant l'année en cours.

Dans ce cadre, chaque entreprise adopte son propre plan et décide librement au sujet du volume et de l'amortissement de sa production, des investissements effectués et, en règle générale, des prix de ses produits. En matière de prix, l'État n'intervient que sur la formation des prix des

quelques matières premières de base, de l'énergie, du transport ainsi que pour imposer les niveaux minima et maxima des produits agricoles.

L'entreprise d'autogestion finance ses investissements soir par ses propres fonds, soit par des crédits sociaux accordés par la banque du Secteur socialiste sur la base de la solvabilité et surtout de la rentabilité de chaque entreprise.

Afin de contribuer au développement économique et social général du pays ainsi que pour éviter des inégalités marquées amenant la division entre entreprises d'autogestion «riches» et entreprises «pauvres», l'État éponge automatiquement par le truchement de différents postes du budget des entreprises et au moyen de la banque du Secteur socialiste, une partie inégale d'une entreprise à l'autre de leur revenu global.

été 1963

Autogestion : l'Encyclopédie internationale
«Algérie (1962-1965)», tome 1, p. 29-67.

ARGENTINE

Un processus continu de récupération d'entreprises

Richard Neuville

Depuis 2003, nous rendons compte des résultats des enquêtes réalisées dans le cadre du programme interdisciplinaire Facultad Abierta de l'université de Buenos Aires[1]. Celui-ci se destine à l'étude des expériences des entreprises récupérées par les travailleur·euses (ERT) en Argentine[2]. Publiée en mai 2016[3], la cinquième enquête dresse un état de la situation, pointe les évolutions entre décembre 2013 et mars 2016 et s'attache plus particulièrement à analyser les premières conséquences des politiques mises en œuvre par le gouvernement de Mauricio Macri[4]. En juillet 2016, nous rendîmes compte des difficultés auxquelles les ERT sont confrontées avec les hausses des prix de l'énergie

1. ▶ Faculta Abierta, www.recuperadasdoc.com.ar/.
2. Voir notamment les différents articles et les synthèses des rapports en français : Richard Neuville, « Éléments saillants du quatrième relevé des entreprises récupérées en Argentine », mai 2014, http://alterautogestion.blogspot.fr/2014/05/elements-saillants-du-ive-releve-des_10.html ; « Plus de 60 entreprises récupérées en trois ans en Argentine », avril 2014, https://autogestion-back.fr/?p=4227 ; « Les entreprises récupérées par les travailleurs en Argentine », septembre 2012, https://autogestion-back.fr/?p=2071 ; « Synthèses en français des rapports des enquêtes de 2004 et de 2010 », https://autogestion-back.fr/app/uploads/2012/10/argentine-ERT-2.pdf, https://autogestion-back.fr/app/uploads/2012/10/Argentine-ERT3.pdf ; « Argentine : les entreprises récupérées se consolident ! », *Rouge & Vert,* n° 318, janvier 2011 ; « Consolidation des entreprises récupérées », ▶ *Autogestion : l'Encyclopédie internationale,* Paris, Syllepse, t. 1, [2015] 2019, p. 125 ; « Argentine : entreprises récupérées », « Synthèse du deuxième rapport sur les entreprises récupérées par les travailleurs de l'Université publique de Buenos Aires », *Rouge et Vert,* n° 241, juin 2006, http://alterautogestion.blogspot.com/2009/03/argentine-entreprises-recuperees-2.html ; « Argentine : entreprises récupérées ou "autogérées" », janvier 2004, *Rouge et Vert,* n° 206, juin 2004, http://alterautogestion.blogspot.com/2009/03/argentine-entreprises-recuperees.html.
3. « Las empresas recuperadas por los trabajadores en los comienzos del gobierno Macri – Estado de la situación », *Cuadernos economía de los trabajadores,* Centro de Documentación de Empresas Recuperadas, Callao Cooperativa Cultural, mai 2016. Les précédentes enquêtes ont été publiées en 2003, 2005, 2010 et 2014.
4. Après douze années de kirchnerisme (2003-2015), le candidat néolibéral d'Alianza Cambiemos, Mauricio Macri, a remporté l'élection présidentielle en Argentine en novembre 2015.

décrétées par le nouveau pouvoir d'orientation ultralibérale[1]. Dans cet article, nous présentons l'actualisation des données et des caractéristiques générales du processus et nous concluons par les défis que les ERT vont devoir relever dans le nouveau contexte politique.

En mars 2016, il existait 367 ERT actives en Argentine qui occupaient 15 948 travailleur·euses. Depuis la clôture de l'enquête précédente en décembre 2013, quarante-trois entreprises ont été récupérées et six ne sont pas parvenues à consolider le processus. Ce premier indicateur démontre que la récupération et la consolidation d'entreprises autogérées se poursuivent à un rythme soutenu depuis la crise de 2008. Parmi les ERT en activité, le total de récupérations postérieures à 2009 est désormais plus important que celui de celles issues de la crise de 2001, période communément identifiée au mouvement des ERT en Argentine. De même, le taux d'ERT n'ayant pas pu se consolider est bien moindre que celui observé pour les entreprises classiques, y compris les PME, puisqu'il est de 10 % contre plus de 50 % pour les entreprises classiques après quatre années d'activité, selon des sources du ministère du travail[2].

Les récupérations d'entreprises n'auront donc pas été un processus éphémère puisqu'il se maintient dans la durée (quinze années si on n'excepte les quelques récupérations réalisées au cours des années 1990). La récupération en autogestion des entreprises, que les patrons ferment ou abandonnent, est clairement perçue comme une alternative viable par les travailleur·euses argentin·es pour préserver la source de travail. Cette réalité corrobore les déclarations de José Abelli en 2009 : « Aujourd'hui, quel que soit l'endroit dans le pays, lorsqu'une entreprise ferme, les travailleurs brandissent le drapeau de l'autogestion. C'est le grand acquis de la lutte de la classe ouvrière argentine[3] » ou d'Andrés Ruggeri en 2014 lors de la rencontre européenne de l'Économie des travailleur·euses : « L'aspiration à la démocratisation de la production et à la redistribution des richesses est inscrite dans l'ADN des travailleurs[4]. »

1. Richard Neuville, « Les entreprises récupérées menacées par la politique de Macri », Association autogestion, juillet 2016, https://autogestion-back.fr/?p=6184 ; http://alterautogestion.blogspot.fr/2016/07/les-entreprises-recuperees-menacees-par.html.
2. http://cedei.com.ar/wp-content/uploads/2014/12/la-empresarialidad-en-argentina.pdf.
3. Abellí, José, « Empresas recuperadas », 27 février 2009, *OSERA*, www.iigg.fsoc.uba.ar/empresasrecuperadas/PDF/Abelli.pdf.
4. Richard Neuville, « Rencontre européenne "L'économie des travailleurs" dans l'entreprise Fralib », *Contre Temps,* n° 22, été 2014, http://alterautogestion.blogspot.fr/2014/07/rencontre-europeenne-leconomie-des.html ; Andrés Ruggieri, *Occuper, Résister, Produire. Autogestion ouvrière et d'entreprises récupérées en Argentine,* Paris, Syllepse ; « Récupérations d'entreprises en Argentine : entretien avec Andrés Ruggeri », *Contre Temps,* n° 22, été 2014, p. 109-113.

Des répartitions territoriale et sectorielle relativement constantes

En termes d'implantation géographique, il existe peu de différences avec les périodes précédentes, hormis un nouvel accroissement du nombre d'entreprises dans la ville de Buenos Aires. Un peu plus de la moitié des ERT se situe dans l'aire métropolitaine de Buenos Aires (189), zone qui occupe la moitié des travailleur·es concerné·es (7781). Un peu plus de 80% des ERT se trouvent dans la région de la Pampa (299)[1]. Pour autant, comme nous l'écrivions précédemment, le processus couvre l'ensemble du pays : Nord-Est (vingt-huit), Patagonie avec les grandes entreprises de céramique (vingt-trois), Cuyo Centre-ouest (quinze) mais seulement deux dans le Nord-Ouest.

Par secteur d'activité, la proportion des entreprises industrielles diminue du fait de l'accroissement des entreprises de services. La métallurgie reste le principal secteur (20%) mais diminue proportionnellement puisqu'elle représentait 29% des ERT en 2004. De même, elle demeure le secteur qui concentre le plus grand nombre d'emplois (presque 20%). Elle devance notamment l'industrie de la viande qui occupe plus de 2000 ouvriers, soit 13%, suivent ensuite les secteurs de l'imprimerie (9,5%), l'alimentation (9%), le textile (7,5%) et la construction (6,5%).

D'une manière générale, les ERT restent majoritairement des PME puisqu'elles occupent en moyenne 43,4 travailleurs, ce chiffre est en légère baisse par rapport aux relevés antérieurs (44,3 en 2004, 45,6 en 2010).

Depuis les premiers cas de récupération survenus au début des années 1990, suivis par le boom à la fin de la décennie et lors de la crise de 2001, les ERT n'ont cessé de croître en quantité et en diversité. À l'exception de la période de redressement économique (2005-2008) au cours de laquelle il y a eu une décélération temporaire, il est possible de parler d'un processus continu. À partir de 2008, les chercheurs observent un rythme soutenu et régulier de conflits et de récupérations. Même s'il reste inférieur à celui de la période 2001-2003, il approche une moyenne annuelle d'une vingtaine de cas. Depuis 2012, les récupérations se réalisent principalement dans des secteurs hors industrie, touchés par une forte précarité, une faible implantation syndicale ou qui sont vulnérables aux changements technologiques.

Depuis 2008, les nouveaux cas de récupération s'élèvent à 156 contre 133 toujours en activité pour la période de crise 2001-2004. Avec

1. La Pampa regroupe les provinces de Buenos Aires, La Pampa, Santa Fe et Córdoba et correspond au centre-ouest du pays.

l'accession à la présidence de Macri, le niveau de conflictualité sociale est croissant face aux fermetures d'entreprises avec parfois des occupations mais pour l'instant il est prématuré d'évoquer une évolution de tendance.

Depuis son origine, la récupération des entreprises en gestion ouvrière constitue une réponse à la gestion patronale qui a recours aux liquidations d'entreprises, à l'enlèvement des machines et aux faillites frauduleuses sous prétexte de coût trop élevé des emplois, de sureffectifs et de faibles capacités productives. Pour les chercheurs, l'existence des entreprises récupérées résulte «également du contexte macroéconomique, qui est influencé par les politiques publiques, ce qui ne signifie pas pour autant que les ERT se forment à partir des politiques impulsées par l'État». Ils indiquent que l'attitude du pouvoir «peut rendre les conditions de récupération et de consolidation plus difficiles, c'est particulièrement le cas depuis décembre 2015 avec le retour de politiques néolibérales qui se traduisent par une tentative d'asphyxie avec les hausses ciblées des prix de l'énergie, *el tarifazo*[1]», des vétos systématiques sur les lois d'expropriation, l'arrêt des achats aux coopératives, une offensive judiciaire, le renforcement de la répression et la vente des locaux à des investisseurs pour empêcher les récupérations par les travailleur·euses.

La comparaison entre l'évolution annuelle du PIB et le nombre de récupérations d'entreprises entre 2000 et 2015 confirme un constat empirique des observateurs du processus. Sans surprise, l'année 2002 concentre à la fois le plus grand nombre de récupérations (49) et la baisse la plus importante de l'activité économique (-10%); les plus faibles taux de récupération (entre onze et treize), qui se situent entre 2005 et 2007 et 2010 et 2011, coïncident avec des hausses élevées du PIB oscillant entre 8 et 9,5%; de même, la quantité annuelle de récupérations augmente (entre vingt et vingt-six) au cours de l'année 2009 et entre 2012 et 2015 qui connaissent des hausses de PIB relativement faibles, entre 0,1% à 2,9%.

Pour la première fois, les chercheur·euses ont comptabilisé l'ensemble des ERT, récupérées depuis 2002 et pas uniquement celles qui ont pu poursuivre leur activité. L'intérêt est notamment d'évaluer le taux de pérennisation des ERT.

Depuis 2002, le nombre global d'ERT en Argentine s'élève donc à 411 au total, dont 367 étaient en activité ou en processus de récupération en autogestion en mars 2016. Le total d'ERT, qui n'a pas pu

1. ▶ Richard Neuville, «Les entreprises récupérées menacées par la politique de Macri», Association Autogestion, juillet 2016, https://autogestion-back.fr/?p=6184.

franchir l'étape de consolidation, celles qui ont dû fermer ou qui ont été expulsées, s'élève à quarante-trois unités entre 2002 et début 2016, soit 10,67%, ce qui correspond à un taux d'échec relativement faible.

Les causes de fermeture n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie ou tout au moins toutes les données n'ont pas pu être vérifiées. Néanmoins, pour la majorité des fermetures (vingt-huit), elle est intervenue au cours de la période de plus forte croissance de l'économie argentine (2005-2009). Vingt d'entre elles ne sont pas parvenues à se consolider en tant qu'entreprise, tandis que pour les huit autres les raisons sont principalement d'ordre judiciaire.

Pour les cinq ERT, ayant cessé leur activité au cours de la dernière période (2014-2016), les raisons résultaient de décisions de l'État (généralement du pouvoir judiciaire), qui ont compliqué le développement d'un projet productif. Elles ne dépendaient pas de la volonté des travailleur·euses ou d'un motif économique.

D'une manière générale, les auteurs observent qu'il y a une «proportion inverse entre la quantité de récupération d'entreprises et de cessation d'activité : en période de croissance économique, il y a moins de cas de récupération et un taux de cessation plus important et, à l'inverse, dans les périodes de fort taux de récupération, il y a une plus faible proportion de cessation d'activité».

Sans analyse approfondie des circonstances particulières des fermetures, les rapporteurs avancent cependant des éléments d'explication. La première est liée à la précarité et à la massivité des processus de récupération autour de la crise de 2001, la faible consolidation de mécanismes légaux et de dispositifs publics qui permettaient aux travailleur·euses de préserver leurs entreprises. Ainsi, il est logique que parmi les 150 ERT issues de cette période critique, il y ait eu plus de cas qui ne purent se consolider ou résister au marché, face à des décisions judiciaires ou y compris à se maintenir en tant que collectif de travailleur·euses. Parallèlement, la «perception d'une amélioration économique peut avoir contribué à une moindre résistance dans une période apparaissant comme plus favorable pour accéder au marché du travail». De la même manière, un contexte économique et social plus critique «peut influer sur le soutien à la lutte ouvrière pour la récupération et la préservation des emplois». En ce sens, les politiques publiques et l'accumulation d'expérience de la part des travailleur·euses et de leurs organisations peuvent contribuer à consolider les ERT. Mais cette dernière analyse était valable dans le contexte politico-économique existant jusqu'en décembre 2015, elle devra donc être confrontée à la nouvelle réalité politique argentine.

Au cours de la période 2014-2016, la tendance globale observée lors des deux enquêtes précédentes s'est maintenue puisque 43 nouveaux cas de récupération ont été enregistrés. Par rapport au précédent relevé de fin 2013 où la tendance était au développement à l'intérieur du pays, cette fois-ci les nouvelles ERT sont de nouveau majoritairement concentrées dans l'aire métropolitaine de Buenos Aires puisqu'elles représentent 56 % des cas et 68 % des travailleur·euses.

La répartition par secteur d'activité montre une grande diversité mais également une concentration dans l'industrie de l'alimentation (huit), l'imprimerie (sept), la métallurgie (huit) et la gastronomie (six). Il convient d'observer que la récupération des restaurants (phénomène postérieur à 2009) se poursuit au rythme des années précédentes et que celui-ci reste soutenu dans l'imprimerie (phénomène historique), la Red Gráfica Cooperativ[1] fédère dorénavant trente-cinq coopératives.

Le nombre de travailleur·euses concerné·es par les nouvelles récupérations entre décembre 2013 et mars 2016 s'élève à 2 077, auquel il faut ajouter 400 postes de travail créés dans les autres ERT. Le niveau de conflictualité pour les récupérations reste élevé, tout comme la durée moyenne d'occupation précédant la reprise d'activité qui demeure relativement constante depuis la crise de 2001[2]. Pour différentes raisons et circonstances, de nombreux conflits se prolongent, ainsi les travailleur·euses de l'imprimerie Vulcano n'ont pu récupérer leurs usines qu'à l'issue de seize mois de lutte.

Le climat politique des mois qui ont précédé l'élection présidentielle de 2015 et l'installation d'un gouvernement d'orientation néolibérale ont eu des répercussions sur la réalité socio-économique. Le contexte des premiers mois de 2016 s'est avéré plus compliqué pour les luttes et a préfiguré des difficultés accentuées pour la récupération et la consolidation des entreprises en autogestion ouvrière.

Pour les auteurs du rapport, la situation est clairement « préoccupante et le pouvoir a engagé une offensive contre les ERT sur plusieurs fronts, sans que l'on sache si elle est clairement planifiée ou uniquement justifiée par des principes idéologiques ». Le gouvernement donne clairement des « signaux de tolérance aux entrepreneurs qui liquident les entreprises et aux juges pour attaquer les ERT existantes et celles en cours de processus de récupération ». De plus, il supprime le peu d'outils publics destinés à les soutenir et appose son veto sur les lois d'expropriation.

1. ▶ Richard Neuville, « Red Gráfica cooperativa, un réseau pour s'émanciper des lois du marché », décembre 2014, *Autogestion : l'Encyclopédie internationale,* t. 1, p. 166.
2. La durée des conflits sur la période (2010-2013) était de 335 jours contre 249 jours précédemment.

L'élément le plus notable est le *tarifazo*[1] car il rend plus vulnérable l'activité productive des ERT qui sont contraintes de réduire le niveau des revenus des travailleur·euses ou, dans le meilleur des cas, les investissements. Par ailleurs, le gouvernement développe un discours de l'entreprenariat et de l'économie sociale dans une version néolibérale, en recherchant un accord avec certaines ONG pour créer une «économie pour les pauvres» dans le but de contribuer à accentuer une pression sur les salaires et la relation de dépendance mais surtout de contenir socialement les secteurs exclus.

En Argentine, les entreprises récupérées et d'autres expériences de travail autogéré ont permis d'esquisser une alternative au chômage et à la précarisation. Elles constituent de fait une alternative pour affronter les conséquences des politiques néolibérales mais également une autre manière de produire, sans patrons. L'action du gouvernement vise à la rendre irréalisable mais il devra pour cela vaincre la résistance des travailleur·euses devenu·es acteur·trices de leur destin en occupant, en résistant et en produisant par le moyen de l'autogestion. Indubitablement, l'expérience acquise et l'accumulation de forces seront des atouts pour résister à cette offensive.

décembre 2016

Las empresas recuperadas por los trabajadores

Andrés Ruggeri

Dès les premiers mois de la présidence de l'Allianza Cambiemos[2], nous avions publié un rapport sur la situation des entreprises récupérées par les travailleurs et travailleuses (ERT)[3]. Nous y analysions les effets des politiques néolibérales mises en place par le nouveau gouvernement. Il nous importait particulièrement, de voir quelles étaient les conséquences des mesures du gouvernement Mauricio Macri sur le travail autogéré et les ERT.

1. TarifaZo : ensemble de mesures mises en œuvre, depuis 2016, par le gouvernement de Macri, qui ont provoqué de très fortes augmentations (jusqu'à 70 %) des tarifs des services – publics et privés – de l'eau, de l'électricité, des transports, du gaz…
2. Cette coalition électorale est notamment composée des organisations suivantes : Coalición Cívica aRI, Propuesta Republicana, et Unión Cívica Radical. Son candidat, Mauricio Macri, a remporté les élections présidentielles de 2015.
3. « Empresas recuperadas por los trabajadores », http://recuperadasdoc.com.ar/ informe-mayo-2016.pdf.

Gouvernement Macri : une politique hostile consolidée

En mai 2016, la conclusion de notre étude fut sans équivoque : la conjonction de mesures macro-économiques clairement libérales (baisse des salaires, du pouvoir d'achat et donc de la consommation, hausse des prix en lien avec la dévaluation de la monnaie), les hausses du gaz, de l'eau et de l'électricité, les coupes sombres dans les aides sociales, ont inévitablement provoqué l'asphyxie du marché intérieur. Les premières victimes ont été, sans aucun doute, les entreprises récupérées ainsi que les coopératives ouvrières. À cela se sont ajoutées des mesures spécifiques, visant à compliquer la tâche des entreprises autogérées : réglementation plus stricte des lois d'expropriation, occupation policière préventive des entreprises fermées afin qu'elles ne soient pas récupérées par les salarié·es, harcèlement judiciaire, suppressions des aides. S'est ainsi formé un véritable étau qui, au fur et à mesure, s'est resserré, pour asphyxier la production autogérée, avec l'ambition de la détruire à terme.

Plus de deux ans après ce rapport, l'essentiel de son contenu est confirmé par les faits et les tendances alors dégagées se sont accentuées. Ce que nous disions s'est poursuivi et aggravé. En 2017, dans un rapport intermédiaire, nous avons relevé la poursuite de ces politiques et noté quelques épisodes répressifs graves, illustrant un harcèlement et une répression des conflits sociaux de plus en plus intenses. Dans le même temps, le processus de récupération d'entreprises par les travailleurs et travailleuses a repris, après un premier semestre sans nouveau cas, à l'exception du long et difficile conflit du journal *Tiempo argentin*o. Jusque-là, le gouvernement Macri avait créé des attentes dans une bonne partie de la société, et si les mesures évoquées plus haut commençaient à produire leurs effets dommageables, c'était encore sans créer de fissure dans la gestion macriste. Non seulement il n'y avait pas de nouvelles ERT, mais on commençait à enregistrer la fermeture de plusieurs anciennes récupérations, dont certaines fonctionnaient depuis dix ou quinze ans. Mais dès le second semestre 2016, les conflits liés aux entreprises récupérées ont commencé à réapparaître. Fin 2017, on pouvait constater que ces entreprises avaient un profil différent de ce qu'on avait connu lors de la crise de 2001 et de ses suites : plus que de traditionnelles entreprises industrielles, il s'agissait désormais de petites et moyennes entreprises, de médias, de sociétés de services, où, souvent, a pu être évité le complexe processus de récupération et notamment tout ce qui renvoie à l'usage de la propriété. Beaucoup de ces entreprises purent parvenir à des accords de location avec les propriétaires des immeubles ; d'autres choisirent de déménager, vu que pour elles, cela revenait au même d'être à un endroit ou à un autre. Les ERT nées sous l'ère macriste ont rencontré plus de

difficultés que leurs prédécesseurs ; souvent, les enjeux financiers autour de l'immobilier ont été l'élément déterminant pour les évacuer et les fermer. Dans l'intérieur du pays, certaines implantations industrielles ont été récupérées, avec le soutien des gouvernements provinciaux. En 2018, sur les seuls huit premiers mois de l'année, on arrivait à 37 entreprises récupérées ou en voie de l'être. Au dernier trimestre, plusieurs conflits ont éclaté dont on ne connaît pas l'issue (Gaëlle, Canale, etc.)

Ni les récentes ERT ni les plus anciennes, ne parviennent à gommer un panorama général désolant dans lequel la politique économique et la situation qu'elle crée empêchent, de plus en plus, de poursuivre la production en garantissant un revenu minimum aux travailleurs et travailleuses. L'inouï *tarifazo* pèse lourd dans ce contexte : les coûts de l'électricité ou du gaz, par exemple, sont devenus des handicaps pour les entreprises récupérées, et pour l'activité économique plus généralement. Auparavant, en cas de conflit, la production s'arrêtait parfois ; cela pouvait engendrer des dettes, des impayés, avec des coupures de courant, mais la situation redevenait normale dès la reprise de la production. Les coûts exorbitants de l'énergie ont amené à la paralysie de nombreuses entreprises ; parmi les cas les plus médiatisés : Cristal San Justo à La Matanza, la cristallerie Vitrofin à Santa Fe, ou encore Cueroflex, Madygraf, l'hôtel Bauen et les trois usines de céramiques de Neuquén. Pour toutes les entreprises, l'énergie est devenue un poids exceptionnel et sans précédents dans la structure des coûts. Mais cela touche particulièrement les secteurs dans lesquels on retrouve la majorité des ERT. Cela impacte, non seulement la viabilité de ces entreprises mais aussi les revenus de celles et ceux qui y travaillent.

L'accord passé entre le gouvernement et le FMI a provoqué une brutale dévaluation de la monnaie Argentine, accentuant encore la crise générale et augmentant les difficultés pour les ERT dont la production dépend du marché interne. Le gouvernement n'a, non seulement pas enrayé la crise, mais il l'a approfondie dans le champ du travail autogestionnaire. Si l'« aide sociale » est maintenue, elle s'avère être surtout un moyen de contenir les conflits sociaux, en aucun cas une façon de développer des activités productives, coopératives et encore moins des entreprises récupérées. Les programmes comme celui dit du « travail autogéré » (PTA) n'ont plus aucun financement et leur continuité est mise à mal ; un symbole : le ministère du travail a été ramené au rang de secrétariat. Par ailleurs, le remplacement de la subvention, collective, à la coopérative par des allocations individuelles rend plus difficile les processus de récupération. L'allocation est une aide « contre la pauvreté

[1]», alors que les sommes dites de «la ligne 1 du PTA» soutenaient la coopérative dans son ensemble. En outre, avec ce changement, il est possible que certaines personnes perdent leur seule source de revenus, provoquant une situation d'inégalités que l'organisation collective devra compenser, au risque, sinon, de générer des différences entre les camarades.

Malgré cette situation difficile, les entreprises qui ont été récupérées, comme d'autres organisations autogérées et les coopératives de travail, résistent. Le total de ERT a grandi depuis décembre 2015 (384 contre 367) bien que les nouvelles récupérations ne compensent pas la perte de postes de travail. Dans ce total, il y a un certain nombre de cas qui se trouvent paralysés pour différentes raisons (factures impayées, mesures judiciaires ou fermetures). Dans quelques secteurs, la concurrence des importations sans limite détruit les chaînes productives dans lesquelles se trouvent les ERT, provoquant de nombreuses baisses de la production et de revenus (textile, chaussures, métallurgie, céramique, imprimerie, chimie etc.). Le secteur de la viande a souffert d'une très forte attaque des entreprises privées, avec la complicité du ministère de l'agro-industrie ; elle a entraîné la fermeture et le retrait de licences de plusieurs entreprises de chambres froides récupérées. Parmi ces chambres froides coopératives, emblématiques des entreprises récupérées : el Yaguané et Frigocarne Maximo Paz. Dans le dernier cas, avec beaucoup de détermination les travailleurs et travailleuses ont réussi la réouverture et ont résisté aux pressions visant à leur faire abandonner la forme coopérative.

Durant ces deux ans il y a eu des hauts et des bas dans les conflits avec occupation et possibles récupérations d'usines, avec des pics de fortes répressions. Parmi les cas significatifs, on peut citer l'expulsion des usines occupées de Artes Graficas Rioplatenses, du groupe Clarín, en avril 2017. Trois mois plus tard, ce fut le tour de l'usine Pepsico ; le personnel a décidé l'expropriation et la récupération, mais une fois l'expulsion réalisée (au prix d'une répression brutale), le projet n'a pu être mené à terme. Dans plusieurs cas, les travailleurs et travailleuses d'entreprises récupérées fonctionnant depuis un moment ont été expulsés, avec de grands déploiements policiers et la répression qui accompagne : c'est le cas d'Acoplados del Oeste ou de l'entreprise métallurgique Industrias RB. Dans d'autres cas, le déploiement répressif a eu une forme «préventive» : par exemple pour la fabrique Atanor de Munro et plus récemment pour l'expulsion du bar Adela's à Villa del Parque. La répression policière s'exerce en étroite relation avec les patrons d'entreprise.

1. Aide certes nécessaire, car la pauvreté a explosé.

Malgré tout, les ERT ne sont pas en train de disparaître. Leur nombre est toujours important et augmente même, avec l'ajout de nouveaux cas. En analysant les fermetures de l'ERT, nous constatons l'épuisement de collectifs, dû aux difficultés extrêmes de la période, en particulier lorsqu'il n'y a pas eu de renouvellement générationnel. Dans d'autres cas, les fermetures sont directement liées à des décisions judiciaires ou politiques que les travailleurs et travailleuse n'ont pu éviter. Mais nous trouvons aussi des coopératives qui ont résisté, et résistent encore, à des pressions énormes ; parfois, on les force à arrêter les machines ou fermer leurs portes mais les collectifs ouvriers persistent à essayer d'inverser la situation ; certains y parviennent : par exemple, Frigocarne Maximu Peace et Vitrofin Glassware. La résistance reste une qualité intrinsèque du processus de reprise des entreprises par les travailleurs et travailleuses en Argentine. Il en va de même de la protestation et la mobilisation, tant devant les entreprises énergétiques et les différents ministères, que pour participer aux mobilisations syndicales et faire connaître largement leurs problèmes. Malgré les attaques menées par les médias, les ERT jouissent toujours d'une grande légitimité sociale.

En conclusion, la situation est complexe, il y a d'énormes difficultés, mais une énorme capacité de résistance qui permet de continuer la production. Dans le même temps, de nouvelles coopératives émergent, alors que le tissu productif est en train d'être détruit. Encore une fois, la classe ouvrière montre la voie à suivre pour recouvrer ses droits et sa dignité.

Pour en savoir plus

Andrés Ruggeri, *Occuper, résister, produire : autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine,* Paris, Syllepse, 2015.

Guillermo Almeyra, Rébellions d'Argentine : *tiers-état, luttes sociales et autogestion (1990-2004),* Paris, Syllepse, 2006 ;

Maxime Quijoux, Néolibéralisme et autogestion : l'expérience Argentine, Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine, 2011.

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier « Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion », *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Argentine », tome 1, p. 111-173.

BELGIQUE

Les enseignements du contrôle ouvrier que nous avons mis en œuvre

André Henry

André Henry, délégué FGTB de l'usine Glaverbel de Gilly (Belgique), livre un témoignage sur une pratique de combat mise en œuvre dans les années 1970 par les verriers. Selon *La Gauche,* qui publie ce témoignage, «ce qu'André Henry appelle "contrôle ouvrier" est une stratégie d'organisation démocratique qui peut amener les travailleur·euses du niveau de conscience le plus élémentaire au niveau le plus élevé, celui de l'auto-organisation, de l'autogestion et même de l'autogouvernement».

Quand nous disons que le contrôle ouvrier est l'arme la plus efficace, nous disons également qu'il faut l'utiliser de manière adéquate, à travers une organisation démocratique, c'est-à-dire des comités de contrôle au niveau de chaque atelier ou secteur de l'entreprise, auquel chaque travailleur doit apporter les éléments de contrôle qu'il possède aux autres. Tous les éléments doivent être remis aux travailleurs réunis en assemblée générale. On s'aperçoit donc que le contrôle ouvrier est lié indissolublement à la démocratie prolétarienne la plus large. En effet, pour avoir un contrôle ouvrier efficace, tous les travailleurs de l'entreprise doivent y participer.

Rappelons comment fonctionnait le contrôle ouvrier tel que nous l'avons établi à Glaverbel-Gilly fin 1972, début 1973, et qui déboucha sur une grève générale de l'entreprise. La direction se plaignait, nous annonçait pour bientôt un chômage partiel, et disait que l'entreprise n'était pas rentable.

Nous avons établi un contrôle ouvrier dans tous les secteurs.

C'est ainsi que les coupeurs de verre transmettaient tous les jours au comité le métrage coupé et ce qui restait comme verre dans leur

loge. *Idem* pour les travailleurs qui repassaient le verre. Les emballeurs notaient aussi le métrage de verre emballé. Les travailleurs de l'expédition tenaient une comptabilité du verre emballé sortant de l'entreprise et de ce qui restait dans les stocks. À la fabrication du verre, à chaque pause, les travailleurs relevaient l'index du métrage de verre étiré inscrit sur le moteur de l'étireuse.

Ainsi, nous connaissions le nombre de mètres de verre fabriqué et le métrage expédié et stocké, et ceci par jour, par semaine et par mois.

Nous avons prouvé à la direction que les commandes ne diminuaient pas, au contraire. Que les cadences dues à la mécanisation étaient augmentées. Que le chômage partiel envisagé par la direction visait à augmenter les bénéfices au détriment des salaires et de l'emploi. Le chômage partiel avait pour but de maintenir la production avec un nombre moins élevé de travailleurs. C'était donc une augmentation des cadences.

Ce n'est que suite à l'étude faite par le comité de contrôle que nous avons été capables de parler chiffres avec la direction, mais aussi et surtout de comparer nos chiffres à ceux de la direction. Ceux-ci se sont avérés faux.

C'est à cette période précise que la direction de l'entreprise voulut rétablir son autorité en bafouant l'audience et l'autorité de la délégation syndicale à la veille de la grève. Le directeur de l'entreprise me demanda s'il avait encore au moins le pouvoir et l'autorité de me demander de passer par son bureau.

Dans cette phrase est résumée la situation de dualité de pouvoir acquise par les travailleurs au travers de leur contrôle. Celui-ci cimenta pour toujours l'unité de combat, dans une démocratie ouvrière totale.

C'est dans cet esprit que je lui répondis : «Je vous accorde encore cette faveur, Monsieur le Directeur.» Il faut souligner que c'est sur la base du contrôle ouvrier que nous avons trouvé toute une série de revendications à poser et à imposer par l'action.

Nos revendications s'établissaient par secteur. C'est ainsi que nous avons demandé et obtenu pour le secteur du verre chaud dix minutes de repos toutes les heures. Dans certaines fonctions où les tâches et cadences étaient élevées, nous avons obtenu vingt minutes de repos toutes les heures. Dans certains secteurs – aux travaux – ce fut la remise au travail de deux, trois travailleurs ou plus, renforçant ainsi le travail de l'équipe. Le tout se solda par une embauche au lieu du chômage partiel que voulait la direction.

Ainsi donc, en conclusion, le contrôle ouvrier nous enseigna que le chômage partiel et la non-rentabilité de l'entreprise étaient des

arguments faux (nous avons pu constater par comparaison avec le siège de Zeebruges, que le patronat présentait comme exemple, que la division de Gilly était la seule à faire du verre de premier choix en Belgique).

Le chômage partiel et le discours sur la non-rentabilité ne faisaient rien d'autre qu'annoncer une nouvelle phase d'exploitation des travailleurs. Les revendications des travailleurs suite aux conclusions du contrôle ouvrier permettaient de s'y opposer, pour refuser de payer la crise.

C'était non au chômage. Mais les conclusions de ce contrôle nous ont enseigné qu'il fallait aller plus loin, en réduisant les cadences et en embauchant. Là où il était impossible de réduire les cadences, un temps de repos fut réclamé par les travailleurs.

Avant de connaître les conclusions du contrôle, nous étions incapables d'avancer des revendications concrètes. Nous disions «Non au chômage» par principe de classe, mais nous étions incapables de dire où se trouvait le mal.

Nous nous en doutions, mais nous n'avions aucune certitude. Nous disions à juste titre «Réduction du temps de travail» proportionnellement au chômage réclamé par la direction. Certes, cette revendication était correcte, mais elle ne correspondait pas pour autant à ce que nous avait appris le contrôle des travailleurs. En clair nous nous opposions au chômage, mais nous ne portions pas remède aux cadences de travail. Nous n'éliminions pas toute une série de dangers liés aux cadences de travail excessives.

En demandant la réduction des heures de travail de cette façon très générale, nous n'apportions pas pour autant une solution à la fatigue physique des travailleurs. C'est grâce au contrôle que nous avons compris que la lutte contre la fatigue demandait de donner, dans certains secteurs, vingt minutes de repos par heure. [...]

Chômage partiel et contrôle ouvrier

Se limiter à refuser le chômage partiel, c'était s'arrêter à mi-chemin. Le contrôle ouvrier nous enseigna que le chômage était établi dans le cadre d'une exploitation accrue, et que nous rentrions dans une nouvelle phase de rationalisation. Pour combattre le plan patronal, il fallait aller au-delà de la simple suppression du chômage partiel.

Le contrôle ouvrier et la démocratie ouvrière établis au travers des comités de base élus par les travailleurs nous ont dicté où placer nos revendications et lesquelles avancer, ce qui s'avéra très utile.

Le contrôle ouvrier dévoila également la mauvaise gestion patronale, le gaspillage, l'exploitation, etc.

Nous avons découvert que l'entreprise était rentable, que nous connaissions simplement une nouvelle phase d'exploitation. La preuve en fut donnée par les accords eux-mêmes.

En effet, les conclusions furent : réduction des cadences (dans les grandes lignes), et réduction du temps de travail. Le patronat prit peur et n'instaura pas le chômage.

Quant aux différents secteurs où les cadences devaient être réduites, le patronat avait le choix : pour maintenir sa production, il accorda les temps de repos et embaucha. Sans cela, il aurait dû accepter de baisser la production.

Dans la mesure où il accepta l'embauche, le patronat confirma le diagnostic du contrôle ouvrier : en effet, ce n'étaient ni l'emploi ni les salaires qui mettaient en cause la viabilité de l'entreprise.

Ainsi, du chômage, on passa à l'embauche. C'est ainsi que là où il y avait douze hommes au travail, on passa à seize hommes.

Ainsi, on peut dire que le contrôle ouvrier, au-delà de sa politique de contestation et de dénonciation, a aussi une deuxième dynamique : celle de mettre le doigt sur la plaie à guérir si on ne veut pas avoir la gangrène et se retrouver amputé d'un quelconque membre.

L'enseignement que nous devons tirer, est que nous devons poser les revendications clé et générales. Mais d'autres revendications tout aussi importantes, telles que «Reconversion sans perte de salaire» (ou même qui sont plus importantes dans le combat que nous menons sous l'égide de nos revendications centrales), nous sont peut-être inconnues, et le contrôle ouvrier peut nous les faire connaître.

Ce sont des revendications que l'on peut qualifier de préventives. Mais qui, une fois acquises, nous assureront d'une victoire réelle, en consolidant le combat. Seul le contrôle ouvrier nous les fera connaître et nous les indiquera en temps opportun.

Concevoir le contrôle ouvrier comme arme de dénonciation de l'abus, de l'injustice, de l'exploitation capitaliste nous est indispensable et capital.

Mais s'arrêter là et ne pas vouloir mettre en application les données qui en découlent, c'est tromper le combat et le mouvement ouvrier. Cela, jamais nous ne pourrons le faire et jamais nous ne le ferons. Les conciliateurs, les réformistes, eux s'en chargent, et c'est aussi une des raisons pour lesquelles nous les combattons.

Par expérience, nous avons aussi constaté que l'application du contrôle ouvrier unifie et étend le combat. L'unité de combat qu'il a créée en 1973, nous la connaissons encore aujourd'hui. Nous la devons en grande partie à la démocratie syndicale implantée dans notre entreprise, mais

aussi au contrôle ouvrier. C'est lui souvent qui nous a empêchés de trébucher. Il a davantage unifié nos positions et par là notre combat.

C'est pourquoi le contrôle ouvrier doit être l'axe central du nouveau combat que nous abordons.

Du particulier au général

Si le contrôle ouvrier est efficace au niveau d'une entreprise, il l'est beaucoup plus au niveau général de la société.

Suite au contrôle effectué à la division de Gilly, nous avons eu d'innombrables éléments pour appuyer notre combat. Il est évident que, sur ces bases, si le contrôle avait été effectué au niveau général de la société Glaverbel, y compris son centre administratif à Boisfort, les travailleurs au niveau national auraient détecté à temps les menaces contre leur emploi. Ils auraient vu à temps la politique de démantèlement de la multinationale BSN. Les travailleurs des autres sièges auraient été beaucoup plus forts parce qu'armés d'éléments indispensables pour le combat.

Il aurait paru évident à l'ensemble des travailleurs que le salut passait par une lutte générale, et non par des accords entreprise par entreprise.

Mais ce qui aurait été compris à coup sûr, c'est qu'il fallait mener le combat au niveau général et s'appuyer sur une revendication politique anticapitaliste, la nationalisation sans indemnités ni rachat.

Le contrôle ouvrier établi dans chaque siège sur base de comités d'entreprise élus et révocables par les travailleurs, chapeautés par un comité de contrôle réunissant les différents sièges au niveau du pays, aurait permis la prise en charge du combat sur la revendication que nous, travailleurs de Glaverbel Gilly, avions lancée en 1975, et même avant. Le contrôle ouvrier ne doit pas se cantonner à une seule entreprise, il doit s'étendre à toute la firme.

Nous avons tout fait pour étendre le contrôle aux autres entreprises. Le principal obstacle que nous avons rencontré était la bureaucratie syndicale. Il ne faut donc pas en vouloir aux travailleurs.

Le contrôle ouvrier a une dynamique d'unification des luttes et il est créateur de revendications anticapitalistes, dans la mesure où il fait découvrir une situation de fait.

C'est quand on se trouve devant une situation de danger que les revendications se décident.

Dans la situation de danger où les travailleurs excédentaires de Gilly se sont trouvés après les accords de 1975, ils ont analysé la situation et ils ont décidé de se battre pour leur reconversion dans une entreprise publique pure d'isolation-rénovation des logements.

Toutes les organisations, qu'elles soient politiques ou syndicales, devront soutenir cette revendication même si elle n'est pas à leur programme. Ou alors, elles devront être dénoncées. Car ceux qui abandonneraient cette revendication s'opposeraient de front au combat des travailleurs. [...] Il s'agit pour nous de mettre tous les atouts dans notre jeu en prenant nos responsabilités devant le mouvement ouvrier, et d'obliger les organisations qui se réclament de la classe ouvrière à nous appuyer et à nous défendre.

Pour ce faire, il faut dénoncer le sabotage de la bourgeoisie et de ses amis politiques contre nous et contre l'ensemble de la classe ouvrière.

Nous devons donner les bases et avancer les revendications sur lesquelles les organisations ouvrières devront nous appuyer et faire bloc avec nous dans le combat.

Notre rôle est donc double : 1) dénoncer le plan de l'adversaire ; 2) indiquer au mouvement ouvrier la direction dans laquelle le combat doit s'orienter, et entraîner avec nous ses organisations.

Notre combat trouve sa forme organisationnelle dans le contrôle ouvrier. Seul celui-ci nous donne les moyens de prendre les décisions qui s'imposent.

Nous devons aussi et surtout transmettre les données du problème au mouvement ouvrier. Il n'est donc pas question ici de demander aux organisations ouvrières ce qu'elles pensent des revendications qu'il faut avancer. Seules les positions prises au moyen du contrôle ouvrier seront valables. Ceci prouvera également son essence anticapitaliste, au-delà de la dualité de pouvoir qu'il impose de par sa nature politique, qui est incompatible avec l'exploitation de la société bourgeoise.

La classe ouvrière doit, en outre, pour maintenir ses acquis sociaux, apprendre à détecter d'où vient le mal qui la menace, dans quel but elle est menacée et par qui ces menaces sont appuyées. Pour ce faire, elle doit contrôler ses acquis et intérêts de classe, donc développer de plus en plus le contrôle ouvrier, qui augmentera sa conscience de classe.

C'est alors que certaines revendications du mouvement ouvrier, peut-être incomprises aujourd'hui, seront comprises et pourront être imposées – telles que la revendication de nationalisation, par exemple.

2015

Source
www.lcr-lagauche.org

Autogestion : l'Encyclopédie internationale
« Belgique (Les années 68) », tome 2, p. 93-100.

BRÉSIL

São Paulo : transformer des sources urbaines en parcs et jardins autogérés

Rachel Knaebel

Les 11 millions d'habitants de São Paulo ont frôlé la catastrophe il y a trois ans. Suite à une longue sécheresse et à une gestion désastreuse, les réservoirs destinés à approvisionner la ville en eau potable étaient vides. L'eau est pourtant abondante dans les sous-sols de cette mégalopole tentaculaire. Une ressource que plusieurs quartiers et leurs habitants apprennent à gérer eux-mêmes, comme un bien commun, grâce à la présence de sources souterraines urbaines, mais non polluées. Ils aménagent des parcs, des fermes, et des jardins communautaires parfois foisonnants. Cela jusqu'aux pieds des favelas. […]

« Tout ce que nous produisons est bio, mais nous vendons à des prix accessibles », tient à préciser Vilma. La quadragénaire est originaire du Pernambuco, dans le nord-est du Brésil. Elle vit depuis vingt-sept ans dans le quartier de São Miguel Paulista, dans la grande périphérie pauvre de l'est de São Paulo. Ce qu'elle produit ? Des aliments et des cosmétiques organiques faits à partir de plantes cultivées en permaculture dans une ferme communautaire, logée sur un lopin de terre au pied d'un ensemble d'habitat social. La ferme, appelée *Quebrada Sustentável* – qui peut se traduire par « cité » ou « ghetto » soutenable – existe depuis sept ans, sur un terrain mis à disposition par le bailleur social.

Aujourd'hui, c'est un jardin luxuriant, entretenu par une association d'habitants du quartier, avec bananiers, manguiers, maniocs, haricots, salades, brocolis, basilique, menthe, plantes médicinales… cultivés grâce à l'eau issue d'une source naturelle qui se trouve sous le terrain. En face de la ferme, l'eau s'écoule de la butte sur laquelle passe la ligne de train reliant cette banlieue est au centre de la ville.

« Cette eau est propre », tient à souligner Regiane Nigro, coordinatrice de l'association environnementale Kairos, qui accompagne un groupement d'une quinzaine de fermes urbaines de la périphérie est de la

mégalopole. «Certes on ne peut pas la boire, mais elle n'est pas polluée par les égouts», comme l'est par exemple le fleuve Tietê, qui passe au nord du quartier.

Même si la ville a connu une crise hydrique historique en 2014, avec rationnements et coupures d'eau à travers toute la ville, et une menace de rupture totale de l'approvisionnement, «l'hydrographie de São Paulo, en fait, est très riche», souligne la jeune femme. Elle permet à des projets comme celui-ci de s'approvisionner en eau sans la puiser au robinet. Dans le jardin communautaire Quebrada Sustentável, la source est canalisée et nourrit un système d'irrigation qui approvisionne toutes les plantations.

Un système d'assainissement à l'aide de bananiers

La ferme dispose également d'un bâtiment en dur pour la cuisine et la fabrication de savons, de désodorisants, d'antimoustiques naturels… Un tipi est en construction, et une maisonnette a été fabriquée à partir de matériaux de récupération et de terre. «Ici, nous avons monté un système expérimental d'assainissement des eaux de cuisine usées à l'aide de bananiers», explique David, jeune homme d'une vingtaine d'années, lui aussi membre de l'association.

«Nous accueillons aussi les enfants des écoles du quartier pour des ateliers», ajoute Vilma autour de beignets faits maison farcis à la taioba, une plante comestible dite «non conventionnelle» qui ressemble, cuite, à des épinards. Car le projet, et les produits vendus, sont avant tout destinés aux habitants du quartier, et non aux consommateurs des quartiers plus argentés de la mégalopole.

À Guaianazes, une ferme urbaine coopérative

À Guaianazes, un peu plus au sud de cette grande banlieue, une ferme urbaine est elle aussi pleinement implantée dans le quartier. Elle existe depuis près de trente ans. «On a commencé en 1986, il n'y avait alors qu'un bois ici, et aucune culture», se souvient Guaraciaba Elena, sous son grand chapeau de paille. Son mari passe une brouette à la main. Depuis, ils sont un petit groupe d'habitants à mener cette ferme en coopérative. Le terrain est prêté par la municipalité.

Là aussi, ce sont des sources naturelles qui alimentent en eau les cultures. Une grande mare est aménagée derrière des rangées d'énormes bananiers. Les poissons, petits et grands, y nagent tranquillement. Le terrain abrite aussi plusieurs puits, couverts, pour ne pas favoriser la multiplication des moustiques, porteurs de la dengue, dont le Brésil a

connu une recrudescence ces dernières années. Un système de tuyaux permet l'irrigation. Guaraciaba Elena boit même cette eau de source, une fois filtrée. Sous un auvent, il y a des poules et des lapins.

«La question de l'eau est très sérieuse ici. Pendant la sécheresse, les gens du quartier venaient chez nous. Nous distribuions l'eau des sources à la communauté», rapporte Guaraciaba Elena. Mais elle se plaint, aussi, que les constructions, ultra-précaires, arrivent toujours plus près de leur ferme. Juste derrière le grillage, c'est une véritable favela qui s'étend. Les habitations les plus proches sont simplement faites de bois et de tôle. Plus au-dessus, elles sont en briques.

Des équilibres menacés par l'étalement urbain

«Cette occupation, comme la qualifie Guaraciaba Elena, est là depuis un an.» Un enfant d'une dizaine d'années passe à travers le terrain un sac en plastique plein de pain à la main. Il habite juste derrière, et demande qu'on lui ouvre la porte. Pour lui, c'est un raccourci. Elle le connaît bien, tout comme la jeune femme enceinte qu'elle surprend en train de cueillir des tomates, ou la petite famille assise de l'autre côté du grillage.

Avec l'arrivée de cette nouvelle favela juste au-dessus de la ferme, les eaux usées de ces habitations des plus précaires menaçaient de souiller les terrains de la ferme. «Nous avons négocié avec eux pour que leurs eaux usées soient dirigées vers les systèmes d'égout qui existent autour, et qu'elles n'arrivent pas chez nous», rapporte la cultivatrice, à voix basse, et une fois revenue sur son terrain.

À Pompéia, un refuge de verdure aménagé par les habitants

Dans la zone ouest de São Paulo, dans le quartier beaucoup plus aisé de Pompéia, c'est la construction d'un nouvel immeuble de vingt-deux étages qui menace la viabilité d'un projet participatif né il y a quatre ans. Ici, comme partout dans la ville, les rues sont bruyantes, la circulation automobile constante. Mais il y a ce parc, à la végétation dense, aménagé depuis octobre 2016 sur une large butte. Il suffit d'y entrer pour que l'air change, moins chaud, moins pollué. Le bruit de la circulation s'y fait aussi plus discret.

«Avant ici, c'était un terrain vague. Un endroit dangereux, où on ne mettait pas les pieds», rapporte une retraitée venue y faire une balade. Ce jour chaud de décembre, des femmes y font du yoga, un homme promène son chien, un travailleur en pause mange un casse-croûte assis sur un banc, tandis qu'un autre vient s'y laver les mains à l'eau qui coule

d'un bambou. Un jeune père trempe ses pieds et ceux de son fils dans une mare.

Des parcs comme celui-ci, il y en a peu à São Paulo. Sa particularité est d'avoir été essentiellement aménagé à l'initiative des habitants du quartier. Ce sont eux qui ont revitalisé les sources d'eau naturelles qui y existaient et aménagé une mare, avec poissons et grenouilles, ainsi que des puits, et qui ont planté des espèces variées. Celles-ci aident à reconstituer un climat plus sain que dans les rues alentour.

Ce parc, les habitants l'ont appelé la place des Sources. «Il y a moins de moustiques ici, parce que la nouvelle végétation en fait un environnement plus équilibré», précise Regiane Nigro. Ce qui empêche la propagation de la dengue. Mais si l'immeuble en construction juste à côté maintient son projet d'aménager des parkings en sous-sol, les sources du parc risquent fort de s'assécher. Les habitants qui ont donné naissance à ce petit havre de paix ne baissent pas les bras. Ils tentent toujours d'empêcher la construction, et de sauver «leurs» sources.

mars 2018

Source

Cet article est publié dans le cadre d'une série de reportages et d'enquêtes sur les enjeux de la gestion de l'eau et des sols dans le contexte du réchauffement climatique, réalisée avec le soutien de France Libertés, www.france-libertes.org.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Brésil», tome 1, p. 174-223.

ESPAGNE

1936, utopie en action dans l'Espagne révolutionnaire

Jérémie Berthuin

La guerre d'Espagne débute le 18 juillet 1936 avec le coup d'État militaire (*pronunciamiento*) du général Francisco Franco. Elle oppose les partisan.es de l'Espagne «antifasciste» à ceux et celles de l'Espagne «éternelle». Ces dernier·es, les «nationalistes» *(nacionales)*, réunissent les monarchistes (carlistes), les membres de la droite traditionaliste et catholique, mais aussi les phalangistes, groupe inspiré par le fascisme italien. Ils/elles sont mu·es par le fervent sentiment d'avoir une mission à mener à bien : libérer le pays de l'emprise du Frente popular et des «rouges». Ils/elles entendent établir un pouvoir fort, corporatiste, au sens mussolinien du terme, avec une alliance des masses ouvrières et du patronat sous l'égide de l'État ; il s'agit aussi de rendre les terres à la seule aristocratie agraire ; le tout, dominé par une église omnipotente et intégriste. Dans la conscience collective des militaires insurgés, la reprise en main du pays est conçue comme une véritable *Reconquista*[1] sur «l'Espagne sans dieu ni maître», symbolisée par la puissante centrale syndicale libertaire, forte de deux millions de membres : la CNT[2].

1. Phénomène historique qui vit l'Espagne chrétienne reconquérir son territoire des mains des musulmans depuis le 8e siècle. La *Reconquista* prend fin avec la chute des Califats de Cordoue et de Grenade en 1492.

2. Forte de deux millions d'adhérents et adhérentes en 1939, la CNT est la colonne vertébrale et l'âme de toutes les luttes ouvrières d'envergure menées en Espagne depuis sa fondation en 1910. Rudolf Rocker, anarcho-syndicaliste allemand, écrivait à son propos : « Elle contrôlait 36 quotidiens, parmi lesquels Solidaridad Obrera à Barcelone qui tirait a 240 000 exemplaires, chiffre jamais atteint par aucun journal en Espagne. La CNT a édité des millions de livres et a contribué à l'éducation des masses plus que tout autre mouvement en Espagne. » L'histoire de la CNT est longue et douloureuse. Elle eut à dépasser des conflits internes, parfois violents. À plusieurs reprises, elle dut affronter une répression féroce (nombre de ses militants et militantes furent assassiné.es par les pistoleros du patronat), quand elle ne fut pas obligée tout simplement de rentrer dans la clandestinité, notamment sous la dictature de Primo de Rivera (1923-1930). La terre d'Espagne représente une exception au niveau international dans ce mouvement ouvrier qui naît et se renforce. C'est un des rares pays où le mouvement libertaire s'enracine aussi profondément. En 1926, en son sein est créée la Fédération ibérique anarchiste (FAI).

Le camp d'en face regroupe dans un front commun : républicains, socialistes (PSOE et leur syndicat l'UGT [1]), régionalistes (basques et catalans), communistes et libertaires. L'hétérogénéité politique de ce front antifasciste aura de nombreuses conséquences sur la destinée même de la lutte, notamment par le rôle de Staline et du Comintern[2] dans le conflit espagnol.

Guerre ou révolution ?

Par l'opposition entre forces antifascistes et forces nationalistes, la guerre d'Espagne a été considérée par de nombreux historien.nes comme une répétition générale de la seconde guerre mondiale. Cette affirmation est dans certains aspects incontestables. Du côté antifasciste, ce sont les Brigades internationales et l'aide militaire mexicaine et surtout soviétique (matérielle et technique) qui s'ingèrent dans les affaires espagnoles. Du côté des nationalistes, ce sont les interventions directes de l'Allemagne nazie, de l'Italie de Mussolini ou du Portugal du dictateur Salazar. C'est le cas aussi de certaines méthodes utilisées, notamment par la tristement célèbre Légion condor. Bataillon aérien allemand, il se rend coupable du bombardement de la ville martyre de Guernica, immortalisée par Picasso. C'est un prélude aux bombardements systématiques des villes, par les forces de l'axe ou les alliés, de 1939 à 1945.

Néanmoins, limiter la guerre d'Espagne à une répétition du second conflit mondial, comme le fait une grande partie de l'historiographie, comporte un défaut majeur : cela élude une autre réalité, celle qui a trait aux expériences révolutionnaires, qui sont justement la conséquence de cette guerre d'Espagne. En effet, sitôt le *pronuciamento* déclenché, la résistance s'organise. Elle est avant tout le fait des syndicats et des organisations révolutionnaires. Le gouvernement de *Frente popular* reste impuissant devant le coup d'État. En Aragon, dans le Levant, dans une partie de la Castille et surtout en Catalogne, les armées nationalistes

1. En 1872, Pablo Iglesias rompt avec les libertaires pour se convertir au marxisme. Il crée la Nouvelle fédération madrilène, noyau du futur Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Les socialistes espagnols, inspirés par le guesdisme français et la social-démocratie allemande, prônent au plan politique, le parlementarisme et au plan syndical, la prudence. Ils créent en 1888 un syndicat : l'Union générale des travailleurs (UGT). À la veille de la guerre d'Espagne, elle est d'un poids similaire à la CNT. Certains de ses secteurs se positionnent sur le terrain de la lutte de classe ; ainsi, aux asturies où, en 1934, une intersyndicale CNT-UGT mène une grève des mineurs d'envergure, qui sera réprimée dans le sang par l'armée de la République conduite par le général… Franco et ses fidèles comparses Yague et Lopez Ochoa. Le bilan est lourd : 3 000 morts et 40 000 mineurs arrêtés, torturés et déportés dans des bagnes.
2. Comintern : Internationale communiste (IC) créée en 1922 à Moscou. Sous Staline, le Comintern est tenu d'une main de fer par le Kremlin qui impose aux différentes sections sa ligne politique.

sont mises en déroute par la seule mobilisation de la classe ouvrière, organisée majoritairement au sein de la CNT.

Une révolution sociale et économique se répand alors, avec plus ou moins d'intensité, changeant en profondeur la structure sociale de ces régions. Un monde nouveau éclôt sur la base des idéaux du communisme libertaire. Un modèle de société égalitaire, fondé sur des pratiques antiautoritaires (anti-étatisme, fédéralisme, communes et usines organisées et gérées à la base par les intéressé·es eux/elles-mêmes) ; un modèle fondamentalement opposé au « communisme de caserne » mis en place dans l'URSS de Joseph Staline où le Guépéou, les purges et les goulags ont définitivement tué tout idéal révolutionnaire. Ce souffle révolutionnaire suscite en Espagne, et plus généralement en Europe, un grand enthousiasme, d'autant qu'il s'inscrit dans un contexte de défaites ouvrières et de montée des fascismes. En 1922, Mussolini a pris le pouvoir sur les cendres du mouvement des conseils (1920). En Allemagne, Hitler et la barbarie nazie se sont imposés, mettant au pas un mouvement ouvrier allemand, supposé le mieux organisé et massif de la vieille Europe.

Cantines populaires et autogestion ouvrière

Se rappelant les conseils du révolutionnaire russe Pierre Kropotkine, selon lequel « un peuple révolutionnaire affamé sera toujours à la merci de n'importe quel aventurier démagogique », la CNT se met à l'ouvrage dès les premières heures du soulèvement populaire. La première mesure est d'organiser la distribution des produits de première nécessité. Dans tous les quartiers, les villes et villages, sont créés des « comités de ravitaillement ». Les premières cantines communales accueillent des centaines de travailleurs et travailleuses. À Barcelone, d'anciens palaces, jusqu'alors occupés par la bourgeoisie catalane et étrangère, sont transformés en immenses cantines populaires. Les grands hôtels sont parfois réquisitionnés à d'autres effets, comme le note un syndicaliste français témoin direct de cette étonnante réalité :

> La CNT a délogé les tenants de la grande richesse qui affamaient depuis longtemps les travailleurs, transformant ces luxueux immeubles en maisons du peuple. Tout grand hôtel n'est plus qu'un souvenir ; c'est dans cette boîte aux logements spacieux que les gros bourgeois lassés de ne rien faire, s'offraient seuls ce luxe, moyennant 100 pesetas par jour. Aujourd'hui, c'est l'hôtel des travailleurs et gratuit[1].

1. *Le Combat syndicaliste*, n° 170, 21 août 1936.

Le 28 juillet 1936, la CNT catalane estime la grève générale terminée. Le coup d'État militaire a été endigué. Elle appelle les travailleurs et travailleuses à reprendre le travail et à retourner dans les usines. La machine économique se remet à fonctionner, mais cette fois sous la direction des ouvriers et ouvrières. À partir du 23 juillet, les premières mesures de collectivisation d'usines ont lieu à Barcelone : service des eaux, de l'énergie, de l'éclairage, ateliers de chemins de fer, secteur métallurgique. Par la suite, d'autres entreprises sont à leur tour collectivisées, puis ce seront les brasseries, les salons de coiffure, les ateliers cinématographiques… Pierre Besnard, secrétaire de la CGT-SR, organisation sœur de la CNT en France (infiniment moins bien implantée), prenant l'exemple d'une tannerie de la banlieue de Barcelone, écrit dans les colonnes du journal *Le Combat syndicaliste* :

> L'usine occupe 700 ouvriers et ouvrières. Les salaires ont été relevés comme dans toutes les industries. Le salaire unique n'existe pas encore, mais la prochaine assemblée des salariés doit en discuter. Quand un ouvrier est malade ou blessé : il touche 75 % de son salaire ; auparavant il ne touchait rien, l'Espagne n'ayant pas d'assurance sociale. La semaine de travail est de 36 heures sans diminution de salaire. Voilà comment fonctionne la tannerie Mollet : chaque atelier nomme ses délégués qui sont au nombre de dix-sept. Ce sont dix-sept hommes et femmes qui forment, ensemble, le comité d'usine chargé de l'organisation du travail. Un conseil d'usine, ainsi que le directeur, sont nommés par l'assemblée générale des ouvriers et ouvrières. Ces deux organismes se réunissent chaque fois qu'il y a nécessité. Chacun des membres de ces comités est révocable[1].

La question salariale est centrale dans le cadre de cette nouvelle organisation sociale. Dans un premier temps, il y a tentative de supprimer l'argent et le salariat, comme le définissent les buts du communisme libertaire. Toujours dans *Le Combat syndicaliste,* un autre syndicaliste français s'arrête, à ce propos, sur l'exemple de la commune libre de Fraga en Aragon :

> Après un séjour de deux jours dans Lérida, nous repartons. Nous devons atteindre Fraga, grosse localité agricole de 8 500 habitants. Après une copieuse visite de la localité, nous nous réunissons au siège du comité du peuple. Le premier renseignement que l'on nous donne, c'est que l'argent ne circule plus ; l'argent est supprimé ; l'argent, moyen d'échange et de la puissance capitaliste n'a plus cours. Un livret de famille le remplace, sur lequel sont inscrites toutes les denrées alimentaires, ainsi que les autres produits nécessaires pour

1. *Le Combat syndicaliste,* n° 169, 14 août 1936.

la vie. Le livret sert pour le contrôle et ne permet pas à un habitant plus de denrées qu'a un autre, tous sont égaux. Le comité du peuple est élu par l'assemblée générale de la population[1].

Si ces expériences de suppression du numéraire s'inscrivent dans la durée dans les collectivités agricoles de l'Aragon, où domine l'influence de la CNT, celle-ci doit composer dans l'industrie avec l'UGT, le syndicat socialiste. On se dirige alors vers un compromis CNT-UGT et, dès lors, la pratique du salaire unique ou familial se généralise.

Une révolution pédagogique et culturelle

Barcelone est alors un spectacle étonnant pour tout visiteur étranger. Dans *Hommage à la Catalogne*, paru en 1938, George Orwell se rappelle :

> On était en décembre 1936. Les anarchistes avaient toujours effectivement la main haute sur la Catalogne et la révolution battait son plein. [...] Pour qui arrivait alors directement d'Angleterre, l'aspect saisissant de Barcelone dépassait toute attente. C'était la première fois dans ma vie que je me trouvais dans une ville où la classe ouvrière avait pris le dessus. À peu près tous les immeubles de quelconque importance avaient été saisis par les ouvriers et sur tous flottaient des drapeaux rouges et noirs des anarchistes. Il ne restait de presque toutes les églises que les murs, et les images saintes avaient été brûlées. Ça et là, on voyait des équipes d'ouvriers en train de démolir systématiquement les églises. Tout magasin, tout café portait une inscription vous informant de sa collectivisation ; jusqu'aux caisses de cireurs de chaussures qui avaient été collectivisées et peintes en rouge et noir ! Les garçons de café, les vendeurs, vous regardaient bien en face et se comportaient avec vous en égaux. Les tournures de phrases serviles ou tout simplement cérémonieuses avaient tout simplement disparu. Personne ne disait plus *señor* ou *don*, ni même *usted*[2] : tout le monde se tutoyait, on s'appelait « camarade » et l'on disait *salud* au lieu de *buenos dias*. [...] sur les Ramblas, grande artère centrale de la ville, constamment animée par le va-et-vient de flots de gens, les haut-parleurs beuglaient des chants révolutionnaires tout le long du jour et jusqu'à une heure avancée de la nuit. Et le plus étrange de tout, c'était l'aspect de la foule. À en croire les apparences, dans cette ville, les classes riches n'existaient plus. À l'exception d'un petit nombre de femmes et d'étrangers, on ne voyait plus de gens « bien mis ». Presque tout le monde portait des vêtements de prolétaires ou une salopette bleue. Tout cela était étrange et émouvant. Une bonne part m'en demeurait incompréhensible ; mais il y

1. *Le Combat syndicaliste,* n° 196, 19 février 1937.
2. « Vous », en castillan.

avait là un état de choses qui m'apparut sur-le-champ comme valant la peine qu'on se battit pour lui[1].

Tandis qu'une identité nouvelle, des réflexes sociaux nouveaux apparaissent, la CNT s'attelle à imprimer son empreinte dans un domaine précis : l'éducation et l'alphabétisation sont mises en place à destination des adultes. Des bibliothèques sont créées à l'initiative des jeunesses libertaires (JJLL) dans de nombreuses localités. Leur lieu : d'anciennes « églises qui ont reçu le feu purificateur » avant d'être reconstruites et transformées en maisons de la culture. Le domaine où les révolutionnaires interviennent avec le plus de dynamisme est l'éducation, qu'ils et elles s'attachent à soustraire de l'influence de l'église. Pour cela, ils et elles s'appuient sur les écrits et pratiques du pédagogue libertaire Francisco Ferrer, qui, en de nombreux points, annonce ce que seront bien plus tard les conceptions éducatives alternatives et anti-autoritaires d'un Célestin Freinet ou encore d'un Montessori. Un syndicaliste français rapporte, non sans humour, de la visite d'une école d'une petite ville de catalogne, les faits suivants :

> Dans ce qui fut un couvent de sœurs avant la révolution est maintenant aménagée une école. Ce couvent était un immeuble superbe. Les sœurs avaient même fait aménager une salle de sport. C'est d'ailleurs la première fois que j'ai su que les religieuses s'adonnaient aux jeux sportifs et entretiennent leurs muscles pour rester dans une forme agréable, en dignes épouses du christ. Cette salle ne subira pas de transformation, ce sont maintenant les enfants du peuple qui feront du sport. La chapelle, par exemple, sera transformée en imprimerie qui sera utilisée par les enfants de l'école. Une autre salle pour le cinéma : l'éducation par l'image, car le syndicat du cinéma va faire des films pour les enfants d'école. Le salon fera également une très belle bibliothèque. Les classes mixtes n'existaient pas avant la révolution. La nouvelle école a actuellement 550 élèves. Le catalan est appris aux enfants jusqu'à l'âge de 10 ans, après est appris le castillan. L'enseignement que l'on veut donner aux enfants est celui préconisé par Francisco Ferrer ; la nouvelle pédagogie rationaliste commence à être appliquée et les livres d'études de l'ancien régime sont remplacés dans les classes, aussitôt que les nouveaux livres sortent de l'imprimerie et arrivent à l'école. [...] Francisco Ferrer fut assassiné, mais il commence à survivre de façon intense en Espagne[2].

Dans son livre, Grégory Chambat montre que le souci pédagogique est bel et bien rivé au corps de ces révolutionnaires :

1. George Orwell, *Hommage à la Catalogne,* Paris, 10/18, 1999.
2. *Le Combat syndicaliste,* n° 192, 23 janvier 1937.

> Lorsqu'éclate la révolution, fort de ses réflexions et surtout de ses pratiques, le mouvement sait où il veut aller en matière de pédagogie. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il n'a pas attendu le «grand soir» pour expérimenter, tâtonner, analyser… outre les athénées, bouillonnants foyers d'agitation culturelle, des syndicats ont animé des cours du soir et même monté leur propre école. En dépit des années de féroce répression (saccage, pillage, emprisonnement des animateurs de ces écoles libertaires et syndicales), rien n'est parvenu à éteindre la flamme et la passion du mouvement pour les questions pédagogiques[1].

Une passion rendue nécessaire, aussi, par la réalité : la situation de l'Espagne de ces années 1930 est catastrophique, avec un taux d'analphabétisme de 52 % et 60 % des enfants qui ne sont pas scolarisés. Mais l'ambition ne se limite pas à scolariser les enfants ou à construire des écoles. À côté de l'œuvre éducative, une révolution pédagogique prend forme. En opposition à l'éducation d'hier, l'«école nouvelle» entend mettre à bas toutes les tares de l'école traditionnelle :

> Les internats, les maisons de correction et les casernes scolaires disparaissent ; l'idée d'éducation se substitue à celle du châtiment. L'école nouvelle est l'expression d'un idéal social et d'une pédagogie détachée des traditions autoritaires.

Le programme scolaire se décline en une finalité : «Que tous les enfants aient du pain, de la tendresse et de l'instruction dans la plus absolue condition d'égalité et que soit assuré le libre développement de leur personnalité.» Les méthodes d'enseignement sont quant à elles questionnées, afin de développer l'esprit critique des élèves :

> L'école doit placer l'enfant dans une ambiance telle que l'exercice d'impulsions antisociales soit rendu impossible, non par la contrainte et la violence, mais par la solidarité, la sincérité, le travail, l'amour et la liberté caractéristiques du milieu physique et humain qui l'entoure […] l'école nouvelle respecte la personnalité de l'enfant. Nous croyons que toutes les méthodes doivent être éprouvées, en optant toujours pour celle qui convient le plus selon les caractéristiques locales, la nature et le caractère de chaque enfant, etc. Il est évident qu'il ne suffit pas de changer le nom de l'école : il faut changer son esprit, sa morale, ses méthodes.

1. Grégory Chambat, *Pédagogie et révolution : questions de classe et relectures pédagogiques,* Paris, Libertalia, 2015.

Féminisme et prostitution

Au niveau des mentalités, aussi, un vent nouveau souffle. Malgré l'égalité entre les sexes prônée par la CNT-FAI, il est patent que les femmes ont besoin d'une organisation spécifique afin d'être mieux entendues et plus spécifiquement défendues. En 1934, le Grupo Cultural Femenino[1] voit le jour et se développe avec le soutien des femmes de la revue *Mujeres Libres*[2]. Ces groupes sont à l'origine de l'organisation du même nom, créée en avril 1936. Les *Mujeres Libres* mènent une lutte sur deux fronts : pour la révolution sociale, et pour la libération des femmes. Elles regroupent, à leur apogée, près de 30 000 femmes en 1938. La revue *Mujeres Libres* écrit : « La meilleure mère n'est pas celle qui serre l'enfant contre son sein, mais celle qui aide à forger pour lui un monde nouveau. » Leur combat est multiple. Ses militantes s'investissent pleinement dans le travail à l'usine ou dans les champs, dans des projets éducatifs et culturels divers. On les retrouve aussi sur le front, fusil à la main, aux côtés de leurs camarades hommes. Le rôle des Mujeres Libres, néanmoins, prend tout son sens dans des combats spécifiques qui entendent libérer, enfin, les femmes de leurs chaînes : le droit à la contraception et à l'avortement, la remise en cause du mariage en tant qu'institution de cette société patriarcale contre laquelle elles luttent avec acharnement. Un autre combat des Mujeres Libres a trait au cas particulier de la prostitution :

> L'entreprise la plus urgente à mener dans la nouvelle structure sociale c'est de supprimer la prostitution. Dès maintenant, encore en pleine lutte antifasciste et avant de nous occuper de l'économie ou de l'enseignement, nous devons en finir radicalement avec cette dégradation sociale. Tant que reste sur pied le plus grand des esclaves, celui qui interdit toute vie digne, nous ne pouvons penser à la production, au travail, à aucune sorte de justice. Que l'on reconnaisse la décence à aucune femme tant que nous ne pourrons pas nous l'attribuer à toutes. Tant qu'il existera une prostituée, il n'y aura pas d'épouse d'un tel, de sœur de tel, de compagne de tel. […] Il faut finir avec cela rapidement. Et cela, ce doit être l'Espagne qui donne au monde sa nouvelle norme. Nous devrons toutes, nous les femmes entreprendre cette tâche libératrice. Il faut faire maintenant ce que ne firent jamais des associations féminines qui prétendirent émanciper la femme en formant quelques dactylographes et en organisant quelques conférences agréables, quelques récitals d'élégants poètes et poétesses. Dans certaines localités que nous avons visitées

1. Groupe culturel des femmes.
2. Femmes libres.

> récemment, on nous a présentés comme une grande mesure le fait qu'on y aurait «supprimé» la prostitution. À notre demande pour savoir comment et qu'est-ce que l'on a fait des femmes qui la pratiquaient, il nous fut répondu : «C'est leur affaire». De cette façon, supprimer la prostitution est très simple : cela se résume à laisser des femmes dans la rue, sans aucun moyen de vivre. Mujeres Libres est en train de créer des centres libératoires de la prostitution qui commenceront à fonctionner à brève échéance. Pour ce faire, des locaux sont prévus dans diverses provinces et la se déroulera le programme suivant : 1) recherche et traitement médico-psychiatriques ; 2) traitement psychologique et éthique pour encourager chez les prostituées un sentiment de responsabilité ; 3) orientation et formation professionnelle ; 4) aide morale et matérielle chaque fois que cela leur sera nécessaire, même après être devenues indépendantes des centres[1].

À la campagne, la battue populaire contre les caciques (notables locaux), les propriétaires féodaux, les agents du fisc, les usuriers, laisse entre les mains des paysans et paysannes de grandes étendues de terres qu'ils et elles recouvraient après des siècles de spoliation. Comme à la ville, c'est l'urgence de la situation qui stimula la collectivisation. Le collectivisme agraire est gravé dans l'inconscient collectif de la population paysanne, conséquence de plusieurs décennies de propagande libertaire dans les campagnes. Des militants itinérants faisaient des tournées de village en village, fournissaient des livres et des revues de la CNT traitant des questions agricoles. Dans un monde rural où l'analphabétisme était dominant, il n'était pas rare que des lectures publiques, à voix haute, soient faites le soir au milieu des villageois·es rassemblé·es sur la plaza principal. À partir de 1933, les exemples de collectivisations, qui se généralisent, sont systématiquement mis en exergue. Même si ces expériences de communes collectives sont souvent de courte durée, car la répression s'abat sur la population, elles font œuvre de propagande. José Peirats, dans *Les Anarchistes espagnols, révolution de 1936 et luttes de toujours*[2], nous donne le type de témoignages de paysans collectivistes, publié dans la presse militante de l'époque :

> Ici, il n'y a ni pauvres, ni riches, ni problèmes sociaux, ni ouvriers au chômage. Ici, on partage la production équitablement et tous ensemble, en travaillant, nous vivons tranquilles et heureux.

1. Mary Nash, *Femmes Libres, Espagne 1936-1939,* Grenoble, La Pensée sauvage, 1977.
2. José Peirats, *Les Anarchistes espagnols, révolution de 1936 et luttes de toujours,* Toulouse, Repères/Silena, 1989.

Le 19 juillet 1936, rapidement, les membres de la CNT et de l'UGT mettent sur pied des «comités révolutionnaires» chargés d'organiser les premières saisies de terres qui sont aussitôt mises en commun. L'invasion d'une grande partie de l'Andalousie par les armées franquistes empêche les collectivisations massives dans cette région. D'autres régions connaissent des phénomènes de collectivisations de grande échelle. Mais c'est en Catalogne et surtout en Aragon que les expériences de collectivisations seront les plus nombreuses et surtout les plus achevées. Un militant français témoigne de l'avant-gardisme de ces collectivisations :

> Dans les campagnes aux environs de Barcelone et dans la Catalogne, la collectivisation a suivi son cours normal au même rythme que les usines, réorganisant complètement le travail en groupant toutes les petites propriétés dans un vaste rayon. Dans chaque rayon, un «comité de culture» est constitué, chargé d'organiser le travail, la sélection des graines et des plants ; ce comité, désigné en assemblée générale des paysans, est constitué des délégués de zones. Ils ont divisé chaque zone en groupes et à chaque groupe un camarade responsable est chargé de répartir le travail. Ils sont aussi bien organisés que dans l'industrie. [...] En Aragon, les réalisations sont plus marquées de l'emprise du communisme libertaire, puisqu'en plus de l'organisation du travail en commun, l'argent a disparu *comme* moyen d'échange pour faire place au carnet de producteur, donnant droit à tout ce qui est nécessaire à la vie des hommes, selon les possibilités de la commune libertaire. Nous nous faisons expliquer le mécanisme des échanges. Celui-ci est organisé en nature, entre les villages voisins ayant supprimé l'argent. Avec les villes où l'argent demeure, l'échange a lieu sur la base des cours existants et l'approvisionnement s'opère par voie d'achats acheminés sur les villages qui effectuent la distribution aux habitants, sur présentation du carnet de consommation. Ce système donne pleine satisfaction aux intéressés. C'est la première fois, nous a-t-on dit, que les femmes d'Aragon ne pleurent pas l'hiver. En effet, autrefois, le produit des récoltes était insuffisant à payer les dettes aux «caciques» et au clergé. Les Aragonais défendront leurs conquêtes jusqu'à la mort s'il le faut, mais ils ne peuvent pas revenir en arrière. Pour eux le passé est mort et bien mort[1].

Donnée importante de cette collectivisation des terres, elle réside dans un acte volontaire des personnes concernées. La Révolution espagnole dans les campagnes n'est, à cet égard, en rien comparable avec la Révolution russe et l'épisode sanglant de la «dékoulakisation» à la fin des années 1920. Les paysan·nes dits individualistes, la plupart des petits

1. *Le Combat syndicaliste,* n° 189, 1er janvier 1937.

métayers, font le choix de vivre en marge des collectivités. Leur choix est respecté par les collectivistes, qui maintiennent avec eux et elles des possibilités d'échanger des produits. Mais, comme le note le militant cité précédemment, ces petits propriétaires ne restent pas longtemps indifférents aux avantages offerts par le travail collectif : mise en commun des terres mais aussi de la volaille, du bétail, des engrais, de la semence et de la récolte. Et il n'est pas rare que les « quelques réfractaires du début aient rejoint par la suite l'organisation collective ».

Une autre réalité réside dans le dépassement des anciennes classes sociales. Si de nombreux ex-patrons ont choisi de rejoindre les rangs des armées de Franco, d'autres acceptent le nouvel ordre social. Un syndicaliste donne ainsi l'exemple d'une collectivité agricole de la banlieue de Barcelone où un ouvrier et son ex-patron se côtoient désormais dans un effort commun :

> Le comité technique d'agriculture est composé de cinq ouvriers et quatre ex-patrons. Tous les patrons ont accepté la collectivisation ; il y a eu davantage de réticences parmi les ouvriers qui croyaient perdre quelque chose. Une anecdote nous est contée par un ex-patron qui fait partie du comité technique avec un camarade ouvrier qui avait travaillé chez lui. En 1931, au cours d'une grève, les deux collaborateurs d'aujourd'hui s'étaient quelque peu boxés. L'un était patron, l'autre ouvrier, et l'ex-patron qui nous raconte cela nous dit que la crainte d'une nouvelle bataille n'existe plus, l'exploitation de son semblable n'existant plus[1].

Dans le même article, l'auteur met en exergue le rôle joué par les colonnes de miliciens et miliciennes antifascistes dans la multiplication de ces expériences collectivistes :

> Au fur et à mesure que les milices, avant tout de la CNT ou du POUM[2], libèrent les villages de l'emprise franquiste, le même débat a lieu entre partisan·es de la collectivisation et graves sans doute, mais sans traces d'inquiétudes. Ils savaient que quelque chose était

1. *Le Combat syndicaliste,* n° 192, 22 janvier 1937.
2. Le POUM est né à Barcelone le 29 septembre 1935, de la fusion entre Izquierda comunista (Gauche communiste), parti d'origine trotskiste dirigé par Andreu Nin, et Bloque Obrero y campesino (Bloc ouvrier et paysan), dirigé par Jaoquin Maurin. Les deux organisations provenaient de scissions du Parti communiste d'Espagne (PCE), alors stalinien. Le POUM a été « accusé » (par les staliniens) d'être une organisation trotskiste. C'est en fait faux, le POUM était en désaccord avec Trotsky sur plusieurs points ; il a en particulier refusé d'appliquer les ordres de ce dernier, qui leur intimait de déserter les syndicats afin de créer des soviets. Trotsky a d'ailleurs dénoncé le « rôle pitoyable joué par la direction » du parti. Du fait de son idéologie communiste indépendante du Comintern, les relations avec les staliniens étaient très conflictuelles ; ces derniers sont responsables d'assassinats de membres du POUM.

> changé et qu'ils allaient vers un avenir meilleur. [...] Une grande expérience est en train d'éclore[1].

Cette affirmation semble confirmée par les faits. La révolution espagnole, est, sans aucun doute, un des exemples les plus accomplis, tant dans ses réalités économiques et sociales que dans son ampleur. Frank Mintz[2] estime que «1 838 000 de personnes» ont vécu sous le régime collectiviste.

Cette expérience sera, hélas d'une durée limitée: de juillet 1936 à décembre 1937. Dans le camp républicain, certaines forces politiques (en premier chef, le Parti communiste espagnol[3] et le «grand frère» soviétique) mettront tout leur poids pour y mettre fin. Début 1939, c'est le bruit des bottes des troupes de Franco défilant sur les Ramblas de Barcelone qui symbolise la fin de cet espoir de vie meilleure pour les exploité.es de la terre d'Espagne. Commence alors la retraite (*retirada*) des antifascistes qui fuient vers la France, l'Afrique du Nord ou l'Amérique latine. Les nationalistes ont vaincu l'Espagne rebelle et libertaire. S'ouvre une sombre parenthèse longue de quarante ans de dictature. L'ordre des puissants est définitivement rétabli. «L'Espagne éternelle» est de retour...

Pour en savoir plus

Sara Berenguer, *Femmes d'Espagne en lutte, le courage au quotidien, de la guerre civile à l'exil*, Paris, ACL, 2011.

Burnett Bolloten, *La Guerre d'Espagne, révolution et contre-révolution (1934-1939)*, Marseille, Agone, [1961] 2015.

1. *Le Combat syndicaliste,* n° 175, 25 octobre 1936.

2. Franck Mintz, *Autogestion et anarchosyndicalisme, analyse critique sur l'Espagne 1931-1990,* Paris, CNT-RP, 1999.

3. L'histoire du Parti communiste espagnol (PCE) avant juillet 1936 est celle d'un parti sans influence, sans implantation réelle, exception faite aux asturies et à Séville. Un anonyme adhérent du PCE, auteur d'une Historia del partido comunista, révélait que celui-ci comptait à peine «800 militants en 1931». Au cours de la guerre civile, son poids ne cesse de grandir; pour cela, il se fait d'emblée le défenseur des couches de la population les plus rétives au changement révolutionnaire. Il fusionne, à son profit, avec les socialistes catalans pour fonder le Parti socialiste unifié catalan. Mais c'est surtout l'aide soviétique (militaire et alimentaire; loin d'être gratuite) à la République espagnole dans sa lutte contre le fascisme, qui accroîtra son prestige. Usant de ce poids, les staliniens espagnols, secondés par des «conseillers politiques» russes, mettront tout en œuvre pour contrer l'influence des révolutionnaires. Ils tissent habilement leur toile. Et rapidement, l'armée, la police, les services de renseignement (SIM) sont tous sous contrôle communiste. Le PCE est désormais en position de force pour s'attaquer aux acquis révolutionnaires. La Pravda, le journal officiel du PC soviétique, annonce le 16 décembre 1936: «En Catalogne, l'élimination des trotskistes et des anarcho-syndicalistes est commencée; elle sera menée avec la même énergie qu'en URSS.» Andres Nin du POUM et l'anarchiste italien Camilo Berneri seront retrouvés morts après avoir été torturés en mai 1937… Mort, torture, prison, seront aussi le sort de bien d'autres militants et militantes de la CNT-FAI et du POUM, victimes du PCE.

Pierre Broué et Émile Temine, *La Révolution et la guerre d'Espagne*, Paris, Minuit, 1961.
Collectif, *Catalogne 1936, syndicalisme et tentative de socialisation d'une économie de guerre*, Paris, Éditions syndicalistes, 2017.
CNT-FAI, *Collectivisations, l'œuvre constructive de la Révolution espagnole,* Paris, Le Coquelicot, [1937] 2011.
Agustin Guillamon, *Barricades à Barcelone (1936-1937)*, Paris, Spartacus, 2009.
Gaston Leval, *Espagne libertaire*, La tête de feuilles, 1971.
Franck Mintz, *L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire*, Paris, François Maspero, 1976.
Henri Paechter, *Espagne 1936-1937 : la guerre dévore la révolution*, Paris, Spartacus, [1938] 1986.
Pelai Pagès, *Le Rêve égalitaire chez les paysans de Huesca (1936-1938)*, Paris, Noir et Rouge, 2016.
Abel Paz, *Buenaventura Durruti, un combattant libertaire dans la révolution espagnole*, Éditions de Paris, 2000.
José Peirats, *La CNT dans la révolution espagnole,* 3 tomes, Paris, Noir et Rouge, 2017.
Carlos Semprun-Maura, *Révolution et contre-révolution en Catalogne*, Paris, Les Nuits rouges, [1974] 2014.
Wilebaldo Solano, *Révolution dans la guerre d'Espagne (1930-1939)*, Paris, Syllepse, [2002] 2016.
Hugh Thomas, *La Guerre d'Espagne, juillet 1936-mars 1939,* Paris, Robert Laffont, 1985.
Richard Vernon, *Enseignements de la révolution espagnole*, Paris, 10/18, [1953] 1975.

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier « Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion », *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Espagne, 1936-1939 », tome 2, p. 101-172.

ÉTATS-UNIS

Un plan alternatif pour Jackson City (Mississippi)

Patrick Silberstein

À peine l'ouragan Katrina (2005) avait-il cessé de semer la ruine sur les côtes du Golfe du Mexique (Louisiane, Texas, Alabama et Mississippi) que les populations s'organisaient pour proposer leurs conceptions de la reconstruction opposées à celles des firmes et des autorités promptes à se saisir des opportunités offertes par les catastrophes pour leurs propres fins[1].

Quelques années plus tard, en 2008, à Jackson, la capitale du Mississippi (180 000 âmes dont 80 % d'Africains-Américains), la coalition citoyenne mise en place aux lendemains de Katrina donnera naissance, sous l'impulsion du Malcolm X Grassroots Movement (MXGM), à la Jackson People's Assembly qui mettra en œuvre un «plan pour Jackson».

Objectifs affichés : «Autodétermination, démocratie participative, justice économique et sociale, développement durable, organisation populaire.» Il s'agit, selon ses promoteurs, d'«approfondir la démocratie et de construire une solidarité économique populaire qui donne du pouvoir aux Noir·es et aux opprimé·es».

Décliné en plusieurs «piliers», le plan pour Jackson s'enracine dans les diverses formes de résistance mises en œuvre par les Africains-Américains. Le MXGM rappelle les principes d'autodétermination qui sous-tendent ces luttes depuis le temps de l'esclavage jusqu'aux années 1960. Partisan du Black Power comme forme d'autodétermination, le MXGM fait référence aux mobilisations des esclaves libérés à la suite de la défaite des États confédérés :

> Les Negro Peoples Conventions ont développé des formes d'actions autonomes afin que les Noirs puissent déterminer eux-mêmes les conditions de leur liberté et les relations qu'ils souhaitaient établir avec l'Union.

1. Voir Patrick Le Tréhondat et Patrick Silberstein, *L'Ouragan Katrina : un désastre annoncé,* Paris, Syllepse, 2005.

C'est de cette tradition dont s'est emparé le mouvement pour les droits civiques dans le Mississippi des années 1960 :

> Cette forme de pouvoir populaire s'est exprimée à nouveau à la fois comme une forme de résistance à l'exploitation et à la terreur exercée par le suprématisme blanc et pour exercer et déployer un certain degré d'autodétermination.

La création d'un « espace démocratique propre aux Afro-Américains » est conçue par le MXGM comme une forme d'auto-organisation nécessaire à la résistance.

Les assemblées populaires sont destinées à être le « support de l'autodétermination des Noirs et de la construction d'un pouvoir politique autonome des populations et des communautés opprimées ». Les assemblées désignent des « groupes de travail » qui se mettent en place pour mettre en œuvre les propositions ayant émergé de l'assemblée.

Le MXMG considère que le mouvement noir doit être réorienté vers la construction et l'exercice de ce qu'il appelle un « double pouvoir » :

> Un pouvoir qui soit à la fois construit à l'extérieur de la sphère du pouvoir d'État [...] sous la forme d'assemblées populaires et qui soit engagés dans une politique électorale [...] qui permette l'élection de candidats issus des rangs des assemblées.

Les assemblées populaires doivent donc s'attacher à remettre en cause les « pouvoirs répressifs de l'État » et à contrer « l'influence grandissante des multinationales dans les communautés » par une politique économique, sociale et écologique basée sur la stratégie d'autodétermination.

Le plan pour Jackson s'attache donc favoriser les conditions politiques de l'émergence de coalitions reposant sur des « plateformes larges visant à la restauration des "communs", à la création de nouveaux services publics [...] et à la transformation démocratique de l'économie ». C'est parce qu'elle combine « offensive et défensive » que la politique électorale préconisée est qualifiée de « globale ».

La construction d'une économie solidaire locale est au centre de la stratégie politique préconisée. Conçu comme un « engagement à long terme », cet axe consiste à construire et développer les liens avec les réseaux locaux, régionaux et nationaux engagés dans la lutte pour la « démocratie économique ». L'économie solidaire étant conçue comme un « processus » articulant « une large palette de coopératives ouvrières et de réseaux solidaires de voisinage » :

> Notre conception de l'économie solidaire s'inspire de la Fédération des entreprises coopératives de Mondragon du Pays basque espagnol ainsi que des diverses expériences d'économie alternative en Amérique latine et aux États-Unis mêmes. Nous travaillons à rendre

ces pratiques et ces expériences pertinentes pour Jackson et pour renforcer les liens avec les coopératives existant dans l'État et dans la région afin d'élargir leur impact sur l'économie locale et régionale.

Parmi les nombreuses orientations et campagnes proposées aux assemblées populaires, nous n'en retiendrons que quelques-unes : mise en place d'un réseau de coopératives de travailleurs, de coopératives de consommateurs et de coopératives de résidents en lien avec des organismes de crédits mutualistes ; mise en œuvre d'un « (re)-développement vert et soutenable (fermes urbaines, « agriculture régionale coopérative », marchés fermiers) ; reconstruction des « communs » en « déprivatisant » l'espace et l'habitat » ; budget participatif.

Pour conclure, le document rappelle que seules l'organisation populaire et la construction de larges alliances des diverses organisations où se retrouvent les diverses composantes sociales, ethniques, culturelles, etc. de la population états-unienne permettront au plan pour Jackson de devenir réalité.

novembre 2017

Autogestion : l'Encyclopédie internationale
« Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire », tome 4, p. 189.

La coopérative de Jasmin

Patrick Le Tréhondat

Elles sont neuf émigrées sans-papiers des Philippines. Elles se sont réfugiées à New York et se sont retrouvées femmes de ménages, esclaves le plus souvent de la haute bourgeoisie américaine ou de familles de diplomates. Elles viennent de fonder leur coopérative, la Damayan Cleaning Cooperative, le 27 septembre 2015. De l'esclavage à l'autogestion, un grand bond en avant. Le jasmin, fleur nationale des Philippines est leur emblème.

La première coopérative de production américaine détenue par des travailleuses philippines émigrées a été fondée en septembre dernier avec le soutien de Damayan Migrant Workers Association, association de défense des droits de travailleurs émigrés et du Center for Family Life. « Nous sommes fiers de lancer notre propre coopérative. Nous avons créé notre propre entreprise, avec dévouement et ardeur au travail, qui est la propriété de ses membres – des travailleuses Philippines émigrées. Nous sommes enthousiastes à l'idée de créer cette

entreprise non seulement pour ses membres mais pour défendre des emplois décents pour notre communauté», explique Annie Bello, une des fondatrices de la coopérative.

Cette toute nouvelle coopérative s'ajoute à de nombreuses autres qui essaiment à New York. «La coopérative est un nouveau type de projet important pour notre organisation, remarque Linda Oalican, directrice de la Damayan Migrant Workers Association, elle permet aux travailleurs émigrés qui ont subi l'expérience de l'exploitation et de la marginalisation de créer de nouveaux espaces pour l'organisation des travailleurs et leur propre autodétermination.»

Esclavage diplomatique

La trajectoire de Judith Daluz est à l'image des autres nouvelles coopérantes. En 2006, elle arrive clandestinement aux États-Unis avec la promesse que lui a faite un diplomate étranger de l'employer comme femme de ménage pour 1 800 dollars mensuels. Elle espère ainsi pouvoir payer les soins de sa fille épileptique et les études de son fils, tous deux restés aux Philippines. À la veille de son départ, le diplomate lui annonce qu'il ne la paiera plus que 500 dollars. Mais il est trop tard pour reculer. Arrivée à New York, elle connaîtra l'enfer de l'esclavage domestique. Il lui est interdit parler à personne d'autre que les membres de la famille du diplomate et elle travaille dix-huit heures par jour, sept jours sur sept. Son passeport est confisqué et on menace de dénonciation si elle se plaint. En raison de leur immunité diplomatique, ces abus sont courants dans ces milieux car le ministère de la justice américaine hésite à poursuivre. En 2008, officiellement, quarante-deux procédures judiciaires mettent en cause des diplomates. Ainsi, un membre de la Damayan Migrant Workers Association a pu obtenir, en 2012, le paiement de 24 000 dollars de salaires non payés par l'ambassadeur de Mauritanie. Par chance, Judith Daluz a pu s'échapper vers un nouvel emploi clandestin à 650 dollars. Lorsqu'elle obtient sa régularisation, peu après, ses enfants la rejoignent.

Si Se Puede ! montre la voie

Une des coopératives pionnières qui a ouvert la voie et reste un modèle pour beaucoup est la Si Se Puede ! Women's Cooperative, coopérative elle aussi de nettoyage, fondée en 2006, avec le soutien du Center for Family Life, par «des femmes immigrées dans une entreprise dirigée par des femmes, gérée par femmes et écologiste». Ses membres étaient originaires du Bangladesh, de la République dominicaine et

principalement du Mexique En 2006, elle compte 65 membres et revendique son appellation de Si Se Puede car ce nom, selon elles, «résonne pour beaucoup de membres et a été souvent entendu dans les mouvements pour le changement social et politique entre Amérique du Sud et centrale». Chaque membre paie 40 dollars mensuels pour les frais de fonctionnement et doit participer activement à la gestion de la coopérative.

New York nouvelle capitale des coopératives américaines ?

En juin 2014, la mairie de New York décide de lancer un programme de 1,2 million de dollars pour développer les coopératives ouvrières, le Worker Cooperative Business Development Initiative. Ce programme est à destination de onze organisations qui ont déjà développé des coopératives parmi des travailleurs de couleur à faible revenu, pour leur permettre de devenir leur propre «entrepreneur». Il a déjà permis la création de vingt et une nouvelles coopératives en plus des vingt-six déjà existantes. À la fin de 2016, on prévoit que New York comptera soixante-six coopératives de production. La Damayan Cleaning Cooperative est l'une entre elles.

Lorsque le projet de fonder la coopérative Damayan Cleaning Cooperative, vingt travailleuses philippines souhaitèrent participer au projet mais elles ne se retrouvèrent que neuf, en raison du temps que demandait la construction du projet. En effet, ce sont douze longues semaines de formation aux méthodes de gestion et d'animation coopératives qu'il fallait suivre en plus de longues réunions pour décider de façon consensuelle la politique commerciale de la société, d'examiner soigneusement la réglementation en vigueur dans le secteur du nettoyage et enfin, pouvoir verser 100 dollars pour les premiers fonds propres. À cela s'ajoutait des séances de formation à l'économie sociale et l'organisation de différentes initiatives militantes pour lever des fonds.

Depuis son ouverture, la Damayan Cleaning Cooperative a gagné un contrat avec la Nature Conservancy, association à but non lucratif dédiée à la protection de la nature, et avec la Brooklyn Community Foundation, fondation publique, qui ont annulé leur précédent engagement avec des sociétés privées de nettoyage.

La coopérative espère avoir assez de contrats pour permettre à ses membres de travailler de vingt à quarante heures par semaine et à plus long terme embaucher. Pour Daluz, il faut que le modèle coopératif aille plus loin que le secteur du nettoyage. Dans l'immédiat, le salaire horaire des coopérantes est de 15 dollars alors que le salaire minimum dans l'État est de 9 dollars. Sur son site la Damayan Cleaning

Cooperative revendique être « une entreprise détenue par ses travailleurs dont la mission est de créer des emplois soutenables, justes et corrects pour notre communauté, ses clients et ses membres-propriétaires… Nous sommes engagés dans la création d'emplois stables et décents par la promotion de la prise de décision démocratique, l'éducation et des salaires décents. »

janvier 2016

Autogestion : l'Encyclopédie internationale
« Contre-plans ouvriers alternatifs », tome 4, p. 132.

Bon appétit et bon dodo

Patrick Silberstein

1er mai 2017 : les étudiant·es de l'Université d'Oberlin (Ohio, États-Unis) boycottent le restaurant universitaire pour exiger la rupture du contrat accordé par les autorités universitaires à l'entreprise mal nommée Bon Appetit (ça ne s'invente pas !). Selon Jeeva Muhil, Eliza Guinn et Michael Kennedy de la Student Labor Action Coalition (SLAC), il s'agit de faire de cette journée un moment de « défense des intérêts étudiants et des droits des travailleur·euses du campus ». Après avoir au cours du mois d'avril rencontré l'union locale de l'United Auto Workers (UAW), le syndicat qui représente les salarié·es de Bon Appetit, la SLAC décide d'organiser une journée d'action pour protester à la fois contre la mauvaise qualité des repas, le management de l'entreprise (licenciements, bas salaires, harcèlement, etc.) et les liens entre Bon Appetit et l'industrie des prisons privées.

« Si le personnel du restaurant universitaire avait la liberté de déterminer les menus et les achats », écrivent les responsables de la SLAC, cela permettrait d'éviter l'énorme gaspillage engendré par la piètre qualité de la nourriture et de ramener les étudiants vers le restaurant universitaire.

Un boycott et un pique-nique alternatif sont ainsi organisés pour « soutenir l'aspiration du personnel à l'autogestion », déclare encore la SLAC. Il s'agit également de permettre aux salarié·es qui ne peuvent se mettre en grève de participer à l'action sans affronter la répression patronale. C'est aussi une façon, ajoutent les responsables de la coalition,

d'organiser sur le campus un dialogue permanent entre étudiant·es et travailleur·euses.

La coalition revendique ainsi l'autogestion du restaurant universitaire comme une alternative au remplacement d'une firme par une autre : « Nous voulons un restaurant universitaire autogéré où le personnel et la communauté étudiante prendront les décisions et seront les interlocuteurs de la direction de l'Université. »

Toujours sur le campus d'Oberlin, la coopérative étudiante (OSCA) loge près de 200 étudiants dans quatre résidences et en nourrit près de 600 dans trois restaurants. Budget 2 millions de dollars ! À noter qu'il existe des coopératives homologues sur d'autres campus, notamment à Berkeley et Ann Arbor.

L'OSCA est entièrement géré par les étudiant·es qui sont à la fois usagers et « producteurs » (cuisine, entretien, administration, etc.). Chacun·e fournit au minimum une heure de travail par semaine.

L'OSCA gère également une épicerie communautaire où l'on trouve les produits d'une « coopérative sœur » du Nicaragua…

Certes le système s'en accommode, mais nul doute que ça change (un peu) la vie et (un peu) la donne.

septembre 2017

Pour en savoir plus

http://slacuw.com/

Source

https://autogestion.asso.fr/

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« États-Unis », tome 2, p. 21-75.

FRANCE

Les Castors

Aurélie Hazan

Le mouvement «Castor» d'autoconstruction et d'autogestion de logements a inspiré une quarantaine de projets en France, avec notamment la Cité des Castors érigée à Pessac au lendemain de la seconde guerre mondiale, mêlant maisons individuelles loties et vie collective intense.

Les Castors sont les héritiers des cottages sociaux de l'entre-deux-guerres et une réponse militante à la crise du logement qui suit la seconde guerre mondiale. Travailleurs de l'agglomération bordelaise influencés par les syndicats et partis de gauche dont les JOC, ils suivent Étienne Damoran, prêtre-ouvrier, qui leur propose de se prendre en main pour construire leurs logements.

Constitués en Comité ouvrier de logement (COL) en 1948, ils achètent un terrain grâce à un prêt obtenu en faisant reconnaître en mai 1949 par le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme Claudius Petit leur «apport travail»: les 150 hommes s'engagent à travailler 24 heures par mois ainsi que quinze jours par an afin de garantir l'emprunt (au total, cela représente plus de 1 500 heures de travail par Castor, soit plus d'un an de travail). Cette innovation sera ensuite inscrite dans la législation sociale HLM (circulaire du 12 septembre 1952).

Les travaux nécessiteront de défricher, de creuser et couler les fondations, de tracer les routes et de construire 150 pavillons individuels, à coût réduit et avec un confort supérieur (salle de bains, cuisine, chai), à une époque où l'insalubrité était la règle. De plus, les Castors construisent un château d'eau et un réseau d'assainissement (égouts, écoulement des eaux pluviales).

De nombreux problèmes d'organisation sont rencontrés au quotidien pour organiser et répartir le travail. Les Castors mettent en place des règles strictes pour que le nombre d'hommes reste égal à 150 et que le chantier avance malgré un turnover important (90 Castors remplacés un

ou plusieurs fois sur les 150) : cahier de garde, décompte des heures de travail, lettres de remontrance.

La vie collective du chantier se prolonge dans une vie commune riche d'entraide, de coopération et d'implication dans la vie de la cité. Des événements culturels et services autogérés sont mis en place : épicerie coopérative, troupe de théâtre, ciné-club, bibliothèque, gestion de l'eau.

De nombreux autres groupements de Castors se créent également au niveau national, fédérés par des instances telles que l'UNC ou la CFUC.

Après le milieu des années 1950 et les constructions de grands ensembles, les politiques publiques favorisent l'habitat collectif en location. Le mouvement Castor se tourne alors vers le logement individuel. Puis la loi Chalandon de 1971 supprime la circulaire permettant la reconnaissance de l'apport travail et le statut de locataire coopérateur.

Aujourd'hui, de telles expériences d'autoconstruction semblent plus difficiles, notamment à cause de la disparition de l'apport travail, du développement des normes de construction, ou de l'accès au foncier dans les grandes agglomérations. Le gouvernement socialiste a cependant réintroduit des dispositions favorables à l'habitat participatif (loi ALUR), dont l'effet sur le terrain reste à évaluer.

novembre 2014

Pour en savoir plus

Jean-Marie Bertineau, L'Utopie de Pessac, film, 2011.

Source

www.cites-castors.com
castorsrhonealpes.fr/index.php/les-castors/lhistoire

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Ville, urbanisme, habitat», tome 6, p. 249-286.

1986, le mouvement étudiant contre la réforme Devaquet, un contenu autogestionnaire balbutiant

Robi Morder

Il y a trente ans, à l'automne 1986, un projet de réforme de l'université, le «projet Devaquet» du nom du secrétaire d'État de l'époque à l'enseignement supérieur et à la recherche, provoquait une mobilisation sans précédent depuis les «années

1968». Nous ne revenons pas ici sur le contenu précis du projet de réforme ni sur l'évènement qui fait l'objet à l'occasion des commémorations d'initiatives diverses : ateliers archives et mémoires étudiantes, projection-débats, rencontres et cérémonie en l'honneur du jeune Malik Oussékine frappé à mort par les forces de police (voir les annonces et liens après l'article) mais sur deux aspects qui relèvent de nos préoccupations : la forme de la lutte, et la question des alternatives «en positif» à une réforme gouvernementale.

Le mouvement de 1986 est marqué par la volonté de la masse de jeunes mobilisés de conserver une indépendance, conduisant à la formation d'une coordination nationale de délégués élus dans chaque université. Cette forme d'«auto-organisation» n'est pas une nouveauté, elle fait partie du répertoire d'action collectif lycéen et étudiant depuis l'après 1968. Toutefois – ce qui tranche avec le passé (mais aussi avec certaines autres mobilisations ultérieures) c'est que l'ensemble des organisations, syndicales, politiques, reconnaissent la légitimité totale de la coordination.

Cela est dû – ce qui peut apparaître paradoxal – à ce qui est d'abord revendiqué comme «apolitisme» lié à la force du nombre. La force du nombre, elle se manifeste quand la quasi-totalité des universités et les deux tiers des lycées sont en grève, quand 1 500 manifestations sont comptabilisées par le gouvernement réunissant – chiffre officiel – 2 400 000 manifestants en moins d'un mois.

Derrière cet «apolitisme», en réalité une volonté farouche d'indépendance vis-à-vis des partis et syndicats qui, il convient de le rappeler, n'ont qu'un peu plus d'un millier de militants actifs (on ne parle pas ici des adhérents qui n'ont qu'une carte en poche) dans les universités à l'orée de la mobilisation. Cela n'empêche pas, loin de là, un rapport ambigu de défiance/confiance puisque dans les comités de grève comme à la coordination nationale la présence des militants est importante – la majorité des délégués de la coordination nationale est membre d'un syndicat ou d'un parti. La masse ne l'ignore pas, elle admet que ces militants (qui ont préparé le terrain plusieurs semaines durant) sont compétents, «savent y faire». Mais la condition de cet amalgame, c'est que les représentants respectent les mandats, rendent compte aux assemblées générales, aux comités de grève, ne mènent pas de contacts ou de négociations autres que celles décidées par les AG et la coordination. Cela n'exclut certes pas les problèmes, les tentations de passer outre, mais dans l'ensemble cela fonctionne d'autant plus que de manière systématique les courants syndicaux et politiques partisans de l'auto-organisation y veillent, et que

les autres – de gré ou de force – sont contraints d'accepter pour ne pas être mis à l'écart et c'est dans ces conditions que la question des rencontres avec les pouvoirs publics a été abordée.

Une revendication autolimitée.

L'objectif limité permettait un consensus pour construire un rapport de forces. Le mouvement de grève est bref: du 17 novembre au 3 décembre. Le mouvement est fort, on l'a vu. Le mouvement a gagné sur sa revendication : le retrait du projet ! Il ne s'agissait pas pour autant de « défendre l'université telle qu'elle est[1] ». Partout, les commissions d'analyse du projet sont passées du stade du commentaire critique à une réflexion plus approfondie, de propositions – comme ce fut le cas en 68. Ces commissions ont énormément travaillé au cours de la grève elle-même, se nourrissant en grande partie à la fois des éléments, analyses, chiffres que les organisations, les militants, les élus apportaient et de l'expérience vécue et idées portées par les étudiants mis en mouvement. La répression policière a politisé les étudiants confrontés à l'appareil d'État, et en quelques jours l'on passe de l'apolitisme revendiqué initial à des revendications antigouvernementales, de la simple opposition aux mesures sélectives à une remise en cause de l'université telle qu'elle est. Toutefois entre ce travail à la base et les assemblées générales ou la coordination nationale, un véritable hiatus existait : il en était peu fait état. Il est vrai que le préalable à toute réforme était le retrait du projet, et dans le mouvement lui-même, assez bref, moins de quatre semaines, la préoccupation essentielle de la coordination était d'organiser l'action immédiate. Cela n'a pas empêché que ces préoccupations de « faire des choix différents face à la loi Devaquet[2] » transparaissent en termes de principes généraux de ce que pourrait être une alternative dans les motions des coordinations des 2 et 6 décembre 1986. La dernière coordination du 11 décembre 1986 qui, le retrait ayant été obtenu, se dissolvait, mettait en place pour ce faire un processus d'« états généraux ».

> 3) La coordination nationale propose la réunion d'états généraux [...] préparés localement dans des formes à définir dans chaque université, grandes écoles et écoles ne relevant pas du ministère de

1. Sur les problèmes des politiques autogestionnaires dans les mouvements étudiants, voir Robi Morder et Jean-Luc Primon, « Pouvoirs étudiant et lycéen dans les années 1970 », *Autogestion hier, aujourd'hui, demain,* Paris, Syllepse, 2005 ; Jean-Philippe Legois, « L'autogestion universitaire en mai-juin 1968 : portée et limite, discours et pratiques » ; Robi Morder, « Autogestion et autogestionnaires dans les mouvements étudiants et lycéens », dans Franck Georgi (dir.), *Autogestion la dernière utopie,* Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.
2. Voir publication du PSU, 8 décembre 1986.

l'Éducation nationale. La base minimale de discussion pour les états généraux est constituée par les dix points votés à la dernière assemblée générale de la coordination nationale. Aucune concertation au nom de tout le mouvement étudiant n'est possible avant les états généraux. Les états généraux nationaux se réservent la possibilité de préparer des états généraux européens. Ce seront des états généraux de l'enseignement supérieur. Il est clair que pour nous tout n'est pas fini, et si ça recommence on ne repartira pas de zéro.

Portée et limites d'un mouvement autogéré

Entre la fin de la grève en décembre et les états généraux du 22 mars, ce ne sont plus des assemblées de centaines ou de milliers d'étudiants qui se réunissent. La grève est finie, les cours ont repris. Pour aller «de la défense de valeurs à celle d'un projet[1]», au total environ 15 000 personnes ont participé aux discussions et préparatifs. C'est peu si l'on compare à la grève générale, mais beaucoup si on compare avec les forces militantes initiales d'octobre 1986. Insuffisant en tout cas pour que le travail effectué dans les commissions puis en plénière – un programme de propositions alternatives – suscite une mobilisation pour sa réalisation, insuffisant pour peser dans le sens d'une restructuration du mouvement étudiant qui a conservé après 1986 ses mêmes contours, recrutement important en plus, avec des organisations en concurrence tentant de jouer chacune sa carte et de tirer séparément des bénéfices. Toutefois les trajectoires de nombre d'individus marqués par ce mouvement indiquent que quelque chose s'est passé, plus lentement qu'espéré, mais sûrement. Il y eut tout de suite des coordinations dans les mouvements touchant des travailleurs qualifiés (grève SNCF de décembre 1986, coordination instituteurs, coordination infirmières en 1989…). En 1995, dix ans après, puis dans les batailles ultérieures, dans la construction d'équipes syndicales l'on rencontre de manière importante cette cohorte qui a fait ses armes dans les universités en 1986, portant malgré tout de nouvelles manières d'agir, avec un répertoire d'action renouvelé et étendu.

novembre 2016

Source

Dossier «1986-2016, les trente ans du mouvement contre le projet de réforme Devaquet», Germe, www.germe-inform.fr/.

1. Texte publié dans *La Gazette de Nanterre,* mars 1987

Autogestion : l'Encyclopédie internationale
« École, éducation, culture », tome 6, p. 13-60.

Les Volcans : une librairie reprise en coopérative par ses salariés

Sophie Chapelle

Ils n'étaient pas des experts en gestion, et pourtant ils l'ont fait. Après avoir été mal dirigée par un grand groupe, puis par un fonds d'investissement, la librairie Les Volcans, à Clermont-Ferrand, a été reprise en Scop par douze de ses salariés. Quatre ans après cette opération, qui a bénéficié d'un fort soutien local, *Bastamag* est allé à la rencontre de ces libraires, papetiers et disquaires. Avec quarante-quatre salariés aujourd'hui, une quatrième année bénéficiaire, le succès de la librairie ne se dément pas. Voici l'histoire, à contre-courant des tendances actuelles, de ces professionnels qui ont réussi à reprendre la main sur leur outil de travail, et leur passion.

À Clermont-Ferrand, on dit de la librairie des Volcans qu'elle est « une institution ». Ses linéaires de vitrines longent, sur plusieurs dizaines de mètres, un grand boulevard du centre-ville. Depuis sa reprise en coopérative par les anciens salariés, il y a quatre ans, le succès de cette belle et grande librairie – 1 683 m2 de surface commerciale ! – ne tarit pas. « Nous sommes aujourd'hui quarante-quatre salariés et les choses fonctionnent bien d'un point de vue économique », confirme la gérante Martine Lebeau. « C'est la quatrième année que nous sommes bénéficiaires, et qu'il y a des dividendes pour les associés ! » Et notamment pour les salariés, dans cette société coopérative et participative.

Rien n'était pourtant joué d'avance. Martine Lebeau fait partie des douze salariés qui, en 2014, ont injecté la totalité de leurs indemnités de licenciement et 50 % de leurs droits au chômage pour contribuer à l'offre de reprise de la librairie. « On a mis tout ce qu'on pouvait dans ce projet de Scop. Neuf salariés avaient entre quinze et trente ans d'ancienneté dans la librairie. On se sentait déjà un peu propriétaires je pense… Nous étions convaincus de bien travailler, et nous avons eu la chance de bénéficier d'énormément de soutiens. Et le résultat a été au rendez-vous. »

Pour comprendre les ressorts de cette lutte, il faut revenir en 1974. Un couple de libraires indépendants crée alors la librairie Les Volcans d'Auvergne. Après leur départ à la retraite en 1989, la librairie est vendue à plusieurs reprises. La situation se gâte lorsqu'elle tombe en 2005 dans l'escarcelle du groupe allemand de médias Bertelsmann (qui possède notamment la radio RTL). «Ils ont voulu nous faire travailler comme à France loisirs dont ils sont aussi propriétaires, en appliquant le principe du livre toujours placé au même endroit, la fidélisation par l'abonnement, se remémore Martine Lebeau. Dans une librairie indépendante, on fidélise d'une autre façon : par le conseil, les contacts, les relations nouées avec le client.»

Le groupe Bertelsmann enchaîne les erreurs et plombe peu à peu le résultat de l'entreprise. La librairie est finalement revendue en 2010 au groupe Najafi, un fonds de pension américain, avant d'être mise en liquidation judiciaire en décembre 2013. Cinquante-sept librairies sont concernées et disposent d'à peine deux mois pour trouver un repreneur – la date butoir est fixée au 10 février 2014 – sous peine d'être fermées définitivement.

Passer le cap de la reprise en Scop

Quand pointe le mois de janvier 2014, il n'y a toujours pas d'offre de reprise à Clermont-Ferrand. Les trente-trois salariés menacés par la fermeture décident d'organiser une réunion d'information avec l'Union régionale des Scop (UR-Scop) en vue d'identifier d'éventuelles solutions. Aucun d'entre eux n'est familier avec le champ de l'économie sociale et solidaire. Arnoult Boissaut, de l'UR-Scop, se souvient parfaitement de cette réunion. «On partait d'une page blanche. Ils espéraient encore qu'un chevalier blanc, sous la forme d'une maison d'édition, puisse reprendre le site.» À l'issue des trois heures de réunion sur le fonctionnement coopératif, Arnoult Boissau demande aux salariés qui parmi eux est intéressé pour poursuivre la réflexion. Seuls seize d'entre eux se manifestent.

L'après-midi même, certains sont chargés de rencontrer les banques, d'autres se rendent à la Chambre de commerce et d'industrie. «Là, ils ont été tellement bien accueillis qu'on a perdu trois salariés le jour même, ironise Martine Lebeau. La librairie était trop grande, trop chère, trop tout… Selon la CCI, il n'y avait aucun point positif, c'était inenvisageable de reprendre ce "paquebot"».

En dépit des obstacles, les salariés montent un dossier en trois semaines avec le soutien de l'UR-Scop. Le directeur général de la librairie, appelé à la rescousse pour la restructuration, appuie auprès d'un juge à Paris

une demande de prolongation. Deux mois et demi de sursis sont accordés aux salariés pour étayer leur dossier.

« Il a fallu expliquer notre métier, et nous avons réussi »

À ce stade, ils ne sont plus que douze salariés, et évaluent la reprise de l'activité à 1,5 million d'euros. En injectant leurs indemnités de licenciements et droits au chômage, ils amènent 300 000 euros. Des soutiens affluent de toutes parts. Des clients viennent spontanément donner de l'argent, et l'association des amis de la Librairie des volcans est créée. Plus de 45 000 euros sont collectés via une campagne de financement participatif. Le conseil régional vote une subvention de 72 000 euros au titre de la création d'emplois, et l'agglomération participe à hauteur de 100 000 euros. « On a trouvé dix financeurs différents, avec un risque maximum de 200 000 euros chacun », détaille Martine Lebeau. Deux banques acceptent de suivre le projet de reprise.

Le 1,5 million d'euros sont réunis dans les temps. La somme ne va pas servir à racheter les murs, pour que la Scop soit propriétaire des lieux, mais à constituer un important stock de livres. Car les salariés en sont convaincus : ce qui a fait couler la librairie, ce sont les restrictions sur les budgets d'achats. « Même si les salariés sont compétents, ce que veut le client c'est du choix, sans quoi nous ne faisons pas le poids face aux géants du net, observe Martine Lebeau. S'il y a un fond important, un client est plus indulgent. On a voulu être une vraie librairie avec du fond, mais ça n'a pas été simple de convaincre le tribunal sur cet aspect. Il a fallu expliquer notre métier, et nous avons réussi. » Le 5 juin 2014, le dossier est accepté par le tribunal de commerce de Paris. Les Volcans est la seule librairie reprise en coopérative sur les 57 librairies « Chapitre » mises en liquidation judiciaire[1].

Une libraire à la tête de l'entreprise

Les clefs de la librairie en main, place aux travaux de rafraîchissement, à l'inventaire des stocks, aux premières commandes pour garnir de nouveau les rayons. « Mais il fallait un dirigeant, explique Martine Lebeau, et personne ne voulait le faire. On était des libraires, des disquaires, des papetiers, mais on n'y connaissait rien en gestion. » Poussée par ses collègues, Martine Lebeau, libraire depuis trente-cinq ans aux Volcans, accepte finalement la gérance. « C'était faire en quelque sorte le deuil de mon métier, mais je savais que si je n'y allais pas, le

1. Vingt-trois d'entre elles ferment définitivement leurs portes, les trente-trois autres sont cédées.

projet ne se ferait pas.» Depuis quatre ans, elle travaille douze heures par jour, sept jours sur sept, mais ne manque pas d'enthousiasme ni de détermination. «Je gère avec le bon sens paysan, en essayant d'être la plus rigoureuse possible.»

Son premier travail comme gérante a consisté à proposer aux anciens salariés de la librairie de revenir. Une seule accepte. Les douze associés se lancent alors dans le recrutement de dix-neuf personnes et reçoivent… 600 CV de toute la France! «On a aussi fait des séances avec un coach pour repartir sur de bonnes bases entre nous, tient à préciser Martine Lebeau. L'ancien directeur général avait pour principe de diviser pour mieux régner, et cela avait laissé des traces. Depuis, on n'est pas tous devenus des amis, mais ça fonctionne bien.» «Les Volcans, c'est une aventure humaine mais ce n'est pas un long fleuve tranquille, insiste Arnoult Boissau. Se dire les choses, se respecter, se remettre en question, est extrêmement important.»

Des reconversions réussies

Avec une réouverture prévue le 18 août 2014, intervient très vite la nécessité de trouver un ou une comptable. Chacun est invité à s'interroger sur ce qu'il veut faire dans l'entreprise. Trois anciennes caissières font chacune une proposition. La première souhaite créer un vrai accueil dans le magasin, ce qui est accepté par l'ensemble des associés. La deuxième propose de devenir responsable du rayon jeunesse. «Elle n'avait pas de formation particulière mais en avait vraiment l'envie, alors on lui a juste demandé de faire une formation de gestion des stocks et elle s'est lancée. C'est le plus gros rayon de l'entreprise, celui qui travaille le plus, et c'est aujourd'hui le mieux géré!», relève Martine Lebeau. Après dix-sept ans de caisse aux Volcans, et alors âgée de 51 ans, Carole Gluszak propose, elle, de devenir la comptable de la Scop. «Personne ne voulait ma place et tout le monde m'a fait confiance alors que c'était un peu risqué», confie-t-elle aujourd'hui. Les associés acceptent sa proposition, mais à condition qu'elle se forme. «Une experte comptable est venue m'enseigner les bases [70 heures de formation]. J'ai fait la saisie, et tout s'est peu à peu mis en place. On a réinventé sans connaître, ne serait-ce que les feuilles de caisse. Au début je m'endormais avec des factures plein la tête… Mais si c'était à refaire, je le referai!»

«Il n'y a surtout pas d'objectif chiffré»

Voilà maintenant plus de quatre ans que la librairie Les volcans, version coopérative, a rouvert ses portes. Dans les rayons, chaque responsable

est autonome sur ses commandes et sur la manière de gérer sa vitrine. «Il n'y a surtout pas d'objectif chiffré, insiste Martine Lebeau. On ne raisonne pas rayon par rayon, mais de manière globale ce qui favorise l'entraide entre les salariés.» S'il n'y a pas de prime à la vente, une prime d'intéressement a été mise en place: elle est partagée équitablement entre les salariés. 33% des bénéfices retournent aussi, chaque année, à ces derniers. Concernant les salaires, le plus élevé se monte à 2,5 fois le Smic.

Sur les quarante-quatre salariés, vingt et un sont aujourd'hui sociétaires et bénéficient d'un retour sur leur investissement. Les associés se réunissent une fois par mois, et ont voté deux fois en quatre ans. «Le reste du temps, chacun s'exprime, et c'est moi qui prends la décision me paraissant être la meilleure pour l'entreprise», précise Martine Lebeau. Une résolution a récemment été votée pour que les nouveaux associés fassent un effort financier lors de leur entrée au sociétariat. «Le montant minimum, pour une part, est de 25 euros… Mais alors où est le partage du risque? Ceux qui ont cette somme apportent donc systématiquement 7500 euros. On pense à l'avenir de la Scop: dans les cinq ans qui arrivent, une partie des associés vont être à la retraite et peuvent repartir avec leur capital.»

«On a noué des relations avec tout le milieu culturel et associatif en Auvergne»

Loin de rester sur ses acquis, la Scop a racheté en début d'année la librairie Horizons, en vente depuis trois ans, située à Riom, à quinze kilomètres de Clermont-Ferrand. Trois personnes travaillent désormais dans cet établissement secondaire, dont une ancienne salariée entrée au sociétariat en 2017. Celle-ci a accepté d'être mutée à Riom pour faire le lien, et tout est partagé entre les deux magasins, y compris les bénéfices. Si aucun autre projet d'achat n'est prévu, les événements se multiplient avec 400 animations annuelles. Un «patio», installé au cœur des Volcans, accueille aussi bien des auteurs que des comédiens ou musiciens. «On a noué des relations avec tout le milieu culturel et associatif en Auvergne. Lorsque l'on fait venir des chanteurs lyriques, c'est une façon de démocratiser l'opéra. On veut jouer la carte du partage, donner ce qu'on a reçu.»

Alors que de plus en plus de petites communes perdent leurs librairies, des mobilisations émergent en France pour tenter de les sauver. La librairie des Volcans est régulièrement sollicitée pour témoigner de son expérience. La clé de cette reprise réussie? «Un «alignement des planètes», une conjonction d'éléments qui ont fait que le projet a pu voir le jour», commente Arnoult Boissau. Outre la motivation des salariés, il souligne

la forte mobilisation locale, les soutiens des services de l'État et des collectivités, ainsi que l'accompagnement dont les salariés continuent de bénéficier. Sans compter la fidélité des clients. «Imaginez, dit Martine Lebeau, j'en suis à la troisième génération : j'ai connu certains clients quand ils avaient 20 ans, et ils viennent aujourd'hui avec leurs petits enfants !» Aux Volcans, la transmission semble assurée.

octobre 2018

Pour en savoir plus

Voir Tournez la page, documentaire qui relate l'aventure de la scop Les volcans.

Source

Bastamag, www.bastamag.net/A-Clermont-Ferrand-le-succes-d-une-grande-librairie-reprise-en-cooperative-par.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Alternative et reprise d'entreprises», tome 2, p. 189.

Le Fruit mordoré : planche de salut et laboratoire social

Patrick Silberstein

Il est minuit dans le siècle. Cherchant à échapper à la nasse qui se referme, les réfugiés affluent à Marseille, alors en zone «nono» où la botte nazie a, momentanément, délégué à son vassal maréchaliste le soin de faire régner son ordre. David Rousset synthétise la situation européenne du temps par une formule choc : «Auschwitz et Marseille sont alors les seules portes ouvertes de l'Europe[1].»

Pourtant, de la fin 1940 à 1942, une ruelle du Vieux port, la rue des Treize escaliers, va être le théâtre d'une extraordinaire aventure résistante. Le 11 novembre 1940, selon la notice que lui consacre Rodolphe Prager dans le *Maitron*, Sylvain Itkine[2], comédien et membre du Parti

1. David Rousset, préface à Daniel Bénédite, *La Filière marseillaise : Un chemin vers la liberté sous l'Occupation,* Marseille, Clancier Guénaud, 1984.

2. Aux côtés de nombreux intellectuels, dont les surréalistes, Sylvain Itkine est le 10 février 1934 l'un des signataires de l'Appel à la lutte qui demandait l'unité des organisations ouvrières et la grève générale pour faire face aux émeutes fascistes du 6 février. Il joue en 1936 dans *Le Crime de Monsieur Lange,* le film de Jean Renoir sur un scénario de Jacques Prévert, qui met en scène une coopérative ouvrière. Il

ouvrier internationaliste (POI), crée avec quelques amis la coopérative Le Fruit mordoré qui va fabriquer des « Croque-Fruits ». C'est Marcel Bleibtreu, lui aussi membre du POI, qui a suggéré cette idée au groupe afin de « pourvoir aux besoins des réfugiés dépourvus de moyens d'existence[1] ».

Parmi les fondateurs de la coopérative, on trouve, outre Sylvain Itkine (qui apporte une mise de fonds de « 9 000 francs empruntés à un parent[2] »), Jean Rougeul (comédien, « promu en tant que "non-juif" responsable légal[3] »), Lucien Itkine (chimiste et « inventeur » du Croque-Fruits), Guy d'Hauterive (chargé de la direction technique), Élio Gabaï, Georgette Gabaï et René Bleibtreu (tous trois membres du POI).

La coopérative est alors, selon les mots d'Adrien Bosc, « une planche de salut et un merveilleux laboratoire social[4] ».

Après avoir loué un local et acheté quelques machines, les coopérateurs fabriquent, « dans une atmosphère très autogestionnaire[5] », une confiserie très nutritive faite de dattes, de noisettes, d'amandes et de pistaches. Au départ, les salarié·es acceptent de travailler sans être payé·es, car, comme le précise Robert Mencherini, « en dépit de son fonctionnement chaleureux – et parfois agité par de grandes discussions de principes d'organisation du travail –, la coopérative [...] répond principalement aux nécessités élémentaires de la "survie matérielle"[6] ».

Selon Rodolf Pager, « l'emploi d'un maximum de personnes fut l'un des buts essentiels » de la coopérative où on travaillait « cinq heures en deux équipes[7] » pour un salaire égal pour tous, de l'ordre de 70 à 80 francs par jour, soit « le double d'un ouvrier marseillais », à l'exception des trois directeurs[8]. La rémunération des « salarié·es », raconte Alain Paire[9], s'inspire du système de rémunération des pigistes de presse. Il fallait environ trois heures de travail pour fabriquer 3 500 bouchées.

participe pendant le Front populaire aux groupes Octobre et Mars et projette de fonder une coopérative ouvrière théâtrale.

1. Rodolphe Prager, « Itkine, Sylvain », *Le Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier/mouvement social,* L'Atelier, http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article87679.
2. *Idem.*
3. *Idem.*
4. Adrien Bosc, *Feuilleton, n° 2*, Édition du sous-sol, hiver 2012.
5. Robert Mencherini, *Midi rouge, ombres et lumières,* t. 3, *Résistance et Occupation (1940-1944),* Paris, Syllepse, 2011.
6. *Idem.*
7. Rodolphe Prager, *op cit.*
8. Alain Paire, « Entre villa Air-Bel et rue des Treize escaliers, Sylvain Itkine et les Croque-Fruits », dans Danièle Giraudy (dir.), *Le Jeu de Marseille : autour d'André Breton et des surréalistes à Marseille,* Alors hors du temps, 2003.
9. *Idem.*

Du temps libre était largement aménagé pour que les «producteurs» puissent vaquer à leurs occupations habituelles.

En ces temps de pénurie et de restrictions, écrit Rodolphe Prager, «les bouchées Croque-Fruits [qui ne sont pas soumises aux tickets de rationnement] se vendirent comme des petits pains et l'entreprise remporta un succès foudroyant qui lui permit d'employer jusqu'à 150 ou 200 personnes dont bon nombre d'illégaux ou de semi-clandestins à divers titres[1].» Adrien Bosc parle d'un chiffre d'affaires d'un million de francs en 1941.

Alain Paire dresse une sorte d'inventaire à la Prévert des «producteurs» de Croque-Fruits:

> Des hommes et des femmes de dix-huit à trente ans, des intellectuels pour la plupart parisiens, des artistes, des comédiens, des avocats, des médecins, des membres de la communauté juive que les lois de Vichy empêchaient de travailler, des anciens brigadistes de la guerre d'Espagne, des familiers des Auberges de jeunesse, des militants de la 4e Internationale, un noyau de résistants de grande vigueur[2].

Dans son *Journal d'un métèque,* Jean Malaquais porte sur l'aventure un jugement qu'on peut qualifier d'ambivalent. En effet, s'il qualifie la «combine» d'«affaire mirobolante» pour ne pas dire «géniale», tenant à la fois «de la coopérative, de l'association égalitaire et fraternelle», il y voit néanmoins poindre «déjà l'exploitation en bonne et due forme[3]».

Faisant état de tensions qui traversent la coopérative, Alain Paire nous en fournit une grille d'explications:

> Certains Croque-Fruits exigent un droit de regard sur la gestion de la coopérative, n'oublient pas de faire des assemblées générales le vendredi soir, élisent des représentants et font grève lorsqu'il s'agit de travailler une heure de plus[4].

Licencié, Jean Malaquais écrira: «Et bientôt, bientôt, chers amis, foin de rouspétance ou c'est par ici la porte[5].»

1. Rodolphe Prager, art. cité.
2. Alain Paire, *op. cit*. Parmi les Croque-Fruits, on relèvera les noms de Vlady (le fils de Victor Serge), Jean Malaquais, Benjamin Peret, Jacques Hérold, Oscar Dominguez, Josep Rebull, Francis Lemarque, Jean Effel (qui réalise une série de publicités, dont l'une proclame: «Je pense donc je suis – Descartes. Je mange donc Croque-Fruits – sans carte)», Sylvia Bataille, Pierre Brasseur, Pierre Prévert, André Essel, etc.
3. Jean Malaquais, *Journal de guerre, suivi de Journal d'un métèque, 1939-1942,* Phébus, 1997. Il évoque également la coopérative dans *Planète sans visa,* Phébus, 1999.
4. Alain Paire, *op. cit*.
5. Jean Malaquais, *op. cit*.

Dès le début 1942, la police vichyste s'intéresse à cette coopérative très particulière qu'elle soupçonne d'embaucher des Juifs[1] et d'être une «entreprise communiste», d'autant que les commerciaux profitent des autorisations de voyage dont ils disposent pour diverses activités clandestines. Contrôles économiques, contrôles d'identité, perquisitions et arrestations se succèdent avant que l'entrée des troupes allemandes dans Marseille, en novembre 1942, ne scelle la fin de la «belle équipe». La coopérative est mise sous séquestre et les derniers «phalanstériens», comme les appelle José Corti[2], se dispersent et changent de résistance[3].

Robert Mencherini évoque d'autres expériences similaires mises en œuvre par divers réseaux :

> Le [Comité américain de secours, dirigé par Varian Fry] prend aussi directement des initiatives de *"resettlement"* [réinstallation], qui procurent à ses protégés un revenu mais aussi une nouvelle insertion sociale. Sous l'influence, en particulier, d'Espagnols anarcho-syndicalistes, il tente de mettre en place de petites entreprises communautaires combinant travail agricole et artisanal. Certaines se concluent par des échecs comme la remise en exploitation de vieilles fermes au Revest-des-Brousses ou au Rocher-d'Ongle, dans les Basses-Alpes, près de Manosque. D'autres ont un succès mitigé comme le chantier forestier ouvert par un ex-député socialiste d'Alicante, Émile Cabrera à La Garde-Freinet, dans le Var ou l'atelier de fabrication d'aiguilles à tricoter, monté par un militant de la CNT, Baruta Vila. En revanche, la fabrication de chaussures à partir de raphia tressé permet de faire vivre une dizaine de petites communautés disséminées le long de la côte. L'essentiel est, ici, avant tout, de subsister intellectuellement et physiquement et non de s'affronter directement aux occupants ou au régime de Vichy. Mais, les caractéristiques même des individus qui composent ces groupes en font, presque par nature, des foyers critiques de l'ordre nouveau. D'autres groupes, qui commencent par aider les réfugiés, se trouvent entraînés à contester ce dernier[4].

Ces formes de résistance qui, au plus noir de la nuit, conjuguent «survie et idéalisme[5]» feront l'objet d'autres articles.

octobre 2017

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Août 1944 : du contrôle à l'autogestion», tome 2, p. 240.

1. Une des astuces de la comptabilité consiste à ne pas faire apparaître les illégaux.
2. José Corti, *Souvenirs désordonnés,* José Corti, 1983.
3. Sylvain Itkine sera assassiné par la Gestapo et Lucien ne reviendra pas de Birkenau.
4. Robert Mencherini, *op. cit*.
5. Adrien Bosc, *op. cit*.

Des usines remises en marche sans leurs patrons

Jean-Louis Strauss

Au cours de l'été 1944, la libération progressive du territoire provoque une grande effervescence politique et sociale. Pendant les quatre années précédentes, la France a subi des dommages en tous genres. Son économie est exsangue, le ravitaillement est au centre des préoccupations de la population laborieuse. De tous côtés s'élèvent des voix pour réclamer le châtiment des traîtres et des trafiquants du marché noir. Il s'agit en fait d'un préalable à une mobilisation durable des énergies afin de parachever la victoire sur l'occupant nazi et d'amorcer la reconstruction. Des industriels vont tout particulièrement être inquiétés pour avoir joué la carte allemande pendant la guerre. «S'ils n'ont pas tous préparé ou souhaité la défaite, du moins ont-ils voulu profiter de celle-ci pour prendre leur revanche sur la République et sur les travailleurs ; ils se sont installés dans la Collaboration, ont servi l'ennemi et donc trahi les intérêts du pays», constate le socialiste et futur ministre de l'intérieur Jules Moch. Le général de Gaulle lui-même, qui a fait sur son nom l'unité de la Résistance, déplore le peu d'empressement mis par le patronat et la haute fonction publique à rallier sa bannière. Les classes populaires sont portées, une fois la paix revenue, à revendiquer une «participation accrue aux responsabilités[1]».

Une épuration de façade

Le Conseil national de la Résistance avait décidé le 15 mars 1944, à l'unanimité de ses membres, qu'il faudrait établir dès la Libération «une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie». Or, le gouvernement provisoire d'union nationale présidé par de Gaulle, soucieux avant tout de «rétablir la légalité républicaine», donne l'impression de vouloir temporiser.

Le «chef de la France libre» refuse de pousser trop loin l'épuration économique et administrative, sous prétexte de l'absence de projets précis en matière de nationalisations et d'équipes de rechange qualifiées. À ceux qui s'insurgent contre ses «dérobades», il réplique que ce serait «agir fascistement» que de transformer la structure économique

1. Sources : La presse de l'époque, Mémoires de commissaires de la République.

de la France tant que la légitimité du nouveau pouvoir n'aura pas été consacrée par le verdict des urnes. En réalité, la présence de troupes anglo-saxonnes en France n'est pas étrangère à une telle attitude. Les Américains en particulier, qui sont nos principaux fournisseurs d'armes, de biens d'équipement et de vivres, ne sont pas disposés à accepter une remise en cause brutale du système capitaliste dans un pays allié qu'ils ont grandement contribué à débarrasser du joug nazi.

Devant l'impatience populaire qui va grandissante, de Gaulle réaffirme pourtant sa volonté de «réprimer la lâcheté des puissants». Cela ne va guère se traduire dans un premier temps que par des mesures au coup par coup. Quelques figures symboliques des «trusts» servent de boucs émissaires. C'est ainsi que vont être internés Louis Renault (mort en prison le 24 octobre 1944), l'industriel et ancien secrétaire d'État de Vichy François Lehideux, le banquier Worms, le ministre de l'agriculture et du ravitaillement de Vichy Jacques Le Roy Ladurie… Les dirigeants des Houillères du Nord-Pas de Calais sont suspendus. Il est procédé également à quelques mises sous séquestre concernant la presse écrite (*Le Temps, Paris-Soir, Le Matin*…), les radios privées, le cinéma, les usines de construction aéronautique, la Compagnie du gaz de Paris, les sociétés Renault, Gnôme et Rhône, Francolor. L'État prend dans le même temps le contrôle de la Marine marchande et des transports aériens… autant de décisions motivées certes par un souci de justice et de moralité, mais aussi par une recherche d'efficacité.

Il n'empêche qu'à côté de ces cas d'espèce, on ne compte plus les autres «magnats» de l'économie, tout aussi compromis avec l'occupant, qui parviendront à passer à travers les mailles du filet. Le syndicaliste socialiste Albert Gasier (CGT) peut s'étonner le 5 octobre 1944 dans *Le Populaire,* organe quotidien de la SFIO, de voir les grands possédants, un moment désorganisés, se réinstaller «la pipe à la bouche, au coin du feu, en se frottant les mains». La presse progressiste donne bientôt l'impression de prêcher dans le désert quand elle s'acharne à réclamer la mise à l'écart de l'industriel lainier Jean Prouvost, des exploitants de Radio-Andorre, des dirigeants du groupe financier Paribas, de la société Hotchkiss ou encore de ceux des deux sociétés assurant l'exploitation du métro parisien.

La province donne l'exemple

Le CNR avait aussi prévu la confiscation des biens des collaborateurs et le retour dans le patrimoine national des participations allemandes acquises depuis l'armistice de 1940 dans les entreprises françaises. Une ordonnance prise à Alger le 27 juin 1944 stipulait en outre que des

sanctions seraient prises contre toute personne ayant favorisé l'ennemi, contrarié l'effort de guerre, attenté aux libertés publiques ou tiré bénéfice des règlements du régime de Vichy. Mettant en œuvre ces décisions, le personnel d'un grand nombre d'entreprises vote la défiance à leurs patrons, à moins que ceux-ci ne soient déjà poursuivis en justice ou qu'ils aient préféré s'évanouir temporairement dans la nature.

Or, le ravitaillement des troupes et de la population civile exige la remise en marche rapide des entreprises. En règle générale, les préfets et les commissaires régionaux de la République se contentent d'asseoir l'autorité du pouvoir central et de satisfaire au mieux aux besoins de leurs administrés. Ils se gardent bien de modifier quoi que ce soit dans l'organisation et le fonctionnement des usines. Dans le sillon rhodanien et les régions méridionales, livrées à elles-mêmes après le départ des Allemands, l'atmosphère est toutefois sensiblement différente. La période insurrectionnelle a en effet été mise à profit par des Comités départementaux de la libération (CDL)[1], voire par des commissaires de la République pour susciter ou cautionner des formules de «gestion ouvrière» qui ne vont pas tarder à déchaîner les passions[2].

L'impulsion initiale semble être venue de l'Allier où le CDL, présidé par le socialiste René Ribière, a pris en main l'administration des zones libérées en attendant l'installation des autorités régulières. Entre la libération de Montluçon, le 26 août 1944, et l'entrée en fonction du préfet, le 6 septembre, il dispose de pouvoirs illimités. Un arrêté en date du

1. Libération Nord : principal mouvement de résistance de la zone occupée. Fondé en novembre 1940 par des socialistes et des syndicalistes de la CGT (tendance «confédérée») et de la CFTC. Front national : organisation d'implantation nationale fondée à la fin de 1941 sous l'égide du PCF. S'efforce de regrouper des résistants d'obédiences politiques les plus diverses. Libération : organisation de Résistance surtout implantée en zone Sud et présidée par Emmanuel d'Astier de la Vigerie. Regroupe surtout des socialistes et des cégétistes.

2. De la Résistance à la gestion. Rien n'eût été possible sans l'action déterminée d'une poignée de résistants téméraires qui avaient su s'imposer dans la lutte clandestine avant d'accéder à des responsabilités pour lesquelles ils n'étaient pourtant pas spécialement préparés. Dans l'Allier, œuvrent deux chefs nationaux de la Résistance, membres du CNR : le socialiste Henri Ribière, président de Libération-Nord, et le communiste Pierre Villon, président du Front national. Farge et Bounin sont des membres éminents du Front national qui ont choisi de travailler en étroite coordination avec le Parti communiste et la CGT. Bertaux a milité au sein de l'organisation «Libérer et Fédérer» où se mêlent des influences trotskistes et proudhoniennes, et se situe personnellement davantage dans l'orbite socialiste. Aubrac siège à l'Assemblée consultative au titre de Libération. D'une manière générale, l'influence communiste est prépondérante à Marseille, malgré la présence du socialiste Gaston Defferre à la tête de la délégation municipale, et dans le Languedoc. Les socialistes tirent davantage leur épingle du jeu dans le Midi toulousain. Dans l'Allier les deux partis de gauche ont un nombre identique de représentants au CDL. Enfin, la situation est plus complexe à Lyon où le radical Justin Godart a été placé à la tête de la municipalité en attendant le retour de captivité d'Herriot.

27 août inaugure l'expérience des «comités de gestion» et de contrôle dans les entreprises du département employant plus de 100 salariés.

À Lyon, le commissaire de la République Yves Farge déploie une activité débordante. Dès le 4 septembre, lendemain de la libération de la ville, il fait exécuter un mandat d'arrêt contre le constructeur de camions Marius Berliet, que ses quatre fils rejoindront bientôt en prison. L'entreprise, ainsi privée de ses dirigeants, peut être placée sous le régime de l'«administration-séquestre». Farge reconnaîtra ultérieurement qu'il a profité du contexte révolutionnaire du moment pour tenter la première expérience de démocratie ouvrière au sein d'une grande entreprise industrielle. Les CDL de la région, réunis successivement à Vizille et à Valence en septembre 1944, souhaitent qu'elle fasse boule de neige. Des comités de gestion du même type vont être mis en place aux tuileries de Saint-Vallier, dans la Drôme, et aux fabriques de chaux et ciment Lafarge du Teil, dans l'Ardèche.

La région toulousaine est également en proie à une certaine agitation qui ne va pas tarder à alimenter la légende d'une «République rouge» du Sud-Ouest. Le 29 août 1944, le CDL de Haute-Garonne sollicite le retour à la collectivité des sociétés de tramways, gaz, électricité et eau. Le commissaire de la République Pierre Bertaux, acquis à ce principe, donne le feu vert à la grande aventure des régies municipales de Toulouse, et le préfet délègue alors ses pouvoirs de réquisition au nouveau maire, le socialiste Raymond Badiou. Le maire de Saint-Raphaël (Var) suivra bientôt cet exemple en prononçant, le 3 octobre 1944, la déchéance de la société concessionnaire «L'Énergie industrielle» qui alimentait la ville en eau, gaz, électricité.

À Marseille l'administration échappe au contrôle du pouvoir central, à tel point que de Gaulle déclare, à l'issue de sa visite éclair du 15 septembre 1944, que les communistes y ont établi «une sorte de dictature anonyme». Il s'inquiète notamment du fait que le commissaire de la République Raymond Aubrac ait confié l'animation de la commission permanente d'épuration à l'ancien «Franc-Tireur-Partisan» Delaugerre qui en a profité pour élaborer un plan de nationalisation des entreprises de transport maritime et de construction navale. Les mesures de réquisition prises entre le 10 septembre et le 8 octobre 1944 concernent quinze grandes entreprises d'un intérêt vital, regroupant au total plus de 13 000 salariés. Dans la foulée, des délégués CGT de la métallurgie des Bouches-du-Rhône se rendent dans le département du Nord afin d'y promouvoir des mesures analogues, mais le commissaire de la République François Closon, beaucoup plus légaliste que ses collègues du Midi, brise net la manœuvre.

D'autres mesures, de portée plus limitée, sont encore signalées en divers points du Midi et du Languedoc. Les usines de construction aéronautique (Bréguet, Latécoère, SNCASE, Hispano-Suiza) sont réquisitionnées et dotées de comités mixtes à la production, appuyés par le communiste Fernand Grenier, commissaire d'État à l'air. Des comités consultatifs de gestion sont nommés dans les mines de Carmaux et d'Albi. Un comité paritaire de gestion voit le jour à la fin du mois de septembre 1944 dans les usines Fouga de Béziers. La situation se répète les 28 et 29 septembre à Alès, à la Société d'armement et de récupération Neptune et aux forges de Tamaris. Mais la décision la plus spectaculaire consiste en la nationalisation sans parrainage légal des sept mines du bassin d'Alès, saluée par le CDL du Gard – à dominante communiste comme «le premier acte de la Révolution économique».

Vers la démocratie économique ?

Toutes ces mesures de réquisition prises ici et là, «au premier soleil de la liberté», selon l'expression du *Populaire* du 3 octobre 1944, présentent au moins deux caractéristiques communes : elles sont limitées dans le temps et dans l'espace. Les arrêtés en question s'échelonnent de la fin août au début octobre 1944. Seule la moitié sud de la France est concernée. Il s'agit plus précisément de régions traditionnellement «turbulentes» où les partis de gauche avaient déjà avant-guerre une position dominante.

Par tout on est persuadé que la rupture avec certaines méthodes du passé est la clé du redressement national. La gauche est persuadée qu'on ne pourra gagner la bataille de la production si des patrons de «droit divin», taxés d'«incurie» ou de «duplicité», étaient maintenus à la tête des usines. Les nécessités de l'épuration suffiraient, s'il en était besoin, à

Justifier les mesures arrêtées. Ainsi, les héritiers du constructeur d'avions Gaston Fouga – décédé le 11 août 1944 – auront des comptes à rendre pour la politique de répression et de collaboration économique menée sans discontinuer dans leur société sous l'Occupation.

Dans la région Rhône-Alpes, Yves Farge annonce l'ouverture d'une information pour complot économique en faisant valoir qu'«une véritable coalition capitaliste a tiré d'énormes profits des malheurs de la France». Les livraisons de matériel à l'ennemi ont représenté jusqu'à 58,5 % du chiffre d'affaires de Berliet dont les dirigeants des usines de Monplaisir et de Vénissieux ont favorisé, de concert avec la Milice, la déportation du travail. À Marseille, des sanctions sont prises à l'encontre des patrons ayant eu une activité «antinationale ou antisociale», à l'instar de ceux de la principale entreprise de distribution d'électricité

qui finançait le Parti populaire français, organisation fasciste et collaborationniste dirigée par Jacques Doriot.

Mises sous séquestre et réquisitions sont par conséquent dictées par la nécessité publique chaque fois que des usines sont privées de leurs dirigeants, passibles des tribunaux. Elles correspondent également à un impératif économique en plaçant sous le contrôle de la collectivité des entreprises vitales pour le ravitaillement et la poursuite des opérations militaires. Il convient en effet de réactiver l'industrie d'armement, d'augmenter la production de camions et d'ambulances, de remédier à la pénurie de matières premières... Les bombardements ont fait des ravages : la production est arrêtée chez Berliet depuis le raid allié du 2 mai 1944, les usines de Commentry et Montluçon – à commencer par la société Dunlop – sont paralysées, des quais sont détruits à Marseille où on manque en outre d'engins de levage. Mais les milieux d'affaires sont aussi accusés d'avoir une grande part de responsabilité dans la désorganisation de l'économie, à cause d'une carence flagrante d'investissements productifs. On cite volontiers à ce propos le cas des Forges et Chantiers de la Méditerranée où des machines-outils quasi centenaires étaient toujours en service. Bref, les « trusts » sont dans le collimateur et les principales composantes de la Résistance préconisent de saisir l'occasion pour instaurer de nouveaux rapports sociaux. « J'avais cru d'abord à l'épuration, ensuite aux réformes de structure », écrira plus tard Raymond Aubrac.

La CGT au pouvoir (?)

Comment tout cela va-t-il se traduire en pratique ?

Les diverses expériences mises en œuvre sont différentes dans leur nature.

Le seul point commun semble être la référence constante à la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la Nation en temps de guerre. Elle donne aux commissaires de la République la faculté, pour assurer la pérennité des services publics, d'« employer toutes personnes et de réquisitionner tous biens et services ».

Il est à noter toutefois que le problème de l'indemnisation des patrons mis à l'écart est laissé à l'appréciation du législateur. En attendant l'adoption d'un statut définitif pour ces entreprises, les gérants sont invités à prévoir des réserves de trésorerie correspondant à l'indemnité de déréquisition.

Le premier cas de figure est constitué par les régies municipales. À Toulouse, l'usage des biens et l'administration des sociétés concessionnaires sont remis à la ville. Chacune des quatre nouvelles régies est

pourvue d'un directeur général responsable devant un conseil d'exploitation composé de trois membres du Comité local de libération, faisant office de conseillers municipaux. À ses côtés, un conseil de gestion, désigné dans un premier temps par le comité de libération de l'entreprise puis élu directement par le personnel, est habilité à discuter des conditions de travail, rendements, sanctions, primes. Les entreprises concernées conservent leur autonomie et le personnel n'est pas fonctionnarisé. Les bénéfices, désormais non versés aux actionnaires privés, doivent permettre de moderniser le matériel ; il est ainsi prévu de remplacer les tramways par des trolleybus et des autobus fonctionnant au gaz méthane. Il ne s'agit en fait que de substituer à un conseil d'administration d'actionnaires un conseil représentant le groupement humain pour lequel travaille l'entreprise. Le 3 octobre 1944 à Saint-Raphaël le conseil municipal prend des mesures transitoires analogues.

Dans l'Allier il s'agit de tout autre chose. Dans une quarantaine d'entreprises, les gérants sont agréés par le CDL auquel ils sont tenus de fournir un rapport de service hebdomadaire.

Ils sont responsables devant un conseil restreint composé d'un délégué du personnel de maîtrise désigné par l'Union des cadres industriels de la France combattante (UCIFC) et d'un délégué des ouvriers désigné par la CGT. Dans les entreprises occupant de vingt-cinq à cent salariés, un comité de contrôle identique doit être consulté obligatoirement par le patron pour tout ce qui concerne la marche de l'établissement. Le critère de choix des entreprises soumises à ce régime est donc davantage leur taille, donc leur importance économique, que l'attitude passée de leurs dirigeants.

Dans l'agglomération marseillaise, quinze entreprises occupant chacune entre 50 et 600 salariés sont réquisitionnées (acconage et manutention portuaire, métallurgie, applications de l'électricité, travaux publics et la menuiserie). Elles sont regroupées, sous l'égide de la CGT, en une «association des usines réquisitionnées de la région de Marseille», qui procure des conseils juridiques et financiers et veille à empêcher une déréquisition hâtive.

Les directeurs provisoires de ces établissements sont nommés par le commissaire de la République après avis favorable des syndicats et du comité local de libération. Ils sont choisis parmi «les ingénieurs qualifiés par leur compétence et leur comportement patriotique» qui restent révocables. Aux côtés du directeur est institué un comité consultatif de gestion, composé en majorité de représentants élus du personnel – ouvriers, agents de maîtrise, ingénieurs à parts égales – et pour le reste de représentants de l'ancien conseil d'administration épuré. Mais

ces derniers refuseront systématiquement de siéger. Ce conseil devenu tripartite par suite de leur défection travaille en liaison étroite avec le directeur et la section CGT de l'entreprise, qui a le quasi-monopole de la représentation syndicale.

À la «Maison de la Liberté», plaisant anagramme de la «boîte» Berliet, Farge choisit comme administrateur l'ingénieur communiste Marcel Mosnier. La direction est en fait «collégiale» puisque celui-ci choisit de s'entourer d'un conseil consultatif de quatre membres: deux ouvriers affiliés à la CGT, un collaborateur du préfet représentant les usagers et le directeur technique Alfred Bardin, (trotskiste) secrétaire du syndicat CGT des techniciens et employés de la métallurgie du Rhône! Chargé des fabrications, du matériel, de l'embauche et des salaires, cet organisme tient des réunions quotidiennes. Les représentants des organisations de résistance, rassemblés en deux comités patriotiques d'entreprise, sont de leur côté invités à formuler des avis en matière d'innovations sociales et d'objectifs de production. Quant aux délégués élus du personnel, ils constituent des comités de bâtiments. Chacun d'entre eux envoie un représentant au comité central d'entreprise qui élit son président et un bureau de six membres. Neuf commissions sont instaurées: formation professionnelle, ferme, jardins ouvriers, ravitaillement, action sociale, hygiène et sécurité, entraide, sports, service social. Ce comité d'entreprise avant la lettre est consulté sur tout ce qui touche aux conditions de travail, à l'outillage, au rendement… Les syndicats ont l'autorisation de tenir des réunions d'information et même des assemblées générales périodiques sur les lieux du travail. Les travailleurs disposent par ailleurs d'une quantité non négligeable d'informations sur la gestion à travers les colonnes du mensuel de la direction, *Contact*.

La réorganisation des Houillères du Gard et du Tarn présente une expérience de «cogestion»: «Mineurs, techniciens, agents de maîtrise, vous êtes désormais les maîtres de votre travail», s'exclame Jacques Bounin à Alès le 25 septembre 1944. Le directeur général du bassin est choisi parmi les nouveaux directeurs des six sièges d'exploitation. Il est assisté d'un conseil consultatif de gestion composé de représentants des ouvriers et des techniciens, auquel il est prévu de substituer, le moment venu, un comité de production et de gestion élu, le personnel s'appuyant sur une convention collective.

Chez Fouga, à Béziers, le 30 septembre 1944, l'ingénieur Chasles prend la place de l'ancien patron. Un comité de gestion voit le jour dans chacune des deux usines. Il comprend, outre le directeur général, quatre techniciens ou agents de maîtrise, quatre ouvriers et trois employés agréés par le Comité local de libération où la CGT a une influence

prépondérante. Il exerce un simple contrôle des rouages techniques, commerciaux, financiers et administratifs. La mise sous séquestre n'est toutefois pas prononcée dans la mesure où les actionnaires consentent à verser dix millions de francs aux œuvres sociales à titre d'amende.

« La sensation de ne plus être exploité ! »

On s'efforce de croire, parmi les promoteurs de ces expériences inédites, à leur rayonnement et à leur caractère irréversible. Tout est mis en œuvre, par exemple, pour instaurer un nouveau climat de travail. « Le personnel doit comprendre le fonctionnement et les buts poursuivis par l'entreprise, participer à la prise de décisions, avoir conscience en quelque sorte de travailler pour la Nation. » « J'avoue avoir été étonné de l'ordre, de la discipline qui règnent dans ces usines, et même d'un certain enthousiasme dans l'accomplissement du dur labeur quotidien », écrira Paul Haag, nommé commissaire de la République en Provence le 24 janvier 1945 à la suite du limogeage d'Aubrac. « Le personnel, poursuit-il, a le sentiment de ne plus travailler pour un patron, pour des actionnaires inconnus, mais pour quelque chose de supérieur, pour le bien d'une collectivité et aussi pour la fin victorieuse de la guerre. » La CGT (où dominent les communistes) notamment, est particulièrement attentive à ce que « les travailleurs se montrent à la hauteur de leurs responsabilités. » Dans le numéro de mars 1946 de la revue *Contact,* Mosnier (directeur communiste de Berliet), estime que le « travailleur nouveau » doit se montrer en toute occasion dévoué et vertueux. Aussi n'hésite-t-on pas à mettre au pilori les absentéistes ou les « freineurs ». C'est indiquer indirectement qu'il n'y a pas une unanimité parfaite des travailleurs autour du slogan communiste « Retroussons nos manches ! »

Cette campagne en faveur d'un « redressement moral » finit par porter ses fruits. « Je comprends clair comme le jour les résultats foudroyants que peut obtenir un pays où la sensation de ne plus être exploités est entrée dans le cerveau de tous les travailleurs », confiera plus tard à Aubrac le directeur d'une entreprise réquisitionnée de Marseille. On peut voir à Vénissieux des salariés de l'ex-société Berliet travailler bénévolement le dimanche au cours de l'hiver 1944-1945 pour remettre en état six hectares de bâtiments ouverts aux intempéries. On peut cependant se demander s'il s'agit là d'une initiative qui reflète l'idéologie

des «dimanches communistes» ou s'il ne s'agit pas plus prosaïquement de se mettre à l'abri des intempéries pendant le travail. Si l'absentéisme est en régression, c'est que les travailleurs constatent que dans une économie ruinée, un effort prolongé est nécessaire pour assurer le minimum vital. La durée hebdomadaire du travail passe, à Marseille, de 48 heures en décembre 1944 à 54 heures en février 1946[1].

Une émulation de type stakhanoviste [accélération des cadences et heures supplémentaires] règne chez Berliet où les «meilleurs ouvriers» figurent à un tableau d'honneur mensuel.

La production passe de trente camions en septembre 1944 à 165 cinq mois plus tard, tandis que la fonderie sort dans le même temps deux fois plus de pièces détachées. Une priorité absolue est donnée aux véhicules utilitaires.

En matière d'équilibre financier, les résultats semblent satisfaisants. Ce qui n'est guère étonnant vu la quantité de travail fournie ! Les gérants ont pour consigne de réduire les frais généraux et la hiérarchie des salaires. Chez Berliet la lutte contre les gaspillages se traduit par une réduction d'un tiers de la quantité de matériaux nécessaires à la fabrication d'un châssis. Le bilan des régies municipales de Toulouse pour l'année 1945 laisse apparaître pour la première fois un bénéfice de 100 millions de francs, utilisés en particulier à la construction du premier groupe d'habitations pour familles nombreuses à la Côte Pavée. Le solde net des quinze entreprises réquisitionnées de la région de Marseille se monte à 600 millions de francs, sans tenir compte de l'autofinancement et des réserves pour l'indemnité de déréquisition. La CODER (métallurgie) sera même en état de fournir deux millions de francs au grand emprunt de la Libération.

Les efforts consentis par les salariés ne sont évidemment pas sans contrepartie. Toutes les parties prenantes sont soucieuses de «progresser sur la voie du mieux-être» par une amélioration des conditions de travail et une revalorisation des rémunérations [...]. On s'efforce aussi de tendre vers le plein-emploi, ce qui explique que les effectifs soient doublés en quelques mois chez Berliet et augmentés d'un quart à Marseille. Les œuvres sociales connaissent une expansion spectaculaire. Le cas de Berliet est très révélateur des progrès accomplis dans ce domaine. On distingue les œuvres gérées par la direction collégiale (cité et ferme Berliet, cantines, service médical, service social) et celles qui relèvent de la compétence du comité central d'entreprise, à savoir

1. La loi du 25 février 1946, éditée par le ministre communiste du travail indique dans son article 3 : «Les heures supplémentaires de travail peuvent être effectuées dans la limite de vingt heures.» Ce qui revient à reconnaître la semaine de soixante heures !

les activités culturelles et sportives et la formation du personnel. Que constate-t-on ?

Une école laïque et deux ensembles de logements sociaux pour le personnel – dont la construction débute en 1948 viennent s'ajouter aux anciennes maisons reconstruites ou réparées à proximité des usines. Une ferme pilote ravitaille la cantine et fournit le lait aux enfants, mais sa gestion s'avérera constamment déficitaire. Les repas servis à la cantine sont plus nombreux et plus copieux. Une infirmerie ultramoderne est inaugurée en juillet 1946 et du personnel médical qualifié recruté. Quatre assistantes sociales sont désormais présentes en permanence dans l'entreprise. Une coopérative d'achats voit le jour. Un stade, un gymnase et une bibliothèque sont construits à Vénissieux. Une propriété acquise à Létra (Rhône) sert de maison de convalescence et de colonie de vacances. Parallèlement, les manifestations sportives et artistiques se multiplient. La formation continue n'est pas négligée : l'atelier-école accueille bientôt 150 apprentis, candidats au CAP ; le perfectionnement ouvert aux anciens apprentis, fait émerger de nouveaux cadres ; la formation accélérée pour adultes permet l'insertion de nouveaux ouvriers professionnels. Des universitaires sont mis à contribution pour faire fonctionner une « Université populaire ». On doit enfin insister sur l'effort de solidarité qui amène le personnel à gérer un centre d'accueil pour les déportés et à parrainer des unités au front. Ces résultats ont été rendus possibles par la mobilisation de fonds provenant d'un prélèvement spécifique de 0,5 % sur les salaires.

Chacun pour soi !

Cependant, Paul Haag, le 16 mai 1945, constate que « la clientèle fuit » les entreprises marseillaises sous séquestre. Il semble qu'une partie des industriels limitent leurs commandes et leurs livraisons. Les banques sont réticentes à accorder les crédits nécessaires et vont, comme à Marseille, jusqu'à organiser un boycott.

Les pouvoirs publics sont visiblement dans l'embarras, comme en atteste ce télégramme du 1er octobre 1944 adressé par le ministre de l'intérieur Adrien Tixier aux commissaires de la République pour leur rappeler que le pouvoir a la ferme volonté de procéder à l'épuration et aux nationalisations mais que toute initiative intempestive « porterait atteinte à l'autorité du gouvernement français engagé dans des négociations internationales difficiles ». Bertaux trouve à Paris, où il se rend le 8 octobre 1944, « des ministres pleins de bonne volonté mais manquant de moyens et d'informations ». Le manque de coordination va déboucher sur des malentendus : le ministre de la Production industrielle, le

socialiste Robert Lacoste, est critiqué quand il donne l'autorisation de vendre du gaz dans la région toulousaine, à une société privée qui entre ainsi en concurrence avec les régies municipales.

On déplore que l'État ne compense pas davantage les carences du secteur privé en passant des commandes prioritaires aux entreprises concernées et que les sociétés nationales, du type de la SNCF, se comportent elles-mêmes en mauvais payeurs. Les gouvernements ne portent visiblement pas à ces expériences tout l'intérêt escompté[1]. On peut même se demander s'ils ne sont pas désireux de voir les choses «rentrer dans l'ordre» au plus vite quand on voit le ministre des transports et des travaux publics, le radical René Mayer, venir à Marseille conseiller vivement à Aubrac, «dans son intérêt personnel», de changer de politique et d'annuler ses propres décisions. Les commissaires de la République engagés dans l'aventure ne s'en laissent pas conter pour autant, à l'exception de l'Auvergne où Ingrand s'engage dans une guerre d'usure avec le CDL de l'Allier, accusé de s'être constitué en un «comité de salut public» et d'avoir créé «une sorte de petite République locale où il entend rester souverain».

Quelle est l'attitude des formations politiques? Dans le camp conservateur, c'est l'hostilité déclarée des libéraux et d'une majorité de radicaux à une réprobation. Le puissant courant démocrate-chrétien MRP est plus discret dans sa réprobation. À gauche, tout se passe comme si chacun des deux grands partis avait décidé de défendre jalousement «ses» expériences et d'ignorer les réalisations à l'actif de l'autre. Ainsi, la SFIO n'a d'attention que pour les régies municipales et les «soviets» de l'Allier, tandis que le PCF est uniquement occupé à populariser les expériences de Lyon et Marseille. Mais on n'a pas connaissance de mots d'ordre généraux et ces initiatives, prises souvent sur le tas sans directive précise d'un parti, sont un peu considérées comme des ballons d'essai.

Lorsqu'une expérience «ouvre la porte d'un monde nouveau comme dans l'Allier, nous nous en félicitons», écrit François Moch dans *Le Populaire,* le quotidien socialiste, du 4 novembre 1944. Un mois auparavant, il expliquait déjà que ces éclosions montrent, par leur spontanéité, «combien les esprits sont gagnés par la voie du salut économique et les travailleurs français engagés dans la voie de l'émancipation». Pour le secrétaire général de la SFIO, Daniel Mayer, il n'est pas question de «revenir en arrière». «Il faut donner à ces entreprises socialistes priorité pour le déblocage des matières premières, pour les transports,

1. De la Libération à 1947, presque tous les gouvernements sont de coalition (gaullistes, MRP, radicaux, SFIO, PCF).

pour les autorisations et permis de toute nature.» On peut douter au demeurant que des positions aussi marquées traduisent l'opinion de l'ensemble des socialistes. Ainsi, la fédération des Bouches-du-Rhône a pris ses distances dès le début de l'année 1945 en espérant se rallier des suffrages modérés pour l'emporter sur le Parti communiste.

Condamnés à rentrer dans le rang !

La bonne marche de ces entreprises est constamment menacée par la déréquisition. Déjà, la levée du séquestre, fin novembre 1944, sur les forges de Tamaris et la société Neptune d'Alès, avec comme maigre compensation la fondation de comités consultatifs de gestion, a été assez fraîchement accueillie par les travailleurs de la région. Dans l'Allier, le préfet Fleury, le 21 septembre 1944, insiste sur le fait qu'«un retour en arrière trop brutal serait de nature à provoquer peut-être une grève générale immédiate». Le son de cloche est identique à Marseille où Haag avertit le ministre de l'économie et des finances, René Pléven: «On ne peut déréquisitionner sans risque d'agitation politique et de résistance violente des organisations syndicales.»

Le ministre du travail Alexandre Parodi avait suscité beaucoup d'espoirs en déclarant en décembre 1944 que les futurs comités d'entreprise auraient des pouvoirs équivalents à ceux dévolus jusqu'ici à l'assemblée des actionnaires. L'ordonnance du 23 février 1945 est beaucoup plus restrictive: ces comités «coopèrent avec la direction à l'amélioration des conditions collectives de travail [...] et assurent la gestion de toutes les œuvres sociales». L'annonce de leur instauration imminente offre pourtant, faute de mieux, une porte de sortie pour certaines entreprises sous séquestre. Des comités d'entreprise légaux vont donc se substituer aux comités de gestion qui avaient proliféré dans le sud de la France.

Malgré une tentative des socialistes pour les sauver, la gestion des régies municipales de gaz et électricité est transférée au printemps 1946 à GDF-EDF. Les Charbonnages de France, récemment nationalisés, absorbent à la même époque les mines du bassin d'Alès.

La question du retour des actionnaires dans leurs prérogatives se pose avec une acuité particulière à Lyon et Marseille. À Marseille, les mesures de réquisition sont prolongées d'un an en février 1947 mais cette décision est cassée par le conseil d'État, le 27 juillet de la même année. Les anciens propriétaires seront finalement remis en selle en 1948 et recevront de copieuses indemnités. Chez Berliet, l'expérience se poursuit un an encore et profite surtout au PCF. L'entente entre socialistes et communistes survit jusqu'en 1947. Alors, la rupture entre les partis

de gauche – éviction des ministres communistes, débuts de la Guerre froide – ne pouvait pas demeurer sans répercussions.

En janvier 1947, le gouvernement à direction socialiste tente de faire de Berliet une régie nationale sur le modèle de Renault, mais les discussions parlementaires s'enlisent en commission.

L'éclatement de la CGT en deux tendances : l'une à prépondérance communiste, l'autre anticommuniste, Force ouvrière, précipite les événements. C'est la fin de l'expérience Berliet. En novembre 1949, Paul Berliet gracié reprend la direction de l'usine.

Ainsi disparaissaient les dernières traces d'une expérience originale.

1982

Source

Gavroche, revue d'histoire populaire, n° 6, octobre-novembre 1982

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion », tome 2, p. 242.

Lip de 1948 à 1983

Charles Piaget

À partir de 1973, la magnifique grève des Lip fut une lutte phare de toute la période : grève, occupation, remise en route de la production, organisation de la solidarité à l'échelle nationale et internationale : « On produit, on vend, on se paie ! ». Charles Piaget, qui fut la figure la plus connue de cette lutte, la replace ici dans toute une histoire : celle des femmes et des hommes de Lip, dans la conquête de leur dignité, s'émancipant de la dictature patronale… Ce texte « historique » constitue un document de réflexion syndicale plus utile que jamais.

1) 1948. État des lieux

Je rentre avec un groupe de jeunes dans un atelier de production « à la Mécanique ».

Les caractéristiques principales de Lip : une usine éclatée (Besançon, rue des Chalets). Mille personnes dispersées dans des bouts de bâtiment, rajoutés les uns aux autres au fil du temps. Un dédale de couloirs,

d'escaliers et de locaux. Nous sommes tous isolés les uns des autres. Interdit de sortir de son local sans autorisation. Nous nous côtoyons seulement aux entrées et sorties du travail, ainsi qu'à la pause (dix minutes le matin) dans diverses cours intérieures. Le patron, Fred Lip, un homme «moderne et habile». Il s'est débarrassé des leaders ouvriers historiques (issus de la résistance). Il a créé toute une communication avec un journal d'entreprise et des causeries à tout le personnel (les vendredis soir à la fin de la journée de travail). Un luxe : il existe des haut-parleurs dans tous les ateliers et bureaux. L'importance de la communication, nous l'avons apprise comme cela. Les ouvriers, au lendemain de la guerre, dépendaient beaucoup des entreprises, et pas seulement pour les salaires. Les attributions de logements, les primes, les promotions, pour faire entrer des membres de leur famille, etc. Le patron faisait surveiller les délégués par sa maîtrise. Il avait sa manière de se débarrasser des plus virulents, quelquefois une promotion, mais le plus souvent des agressions verbales très violentes poussant à la démission. Il y avait un listage des grévistes et des pressions sur certains. Et, surtout, un climat pesant sur l'emploi : embauches nombreuses en août et licenciements en janvier. Le syndicalisme. Il existe la CGT, la CFTC. Des délégués, très peu visibles à l'intérieur, donc peu connus.

Des grèves nationales peu suivies. En 1950 une grève locale des horlogers durera 10 jours, pour obtenir un relèvement de la prime de vie chère (forte inflation). Une partie des Lip ne fait pas la grève, les autres sont conviés à l'information journalière, salle David, le matin à 10 heures, puis tout le monde rentre chez soi. La grève s'est mal terminée : une lettre personnelle du patron à chaque Lip et il y a eu reprise dans la débandade.

L'atelier où je travaille c'est le gratin des mécanos. Les caïds, les hautement qualifiés, très individualistes, ils ont l'habitude de monnayer leur savoir-faire d'une usine à l'autre. Impossible d'obtenir d'eux des conseils dans le travail, au contraire ils cachent soigneusement leurs «tours de main». Il s'agit de tâches très difficiles, l'apprentissage ne suffit pas pour réaliser ces outillages complexes. Notre groupe de jeunes mécanos cherche et trouve une réponse : la communication régulière entre nous des réussites et des échecs. À huit, nous progressons huit fois plus vite. Nous mesurons pour la première fois les bienfaits de la solidarité, de l'échange, donc du collectif.

2) 1953. Les signes d'un renouveau

Dans mon atelier, suppression d'une prime. Les caïds ne bougent pas, c'est peu de chose dans leur salaire. Le groupe de jeunes bouge et

entraîne d'autres mécanos dans leur mouvement de protestation avec grève sur le tas. Nous sommes deux à aller négocier (sans mandat électif) et nous obtenons satisfaction : la prime est rétablie. Élection de délégués du personnel. La Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), fondé en 1919 ; en 1964 la majorité donnera naissance à la CFDT, qui a eu vent de la grève, me présente, je suis élu.

Plusieurs nouveaux dans l'équipe CGT, très liée, alors, au Parti communiste français, et CFTC. Nous découvrons brutalement les énormes faiblesses syndicales. Nous sommes souvent ridiculisés par le directeur du personnel sur nos questions et revendications mensuelles. Constat qu'il n'y a pas de liens avec la masse des salariés.

Les tracts distribués traitent principalement des revendications générales, sans concrétiser avec la situation à Lip. Après la grève horlogère de 1950, plus personne n'est prêt à faire grève, la lutte collective en a pris un coup. Les réunions entre les délégués sont mornes, chacun se lamente tout à tour, sans jamais prendre de décisions. Nous découvrons en feuilletant le cahier du CE (comité d'entreprise) que celui-ci a blâmé par écrit des ouvrières ayant refusé les heures supplémentaires du samedi. Le CE écrit au patron : « Ne nous donnez plus d'argent, on n'a toujours pas dépensé celui de l'année dernière. »

Pourtant les problèmes sont bien présents. Les OS femmes qui travaillent dans des ateliers, dans le bruit assourdissant des machines serrées les unes contre les autres, dans les projections d'huile et sous les cris des chefs. Les horlogers professionnels courbés sur leurs établis dans un silence oppressant, pas un mot échangé dans la journée, le chef sur une estrade surveille. Les accidents de travail, les sanctions, les licenciements, l'insécurité sur les machines, etc. Alors. Le mouvement vient de nouveaux élus, quelques délégués CGT remarquables posent de bonnes questions ayant fait l'objet d'une réflexion, idem à la CFTC. Progressivement, quelques objectifs se dessinent.

La communication : élément clé. Il est nécessaire qu'elle soit sérieuse, c'est-à-dire vérifiée et de qualité. Elle doit se faire dans les deux sens, vers les salariés et d'eux vers nous. Comment ? Chercher des correspondants, des amis, dans d'autres ateliers ou bureaux pour savoir ce qui s'y passe réellement. Profiter de la pause du matin pour entamer le dialogue avec les divers coins de l'usine, noter, s'informer et informer. Les heures de délégation doivent être utilisées, pour circuler, observer, se faire connaître. Passer moins de temps entre nous et beaucoup plus avec les Lip. Les tracts seront améliorés grâce à cette connaissance de la vie des ateliers et bureaux.

Enfin, nous avons décidé de rencontrer les autres délégués de la ville à l'union locale, confronter nos problèmes, s'informer, se former. L'unité avec la CGT (elle sera unique à Besançon). Nous avons sympathisé avec les jeunes de la CGT, constaté des préoccupations similaires. Nous avons pris l'habitude de préparer les réunions mensuelles (avec la direction) ensemble. Puis pratiquement toutes les réunions se faisaient ensemble, en tout cas la grande majorité. Nous avons appris à mieux nous connaître et constaté l'efficacité de cette unité. Un jour, le directeur du personnel a cherché à ne traiter qu'avec nous, disant qu'il avait plus d'affinités avec le syndicat chrétien. Nous avons refusé et prévenu la CGT de cette tentative. Le climat de confiance s'est accru encore par des affinités politiques, plus tard (UGS notamment – Union de la gauche socialiste où l'on trouvait Gilles Martinet, Claude Bourdet, Yvan Craipeau, Pierre Belleville, etc.) communes chez des militants CGT et CFTC. Comment crédibiliser l'action collective ?

Nous savions que pour cela, il fallait obtenir quelques victoires, sans prendre le risque d'un affrontement avec grève. Donc s'appuyer sur la loi.

3) 1954-1967. Le long chemin pour construire une force collective

En examinant «à la loupe» les feuilles de paye, assez complexes, particulièrement les primes diverses, nous constatons qu'une prime de production, la plus importante, n'était pas intégrée dans le calcul des majorations pour heures supplémentaires. Nous vérifions l'information sur l'aspect juridique et nous publions ce non-respect de la loi par tract, en rappelant les arrêts de la Cour de cassation. L'inspecteur du travail intervient.

Fred Lip, coincé, capitule : c'est un an de rappel à tous les Lip en production. C'est un véritable coup de tonnerre : Fred Lip ne respectait pas la loi. Les délégués l'ont fait capituler. Un an de rappel, c'est incroyable ! L'appréciation de la défense collective se renforce.

Un peu plus tard, nous nous attaquons au secret des salaires. En effet, la feuille de paye, c'est sacré, cela ne se montre pas. Chacun pense être un peu privilégié. Quelques mécaniciens acceptent que leur feuille de paye soit publiée sans nom. Des délégués de la mécanique font de même. Nous les distribuons par tract avec des explications pour comprendre, et pouvoir vérifier sa paye. C'est le tollé partout à la mécanique. «C'est quoi ça, je suis OP 1 et je suis loin derrière les exemples que vous donnez, ça ne va pas se passer comme ça.» Les chefs sont interpellés, le remue-ménage est tel que la direction est contrainte de mettre un peu d'ordre, donc de fixer des minis et des maxis par catégorie. C'est le

début des grilles de salaires. La transparence commence. La clarté contre le secret, les mécanos commencent à choisir. Ils y ont intérêt.

Encore un peu plus tard, nous nous attaquons au problème des licenciements de janvier. Les directeurs de production sont soumis à une telle pression de la part du patron qu'ils tiennent en moyenne un peu moins de deux ans. L'un d'eux, très apprécié de la maîtrise, est licencié à son tour. Le troisième collège s'émeut, proteste pour la première fois, et arrête le travail. Ils nous demandent de prendre position. Nous profitons de cette émotion pour poser le problème des licenciements en général et non celui du seul Directeur. Nous nous joignons à la grève, l'usine est paralysée. Fred Lip n'a que quelques fidèles autour de lui. Il lâche un peu de lest. Un compromis est passé, quelques personnes ne seront pas licenciées. Fred Lip promet de revoir ce système de licenciements périodiques.

1958. De Gaulle revient aux affaires politiques. Il impose un pouvoir fort qui ne discute pas. Les patrons s'empressent de copier la démarche et se raidissent encore plus. Nous perdons une grève sur les salaires à la mécanique, en 1959. Il s'agissait d'un mouvement tournant de grève de deux heures par jour. La perte d'argent est faible, nous terminons ce conflit sans trop de rancœur. Pendant ce temps, le CE bouge aussi. Les ventes de pommes de terre et de charbon ont cessé. Nous avons simplifié Noël en donnant des bons d'achat. Il n'y a plus de fête à organiser.

Nous avons pris un expert-comptable. Nous étudions la branche horlogère régionale, suisse, et même mondiale. Nous nous intéressons à l'aspect économique. La CGT est plus réticente sur ce dernier point. Les élections annuelles de délégués du personnel (DP) permettent d'obtenir progressivement une meilleure représentativité de tous les secteurs de l'usine.

1960. C'est l'installation à Palente dans une usine neuve qui comprend deux grands bâtiments reliés par une passerelle. Nous nous procurons des plans détaillés de l'usine. Nous en ferons un modèle réduit dans lequel nous vérifions, en plaçant tous les correspondants, que nous couvrons bien la totalité de l'usine.

1964. La CFTC passe à la CFDT qui vient de se créer. On commence à prendre l'habitude de se voir (le groupe CFDT) après le travail, chez l'un ou l'autre, trois heures pour réfléchir sur le fond, en dehors des urgences. Les thèmes de réflexion sont :

- comment renforcer la communication avec tous les salariés ?
- comment parvenir à davantage d'unité ? à dépasser les collèges (1er, 2e et 3e collèges) électoraux ?
- comment renforcer la communication avec tous les salariés ?

- comment nous former davantage nous-mêmes sur les questions économiques, sociales et politiques ?
- comment renforcer la communication avec tous les salariés ?
- comment lutter contre le salaire aux pièces, ou à la prime ?
- comment renforcer la communication avec tous les salariés ?
- comment réduire la hiérarchie des salaires ?
- comment renforcer la communication avec tous les salariés ?
- comment soutenir plus spécialement les OS ? etc.

Sans trop s'en rendre compte, nous devenons une section syndicale un peu atypique, une section qui n'est pas aux ordres du syndicat, et qui réfléchit beaucoup par elle-même. Deux exemples :

n Nous écrivons pour protester contre le secrétaire général Eugène Descamps, qui va à une réception donnée par le général en chef américain de l'OTAN.

n En 1959, je suis invité personnellement pour représenter Lip pour un voyage syndical en URSS. Robert Charles de la CGT considérait l'unité à Lip comme quelque chose qu'il fallait faire valoir. Le syndicat métaux horloger CFTC m'avait convoqué à une sorte de conseil de discipline, me demandant de ne pas répondre à cette invitation : le danger était trop grand de succomber aux idées communistes. Nous avons refusé et je suis parti avec la CGT.

4) 1968-1969-1970. Des luttes qui ont permis des sauts qualitatifs importants

1968 a été pour nous un grand moment de lutte démocratique. Nous l'avions longuement préparée entre CFDT pendant le week-end et mise au point avec la CGT. Accord total. Le lundi matin 20 mai, les entreprises principales de Besançon sont bloquées par des équipes syndicales. C'est la grève. À Lip, dès 6 h 15 du matin, une équipe CGT (de l'union locale) est là, à la porte, avec des manches de pioche, on ne passe pas.

Nous nous accrochons. Au contraire, nous avons un tract qui demande à tous les Lip de rentrer et donne rendez-vous au restaurant dès 8 heures du matin pour réfléchir ensemble à la situation nationale et se prononcer. La section Lip CGT arrive et dit la même chose que nous, le siège est levé. À 8 heures, au restaurant, deux orateurs expliquent la situation. Puis on passe le microbaladeur… Personne ne veut prendre la parole, les cadres sont là : pas envie de se mouiller… Heureusement, on avait prévu cette éventualité, nous décrétons trois quarts d'heure de pause, plus de discours. Réfléchissez en groupe d'affinités, le vote aura lieu après.

Les portes du restaurant ouvertes donnent sur une cour. C'est une réussite. Petit à petit, les groupes se forment et les débats fonctionnent.

Les délégués ont pour consigne de n'intervenir que pour des éclaircissements sur les deux prises de parole et c'est tout. Avant le vote, nous précisons les règles démocratiques : respect de ceux qui préfèrent s'abstenir ou dont le vote s'avérera minoritaire. C'est un succès. Vote très très massif pour la grève. Personne ne siffle ou ne hue les opposants.

Immédiatement, c'est la mise en place d'un comité de grève désigné ou élu par chaque secteur, syndiqué ou non, peu importe, pourvu que la personne ait la confiance de son secteur. Les délégations des autres usines de la place sont là, autour des grilles de l'usine, à se demander ce que nous faisons. L'incompréhension de notre procédure est totale. Enfin, ils apprennent le vote positif. À Lip, l'occupation est méthodique. Des règles sont fixées lors de notre rencontre avec la Direction. Ils peuvent rester à condition de se tenir dans un quartier bien délimité et ne rien entreprendre contre la grève. Les machines seront utilisées par nous, si c'est nécessaire, les stocks de papier ou autres également. Nous ferons tracts, photocopies, pancartes avec ces stocks.

Note humoristique : la CFDT locale nous avait distribué (aux militants de l'UL – union locale – et des entreprises) un document sur le «pouvoir ouvrier», dont nous cherchions comment le mettre en place, alors que depuis la première heure il était en cours.

Nombreux incidents avec Fred Lip. Celui-ci était constamment armé d'un pistolet automatique. Parfois il ne tolérait plus l'envahissement de certains bureaux, etc. Chaque incident est réglé par le comité de grève avec fermeté. Un échec que quelques-uns de la CFDT digéreront mal.

Nous n'avons pas réussi à ouvrir l'usine, que ce soit aux étudiants ou à d'autres. Le climat n'était pas préparé et la crainte a dominé. Par contre, la démocratie a fait un grand pas, nous avons appris à mieux nous connaître, cela ne s'oubliera pas. Nous avons obtenu assez rapidement un accord intéressant signé par Fred Lip. Mais nous avons déclaré : «Cet accord n'entrera en vigueur qu'à la fin du conflit national, nous resterons en grève et en occupation jusque-là.»

Mai 68. Nous avons gagné deux outils fantastiques : Affichage libre. Pour la première fois de toute l'histoire ouvrière, les salariés pourront s'exprimer par écrit dans l'entreprise et librement avec le panneau syndical[1]. Nous fabriquons un panneau de 3 m x 1,80 m éclairé, parabolique. Nous savions que ce serait un outil déterminant pour les années à venir. Avec la journée continue, l'arrivée et le départ en bus, les salariés ne

1. Le panneau d'affichage mettra Fred Lip en rogne plus d'une fois. Un jour, il a envoyé son chef du personnel arracher une affiche. Constat d'huissier demandé par nous. Nous avons placardé l'incident, l'huissier, la loi… Fred Lip n'a plus jamais recommencé.

disposent que de deux minutes au maximum pour lire nos informations. Aussi nous les écrivons en gros caractères, au feutre, le panneau sera sans cesse l'objet de rassemblements, le temps de lire et monter dans le bus ou se rendre au boulot. Le pouvoir ouvrier s'affiche. Dans la ville, peu de sections se sont intéressées à cet outil. Dommage. L'heure et demie trimestrielle d'information à tout le personnel : deuxième outil que nous avons utilisé à fond. Des rencontres super préparées, avec débats, pour donner l'envie de réfléchir ensemble.

Mai 68 : une queue de conflit originale. Les ouvrières et les ouvriers, les employés ont goûté à une vie collective courte mais intense en débats, en réflexions. Ils ne supportent plus certains aspects de la vie dans les ateliers et bureaux. Des minis conflits éclatent un peu partout dans l'usine. « On veut être respecté. On veut plus de justice. Il y a des comportements qui doivent changer, des injustices qui doivent cesser. » C'est ce qu'on entend partout.

Ça, les collègues ne l'avaient pas prévu. La Direction s'affole. L'inspecteur du travail vient à l'usine et nous demande de travailler tous ensemble pour régler au plus vite tous ces conflits. Refus de notre part : « Ce seront les ateliers et bureaux eux-mêmes qui décideront. » Voilà notre réponse. Et là nous mettons au point rapidement ce qu'on appellera L'école de la lutte. C'est simple : un atelier en grève sur le tas, deux délégués s'y rendent. Tout le monde s'assoit en cercle, souvent par terre, et le débat commence. Les salariés expliquent ce qu'ils veulent, ensemble on traduit tout cela en revendications écrites et on les discute une à une. Les délégués apportent des informations permettant au groupe de mieux comprendre la portée de la revendication. Certaines touchent aux qualifications, à la convention collective, les délégués indiquent que ces problèmes dépassent le cadre de l'entreprise, que Fred Lip se retranchera derrière les accords de branche… Ces revendications ne peuvent être résolues par l'atelier seul. D'autres ont trait plus spécifiquement à l'atelier. Celles-ci sont approfondies, mises en forme et le groupe est prêt pour une négociation. À ce stade, il y a réflexion sur ce qu'est une négociation, les pièges à éviter, les conseils avant de rendre compte au groupe, etc. les deux délégués accompagnent une représentation de l'atelier à la négociation. À la sortie, les délégués montrent la nécessité de se concerter (la délégation), d'éviter les interprétations, les paroles reflétant une vue personnelle, de découragement, etc. Un compte-rendu doit être vrai mais tonique. Au retour, l'ensemble de l'atelier juge les résultats, réfléchit, pèse le pour et le contre, se prononce sur leur mouvement. On continue ? Ou on arrête ? Comment ? Pourquoi ? Décision du groupe. Il y a eu une quinzaine de conflits de ce genre. Cette méthode

a apporté encore un plus pour la démocratie, pour l'apprentissage du rapport de force, de la négociation, de la force collective.

1969. Une nouvelle progression Fred Lip dénonce l'accord conclu en mai 1968, bloque les salaires malgré une forte inflation, et menace, en cas de réaction de notre part, de fermer l'usine. Les chefs répandent la nouvelle détermination de la Direction. Les Lip prennent peur, une minorité se met en grève. Cette minorité rassemblée dans la cour propose le blocage des portes, et l'occupation de l'usine. Heureusement, plusieurs militants rappellent la règle établie, un mouvement minoritaire, qui de plus prendrait cette mesure, a toutes les chances de perdre et de faire beaucoup de mal à la collectivité des Lip. Il faut réfléchir à cette situation comme nous l'avons toujours fait et chercher une solution acceptable. Et là une idée apparaît : « le Serpentin ». Le bloc des Lip en grève décide de respecter le choix des autres de travailler. Il organise un long défilé dans toute l'usine, le Serpentin. De passage dans leur atelier, les Lip en grève se détachent du Serpentin, vont circuler parmi les amis au travail. Pourquoi je travaille ? J'ai peur ? Cette fois c'est grave, etc. Après discussion, certains rejoignent le Serpentin sous les applaudissements et le Serpentin continue. Trois jours après les grévistes sont très majoritaires. Mais nous sommes en juin, nous approchons des vacances fixées au 1er juillet. Le patron attend, confiant.

Alors l'idée vient d'un groupe d'horlogers : « Il faut bloquer l'expédition. C'est le moment des grosses ventes de montres. » Trente Lip se détachent pour bloquer tout le service expédition. Fred Lip tente un coup de force, il rassemble des cadres et veut forcer le barrage du service expédition. C'est l'affolement des Lip, en contact physique avec le patron et les cadres. Tout peut arriver. Averti en urgence, un groupe de délégués fonce se mettre entre les Lip et la Direction. Face au patron, nous sommes confiants sur nos réactions, nous saurons les maîtriser, consigne est donnée de pousser fort derrière, les Lip ne s'en privent pas. Le patron, les cadres reculent pied à pied et sont boutés « hors du service ». Malgré leur colère, ils n'insistent pas, les incidents ont été très limités.

1970-1971. Fred Lip a réfléchi, il a compris que cette fois la force syndicale ne peut être déstabilisée par une promotion ou des agressions poussant à la démission les principaux délégués. Il a devant lui une force collective et non des individus.

Pour frapper un grand coup, il imagine un plan de restructuration de toute la mécanique, plan déposé à la direction du travail. Cette restructuration fait disparaître comme par hasard deux ateliers : celui où je suis et où sont plusieurs délégués, les plus populaires et dynamiques,

et un autre qui présente les mêmes caractéristiques. Nous allons faire une longue lutte, originale, sans grève. Vers une désobéissance générale dans l'usine. D'abord, il existe une nouvelle loi (Chaban-Delmas avec sa «nouvelle société» avait reconnu de nouveaux droits au CE). Fred Lip ne doit rien entreprendre sans le respect d'un processus de consultations du CE, d'observations, de délais. Mais Fred Lip est au-dessus des lois, il attaque très vite et ordonne de déménager les machines selon le plan de restructuration. C'est nous qui devenons les défenseurs de la loi.

Nous plaçons des affichettes partout «F. Lip HORS-LA-LOI». Sans grève, les mécanos, au coup de sifflet de l'un des délégués, bloquent en masse les déménageurs, empêchent physiquement le déplacement. Les mécanos rebranchent, si nécessaire, la machine, et replacent la personne à son poste et lui donnent du travail (à cette époque, je suis chef d'atelier et cela m'est facile de lui donner du travail). Le Comité d'entreprise votera un blâme, très officiellement, à l'encontre du directeur de production pour entrave au respect de la loi.

Les autres ateliers et bureaux se solidariseront avec les deux ateliers concernés, partout des délégations iront dire aux divers cadres leur réprobation de ce qui se passe, leur solidarité, et qu'ils ne s'en tiendront pas qu'à des affiches si le patron persiste dans cette voie. L'effervescence est telle dans toute l'entreprise au fil des semaines qu'Ébauches SA (entreprise suisse) débarque Fred Lip au cours d'un conseil d'administration (Ébauches SA avait à cette époque la majorité des actions). Le plan est annulé. Tout rentre dans l'ordre pour deux ans.

5) 1973-1976. les deux grandes luttes de Lip

On y verra seulement les faits marquant un progrès dans les luttes. Ces deux conflits sont les plus connus, ceux qui ont fait connaître Lip en France et au-delà des frontières. Avant le conflit, en octobre 1972, des syndiqués CFDT demandent à l'équipe de délégués CFDT d'être plus étroitement informés, et associés à la réflexion syndicale. Or ils ne disposent pas d'heures de délégation. Décision est prise de rester le soir après le travail une fois par semaine dans le local syndical pour échanger avec eux. Cela aura des conséquences importantes dans le conflit de 1973.

Les délégués ont beaucoup à faire, le travail professionnel est plus difficile à bien faire à cause des absences de délégations, or il faut être bon dans le boulot pour être crédible comme délégué, on doit déjà prouver nos qualités professionnelles. Alors, cette tâche en plus, une partie d'entre nous l'a négligée. Nous étions peu à prendre très au sérieux cette demande, mais nous y avons consacré du temps parce que

c'était le plus important. Ces personnes constitueront le futur «comité d'action».

1973. un an de lutte intense Ébauches SA veut ne conserver que la marque, le réseau commercial et le montage des montres. Il veut larguer tout le reste. Un plan pour abattre la force syndicale. Un cabinet conseil explique qu'il faut compter 2 millions de francs de dépenses pour venir à bout de la force syndicale (d'après des documents saisis dans la serviette des administrateurs). Commencer par faire le vide devant les salariés, dépôt de bilan, PDG remplacé. Coupure des salaires. Sans salaire, la dispersion se fera vers les congés de juillet permettant la restructuration pendant les vacances.

Le gouvernement demande à Ébauches SA de reporter son plan de début février à début avril, après les législatives de mars. 17 avril, dépôt de bilan, démission du PDG. La lutte commence par gagner les travailleurs à l'idée de la lutte. Combattre la fatalité, le coup d'assommoir qu'est le dépôt de bilan. Samedi : une journée complète de travail de la section CFDT. Le lundi nous arrivons avec un tract de sept pages. Bilan complet de ce qu'on sait, de la stratégie probable d'Ébauches SA. Proposition d'une démarche à débattre pour gagner, démarche rationnelle à l'image de ce que nous avons appris dans les luttes. Deux délégués par secteur font la tournée des ateliers et des bureaux, puis l'après-midi pour amorcer le dialogue, le débat. C'est comme cela que la première idée lancée de grève générale sera étudiée, repoussée et remplacée par la baisse des cadences de travail. En somme réduire la dépendance au travail pour accroître la disponibilité à la lutte.

Lorsque la bataille des esprits à tourner vers la lutte est bien engagée, nous lançons la popularisation, c'est-à-dire aller à l'extérieur expliquer ce qui nous arrive, que nous avons décidé de nous battre et comment nous le faisons. Voitures particulières, et surtout un vieux bus de la RATP ramené de Paris, décoré et prêt pour une longue série de déplacements. Avant chaque départ, le bus fait le tour de l'usine avec avertisseur, cela met de l'ambiance. Le Comité d'action. Les personnes de la CFDT qui nous avaient demandé plus de cohésion, plus d'informations et d'autres syndiqués CGT ou non syndiqués se sentent plus mobilisés que d'autres Lip. Ils veulent réfléchir, proposer, agir et ne se sentent pas trop à l'aise avec le groupe CGT-CFDT.

Curieux mélange qui prend mal, des délégués (le militant sait tout) qui repoussent avec un air trop professoral des suggestions, le jargon syndical, une difficulté pour certains délégués à s'habituer à d'autres interlocuteurs, à être bousculés par certaines idées, etc. Le Comité d'action se forme et deviendra un élément indispensable de cette lutte, ils

seront jusqu'à 130 avec des difficultés pour débattre, mais avec une formidable envie de gagner cette lutte et de tout faire pour cela. L'AG deviendra le lieu où l'on définit ensemble les revendications bien sûr, mais surtout le cadre général de la lutte, les écueils à éviter, les principes démocratiques à respecter, etc. Les commissions sont nombreuses, elles proposent des initiatives qui sont librement présentées en AG pour être débattues. L'ouverture de la lutte aura lieu très vite. D'abord peu utilisée, car peu de personnes extérieures venaient. Dès la manifestation du 15 juin, après la prise du stock, tout changeait : AG ouvertes, commissions ouvertes. Grâce aux journalistes, dont certains dormaient à l'usine, le conflit a été très largement connu. L'apport de militants et de personnes, individuellement, a été énorme et très précieux. Certains bons connaisseurs de l'information par journaux, cassettes, films, d'autres par les relais qu'ils mettaient en place. Cela demanderait beaucoup de temps pour détailler la foule d'apports extérieurs.

Bien sûr, la relance de la production «produire, vendre et se payer» a été aussi une source de progrès dans les luttes, non seulement cela nous mettait dans une position de force, alors que le calcul adverse était que sans argent le conflit cesserait. Mais en plus cela a donné un plus de popularité, a permis de rencontrer encore davantage de personnes. Les réseaux de vente étaient impressionnants. De tous les coins de France, on nous annonçait la mise en place de tels réseaux. La dynamique des commissions a permis aux Lip de pouvoir plus facilement s'exprimer (le cercle était plus petit) et donner toute l'étendue de dons cachés, non utilisés. Les commissions : entretien de l'usine, presse (mise au tableau de tous les articles qui parlaient du conflit), information extérieure, *Lip-Unité,* déplacements, accueil, production, salaires, stocks, justice-police, restaurant, actions, et. Et, dans le second conflit, cela s'est étendu à : coiffure, garderie, garage, réparation voitures, fabrique de jeux, matériel médical, etc.

Rappel : la décision de produire et vendre a été la réponse à la question lancinante de la paie, les collectes n'ont jamais permis de donner plus de 10 % d'un salaire à des grévistes. Si on voulait garder la cohésion il fallait trouver quelque chose.

Enfin, il faut signaler que Lip devenait un forum permanent, et que les multiples débats ont permis aux Lip un enrichissement personnel et collectif. Soixante Lip étaient présents autour des négociateurs, cela ne s'était jamais vu (en plus de ceux qui négociaient) et pourtant les négociations avaient lieu à Arc et Senans à 25 kilomètres de Besançon, justement pour «être tranquille». Voilà donc les principaux points qui ont fait progresser les Lip dans leurs luttes.

Non seulement les commissions, mais les déplacements ont fait beaucoup pour transformer de nombreux Lip en militants. Il y en avait tellement que beaucoup de Lip ont dû se «mouiller». À deux ou trois, il fallait prendre la parole, expliquer, répondre aux questions. De nombreuses femmes de Lip se sont révélées dans ces déplacements.

1974. Tous les Lip en lutte sont repris par la nouvelle société. Puis ce fut le choc pétrolier, la crise du capitalisme, les licenciements massifs. Des centaines d'entreprises ferment, des dizaines et des dizaines sont occupées par les salariées. Deux ans après, les nouveaux patrons mettent la clé sous la porte. Nous nous retrouvons devant un énorme problème. De nouveau en lutte pour l'emploi avec un paysage complètement changé. La lutte a été très dure : elle a duré quatre ans. Nous étions 850 licenciés par la nouvelle société. Le coup a été si terrible (deux ans après être rentrés pour les premiers, quinze mois pour les derniers) que seuls 620 Lip sont entrés dans la lutte.

Sur les 620, quatre ans après, il y en avait encore 404 présents tous les matins à l'usine. Nous avons adopté la même démarche, à l'interne, puis à l'externe, avec des ajustements.

Le projet alternatif

En premier nous avions fixé comme objectif «Lip peut s'inscrire dans un GIE (Groupement d'intérêt économique horloger régional)». Ce plan a échoué, au bout de huit mois. La haine contre nous (des patrons du Haut-Doubs), leur farouche individualisme a fait échouer le projet.

En second, nous avons, compte tenu du contexte, opté pour la mise en place d'un grand nombre de coopératives, toutes installées dans l'usine, pour voir celles qui parviendraient à l'équilibre financier. Au final, seules sept coopératives se sont avérées viables. La négociation pour les légaliser nous a contraints à quitter Palente.

À noter dans ce second conflit : la coordination des entreprises en lutte, à laquelle de grandes sections CGT ont adhéré pleinement. Inutile de préciser que cette initiative a été combattue par les Fédérations syndicales, comme avait été combattu le comité d'action. Un groupe femmes s'est constitué et a beaucoup fait concernant la remise en cause de l'omniprésence des hommes parmi les animateurs, dans les familles (prise en compte d'une vraie égalité), etc.

Les enseignements à en tirer aujourd'hui

C'est essentiellement ce que je viens de décrire, les règles permettant une unité des travailleurs au-delà des problèmes de boutique syndicale.

Toutes les règles permettant la prise en charge par les travailleurs syndiqués ou non. Tout cela nécessite des militants qui font passer toutes ces règles avant les intérêts de leur syndicat. Cela nécessite une certaine indépendance, encore une fois ceci n'est pas pour mésestimer l'organisation syndicale, mais pour voir clairement ce qui contribue ou non au renforcement de la lutte. Je le dis nettement, si nous avions été une section orthodoxe jamais nous n'aurions développé un tel conflit. La fédération CFDT était partagée entre l'admiration et l'hostilité. Elle voulait bien la participation massive des salariés mais pas le comité d'action, elle voulait bien des manifestations mais pas le grand rassemblement à Besançon etc. Quant à la fédération CGT, elle n'a rien compris au conflit, pour elle c'était un drôle de «cirque». Qui commande ? Où est le petit comité qui prend les décisions ? (Il n'existait pas) Où sont les montres, les caches ? etc. etc. Dialogue de sourds entre deux conceptions de la lutte.

Voici pour finir les enseignements que nous avons relevés dans le message envoyé aux paysans du Larzac le 6 août 2003 :

> La lutte des paysans du Larzac et celle des ouvriers de Lip ont de nombreux points communs. Ces deux luttes apportent des enseignements toujours d'actualité. En voici six :
>
> 1) Tout d'abord il s'agissait d'attaques graves portées par le libéralisme militaro-industriel. Des attaques concernant notre vie, notre avenir. Notre vie faite d'amour de la terre, du travail, d'une région, d'une vie commune, un avenir que nous construisons pas à pas et qui nous est cher. Cette vie-là est brusquement mise en cause pour des questions de fric.
>
> 2) Refus de la fatalité, refus de s'incliner devant le lobby militaire ou devant un trust international. Ce refus n'allait pas de soi, des sirènes s'élevaient pour nous dire de monnayer tout ce qui nous est cher et d'en rester là. Face à la résignation nous avons au contraire proposé la lutte pour des idées de vie. Non aux expulsions et au démantèlement économique du Larzac ! Non aux licenciements et au démantèlement de Lip !
>
> 3) Chaque groupe (Lip-Larzac) a commencé par se convaincre que c'est possible de lutter. Nous avons compris, paysans et ouvriers, qu'il fallait commencer par convaincre la base, arriver à une position commune, réfléchir, une prise en charge de notre problème par le plus grand nombre d'entre nous. 103 familles sur 107 au Larzac. Participation massive à Lip. Une démocratie très poussée est indispensable, pour que la lutte appartienne bien à chacun d'entre nous. Respect des uns et des autres, écoute, la parole donnée largement à chacun, assemblée générale souveraine, toute l'information partagée, distribution du pouvoir.

4) Se tourner vers l'extérieur. Lutter contre la désinformation, populariser nos luttes, ouvrir nos débats à toux ceux qui veulent y participer. Pas de camp retranché, ouverture des AG et des commissions vers l'extérieur.
5) Des formes de lutte imaginatives Pour cela, il faut libérer les énergies, les idées, les formes de luttes ne sont pas l'apanage des militants syndicaux. Les idées doivent toutes être examinées sans parti pris. Au Larzac, face à la démolition programmée, les paysans construisent une bergerie, des adductions d'eau, mettent en place des marches originales. À Lip, les ouvriers remettent en route les fabrications. «On fabrique, on vend, on se paye».
6) La lutte du Larzac et celle des Lip deviennent des lieux de rencontres de tous ceux qui souffrent des nuisances du capitalisme de marché. Lip, le Larzac, deviennent des forums permanents.

Chers amis rassemblés au Larzac, n'ayons pas peur, refusons la fatalité, engageons la lutte chaque fois qu'elle est nécessaire. Ces luttes devront s'inspirer des enseignements que nous venons de rappeler et elles apporteront de nouvelles pierres à l'édifice. Ces enseignements appartiennent à tous.

Vive le Larzac!

2005

Source

À l'encontre, http://alencontre.org/europe/les-luttes-de-lip-de-1948-a-1983.html#more-4164.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Lip, "On fabrique, on vend, on se paie"», tome 2, p. 263.
«Coopératives et transformation de la société», tome 4, p. 187.

Lip-Unité

n° 1, 11 juillet 1973

Mercredi 11 juillet, au 86e jour de la lutte contre le démantèlement de l'entreprise et contre les licenciements qui en seraient la conséquence, une conférence de presse s'est déroulée dans l'usine, au restaurant. [Elle] nous a permis de faire publiquement un certain nombre de mises au point rendues nécessaires par des déclarations ou articles de presse mensongers qui se sont multipliés ces derniers temps.

« Nous exerçons notre droit de légitime défense »

Le 3 juillet, les patrons du Doubs ont eu le culot de rappeler aux travailleurs de chez Lip que «personne n'a le droit de se faire justice soi-même…». Mais le droit de licenciement, tel qu'il existe actuellement, c'est le droit pour les patrons de «se faire justice eux-mêmes». En luttant contre le démantèlement et le licenciement, avec des formes d'action efficaces et adaptées à la situation et qui ont été décidées collectivement, nous exerçons notre droit de légitime défense !

« C'est nous seuls qui pouvons garantir la qualité des montres »

Toujours le 3 juillet, dans la même déclaration, les patrons du Doubs nous accusent de «brader» les montres que nous produisons et que nous vendons depuis le 20 juin. Or ces montres sont produites exactement dans les mêmes conditions techniques qu'auparavant et sont vendues aux prix usines habituels. En fait nous avons appris que la direction Lip continuait à commercialiser de son côté, des montres sous la marque Lip. Nous déclinons toute responsabilité pour ces montres-là. C'est seulement nous autres, les travailleurs de chez Lip, qui pouvons donner et garantir la qualité. […]

n° 2, 19 juillet 1973

Le syndic annonçait aussi son intention de faire «l'inventaire des biens», dans l'usine, avec la participation de l'ancienne direction. Nos délégués lui ont dit qu'ils n'étaient pas mandatés pour lui répondre mais ils l'ont mis en garde contre ces projets.

Ils lui ont précisé qu'à leur avis ces projets étaient inacceptables pour les travailleurs de chez Lip… En effet, comment pourrions-nous accepter de reprendre le travail sans aucune garantie contre les licenciements et le démantèlement ?… Dans quel but, reprendrions-nous le travail… Pour payer les créanciers ? […] Quant à la présence de l'ancienne direction dans l'usine, nous avons réaffirmé par un vote unanime, en assemblée générale, le 16 juillet, que ces messieurs ont de trop lourdes responsabilités dans la crise actuelle pour qu'ils puissent remettre les pieds dans une entreprise qu'ils ont poussé au naufrage et abandonné

À midi, le même jour, le syndic […] se montrait plus exigeant encore. Il posait toute une série de préalables : restitution des stocks de montres et des sommes que nous avons pris comme garantie contre les licenciements et le démantèlement ; établissement d'un «inventaire des biens» avec la participation de l'ancienne direction. Nous sommes les plus qualifiés pour faire l'inventaire des biens. […]

«Commission production»

La production se poursuit au ralenti : la chaîne d'habillage est arrêtée ; on ne fait jusqu'au 1er août que la terminaison, la pose des bracelets et le contrôle.

n° 3, 27 juillet 1973

Les solutions préconisées par la CGT : une crise comme celle-ci ne peut recevoir «une solution globale, durable, et foncièrement nouvelle que dans un cadre démocratique» comme celui qui est tracé par le programme commun des partis de gauche. Dans ce cadre, le moyen principal serait «une prise de participation de l'État démocratique pouvant aller jusqu'à la majorité». Dans l'immédiat, la CGT préconise que l'Institut de développement industriel prenne une participation majoritaire dans le capital de Lip, que le gouvernement s'engage à garantir le plein-emploi, le non-démantèlement, l'extension du potentiel de recherche, technique et humain de l'entreprise et le développement du secteur machines-outils et automatismes de précision.

n° 4, 2 août 1973

Nous décidons de faire notre paye nous-mêmes, avec 24 heures d'avance ! Le 1er août, à 8 h 30 du matin, nous nous sommes réunis en assemblée générale (réservée au seul personnel Lip) et nous avons pris une décision concernant le paiement de juin qui nous a été refusé par le syndic.

«C'est possible, on fabrique, on vend… on se paye»

La décision de faire nous-mêmes la paye – si elle n'était pas faite par l'ancienne direction ou le syndic – était prise parmi nous depuis la fin juin. Ce qui était en discussion parmi nous était la façon de faire la paye. Il y a eu plusieurs propositions. Par exemple : il y a ceux qui proposaient un salaire uniforme de 1 500 francs, ce qui aurait augmenté certains et baissé d'autres, et qui aurait malgré tout diminué la masse salariale ; il y a ceux qui proposaient les salaires habituels diminués de 10 % ; d'autres proposaient encore que chacun dise ce dont il a besoin ; d'autres enfin estimaient qu'il était nécessaire de faire la paye rapidement et qu'il n'existait pas encore dans l'usine un point de vue commun sur la façon de faire une paye nouvelle. Il aurait fallu disposer de plusieurs jours pour y réfléchir sérieusement tous ensemble, mais les départs en vacances du personnel ne l'ont pas permis pour cette fois. Dans ces conditions, nous avons décidé de payer les salaires habituels que nous devait l'ancienne direction défaillante.

Commission production

La production ralentie pendant le mois de juillet redémarre vraiment. Un des éléments les plus marquants de la journée de la rentrée du 31 juillet est la participation de ce secteur : 150 personnes contre 76 le 18 juin qui travaillent avec un horaire fixe 8 heures 12 h 20. Deux chaînes d'habillage ont repris, quinze personnes travaillent hors chaîne (poseuses et emboîteuses), le travail de terminaison de pose bracelets et le contrôle est assuré ; 600 montres seront sorties par jour et contrôlées dans le délai de six à huit jours une équipe fabrique des écrins, il n'y a pas de problèmes d'approvisionnement mais la commission étudie la manière dont elle renouvelle le stock de pièces quand celui-ci sera épuisé.

n° 5, 9 août 1973

Une semaine après la rentrée de vacances nous produisons au rythme régulier 800 à 1 000 montres par jour, qui sont commercialisables, après les contrôles de rigueur.

n° 6, 15 août 1973

Ils ont coupé des grillages, forcé des portes à la barre à mine, cassé les vitres de la réception. […] Ensuite, ils ont coupé le courant, le commissaire casqué qui les dirigeait leur a dit : « Fouillez partout ». De toute façon, l'usine ne peut pas tourner sans nous, sans rien saboter, nous avons soustrait certaines parties vitales pour la production et le contrôle. On verra bien s'ils ont des CRS ingénieurs, des CRS horlogers, des CRS mécaniciens.

n° 7, 23 août 1973

Dès le 16 août, nous avons relevé le défi des pouvoirs publics et du patronat en nous installant dans un bâtiment du quartier de Palente à 500 mètres environ de l'usine occupée et qui a été mis à notre disposition par la municipalité, comme un nouveau geste de soutien. C'est un

gymnase du groupe scolaire Jean-Zay. Nous l'avons baptisé «nouvelle usine Lip-Jean-Zay» car nous pensons que l'usine est là où sont les travailleurs. C'est dans ce bâtiment que nous avons réinstallé les commissions qui nous permettent de gérer collectivement notre lutte. [...]

Nos camarades des municipaux ont prolongé leur mouvement[1] durant trois jours, tout en assurant l'enlèvement des ordures, volontairement, en le signalant sur leurs camions.

n° 8, 3 septembre 1973

Reprise de la production et seconde «paie ouvrière». [...] La semaine a aussi été marquée par la reprise de la production dans un atelier clandestin. La presse a fait un grand écho à cette initiative qui témoigne de notre volonté de poursuivre et d'intensifier notre lutte dans les formes décidées collectivement. [...]

Le 31 août au cours de notre assemblée générale nous avons effectué nous-mêmes notre paye sur l'argent des montres fabriquées et vendues par nous. En quelques minutes, les bureaux de paye ont été installés sur la scène du cinéma où nous nous réunissons et rangée par rangée, nous sommes montés pour prendre les enveloppes qui avalent été préparées en quelques heures par un petit groupe de nos camarades. En recevant cette seconde paye ouvrière et non pas «sauvage», nous avons tous signé un engagement à poursuivre la lutte jusqu'au succès de nos négociations.

n° 11, 28 septembre 1973

Troisième «paie ouvrière».

n° 14, avril 1974

«Nous lutterons jusqu'à ce que le dernier travailleur ait franchi cette grille...» C'est le mot d'ordre de cette nouvelle phase de notre lutte. [...] Lorsqu'une première tranche de travailleurs a repris le travail à Palente. Nous avons mesuré le chemin parcouru depuis le 17 avril de l'an dernier, début de notre lutte contre le démantèlement et les licenciements qu'on voulait nous imposer comme une fatalité économique. Nous avons refusé de subir cette prétendue fatalité. Nous avons contesté la prétention du patronat à disposer sans contrainte, dans sa recherche du profit, de notre travail, de notre métier, de notre cadre de vie. Les

1. À la suite de l'évacuation de l'usine de Palente par la force, des débrayages de solidarité ont eu lieu, notamment dans la région de Besançon.

étapes de cette lutte ont été nombreuses. Deux mois de lutte dans l'usine : « Pas de licenciements, pas de démantèlement ». Près de deux mois de possession de l'usine par les travailleurs : « On fabrique, on vend, on se paye ». Six mois de lutte à l'extérieur de l'usine : « L'usine est là où sont les travailleurs ». Tout cela n'a été rendu possible qu'en mettant en pratique une attitude offensive qui a pris appui sur la réflexion et la décision collective.

Près de deux cents AG se sont tenues durant ces mois de lutte avec une participation majoritaire des travailleurs de Lip. C'est ce qui nous a permis de sortir des sentiers battus pour porter le combat sur un autre terrain que celui que le système capitaliste essaie de nous imposer.

Source

Lip-Unité, bulletin d'informations des travailleurs de chez Lip publié par la commission « Popularisation ».

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Ouvrir une brèche dans la vieille société », tome 5, p. 185.

Alternative à l'ubérisation : des livreurs à vélo lancent leurs coopératives

Stéphane Ortega

Ubérisés, précarisés, exploités, et si l'avenir des livreurs à vélo passait par des coopératives. À Bordeaux, Nantes, Lille, ou Paris, des projets d'entreprises collectives ont émergé ces derniers mois, parallèlement à la lutte des coursiers contre la plateforme Deliveroo l'été dernier. D'autres projets plus anciens poursuivent leur développement sur le marché de la Foodtech ou de la livraison du dernier kilomètre.

« Le meilleur moyen pour éviter les abus de l'ubérisation et s'en sortir, c'est de créer notre propre société : une coopérative », explique Arthur Hay, coursier à vélo depuis deux ans à Bordeaux. Avec trois collègues, coursiers comme lui, ils ont créé début novembre une association de préfiguration en attendant d'avoir assez de clients pour financer les deux emplois minimums nécessaires à la création d'une société coopérative et participative (Scop). Objectif qu'ils espèrent atteindre dans six mois.

Un choix logique pour Arthur Hay qui est également secrétaire général du syndicat des coursiers à vélo CGT de la Gironde. Viré par

Deliveroo à l'occasion du conflit qui a opposé la plateforme à une partie de ses livreurs l'été dernier, il n'a plus pu travailler, les autres plateformes ne voulant pas l'embaucher. Pour lui, la création d'une Scop est complémentaire de l'action syndicale pour améliorer les conditions de travail du petit millier de coursiers qui arpentent la ville. «Nous avons reçu beaucoup de messages de soutien de livreurs sur Bordeaux et d'autres villes nous disant : faites ça bien, grossissez et embauchez», assure Arthur qui fait partie des anciens dans le métier. Loin de passer pour des fous auprès de leurs collègues, les quatre futurs coopérateurs pensent répondre au désir d'avoir une rémunération fixe et de ne pas être éjectés arbitrairement par les géants de la Foodtech. Ainsi, les apprentis coopérateurs rêvent d'embaucher «ceux qui galèrent, qui ont des familles ou qui ont été virés lors des mouvements».

Leur but est de montrer que les coopératives peuvent gérer le marché que les plateformes ont créé. À l'opposé du modèle pyramidal des entreprises classiques, Arthur Hay et ses amis aspirent à créer une entreprise démocratique où ils sont tous propriétaires et décisionnaires. Pour cela, l'entrée dans la coopérative implique d'être coopérateurs. S'ils tendent à privilégier le statut de salarié plutôt que celui d'autoentrepreneur, ils n'en font pas une règle indépassable. Une partie non négligeable des coursiers à vélo souhaitant rester indépendants. Un des quatre futurs coopérateurs, étudiant par ailleurs, est attaché à la flexibilité de ses horaires et conservera son statut d'autoentrepreneur.

Vers une fédération de coopératives ?

Bordeaux n'est pas la seule localité à voir des livreurs tentés par l'aventure coopérative. L'envie de regrouper les initiatives fait son chemin. Une réunion est programmée le 16 décembre pour essayer de coucher sur le papier «une unité de vue entre différentes coopératives souhaitant se fédérer», annonce Arthur Hay. Mais aussi, dans l'objectif de grouper des achats, d'être en meilleure position pour négocier des contrats et d'aider de nouvelles villes à démarrer. Les coursiers girondins y seront représentés tout comme les Toulousains d'Applicolis. Ces derniers mettent en relation transporteurs et commerçants avec une interface numérique, et assurent des livraisons. Coopcycle, la plateforme open source, alternative à Deliveroo mise à disposition des coopératives, n'y enverra probablement qu'un observateur, jugeant l'initiative un peu précipitée. D'autres villes où des projets se font jour comme Nantes, Lille, La Rochelle ou Rennes n'ont pas annoncé leur présence.

À Nantes, l'idée de créer une Scop a repris de la vigueur après la lutte menée par l'Association des *bikers* nantais. Cinq coursiers mobilisés

avec eux, à ce moment-là, se sont associés à un développeur en vue de créer leur boîte. Une façon pour eux d'éviter leur ubérisation en redonnant du sens à leur travail. «Dans la Foodtech, vous n'avez pas de patron, vous ne voyez personne en face de vous, vous subissez juste un système», constate Christophe, un des six membres des Coursiers Nantais. Structurés en association pour l'heure, ils aspirent à se salarier et à décider ensemble autant que possible.

«C'est un milieu au public assez jeune, se projetant peu, où des profils très différents coexistent. Certains sont issus du monde du vélo, mais il y a également beaucoup d'étudiants et de plus en plus de personnes venant des cités parce qu'il n'y a pas besoin de CV ou d'entretien d'embauche», explique Christophe. Renvoyant à plus tard la question de représenter une alternative pour d'autres coursiers, il se fixe sur leur priorité du moment. Aujourd'hui, l'enjeu est de chercher des clients et de finaliser leur offre tout en s'organisant mieux. L'idée d'une fédération, aussi séduisante soit-elle, paraît éloignée de leurs possibilités. Même chose à Lille où deux coursiers à vélo ont intégré une coopérative d'activité et d'emploi, une sorte d'incubateur de Scop. Déjà autoentrepreneurs, ils n'ont jamais travaillé pour les plateformes et entretiennent peu de liens avec leurs livreurs. L'initiative d'une fédération ne correspond pas tout à fait au stade de développement de leur projet.

L'ubérisation bouscule aussi le modèle coopératif

Outre les difficultés inhérentes à la diversité des niveaux de développement de chaque projet, la volonté de fédérer bute sur une équation difficile à résoudre. Celle de faire coexister l'aspiration à des protections collectives d'un côté et de l'autre la volonté individuelle d'indépendance, voire de flexibilité des horaires. Air du temps oblige, «80% des livreurs souhaitent garder leur statut d'autoentrepreneur», selon Florent Fournier, un des trois créateurs d'Applicolis à Toulouse. Un statut pourtant en décalage avec la philosophie du monde coopératif où le modèle est généralement celui du salarié coopérateur, propriétaire de l'entreprise.

Dans le marché en pleine expansion de la Foodtech et plus généralement celui de la livraison du dernier kilomètre, chaque structure coopérative bricole sa propre ligne de conduite. À côté de la volonté de se salarier des coursiers bordelais existent d'autres réalités. Applicolis, la plateforme collaborative de livraison toulousaine, est antérieure au conflit qui a agité les plateformes l'été dernier. Elle fournit une application dont ses coursiers sont propriétaires et qu'ils gèrent en fonction de leurs besoins. Les Bordelais en ont d'ailleurs bénéficié. Elle

souhaite permettre aux livreurs à vélo de s'écarter des plateformes de type Deliveroo, même si nombre d'entre eux restent autoentrepreneurs.

«Le problème n'est pas le statut, mais les conditions de rémunération et de stabilité, affirme Florent Fournier d'Applicolis, nous travaillons à une solution avec la Confédération générale des Scop pour trouver un compromis entre la flexibilité que souhaitent avoir les livreurs et le statut de salarié avec les avantages qu'il comporte.» La coopérative veut proposer une expérimentation à l'État à l'occasion des Assises de la mobilité, initiées par la ministre des transports afin d'élaborer la loi d'orientation des mobilités début 2018. En résumé, un statut de salarié qui pourrait choisir ses horaires librement. «Pouvoir faire vingt heures une semaine et quarante heures la suivante sans pénaliser l'entreprise ou le travailleur», imagine le gérant d'Applicolis pour qui le marché du travail est en train de se «casser» par manque de flexibilité tant pour les employeurs que pour les salariés. Une vision un peu différente de celle mise en œuvre par les livreurs bordelais ou Coopcycle à Paris.

Faire cohabiter des projets aussi divers dans une même structure fédérative sera au cœur des enjeux des prochains mois pour les coopératives des livreurs à vélo. D'autant qu'ils ne sont pas les seuls sur le marché. Alternmobil, une des entreprises phares de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le secteur de la livraison, a tranché le débat sur le statut des travailleurs. Elle n'accepte pas d'autoentrepreneurs en son sein. Vieille de dix ans, la coopérative n'est pas vraiment présente sur la Foodtech. Mais, bien qu'issue d'une culture assez entrepreneuriale assumant son désir de développement économique dans un marché très concurrentiel, elle ne souhaite pas offrir de statut moins protecteur que le salariat. La création d'une fédération avec de nouveaux acteurs ne fait pas partie de son agenda, d'autant qu'elle a rangé au second plan l'ambition égalitaire de sa gouvernance. Installée à Toulouse, Nice et Montpellier, elle compte s'implanter en 2018 à Bordeaux et Nantes puis à Paris en 2019. D'ici là, les coursiers à vélo venant des plateformes devront trouver leur modèle s'ils veulent survivre.

8 janvier 2018

Source

https://rapportsdeforce.fr/classes-en-lutte/alternative-a-luberisation-livreurs-a-velo-lancent-leurs-cooperatives-12011181.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Lip : l'histoire d'un syndicalisme particulier», tome 2, p. 273.

Changer la ville avec l'atelier d'architecture autogérée

Aurélie Edet

L'Atelier d'architecture autogérée (AAA) est une plate-forme collective interdisciplinaire de professionnels de l'urbanisme : ouverte à tous architectes, artistes, étudiants, chercheurs, retraités, politiques, chômeurs, militants, habitants, elle propose d'interroger la ville, ses interstices, ses pratiques culturelles, sociales et politiques pour en inventer de nouveaux usages. En répondant aux exigences de l'autogestion, il conçoit en lien étroit avec les habitants des projets architecturaux nomades et réversibles, poétiques et politiques pour rendre la ville plus écologique, solidaire, démocratique.

Créé en 2001, l'AAA dispose aujourd'hui d'une équipe permanente étoffée d'architectes, urbanistes, sociologues, designers, artistes, chercheurs… Et compte désormais plusieurs dizaines de projets à son actif. Des projets ancrés dans la ville et dont les habitants se sont saisis pour faire vivre des espaces partagés au cœur de la cité. La particularité de l'AAA c'est justement de penser des réalisations « intégrées » et de se réclamer de l'architecture participative pour favoriser des expériences de résilience urbaine. Une démarche « *bottom up* » (du bas vers le haut) ou dissémination d'usage, participative et transmissible. L'atelier conçoit en collaboration constante avec les acteurs de la ville, habitants, usagers, associations des espaces collectifs autogérés pérennes, ou des réalisations légères à usage temporaire en valorisant le recyclage urbain et l'autoconstruction. C'est aussi un laboratoire d'idées pour penser l'urbanisme de demain, au fil des ans, l'AAA a cultivé dans sa démarche de recherche des partenariats prestigieux (Harvard GSD, MIT, Université de Sheffield, CNRS, EHESS…). Chaque concrétisation mobilise une plate-forme à géométrie variable, pour matérialiser des projets co-construits, déployer une « tactique urbaine ». Chacune fait l'objet d'une étude préalable qui détermine les besoins et les dynamiques locales, engage un travail de médiation pour engendrer des réappropriations spatiales collectives. Avec une attention toute particulière portée à la pédagogie : en direction de jeunes professionnels qui viennent se former auprès de l'AAA mais également envers les habitants invités à s'investir dans la conception par des *workshops* ou des ateliers participatifs.

Cela donne lieu à des réalisations inventives, innovantes, remarquablement intégrées au paysage urbain sans jamais le dénaturer, colonisant les espaces délaissés : comme le jardin mobile conçu sur une parcelle libre de

RFF devant la Halle Pajol dans le 18e arrondissement de Paris, le projet «Passage 56», du nom d'une venelle dans le 20e arrondissement de Paris transformée en espace écologique et culturel, ou à l'état de projet la réalisation d'un cluster d'entreprises innovantes dans le domaine de l'écologie et l'innovation sociale le Wiki Village Factory (WVF) intégré dans un bâtiment participatif et autogéré qui mêlerait joyeusement bois, verre, végétaux ou bien encore le Civic Lab un Pôle de concertation citoyenne pour la préfiguration de la Promenade Urbaine entre Barbès et Stalingrad, deux containers et une serre urbaine dans lesquelles les associations locales peuvent développer des activités de sensibilisation des habitants du quartier.

L'un des projets les plus ambitieux de l'AAA s'est concrétisé en 2010. Le projet R-Urban, un projet pilote pour des villes européennes résilientes propose une stratégie d'écologie urbaine participative. Matérialisé par la réhabilitation d'une friche urbaine de 3 000 m² à Colombes (Hauts-de-Seine), il est pensé comme une «stratégie d'aménagement territorial à l'échelle locale, à partir de dynamiques urbaines et rurales, pour explorer des potentialités et initier des alternatives devant des enjeux majeurs de notre société : réchauffement climatique, épuisement des sources d'énergie fossiles et d'autres ressources naturelles, crises économiques, croissance démographique et crise du logement et de l'emploi, etc.» Ce vaste projet qui imbrique des programmes mixtes d'habitat collectif, de culture, d'économie et d'agriculture invoque l'écologie du quotidien, l'économie locale, les acteurs de la production culturelle, les énergies alternatives et l'agriculture biologique. Il a fait l'objet d'une maîtrise d'usage participative pour garantir sa durabilité sociale, environnementale et économique et prévoit d'expérimenter des méthodes d'autogestion, d'autoconstruction et d'autoproduction alimentaire. Il fait désormais partie du paysage urbain et a permis la création d'une dizaine d'emplois permanents mais est en partie menacée par la nouvelle équipe municipale intronisée en 2014. L'Agrocité inaugurée en 2013, une micro-ferme urbaine cogérée, propose des activités telles que le jardinage, l'apiculture, le recyclage, le compost, la cuisine et la pédagogie environnementale. Une deuxième unité R-Urban (pratiques et réseaux de résilience urbaine) dédiée à l'économie sociale et solidaire et orientée vers le recyclage de déchets locaux a été réalisée à partir de 2012 : Recyclab. Avec pour les deux structures un bilan éloquent : réduction par six des émissions de CO^2/an des usagers de l'Agrocité, vingt-quatre tonnes par an de déchets organiques recyclés, cinquante tonnes par an d'eau économisée, trois tonnes par an de production de légumes bio, etc. La troisième unité du projet tournée vers l'habitat participatif devait

voir le jour en 2014, c'est là que la nouvelle équipe municipale (de droite faut-il le préciser) intervient et rompt ses engagements envers le programme européen Life + qui soutient le projet. Non seulement cette troisième réalisation EcoHab est bloquée mais la mairie réclame le départ de l'Agrocité de Colombes pour pouvoir réaliser en lieu et place un parking ! La mairie n'hésite pas à engager une procédure judiciaire d'urgence pour faire «déménager» l'Agrocité, ce qui impliquerait en réalité sa démolition pure et simple et obtient en partie gain de cause. Dans l'urgence au mois de décembre 2015, la juge fixe un délai de deux mois pour déménager l'Agrocité. En essayant de sauver le projet, AAA dépose un recours au conseil d'État qui est rapidement accepté mais qui n'est pas suspensif de la décision de justice. Les associations AAA et Agrocité sollicitent à son tour le préfet qui, constatant la bonne foi de AAA et le grand intérêt du projet, mais ne pouvant agir contre une décision de justice, accorde un moratoire de six mois. Un nouveau procès devra bientôt se tenir pour déterminer si la décision de la mairie est fondée.

Pour en savoir plus

Atelier d'architecture autogérée, www.urbantactics.org.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Ville, urbanisme, habitat», tome 6, p. 249-286.

Du Thé Éléphant à Scop-Ti

Collectif

L'outil dont les coopérateurs et coopératrices disposent désormais, tout comme leur savoir-faire, amènent à rappeler les liens historiques existant avec l'origine du «Thé de l'Éléphant», né dans une maison de commerce à Marseille en 1892, qui, après avoir été rachetée par de grands groupes industriels, ne cessa de s'agrandir avec le temps et de développer sa capacité technique de traitement et de conditionnement de thés et de plantes aromatiques.

L'usine créée à Gémenos, le 23 octobre 1989, correspond à la date de rassemblement des unités de production de Marseille et de traitement des matières premières de Pont-de-Joux, situé au pied du Garlaban, près d'Aubagne. En 1998, l'activité de l'usine du Havre fut, elle aussi,

regroupée avec celle de Gémenos. Cet ensemble devait aussi contribuer à pérenniser l'activité de conditionnement de thés et infusions aromatisés en accédant à une notoriété européenne (au statut d'unité de production européenne).

Le site industriel de Gémenos est un pôle d'activité particulier qui dispose de deux spécificités uniques, à cette échelle, avec la présence d'une ligne de coupe des plantes récoltées et un atelier d'aromatisation humide permettant la présence d'arômes naturels. À une époque, le site s'approvisionnait d'ailleurs dans la région provençale, en plantes aromatiques (tilleul, verveine, camomille, menthe, etc.) et en arômes naturels, venus du pays de Grasse. L'un des projets lancés par les coopérateurs et coopératrices de Scop-Ti, dont une partie a connu cette pratique, consiste précisément à réhabiliter ce procédé d'aromatisation et réintroduire ces circuits courts de commercialisation.

Malgré la très bonne santé économique de cette entité, le groupe Unilever décida, le 28 septembre 2010, de fermer le site et de mettre en œuvre un plan de licenciement. Dès lors, les travailleurs et travailleuses luttèrent pour préserver l'outil industriel et leurs emplois, et établirent dans le même temps une solution alternative qui aboutit, après quatre ans de lutte et contre la décision du groupe Unilever, à un accord signé le 26 mai 2014. Ce dernier déboucha sur la création de leur propre entreprise, Scop-Ti, Société coopérative provençale de thés et infusions, avec un effectif de 58 coopérateurs et coopératrices, dont 46 futur·es salarié·es.

L'organisation de la coopérative Scop-Ti

Souhaitant en finir avec un modèle social hiérarchique, qui soutient la recherche de profit au détriment de l'emploi, les ex-salarié·es de Fralib ont établi le projet de maintenir l'usine en activité et de se constituer en coopérative. Le rêve d'instaurer une «république sociale» dans l'usine «comme dans l'atelier», garantissant de fait la «souveraineté» des salarié·es au sein de l'entreprise, s'est concrétisé par la création de la Société coopérative ouvrière provençale de thé et infusions, dont les statuts ont été déposés le 5 août 2014.Scop-Ti est composée de 58 personnes qui se sont battues pendant 1 336 jours, contre leur ancien employeur, pour préserver leur emploi et montrer qu'un autre choix de société est possible… L'organisation de l'entreprise a profondément changé puisque, désormais, chaque voix compte et tout se décide en assemblée générale des coopérateurs ou par le biais du conseil d'administration qui en est issu. Ce dernier est composé de 11 personnes, élues par les coopérateurs et coopératrices, pour une durée de quatre ans. Un comité

de pilotage a été ensuite mandaté pour mener à bien le projet de la coopérative dans les démarches administratives et opérationnelles. Tout cela est le produit d'une lutte longue ; c'est en premier lieu le résultat de la détermination de celles et ceux qui l'ont menée bien sûr ; mais aussi de la solidarité qui s'est construite et développée autour. Enfin, on ne peut ignorer que cela repose sur un collectif syndical CGT qui, « sous l'ancien régime », rassemblait près de 50 % des salarié·es : 94 sur 182.

Les coopérateurs et coopératrices ont dû se réorganiser en termes d'adaptation de postes et de montée en compétences pour pallier les pertes de savoirs enregistrés au niveau des différents secteurs d'activité de l'entreprise à l'issue du conflit (administration, production, qualité, hygiène santé environnement, logistique), de façon à maintenir l'activité dans une perspective de développement pérenne. L'organisation de l'entreprise, comptant sur l'embauche de tous les salarié·es licencié·es ayant lutté jusqu'au bout, sans distinction, et considérant d'autre part le démarrage imminent de l'activité et les enjeux de développement de sa capacité opérationnelle, a amené les coopérateurs et coopératrices à penser le maintien de leur emploi à partir d'un changement d'activité, dans certains cas, ou d'une recherche de polyvalence, dans d'autres cas. Cela a nécessité la mise en place d'un plan de formation pour modéliser et opérationnaliser l'adoption de ces changements, appliqués dans un premier temps aux 29 rejoints au premier semestre 2016.

À propos de la rémunération, il y a eu de grands débats avant le démarrage de l'activité. Nous avons choisi un salaire unique par catégorie professionnelle, soit trois rémunérations différentes au sein de la Scop avec pour condition que les écarts restent raisonnables. Du temps d'Unilever, il y avait des différences de revenus de 15 à 25 % pour un même travail. C'était à la tête du client. Le salaire minimum pour la première catégorie d'ouvriers est donc de 1 600 euros, net, pour 35 heures par semaine, sur treize mois. Les agents de maîtrise et les technicien·nes gagnent 1 670 euros, et le directeur général qui doit avoir un statut de cadre, gagne, lui, 2 000 euros, soit le minimum légal de la convention collective. Ce qui représente un écart de salaire au sein de la Scop de 1 à 1,25, quand il était de 1 à 310 avec Unilever.

Nos valeurs et engagements

Le projet de l'entreprise s'inscrit dans une démarche économique sociale et solidaire qui répond idéalement à la philosophie développée par les salarié·es, sur la base de leur revendication politique, sociale et économique et de leur choix organisationnel. La démarche de Scop-Ti s'articule en effet dans la convergence des deux mouvements historiques

qui contribuent à l'émergence du concept d'économie sociale et solidaire. La création de la coopérative correspond à l'adoption d'une gestion démocratique garantissant l'instauration de qualités de travail satisfaisantes pour tous ses acteurs et actrices, et à un engagement dans une recherche de développement de productions de qualité, inscrites dans une perspective de soutenabilité économique et environnementale.

La volonté de Scop-Ti, depuis sa création, est de parvenir, à moyen ou à long terme, à l'élaboration de circuits d'échanges relativement courts conçus dans une perspective de développement durable. Cela consiste à promouvoir la réimplantation et la relance d'une activité de production d'herbes aromatiques, arboricoles de qualité, en particulier en France et dans un périmètre local et participer à la reconstitution de ses filières. Notre but est de privilégier des partenariats avec des producteurs et productrices de proximité et de réhabiliter ainsi des savoir-faire, abandonnés ou en déclin, de manière à garantir l'approvisionnement de matières premières au sein d'un circuit viable et équitable, tout en veillant à ce que nos produits restent accessibles à la commercialisation.

Les salarié·es de Scop-Ti se positionnent ainsi en faveur d'une éthique, d'un ensemble de valeurs qui soutiennent l'adoption d'un mode de production et de consommation différent, tenant compte des grandes problématiques actuelles, qui incitent à replacer l'humain au centre de préoccupations sociales, économiques, environnementales raisonnées. C'est de cette manière que Scop-Ti décline son engagement social et ses valeurs, à travers la devise portée en exergue sur le devant de son usine, forte d'une histoire singulière et d'une ligne philosophique à part entière : «Engagée sur l'humain, engagée sur le goût.»

La qualité des matières premières est garantie 100 % naturelle, sans arômes artificiels. Nos thés et plantes aromatiques proviennent directement de nos fournisseurs qui s'approvisionnent auprès des meilleurs producteurs mondiaux. En ce qui concerne notre approvisionnement en thé vert, nous travaillons en vue de signer une exclusivité avec des producteurs dont la récolte est issue d'arbres centenaires du Vietnam, plus particulièrement de la région de Suoi Giang.

Nos lignes de production sont certifiées bio. Notre service qualité est le véritable centre névralgique de l'entreprise : il est à l'origine des innovations mises en œuvre au sein de la coopérative et du développement des nouvelles recettes réalisées à travers les gammes de produits proposés par Scop-Ti. Il analyse et contrôle la qualité des productions, de la réception des matières premières aux premiers emballages, soit tout au long du processus de conditionnement jusqu'à l'aboutissement du produit fini. Les opérations de contrôle et de suivi de la qualité ont

été intégrées dans un ERP et peuvent être supervisées et contrôlées à partir d'un système informatique unifié, déployé à l'échelle des différents secteurs d'activité et des différentes phases de développement de la production, ce qui permet une réactivité et une sécurité sans égale. De fait, les productions disposent d'une traçabilité totale : des ingrédients utilisés pour le conditionnement des produits jusqu'aux consommateurs et consommatrices.

Les emplois

Le redémarrage de l'activité à Gémenos, à travers la création de Scop-Ti, a contribué à préserver un fleuron industriel sur le territoire aubagnais, synonyme de maintien du savoir-faire, de préservation de l'emploi et de relance économique. La priorité, suite à cette victoire, consiste dans un premier temps à assurer l'embauche des ex-salarié·es de FRaLIB, devenu·es coopérateurs et coopératrices de l'entreprise Scop-Ti, qui ont lutté pendant plus de trois ans pour la conservation de leurs emplois. Lors de la fermeture de l'usine Fralib nous étions 182 salarié·es à Gémenos, 76 d'entre nous sont allé·es jusqu'au bout du conflit. Tous et toutes ont eu le choix de participer au projet en devenant coopérateur·trice et salarié·e de la Scop. Sur ces 76, 58 ont choisi d'être coopérateurs·trices et 49 ont fait part de leur volonté d'y être salarié·es. Nous sommes actuellement 41 salarié·es, prochainement 43.

Cette réussite économique et sociale devrait permettre de créer directement de nouveaux emplois, en fonction bien évidemment des résultats obtenus au cours des prochaines années et qui seront d'ailleurs décisifs quant à la pérennisation de l'activité. L'activité que Scop-Ti espère développer, à partir de la demande qu'elle est en capacité de générer et sur la base de sa force d'innovation et de production, peut contribuer à la revivification d'une agriculture locale ou nationale de plantes aromatiques ou arboricoles et s'avérer indirectement créatrice d'emplois. Nous savons que la promotion de circuits courts, selon notre objectif de développement, contribue également à réduire l'empreinte écologique. Acheter des produits fabriqués sur le territoire limite les émissions de CO^2 et autres particules liées aux transports de marchandises provenant de tous les coins du monde.

2019

Acheter et distribuer les produits Scop-Ti

www.boutique1336.fr.

Pour en voir plus

Claude Hirsch, *Pot de thé pot de fer,* 2011, documentaire.

Claude Hirsch, *1336 : des hauts, débats, mais debout,* 2015, documentaire.
Claude Hirsch, *Les Coriaces sans les voraces,* 2017, documentaire.

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier « Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion », *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Société de consommation, écologie et autogestion », tome 6, p. 123.
« Jugos Suin : désormais les jus de fruits ont le goût des travailleurs », tome 1, p. 145.

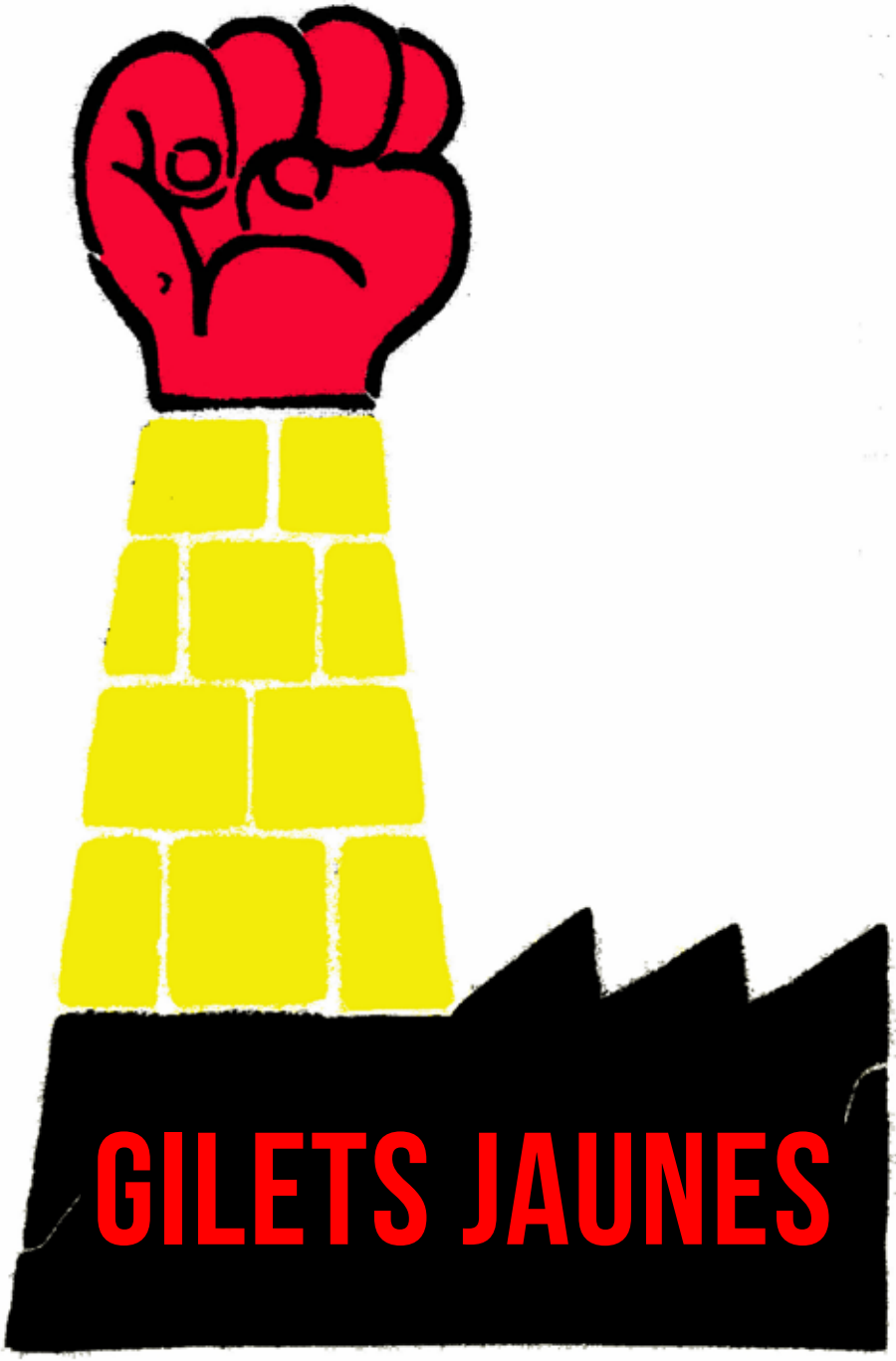
GILETS JAUNES

Nous sommes le peuple

Un mois après le début du mouvement des Gilets jaunes, un collectif issu des éditions Syllepse publiait *Gilets jaunes, des clés pour comprendre* qui rassemblait diverses contributions sur le mouvement en cours. Cet ouvrage se présentait sous la forme d'un fichier pdf en téléchargement libre et gratuit sur le site de l'éditeur. Son contenu tranchait avec la réserve, voire l'hostilité, qu'affichaient, à ce moment précis, des pans importants du mouvement social et politique «traditionnel». Nous en publions l'introduction rédigée début décembre 2018 par ce collectif éphémère.

Un nouvel acteur, «sorti de nulle part[1]», est apparu sur la scène politique et sociale : les Gilets jaunes. Dans une société française assommée par des décennies d'austérité, désespérée par les défaites et les reculs sociaux, le mouvement des Gilets jaunes a sonné l'alarme sociale et donné le premier coup d'arrêt à la politique d'appauvrissement et de dislocation sociale menée par les pouvoirs successifs.

Ce mouvement délibère, propose, agit. À la verticalité jupitérienne, à la délégation de pouvoir, il oppose l'horizontalité démocratique :

Les Gilets jaunes qui bloquent les routes en refusant toute forme de récupération politique s'inscrivent confusément dans le prolongement du combat des sans-culottes en 1792-1794, des citoyens-combattants de février 1848, des communards de 1871 et des anarcho-syndicalistes de la Belle Époque[2].

Suspicieux, d'aucuns ont choisi de se focaliser sur les manifestations de racisme, d'islamophobie ou de sexisme qui ont pu émailler le mouvement. L'extrême droite est certes en embuscade et tente d'imprimer sa marque sur le mouvement. Invité sur les plateaux de télévision, un «Gilet jaune» du Vaucluse affirme ainsi souhaiter le remplacement d'Emmanuel Macron par le général de Villiers[3] et la nécessité de chasser les immigrés…

Dans une France qui a vu Marine Le Pen recueillir 34 % des voix au dernier scrutin présidentiel, un pays où la discrimination raciale

1. «Un drapeau tombe d'un camion. Sa couleur est dans notre imagination, le film est en noir et blanc. Charlot le chômeur le ramasse et court après le camion pour restituer le drapeau. Aussitôt, une foule surgie de "nulle part" s'élance derrière lui…», Charlie Chaplin, *Les Temps modernes,* 1936.
2. Gérard Noiriel, «Les Gilets jaunes replacent la question sociale au centre du jeu politique», *Le Monde,* 27 novembre 2018.
3. Pierre de Villiers, *Qu'est-ce qu'un chef?,* Paris, Fayard, 2018.

structurelle est si ancrée, comment un mouvement aussi large, constitué et enraciné localement en si peu de jours, pourrait-il, ici ou là, échapper aux relents de haine et de division instillés par l'extrême droite et les politiques mises en œuvre ? Dans tout mouvement de masse, des revendications et des postures basées sur la recherche de boucs émissaires (en l'occurrence les personnes migrantes) émergent. C'est, nous semble-t-il, en étant « tous et toutes ensemble » dans le mouvement qu'elles peuvent être repoussées. Il est décisif que le mouvement ne se laisse pas détourner de son centre de gravité : solidarité, justice sociale et démocratie.

Interloqué·es, déconcerté·es et éberlué·es, commentateur·trices et journalistes interrogent les citoyen·nes insurgé·es, parfois de façon comminatoire : « Qui êtes-vous ? », « Que voulez-vous ? » On sent leurs difficultés à saisir les réponses qui se sont faites jour derrière le rejet des taxes : « Nous sommes le peuple », « Ce que nous voulons ? Tout et tout de suite ! » C'est manifestement excessif pour celles et ceux qui dans leur « candeur » pensent que les Parisien·nes se sont levé·es le matin du 14 juillet 1789 en se disant : « Tiens, si on allait prendre la Bastille et proclamer la République[1] ! » Pour les « élites » au pouvoir, les « gens d'en bas » doivent rester à leur place et l'inconcevable est en train de se produire. Un nouveau sujet politique et social est en voie de constitution et affirme sa légitime souveraineté : le peuple des salarié·es du privé et du public, des privées d'emploi, des retraité·es, des jeunes, des autoentrepreneur·es pauvres… Il s'est doté de sa marque de fabrique, de ses espaces de discussion et de décision, il agit selon ses propres modalités et impose son propre rythme.

Un sentiment d'appartenance sociale

Pour ceux et celles qui avaient douté de ce qui avait commencé il y a deux ans, les voilà les nouvelles « Nuit debout ». Et leur composition sociale dément les affirmations sur la « passivité » et le « chacun pour soi dépolitisé ».

Hier, isolé·e, chacune et chacun vivait sa précarité comme une souffrance individuelle et avait pu céder au fatalisme. L'irruption du mouvement des Gilets jaunes a d'ores et déjà changé cette pesanteur écrasante. Au-delà des tensions internes normales, la mise en commun et la reconnaissance des mêmes douleurs sociales ont créé un fort sentiment d'appartenance commune à une sorte de « tiers-état » du 21e siècle qui se cristallise dans la détestation d'un président de la République qui, à lui

1. Voir Sophie Wahnich, « La structure des mobilisations actuelles correspond à celle des sans-culottes », *Mediapart*, 4 décembre 2018.

seul, prend le visage des deux cents familles maîtresses de l'économie et de la politique françaises à l'époque du Front populaire.

Une conscience sociale, certain·es diraient une conscience de classe, fermente dans cette fraternité qui s'est installée. Cette nouvelle communauté sociale a créé son drapeau : le gilet jaune qui rend visibles les invisibles d'hier. Porté sur les épaules, arboré derrière le pare-brise ou brandi à bout de bras, il a fait reculer le pouvoir néolibéral et compte bien le faire reculer encore.

Les femmes aussi sont sur les ronds-points et les blocages, au premier rang des manifestations et dans la prise de parole. Présentes sur les plateaux de télévision, elles donnent au mouvement un visage inhabituel car trop souvent dans les mouvements sociaux ce sont les hommes qui parlent. Elles sont là et elles ne passent pas inaperçues, elles disent leur situation et leurs engagements. Premières victimes de la précarité, du chômage et du temps partiel imposé, les femmes en gilets jaunes dénoncent la condition qui leur est faite dans la société. Elles sont une force vitale du mouvement.

Quant aux plus jeunes, s'ils ont souvent «montré la voie», comme en 68 ou plus récemment en 2006 contre le CPE, aujourd'hui ce sont les Gilets jaunes qui ont ouvert la brèche. La contestation lycéenne qui secoue actuellement les centaines d'établissements scolaires s'inscrit dans ce contexte. À sa manière, elle reflète les préoccupations de leurs familles et de leurs proches : le chômage, la précarité, les fins de mois difficiles sont aussi leur quotidien. La répression du mouvement lycéen vise à faire peur. Pour éviter la contagion et empêcher la jonction entre la jeunesse scolarisée et le mouvement des Gilets jaunes, le pouvoir tente d'écraser dans l'œuf la contestation.

Appropriation de l'espace public

Excédé par un Gilet jaune, un politicien a pu s'exclamer, un tantinet méprisant : «Mais c'est la démocratie des ronds-points que vous voulez ?» Trop tard, pourrait-on lui répondre, une nouvelle construction démocratique est déjà à l'œuvre. Elle se cherche, elle tâtonne, elle expérimente. Aux péages, sur les ronds-points, aux bords des routes, aux abords des zones industrielles et commerciales, des citoyen·nes se sont approprié l'espace public comme lieu d'existence sociale collective. «Cabane jaune», «QG jaune», «Maison du peuple jaune, mini-zad» sont apparus qui ne sont pas sans rappeler le mouvement Occupy Wall Street aux États-Unis et l'occupation de la place Tahrir en Égypte lors du Printemps arabe.

Ainsi les Gilets jaunes ont construit leurs propres parlements locaux où les actions se coordonnent, les blocages s'organisent, les débats se déroulent. Un nouveau lien social émerge qui brise l'isolement et le silence en affrontant le pouvoir de l'argent et son État.

Forts de leur légitimité, face à cet État, les Gilets jaunes imposent leurs lieux de manifestations, leurs modalités d'action, leurs revendications. Depuis plusieurs semaines, un nouveau pouvoir populaire – sera-t-il temporaire ? – organise la circulation routière et en a pris le contrôle, imposant par-ci par-là la gratuité des autoroutes.

Un programme en devenir

Parti de la question de la taxation inique des carburants et non – comme certains ont voulu le faire croire – contre l'écologie, le mouvement des Gilets jaunes a élargi sa vision commune des problèmes qu'ils et elles affrontent. Désormais, c'est le fonctionnement global de la société qui est interrogé, ainsi que le concentre parfaitement le slogan « Fin du monde, fin de mois, même combat ».

Les maîtres des informations s'étonnent que le retrait de cette taxation qui a mis le feu aux poudres n'arrête pas le mouvement. L'action en commun donne en effet confiance et forge l'expérience d'une communauté : la domination qui pèse chaque jour sur les dominé·es et les exploité·es est en partie effacée par le nombre et les échanges entre égaux. L'humiliation si souvent ressentie comme un obstacle à la discussion et à la parole s'estompe avec l'action commune : le goût et l'habitude viennent pour définir les buts du moment et ceux des jours à venir. Il en est de même dans tous les grands mouvements populaires, 1936, 1968, 1995…

Des cahiers de doléances sont élaborés. À sa manière, et évidemment avec des ambiguïtés, ce mouvement qui se dit « apolitique » redonne à la politique un contenu et une exigence que l'on avait quelque peu oubliés. Partage des richesses, augmentation d'au moins 300 euros du Smic, revalorisation des minimas sociaux à 1 000 euros minimum, droit au travail, transformation des institutions, démocratie directe, contrôle des élus, gestion des moyens et finances publiques, services publics, logements sont soumis à la discussion publique. On va même jusqu'à exiger la fin des négociations secrètes puisque désormais les exigences démocratiques s'appuient sur les merveilles de la technologie. Un programme s'élabore en pointillé, jour après jour : chacun et chacune peut et doit y retrouver ses aspirations et la solution aux problèmes de la vie quotidienne et de l'organisation de la Cité.

Le mouvement des Gilets jaunes refuse souvent l'aide des syndicats – et *a fortiori* des partis – qu'il considère, à tort ou à raison, comme susceptibles de se substituer à leur auto-organisation. Il refuse la structure pyramidale commune aux organisations existantes et la délégation de pouvoir. Pour autant, certaines organisations syndicales et associatives ne sont pas restées indifférentes. Nombre de leurs membres sont présents sur les ronds-points, les structures territoriales et de site semblant les plus promptes à dialoguer avec ce mouvement inédit.

Cette irruption ne peut effacer en un instant les profondes et multiples divisions qui frappent le salariat de ce pays. Elle met néanmoins en lumière le processus d'adaptation des lieux et des modalités du combat syndical hérités du siècle passé aux nouvelles conditions de l'exploitation. La puissance et la profondeur de cette mobilisation antigouvernementale ainsi que les tensions et les débats qu'elle génère ne peuvent que faciliter la cristallisation de l'alliance progressiste nécessaire pour stopper la main trop visible des multinationales et des prédateurs. Les gilets rouges, verts, roses qui ont commencé à faire leur apparition pourraient en être les prémices[1]. Malgré les hésitations et les doutes, voire les désaccords, certaines équipes d'animation des organisations syndicales sont nombreuses dans les régions à s'être engagées aux côtés des Gilets jaunes. Les documents que nous publions ici le montrent. La très grande différence quant à la réalité de la mobilisation citoyenne entre Paris d'une part et le reste du pays d'autre part, explique en partie les réserves exprimées au plan national par ces organisations qui, même quand elles sont fédéralistes, sont lourdement marquées par le centralisme parisien.

Insaisissable et incontournable, le mouvement a donc de quoi surprendre. Certain·es de ses «représentant·es» sont contesté·es dès leur «nomination[2]», d'autant qu'à côté des porte-parole autoproclamés, ce sont le pouvoir ou les médias qui prétendent les sélectionner. Pour endiguer la demande démocratique, ces messieurs-dames du Château inventent des «dispositifs» pour «recueillir» les doléances dans des préfectures et les sous-préfectures qui après «synthèses» seraient transmises aux services gouvernementaux… Ils veulent utiliser à leur profit

1. L'appel du Comité Adama à rejoindre les Gilets jaunes, la rébellion de La Réunion, les différents textes syndicaux que nous reproduisons dans ce volume, l'appel «arc-en-ciel», notamment signé par Jacques Bidet et Christine Delphy, et la haie d'honneur faite par les Gilets jaunes de Montpellier à la manifestation contre les violences faites aux femmes, l'entrée des lycéen·nes dans la lutte et la jonction entre les Gilets jaunes et les marcheurs pour le climat en sont sans doute des pointes avancées.
2. Rappelons-nous les ouvriers turinois de 1969 qui avaient pour mot d'ordre : «Nous sommes tous des délégués, nous sommes tous des dirigeants».

l'initiative prise par certains maires de petites communes qui pensaient faire de leur mairie la maison commune où le «tiers» aurait pu s'assembler pour débattre et déposer ses cahiers de doléances.

Osons rêver d'autre chose : des «assemblées primaires» locales et des états généraux dotés de tous les moyens d'information, de communication et de délibération de notre temps. Osons rêver, avec La Réunion, d'une extension à toutes les colonies. Osons rêver, avec la Belgique, d'une extension européenne de cette dynamique démocratique.

Le mouvement des Gilets jaunes se donne le temps d'une respiration démocratique et ne cède en rien sur les agendas et les calendriers qu'on veut lui imposer. Il exprime, à sa façon, les possibilités d'une organisation autogérée de la société, d'un autogouvernement populaire.

Fidèles à la vocation des éditions Syllepse de «donner les moyens aux acteurs, individuels et collectifs, du mouvement social de publier leurs contributions», nous avons voulu réunir ici des textes et des déclarations, parmi beaucoup d'autres, qui nous ont semblé éclairants des questions sociales, démocratiques et écologiques que le mouvement des Gilets jaunes a mises, au sens propre comme au sens figuré, sur la place publique.

Gratuit, ce livre électronique est fait pour circuler le plus largement possible. Cette première contribution des éditions Syllepse au mouvement social en cours ne peut pas offrir une image entière de ce mouvement en mouvement en raison de l'ampleur de celui-ci. Que cet ouvrage soit imparfait, nous le reconnaissons volontiers. Nous nous en réjouissons même car le mouvement des Gilets jaunes dans sa diversité et les questions qu'il nous pose ne peuvent tenir dans un seul livre.

9 décembre 2018

Source

Gilets jaunes, des clés pour comprendre, téléchargeable sur www.syllepse.net, 2018.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Demain est déjà commencé», tome 4, p. 245.
«Commune et forme révolutionnaire», tome 4, p. 118.

La maison du peuple de Saint-Nazaire

Patrick Le Tréhondat

Depuis 1977, Saint-Nazaire n'avait plus de Maison du peuple. Elle avait été détruite dans le cadre d'un plan de rénovation urbaine. Dans cette ville de 70 000 habitants (120 000 avec l'ensemble de l'agglomération) où le taux de chômage est de deux points supérieurs à la moyenne nationale, le nouveau siècle venu, une nouvelle Maison du peuple surgit quarante et une années plus tard à l'initiative des Gilets jaunes. Carnet de bord d'une aventure autogestionnaire.

Peut-être avaient-ils/elles mis la barre trop haut, lorsque les Gilets jaunes de Saint-Nazaire avaient appelé en ce mois de novembre 2018 à occuper la préfecture ou l'Hôtel-de-Ville. Leur appel-vidéo, le 24 novembre, vu plus de 400 000 fois, avait clairement fixé leur objectif de réappropriation sociale des lieux de pouvoir :

> Les représentants du pouvoir exécutif dans les régions et villes de province sont les préfectures et les sous-préfectures. Ce sont eux qui sont tenus d'appliquer les décisions politiques prises en haut lieu par des élites toujours plus déconnectées de nos réalités. Ces lieux devraient être des lieux de l'exercice d'un pouvoir populaire où la fraternité et la bienveillance se côtoieraient, où les problèmes sociaux, humains et environnementaux puissent trouver des réponses naturelles et simples, soucieuses de préserver le bien-être de chacun et celui de notre patrimoine commun, et celui-ci inclut notre environnement. [...] Nous appelons toutes les villes de France à organiser le même jour, à la même heure, samedi 24 novembre, à 14 heures, une assemblée dans les lieux d'exercice du pouvoir exécutif et à y observer le même caractère pacifique et respectueux des biens communs. Nous demandons aux autorités publiques de laisser le peuple entrer dans ses locaux qui sont les siens, qu'il a financés et même construit de ses mains.

En vain. Des détachements spéciaux d'hommes armés, appelés communément forces de l'ordre, feront échec à ce légitime objectif. Mais les ressources du mouvement n'étaient pas épuisées. Il est décidé d'occuper un bâtiment administratif vide, au 113, boulevard de Maupertuis, anciennement bureaux de Pôle Emploi et des Assedic. La bâtisse est grande et propose de nombreuses salles. Elle appartient à un promoteur immobilier privé qui l'a laissée en friche. Le 24 novembre 2018, une nouvelle Maison du peuple naît à Saint-Nazaire. La Maison du peuple ouverte, pour autant les activités autour des ronds-points

n'est pas abandonnée. Le 27 novembre, la page Facebook de la Maison du peuple précise :

> L'autre objectif est d'aménager très convenablement les ronds-points : construction de belles cabanes, tables, affiches, etc. Nous avons donc besoin de matériel : palettes, contre-plaqué, planches de bois, bâches, peintures, pointes, marteaux, scies, chevrons[1].

Cependant, le même jour, les premières menaces contre la Maison apparaissent :

> Le promoteur accompagné de l'huissier est venu aussi. L'électricité a été coupée vers 17 heures. Une tentative de coupure de l'eau a été empêchée. La police municipale a annoncé que demain ce serait moins tranquille.

Les locaux nettoyés et aménagés, les modalités de fonctionnement sont fixées. Le 9 janvier, « Point sur les règles d'accueil à la Maison du peuple, pour y passer des nuits » :

> Les AG de la Maison du peuple sont ouvertes à toute·s mais la Maison du peuple n'est pas un lieu d'hébergement ouvert. C'est avant tout un lieu de lutte. Les habitants sont cooptés. Beaucoup parmi les habitants sont des personnes en grande précarité de logement, mais ils sont aussi des Gilets jaunes mobilisés. Nous avons déjà hébergé des gens de la rue par élémentaire et sincère solidarité. Mais nous ne pouvons pallier aux défaillances et manque de place des services d'hébergement d'urgence. Nous n'avons pas les épaules pour assurer une telle responsabilité sans mettre en difficulté le reste de notre activité. Mais nous soutiendrons activement toute dynamique pour construire un mouvement de « droit au logement » réalisant des occupations de lieux pour héberger les sans-abri.

Ronds-points et blocages du port

L'occupation des ronds-points constitue une grande partie des activités, malgré les difficultés : « Rond-point 2, les CRS veulent charger !!!! Solution temporaire : reculez et revenez les gars lâchez rien !! Besoin de renforts sur tous les ronds-points occupés !!!! svp, merciiiiiii » (29 novembre 2018). Il est évoqué « la nécessité d'écarter les gens qui aurait une attitude pas convenable envers les automobilistes ». Le même jour, la presse locale annonce « Les Gilets jaunes bloquent l'accès au port de Saint-Nazaire » et précise qu'« après une assemblée générale vers 7 heures ce matin, les Gilets jaunes qui étaient autour de 200 ont

1. Sauf indication, les citations sont extraites de la page Facebook de la Maison du peuple de Saint-Nazaire et de ses alentours, www.facebook.com/.

décidé de se répartir autour des entrées du grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire.»

L'assemblée générale du soir se félicite de l'action : «Succès du blocage du port aujourd'hui avec consignes de calme pour éviter les affrontements» mais «attention à ne pas empêcher les routiers de rentrer chez eux le vendredi après la semaine en déplacement». Ce souci de ne pas perdre des alliés sur les ronds-points est permanent :

> On nous rapporte qu'à certains ronds-points à Saint-Nazaire des «Gilets jaunes» oppressent les automobilistes. Dès le début du mouvement, nous avons affirmé fortement notre refus de ces comportements. Nous tenons à nous désolidariser de ces individus. Nous nous efforcerons d'agir pour faire cesser ces attitudes.

Le blocage du port sera renouvelé plusieurs fois. Le 3 décembre 2018, sur Facebook, dans le compte-rendu de l'AG on peut lire :

> Blocage SFDM (dépôt pétrolier) réussi pendant plusieurs heures mais débloqué par police. Présence à l'AG de dockers qui ont permis des discussions fructueuses sur la stratégie. Un plan d'action sur la zone industrielle a été élaboré, pour les jours à venir. Merci aux dockers de leur présence, ça nous a fait chaud au cœur.

Le lendemain une nouvelle action est engagée : «Appel à converger au rond-point du port, manque d'effectif pour tenir le blocage d'une des entrées stratégique, les gendarmes mobiles sont sur place ! À partager». Plus tard, au cours de la mobilisation, une bonne nouvelle : «Les dockers ont rejoint les amis sur zone, un porte-conteneurs a été placé devant une grille au niveau du rond-point numéro 2». Le soir même l'AG tire un bilan positif de l'action : «Gros succès de la journée avec une mobilisation exemplaire au port» et prévoit la suite : «Lundi blocage port : Rdv 7 heures au rond-point de Cargill (rond-point 4) avant de rejoindre les différents points de blocage.» Avec à l'appui un «Appel à tous les Gilets jaunes en France : lundi blocage des ports et dépôts de carburant». L'appel est entendu. Le 3 décembre, le *Midi Libre* titre «Sète : l'accès au port débloqué lundi après-midi» et rapporte :

> Les dockers et des grutiers CGT du port de Sète, répondant à un appel national, ont bloqué les accès du port jusqu'à midi lundi 3 décembre. De leurs côtés, une centaine de «Gilets jaunes» se sont aussi installés à l'entrée Est. Finalement, en début d'après-midi, la route d'accès a été totalement libérée.

De son côté, *Presse-Océan* titre «Donges : l'accès au dépôt pétrolier «libéré» par les gendarmes puis repris». Le journal poursuit :

> Depuis ce matin la quasi-totalité des ronds-points de la zone portuaire, dès la sortie de Saint-Nazaire boulevard des Apprentis, sont la cible de barrages filtrants ou bloquants.

Un internaute ajoute : « Effectivement, les dockers de la CGT ont bien fait reculer les CRS, j'étais présent. » Le soir même, l'AG décide également d'un « appel à constitution d'un groupe de travail agriculteurs/alimentation. Si intéressé contactez-nous ».

Le lendemain, on peut lire sur la page Facebook :

> Port bloqué filtrage en cours opération pour le moment réussi !! Un grand merci aux dockers qui ont tenu parole et qui ont viré les gendarmes de notre chemin !! Force aux Gilets jaunes venez nombreux nous rejoindre rond-point 2 après l'Air bleu jusqu'à 23 heures !!

Le 5 décembre, la mobilisation se poursuit : « Au port tout se passe bien !! Besoin de Gilets jaunes en renfort pour le filtrage et de relais pour ceux qui sont là depuis 5 heures ce matin !! »

Si le port reste un enjeu stratégique, d'autres secteurs sont ciblés. Le jour même, *L'Écho de la Presque-île* rapporte :

> Des Gilets jaunes ont organisé une opération contre des banques mercredi 5 décembre dans le centre-ville de Saint-Nazaire. À 16 heures, près de la mairie, une cinquantaine de personnes, en gilets ou en tenues intégrales jaunes, ont peinturluré, en jaune, les façades de la BNP, puis de la Société générale, avenue du général-de-Gaulle.

La Maison du peuple justifie cette action :

> Cet après-midi action de désobéissance civile non violente pour dénoncer les banques qui assomment les petits revenus d'agios exorbitants et autres frais bancaires, leur rôle scandaleux dans l'évasion fiscale qui prive L'État des ressources nécessaires pour financer les services publics et la transition écologique.

En janvier 2019, le réveillon passé, le mouvement ne faiblit pas :

> Journée plutôt réussie aujourd'hui avec le rond-point d'Auchan à Trignac tenu toute la journée par quelques centaines de Gilets jaunes qui se sont relayés, heureux de faire revivre les débuts du mouvement. 6 000 tracts distribués aux automobilistes. Très bon accueil : « Ah vous revoilà vous aviez disparu. Bon courage ! » Une belle cabane construite et une mini AG à 18 heures autour du feu. Rdv dimanche à la cabane et envie de recommencer samedi prochain.

Le 5 janvier, France Bleu titre « Rassemblement des Gilets jaunes : circulation très perturbée sur le pont de Saint-Nazaire ce samedi ».

Un mois plus tôt, le 4 décembre, la Maison du peuple a ouvert ses portes à la presse. Sur place, les journalistes constatent :

> Plusieurs pièces sont dédiées au repos des uns et des autres. Une autre à la communication et aux relations avec l'extérieur. [...] Tout au fond, au calme, une grande pièce est dédiée aux enfants. L'idée n'est pas d'amener des enfants à la Maison du peuple, mais de permettre à des parents de participer au débat ou à la logistique tout en ayant leur enfant gardé et surveillé dans une pièce à part (France 3 Pays-de-Loire).

Les AG sont le poumon du mouvement. Elles font l'objet de compte-rendu régulier et leur déroulement clairement défini :

> Les AG du mouvement des Gilets jaunes [qui se tiennent] à la Maison du peuple tous les soirs de semaine à 18 heures sont publiques et ouvertes à toutes et tous, sans conditions d'opinions politiques, syndicales ou autres.

Des AG sont les « hors les murs »

« Tous les soirs à la Maison du peuple de Saint-Nazaire a lieu une assemblée générale, depuis deux semaines il a été proposé que celle du dimanche soir se fasse dans un lieu public. Les deux premières AG hors les murs ont eu lieu à la Base sous-marine de Saint-Nazaire », explique La *Presqueile Gazette.* La Maison du peuple, « c'est un lieu de mélange intergénérationnel et inter-social où le respect de chaque personne est pris en compte et qui fait fi de l'individualisme de la société ordinaire », ajoute la gazette. Pour le site *Reporterre, le quotidien de l'écologie,* « l'autogestion est ici un leitmotiv, une presque évidence. »

Lors de ces AG, les actions sont décidées ainsi que les modalités d'organisation du mouvement. Le 29 novembre, une liste de revendications est dressée : démission de Macron ; baisse des prix des produits de première nécessité (carburants, eau, gaz, électricité, logement etc.) ; taxes sur le kérosène des avions et sur le fuel lourd des navires et taxes sur ces pollutions ; augmentation des salaires, retraites et autres minimas, sans baisse des cotisations sociales ; rétablissement de l'ISF et lutte contre l'évasion fiscale pour financer les services publics et la transition énergétique ; partage égalitaire des richesses ; développement des énergies renouvelables ; nationalisation du secteur de l'énergie, des banques et des autoroutes ; révocabilité des élus à tous les niveaux ; plafonnement de l'indemnisation des élus à la hauteur du revenu moyen ; dissolution du gouvernement et refondation de la République par les assemblées représentatives du peuple ; respect du droit des enfants (éducation, santé...) : « Traduction dans les faits de notre devise : Liberté, Égalité, Fraternité ».

Répression et agressions contre la Maison du peuple

Comme sur l'ensemble du territoire, les Gilets jaunes de Saint-Nazaire subissent une violente répression policière. Exemples : le 29 décembre 2018, « un jeune de la Maison du peuple est actuellement opéré, gravement blessé par un tir de flash-ball dans la tête » :

> Le mercredi 16 janvier, deux d'entre eux [Gilets jaunes] ont été gravement blessés par tir de flash-ball lors de deux manifestations différentes à Nantes, fracture de la rate pour l'un, fracture du crâne pour l'autre. Début janvier, cinq Gilets jaunes se sont fait arrêter au petit matin.

Toujours en janvier, « cinq Gilets jaunes sont fait arrêter mercredi dont quatre de la Maison du peuple, ils ont passé en comparution immédiate et obtenu un report d'audience au 14 février et 7 février. La cinquième personne a été jugée en comparution immédiate et condamné à dix-huit mois de prison ferme plus 6 mois avec sursis ».

Le 24 février, l'AG déplore « un copain de la Maison du peuple arrêté à Rennes – actuellement en garde à vue – l'équipe *Legal Team* s'occupe d'intervenir auprès de lui + décision à quasi-unanimité à lui accorder une petite aide financière pour frais de détention ».

Un groupe de *Street Medic* est créé dès le 5 décembre. Le 21 janvier, il est rappelé que « les clés infirmerie doivent être à disposition des Medics, ils ont passé du temps cette semaine à les chercher. ». Enfin informations et formations sont proposées :

> La formation sur le juridique et comment se comporter en garde à vue est maintenu. Le RDV est à 16 heures à la Maison du peuple. Au vu des événements de la journée ce serait bien qu'un maximum de gens la suive. Soyons nombreux.

Février 2019 :

> Appel à soutien demain à 14 heures devant le tribunal de Saint-Nazaire pour soutenir deux camarades militants Gilets jaunes et syndiqués à la CGT, convoqués demain en correctionnel pour des tags à la craie. Oui… à la *craie* ! Les faits remontent au 22 mars 2018 lors d'une manifestation qui avait eu lieu pour la défense des services publics. Alors qu'il n'y a eu aucune plainte de la députée du mouvement de la République en marche, ils sont tout de même poursuivis en justice. Allons tous ensemble les soutenir demain afin de défendre notre Liberté d'expression, notre liberté de manifester, nos droits… !

Toujours en février :

> Quatre Gilets jaunes, actifs à la Maison du peuple sont interpellés chez eux ou au travail. Ils passeront pour trois d'entre eux devant le tribunal le 14 février. Les chefs d'inculpations portent

essentiellement sur des dégradations ayant touché des banques et un feu de pneus symboliquement placés à proximité de la porte de la sous-préfecture lors de la manifestation du 5 janvier.

Le 6 mars 2019 :

> Les temps sont durs ces derniers temps [...]. Soutien à tous nos camarades dont les cabanes ont été brûlées ou détruites la nuit dernière : aux Six-Croix à Donges, à Croix-de-Chavaux à Montreuil et place des Fêtes à Paris. Solidarité aussi pour toutes les cabanes déjà détruites, mais d'autres se reconstruisent déjà ! On lâche rien !

Parfois, l'hostilité au mouvement des Gilets jaunes peut être plus sournoise. Ainsi le 25 décembre :

> Ce matin, la cabane du rond-point de l'Air Bleu fraîchement reconstruite de la veille au soir, pendant le réveillon, a été incendiée. Nous nous joignons aux Gilets jaunes qui l'ont construite pour exprimer notre colère. Ces actes malveillants ne devront pas rester impunis, et nous devrons nous efforcer de retrouver les coupables. Une opération de reconstruction est en cours. Nous invitons tous ceux et celles qui le peuvent à s'y joindre, cet après-midi, au rond-point de l'Air Bleu.

En février 2019, la Maison du peuple subira une incursion nocturne. Des gens armés de pieds de biche ont laissé un tag sur le mur extérieur : « Maison du peuple, dégagez ! » (*Reporterre,* 21 février 2019).

La Maison du peuple accueille de nombreuses activités artistiques. Ainsi le 20 décembre, il est proposé *Le Rouge et le vert,* une intervention théâtrale et citoyenne, par la compagnie Spectabilis, une « conférence théâtrale et gesticulée ». « *Une autre histoire des classes sociales,* de et par Anthony Pouliquen » est à l'affiche en janvier 2019. Mardi 15 janvier à 20 h 30, c'est une pièce de théâtre qui s'y jouera, Gréve Hoboes, « six ouvriers, ouvrières, une usine, on doit supprimer un poste pour que l'entreprise continue à exister ». Le 3 janvier, *Le Grand soir* avec Benoît Poelvoorde et Yolande Moreau est projeté. Le 12 février le film *Un racisme à peine voilé* est proposé : « octobre 2003, Alma et Lila Lévy sont exclues du lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers pour le seul motif qu'elles portent un foulard. S'en est suivi un débat politique et médiatique assourdissant, justifiant dans la plupart des cas l'exclusion des jeunes filles qui portent le foulard à l'école… Nous leur avons donné la parole. Ainsi qu'à d'autres (professeurs, militant·es associatif·es), féministes, chercheur·euses regroupé·es autour du collectif Une école pour tous·tes, qui lutte pour l'abrogation de cette loi qu'ils et elles jugent sexiste et raciste… », précise l'invitation.

Une conférence est organisée en mars 2019 autour du livre *Le Pari de l'autonomie : récits de lutte dans l'Espagne des années 70*[1]. La présentation de l'ouvrage n'est pas sans rapport avec le mouvement des Gilets jaunes :

> Regroupant différents textes et témoignages, ce livre revient sur le contexte de luttes qui a secoué aussi bien l'appareil franquiste vieillissant que la jeune démocratie chargée d'assurer une transition politique sans remous. Grèves générales, comités d'usines, mutineries dans les prisons, mobilisations massives face à la répression, apparitions de groupes autonomes au sein des conflits et prises en main de la vie de quartiers : de l'exploitation salariée à la vie quotidienne, tout allait être remis en cause. Dans une large mesure, ce mouvement refusait d'être dirigé. La méfiance envers toute forme de représentativité était la règle plus que l'exception. La solidarité, l'auto-organisation et l'action directe s'opposaient aux tentatives de récupération ou de prises de pouvoir menées par les partis et les syndicats. À travers les récits et les analyses rétrospectives de plusieurs protagonistes de cette époque, ce livre participe au travail de mémoire et de transmission de l'histoire des luttes autonomes. Loin de toute nostalgie envers une période révolue, il offre des pistes de réflexion pour qui cherche aujourd'hui encore à se confronter au pouvoir sous toutes ses formes.

En février, un concert de soutien à la Maison du peuple est organisé avec les groupes Nid'poul et Prince Ringard (anarcho-folk) :

> La Maison du peuple de Saint-Nazaire existe depuis le 24 novembre 2018 ouverte par des Gilets jaunes nazairiens qui en ont fait un lieu d'organisation du mouvement, d'accueil et un laboratoire de l'autogestion en démocratie participative.

Le lieu occupé fait face à un projet immobilier ; le procès concernant son occupation est prévu le 27 février à Saint-Nazaire :

> Nous réalisons un concert de soutien à la Maison du peuple le mardi 26 février pour réunir des fonds dans la perspective de futurs frais et pour mobiliser l'opinion sur notre lutte quotidienne pour faire vivre et défendre ce lieu.

Autre événement festif, toujours en févier. *Ouest-France* titre « Saint-Nazaire. Les Gilets jaunes font leur carnaval ce samedi après-midi ». Une initiative de la Maison du peuple. *Presse Océan* est présent :

> En marge de l'acte XV, ce samedi, les Gilets jaunes de la Maison du peuple ont pris l'option d'un rendez-vous annoncé comme convivial et festif. « Après toutes ces semaines, on a besoin de s'amuser un peu », glisse l'un des 80 Gilets jaunes rassemblés devant la mairie

1. Collectif, *Le Pari de l'autonomie : récits de lutte dans l'Espagne des années 70,* Paris, Le Soufflet, 2019.

en ce début de samedi après-midi. L'ambiance est plutôt familiale et tous ont prévu de défiler dans le centre-ville.

Le samedi suivant, la même festivité est organisée à Guérande. La *Presqueile Gazette* rapporte que :

> Le samedi 2 mars le carnaval des Gilets jaunes à Guérande fut une journée familiale autour de la rencontre et de la bonne humeur. Le matin, près de la porte Saint-Michel, on pouvait s'informer sur un stand, échanger sur les doléances, le RIC… soutenir à prix libre la future Assemblée des Assemblées (gâteaux maison, porte-clés et calendrier réalisé à la Maison du peuple de Saint-Nazaire) ou encore participer à un atelier maquillage… En début d'après-midi une parade joyeuse, musicale et colorée est partie du rond-point de Villejames vers le centre-ville.

Le 8 mars un concert de quatre groupes de musique composés de femmes, Cheval scintillantes, Jasmine Vegas, Ratur, Les Chiennes HiFi est organisé.

La Maison du peuple fait des émules

Rapidement, l'exemple de la Maison du peuple fait des émules. Le 10 octobre, la presse locale rapporte le fait suivant :

> [Une] Maison du peuple en bois est construite par les manifestants devant la préfecture Sa construction aura duré près de deux heures. Une imposante structure en bois, baptisée Maison du peuple, a été érigée par des manifestants à l'issue du défilé pour la défense des services publics et contre la réforme du Code du travail ce mardi midi à Nantes. La bâtisse a été réalisée par des «manifestants autoȼ nomes» avec le soutien des syndicats CGT et Solidaires.

«Elle doit être un lieu de rassemblement et d'échanges pour poursuivre collectivement la manifestation», explique l'un des participants. Elle sera éphémère. Un autre Maison du peuple surgira le 15 décembre à Nantes !

> Un lieu a été mis à disposition pour ouvrir une première Maison du peuple à Nantes. Cela fera un lieu de rassemblement, d'échange et d'organisation régi par des règles communes : pas d'alcool ni de drogue, pas de discrimination ni violence, pas de dégradation. Nous avons besoin d'équipements pour le rendre fonctionnel ! Alors à vos placards, à vos garages !

Le 6 décembre, *La Dépêche* annonce qu'au rond-point du Bout-du-Pont-de-l'Arn dans le Tarn à Mazamet, des Gilets jaunes «construisent leur maison du peuple». «Les irréductibles ont bâti une cabane baptisée la «Maison du peuple» sur l'îlot du rond-point. Une cabane tout

équipée et construite avec du matériel fourni par un menuisier» précise le quotidien. Le 21 décembre, l'AG est informée qu «une Maison du peuple ouvre lundi route de Brest. Un groupe de Gilets jaunes occupe depuis dimanche dernier l'ancienne école Saint-Corentin, route de Brest, fermée depuis 2012». Enfin toujours en décembre l'AG de Saint-Nazaire apprend qu'une «tentative d'ouverture d'une Maison du peuple à Toulouse a échoué» et décide «suite à l'appel pour ouvrir des Maisons du peuple: nécessité de créer un groupe référent pour créer outils opérationnels pour soutenir la démarche».

Le 12 janvier 2019, le *Midi Libre* titre «Gard: des proches [sic] des "Gilets jaunes" investissent l'ex-maison de retraite de Saint-Ambroix». L'article est illustré d'une photo où l'on voit une banderole «Maison du peuple» qui orne la façade des locaux. «Ils souhaitent monter une maison du peuple, mais je leur ai dit qu'elle existait déjà, c'est la mairie. [...] J'ai signalé cela [l'occupation] aux services de l'État. C'est intolérable!», s'exclame le maire.

Le Dauphiné annonce qu'à Saulce-sur-Rhône dans la Drome une Maison du peuple «va être inaugurée par les Gilets jaunes». Ici, le maire est plutôt bienveillant, il déclare: «Je ne prendrai pas d'arrêté d'interdiction. Ils ont besoin d'un lieu pour se réunir et discuter.» L'ouverture de la Maison du peuple, le 3 mars, sera le prétexte à une journée festive.

Décembre 2018 est un mois d'effervescences dans les lycées. À Saint-Nazaire également. Le 6 décembre, alerte «Besoin de monde au lycée Aristide Briand où les jeunes qui ont bloqué leur lycée ont des problèmes avec la police». Le 10, l'AG de la Maison du peuple rend compte de l'«intervention à l'AG du lycée Aristide Briand plutôt positive!! Les Gilets jaunes ont su retranscrire le mouvement et la positivité des Gilets jaunes et de la Maison du peuple!! ». De même, le 13 décembre: «Participation aux AG profs et élèves pour préparer la mobilisation de vendredi matin.» Le même jour, «une matinée de manif' entre lycéens, Gilets jaunes et CGT». Au cours de jours suivants, les Gilets jaunes seront présents dans les mobilisations lycéennes.

Le 16 décembre, *Ouest-France* titre «Saint-Nazaire: une matinée de manif' entre lycéens, Gilets jaunes et CGT». Le 20, le feu n'est toujours pas éteint: «Mobilisation des lycéens avec nouvelle tentative de blocage ce matin, mais grosse pression de la direction du lycée et de la police. Les lycéens organisent demain une discusoupe au marché à midi.»

Parfum d'internationalisme et liaison avec les syndicats

La Maison du peuple est aussi internationaliste. Le 24 décembre, un message de solidarité avec des dockers chiliens est diffusé:

> Les Gilets jaunes de la Maison du peuple de Saint-Nazaire apportent leur soutien aux ouvriers chilien de Valparaiso au Chili !!!! Ils ont tenu le port durant 35 jours et ont finalement eu gain de cause dans leur combat !! Bravo à eux !! Merci au copain qui a organisé tout ça !! *Solidarité avec le monde entier* !!!!

Le 24 février 2019, une soirée «Rojava et Gilets jaunes, une lutte commune pour la démocratie ?» est organisée et l'invitation explique le sens de l'initiative :

> Le mouvement des Gilets jaunes a montré en France une aspiration à une véritable démocratie et justice ! C'est ce que veulent aussi les peuples du nord de la Syrie, ou appelé Rojava en kurde. Ils se battent à la fois contre le régime d'Assad et contre Daech. Leur arme principale ? La démocratie directe ! Le peuple, les femmes, les jeunes et les minorités prennent place dans la lutte de façon centrale et décisive. C'est pour cela que la Maison du peuple de Saint-Nazaire et alentours vous propose une rencontre-débat le dimanche 24 février à 14 heures. Venez nombreux·ses !

Le 23 janvier, l'AG rend compte de la visite d'un travailleur détaché grec travaillant aux Chantiers :

> [Il] nous a parlé des problèmes que ces travailleurs rencontrent, notamment celui du temps de travail. Il aimerait qu'un lien soit créé entre les revendications des syndicats, des travailleurs et des Gilets jaunes. Cette intervention nous a permis d'avoir un ressenti extérieur et nous l'en remercions.

Les relations avec le mouvement syndical se développent à partir de janvier 2019. Le 10 janvier 2019, le compte rendu de l'AG mentionne :

> Ce matin la CGT recevait des Gilets jaunes dans leurs bureaux, afin de discuter d'une rencontre entre Gilets jaunes et plusieurs autres syndicats. Cette réunion s'est très bien passée. Autre réunion prévue à Saint-Brévin le 1er février (18 ou 19 heures) pour une grande assemblée générale entre syndiqués et Gilets jaunes. À cette occasion se tiendra un groupe de travail ce dimanche à 17 heures, pour préparer l'ordre du jour de ce RDV.

Le 24 janvier, la page Facebook publie l'appel des Gilets jaunes nantais qui ont signé tract commun avec CGT, Solidaires et FSU. Le 30 janvier 2019, «dans la perspective de la grève du mardi 5 février, et pour organiser un mouvement de paralysie durable de l'économie», se tient une rencontre entre Gilets jaunes et syndicats et syndiqué·es à Saint-Nazaire, «avec l'accord de différents groupes de Gilets jaunes des alentours (Air Bleu, Maison du peuple, Méan, Donges, Canon etc.)». Le soir même le bilan est tiré :

> Retour sur la journée de grève du 5 février 2019 : une réussite qui a vu la jonction avec les syndicats, convergence avec la CGT et présence de la CGT-Force ouvrière qui appelait à côté au niveau de la Loire-Atlantique.

Le lendemain, « le contact avec les syndicats et les Gilets jaunes est à maintenir et renforcer. Une prochaine rencontre d'une délégation est prévue avec l'union locale de la CGT-Force ouvrière ».

> Le 5 mars, le grand blabla est organisé par le maire de la ville de Saint-Nazaire : Rendez-vous à 17 h 45 pour une manif contre ce grand « débat » avec en partenariat : la CGT, FO, FSU, Solidaire. Une idée de mettre un logo Gilet jaune sur le tract des syndicats a été votée à la majorité.

Janvier est le mois de l'appel de l'Assemblée des assemblées de Commercy des 26 et 27 janvier 2019 que la Maison du peuple soutient et prépare activement. Un message sous forme de vidéo est diffusé « La Maison du peuple de Saint-Nazaire répond à l'appel de Commercy ». De plus, précise le compte-rendu de l'AG, « gros travail cet aprem sur la question de la démocratie et les représentants. Mise en pratique sur la question de "comment désigner des délégués pour l'assemblée des assemblées à Commercy" et "comment définir leur mandat pour éviter toute prise de pouvoir". Un groupe continue de travailler là-dessus pour une prochaine AG. » Puis, « présentation et approbation du processus de désignation de la délégation pour l'Assemblée des assemblées et du mandat qu'elle va porter. Le travail se poursuit et on désignera la délégation à l'AG du mercredi 16 janvier. »

L'échéance de la rencontre approchant, l'AG entame une « discussion (un peu longue) sur la constitution de la délégation. Comme il n'y a que cinq personnes volontaires ça va faciliter la suite » :

> Ces cinq personnes font être « formées » pour être capable d'aller porter notre mandat (synthèse des cahiers de doléances plus réponses collectives à plusieurs questions sur la suite du mouvement). On désignera d'ici là les deux personnes qui prendront la parole lors de la journée du samedi.

De retour de l'Assemblée des assemblées, la bonne nouvelle est annoncée :

> La Maison du peuple a candidaté pour la prochaine Assemblée des assemblées, avec la conscience que le défi sera de taille mais aussi que ce prochain rendez-vous sera très important pour la suite du mouvement, des contacts ont été pris comme prévu.

Le 10 février, c'est officiel : « Nous avons le plaisir de vous annoncer les dates de la prochaine Assemblée des assemblées : elle aura lieu à

Saint-Nazaire les 5, 6 et 7 avril 2019 !» Un lourd travail de préparation de cette nouvelle réunion est entamé. De plus, à l'issue de cette réunion de Commercy, un «appel à créer des maisons du peuple partout» est lancé par les Nazairiens (VOIR CI-APRÈS).

Si la Maison du peuple est la principale base arrière du mouvement des Gilets jaunes à Saint-Nazaire, d'emblée dès le début le mouvement est régional avec une solidarité active entre les villes. Le 21 décembre, à La Baule «une belle manifestation à La Baule aujourd'hui, on a commencé ce matin aux alentours de 11 h 30 en prenant l'avenue de Gaulle, puis la mairie, le marché…». Plus tard à Lorient : «Lorient : En danger d'expulsion : besoin de soutien physique et moral sur place.»

La Maison est aussi verte

Le 8 décembre 2019, «les Gilets jaunes ont rejoint la marche climat» à Saint-Nazaire «parce que fin du monde ou fin de mois : mêmes responsables, même combat». Parmi les slogans : «Pas d'écologie sans justice sociale». Le 24 février 2019, «Terres communes a mobilisé […] plus de 500 personnes contre un projet de construction d'un "Surf Park" – défilé, construction de cabanes + occupation des lieux […] (à savoir consommation énergétique + hydraulique catastrophique + en lien avec les JO).»

Situé dans le Pays-de-Retz, le collectif Terres communes s'oppose au projet de Surf Park qui prévoit plus de 10 hectares de terres agricoles bétonnées et une consommation de 25 millions de litres d'eau. L'AG du 10 janvier 2019 mentionne «l'Appel des agriculteurs Terres communes, rassemblement Nantes, chambre d'agriculture» ; et le lendemain, «lors du rassemblement d'hier soir organisé par Terres communes contre le Surf Park, les gendarmes ont procédé à des contrôles d'identité et des fouilles excessives. Il était interdit de porter un Gilet jaune. Mais tout c'est bien passé à l'intérieur : Gilets jaunes et agriculteurs ont réussi à faire entendre leur message.»

Le samedi suivant : «Thème de la journée : Fin du monde, fin du mois : même combat» avec l'occupation du rond-point de Trignac (Auchan) :

> L'organisation de la journée se fera sur place. Amenez cartons, peinture, ballons, feutres et autres pour du bricolage et rendre le rond-point agréable et attractif ! Des tracts créés pour l'occasion seront à distribuer.

Et pour le lendemain, «Saint-Nazaire : Action organisée par Climat Presqu île qui inscrira en lettre humaine le mot *climat* sur la plage. Venez avec vos Gilets jaunes !» Le 10 mars 2019, nouvelle mobilisation et séance de formation écologiste :

> Mobilisation climat : vendredi 15, journée européenne de grève lycéenne et étudiante contre l'inaction des décideurs. Ça prend une grosse ampleur en Europe. Le lendemain samedi, mobilisation mondiale pour la justice climatique. Gros enjeux de convergence des mouvements pour la justice sociale et pour la justice climatique. À Saint-Nazaire participation à la Marche organisée par le collectif Climat avec notre mot d'ordre « fin du monde fin du mois même combat ». Formation « enjeux climatique » ce jeudi à 20 heures à la Maison du peuple + préparation de la manif.

De nouveau le 16 mars : « samedi 15 heures, place Commando. Marche pour le climat et la justice sociale. En gilet jaune pour dire : "Fin du monde fin du mois même combat". »

L'année 2019 s'ouvre, sans attendre le 8 mars, avec « les femmes Gilets jaunes [qui] s'affichent. *Bravo !!!!!* Nous sommes nombreuses, très nombreuses dans le mouvement des Gilets jaunes, en première ligne, tous les jours sur le front car nous sommes les premières victimes des politiques ultralibérales ». La page Facebook de la Maison annonce le 29 janvier « Groupe femmes Gilets jaunes : Il est décidé de se faire une rencontre hebdomadaire pour discuter des thèmes qui nous intéressent et poser nos revendications. »

Intervention en février :

> Devant l'hôpital pour dénoncer le manque de personnel et le manque de financement dans les hôpitaux !! L'argent qui part dans la poche des ARS (Agences régionales de santé) et du ministère de la santé au détriment de notre santé à tous et du travail du personnel hospitalier. Pas de blocage pas de bruit par respect pour les lieux, et les personnes. Prise de revendications auprès du personnel hospitalier et soutien à tous !! RDV demain matin pour créer des banderoles à cet effet.

Ouest-France rapporte à cette occasion la parole jaune : « L'ARS organise la pénurie. Il faut arrêter de faire des économies sur l'hôpital. Du fric il y en a. Il faut aller le chercher pour le service public, a déclaré l'un de leur porte-parole. »

Expulsion négociée

Signe d'un rapport de forces, la justice hésite. Les locaux de la Maison du peuple sont la propriété du groupe Pichet. Cette société immobilière est l'un des premiers promoteurs immobiliers en France et emploie plus de 1 200 salariés. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros en 2017 et a hâte de récupérer ses locaux. Cependant l'audience au tribunal qui devait statuer sur l'expulsion des Gilets jaunes a

été reportée trois fois. Le site *Le Guide indépendant de l'épargne,* pourtant soucieux des intérêts de la rente immobilière, reste équilibré dans ses jugements et annonce le 27 février : « Saint-Nazaire : les Gilets jaunes autorisés à occuper la Maison du peuple jusqu'en avril ».

L'audience du tribunal, plusieurs fois reportée, devait statuer sur l'expulsion des Gilets jaunes qui occupent illégalement les lieux depuis le 24 novembre. « Mais les débats n'ont pas eu lieu, un protocole d'accord ayant été trouvé par les deux parties, les Gilets jaunes et le groupe Pichet, promoteur immobilier et propriétaire du bâtiment « devenu un lieu de vie et de débats. Ils nous laissent tranquillement la Maison du peuple jusqu'au 23 avril et renonceront aux poursuites financières si nous avons quitté les lieux » à cette date, a déclaré Ludovic, un Gilet jaune présent à l'audience » poursuit le site au chapitre actualité de l'immobilier.

De son côté, l'AG de la Maison du peuple annonce une discussion avec le promoteur :

> Une réunion a eu lieu ce matin en présence d'Armel, Ludo, Ren'Z et Jo. Un accord a été trouvé et soumis ce soir à l'approbation de l'AG. Un protocole d'accord a également été établi et soumis aux avocats qui ont déclaré ne pas pouvoir faire mieux, à savoir : pas de poursuites, donc plus de jugement en perspective. Maintien dans le lieu actuel acté pour encore un certain temps, nous permettant de mener le travail pour l'Assemblée des Assemblées dans des conditions plus sereines qu'avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête et craindre une expulsion. Cela nous permet et donne le temps de découvrir un autre lieu. Une équipe se constitue pour gérer cela. Le protocole doit être rendu après acceptation et signature. L'AG a adopté ce soir la proposition et félicite l'équipe qui a géré, en particulier Armel qui en a eu l'idée et fait les démarches. Cerise sur le gâteau, le promoteur a accepté, sur proposition du groupe, qu'une plaque soit apposée sur le futur bâtiment, en mémoire des cinq mois d'occupation en Maison du peuple. À nous de la fournir et d'y mettre le texte que nous voulons.

« Accord avec le promoteur, pas avec la mairie » constate le site des Gilets jaunes de Saint-Nazaire. La municipalité PS est intraitable et préfère se consacrer au grand blabla de Macron. Les Gilets jaunes tirent un premier bilan :

> En trois mois, en partant de rien la Maison du peuple est devenue un lieu où des centaines de Gilets jaunes ont retrouvé le sens de la solidarité, de la dignité, de la fraternité. On a appris à affronter des épreuves et à gérer des conflits. Un lieu où on apprend à reprendre son destin en main grâce à la force du collectif. Où s'inventent des

> pratiques donnant au mot démocratie toute sa consistance. Où l'on redevient citoyen et où on s'engage pour changer le monde. Enfin un lieu où dans le respect des différences, énormément de choses se rêvent et se réalisent : organisation d'actions, projections culturelles, théâtre, débats, ateliers divers, maraudes pour les SDF, [...] les projets fleurissent. Dans le monde sinistre, malade d'individualisme, de misère sociale et d'entre soi, un tel lieu a été une formidable bouffée d'oxygène. Et c'est ce dont ont témoigné les milliers de personnes qui ont signé la pétition de soutien... Nous aurions été prêts à discuter avec la mairie pour essayer de trouver des solutions pérennes et légales pour la future Maison du peuple... Nous ne nous faisions pas trop d'illusions mais la rencontre de mardi matin avec son cabinet [du maire] a le mérite de clarifier les choses : nous ne sommes pas des personnes fréquentables et la mairie ne veut pas se salir les mains avec nous. Nous voulons dénoncer ici la posture du Maire et des Adjoints qui le soutienne... Nous remercions les maires des communes alentour qui ont su avoir une posture plus ouverte et allons continuer à travailler avec eux pour trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde. Nous remercions les associations qui nous apportent leur soutien matériel et moral. Et bien sûr tous les Nazairiens qui sont avec nous de cœur et avec leurs petits gestes de solidarité.

Construction d'organes populaires indépendants

Dans le processus de construction d'organes populaires indépendants et radicaux, que représente le mouvement des Gilets jaunes, la Maison du peuple de Saint-Nazaire est une des formes les plus abouties. De façon plus générale, dès l'origine, avec la constitution des ronds-points et de ses cabanes ou Maisons, ce mouvement s'est doté d'espaces propres délibérants. Dès décembre 2018 l'appel à une Assemblée des assemblées de Commercy traçait ce chemin :

> Depuis Commercy, nous appelons donc à créer partout en France des comités populaires, qui fonctionnent en assemblées générales régulières. Des endroits où la parole se libère, où on ose s'exprimer, s'entraîner, s'entraider. Si délégués il doit y avoir, c'est au niveau de chaque comité populaire local de Gilets jaunes, au plus près de la parole du peuple.

Comme le notent les auteur·trices de *Gilets jaunes, des clés pour comprendre*, « ce mouvement délibère, propose, agit. À la verticalité jupitérienne, à la délégation de pouvoir, il oppose l'horizontalité démocratique ». Plus loin, le texte enfonce le clou :

> Les Gilets jaunes ont construit leurs propres parlements locaux où les actions se coordonnent, les blocages s'organisent, les débats se déroulent. Un nouveau lien social émerge qui brise l'isolement et le silence en affrontant le pouvoir de l'argent et son État[1].

Ce dont la Maison du peuple est le parfait exemple. Au fil des jours de ce carnet de bord, on découvre que les Gilets jaunes, loin de s'enfermer dans un placard antifiscal ainsi que des commentateurs malintentionnés et le pouvoir voulaient les cantonner, se sont saisis de presque l'ensemble des questions sociales, écologiques et féministes qu'affrontent les classes populaires et à leur manière ont écrit le programme des urgences. Au-delà du «Macron démission» qui posait d'emblée la question du pouvoir, c'est, chemin faisant, le mode de fonctionnement des institutions bourgeoises de la 5e République qui est contesté à une échelle de masse. Concentré dans la revendication du Référendum d'initiative citoyenne (RIC), c'est la question démocratique qui est dévoilée au grand jour devant les yeux ébahis des tenants de l'ordre social dominant. Jamais depuis la Commune de Paris, la révocabilité des élus n'a été tant discutée. Les modalités de la représentation (la question de la délégation) sont pensées et réfléchies. Ils et elles ont aussi défini en pointillé les contours d'une nouvelle alliance sociale émancipatrice. On se souvient comment le mouvement ouvrier, politique et syndical, a été méfiant, voire hostile, à l'égard de ce mouvement dès sa naissance. Il a fallu de longues semaines et des démonstrations pratiques d'ampleur pour que cette prévention s'effrite et qu'une première relation Gilets jaunes-syndicats puisse naître en janvier 2019 à l'échelle nationale, même si sur le terrain des liens organiques avaient pu se nouer avec des syndicalistes.

À Saint-Nazaire, ce sont les actions de blocage du port qui nourrissent ces nouvelles relations pour déboucher en janvier sur une unité d'action fructueuse. Il est remarquable qu'au cours du mouvement des Gilets jaunes, seules deux interrogations aient pu trop souvent apparaître dans les cercles de la gauche dite radicale ou non. La première, quelque peu puérile : «On n'avait pu venir de mouvement». Étonnante constatation, frappée d'amnésie historique, tant il est vrai que jamais des mouvements sociaux d'ampleur ne lancent de carton d'invitation «coucou, nous arrivons» et qu'aucun observateur attentif ne peut les prédire par on ne sait pas quelle formule scientifique, fut-elle marxiste.

La seconde, lancinante : «Mais où va donc ce mouvement ?» révèle un constat d'impuissance, doublé d'une passivité assumée. En effet, plutôt

1. *Gilets jaunes, des clés pour comprendre,* Paris, Syllepse, décembre 2018, www.syllepse.net.

que de chercher à en saisir les potentialités et de tenter d'agir sur son cours politique, cette interrogation récurrente signait une forme d'extériorité. Parfois même, on cherchait la possible « traduction politique » du mouvement (le plus souvent entendue comme traduction électorale).

Pour en finir avec ces remarques désagréables, ajoutons que pour traduire, il faut d'abord comprendre la langue à traduire. Cela vaut aussi dans le domaine de la lutte des classes.

La Maison du peuple, et plus généralement les ronds-points, ont été et sont les lieux de ralliements, voire d'unification, des diverses couches sociales exploitées et opprimées devenus l'espace de leur libre expression et sur tout le territoire de construction de nouvelles solidarités.

Les Gilets jaunes de Saint-Nazaire le disent eux-mêmes la Maison du peuple est « un lieu d'organisation du mouvement, d'accueil et un laboratoire de l'autogestion en démocratie participative ». L'autogestion devient donc inséparable, en tant que mode d'organisation, d'action, et pratiquement d'existence même, de la construction d'un nouveau bloc social émancipateur. Chaque protagoniste social, dans le respect de sa propre personnalité (et de ses aspirations) trouve là un agir commun qui permet de définir les contours d'une alternative au mode fonctionnement actuel de la société. Les différentes couches des classes dominées et exploitées organisent dans ce processus les modes d'organisation leur unité qui ne résume pas à celle de leurs organisations, même si cette dernière est indispensable, mais reste non suffisante. Il sera certainement troublant pour les plus sceptiques que ce mouvement social d'ampleur ait pu secréter de telles problématiques, à l'heure où les chemins de l'alternative en France de ce début de siècle semblaient se résumer à celui de l'isoloir électoral et que le seul espace de l'agir politique semblait être celui d'un parlement bourgeois.

mars 2019

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Déclaration des droits sociaux », tome 4, p. 226.

« Liberté, émancipation, autogestion… le fil du temps », tome 5, p. 94.

Appel de Commercy à des assemblées populaires partout

Depuis près de deux semaines le mouvement des Gilets jaunes a mis des centaines de milliers de personnes dans les rues partout en France, souvent pour la première fois. Le prix du carburant

a été la goutte de gazole qui a mis le feu à la plaine. La souffrance, le ras-le-bol, et l'injustice n'ont jamais été aussi répandus. Maintenant, partout dans le pays, des centaines de groupes locaux s'organisent entre eux, avec des manières de faire différentes à chaque fois.

Refusons la récupération ! Vive la démocratie directe ! Pas besoin de « représentants » régionaux !

Ici à Commercy, en Meuse, nous fonctionnons depuis le début avec des assemblées populaires quotidiennes, où chaque personne participe à égalité. Nous avons organisé des blocages de la ville, des stations-service, et des barrages filtrants. Dans la foulée nous avons construit une cabane sur la place centrale. Nous nous y retrouvons tous les jours pour nous organiser, décider des prochaines actions, dialoguer avec les gens, et accueillir celles et ceux qui rejoignent le mouvement. Nous organisons aussi des « soupes solidaires » pour vivre des beaux moments ensemble et apprendre à nous connaître. En toute égalité.

Mais voilà que le gouvernement, et certaines franges du mouvement, nous proposent de nommer des représentants par région ! C'est-à-dire quelques personnes qui deviendraient les seuls « interlocuteurs » des pouvoirs publics et résumeraient notre diversité.

Mais nous ne voulons pas de « représentants » qui finiraient forcément par parler à notre place !

À quoi bon ? À Commercy une délégation ponctuelle a rencontré le sous-préfet, dans les grandes villes d'autres ont rencontré directement le préfet : ceux-ci font déjà remonter notre colère et nos revendications. Ils savent déjà qu'on est déterminés à en finir avec ce président haï, ce gouvernement détestable, et le système pourri qu'ils incarnent !

Et c'est bien ça qui fait peur au gouvernement ! Car il sait que s'il commence à céder sur les taxes et sur les carburants, il devra aussi reculer sur les retraites, les chômeurs, le statut des fonctionnaires, et tout le reste ! Il sait aussi très bien qu'il risque d'intensifier un mouvement généralisé contre le système !

Ce n'est pas pour mieux comprendre notre colère et nos revendications que le gouvernement veut des « représentants » : c'est pour nous encadrer et nous enterrer ! Comme avec les directions syndicales, il cherche des intermédiaires, des gens avec qui il pourrait négocier. Sur qui il pourra mettre la pression pour apaiser l'éruption. Des gens qu'il pourra ensuite récupérer et pousser à diviser le mouvement pour l'enterrer.

Mais c'est sans compter sur la force et l'intelligence de notre mouvement. C'est sans compter qu'on est bien en train de réfléchir, de s'organiser, de faire évoluer nos actions qui leur foutent tellement la trouille et d'amplifier le mouvement !

Et puis surtout, c'est sans compter qu'il y a une chose très importante, que partout le mouvement des Gilets jaunes réclame sous diverses formes, bien au-delà du pouvoir d'achat ! Cette chose, c'est le pouvoir au peuple, par le peuple, pour le peuple. C'est un système nouveau où « ceux qui ne sont rien » comme ils disent avec mépris, reprennent le pouvoir sur tous ceux qui se gavent, sur les dirigeants et sur les puissances de l'argent. C'est l'égalité. C'est la justice. C'est la liberté. Voilà ce que nous voulons ! Et ça part de la base !

Si on nomme des « représentants » et des « porte-parole », ça finira par nous rendre passifs. Pire : on aura vite fait de reproduire le système et fonctionner de haut en bas comme les crapules qui nous dirigent. Ces soi-disant « représentants du peuple » qui s'en mettent plein des poches, qui font des lois qui nous pourrissent la vie et qui servent les intérêts des ultra-riches !

Ne mettons pas le doigt dans l'engrenage de la représentation et de la récupération. Ce n'est pas le moment de confier notre parole à une petite poignée, même s'ils semblent honnêtes. Qu'ils nous écoutent tous ou qu'ils n'écoutent personne !

Depuis Commercy, nous appelons donc à créer partout en France des comités populaires, qui fonctionnent en assemblées générales régulières. Des endroits où la parole se libère, où on ose s'exprimer, s'entraîner, s'entraider. Si délégués il doit y avoir, c'est au niveau de chaque comité populaire local de Gilets jaunes, au plus près de la parole du peuple. Avec des mandats impératifs, révocables, et tournants. Avec de la transparence. Avec de la confiance.

Nous appelons aussi à ce que les centaines de groupes de Gilets jaunes se dotent d'une cabane comme à Commercy, ou d'une « maison du peuple » comme à Saint-Nazaire, bref, d'un lieu de ralliement et d'organisation ! Et qu'ils se coordonnent entre eux, au niveau local et départemental, en toute égalité !

C'est comme ça qu'on va gagner, parce que ça, là-haut, ils n'ont pas l'habitude de le gérer ! Et ça leur fait très peur.

Nous ne nous laisserons pas diriger. Nous ne nous laisserons pas diviser et récupérer.

Non aux représentants et aux porte-parole autoproclamés ! Reprenons le pouvoir sur nos vies ! Vive les Gilets jaunes dans leur diversité !

Vive le pouvoir au peuple, par le peuple, pour le peuple !

Si vous vous retrouvez dans les bases de cet appel chez vous, dans votre groupe local de Gilets jaunes, ou autre, contactez-nous sur giletsjaunes-commercy@gmail.com et coordonnons-nous sur la base d'assemblées populaires et égalitaires !

2 décembre 2018

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Thèses pour une théorie démocratique de l'État et du socialisme», tome 5, p. 334.

Deuxième appel de Commercy

L'assemblée des assemblées !

Notre deuxième appel s'adresse :

À tous les Gilets Jaunes. À toutes celles et ceux qui ne portent pas encore le gilet mais qui ont quand même la rage au ventre. Cela fait désormais plus de six semaines que nous occupons les ronds-points, les cabanes, les places publiques, les routes et que nous sommes présents dans tous les esprits et toutes les conversations. Nous tenons bon !

Cela faisait bien longtemps qu'une lutte n'avait pas été aussi suivie, aussi soutenue, ni aussi encourageante !

- Encourageante car nos gouvernants ont tremblé et tremblent encore sur leur piédestal
- Encourageante car ils commencent à concéder quelques miettes. Encourageante car nous ne nous laissons désormais plus avoir par quelques os à ronger.
- Encourageante car nous apprenons toutes et tous ensemble à nous respecter, à nous comprendre, à nous apprécier, dans notre diversité. Des liens sont tissés. Des modes de fonctionnement sont essayés. Et ça, ils ne peuvent plus nous l'enlever.
- Encourageante aussi, car nous avons compris qu'il ne faut plus nous diviser face à l'adversité. Nous avons compris que nos véritables ennemis, ce sont les quelques détenteurs d'une richesse immense qu'ils ne partagent pas : les 500 personnes les plus riches de France ont multiplié par trois leur fortune depuis la crise financière de 2008, pour atteindre 650 milliards d'euros !!! Les cadeaux fiscaux et sociaux faits aux plus grandes sociétés s'élèvent également à plusieurs centaines de milliards par an. C'est intolérable !

■ Encourageante enfin, car nous avons compris que nous étions capables de nous représenter nous-mêmes, sans tampon entre les puissants et le peuple, sans partis qui canalisent les idées à leur seul profit, sans corps intermédiaires davantage destinés à amortir les chocs, à huiler le système, plutôt qu'à nous défendre.

Nous pleurons aujourd'hui les victimes de la répression, plusieurs morts et des dizaines de blessés graves. Maudits soient ceux qui ont permis cela, mais qu'ils sachent que notre détermination est intacte, bien au contraire ! Nous sommes fiers de ce chemin accompli si vite et de toutes ces prises de conscience qui sont autant de victoires sur leur système écrasant.

Et nous sentons très bien que cette fierté est partagée par énormément de gens.

Comment pourrait-il en être autrement, alors que ce système et ce gouvernement qui le représente n'ont de cesse de détruire les acquis sociaux, les liens entre les gens, et notre chère planète ?

Il nous faut donc continuer, c'est vital. Il nous faut amplifier ces premiers résultats, sans hâte, sans nous épuiser, mais sans nous décourager non plus. Prenons le temps, réfléchissons autant que nous agissons.

Nous appelons donc toutes celles et ceux qui partagent cette rage et ce besoin de changement, soit à continuer à porter fièrement leur Gilet jaune, soit à l'enfiler sans crainte.

Il faut désormais nous rassembler partout, former des assemblées citoyennes, populaires, à taille humaine, où la parole et l'écoute sont reines.

Des assemblées dans lesquelles, comme à Commercy, chaque décision est prise collectivement, où des délégués sont désignés pour appliquer et mettre en musique les décisions. Pas l'inverse ! Pas comme dans le système actuel. Ces assemblées porteront nos revendications populaires égalitaires, sociales et écologiques.

Certains s'autoproclament représentants nationaux ou préparent des listes pour les futures élections. Nous pensons que ce n'est pas le bon procédé, tout le monde le sent bien, la parole, notre parole va se perdre dans ce dédale ou être détournée, comme dans le système actuel.

Nous réaffirmons ici une fois de plus l'absolue nécessité de ne nous laisser confisquer notre parole par personne.

Une fois ces assemblées démocratiques créées, dans un maximum d'endroits, elles ouvriront des cahiers de revendications.

Le gouvernement a demandé aux maires de mettre en place des cahiers de doléances dans les mairies. Nous craignons qu'en faisant ainsi nos revendications soient récupérées et arrangées à leur sauce et qu'à la

fin, elles ne reflètent plus notre diversité. Nous devons impérativement garde la main sur ces moyens d'expression du peuple ! Pour cela, nous appelons donc à ce qu'ils soient ouverts et tenus par les assemblées populaires !

Qu'ils soient établis par le peuple et pour le peuple !

Depuis Commercy, nous appelons maintenant à une grande réunion nationale des comités populaires locaux.

Forts du succès de notre premier appel, nous vous proposons de l'organiser démocratiquement, en janvier, ici à Commercy, avec des délégués de toute la France, pour rassembler les cahiers de revendications et les mettre en commun. Nous vous proposons également, d'y débattre tous ensemble des suites de notre mouvement.

Nous vous proposons enfin de décider d'un mode d'organisation collectif des Gilets jaunes, authentiquement démocratique, issu du peuple et respectant les étapes de la délégation.

Ensemble, créons l'assemblée des assemblées, la Commune des communes C'est le sens de l'Histoire, c'est notre proposition.

Vive le pouvoir au peuple, par le peuple, et pour le peuple !

30 décembre 2018

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«La lutte pour les communs dans les Balkans», tome 3, p. 349.

Troisième appel de Commercy

Contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de persécution

Depuis le 17 novembre, et même avant la grande mobilisation, notre mouvement citoyen a été qualifié de raciste, de «beauf», tant par la presse que par le gouvernement. Même le président Macron n'a pas hésité à nous qualifier de «foules haineuses» qui s'en prenaient aux élus, aux forces de l'ordre, aux journalistes, aux juifs, aux étrangers et aux homosexuels… Quelle injure !

Depuis quelques semaines, des actes inacceptables sont perpétrés par des individus et repris largement par certains médias, discréditant, voire diabolisant notre mouvement !

Nous, Gilets jaunes de Commercy, rappelons que l'indépendance vis-à-vis des partis et organisations est un de nos fondements. Cependant, nous condamnons très fermement tout acte ou expression de racisme et

antisémitisme, ainsi que toute autre forme de persécution quelle qu'elle soit.

Il est insupportable que de tels actes puissent avoir lieu. Le silence qui les entoure nous rappelle les heures sombres que notre pays a traversé, et ça il ne faut jamais l'oublier. Nous devons être la petite lumière qui veille à ce que cela ne soit jamais banalisé. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant doit pouvoir vivre en toute liberté et toute sécurité dans notre beau pays.

19 février 2019

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« L'autodéfense féministe en Italie : une pratique autogestionnaire », tome 6, p. 139.

Quatrième appel de Commercy

Raviver l'esprit du 17 novembre, tous ensemble !

Le 4e appel des Gilets jaunes de Commercy avec les Gilets jaunes de Ligny en Barrois, de Saint-Mihiel, de Toul, de Verdun, de Saint-Dizier et de Nancy-Sud vise à raviver l'esprit du 17 novembre, tous ensemble.

Depuis bientôt quatre mois dans tout le pays, et même ailleurs, les Gilets jaunes se mobilisent tous les jours et manifestent chaque samedi pour une véritable justice sociale et fiscale. Notre mouvement populaire, spontané et apartisan, porté par la protestation contre l'augmentation inacceptable du prix des carburants et la baisse des retraites s'est depuis enrichi d'une multitude de nouvelles revendications. Nous les avons placés au centre des débats, c'est notre principale réussite.

Malgré le temps, malgré la violence, et malgré la multiplication des revendications portées par le mouvement, nous ne nous sommes pas égarés en chemin, bien au contraire. En contact permanent avec la population, dans nos cabanes, sur nos ronds-points, ou en allant à sa rencontre, dans les portes à portes ou dans la rue, nous sommes plus que jamais conscients de la réalité sociale de ce pays et de la responsabilité que nous portons désormais.

Bien sûr, nous savons tous que le système actuel a atteint ses limites et que seul un changement radical de gouvernance pourra nous apporter des solutions durables. Désormais nombreux sont celles et ceux qui savent qu'au-delà de la fin du mois, la fin du monde n'est pas si loin. Mais pour autant, tant que de nombreuses personnes n'arriveront pas à boucler, ou à commencer leur fin de mois, tant que prêt de 9 000 000

de personnes vivront sous le seuil de pauvreté, tant que le sort des plus fragiles, comme les enfants, les retraités, les handicapés ou les parents isolés ne seront pas une priorité absolue pour le gouvernement, il est du devoir de chacun de se mobiliser pour que cela cesse dès que possible !

Beaucoup de militant·es, qui agissaient bien avant la majorité d'entre nous, en ont pris conscience et ont rejoint nos rangs. D'autres ont agi ou manifesté avec nous lors de convergences ponctuelles, contre un ennemi commun, les puissants, que ce gouvernement n'a de cesse de favoriser. Pour quels résultats ? Les principales réponses ont été la répression digne des pires régimes autoritaires selon l'ONU, la récupération politique par Macron et son soi-disant « Grand débat » et notre diabolisation par de trop nombreux médias. Que ce soit les Gilets jaunes, ou tout autre mouvement, ce président ne nous écoute pas !

Depuis Commercy, nous appelons donc chacun d'entre vous, que vous portiez un gilet ou pas, à vous faire entendre ce samedi 16 mars, à Paris et ailleurs. Nous appelons à raviver l'esprit du 17 novembre, pour que dans toute la France, celles et ceux qui ne peuvent pas aller à Paris viennent exprimer leur soutien à notre lutte en se rassemblant durablement sur les ronds-points et les places publiques, dans toutes les villes et tous les villages.

Il y aura un temps pour une nouvelle démocratie et un temps pour sauver notre chère planète quand nous aurons été capables de nous aider nous-mêmes. Aussi nous appelons également à maintenir la mobilisation sous toutes ses formes jusqu'à ce que le gouvernement mette en œuvre des mesures significatives pour mettre fin à toutes formes de précarité et d'injustices sociales et fiscales dans notre pays.

Monsieur le Président, puisque nos élus ne nous représentent plus à l'Assemblée nationale, et même si nous souhaitons un changement profond de mode de gouvernance, il n'appartient qu'à vous de mettre fin aux profondes inégalités et injustices qui gangrènent notre pays et ramener la paix sociale. N'oubliez jamais que l'Histoire vous jugera sur ce que vous aurez fait et non sur ce que vous aurez dit.

Vive le pouvoir au Peuple, pour le peuple et par le peuple.

13 mars 2019

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul », tome 1, p. 218.

Créer des Maisons du peuple partout !

Aux Gilets jaunes partout en France, aux groupes et ronds-points locaux, aux assemblées locales ou départementales, aux familles et aux bandes de potes qui enfilent les gilets le week-end, et à toutes celles et ceux qui n'ont pas encore le gilet mais qui ont la rage au ventre.

Cela fait maintenant plus de deux mois que nous nous sommes soulevé contre la dictature du pouvoir de l'argent sur nos vies. Deux mois que nous sommes sur les ronds-points, dans les rues, dans des assemblées, à bloquer l'économie pour défendre notre droit à vivre et retrouver notre dignité. Les médias n'osent même plus dire que le mouvement s'essouffle : nous nous sommes installés !

Maintenant, il nous faut définitivement enraciner notre mouvement. Il nous faut le doter de lieux de vie et d'organisation durables. Nous devons construire des bases arrière pour alimenter le rapport de force que nous avons engagé contre ceux qui mènent nos vies et la planète à la ruine. C'est pourquoi, nous, Gilets jaunes de la Maison du peuple de Saint-Nazaire réunis à Commercy les 26 et 27 janvier pour la première Assemblée des assemblées des Gilets jaunes ; appelons tous les groupes de Gilets jaunes à se doter de Maisons du peuple partout en France !

En plus de la répression des manifestations le gouvernement cherche à saper nos positions locales. Depuis la mi-décembre, il a ordonné l'évacuation de la plupart des ronds-points occupés. Dans de nombreux endroits les Gilets jaunes reconstruisent leurs cabanes à chaque destruction, dans des endroits parfois excentrés et peu visibles, dans d'autres la désorganisation persiste car les ronds-points ne peuvent pas être réoccupés. Nous devons donc lutter et nous organiser dans des conditions rudes, dans le froid de l'hiver, ou dans des salles prêtées ponctuellement au bon vouloir de telle ou telle mairie.

Nos Maisons du peuple sont des lieux de vie, de solidarité, où la chaleur du collectif nous fait sentir qu'on n'est plus seuls, où l'on apprend à s'écouter et s'accepter dans nos différences, et dont on ne pourrait plus se passer. Et même si certains de ces lieux sont menacés d'expulsion, quoi qu'il arrive, nous en trouverons d'autres. Une Maison du peuple n'est pas qu'un bâtiment, elle se déplace avec nous.

En 1789, le peuple insurgé se retrouvait dans des clubs et des cafés ; au début du 20e siècle, les ouvriers renforçaient leur solidarité dans les Bourses du travail ; en 1936 et en 1968 les usines en grève étaient le

cœur de la lutte. Nos Maisons du peuple s'inscrivent directement dans cette continuité.

Certains bâtiments vides sont occupés, d'autres nous sont prêtés par des sympathisants. Ces occupations représentent pour nous des réquisitions citoyennes parfaitement légitimes, compte tenu des moyens dérisoires dont nous disposons face à ceux de nos richissimes adversaires. Par leurs dimensions sociales, ces lieux permettent justement de palier aux manquements de l'État.

Alors réapproprions-nous des bâtiments vides, cherchons des personnes qui pourraient nous en prêter ou cotisons-nous, si nous le pouvons, pour en louer. Profitons de ces murs pour organiser des actions, accueillir de nouvelles personnes, nous reposer, venir en aide à celles et ceux qui sont en galère, mieux nous coordonner, etc.

Il nous faut poursuivre ce qui se passe déjà un peu partout mais qui menace d'être disloqué si nous ne trouvons pas d'espaces durables. Reprenons le pouvoir grâce aux Maisons du peuple !

Par cet appel, nous souhaitons aussi mettre à disposition nos conseils et nos savoir-faire à des groupes ou personnes qui se sentent orphelin·es de leurs ronds-points et souhaiteraient ouvrir des Maisons du peuple. Nous souhaitons mieux relier, visibiliser et fédérer les Maisons du peuple existantes ou en projet. Comme d'autres Gilets jaunes partout dans le pays, nous voulons construire des bases matérielles capables de s'opposer durablement à un État de plus en plus répressif et autoritaire.

Vive les Gilets jaunes ! Vive les Maisons du peuple ! Que la lutte soit longue !

1er février 2019

Contact
maisonsdupeuplepartout@riseup.net

Autogestion : l'Encyclopédie internationale
«Adresse inauurale de l'Association internation ale des travailleurs», tome 4, p. 13.

Appel de l'assemblée des assemblées de Saint-Nazaire

Nous Gilets jaunes, constitués en assemblées locales, réunis à Saint-Nazaire, les 5, 6 et 7 avril 2019, nous adressons au peuple dans son ensemble. À la suite de la première assemblée de Commercy, environ 200 délégations présentes poursuivent leur

combat contre l'extrémisme libéral, pour la liberté, l'égalité et la fraternité.

Malgré l'escalade répressive du gouvernement, l'accumulation de lois qui aggravent pour tous les conditions de vie, qui détruisent les droits et libertés, la mobilisation s'enracine pour changer le système incarné par Macron. Pour seule réponse au mouvement incarné par les Gilets jaunes et autres mouvements de lutte, le gouvernement panique et oppose une dérive autoritaire. Depuis cinq mois partout en France, sur les ronds-points, les parkings, les places, les péages, dans les manifestations et au sein de nos assemblées, nous continuons à débattre et à nous battre, contre toutes les formes d'inégalité et d'injustice et pour la solidarité et la dignité.

Nous revendiquons l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux, ainsi que des services publics pour tous et toutes. Nos solidarités en lutte vont tout particulièrement aux neuf millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Conscients de l'urgence environnementale, nous affirmons, fin du monde, fin du mois, même logique, même combat.

Face à la mascarade des grands débats, face à un gouvernement non représentatif au service d'une minorité privilégiée, nous mettons en place les nouvelles formes d'une démocratie directe.

Concrètement, nous reconnaissons que l'assemblée des assemblées peut recevoir des propositions des assemblées locales, et émettre des orientations comme l'a fait la première assemblée des assemblées de Commercy. Ces orientations sont ensuite systématiquement soumises aux groupes locaux. L'Assemblée des assemblées réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis politiques, des organisations syndicales et ne reconnaît aucun leader autoproclamé.

Pendant trois jours, en assemblée plénière et par groupes thématiques, nous avons tous débattu et élaboré des propositions pour nos revendications, actions, moyens de communication et de coordination. Nous nous inscrivons dans la durée et décidons d'organiser une prochaine Assemblée des assemblées en juin.

Afin de renforcer le rapport de forces, de mettre les citoyens en ordre de bataille contre ce système, l'Assemblée des assemblées appelle à des actions dont le calendrier sera prochainement diffusé par le biais d'une plateforme numérique.

L'Assemblée des assemblées appelle à élargir et renforcer les assemblées citoyennes souveraines et de nouvelles. Nous appelons l'ensemble des Gilets jaunes à diffuser cet appel et les conclusions des travaux

de notre assemblée. Les résultats des travaux réalisés en plénière vont alimenter les actions et les réflexions des assemblées.

Nous lançons plusieurs appels, sur les européennes, les assemblées citoyennes populaires locales, contre la répression et pour l'annulation des peines des prisonniers et condamnés du mouvement. Il nous semble nécessaire de prendre un temps de trois semaines pour mobiliser l'ensemble des Gilets jaunes et convaincre celles et ceux qui ne le sont pas encore. Nous appelons à une semaine jaune d'action à partir du 1er mai.

Nous invitons toutes les personnes voulant mettre fin à l'accaparement du vivant à assumer une conflictualité avec le système actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires, un nouveau mouvement social, écologique, populaire. La multiplication des luttes actuelles nous appelle à rechercher l'unité d'action.

Nous appelons à tous les échelons du territoire à combattre collectivement pour obtenir la satisfaction de nos revendications sociales, fiscales, écologiques et démocratiques. Conscients que nous avons à combattre un système global, nous considérons qu'il faudra sortir du capitalisme. Ainsi nous construirons collectivement le fameux «toutes et tous ensemble» que nous scandons et qui rend tout possible. Nous construisons toutes et tous ensemble à tous les niveaux du territoire.

Le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple. Ne nous regardez pas, rejoignez-nous.

7 avril 2019

Autogestion : l'Encyclopédie internationale
«De la citoyenneté au dépérissement de l'État», tome 4, p. 230.

Montceau-les-Mines : Contrôler les prix

Patrick Le Tréhondat

Le 3 janvier 2019, un simple tweet d'un Gilet jaune du quartier de Montceau-les-Mines allume un incendie à la direction du groupe Casino : «Les Gilets jaunes du Magny viennent de contrôler les prix chez Géant Casino à Montceau-les-Mines : 81 % des prix sont faux et surfacturé en caisse. Un constat par huissier est prévu dans l'heure.» Quelques heures plus tôt, munis de leur scanette une vingtaine de Gilets jaunes avaient décidé de relever consciencieusement les prix de 125 articles. L'un d'entre eux explique au quotidien *20 minutes* comment ce contrôle

inopiné des prix par des Gilets jaunes est survenu : « J'y fais mes courses depuis toujours, mais ma femme me disait qu'il y avait des erreurs dans les prix. »

Début décembre, « on a signalé le problème au personnel du magasin, et rien n'a été fait. Alors, quelques semaines plus tard, je suis allé sur le camp et j'ai proposé aux gars d'aller y faire un tour pour contrôler les prix, et là, la majorité des produits scannés étaient plus chers qu'affichés en rayons, surtout les produits éco – ceux qui sont les moins chers. Ça me fout en rogne, parce que ceux qui n'ont pas d'argent achètent les produits bas de gamme et pour eux c'est la double peine : ils mangent de la merde et sur un caddie à 80 euros, c'est jusqu'à 12 euros qu'on leur tape avec le coup des erreurs d'étiquetage, c'est dégueulasse, c'est du vol », estime-t-il.

Dans les allées du magasin les client·es du magasin ont été surpris·es de voir ces Gilets jaunes penchés sur les codes-barres des produits en vente. Le constat est implacable. Les écarts de prix vont de 2 centimes jusqu'à 6 euros. La nouvelle se répand d'abord dans la grande surface, puis dans toute la France. La presse relaie l'information. Dans un premier temps, la réponse de la direction du magasin est pathétique : « erreur informatique et humaine ». Les salarié·es du magasin apprécieront. Elle ne suffit pas à éteindre le feu. Le service communication du groupe doit intervenir. Mais ce n'est guère plus convaincant « Les clients qui ont constaté des erreurs de prix sont invités à venir à l'accueil du magasin pour se faire rembourser la différence ». Dans la demi-heure qui a suivi ce contrôle populaire, prudent, le magasin Leclerc voisin retirait à ses client·es les « douchettes » qui permettent de lire les prix des codes-barres. « Si on était mieux organisés, on aurait pu faire cela dans toute la France, dans tous les supermarchés » constate un Gilet jaune.

2 février 2019

Autogestion : l'Encyclopédie internationale
« Contrôle ouvrier sur la production », tome 4, p. 187.

Street Medics : l'auto-organisation en gilet blanc

Patrick Le Tréhondat

À l'occasion du mouvement des Gilets jaunes, la France a découvert les *Street Medics,* ces volontaires présent·es dans les manifestations pour apporter les premiers secours aux manifestant·es

blessé·es. Ce mouvement d'auto-organisation médicale trouve son origine dans les années 1960 aux États-Unis.

En 1963, les organisateurs de la Marche sur Washington pour l'emploi et la liberté, où Martin Luther King fit son discours historique, «*I have a dream*» («Je fais un rêve»), sont inquiets des risques de violences policières. Ils font appel à des professionnels de santé pour assurer aux manifestant·es, qui seront en majorité des Noir·es un minimum de secours en cas d'agression des forces de police. Des militants, membres des personnels de la santé, engagés dans le mouvement des droits civiques, répondent à cet appel et assureront une assistance médicale dans la manifestation. Lors de mobilisations suivantes, leur présence est de nouveau demandée.

En juillet 1964, à la demande du mouvement des droits civique dans le Mississippi, le Medical Committee for Human Rights (MCHR) est fondé et apporte une assistance médiale au mouvement. Il organise des séances de formation. Les membres du MCHR s'investissent dans la lutte contre la déségrégation des hôpitaux et plus de cent médecins, infirmier·es, dentistes ou étudiant·es en médecine se rendent dans le Mississippi pour assister les manifestants. En juin 1966, une brochure[1] sera publiée pour accompagner cette mobilisation et qui comportait, outre la description des modalités de cette intervention, des consignes de sécurité face à la police raciste de cet État. Les *Street Medics,* qui ne portaient pas encore ce nom, se considéraient comme une «autodéfense médicale» du mouvement des droits civiques. Avec le mouvement antiguerre du Vietnam, et ses larges mobilisations, ce mouvement des blouses blanches connaît un regain d'activités. Dans les années 1970, certain·es de ses membres sont présent·es dans les «cliniques gratuites» du Black Panther Party au service de la communauté noire[2]. Ces blouses blanches seront également aux côtés du mouvement amérindien.

Si dans les années 1980, leurs activités sont plus sporadiques en raison du recul des mouvements sociaux aux États-Unis, elles connaîtront un regain d'activité dans les années 1990 avec le développement du mouvement altermondialiste notamment en 1999 à la manifestation altermondialiste de Seattle. Une nouvelle génération de *Street Medics* apparaît. Ils et elles sont alors des milliers à être formé·es aux premiers soins à apporter dans les manifestations, notamment contre les gaz au poivre utilisé par la police, car en général leur formation médicale ne les dispose pas à soigner les pathologies particulières rencontrées dans les

1. MCHR, *Manual for Southern Medical Project*, juin 1966.
2. Collective Empowerment, *Street Medic Guide,* 2018.

manifestations. Ce sont eux et elles qui feront procéder à des analyses du gaz au poivre, largement utilisé par la police, pour découvrir le meilleur moyen de se protéger de ses effets délétères. À la Nouvelle-Orléans, ce sont les *Street Medics* qui mettent place la première clinique d'urgence après le passage de l'ouragan Katrina. Lors du mouvement Occupy Wall Street, leur présence sera appréciée par les manifestant·es anticapitalistes.

En 2018, des *Street Medics* publient un manuel de 99 pages qui détaille notamment la nature des blessures les plus courantes dans les manifestations et les moyens de les soigner, la façon de se comporter face à la police en cas d'arrestation. Le mouvement a fait des émules dans le monde entier. Par exemple, durant le printemps arabe, on retrouve des *Street Medics* sur la place Tahir qui enseignent aux manifestant·es comment se protéger des gaz lacrymogènes. Sur la place occupée, plusieurs «hôpitaux de campagne» tenus par des médecins et infirmières bénévoles sont installés pour soigner ses blessés.

Les Street Medics et le mouvement des Gilets jaunes

En France, les premières apparitions de *Street Medics* ont lieu en 2016 autour des mobilisations contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes où les manifestants sont victimes des grenades de désencerclement et de tirs de LDB. Sur la ZAD elle-même, une caravane ornée d'une croix rouge fait office de salle soins permanente. On retrouve les *Street Medics* la même année pendant les manifestations contre la loi travail El Khomri particulièrement réprimées. À Nantes, une *Street Medic* explique son engagement: «On a fait le constat qu'aller manifester, c'était se mettre en danger. Mettre en danger son intégrité physique et psychique. Faire du "médic", c'est participer à la réduction des risques et se sentir utile… On ne voulait pas aller en manifestation pour rien». Les groupes de *Street Medics* essaiment dans toute la France. En 2017, lors de la loi Travail 2 de Macron, une brochure sera publiée par le collectif lyonnais des *Street Medics* qui se présente comme «un collectif dédié à la traduction et à la mise en forme de ressources permettant la pratique des premiers secours et de l'autodéfense en contexte hostile (manifestations, ZAD, émeutes, situation irrégulière, etc.)1».

La question de la formation est un souci permanent pour les *Street Medics*. Par exemple, les *Street Medics* de Marseille proposaient les 9 et 10 février 2019 une «formation *Street Medic*». Les organisateur·trices annonçaient que «dans cette formation de quatorze heures, nous

1. MedicAction, *Les Gestes à adopter en manif*, Lyon, 2019.

aborderons les gestes de premiers secours et comment prendre en charge les personnes sans ajouter de trauma, gérer son stress, le matériel nécessaire, les particularités en manifs, les différentes armes utilisées par la police et le type de blessures qu'elles peuvent provoquer, les risques légaux, l'aspect émotionnel… Ces différents points seront abordés théoriquement mais aussi par le biais de cas pratiques (mises en situation) pour s'entraîner».

À Toulouse on estime le nombre de *Street Medics* à soixante-dix qui se déploient en groupes de quatre à six, en t-shirts blancs, souvent ornés d'une croix rouge, bleu ou jaune qui arpentent les manifestations. Le t-shirt et le casque blanc sont les marques de repère les plus courants des *Street Medics* qui portent leurs équipements médicaux dans de lourds sacs à dos. Un drapeau orné d'une croix rouge porté en haut d'une longue tige permet également une meilleure visibilité de la présence des *Street Medics* dans les manifestations. «On a un équipement basique, mais assez complet pour ce genre de situation. On transporte du sérum physiologique, du Maalox qui se vaporise sur le visage contre les gaz lacrymos, des compresses, des bandages, parfois des ciseaux médicaux», explique l'un d'entre eux.

À Rennes, le développement des *Street Medics* est spectaculaire : «Nous sommes passés d'un effectif de vingt-cinq à quatre-vingt (dont une cinquantaine de secouristes)», affirme un *Street Medic*. Leur équipement en matériel de soins est souvent payé par ces militant·es, mais parfois acquis grâce à des dons. À Brest, en janvier 2019, une cagnotte pour financer ces achats a été lancée car «étant donné le nombre important de blessures et leur diversité, nous devons avoir chacun un stock de matériel varié qui nous permette de parer à toute éventualité (sérum physiologique, Maalox, compresses, sparadrap, antiseptique et gants au minimum !)». À Nantes, le 31 janvier 2019, l'équipe des *Street Medics* fait un appel aussi aux dons. Parmi les demandes de l'équipe on relève

du Maalox ou Xolaam (en sirop ou dosettes), des pulvérisateurs à gâchette, des bandes cohésives, des pansements de différentes tailles, des pansements hémostatiques ou américains, des compresses, du sparadrap, des sérums physiologiques, des gants en vinyle (latex = allergène), des couvertures de survie.

Outre les soins, les équipes de *Street Medics* publient leur propre bilan de blessés qui souvent ne sont pas comptabilisés par la police et dont les médias ne parlent pas. Par exemple, le 8 décembre 2018, Street Medic Paris publie son bilan des blessés dont trois personnes touchées sans précision des localisations ; une suspicion de fracture au pied avec plaie ouverte (évacuation Samu) ; une personne atteinte à la tête (casquée) ; une personne atteinte dans le dos avec plaie ouverte ; deux personnes atteintes au visage avec plaie ouverte ; une personne atteinte à la tête avec plaie ouverte : pose de quatre agrafes ; une personne atteinte au bras : fracture ; cinq personnes touchées aux membres inférieurs ; cinq personnes atteintes au niveau de la tête ; une personne atteinte au niveau thoracique avec lésion pulmonaire (crachats de sang) ; une personne atteinte à la cuisse ; trois personnes atteintes à l'œil (dont une avec fracture du nez) ; six personnes atteintes à l'abdomen ; cinq personnes atteintes aux membres supérieurs ; une personne atteinte au visage (lèvre). Dans d'autres villes, les équipes de *Street Medics* font de même manifestation après manifestation et participent d'une information plus précise sur l'ampleur et les conséquences de la répression. Malheureusement, mais est-ce étonnant, les *Street Medics* déplorent aussi des blessés dans leurs propres rangs.

Les *Street Medics* font partie du mouvement des Gilets jaunes. La consultation de leurs pages Facebook en témoigne, même si toutes et tous se disent prêt·es à soigner tous les blessé·es. On peut estimer leur nombre à plusieurs centaines répartis dans toute la France. Ils et elles participent à l'auto-organisation du mouvement en pratiquant l'« autodéfense médicale ». Leur rôle est vital en raison de l'intensité de la répression policière. Elles et ils sont là où les premiers secours institutionnels (pompiers, Samu…) ne sont pas ou sont en difficulté d'accès. En liaison permanente, les *Steet Medics* sont souvent les premiers informé•es lorsque des manifestant·es sont blessé·es. À leur manière ils et elles sont des ronds-points médicaux du mouvement. Un dernier mot : total respect aux *Street Medics*.

mars 2019

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Centres médicaux populaires », tome 2, p. 43.
« Dispensaires et pharmacies autogérées », tome 3, p. 24.

À LA PROCHAINE...
DE MAI 68
AUX GILETS JAUNES
PIERRE COURS-SALIES
SYLLEPSE

LES
utopiques
CAHIER DE RÉFLEXIONS
n°11, été 2019
DROITS
JUSTICE
PARTAGE DES RICHESSES
GILETS JAUNES :
AUTOUR D'UNE
RÉVOLTE SOCIALE
SYLLEPSE
Solidaires

GILETS JAUNES
Des clés pour comprendre
SYLLEPSE

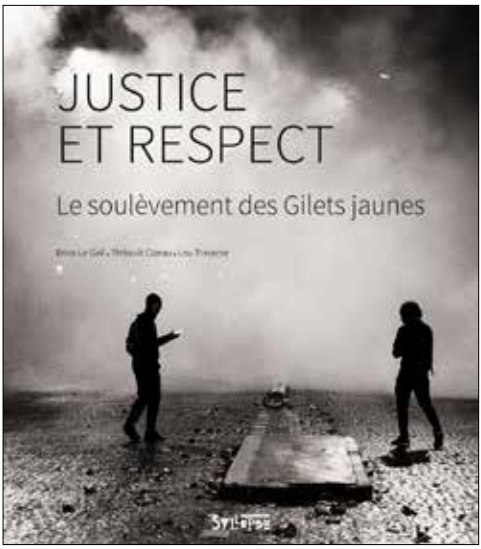
JUSTICE
ET RESPECT
Le soulèvement des Gilets jaunes
SYLLEPSE

GRÈCE

Viome à Thessalonique

Kostis Roussos, Vaggelis Vragoteris et Haris Malamidis

Commençons par le début. Viome Sa a été fondée en 1982, en tant que filiale du groupe Philkeram-Jhonston SA. Implantée dans la périphérie de Thessalonique, en Grèce du nord, l'usine fabrique des produits chimiques pour le secteur industriel. À cause de la récession économique générale et d'une administration défaillante, la maison mère fit faillite en 2011, abandonnant l'usine Viome à son propre sort. La seule chose que les propriétaires laissèrent derrière eux fut d'énormes dettes qui comprenaient, bien évidemment, les salaires impayés. Déséspéré·es, et devant la perspective du chômage, les employé·es de Viome, organisé·es syndicalement depuis 2006, décidèrent collectivement d'occuper les locaux et d'appeler à la solidarité. La raison initiale de cette occupation, au-delà de son importance en tant que moyen de luttes et du symbole, était de s'assurer que le stock et les machines restent dans l'usine, empêchant ainsi les propriétaires de tout liquider.

Les débuts de la coopérative de Viome

Un an et demi plus tard, en 2013, avec l'aide d'un grand mouvement de solidarité, les employé·es de Viome tentèrent un grand pas en avant : se charger eux-mêmes de la production ! Ils et elles mirent en place une coopérative afin d'avoir un statut légal, et l'engrenage de la lutte se mit en marche. Depuis ce moment, au lieu de générer d'énormes profits pour les patrons par l'exploitation des travailleurs et travailleuses, l'usine devint, pour les membres de la coopérative, un lieu de dignité, un lieu de relations professionnelles égalitaires et de rémunérations décentes. La deuxième décision cruciale que prirent les travailleurs et travailleuses en rouvrant l'usine, a concerné le changement de production : Viome remplacerait sa production initiale par la production de détergents

naturels, des écodétergents et des savons à l'huile d'olive, respectant ainsi l'environnement et la santé des humains. Les produits Viome sont distribués via la succursale d'Athènes et le bureau de vente par correspondance ; mais aussi par un certain nombre de centres sociaux, de squats, de coopératives et de petites épiceries à travers le pays. Ils sont également exportés vers des coopératives à l'étranger.

Travailler ensemble

Travailler à Viome ne ressemble en rien à travailler dans n'importe quelle autre usine. Nous ne pensons pas aller trop loin en décrivant ce qui se passe comme « une création de liens » ; c'est un processus qui établit une intimité vivante entre l'activité professionnelle et la production à Viome, mais qui également crée une véritable fusion entre la vie de tous les jours et la lutte politique. Les événements qui ont conduit à la création de Viome, tel qu'on connaît cette entreprise aujourd'hui, peuvent permettre de mieux comprendre toute la force de cette situation. L'occupation et la récupération des locaux de Thessalonique représentent une des plus longues et plus importantes luttes des travailleurs et travailleuses dans l'histoire moderne de ce pays. Par l'occupation des locaux, les travailleurs et travailleuses de Viome, avec et leurs soutiens solidaires, ont réussi à empêcher la fermeture et la perte d'emplois au milieu d'une monstrueuse crise, marquée par l'austérité et le chômage.

Ils et elles participèrent également de façon active aux manifestations contre l'austérité, apportèrent leur soutien à d'autres travailleurs et travailleuses qui voulaient reproduire leur exemple et développèrent de forts liens de solidarité avec un bon nombre de luttes sociales. Après avoir développé des relations avec le mouvement argentin des « entreprises récupérées », Viome a adopté le slogan « Occupez, résistez, produisez ». Un slogan qui montre l'ampleur de la dimension politique d'un tel projet ; cela pourrait être décrit, non seulement comme un mouvement contre le monde néolibéral dominant, mais aussi comme une pratique pré-figurative qui créé une réelle alternative au « ici et maintenant ». Le mot « mouvement » est particulièrement important. Il est utilisé pour décrire une activité – Occuper ; Résister ; Produire – qui, à un moment et en même temps, émerge en tant que lutte politique contre l'hégémonie néolibérale et créé un futur à notre présent.

Que dire de la viabilité et de la durabilité de tels projets ? Le danger numéro un concerne l'expulsion et la vente aux enchères de l'usine, qui ont été annulées de nombreuses fois, à la suite d'actions protestataires de la part des ouvriers, ouvrières et membres des collectifs de solidarité. Cependant, ce danger existe toujours. En outre, il y eut également

de mauvaises décisions prises et des difficultés internes car le chemin vers l'autogestion était une terra incognita pour tous et toutes. Malgré tout, les travailleurs et travailleuses de Viome ont réussi à survivre ces six dernières années, définissant eux-mêmes et elles-mêmes leur façon de travailler, partageant les succès et les erreurs. En gardant leur usine «vivante», ils et elles n'ont pas sombré dans la dépression qui découle du chômage. L'expérience vécue, l'échange de connaissances avec les autres «entreprises récupérées» et les luttes sociales ont joué un rôle crucial en permettant aux Viome d'inventer un paradigme alternatif à la façon de travailler ensemble. Depuis les premiers pas de cette entreprise autogérée, les personnes impliquées ont décidé de suivre un modèle qui repose sur deux décisions majeures : la rotation des tâches dans la chaîne de production et un salaire identique pour toutes et tous. Cette nouvelle façon de travailler ensemble est basée sur l'égalité, l'horizontalité et la participation directe des membres à la vie quotidienne de l'entreprise. Ainsi, toutes les décisions – allant de questions sur les procédés de production ou les tâches journalières jusqu'à des sujets plus vastes – sont prises collectivement, surtout dans les assemblées générales hebdomadaires mais également pendant les assemblées matinales quotidiennes.

Basée sur ces nouveautés organisationnelles et opérationnelles, qui constituent ce que nous avons appelé un nouveau paradigme de travail ensemble, Viome a réussi, lentement mais sûrement, à augmenter le salaire et à recruter un certain nombre de nouvelles personnes, 24 au total. Tout l'inverse des fortes réductions de salaires et des licenciements qui sont monnaie courante dans les entreprises capitalistes. Ceci a également permis le développement de nouveaux produits, couvrant les besoins du nettoyage basique pour les ménages et les locaux professionnels, tout en améliorant de façon continue la qualité ; là encore, à l'opposé du système capitaliste qui tend à dégrader la qualité sur l'autel du profit. Finalement, au contraire de la logique néolibérale de profit rapide et temporaire qui va de pair avec la production de dettes, Viome met en avant une perspective de contribution sociale, en créant de nouveaux emplois et en redistribuant les profits à la société. Cette interaction sociale avec la société et les localités, une interaction qui est basée sur la solidarité, la convivialité et la participation directe, montre de façon évidente la différence entre l'entreprise récupérée Viome et les lieux de production capitaliste. Comme la commune les a aidés à récupérer l'entreprise, les travailleurs et travailleuses de Viome ont décidé de partager leur entreprise avec tous les secteurs qui sont proches d'eux. Ainsi, au cœur de l'organisation sociale de Viome se trouve l'Initiative

solidaire – un groupe en soutien aux luttes de Viome – qui se réunit toutes les semaines et qui est composé d'étudiant·es, de résident·es, d'autres entreprises autogérées et bien sûr des travailleurs et travailleuses de Viome.

Par ces différentes activités de travail en commun, les travailleurs de Viome et «la communauté des solidarités» ont réussi à créer une usine toujours ouverte et accessible pour tous ceux et celles qui luttent. Dans ce contexte, beaucoup d'initiatives importantes ont été prises dans cette usine sans patron. Tout d'abord, la Clinique des travailleurs : c'est une clinique sociale et solidaire, dans laquelle les médecins, les infirmièr·es et les psychothérapeutes proposent gratuitement des services de soins holistiques et de base aux Viome, à leur famille, aux membres d'autres collectivités de travailleurs et travailleuses, mais également à tout citoyen.ne avec ou sans assurance médicale. La Clinique des travailleurs fut la première structure parallèle établie dans l'usine Viome, un élément de la stratégie mise en place pour encourager la création d'autres projets autogérés à l'intérieur de l'entreprise récupérée. De plus, en 2015, au plus fort de la soi-disant crise des réfugié·es en Grèce, une grande partie des bâtiments a servi de lieu de collecte de matériels de soins d'urgence pour les milliers de personnes qui étaient détenues vers la frontière nord de la Grèce. En outre, depuis la réouverture de l'usine par ses ouvriers et ouvrières, une pléthore d'actions ont eu et continuent d'avoir lieu à l'intérieur de l'espace occupé Viome : des ventes directes, des concerts, des représentations théâtrales, des présentations de livres, des projections de films par des productions autogérées… Viome a accueilli la 2e rencontre euroméditerranéenne de l'Économie des travailleurs·es en octobre 2016. Le premier festival en extérieur, qui s'est tenu dans les espaces de Viome du 12 au 14 octobre, a été organisé par un grand nombre de sociétés coopératives locales autogérées.

L'ouverture sociale de cette infrastructure populaire, comme celle de l'entreprise récupérée Viome, dégage un horizon de possibilités à partir desquelles on peut repenser et envisager de nouvelles et créatives façons d'organiser le travail et la vie de tous les jours. Ce qui, auparavant, n'aurait pu être qu'un simple lieu de travail en vient à inclure une grande variété de relations sociales et affectives, de nouvelles émotions et solidarités. Non pas communautés utopiques et imaginaires, des initiatives telles que Viome sont les lieux de réelles luttes quotidiennes, dans lesquelles les gens façonnent leur vie quotidienne, collectivement, à partir de leurs besoins communs. En même temps, ils et elles créent des richesses communes, dans des relations d'égalité, d'attention et d'aide mutuelle. Nous comprenons ces lieux communautaires comme porteurs

d'une nouvelle stratégie politique, visant la transformation complète du système social existant.

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier « Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion », *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Vio.Me : "Si vous ne le pouvez pas, nous, nous le pouvons !" », tome 3, p. 45.

Lavrio, un camp d'exilé·es autogéré

Des membres de SUD-Éducation de Seine-Saint-Denis et de la Haute-Garonne

Planté haut sur un mât, le drapeau du PKK[1] flotte au vent au-dessus d'un corps de bâtiments haut de deux étages, évoquant un vieux lycée désaffecté dans la petite ville balnéaire de Lavrio située à environ 40 km au sud d'Athènes. En plein centre-ville, à deux pas du port, l'État grec a construit, en 1947, une cité ouvrière pour des travailleurs de la mine d'argent. Après la fermeture de la mine, cette cité a accueilli des réfugiés russes fuyant le régime soviétique. Depuis 1989, ils ont été remplacés par des exilé·es turcs et kurdes. Ce camp a longtemps bénéficié d'un statut de camp de réfugiés de l'UNHCR[2]. Il a été financé par l'Union européenne pour la protection civile et l'aide humanitaire et le Catholic Relief Service américain. La Croix Rouge internationale y menait une action permanente. Sur la pression de l'État turc, en juillet 2017, le camp a perdu son statut initial, pour ne devenir qu'un camp de transit, sans aucune aide institutionnelle et autogéré par sa population avec l'aide de cadres politiques du mouvement kurde en exil.

« Nous ne sommes pas ici par plaisir, témoigne, amer, Sedat, ancien responsable du camp en 2017 aujourd'hui installé ailleurs. Si dans notre pays il y a la guerre c'est à cause des forces internationales, mais nous ne jugeons pas les peuples d'Europe. Nous aussi nous aimerions vivre dans notre pays. Le besoin majeur est une reconnaissance officielle de ce camp, il y a des personnes des quatre parties du Kurdistan ici. Nous souhaiterions avoir le statut de camp de réfugié·es malgré les attaques de l'État turc. Nous ne voulons pas vivre dans des camps avec des gens qui ont rejoint Daesh. L'État turc a tué en plein cœur de Paris nos trois

1. Parti des travailleurs du Kurdistan, fondé en 1978.
2. Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

militantes, nous ne voulons pas que ça se répète ici. Ils ont encore une liste de gens à tuer, nos habitant·es ont encore peur. Et nous voulons les protéger. C'est pourquoi nous voulons ce statut. Le réfugié à un droit, nous demandons aux organisations internationales de nous reconnaître. Les gens qui sont ici ne sont pas des enfants de riches, mais nous tentons tout de même de vivre avec dignité. S'ils pensent que c'est en nous laissant mourir de faim que nous ferons marche arrière, ils se trompent. Je ne veux pas rentrer dans les détails du manque de moyens. Comme toute femme, homme, enfant, bébé, jeune, celles et ceux d'ici ont les mêmes besoins. La nourriture, l'hygiène, et tout ce qu'il faut pour vivre dignement, est-ce que nous avons tout le nécessaire ? Bien sûr que non, mais nous ne voulons pas dramatiser alors qu'il y a la guerre chez nous, que le peuple kurde vit une tragédie. Mettez-vous à notre place, comme chaque citoyen et citoyenne, nous avons le besoin de manger de la viande, de boire du lait. Mais nous essayons de vivre dans des conditions minimales. Je suis ici depuis cinq mois. Au Kurdistan, j'étais responsable du BDP[1] à Bitlis. Ils ont voulu m'emprisonner, et j'ai dû m'enfuir. Peut-être nous ne sommes pas assez courageux pour combattre » conclut-il avec un sourire amer.

À l'instar de Sedat, on trouve de nombreux élu·es du HDP ou du BDP dans le camp. L'histoire de chaque habitant·e est digne d'un roman. On croise nombre de jeunes ayant dû quitter le Kurdistan, menacé·es de plusieurs années d'emprisonnement, qui pour avoir défendu la langue kurde, qui pour avoir participé à une manifestation, d'autres pour leur engagement politique, culturel, social. Les familles du Rojava sont dans l'ensemble moins politisées. Elles ont fui la guerre, souvent après avoir perdu des proches. Le camp est également un refuge pour plusieurs femmes ayant dû fuir seules avec leurs enfants. Pour tous et toutes, la route est périlleuse. Mohammed raconte : « Nous avons fui Damas. On est arrivé·es à Cizire[2], ensuite à Qamislo pour le travail. Par la suite on est passé·es au Kurdistan Sud[3] à Duhok et ensuite en Turquie. On a marché plus de neuf heures. Arrivé·es en Turquie, ils nous ont demandé 900 livres turques[4] pour nous déposer à Istanbul. On est resté·es plus de 15 jours là-bas. On est allé·es à Edirne[5], mes enfants n'avaient plus rien à manger. La police nous a vus, ils nous ont dit : « Partez, partez d'ici. »

1. HDP : Parti démocratique des peuples ; le BDP, Parti des régions démocratiques, est sa composante au Kurdistan.
2. Canton du Rojava, au Nord-Est.
3. Partie du Kurdistan en Irak.
4. 900 livres turques, soit environ 150 euros.
5. Ville à la frontière grecque. Le fleuve Maritsa sépare les deux pays.

Ils voulaient juste se débarrasser de nous. Pendant deux nuits, nous sommes resté·es chez quelqu'un, vers 19 heures on a passé un fleuve pour traverser de l'autre côté. On est passé·es ensuite par la forêt. Il faut que tu sois vif, si tu ne l'es pas, tu ne pourras jamais passer. On a beaucoup marché. On est arrivé·es ici depuis trois mois. Je ne sais pas où nous allons partir. Tant que nous sortons d'ici. Le gouvernement d'Assad m'a condamné à six ans d'emprisonnement, si seulement ils me disaient qu'ils ne me condamnent pas, je retournerais tout de suite à Qamislo.»

Le bâtiment initial peut abriter jusqu'à 400 personnes, familles et célibataires. Ce bâtiment devient vétuste, le béton s'effrite, la plomberie et l'électricité sont dégradées, voire dangereuses, et la chaufferie collective est désormais inutilisable. La municipalité de Lavrio s'oppose à tous travaux de rénovation car elle souhaite récupérer le bâtiment pour y construire un ensemble immobilier touristique, le port de plaisance n'étant qu'à quelques dizaines de mètres. Début 2014, face à l'afflux de réfugié·es, la ville a aménagé, sur un bout du terrain de la décharge municipale de déchets végétaux, un nouveau camp avec trente «containers-bungalows» pouvant accueillir 150 personnes, essentiellement des familles. Elle l'a ensuite entouré d'une nouvelle décharge, cette fois d'encombrants et de déchets mobiliers, afin d'empêcher une extension avec des tentes. Les bâtiments sont désormais coincés entre les décharges de végétaux et d'encombrants. En 2016, le Camp a récupéré cinq logements dans le bâtiment dit «des afghans» qui jouxte le bâtiment principal. Ce bâtiment abrite cinq familles syriennes venant d'Afrin et vingt-cinq afghans. Il faut donc désormais parler de Camp (avec un C majuscule) pour désigner cet ensemble de lieux d'hébergement.

Par ailleurs, le mouvement kurde s'occupe également de six logements dans le squat du City Plazza Hôtel et de douze appartements dans le squat de la cité de Prosfigika (300 logements autogérés) à Athènes accueillant environ 120 personnes, principalement des hommes célibataires. La capacité d'accueil de tous ces lieux réunis est d'environ 800 personnes. En été, la population diminue à cause des départs. En effet, la Grèce ne constitue pour les exilé·es qu'une étape vers l'Europe du nord. Ces départs sont plus faciles en été, car il est plus aisé de se mêler à la population touristique.

L'autogestion du camp

Le Camp est géré à l'heure actuelle par un comité de trois personnes : une représentant les femmes, l'autre la jeunesse, le dernier responsable général. Nour était la seule de cette coordination étroite à avoir été élue

au congrès d'avril 2018 car les autres ont tenté «leur chance», comme il/elles disent, et ils/elles ont réussi. Lors des départs en Europe, il arrive que les responsables partent, et alors ils/elles sont remplacé·es, sans élections, comme en témoigne un cadre du PKK en responsabilité dans le camp. Le confédéralisme démocratique estime que la jeunesse et les femmes sont les 2 forces dynamiques de la société, elles se réunissent donc en congrès à part. Il y a en outre des responsables dans les domaines suivants : le dépôt d'aliments, la sécurité, les affaires techniques.

Les responsabilités au sein de la structure de Lavrio :

- Responsable des femmes : des réunions non mixtes sont généralement organisées pour discuter de problèmes propres aux femmes. Lorsque nous sommes allé·es à Lavrio, nous avons vécu une réunion en non-mixité à notre demande.
- Responsable de la jeunesse : cette personne s'occupe des manifestations. Sont considéré·es jeunes, les personnes qui ont jusqu'à 28 ans.
- Responsable général : elle est en lien avec le Conseil démocratique kurde en Grèce, pour l'accueil des nouveaux et nouvelles arrivant·es. Elle mène une enquête sur les personnes qui souhaitent être accueillies.
- Responsable du dépôt : notamment de nourriture. Elle est chargée d'attribuer les quantités de nourriture et la distribution alimentaire a lieu tous les mercredis.
- Responsable de la sécurité (notamment vers l'extérieur) : des tours de veille sont mis en place de minuit à 4 heures du matin puis de 4 heures à 8 heures du matin. Responsable interne : elle fait le tour des familles.
- Responsable technique et logistique. Toutes ces personnes responsables sont les porte-parole des commissions qui portent le même nom. Il y a également des commissions qui peuvent être temporaires, comme la commission «culture» ou la commission «enfants».

Les chambres du bâtiment en dur font de 12 à 25 m². Leur attribution dépend du nombre de personnes qu'il y a dans la famille, donc du nombre d'enfants. Une attention est également portée aux malades, notamment aux conditions de la chambre (humidité). Le camp de containers accueille principalement des familles, même si quelques hommes seuls peuvent occuper des tentes. Les chambres des célibataires, composées de 8 lits, s'auto-organisent. Elles désignent un porte-parole, un trésorier qui collecte entre 5 et 10 euros par personne pour faire les courses pour la chambre, généralement au marché près du camp. Les femmes seules habitent au 2e étage qui leur est dédié. Elles ne prennent pas de tour de garde.

Une réunion hebdomadaire est organisée. Elle permet d'évoquer les problèmes de la gestion quotidienne – qui prépare le petit-déjeuner et quand, qui nettoie la chambre… – et de désamorcer les conflits qui ne manquent pas de surgir dans la promiscuité, et l'inactivité forcée. Mais c'est aussi un espace de dialogue important pour les exilé·es, qui peuvent y exprimer leurs doutes, leur mal-être, demander du soutien aux autres. Tous les porte-parole des chambres se réunissent tous les 15 jours. Elles et ils sont habilité·es à prendre des décisions et résoudre les problèmes rencontrés, de façon autonome. Lorsqu'un conflit perdure, ils et elles s'adressent à la coordination. Les chambres ne comportent pas de lieux d'hygiène. Il y a des toilettes collectives à chaque étage. Les douches sont dans un container installé dans la cour. Pour se doucher, des tours sont mis en place : les femmes ont accès aux douches de 8 heures à 14 heures et les hommes de 14 heures à minuit.

Une distribution alimentaire a lieu chaque mercredi, pour laquelle il n'est pas tenu compte des revenus mais seulement du nombre de personnes du ménage. Les drogues, dont l'alcool, sont interdites. Cela pour éviter les bagarres dans la structure. Le comité jeunesse tente également d'organiser des activités. Des sessions de discussions/débats autour de textes politiques sont organisées de temps à autre, quand quelqu'un a la volonté de le faire. Les mois qui passent sont rythmés par les différentes célébrations ou commémorations liées au mouvement kurde. Au sein de la structure de Lavrio, il n'y a pas que les exilé·es membres ou proches du PKK, il y a aussi le MKP[1], le MLKP[2]. Chaque parti politique gère son mouvement, des chambres leur étant attribuées accueillant leurs militant·es de manière prioritaire. Le dépôt est commun à toutes et tous. Au sujet des religions, les habitant·es de la structure de Lavrio disent ne pas avoir de discussions particulières à ce sujet, chacun·e pratique sa religion dans son espace, dans sa chambre.

Suite à la fermeture du dispensaire de la Croix Rouge, le Camp a mis en place une infirmerie gérée par un exilé installé depuis longtemps en Grèce et vivant en dehors du camp, qui garde des liens avec l'hôpital de Lavrio ; ceci permet l'intervention militante de médecins de l'hôpital. Par ailleurs, le centre communautaire autogéré de santé d'Adye du quartier d'Exarcheia à Athènes vient tous les 15 jours assurer des consultations. Cela fonctionne relativement, tant bien que mal à cause de l'insuffisance de petit matériel et de médicaments. Des enfants sont

1. Parti communiste maoïste de Turquie et du Kurdistan du nord.
2. Parti communiste marxiste-léniniste (Turquie).

scolarisés dans les classes ordinaires de Lavrio, désormais en nombre restreint à cause de la fermeture des classes d'intégration.

Malgré l'interdiction qui leur en est faite, certain·es réfugié·es travaillent clandestinement, en particulier dans l'agriculture. D'autres vont à la pêche et plusieurs jardins potagers ont été créés. Si les besoins en épicerie de base sont à peu près couverts grâce à des associations caritatives, (en particulier, les «convois solidaires» internationalistes et aussi les Églises évangélistes d'Europe) les manques sont évidents en produits frais (produits laitiers, fruits et légumes, viandes…). Les besoins sont importants en matière de produits d'entretien pour les locaux (détergents, désinfectants).

Les habitant·es de la structure de Lavrio disent avoir la sensation de «pouvoir» sur leurs vies et de ne pas avoir été habitué·es à vivre ce système de démocratie, reposant sur l'autogestion à la base. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres camps gérés par des organisations étatiques, cela leur permet de se sentir davantage actrices et acteurs de leur parcours ; elles et ils ne sont pas infantilisé·es dans leur quotidien par des ONG ou par l'État grec. Plus que les conditions de vie précaires, le plus dur est de subir l'attente et de lutter contre l'ennui qui s'installe ainsi que le sentiment de ne pas maîtriser le cours des événements. L'auto-organisation leur fournit une occasion de reprendre prise sur celui-ci. Néanmoins, le rapport toujours fluctuant des autorités grecques au camp et les solidarités aléatoires rendent difficile de se projeter au-delà d'une gestion du quotidien.

Fin 2018, la situation était critique, aucune livraison solidaire n'ayant été effectuée depuis fin octobre aux habitant·es. Les annonces de l'État turc, début 2019, d'une offensive sur le nord de la Syrie laissent à craindre l'arrivée massive d'exilé·es, comme au moment de l'attaque sur Afrin. Le Camp a donc plus que jamais besoin d'une solidarité internationale concrète et d'un soutien politique.

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier «Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion», *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Regardez là-bas pour construire ici…», tome 1, p. 169.

IRLANDE

Expériences autogestionnaires dans l'Irlande révolutionnaire

Olivier Coquelin

Des travailleur·euses expulsant les dirigeants de leurs usines, s'emparant de la gestion de domaines agraires, organisant des collectivités locales en faisant fi des autorités légales, hissant le drapeau rouge et s'érigeant en «soviets», sont des faits que l'on peine à associer à l'histoire de l'Irlande. Le concept même de «soviet» paraît tellement étranger aux problématiques consubstantielles au pays que l'historien Charles Townshend va jusqu'à les qualifier de «manifestations exotiques[1]». Et pourtant, c'est bel et bien au sein de cette Irlande conservatrice, rurale et peu industrialisée, en proie aux conflits politiques et ethnico-confessionnels séculaires, qu'une centaine d'expériences autogestionnaires virent le jour, pratiquement toutes sous l'appellation de «soviet», entre 1918 et 1923, c'est-à-dire au cours d'une Révolution irlandaise de 1916-1923, censée avoir soudé les différentes couches sociales de la communauté nationaliste en vue de bouter l'ennemi britannique hors du pays.

L'histoire iconoclaste des soviets irlandais, cet article se propose donc de la relater, au travers notamment des questions suivantes : comment un pays d'essence conservatrice a-t-il pu voir éclore, en l'espace de cinq ans, une centaine d'expériences socialement subversives dans leur mode de fonctionnement autogéré, voire dans leurs desseins ? Dans quels secteurs en particulier se sont-elles développées ? Quelles étaient les véritables motivations de leurs protagonistes ? Pourquoi ont-elles échoué et n'ont-elles pas ouvert la voie, au sein des deux entités de l'île, à des forces politiques ou socio-économiques idéologiquement

1. Charles Townshend, «Historiography : Telling the Irish Revolution», dans Joost Augusteijn (dir.), *The Irish Revolution, 1913-1923,* Basingstoke, Palgrave, 2002, p. 6. Précisons ici que toutes les citations issues d'ouvrages ou d'articles en langue anglaise sont traduites en français par l'auteur du présent article.

progressistes, susceptibles de contraindre quelque peu l'exercice de pouvoirs, établis sur une dialectique autre que socio-économique[1] ? Mais avant d'y répondre, il conviendra d'abord de replacer les soviets irlandais dans leur contexte historique, tant national qu'international.

Troubles politiques et sociaux en Irlande et en Europe dans l'après-guerre

L'organisation en soviets d'un certain nombre de travailleur·ses irlandais·es eut lieu au cours de la période historique connue comme la Révolution irlandaise de 1916-1923, laquelle fut l'aboutissement d'une longue histoire de domination coloniale (de l'Angleterre puis de la Grande-Bretagne sur l'Irlande), de dépossession terrienne (au profit des colons anglais et écossais de confession protestante), de conflits ethnico-confessionnels (entre protestants de culture anglo-saxonne et catholiques d'origine celtique ou anglo-normande) et de rébellions politiques (pour l'autonomie ou l'indépendance de l'Irlande), qui débuta dès le 12e siècle.

En règle générale, les historien·nes s'accordent pour faire remonter le point de départ de la Révolution irlandaise à l'insurrection avortée de Pâques 1916, laquelle avait été essentiellement l'œuvre de certains dirigeants de l'Irish Republican Brotherhood (Fraternité républicaine irlandaise) ou IRB[2], à la tête de la frange la plus radicale des Irish Volunteers

1. Depuis la partition de 1922, les deux entités constitutives de l'île d'Irlande se sont distinguées des autres démocraties d'Europe occidentale, via l'absence en leur sein de clivages idéologico-politiques reposant essentiellement sur des questions socio-économiques avec, pour schématiser, un camp progressiste (situé à « gauche » de l'échiquier politique) et un camp conservateur (situé à « droite » de l'échiquier politique). Ainsi de l'Irlande du Nord où chacune des deux principales forces antagoniques fonde sa raison d'être sur la défense d'un ordre défini en termes à la fois politique et ethnico-confessionnel. En clair, à chaque communauté ethnico-confessionnelle correspond une étiquette politique particulière : nationaliste pour des catholiques minoritaires, favorables au rattachement du territoire au reste de l'île ; unioniste pour des protestants majoritaires, favorables au maintien du territoire à l'intérieur du Royaume-Uni. Quant à l'État sud-irlandais – connu comme la République d'Irlande depuis 1949 –, jusqu'aux années 1990-2000, il était apparu sous les traits d'un pays idéologiquement conservateur que symbolisaient certes une Église catholique quasi omnipotente, mais aussi un système politique bipartisan constitué de deux organisations, le Fianna Fail et le Fine Gael, situées à droite ou au centre-droit de l'échiquier politique suivant les époques, et forgé sur fond d'antagonismes à caractère essentiellement constitutionnel entre partisans et adversaires du traité anglo-irlandais de 1921 qui entérina la partition de l'île.

2. L'Irish Republican Brotherhood est une société secrète, de type maçonnique, fondée en 1858 par des vétérans de la rébellion avortée de 1848. Elle se fixait pour objectif d'établir en Irlande une république indépendante, par voie insurrectionnelle, via la stratégie dite de la « force physique ». Elle échoua une première fois en 1867. Malgré le déclin qui s'ensuivit – au profit du mouvement pour le Home Rule (visant l'autonomie de l'Irlande au sein de l'ensemble britannique), plus modéré et légaliste –, l'organisation devait renaître de ses cendres au début des années 1910.

(Volontaires irlandais)[1], alliés au bataillon ouvrier du socialiste et syndicaliste James Connolly, l'Irish Citizen Army (Armée des citoyens irlandais)[2]. Une insurrection qui, à défaut d'avoir détruit l'édifice impérial, devait néanmoins ouvrir la voie à la Guerre d'indépendance de 1919-1921, orchestrée à nouveau par les Irish Volunteers – baptisés Irish Republican Army (Armée républicaine irlandaise) ou IRA, à partir de 1919 – et sa vitrine politique, le Sinn Féin (Nous seuls), sorti grand vainqueur en Irlande des élections législatives de décembre 1918 et porteur d'une stratégie de désobéissance civile fondée sur la mise en place d'institutions «autochtones» – telle l'assemblée nationale d'Irlande (la Dail Eireann) – destinées à rendre caduque toute ingérence britannique dans les affaires irlandaises. Avec pour dénouement, la signature en décembre 1921 du traité anglo-irlandais à l'origine d'une guerre civile au sein des forces indépendantistes, de 1922 à 1923, qui aboutit à la victoire des partisans d'un accord de paix impliquant notamment la partition de l'île en deux entités distinctes : avec d'un côté l'État libre d'Irlande, formé des vingt-six comtés du Sud à dominante nationaliste et catholique, et membre d'un Commonwealth qu'il allait quitter en 1949 pour devenir la République d'Irlande ; et d'un autre, l'Irlande du Nord, constituée des six comtés de l'Ulster à majorité protestante et unioniste, maintenus dans le Royaume-Uni.

Cependant, bien que les nationalistes révolutionnaires ne s'étaient assignés pour but exclusif que l'indépendance politique de l'Irlande – autour de laquelle ils comptaient fédérer les différentes catégories sociales, conformément à leur traditionnelle conception interclassiste de la libération nationale –, un nombre considérable de troubles sociaux, qu'ils fussent industriels ou agraires, balaya le pays progressivement à partir de 1917. La forte croissance de la demande mondiale en denrées alimentaires et en matières premières, engendrée par l'effort de guerre, avait apporté une certaine prospérité intérieure dont ne bénéficièrent guère les travailleur·ses industriel·les et agricoles, contrairement à nombre de dirigeants industriels, de commerçants et de gros exploitants agricoles. Le boom économique de l'après-guerre constitua donc l'occasion pour les différentes couches salariales d'en revendiquer radicalement leur

1. Les Irish Volunteers est une milice nationaliste créée en 1913, en réplique à la fondation par les unionistes d'une Ulster Volunteer Force (Armée des volontaires d'Ulster), destinée à faire obstacle à l'application du Home Rule (autonomie pour l'Irlande adoptée au parlement de Londres en 1912), les armes à la main si nécessaire.

2. Créée lors de la grève générale de Dublin en 1913, afin d'assurer la protection des travailleur·ses contre les violences policières, l'Irish Citizen Army allait par la suite se transformer progressivement en une force offensive et subversive, sous l'impulsion de James Connolly.

juste part. Et ils le firent via une vague de grèves sans précédent qui coïncida avec une recrudescence du militantisme syndical1.

À l'époque, le mouvement ouvrier irlandais était incarné par l'Irish Trade Union Congress (Congrès des syndicats irlandais) – créé en 1894 afin de fédérer à l'échelle nationale des syndicats irlandais jusque-là affiliés au British Trade Union Congress (Congrès des syndicats britanniques) –, dont le nombre d'adhérents monta jusqu'à près de 300 000 en 19212. Cette hausse spectaculaire de ses effectifs, la confédération irlandaise la devait principalement à la campagne d'adhésions menée par son syndicat le plus puissant et le plus radical, l'Irish Transport and General Workers' Union (Syndicat des transporteur·ses et des travailleur·ses irlandais·es) ou ITGWU. Fondé en 1908 par James Larkin, au lendemain de la grève générale de Belfast en 1907 – et fer de lance en Irlande du principe du «*One Big Union*» visant à organiser tous les travailleurs au sein d'une grande centrale, en vue de contrôler l'ensemble des moyens de productions –, le Syndicat des transporteur·ses compta dans ses rangs autour de 100 000 membres en 1920, dont 40 000 dans le secteur agricole[3]. Ce qui signifie qu'en sus du secteur industriel, l'ITGWU s'était aussi activement impliqué dans des luttes agraires en regain constant depuis 1917, organisant ainsi quelques dizaines de milliers d'ouvrier·es agricoles et un millier de petits exploitants propriétaires et non propriétaires, en moins de quatre ans. Toutefois, pendant la période révolutionnaire, les modes d'action et les desseins de la paysannerie différèrent selon les réalités socio-géographiques du pays. Pour résumer : à l'est, les grèves organisées dans les grands domaines par des ouvrier·es agricoles syndiqués, avec l'appui de certains petits fermiers, reposaient sur des revendications essentiellement salariales ; à l'ouest, les méthodes comme le boycott ou l'occupation de propriétés agricoles auxquelles eurent recours des petits exploitants – non bénéficiaires

1. À titre indicatif : de 1918 à 1921, on comptabilisa 782 grèves – couronnées de succès pour la plupart – rien que dans le secteur industriel. Chiffres donnés par Public Record Office London, Strikes and Lockouts, 1914-21, Lab 34/14-20, Lab 34/32-39. Cité dans Emmet O'Connor, *Syndicalism in Ireland, 1917-23,* Cork, Cork University Press, 1988, p. 25.

2. À titre indicatif : ce chiffre correspond à environ 49 % de l'ensemble des ouvriers du pays, eux-mêmes représentant environ un tiers de la population active, pour une population de 4 390 219 habitants, selon le recensement de 1911. Chiffres donnés par Conor Kostick, *Revolution in Ireland : Popular Militancy, 1917-23,* Londres, Pluto Press, 1996, p. 139 ; W. E. Vaughan, A. J. Fitzpatrick (dir.), *Irish Historical Statistics,* Dublin, Royal Irish Academy, 1978, p. 3 ; Census of Ireland, 1911, General report, Occupations of the people, 1912-13, Cd.6663, CXVIII, 1, p. xxviii-xxx.

3. Chiffres donnés par le journal syndical *The Watchword of Labour,* 26 juin 1920, p. 1 ; Desmond Greaves, *The Irish Transport and General Workers' Union : The Formative Years, 1909-1923,* Dublin, Gill and Macmillan, 1982, p. 259, p. 276.

des lois agraires de 1903 et 1909[1] –, avec l'appui de certains ouvrier·es agricoles, visaient la redistribution équitable des grands pâturages.

En fait, tous ces conflits sociaux se produisirent dans un contexte de troubles généralisés à l'échelle européenne. Grèves générales, manifestations monstres, occupations d'usines et de domaines agricoles, etc. émaillèrent le continent en cette période tourmentée et de transition. Le souvenir des massacres de masse et de l'enfer des tranchées que laissaient quatre années de guerre mondiale avait fait naître l'espoir de meilleures conditions de vie (augmentation des salaires, journée de huit heures, réforme agraire…), voire d'une société nouvelle à jamais purifiée des scories de l'ancien monde. Dans le sillage de la Révolution russe, certains mouvements prirent ainsi une orientation des plus subversives, notamment via l'établissement de républiques des conseils, ou soviétiques, en Bavière (avril-mai 1919), en Hongrie (avril-août 1919) et dans le sud-est de la Slovaquie (juin-juillet 1919) ; de communes agricoles d'inspiration communiste libertaire dans certaines régions de l'Ukraine (1918-1921) ; ou encore de conseils d'usine dans le nord de l'Italie au cours des *Biennio Rosso* («Les deux années rouges») de 1919-19202… Pareil phénomène n'épargna pas l'Irlande, où une centaine d'organisations de type «soviétique» virent le jour à partir de novembre 1918. Loin d'avoir subverti politiquement tout un pays ou des régions entières, c'est donc avec leurs pendants italiens qu'elles présentèrent le plus de similitudes. En premier lieu parce qu'aucun des deux mouvements ne dépassa le stade de l'expérimentation en l'absence de structures fédératives, que l'indécision et l'attentisme des directions syndicales et socialistes des deux pays empêchèrent pour partie d'établir. Deux aspects les différenciaient néanmoins : d'une part, les occupations autogérées italiennes n'adoptèrent jamais le nom de «soviets» ; et d'autre part, les desseins révolutionnaires des travailleur·ses transalpin·es ne souffraient d'aucune

1. La politique d'implantation coloniale menée en Irlande au 17e siècle atteignit un degré de réussite tel qu'en 1703, les catholiques, malgré leur écrasante supériorité numérique, ne possédaient plus que 14% des terres, contre 90% cent ans plus tôt ! Ce n'est que suite à la «guerre agraire» de la fin des années 1870 que la paysannerie catholique allait graduellement reprendre possession des terres, principalement en dehors de l'Ulster, via toute une série de réformes agraires, culminant avec les lois Wyndham (1903) et Birrell (1909) qui leur permettaient d'acheter leurs exploitations notamment par voie de prêts remboursables à l'État.

2. Sur tous ces mouvements, voir notamment Donny Gluckstein, *The Western Soviets : Workers' Councils Versus Parliament, 1915-20,* Londres, Bookmarks, 1985 ; Alexandre Skirda, *Anarchy's Cossack : the Struggle for Free Soviets in the Ukraine, 1917-21,* Londres, AKPress, 2004 ; Éric Aunoble, *« Le Communisme, tout de suite ! ». Le mouvement des Communes en Ukraine soviétique (1919-1920),* Paris, Les Nuits rouges, 2008 ; Andrew Janos et William Slottman (dir.), *Revolution in Perspective : Essays on the Hungarian Soviet Republic of 1919,* Los Angeles, University of California Press, 1971.

ambiguïté, au rebours de ceux de leurs homologues irlandais·es qui usèrent de ce mode de lutte des plus radicaux.

Un mode d'action subversif : le soviet autogéré

Parallèlement aux formes traditionnelles de lutte évoquées plus haut, se propagea en Irlande un modèle organisationnel alternatif, nommé «soviet», auquel recoururent un certain nombre de travailleur·ses lorsque cessations du travail, négociations ou autres procédés propres au monde agricole s'avérèrent insuffisants pour obtenir pleine satisfaction des revendications. Inspiré du nom russe désignant les divers conseils qui avaient surgi dans le cadre de la révolution de 1917, ce mode d'action s'appuyait sur la poursuite ou la relance de la gestion ou de la production de telle ou telle structure, sous la conduite exclusive de travailleur·ses en lutte contre une hiérarchie officielle préalablement mise au rebut. Il relevait ainsi de l'autogestion[1] telle que la définissent notamment Henri Lefebvre :

> Quand un groupe, au sens large, c'est-à-dire les travailleurs d'une entreprise, mais aussi les gens d'un quartier ou d'une ville, quand ces gens n'acceptent plus passivement les conditions d'existence, quand ils ne restent plus passifs devant ces conditions qu'on leur impose ; lorsqu'ils tentent de les dominer, de les maîtriser, il y a tentative d'autogestion. Et il y a une marche dans et vers l'autogestion[2].

Ou encore Cornélius Castoriadis :

> Est-ce que l'autogestion, est-ce que le fonctionnement et l'existence d'un système social autogéré est compatible avec le maintien de la hiérarchie ? Autant se demander si la suppression du système pénitentiaire actuel est compatible avec le maintien de gardiens de prisons, de gardiens chefs et de directeurs de prisons. Mais comme on sait, ce qui va sans dire va encore mieux étant dit. D'autant plus que, depuis des millénaires, on fait pénétrer dans l'esprit des gens depuis leur plus tendre enfance qu'il est «naturel» que les uns commandent et les autres obéissent, que les uns aient trop de superflu et les autres pas assez de nécessaire[3].

1. Il importe ici de préciser que le terme d'«autogestion» est relativement récent, ses premiers usages ne datant que des années 1950. Ce qui signifie que des expériences autogestionnaires – du moins reconnues comme telles rétrospectivement – eurent lieu avant même la création du concept d'autogestion.
2. Entretien donné en 1979 à la revue Nouvelle critique. Cité dans Collectif, *De l'autogestion : théories et pratiques,* Paris, CNT-RP, 2013, p. 40.
3. Cornélius Castoriadis, «Autogestion et hiérarchie», Paris, Le Grain de sable, 2012, p. 2. Extrait de *Le Contenu du socialisme,* paru en 1979 aux éditions 10/18. Édition en ligne, *www.autogestion.asso.fr/?p=1995*.

Ces pratiques autogestionnaires au sein des soviets irlandais en faisaient donc d'authentiques expériences subversives, comparables aux comités d'usine russes à travers lesquels des ouvrier·es avaient pris en main la gestion de la production sur leur lieu de travail – ce qui les distinguait des soviets stricto sensu, plus soucieux de questions politiques1.

Or, contrairement aux comités d'usine russes, justement, les soviets irlandais apparurent aussi dans des domaines autres qu'industriels et à des fins autres qu'économiques et sociales. Ainsi en fut-il du secteur agricole et de divers services (hospitalier, transports et portuaire), auxquels s'ajoutèrent certaines collectivités urbaines où les travailleur·ses organisé·es en soviets poursuivirent des visées non plus socio-économiques mais socio-politiques. Ceux qui s'inscrivirent dans cette dernière démarche servirent, en quelque sorte, d'auxiliaires au mouvement indépendantiste, représenté par l'IRA et le Sinn Féin.2 Cela advint par deux fois lors de la Guerre d'indépendance. Ainsi, pendant deux jours, en avril 1920, lorsque maintes villes du pays (Cork, Galway, Tralee, Mitchelstown, Ennis, Nenagh, Charleville…) passèrent sous le contrôle exclusif de travailleur·ses syndiqué·es, protestant contre les conditions de détention de prisonniers nationalistes, en grève de la faim dans la prison de Mountjoy à Dublin. Résultat : quatre-vingt-sept détenus politiques, membres du Sinn Féin, furent libérés et hospitalisés, suite à cette mobilisation massive qui vit les syndicats former des comités ou conseils ad hoc chargés de gérer les affaires communales, en lieu et place des autorités officielles[3]. Un an auparavant, la ville de Limerick avait connu un destin plus ou moins similaire, resté depuis dans l'histoire, de par la couverture médiatique internationale dont il avait fait l'objet à l'époque.

Tout débuta le 6 avril 1919. Incarcéré à Limerick depuis plus deux mois, Robert Byrne, syndicaliste membre de l'IRA, réussit à échapper à la vigilance de ses geôliers, non sans l'aide de nationalistes

1. Sur les soviets et comités d'usine russes, voir Marc Ferro, *Des Soviets au communisme bureaucratique,* Paris, Gallimard, 1980 ; Oskar Anweiler, *The Soviets : The Russian Workers, Peasants, and Soldiers Councils, 1905-1921,* New York, Panthéon Books, 1974 (trad. française : *Les Soviets en Russie, 1905-1921,* Paris, Gallimard, 1972).

2. Précisons ici que si les syndicats irlandais ne s'impliquèrent pas officiellement dans la lutte pour l'indépendance, ils ne vécurent pas pour autant entièrement en marge de la Révolution. Ils apportèrent ainsi sporadiquement leur appui à la cause nationale par des actions destinées notamment à entraver l'effort de guerre britannique – à l'instar de celles que menèrent les dockers et les cheminots irlandais, avec l'aval de leurs directions syndicales, de mai à décembre 1920 : les uns refusèrent de décharger les navires transportant du matériel de guerre, les autres d'acheminer les troupes britanniques vers les zones de combat.

3. Voir les différents compte-rendus de la presse nationale de l'époque, *The Freeman's Journal,* 14 avril 1920, p. 4 ; *The Irish Independent,* 14 avril 1920, p. 6 ; *The Irish Times,* 14 et 15 avril 1920, p. 6 ; *The Irish Examiner*, 14 et 15 avril 1920 p. 5.

révolutionnaires locaux. L'évasion prit toutefois une mauvaise tournure : Byrne et un policier furent blessés à mort. En conséquence de quoi, les autorités britanniques déclarèrent la ville « zone militaire spéciale ». Chaque citoyen·ne devait désormais détenir un permis pour pouvoir y accéder et en sortir. Face à ce qui fut considéré comme une atteinte à la liberté de circulation, plusieurs voix s'élevèrent et en particulier celle du Conseil des syndicats de Limerick qui, le 14 avril, déclencha une grève générale en signe de protestation. Celle-ci, malgré ses visées politiques, n'en était pas moins imprégnée d'une forte saveur sociale, entièrement organisée qu'elle fut par des représentant·es de la classe ouvrière, avec néanmoins l'appui de la plupart des commerçants et des artisans, des conseillers municipaux majoritaires du Sinn Féin et du clergé catholique local. Le Conseil des syndicats nomma ainsi un comité de grève, rapidement désigné comme le « soviet », en charge de la gestion communale, par le biais de sous-comités responsables de la propagande, de l'alimentation, de la sûreté et des finances (pour pallier la pénurie de ressources financières, le soviet en vint même à émettre sa propre monnaie). Tous ces efforts finirent par porter leurs fruits : la hiérarchie militaire leva la loi martiale le 6 mai, soit près d'une semaine après la dissolution du « soviet de Limerick[1] ».

Toutefois, ce furent davantage des questions socio-économiques qui motivèrent l'instauration de soviets, que ce fût lors de conflits industriels, agraires ou dans les services où naquit l'un des premiers soviets, une semaine à peine après le déclenchement de la Guerre d'indépendance, le 21 janvier 1919. Deux jours plus tard, donc, le personnel soignant et encadrant de l'asile d'aliénés de Monaghan débrayait pour obtenir une hausse des salaires et de meilleures conditions de travail. À la tête du mouvement figurait Peadar O'Donnell, responsable local du Syndicat des transporteur·ses et futur officier de l'IRA. Le 28 janvier, les rumeurs d'une intervention policière ou militaire pour faire évacuer l'établissement occupé incitèrent la centaine de grévistes à s'en emparer et le faire fonctionner indépendamment de la direction. Les employé·es barricadèrent ainsi les entrées, hissèrent le drapeau rouge, formèrent un comité « soviétique » et élurent O'Donnell directeur de l'asile. Malgré son caractère radical et subversif, le mouvement reçut le soutien non seulement des interné·es et de la population locale, mais aussi des clergés, toutes confessions confondues, du Sinn Féin et des unionistes, et

1. Sur le soviet de Limerick, voir Liam Cahill, *Forgotten Revolution : Limerick Soviet, 1919, A Threat to British Power in Ireland,* Dublin, O'Brien Press, 1990. Édition en ligne, 2003 ; D. R. O'Connor Lysaght, *The Story of The Limerick Soviet,* April 1919, Limerick Soviet Commemoration Committee, 3rd edition, 2003 (orig. 1979). Édition en ligne : http://homepage.eircom.net/~paddytheassessor/lim//lysaght.htm.

même des policiers massivement déployés autour du bâtiment. Au bout de sept jours, la crainte que cet élan de grande sympathie ne se transformât en grève générale amena les dirigeants officiels à céder à toutes les revendications, mettant par là même un terme à l'expérience « soviétique » de l'asile de Monaghan[1].

D'autres services firent également l'objet d'une expérience « soviétique » autogestionnaire : les transports ferroviaires du comté de Cork, du 10 au 16 février 1922, quand plusieurs centaines de cheminots – en grève depuis le 26 janvier pour protester contre la baisse de leurs salaires – prirent possession de quatre gares et relancèrent eux-mêmes l'exploitation des lignes de chemin de fer jusqu'à la signature d'un compromis[2] ; les services portuaires de Cork et de Cohb (non loin de Cork) qui, le 6 septembre 1921, de 10 h 30 à 16 h 30, passèrent sous le contrôle exclusif d'une centaine d'employé·es et ouvrier·es grévistes, avant la conclusion d'un accord garantissant le règlement du conflit salarial par voie d'arbitrage[3]. Si ces derniers soviets apparaissent comme les plus éphémères d'entre tous (seulement six heures !), c'est dans le secteur agricole que des organisations autogérées devaient battre des records de longévité (près de dix mois) – à commencer par le soviet de Broadford. Outre sa durée, donc, ce soviet agraire présentait la particularité d'avoir vu le jour dans une localité rurale de l'ouest du pays – le village de Broadford et ses environs (comté de Clare) – peu réputée pour sa tradition d'action syndicale. Ainsi, en février 1922, un groupe d'agriculteur·rices non-propriétaires et affilié·es au Syndicat des transporteur·ses prit à son compte la gestion du domaine agricole de James Dennison Going, aux dépens des employés qui en avaient eu jusque-là la charge. À cette fin, ils créèrent le « Comité des agriculteur·rices, des fermier·es, des ouvrier·es et des travailleur·ses du Syndicat des transporteur·ses de la propriété Going » (« Committee of Farmers, Tenants, Workers and Transport Union Workers on the Going Estates »), élisant l'un d'entre eux à sa tête. Le nouveau « soviet » se fixait pourtant des

1. *The Freeman's Journal,* 30 janvier 1919, p. 4, 1er février, p. 6, 3 février, p. 4, 21 février 1919, p. 4 ; *The Irish Examiner,* 30 janvier 1919, p. 4-5, 31 janvier 1919, p. 5, 1er février 1919, p. 9, 3 février 1919, p. 6, 4 février 1919, p. 5 ; *The Irish Independent,* 30 janvier 1919, p. 2-3, 31 janvier 1919, p. 2, 1er février 1919, p. 5, 3 février 1919, p. 3 ; *The Irish Times,* 8 février 1919, p. 1, 15 février 1919, p. 6 ; *The Anglo-Celt,* 1er février 1919, p. 6-7, 8 février 1919, p. 3.

2. *The Cork Examiner,* 27 janvier 1922, p. 5, 28 janvier 1922, p. 7, 30 janvier 1922, p. 4-5, 1er février 1922, p. 4-5, 3 février 1922, p. 5, 6 février 1922, p. 4-6, 7 février 1922, p. 5, 9 février 1922, p. 4-6, 11 février 1922, p. 5-6, 13 février 1922, p. 6, 15 février 1922, p. 4-5, 16 février 1922, p. 4-7, 17 février 1922, p. 4, 18 février 1922, p. 8 ; *The Workers' Republic,* 11 et 18 février 1922, p. 3.

3. *The Cork Examiner,* 3 septembre 1921, p. 8, 7 septembre 1921, p. 5, p. 8, 8 septembre 1921, p. 8, 15 octobre 1921, p. 7, 20 octobre 1921, p. 3.

objectifs a priori bien modestes : la réduction des loyers et la redistribution des prairies au profit des petits exploitants. Or, face au refus obstiné de l'agent du propriétaire, seule une prise de contrôle effective du domaine pouvait leur permettre d'obtenir satisfaction, via la mise en œuvre de leurs revendications par leurs propres soins. En clair, il s'agissait pour eux non pas d'exproprier le propriétaire à proprement parler, mais entre autres, d'honorer leurs loyers à leurs propres conditions, c'est-à-dire bien en dessous du montant officiellement requis. Ce qu'ils firent jusqu'en novembre 1922, date à laquelle ils restituèrent le domaine non sans faire l'objet de poursuites judiciaires, qui se prolongèrent au moins jusqu'en avril 1926. Par ailleurs, ils convertirent une partie des terres en pâturages communs, louèrent des parcelles à des paysan·nes « sans terre » de Broadford, nommèrent des responsables chargé·es de la surveillance des troupeaux et de l'entretien des clôtures et expulsèrent les employé·es refusant de se plier aux exigences du soviet[1].

À cette expérience en milieu rural s'ajoutèrent d'autres plus ou moins similaires, tels les soviets de Toovahera, de Kilfenora, de Ballyvaughan et celui intégrant plusieurs localités des environs de Crab Island (tous également situés dans le comté de Clare), probablement d'avril 1922 à février 1923 ; ou encore, bien avant cela, la ferme collective de plusieurs milliers d'hectares implantée dans le comté de Galway, au printemps 1920, après expropriation des propriétaires. Là aussi, chaque cas fut l'œuvre de laissé·es-pour-compte des lois agraires de 1903 et 1909, aspirant notamment à une plus juste répartition des terres et une baisse drastique des loyers, qu'ils imposèrent en s'appropriant la direction des domaines, en lieu et place des propriétaires terriens et de leurs agents[2]. Cependant, comme le soulignait déjà en 2005 l'historien Fergus Campbell[3], l'agitation agraire qui ravagea l'ouest du pays à l'époque révolutionnaire n'a pas encore donné lieu à un examen approfondi susceptible de faire davantage ressortir son caractère socialement subversif – examen approfondi dont ont, en revanche, bénéficié les conflits industriels[4].

Le principe d'autogestion connut ainsi, dans le secteur industriel, un nombre de mises en œuvre tel qu'il serait trop long de toutes les présenter

1. Sur le soviet de Broadford, voir Michael McCarthy, « The Broadford Soviet », *The Old Limerick Journal,* n° 4, 1980, p. 37-40.
2. Sur ces expériences en milieu rural, voir *The Freeman's Journal,* 9 mai 1923, p. 5, 17 mai 1923, p. 6, 25 mai 1923, p. 6 ; Kevin O'Shiel, « The Dail land courts », *The Irish Times,* 14 novembre 1966, p. 10.
3. Fergus Campbell, *Land and Revolution, 1890-1921,* Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 226-285.
4. Voir notamment O'Connor, *Syndicalism in Ireland, 1917-23, op. cit.* ; Kostick, *Revolution in Ireland : Popular Militancy, 1917-23, op. cit.*

ici, même succinctement. Certaines méritent néanmoins quelque attention. À commencer par le soviet que les mineurs d'Arigna (comté de Leitrim) instituèrent en mai 1921, en vue de relancer la production de l'un des puits fermés par la direction de l'entreprise minière, suite à leur refus d'accepter des réductions de salaire. Les mineurs finirent par restituer le site une fois le conflit résolu, deux mois plus tard[1]. Puis, en septembre de la même année, ce fut le tour d'environ quarante techniciens de la fonderie de Drogheda (comté de Louth), également en lutte contre la baisse des salaires – que les salarié·es durent accepter début novembre, après trois mois de grève –, de s'ériger en soviet sur leur lieu de travail, avant d'en être délogés par la police au bout d'une journée seulement[2]. Un sort assez proche attendit les travailleur·ses de la pêcherie de Castleconnell (comté de Limerick) en novembre : organisé·es en soviet afin d'obtenir la rémunération de leurs heures supplémentaires, ils eurent finalement gain de cause après avoir été contraints de négocier, sous la menace des armes de l'IRA[3]. Les ouvrier·es des minoteries de Quaterstown (comté de Cork) eurent moins de chance : en grève depuis le 13 janvier 1922 – là aussi pour la défense des salaires –, ils décidèrent d'investir les usines et firent repartir la machine productive jusqu'à leur départ forcé, une semaine plus tard, sur injonction de l'IRA, provoquant par là même l'échec du mouvement[4]. Autre soviet encore qui vit l'intervention des forces de l'ordre (en l'occurrence l'armée nationale de l'État libre d'Irlande) : celui de l'usine à gaz de la ville de Tipperary, établi sur fond de conflit salarial, de mars à août 1922[5]. Mais le vent de la révolte autogestionnaire souffla surtout sur une industrie laitière et boulangère du sud-ouest du pays, contrôlée par l'entreprise Cleeve.

Cleeve est le nom d'une riche famille protestante qui, à l'époque de la Révolution irlandaise, se trouvait à la tête d'un réseau de plus de cent laiteries, minoteries et usines dédiées à la fabrication de lait condensé et de pain, situées dans les comtés de Limerick, Tipperary et Cork de la province de Munster. Cet empire industriel et commercial employait près de 3 000 personnes et se faisait fournir par environ 5 000 céréaliers

1. *The Freeman's Journal*, 28 mai 1921, p. 5 ; *The Irish Independent*, 30 mai 1912, p. 6.
2. *The Freeman's Journal*, 15 septembre 1921, p. 3, 16 septembre 1921, p. 6, 17 septembre 1921, p. 5, 3 novembre 1921, p. 5 ; *The Irish Times*, 16 septembre 1921, p. 5, 3 novembre 1921, p. 6.
3. *The Voice of Labour*, 10 décembre 1921, p. 4.
4. *The Freeman's Journal*, 16 janvier 1922, p. 5, 27 janvier 1922, p. 5, 2 février 1922, p. 7, 8 février 1922, p. 5, 9 février 1922, p. 4, 10 février 1922, p. 6 ; *The Irish Examiner*, 27 janvier 1922, p. 6, 28 janvier 1922, p. 3, 9 février 1922, p. 6, 10 février 1922, p. 2, 11 février 1922, p. 6.
5. *The Voice of Labour*, 10 mars 1922, p. 2 ; *The Freeman's Journal*, 6 mars 1922, p. 5, 13 mars 1922, p. 5, 22 mars 1922, p. 6, 5 août 1922, p. 4 ; *The Irish Independent*, 29 juillet 1922, p. 5.

et producteurs laitiers. À partir de 1918, l'entreprise Cleeve, comme bien d'autres à travers le pays, fut le théâtre de conflits sociaux portant sur les salaires et les conditions de travail – impliquant principalement le Syndicat des transporteur·ses –, dont un certain nombre devait tourner à l'expérience «soviétique» autogestionnaire : d'abord, du 15 au 21 mai 1920, dans la laiterie de Knocklong (comté de Limerick) et ses douze branches installées dans des localités voisines, toutes restituées après satisfaction des revendications ; puis, du 15 août au 3 septembre 1921, dans la minoterie et l'usine de fabrication de pain de Bruree (comté de Limerick), rendue à ses propriétaires non sans l'intercession de l'IRA ; et enfin, de mai à juillet-août 1922, dans trente-neuf laiteries et usines de fabrication de lait condensé et de pain des comtés de Limerick, Tipperary et Cork, graduellement mises en échec par le jeu combiné du boycott des céréaliers et des producteurs laitiers, et de l'ingérence de l'armée nationale de l'État libre d'Irlande. Par ailleurs, outre l'emploi du terme «soviet» pour les désigner, les expériences autogestionnaires de Cleeve se caractérisèrent par d'autres symboles subversifs, tel le drapeau rouge hissé sur le toit des établissements ou encore sous la forme de slogans ouvertement anticapitalistes, comme le fameux «Nous faisons du pain pas de profit» («*We make bread not profits*») inscrit sur la façade de l'usine de Bruree[1].

Reste à savoir, à présent, si les protagonistes des soviets irlandais, toutes catégories confondues, entendaient dépasser le stade de la symbolique subversive et de la simple amélioration des conditions existantes.

L'autogestion des soviets irlandais : moyen subversif pour une finalité réformiste ou révolutionnaire ?

En l'absence de témoignages écrits de la plupart des travailleur·ses organisé·es en soviets, il apparaît difficile de déterminer avec précision leurs véritables motivations. L'étude des expériences les plus emblématiques que sont le soviet de Limerick et ceux de l'entreprise Cleeve permet néanmoins de s'en faire une idée générale, en lien avec certaines définitions du concept d'autogestion, dont celle de Henri Lefebvre, datant de 1966, selon laquelle «l'autogestion est à la fois un moyen de luttes frayant un chemin et un moyen de réorganisation de la société.

1. Sur les soviets de l'entreprise Cleeve, voir David Lee, «The Munster Soviets and the fall of the House of Cleeve», dans David Lee, Debbie Jacobs (dir.), *Made in Limerick*, vol. 1, *History of Industries, trade and commerce,* Limerick Civic Trust, 2003, p. 287-306. Version en ligne, www.limerickcity.ie/media/limerick%20soviet%2015.pdf ; D.R. O'Connor Lysaght, «The Munster Soviet creameries», *Irish History Workshop*, vol.1, 1981, p. 36-49.

Elle est également une culture irriguant la conscience collective[1] » ou encore celle des théoriciens marxistes Yvon Bourdet et Alain Guillerm pour qui, « l'autogestion doit être comprise dans un sens généralisé et elle ne peut se réaliser que dans et par une révolution radicale, qui transforme complètement la société sur tous les plans, dialectiquement liés, de l'économie, de la politique et de la vie sociale[2] ». Définitions qui invitent ainsi à se demander dans quelle mesure le concept d'autogestion, qui sous-tendait les soviets irlandais, se voulait « la voie et l'issue[3] » subversives devant se généraliser à l'ensemble de la société.

Pour les historiens Liam Cahill et John O'Callaghan, la réponse ne fait aucun doute en ce qui concerne le soviet de Limerick : celui-ci était principalement motivé par des considérations strictement politiques et locales, malgré une indubitable dimension sociale néanmoins dénuée de toute intention subversive[4]. De leur côté, Niamh Hehir et Joe Morrissey vont jusqu'à affirmer que « cela relèverait de la falsification des faits historiques que de faire du soviet de Limerick la preuve que les travailleurs irlandais avaient soif de révolution socialiste, en 1919. La grève reposait essentiellement sur la défense des libertés civiles, de sorte que dès que l'on trouva une solution de compromis concernant les permis délivrés par l'armée, le Soviet cessa toute activité[5] ».

Pour respectables qu'ils soient, ces arguments n'en demeurent pas moins discutables. Ainsi, si leur grève « reposait essentiellement sur la défense des libertés civiles », pourquoi alors les responsables du soviet envisagèrent-ils d'élargir leur mouvement au reste du pays, même après que les grévistes (au nombre de 14 000 sur une population de 38 000 habitants) eurent partiellement obtenu satisfaction de leurs revendications initiales – et ce sans l'appui d'une grève générale à l'échelle nationale ? D'autre part, pourquoi tous les acteur·rices du soviet de Limerick se sentirent-ils trahis par l'exécutif du Congrès des syndicats irlandais, lorsque celui-ci exclut tout recours à une grève nationale ? Comment expliquer que certains d'entre eux en éprouvèrent un dégoût tel qu'ils menacèrent d'établir un autre soviet ? Est-ce parce qu'ils attendaient de leurs dirigeants nationaux qu'ils « fissent de Limerick le quartier général

1. Henri Lefebvre, « Problèmes théoriques de l'autogestion », *Autogestion,* n° 1, décembre 1966. Cité dans l'ouvrage collectif, *De l'autogestion*, *op. cit.*, p. 39. ▶ *Autogestion : l'Encyclopédie internationale,* tome 5, p. 245.
2. Alain Guillerm et Yvon Bourdet, *Clefs pour l'autogestion*, Paris, Seghers, 1975. Cité dans l'ouvrage collectif, *De l'autogestion*, *ibid.*, p. 41.
3. Henri Lefebvre, « Problèmes théoriques de l'autogestion », art. cité, p. 39.
4. Cahill, *Forgotten Revolution ; Limerick Soviet 1919*, *op. cit.* ; John O'Callaghan, *Revolutionary Limerick : The Republican Campaign for Independence in Limerick, 1913-21*, Dublin, Irish Academic Press, 2010.
5. Niamh Hehir, Joe Morrissey, « Revolt of the bottom dogs : History of the Trade Union Movement, Limerick City and County 1916-1921 », *Labour History Research Group*, sd, part. 1, p. 11.

de la révolution nationale et sociale», comme le soutient l'historien marxiste D. R. O'Connor Lysaght[1] ? Autre explication possible : l'ordre venu d'en haut de reprendre le travail généra chez eux un sentiment de frustration d'autant plus fort qu'ils avaient fait la démonstration de leur capacité à gérer efficacement les affaires communales de Limerick, de façon autonome – autonome vis-à-vis des dirigeants syndicaux nationaux, de la majorité municipale Sinn Féin, de l'IRA, du patronat local et du clergé catholique. On est donc en droit de penser que ce degré de confiance nouvellement acquis les amena tout naturellement à assigner une dimension subversive à leurs desseins originaux : d'une réponse spontanée et pragmatique à une mesure coercitive portant atteinte à leurs conditions de travail, ils aspiraient désormais à étendre leur mode organisationnel autogestionnaire au niveau national, dans le cadre d'une grève générale.

Par ailleurs, toujours à propos du soviet de Limerick, l'historien marxiste Conor Kostick soulève avec justesse le problème suivant :

> Le soviet différait de ses homologues russes sur un point important : sa création par le Conseil des syndicats [de Limerick] impliquait que ses représentants élus le fussent uniquement par des travailleurs syndiqués lors de rares réunions de branche. Ils n'étaient donc pas facilement révocables et remplaçables, et la mise en place d'une instance ouvrière concurrente du Conseil des syndicats n'était pas non plus sérieusement envisagée [...]. En cette période de grève générale, les seules réunions ouvrières qui eurent lieu se tinrent dans les rues de Limerick. Ces forums permettaient certes aux travailleurs d'exprimer leurs opinions, mais ne pouvaient en aucun cas se substituer au Conseil des syndicats[2].

Est-ce à dire, du coup, que le soviet de Limerick ne respecta pas l'un des fondements majeurs de l'autogestion telle que définie par Cornélius Castoriadis, selon lequel :

> Toutes les décisions sont prises par la collectivité qui est, chaque fois, concernée par l'objet de ces décisions. C'est-à-dire un système où ceux qui accomplissent une activité décident collectivement ce qu'ils ont à faire et comment faire [...]. Ainsi, des décisions qui concernent les travailleurs d'un atelier doivent être prises par les travailleurs de cet atelier [...] ; celles qui concernent toute l'entreprise, par tout le personnel de l'entreprise ; celles concernant un quartier, par les

1. O'Connor Lysaght, *The Story of The Limerick Soviet*, *op. cit.*
2. Kostick, *Revolution in Ireland : Popular Militancy, 1917-23*, *op.cit.*, p. 80.

> habitants du quartier ; et celles qui concernent toute la société, par la totalité des femmes et des hommes qui y vivent[1] ?

En guise de réponse, il importe de rappeler que d'une part, seul le grand patronat local, à l'instar de la famille Cleeve, refusa de collaborer activement avec le comité de grève et ses sous-comités, constitutifs du soviet de Limerick, à l'inverse des autres catégories socio-professionnelles – et notamment des commerçants et des artisans ; d'autre part, le soviet ne dura que quatorze jours, au cours desquels la majorité des grévistes furent soit pleinement satisfaits de la direction du mouvement ou n'eurent tout simplement pas le temps de s'en plaindre au point de fomenter une rébellion à ses dépens. Enfin, malgré l'état de profonde crise politique dans laquelle se trouvait Limerick, les libertés d'expression, de la presse et d'association y furent néanmoins maintenues. Tout laisse donc à penser qu'en cas de prolongement du conflit, le mouvement aurait probablement emprunté la voie non pas de la dictature du Conseil des syndicats (un peu sur le modèle des soviets russes et hongrois qui tournèrent à la dictature du parti unique), mais plutôt celle de la pluralité des opinions et de la forme collective qui « non seulement élit [ses représentants] mais aussi peut les révoquer à chaque fois qu'elle le juge nécessaire », *dixit* Castoriadis[2].

Pour ce qui est des soviets instaurés à des fins socio-économiques, d'aucuns expliquent pareil phénomène en reprenant l'argument de la « grève tactique » (« *strike tactic* ») telle que l'avait déjà avancé, dès 1921, l'organe officiel du Syndicat des transporteur·ses *The Voice of Labour* (La Voix des travailleurs)[3]. Ainsi en est-il notamment de l'historien Donal Ó Drisceoil qui, se référant au soviet de l'asile d'aliénés de Monaghan, précise :

> Ce fut essentiellement une grève tactique – bien que teintée d'une indéniable coloration politique – telle qu'appliquée dans tous les « soviets » établis jusqu'en 1921, où la propriété des employeurs fut restituée une fois les revendications satisfaites[4].

À propos justement du fait que « la propriété des employeurs fut restituée une fois les revendications satisfaites », il convient de rappeler que, dans certains cas, cela advint suite à des négociations engagées sous la menace du gouvernement « autochtone » du Sinn Féin. Ainsi du soviet de Bruree où Constance Markievicz, alors ministre du travail, menaça de dépêcher des troupes de l'IRA pour forcer les travailleur·ses

1. Castoriadis, « Autogestion et hiérarchie », art. cité, p. 2.
2. *Ibid.*, p. 3.
3. *The Voice of Labour*, 10 décembre 1921, p. 4.
4. Donal Ó Drisceoil, *Peadar O'Donnell*, Cork, Cork University Press, 2001, p. 13.

en lutte à quitter la minoterie et la fabrique de pain de l'entreprise Cleeve – conformément à la traditionnelle stratégie interclassiste du mouvement indépendantiste, mentionnée plus haut –, où ils avaient pourtant laissé poindre des intentions subversives de diverses manières. À commencer par leur fameux slogan placardé sur la façade de l'usine, «Soviet des ouvriers des minoteries de Bruree. Nous faisons du pain pas de profit» («*Bruree Workers Soviet Mills. We made Bread not Profits*»), faisant écho à celui du soviet de Knocklong, «Soviet de la laiterie de Knocklong. *Nous faisons du beurre pas de profit*» («Knocklong Soviet Creamery. *We make butter not profits*»), proclamé un an auparavant. Ou, de façon plus explicite encore, via le texte affiché à l'entrée de l'usine, informant la population de conditions nouvelles de fonctionnement soucieuses de son bien-être :

> La minoterie et la fabrique de pain de Bruree sont à présent la propriété des ouvriers. La minoterie et la boutique sont ouvertes pour la vente de pain et de farine. Nous espérons réduire les prix et en finir avec les profits, en moins d'un jour. Par ordre des ouvriers[1].

La réussite commerciale fut ainsi au rendez-vous à la faveur de deux facteurs : la communauté locale, et plus particulièrement les couches les plus modestes, eut accès aux produits mis en vente à des tarifs très abordables ; la plupart des céréaliers continuèrent à fournir la minoterie, malgré son passage sous contrôle ouvrier. Néanmoins, l'expérience tourna court (à peine dix jours), les dirigeants du soviet ayant été contraints, comme nous l'avons vu, de négocier la fin du conflit.

Mais si, de 1918 à 1921, la grande majorité des travailleur·es organisé·es en soviets finirent par atteindre leurs objectifs initiaux (augmentation de salaire, réduction du temps de travail, réintégration de salariés abusivement licenciés…), le mouvement devait prendre une toute autre ampleur lorsqu'il fallut lutter contre les baisses de salaires que maints employeurs irlandais cherchèrent à imposer au cours de la crise économique de 1921-1923. Le vent tournait à présent en faveur de ces derniers au point que, d'après l'historien Emmet O'Connor, «les travailleurs en étaient presque venus à concéder tout ce qu'ils avaient gagné depuis 1914[2]». Pareilles circonstances encouragèrent la résurgence de soviets autogérés qui, d'instruments tactiques destinés à arracher des gains au patronat et aux propriétaires terriens, étaient désormais davantage perçus comme un modèle organisationnel véritablement alternatif

1. Cité dans *The Freeman's Journal*, 31 août 1921, p. 5 ; *The Irish Examiner*, 31 août 1921, p. 4 ; *The Irish Independent*, 31 août 1921, p. 4.
2. Emmet O'Connor, *op. cit.*, p. 106.

aux droits de propriété traditionnels. Les cas les plus emblématiques de cette tendance furent sans conteste les trente-neuf usines de l'entreprise Cleeve, passées sous contrôle ouvrier en réponse à la menace de grève patronale, émise consécutivement à un conflit non résolu portant sur la réduction et des salaires et des effectifs. Cette décision des travailleurs de poursuivre la production se justifiait par le fait que la fermeture des établissements «mett[rait] en péril les moyens de subsistance de 5 000 fermiers, risqu[erait] de détruire la production nationale à hauteur de plusieurs milliers de livres par semaine, et condamn[erait] 3 000 ouvriers sans travail et leur famille à mendier et à mourir de faim». C'était donc «dans l'intérêt de la communauté et afin de préserver cette industrie pour la nation» que les ouvrier·es reçurent pour consigne de continuer le travail comme si de rien n'était. Le caractère indubitablement révolutionnaire de leurs desseins se manifesta ainsi dans cette volonté de développer leur mode de production autogestionnaire, au nom non seulement de la sauvegarde d'une industrie des plus importantes à l'échelle nationale, mais aussi de la souveraineté populaire incarnée dans leur devise : «Longue vie au peuple souverain» («*Long Live the Sovereign People*»)[1]. Sans oublier le cœur à l'ouvrage qu'ils mirent, semble-t-il, à produire de façon autonome, ainsi que le rapporta le journal syndical *The Voice of Labour* à propos de l'une des usines occupées :

> Ces hommes faisaient du mieux qu'ils pouvaient pour garantir la perfection des produits qu'ils fabriquaient ; [...] il paraissait impossible de dénigrer les ouvriers de l'usine [dans laquelle] aucun détail n'échappait à la vigilance attentive du [nouveau] directeur [lui-même simple ouvrier] et dont la ferveur, l'enthousiasme et l'amour pour son travail suscitaient continuellement une grande émulation parmi les hommes et les femmes[2].

Pourtant, l'expérience ne se perpétua guère au-delà de trois mois[3]. L'intervention de l'armée nationale de l'État libre d'Irlande, doublée du refus des céréaliers et des producteurs laitiers d'approvisionner les usines sous contrôle ouvrier – ce que Emmet O'Connor nomme la «réponse conservatrice» aux désordres sociaux[4] – eut ainsi graduellement raison des soviets de Cleeve. Sans parler des dirigeants syndicaux et travaillistes nationaux, dont le réformisme doctrinaire les amena tout naturellement à désavouer ou ignorer les soviets affichant la moindre velléité de

1. Cité dans *The Irish Times*, 15 mai 1922, p. 5.
2. *The Voice of Labour*, 27 mai 1922, p. 8.
3. Les usines de Mallow et Clonmel furent néanmoins restituées bien plus tard : en février 1923 pour la première et en mars 1923 pour la seconde.
4. Emmet O'Connor, *op. cit.*, p. 154.

subversion sociale, à l'instar justement de ceux de l'entreprise Cleeve de 1921 à 1922 (dirigés, il est vrai, par des officiels du Syndicat des transporteur·ses, membres du Parti socialiste révolutionnaire d'Irlande créé en mai 1919), mais aussi de celui de Limerick dont les représentant·es avaient envisagé d'élargir leur mouvement à l'ensemble du pays.

Plus que tout autre chose, l'étude de ce mouvement au potentiel socialement révolutionnaire indéniable rappelle que l'histoire n'est nullement un processus linéaire, un modèle d'interprétation téléologique faisant du présent le résultat inéluctable d'une construction réfléchie et préméditée ; quand celui-ci apparaît plutôt comme l'aboutissement d'une longue série d'accidents advenus en des circonstances largement imprévisibles et inexorables.

Ainsi en fut-il des soviets irlandais, dont les protagonistes s'inspirèrent du contexte politique et social européen de l'époque et profitèrent des troubles et de l'instabilité régnant dans le pays pour mettre en œuvre, de façon spontanée pour la plupart, un modèle organisationnel alternatif fondé sur l'autogestion. Et pourtant, la partie de l'île où eurent lieu pratiquement toutes ces expériences n'était-elle pas censée rejeter viscéralement toute forme de socialisme, de par son caractère fondamentalement rural, catholique et nationaliste[1] ? Probablement, en effet ! Sauf que la Révolution irlandaise apparut aussi comme une période de transition, au cours de laquelle les forces progressistes incarnées dans le mouvement syndical s'affirmèrent et se développèrent très rapidement en vue d'assurer aux travailleur·ses la pleine reconnaissance de leurs droits dans la perspective d'une Irlande indépendante. La société conservatrice dans laquelle l'Irlande du Sud devait évoluer au lendemain de la mise en place de l'État libre n'existait pas encore véritablement. Loin d'être prédéterminé – bien que contenu en germe depuis quelques décennies –, l'avènement des paradigmes dominants du nouvel État résulta donc plutôt de l'esprit conservateur qui avait fini par imprégner l'ensemble du mouvement indépendantiste orthodoxe, aux dépens de principes progressistes que défendaient pourtant les nombreux·ses travailleur·ses syndiqué·es de l'époque – ayant, pour beaucoup, également la fibre nationaliste –, dont les luttes débouchèrent néanmoins quasiment toutes sur des défaites au cours des deux dernières années de la Révolution irlandaise. S'ensuivit dès lors une longue période de désillusions qui se traduisit notamment par une baisse drastique des effectifs des syndicats – et notamment celui des transporteur·ses qui ne

1. Il n'y aurait eu qu'une seule expérience de type «soviétique» (du moins désigné comme telle par certains journalistes) dans la partie de l'île constituant aujourd'hui l'Irlande du Nord, lors de la grève générale de Belfast en janvier-février 1919.

comptait plus qu'environ 61 000 membres en 1925, contre 100 000 cinq ans plus tôt[1] –, le tout sur fond de division interne entre réformistes et partisans de James Larkin (fondateur du Syndicat des transporteur·ses et exilé aux États-Unis de 1914 à 1923) soutenus par le Comintern. Laquelle division eut, sans nul doute, un impact sur la faiblesse électorale du Parti travailliste (principale parti de gauche) qui, depuis, ne s'est jamais vraiment démentie.

Cependant, s'il est une leçon à tirer de l'histoire iconoclaste des soviets irlandais, c'est bien la suivante : quelles que soient les caractéristiques d'un territoire déterminé (pays, région, ville…), selon les circonstances du moment, « quand un groupe, au sens large, c'est-à-dire les travailleurs d'une entreprise, mais aussi les gens d'un quartier ou d'une ville, quand ces gens n'acceptent plus passivement les conditions d'existence, quand ils ne restent plus passifs devant ces conditions qu'on leur impose ; lorsqu'ils tentent de les dominer, de les maîtriser, il y a tentative d'autogestion. Et il y a une marche dans et vers l'autogestion », pour citer à nouveau Henri Lefebvre[2].

février 2019

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Une démocratie autogestionnaire en gestation », tome 1, p. 45.
« New Era Window », tome 2, p. 70.

1. Chiffres donnés par Desmond Greaves, *The Irish Transport and General Workers' Union, op. cit.*, p. 259, p. 321.
2. ▶ *Autogestion : l'Encyclopédie internationale,* tome 5, p. 245.

POLOGNE

La revendication autogestionnaire dans la Pologne de Solidarité

Jean-Yves Potel

Syndicat indépendant et autogéré, Solidarité n'a pas inclus immédiatement la revendication autogestionnaire dans son programme pour une République autogestionnaire (octobre 1981), il lui aura fallu des mois de combats, de crise économique et de discussions pour faire sienne cette formule de démocratie politique et économique. Sa réticence envers les responsabilités dans la gestion économique le détournera longtemps de cette préoccupation.

Mais lorsqu'il s'engagera dans cette voie, lorsqu'à partir du printemps 1981 il placera l'autogestion au centre de ses exigences, ce sera pour apporter une contribution essentielle à la pensée autogestionnaire. Il bénéficiera des erreurs des mouvements passés. Comparé aux expériences des conseils ouvriers de 1956 en Pologne ou même au mouvement pour l'autogestion dans la Tchécoslovaquie de l'hiver 1968-1969, l'apport de Solidarité est des plus enrichissants. Ses propositions institutionnelles furent beaucoup plus radicales ; son combat était réfléchi, pour la première fois, comme élément essentiel d'une stratégie politique, c'est-à-dire comme une lutte pour une forme démocratique de pouvoir politique. La confrontation provoquée par l'appareil militaire du parti communiste n'a malheureusement pas laissé le temps à Solidarité d'aller jusqu'au bout de cette réflexion. Elle constitue cependant aujourd'hui un acquis pour le mouvement de résistance en cours sous la dictature de Jaruzelski.

Comment le premier syndicat indépendant dans une « démocratie populaire » en est-il venu à combattre pour l'autogestion ?

Comment ce combat s'est-il développé ? En quoi cette revendication a-t-elle contribué à l'issue des seize premiers mois de la révolution ? Autant de questions que l'on voudrait introduire ici.

L'origine d'une revendication

D'emblée les accords signés à Gdansk le 31 août 1980 concilient deux exigences assez contradictoires. D'une part les nouveaux syndicats sont définis comme des organismes de contrôle :

> [Ils] défendront les intérêts sociaux et matériels des ouvriers et n'ont pas l'intention de jouer un rôle de parti politique. [...] Ils veulent assurer aux travailleurs les moyens convenables de contrôle, d'expression et de défense de leurs intérêts.

D'autre part ils se fixent des prérogatives qui dépassent largement ce seul contrôle :

> Les nouveaux syndicats doivent avoir la possibilité réelle d'intervenir dans les décisions clés qui déterminent les conditions de vie des ouvriers, en ce qui concerne les principes de la répartition du revenu national entre consommation et accumulation, la répartition du Fonds de consommation sociale dans ses objectifs variés (santé, éducation, culture), les principes de base des rémunérations et l'orientation de la politique des salaires, particulièrement le principe de l'augmentation automatique des salaires selon l'inflation, le plan économique à long terme, l'orientation de la politique d'investissement et les modifications des prix. Le gouvernement s'engage à assurer les conditions nécessaires à la réalisation de ces fonctions1.

Indépendance et contrôle signifient, dans l'esprit des fondateurs de Solidarité, absence de responsabilité dans la politique économique que le gouvernement est censé entreprendre, tandis que leur participation aux décisions vise à les infléchir et donc à engager quelque peu la responsabilité du syndicat.

Les réticences des premiers mois

Les sondages effectués immédiatement après l'accord d'août indiquent combien, pour les ouvriers polonais, un tel système devait améliorer rapidement leur situation2. En réalité, au bout de quelques mois il apparaît clairement que le gouvernement n'applique pas les accords, qu'il n'entreprend pas de réforme économique conséquente et que la condition ouvrière se dégrade chaque jour davantage. Ce qui contraint les syndicalistes à réfléchir sur leur action politique et économique. Ils se trouvent coincés entre le mécontentement grandissant de la population

1. *Le dossier de Solidarité*, n° spécial de *L'Alternative,* Maspero 1982, p. 45.
2. Voir l'article de J. Kurczewski, dans *Kultura, Varsovie,* 1er mars 1981. Le 2 septembre 1980, 70% des personnes interrogées par l'Institut d'études de l'opinion publique, attendaient une amélioration rapide de leur condition de vie. Ils n'étaient que 20% en juillet 1980.

et l'incapacité (ou le manque de volonté) du pouvoir à impulser une véritable réorientation économique. Comment en effet défendre le droit de ne pas travailler le samedi lorsque le gouvernement tire arguments de la baisse catastrophique de la production nationale, sinon en lui opposant des choix économiques et une forme de gestion du travail alternatifs ? Comment soutenir les revendications paysannes sans mettre en cause l'ensemble de la politique agricole1 ? Le contrôle et la défense des intérêts ouvriers ne peuvent déboucher, vu les enjeux et la nature des revendications, que sur une contestation globale de la politique gouvernementale et donc sur des propositions de réforme.

C'est dans cette logique que commence le débat sur l'autogestion. Et non sans mal. La réticence est considérable. Elle s'explique par plusieurs facteurs issus de l'expérience historique récente. Il y a d'abord la mémoire du sort réservé aux conseils ouvriers fondés en octobre 1956. La loi de 1958 sur les Conférences d'autonomie ouvrière (KSR) les avait réduits à de simples appendices du parti, à des courroies de transmission soumises aux règles de la *nomenklatura*. Depuis 1978 d'ailleurs la présidence de ces KSR était réservée d'office au secrétaire du parti dans l'entreprise. On comprend que le mot «autogestion» sonne mal. Ensuite la construction du syndicat s'avère délicate, à l'automne 1980. On se souvient qu'il faut attendre le 11 novembre pour que Solidarité soit reconnu et enregistré légalement, et ce après plusieurs semaines de luttes dans les entreprises et au plan national. L'organisation interne est laborieuse, malgré l'enthousiasme et la mobilisation, à cause de ces tensions permanentes avec le pouvoir. Nombre de cadres syndicaux considèrent l'organisation trop faible pour prendre de réelles responsabilités nationales. Enfin, on se méfie du terrain économique, corrupteur par excellence. Les anciens syndicats en avaient fait la démonstration. On craint qu'en prenant des responsabilités au niveau de l'entreprise ou nationalement, Solidarité mette le doigt dans l'engrenage de la cogestion de la crise. On n'a pas confiance. Un responsable de Varsovie exprime en octobre, ce point de vue :

> On nous appelle maintenant à la cogestion et à la coresponsabilité. On a vu ce que cela signifiait avec les vieux syndicats. Nous ne voulons pas, avec notre participation, servir de couverture aux fautes de la direction. [...] Le manque de confiance entre Solidarité et nos autorités est un fait. [...] Nous avons besoin de garanties

1. Voir le conflit sur les samedis libres en janvier-février 1981 et les grèves paysannes en février de la même année.

> institutionnelles, nous devons être sûrs que des personnes honnêtes et intelligentes pourront s'opposer à d'autres, stupides et malhonnêtes1.

Cette hostilité n'exclut pas la conscience de l'ampleur de la crise. Dès octobre-novembre plusieurs voix, et non des moindres, insistent sur l'urgence de se déterminer sur ce terrain. Un des principaux experts de la direction (KKP)2, T. Mazowiecki, déclare en octobre à Varsovie :

> Le syndicat doit donner son avis sur les affaires générales du pays, telles que le plan, la répartition du budget de consommation, etc. Or il n'en est qu'au début de son fonctionnement et il faut qu'il puisse se préparer pour ce rôle3.

On cherche alors dans plusieurs directions. Certains experts envisagent surtout l'institutionnalisation du contrôle. C'est le sens des propositions du Pr S. Kurowski lors d'un colloque à Gdansk, le 4 novembre[4]. Il suggère en particulier l'entrée du syndicat à l'institut des statistiques, à la commission des prix, une réforme de la planification. D'autres préfèrent la réactivation d'une authentique autogestion. W. Kurczynski exige par exemple, dans un article rédigé en octobre 1980, « une sérieuse débureaucratisation de l'économie et une diminution de l'influence de la bureaucratie sur les décisions économiques, [...] et un retour à l'idée de l'autogestion ouvrière, idée vivace chez nous en 1956. Pour cela il faudrait cependant supprimer l'acte législatif qui avait plongé cette idée dans la léthargie d'un quart de siècle : la loi sur les KSR de 19585». Toutefois il ne précise pas le contenu de cette autogestion.

Plus détaillé, un projet de programme syndical circule à Gdansk dès le mois d'octobre. Rédigé par Jacek Kuron, il n'est pas retenu. Il précise :

> Il faut donc, au plus tôt, élire des conseils d'autogestion d'entreprise qui, comme cela était le cas dans l'immédiat après-guerre, doivent devenir des organes de représentation des travailleurs, indépendants des syndicats et libres de toute tutelle. Chaque travailleur a le droit d'élire et d'être élu. Ces élections doivent être menées sur la base du système proportionnel. [...] Les compétences des conseils comprendraient la gestion du fonds social (vacances, colonies...) et du fonds de logement, le contrôle du fonctionnement des caisses d'entraide

1. *Zycie Warszawy*, 29 octobre 1980.
2. KKP : Commission nationale de coordination de Solidarité.
3. Article paru dans *Glos,* voir *Le dossier de Solidarité, op. cit.,* p. 81.
4. Voir Jean-Yves Touvais, « L'hiver terrible », dans *Le dossier de Solidarité, op. cit.,* p. 62.
5. Voir *Autogestion,* n° 5, Privat, 1981, p. 65.

et des prêts ainsi que toutes les compétences prévues par le Code du travail1.

Tâches limitées qui n'abordent pas, par exemple, le pouvoir économique dans l'entreprise et le problème des directeurs. Cette proposition a tout de même l'avantage de lancer l'idée d'une représentation des travailleurs élue démocratiquement. Son contenu sera repris par le Comité des affaires courantes du MKZ[2] de Gdansk, dans une circulaire diffusée en janvier 1981 sur les modalités d'élection des conseils[3].

Au cours des premiers mois de son existence le syndicat conserve donc une grande réticence vis-à-vis de l'autogestion. Les quelques expériences entreprises à Lodz en octobre-novembre demeurent marginales et lorsqu'à Noël, le gouvernement décide un premier rationnement de la distribution de la viande, Solidarité oriente son action vers un contrôle ouvrier classique4.

Une réponse à la crise économique

Ce n'est qu'en mars-avril 1981 que s'amorce un tournant. Plusieurs secteurs du syndicat modifient leur attitude. Des comités d'autogestion apparaissent dans les entreprises, des tentatives plus systématiques commencent à voir le jour. Différents facteurs expliquent ce revirement. La crise économique, d'abord. Elle s'approfondit et prend des dimensions catastrophiques. La production industrielle et agricole baisse dangereusement tandis que le marché intérieur se détériore. La généralisation du système de rationnement à partir du 1er avril n'améliore que légèrement les choses. En général les tickets ne sont honorés que partiellement. La désorganisation de l'appareil économique, le libre jeu des lobbies, les luttes de fractions et la corruption le rendent complètement inefficace. Le syndicat Solidarité est alors placé devant un dilemme : ou bien il reste en dehors des questions économiques et alors la population risque de le lui reprocher, de se retourner contre lui, ou bien il cherche à prendre des responsabilités, mais dans ce cas il doit trouver un moyen d'éviter les risques cités plus haut. Sortir de cette impasse, c'est inventer une formule de gestion démocratique de l'économie avec laquelle les

1. Voir le texte français de ce programme, dans *Inprecor*, octobre 1980.
2. MKZ : Organisation régionale de Solidarité.
3. Voir le texte de cette circulaire dans *Le dossier de Solidarité, op. cit.,* p. 136.
4. Voir le reportage de J. Allio, « Les développements du contrôle ouvrier », *Inprecor,* n° 93, 20 janvier 1981. Elle cite ces propos de Z. Bujak, dirigeant de Solidarité à Varsovie : « Nous ne sommes pas encore assez forts pour imposer partout les responsables que nous voulons à la tête des entreprises, mais nous sommes déjà assez forts pour mettre à la porte les directeurs que nous ne voulons pas ».

travailleurs pourraient, en connaissance de cause, défendre leur point de vue et infléchir les décisions.

Cette évolution de la réflexion syndicale est également encouragée par les propositions gouvernementales elles-mêmes. Un projet de loi sur l'autogestion est déposé en décembre 1980 et le POUP1 ne cesse de reprocher à Solidarité son irresponsabilité. Il faut, dit-il en substance, que tous les Polonais se serrent les coudes (et la ceinture) pour sortir le pays de la catastrophe. À cette fin nous proposons une autogestion authentique. Or la direction syndicale est consciente que ce projet de loi est un leurre, qu'il vise purement et simplement à redorer le blason des vieilles KSR déconsidérées. Elle est donc contrainte d'affiner ses propositions.

Enfin les sections de Solidarité sont confrontées à ce problème dans les entreprises. Après avoir tenté d'entraver la formation du syndicat, les directeurs cherchent à l'intégrer à la cogestion des affaires. Ils lui proposent d'entrer dans les KSR qui subsistent ou à défaut d'en fonder de nouvelles, «plus démocratiques». Les militants doivent répondre au coup par coup.

Une enquête réalisée à Varsovie début mars 1981 par le Centre de recherche sociale du syndicat, quoique partielle, indique les tendances de la situation à cette époque. Les personnes interrogées sont des militants de Solidarité2. L'étude porte sur 178 entreprises où, pour 47% d'entre elles, les KSR continuent à exister. Comment réagit le syndicat? Souvent cette KSR n'existe que formellement et Solidarité n'y participe pas. Elle n'y intervient que dans 11% des cas à titre d'observateur et dans 8% pour approuver le plan. Mais face à ce vide institutionnel on ressent de plus en plus la nécessité de constituer de nouveaux organes d'autogestion et ce fut proposé dans 68% des 178 entreprises étudiées. Par qui? L'initiative venait le plus souvent de Solidarité (68% des cas), des directions (43%), des anciens syndicats dits de branche (18%), des partis (7%), de travailleurs inorganisés (13%) (La somme des pourcentages est supérieure à cent car une même initiative pouvait provenir de plusieurs groupes à la fois). On voit que l'expérience quotidienne des militants syndicaux les pousse à prendre position sur cette question. Quelle est leur opinion sur l'utilité d'une nouvelle autogestion?

1. Le Parti communiste au pouvoir.

2. Note ronéotée du Centre d'études sociales de Solidarité Mazovie (OBSZ), à usage interne, 16 mars 1981, quatre pages. L'auteur de l'enquête, Jerzy Strzelecki précise: «Les résultats de cette enquête ne peuvent être considérés que comme des indications d'orientation pour la politique à venir de la région» (Archives personnelles).

Le tableau des réponses donne, selon l'importance des entreprises, les résultats suivants :

Effectifs de l'entreprise	L'autogestion est			
	nécessaire %	inutile %	manque de données %	%
0-300	82 %	18%	0 %	100
300-1 000	93 %	4 %	3 %	100
Plus de 1 000	95%	4%	1%	100

L'enquête montre également que, dans les entreprises à caractère productif, 94% des personnes interrogées jugent l'autogestion nécessaire. Ce pourcentage baisse de dix points dans les entreprises non productives.

Quelles compétences les militants de Solidarité envisagent-ils pour ces organes d'autogestion ? Ici les points de vue sont partagés. Le questionnaire donne le choix entre trois réponses sur une affaire donnée : décider, émettre un avis, ne pas s'en occuper. Pour les décisions, 75% des personnes interrogées considèrent qu'elles sont de la compétence du conseil en ce qui concerne le choix du directeur et la ventilation des profits entre les salaires et les investissements. 74% ont la même opinion à propos de l'information, 68% pour l'embauche du personnel, 64% pour le plan de l'entreprise, 60% pour les salaires et 61% pour les primes. L'émission d'un avis du conseil est mentionnée surtout dans quatre cas : la nomination d'un contremaître (44%), l'organisation du travail (49%), la gestion du matériel (50%) et les investissements (50%). Enfin, la réponse «ne devrait pas s'en occuper» n'est mentionnée que dans un seul cas : la répartition des séjours dans les maisons de vacances de l'entreprise (37%). «Cependant, note le rapporteur de cette enquête, le fait que 36% des personnes interrogées considèrent que les organes d'autogestion devraient décider de cette répartition ou, pour 48%, qu'ils devraient s'occuper des conditions d'hygiène et de sécurité du travail semble indiquer que le partage des compétences entre les organes d'autogestion et les syndicats n'est pas clair dans l'esprit des personnes interrogées.»

Ainsi, même si ce questionnaire ne peut être considéré comme représentatif de l'ensemble des travailleurs polonais à cette époque, il indique bien un retournement d'attitude face à l'autogestion. La dernière

question posée le souligne parfaitement : 68 % pensent que Solidarité devrait dès à présent commencer à créer des organes d'autogestion ouvrière, 13 % estiment qu'il devrait se joindre à leur travail une fois ceux-ci constitués, 4 % disent que le syndicat ne devrait pas s'occuper de l'autogestion et seulement deux réponses (1 %) affirment qu'il devrait s'y opposer (le reste sans opinion).

Le Réseau et le Groupe de Lublin

Cette prise de conscience se traduit, au printemps 1981, par la création, au sein de Solidarité, d'une structure de discussion sur la réforme économique et l'autogestion. À l'initiative de militants du chantier naval de Gdansk et des transports urbains de Rzeszow, le Réseau des grandes entreprise est fondé le 17 mars. Il réunit des délégués des dix-sept plus grandes entreprises du pays, une par voïvodie1. Chacune a été choisie en fonction de sa place dans la production nationale et du nombre d'adhérents au syndicat. Ces délégués se réunissent une ou deux fois par mois (les 14-15 avril en présence de Lech Walesa) afin « d'impulser la création, dans les établissements, de comités d'autogestion qui seront la base de toutes les actions réformatrices de l'économie nationale. Le programme du Réseau prévoit également l'introduction d'un système de démocratie socialiste dans le pays. Chacune de ses propositions est soutenue par 208 000 militants de Solidarité, ce qui fait du Réseau un organe social authentique de consultation dans le syndicat2 ». Les entreprises membres du Réseau peuvent constituer une structure analogue à l'échelle de leur région, susciter des rencontres avec les députés de la Diète et des membres de la Commission nationale du syndicat, étudier des projets de réforme (en partant des besoins sociaux des travailleurs) mais aussi « agir dans les moments dangereux pour la région ou tout le pays ».

Le Réseau n'est pas un pouvoir dans le syndicat. C'est seulement une structure consultative. Il n'a pas d'organe exécutif propre, tel un présidium. Il peut seulement présenter des projets à la KKP. Il est d'ailleurs reconnu comme tel par la Commission nationale, le 28 mai. Une résolution précise qu'il s'agit de « l'un des organes consultatifs de la KKP pour les travaux sur la réforme socio-économique3 ». Une formule qui ne satisfait pas les initiateurs du Réseau. À la rencontre de Poznan (1er juin 1981), la « plupart des participants apprécient de manière critique cette

1. Parmi les entreprises représentées on compte : le chantier Lénine de Gdansk, le chantier Warski de Szczecin, la mine Wujek de Katowice, l'usine Cegielski de Poznan, l'usine Ursus de Varsovie, etc.
2. Communiqué n° 7 du Réseau (Siec), dans *AS,* n° 22.
3. *AS,* n° 18, p. 303.

motion, trouvant quelle ne garantit pas que les projets élaborés par le Réseau deviennent une hase de discussion avec le gouvernement1». En réalité, au fil des réunions et du fait de la prise de conscience générale du syndicat, ces projets vont s'affirmer comme des références. Le 19 juin le présidium de la KKP publie un communiqué critiquant le projet de loi du gouvernement en reprenant la substance des positions du Réseau. Cette déclaration2 marque d'ailleurs le tournant fondamental du syndicat sur l'autogestion que confirmera la KKP réunie fin juillet. À partir de cette date, Solidarité place la revendication autogestionnaire au centre de son programme.

Une autre structure de réflexion va naître en juillet 1981 à la suite des premières expériences autogestionnaires entreprises à Lodz et Lublin depuis l'automne et en liaison avec le Réseau. Les 12 et 13 juillet se tient à Lublin une rencontre interrégionale de comités constitutifs d'autogestion, de conseils ouvriers, de directions régionales et de commissions d'entreprise de Solidarité sur le thème de l'autogestion ouvrière. La conférence décide de fonder un groupe de travail pour une coopération inter-régionale des comités d'autogestion, autrement appelé «Groupe de Lublin». Il se propose d'impulser une réunion nationale des délégués des conseils et la formation de coordinations régionales. Il adopte un programme d'action immédiate, soutient et diffuse les documents de base du Réseau3. Mais sa vocation est beaucoup plus entreprenante que celle du Réseau. Elle part de «la nécessité de formuler et de présenter aux organes d'autogestion ouvrière un projet de plan directeur des activités à court terme [...]. Notre opinion est qu'au cours des prochains mois les organes d'autogestion ne seront pas en mesure, s'ils ne satisfont pas à certaines conditions préalables, de prendre en charge directement la gestion des entreprises». Parmi ces conditions il compte l'adoption d'une loi par la Diète, la formation de coordinations régionales et la mise sur pied d'un centre d'information national4.

Apparemment complémentaires, le Réseau et le Groupe de Lublin vont difficilement collaborer. Leurs origines et expériences différentes nourriront une série de divergences qui en feront, petit à petit, deux pôles politiques concurrents. Cela est très net au congrès de Solidarité et les mois suivants. On aurait cependant tort de réduire le débat qui

1. *AS,* n° 19.
2. *AS,* n° 21.
3. Les délégués à cette réunion provenaient des régions suivantes: Lublin, Lodz, Katowice, Varsovie, Poznan, Wroclaw et Plock.
4. Voir le texte de ce «Programme d'action immédiate pour les conseils ouvriers», dans *Inprecor,* n° 108, septembre 1981.

traverse le syndicat à cette opposition. Diverses positions vont s'exprimer. Et si, pour faciliter cet exposé on se réfère essentiellement à ces deux groupes, il ne faut pas oublier que toutes les positions étaient présentes dans chacun d'entre eux.

Les conceptions en présence

Le programme adopté par le premier congrès national de Solidarité s'en tient à des formules générales mais fait explicitement référence aux projets de loi et aux statuts conçus par le Réseau. L'étude du projet autogestionnaire du syndicat peut être centrée sur trois questions principales : la notion d'entreprise sociale commune à toutes les propositions discutées, la coopération entre les conseils, la planification et le marché, enfin ses rapports au pouvoir politique central. Nous les aborderons successivement.

L'entreprise sociale

La proposition du Réseau qui a fait rapidement autorité dans le syndicat est condensée dans un projet de loi comprenant soixante-trois articles, édité en septembre 1981[1]. L'entreprise sociale y est définie comme l'unité de base de l'économie nationale. On ne conteste pas l'abolition de la propriété privée des moyens de production, au contraire. On veut passer d'une «étatisation» à la «socialisation». Pour ce faire, l'entreprise sociale «gère ses affaires de manière autonome sur la base du calcul économique. Elle est dotée d'une personnalité juridique qui englobe l'ensemble de ses employés, ceux-ci gèrent la partie des biens nationaux qui leur est confiée et l'administrent par le biais de leur organe autogestionnaire» (art. 1).

> Les membres de ces organes autogestionnaires sont responsables devant leurs électeurs (tous les employés) et ne peuvent être révoqués que par eux (art. 10, §3).
>
> L'ensemble des employés autogestionnaires dispose des biens de l'entreprise, fixe les lignes générales de son activité et de son développement et décide de la répartition des profits (art. 10, §5).

Ces trois dispositions générales s'opposent directement aux conceptions défendues par le POUP, reprises par la Diète en septembre2, où

1. Voir le numéro spécial de *Solidarnosc-Gdansk* du 5 septembre 1981 qui rassemble tous les documents du Réseau sur la réforme économique et l'autogestion.
2. Le POUP définit sa position définitive lors du plenum du comité central de septembre 1981. La Diète, après négociation avec le présidium de Solidarité, la modifie légèrement quant aux modalités d'élection des directeurs. Mais sur les principes généraux, la loi votée suit l'orientation du parti.

le personnel et ses organes autogestionnaires ont simplement le «droit et le devoir [...] d'exprimer leur opinion» sur les problèmes essentiels de l'entreprise1. Une première différence apparaît immédiatement: pour Solidarité, le conseil d'autogestion est un organe de pouvoir dans l'entreprise, tandis que pour le gouvernement il s'agit d'un organe de consultation. Cela est encore plus clair lorsqu'on examine les compétences que le Réseau attribue aux conseils.

Le conseil d'autogestion est élu pour quatre ans «par vote général, égalitaire, direct et secret» (art. 16, §6). «Tout employé de l'entreprise a droit de vote», mais «seuls sont éligibles ceux dont l'ancienneté dans l'entreprise dépasse deux ans». Cette règle ne s'applique pas aux entreprises nouvelles (art. 16, § 4 et 5).

À cette première caractéristique – la représentativité – s'ajoute l'indépendance. Le conseil doit être totalement indépendant des partis, des syndicats et de l'administration de l'entreprise. Les principaux cadres de l'établissement (directeur, comptable, chef du personnel, etc.) ne sont pas éligibles, de même que les personnes occupant «des postes de direction dans les organisations sociales et politiques» (art. 16, §6 et 7). Ce principe va à l'encontre du fonctionnement de la *nomenklatura* du parti selon lequel la nomination des responsables des entreprises et des anciennes KSR relevaient non d'électeurs, mais de la commission des cadres du parti[2]. Son but, affirme la première thèse du programme de Solidarité, est de «supprimer le système économique dirigé autoritairement [...] Dans ce système, l'énorme pouvoir économique est concentré dans les mains de l'appareil du parti et de la bureaucratie. La structure de l'organisation économique qui sert de système de commandement doit être démantelée. Il est indispensable de séparer l'appareil administratif économique du pouvoir politique[3]».

C'est pourquoi une des dispositions principales de ce projet donne au conseil le pouvoir d'élire et de révoquer le directeur de l'entreprise (Art. 42). La fonction de ce dernier se réduit à celle d'un «exécutant des décisions prises par les organes autogestionnaires» (art. 36). Il est chargé de la «gestion opérationnelle de l'entreprise» (art. 37). Il dispose toutefois du droit de veto sur les décisions des conseils «lorsque celles-ci contredisent les dispositions de la loi» (art. 41).

Ces règles, malgré une tentative de médiation de la Diète, feront l'objet durant tout l'automne 1981 d'un désaccord irréductible entre Solidarité

1. Voir des extraits de cette loi, dans *Que faire aujourd'hui ?,* décembre 1981.
2. Voir les circulaires de la nomenklatura du POUP établies en 1972, dans *L'Alternative,* n° 8, novembre 1980.
3. *Le dossier de Solidarité, op. cit.,* p. 183-184.

et le POUP. Notons également qu'elles sont beaucoup plus radicales que celles incluses dans la loi du 19 novembre 1956 sur les conseils ouvriers. Ce texte, qui avait permis l'éclosion d'un grand mouvement de conseils, limitait les compétences de la structure autogestionnaire à celle de consultant. L'article 13 précisait : « Le directeur et son adjoint sont nommés et révoqués par un organisme d'État approprié, après accord avec le conseil ouvrier1. » Ironie de l'histoire, la direction du POUP a une révolution de retard en défendant des positions proches de celles de 1956, tandis que Solidarité va plus loin encore.

L'autre grande innovation par rapport à 1956, c'est la distinction nette entre les conseils et les syndicats. Alors que ces derniers doivent défendre les intérêts des travailleurs comme producteurs, le conseil représente la volonté du personnel comme employeur2. Il définit l'ensemble de la politique économique de l'entreprise : organisation, plan, partage des profits, coopération, choix des cadres, règlement du travail, contrats commerciaux, etc. (art. 19). Ses décisions sont prises à la majorité absolue en présence d'au moins deux tiers de ses membres (art. 25). Certaines peuvent nécessiter une consultation des syndicats : lorsqu'elles portent « sur les affaires relevant du domaine syndical, les organes de l'entreprise sont tenus, avant d'entériner leur décision, de permettre au syndicat d'exprimer son opinion, conformément à la loi sur les syndicats et au Code du travail » (art. 58).

Autogestion et coopération

Si les militants de Solidarité tombent rapidement d'accord sur cette définition de l'entreprise sociale, celle-ci laisse encore ouverte une question de taille : comment coordonner les choix économiques entre les entreprises ? Ce fut l'objet de nombreuses discussions dans l'organisation syndicale autour de quelques thèmes clés : la planification, le marché et l'autonomie de l'entreprise, la coordination des conseils et le système politique.

Sur le premier thème l'élaboration des experts du syndicat oscille entre deux points de vue traditionnels dans la pensée économique polonaise. Pour les uns, qui se situent dans la lignée des travaux d'O. Lange et de W. Brus, il s'agit de marier une planification souple et décentralisée avec le libre jeu des lois du marché. Cette idée, défendue par R. Bugaj et W. Kurczynski, a finalement triomphé au congrès. Pour d'autres, plus

1. Voir texte de la loi en Annexe de A. Babeau, *Les conseils ouvriers en Pologne,* Paris, A. Colin, 1960, p. 298.
2. Cette distinction était déjà présente dans le mouvement des conseils ouvriers en Tchécoslovaquie en 1968-1969. Voir à ce propos le livre de Vladimir-Claude Fisera, *La révolution des conseils ouvriers,* Paris, Seghers/Laffont 1978.

attachés au libéralisme économique, tel S. Kurowski, l'autonomie de l'entreprise autogérée et le marché devraient tout supplanter. La planification serait limitée à quelques grandes indications. Ce débat purement théorique s'est toutefois limité à un échange entre experts. Il ne s'est réellement concrétisé que lorsqu'on a débattu des choix économiques qu'imposait une réforme devenue nécessaire : hausse des prix, chômage, réduction des investissements, etc. Ce débat n'a d'ailleurs pas été définitivement tranché au congrès[1].

Pourtant c'est bien cette question générale qui sous-tend les débats sur les conséquences sociales de l'autonomie de l'entreprise. Et c'est pour cela aussi que l'on insiste sur la nécessaire indépendance entre le syndicat et le conseil. Karol Modzelewski, un des principaux dirigeants de Solidarité, fait sur ce point référence à l'expérience yougoslave :

> Même Solidarité doit être indépendant de l'autogestion et ce, afin que le système autogestionnaire, s'il y en a un, si nous parvenons à le conquérir comme nous le voulons, puisse éviter les dangers qui n'ont su être évités en Yougoslavie. Ces dangers sociaux sont d'ailleurs l'unique argument rationnel avancé par la propagande officielle contre les projets du Réseau. Cet argument est fondé sur le fait que ces propositions impliquent une nouvelle péréquation sociale, que les entreprises bénéficiant des meilleurs investissements, équipées des machines les plus modernes disposeront d'une position forte, de quasi-monopole sur le marché. Elles pourront utiliser ces atouts pour satisfaire les intérêts particuliers de leur propre branche, aux dépens des entreprises et des régions les moins fortes du point de vue économique2.

Ainsi une trop grande liberté du marché risque de reproduire les inégalités sociales déjà très fortes en Pologne. Comme défenseur des couches les plus défavorisées le syndicat prend ici une importance décisive. Son programme de revendications sociales est d'ailleurs très clair sur ce point : il refuse chômage, hausse des prix inconsidérée, inégalités.

Ces principes ne constituent cependant pas une garantie suffisante. Aussi le syndicat élabore-t-il une formule institutionnelle qui assure un système autogestionnaire d'ensemble, « une République autogestionnaire ». Après de multiples tâtonnements et de longues discussions, deux formules s'opposent : celle du Réseau (qui fournit la trame du

1. Voir nos articles : « Le congrès de Solidarité » dans *Le dossier de Solidarité, op. cit.,* p. 158-170 et « La controverse sur les projets de réforme économique », *Le Monde diplomatique,* octobre 1981. Le congrès a finalement choisi de verser en annexe du programme les trois contributions d'experts sur la réforme à court terme.

2. Intervention à la KKP des 24-26 juillet 1981, dans *Tygodnik solidarnosc,* n° 19, p. 10.

programme voté par le congrès) et celle du Groupe de Lublin. Elles tentent toutes les deux de combiner l'autogestion des entreprises, la planification souple et une formule démocratique de pouvoir politique.

Le document du Réseau traite de toutes les structures économiques (y compris le système bancaire). Il propose d'abord un allégement considérable de l'administration, la suppression des affiliations obligatoires aux Unions industrielles ou combinats et une planification souple.

> Le plan, écrit-il, ne peut être un but en lui-même. Il s'agit d'un processus intéressant tous les cercles de la société qui, par cette voie, expriment leur volonté de façonner l'avenir de leur pays [...]. Il est nécessaire de réduire la planification à l'indispensable, laissant le reste aux mécanismes naturels de contrôle [...]. La socialisation du plan exige la planification autonome des entreprises autogérées, l'autogestion territoriale et au niveau central [...]. Au centre, le seul initiateur du plan, le seul endroit où l'on discute et décide des priorités et des choix économiques fondamentaux devrait être la Diète[1].

Chaque niveau dirige ce qui est de son ressort et laisse aux autres leur autonomie. Ce principe, que l'on retrouvera dans les propositions du Groupe de Lublin, est articulé ici sur les institutions politiques traditionnelles rénovées (conseils du peuple, Diète). L'autogestion territoriale serait ainsi représentée par les anciens conseils du peuple *(rada narodowe)* dont on aurait modifié les modalités d'élection. Le conseil de voïvodie, par exemple, comprendrait pour moitié des élus au suffrage direct sur une base territoriale (avec un nombre de mandats proportionnel au nombre d'habitants) et pour moitié, de représentants des conseils locaux. Ces derniers seraient également élus au suffrage direct et proportionnel avec des candidatures libres. La Diète enfin comprendrait des députés élus selon la même procédure et non plus sur une liste unique contrôlée par le POUP.

Les liens économiques entre l'entreprise sociale (ou les associations libres d'entreprises) et ces structures politiques s'établiraient, dans le cadre d'un plan indicatif, uniquement par l'intermédiaire d'instruments économiques tels le prélèvement des impôts, les attributions de subventions ou d'avantages financiers divers.

Ce projet emprunte beaucoup, comme on le voit, aux principes de la planification indicative pratiquée en Europe occidentale. La seule différence – mais importante – c'est qu'il se fonde non sur des entreprises privées dotées de bons managers, mais sur des entreprises sociales gérées par leurs producteurs. En outre, il débouche sur une remise en cause du

1. Voir *Solidarnosc Gdansk, op. cit.*, p. 4.

monopole politique du POUP et de ses satellites dans la représentation électorale. Ce «détail» dépasse le simple problème de la réforme économique et pose la question centrale de la révolution polonaise.

La seconde conception défendue surtout par les animateurs du Groupe de Lublin envisage une coordination souple des conseils d'autogestion à tous les niveaux (local, régional, national) alliée à une planification élaborée «par en bas». Moins institutionnelle cette démarche se fonde sur le contrôle par les travailleurs de leur production et de sa distribution et sur la concertation directe entre les entreprises. Les «Dix commandements pour les conseils ouvriers» élaborés par la conférence de Lublin le 6 août 1981 ne cherchent pas à imaginer un schéma idéal de système autogestionnaire1. Ils définissent les conditions concrètes de construction de l'autogestion à ces trois niveaux. Ainsi, dans l'entreprise :

> Ne t'engage pas dans la gestion active si tu ne disposes pas d'informations complètes, fiables et compréhensibles pour les travailleurs sur son état. Exige de la direction qu'elle établisse un rapport sur la situation de l'entreprise et contrôle-le avec tes propres experts. Si la direction boycotte cette revendication, attelle-toi à la tâche et rédige ce rapport toi-même. N'encourage pas les travailleurs à faire des efforts de production supplémentaires si cela implique la violation d'un quelconque point des accords d'août-septembre 1980 ou une absence de contrôle de la part du conseil ouvrier sur l'utilisation de la production de l'entreprise.

Et plus loin :

> Organise dans ta région une commission régionale de coopération pour l'autogestion. Rappelle-toi que pour sortir de la crise et réussir la réforme économique fondée sur l'autogestion, il ne suffit pas d'avoir de bonnes lois, pour lesquelles nous luttons aujourd'hui, mais que cela dépend de ta capacité à gagner tous les travailleurs de ton entreprise à l'idée de l'autogestion. Rappelle-toi que la coopération entre les conseils ouvriers, Solidarité et tous les organes authentiques d'autogestion est la condition pour créer auprès de la Diète et des conseils du peuple une seconde chambre économique (Chambre de l'autogestion) qui décidera des orientations du développement socio-économique du pays et des régions.

La proposition d'une deuxième Chambre[2] se veut une solution politique plus prudente (ne pas remettre en cause formellement le rôle dirigeant du POUP à la Diète) et plus représentative du mouvement autogestionnaire. Elle avait été élaborée dès la première réunion du

1. Texte français, dans *Inprecor,* n° 110, octobre 1981.
2. L'idée de cette deuxième chambre remonte en fait à des propositions d'Oskar Lange en 1956.

Réseau, puis repoussée par celui-ci à Poznan1. Cette Chambre aurait rassemblé «des représentants, élus démocratiquement, des organes d'autogestion, des fédérations de consommateurs et de protection de l'environnement, des conseils du peuple et des syndicats. Au-dessus de cette Chambre se situerait la Chambre des députés, représentant les intérêts politiques du pays. Cette Chambre de l'autogestion devrait remplir un rôle médiateur central [...] Elle serait ainsi le propriétaire social authentique des moyens de production du pays tout entier2». Elle établirait les grands choix de la planification et de la politique économique du pays.

Ainsi les deux propositions en présence dans Solidarité, en posant l'inévitable problème de la coopération entre les entreprises autogérées, soulèvent le problème stratégique du pouvoir central.

Autogestion et pouvoir

Ce serait dépasser les limites de cet article que de présenter l'ensemble des questions politiques qui, à partir du congrès de Solidarité, vont se greffer sur l'enjeu autogestionnaire. Le syndicat va en effet se trouver confronté à un pouvoir central qui refuse chaque jour davantage de jouer le rôle de partenaire qu'il prétend être. La loi sur l'autogestion adoptée en septembre 1981 par la Diète marque certes un léger recul sur les propositions initiales du POUP, mais elle demeure, sur le fond, en contradiction avec le projet de Solidarité. Le congrès la juge d'ailleurs comme telle. Ensuite, face à l'aggravation de la crise économique, l'idée d'un accord d'unité nationale entre le parti, l'Église et Solidarité, va polariser tous les débats politiques et se terminer, après l'échec des négociations, par le coup de force du général Jaruzelski, le 13 décembre 1981.

Dans ce contexte diverses options stratégiques vont être débattues par les militants et les dirigeants de Solidarité. Pour le thème qui nous intéresse ici, les deux conceptions décrites plus haut vont donner naissance à deux orientations cohérentes. Elles domineront les discussions des dernières semaines de novembre et décembre3. Pour les uns, il faut d'abord aboutir à un accord avec le gouvernement et l'Église, au moyen d'une grève générale si nécessaire, et ensuite, sur la base des lois et du projet du Réseau, engager une réforme économique et bâtir un système autogestionnaire. Pour les autres, les organes d'autogestion

1. Le 1er juin 1981. Voir le compte rendu de cette réunion dans *AS,* n° 19.
2. Premier projet de thèse du Réseau paru dans *AS,* n° 16, mai 1981.
3. Voir à ce propos les contributions de Zbignew Kowalewski, membre de la direction de Solidarité à Lodz et animateur du Groupe de Lublin. Le récit le plus complet de son expérience est paru dans un hebdomadaire suédois, etc. Traduction française dans *Inprecor,* janvier 1982.

sont avant tout des «organes de lutte pour l'autogestion et des organes de contrôle pour la production1», ils doivent s'engager dans une politique de fait accompli et si l'administration ou le POUP s'y opposent, il faut répondre par une «grève active». C'est-à-dire une grève où l'on continue à travailler sous la direction des conseils d'autogestion. Ainsi sera constitué, selon les partisans de cette position, le rapport de force qui permettra un accord avec le gouvernement – tout accord «à froid» étant jugé illusoire.

Ces deux conceptions s'opposeront dans la pratique durant les dernières semaines précédant l'état de guerre instauré par le général Jaruzelski. Elles n'apparaîtront cependant pas, dans l'ensemble du syndicat, comme deux stratégies alternatives possibles. Les clivages seront moins nets, la majorité de la direction de Solidarité demeurant très pragmatique.

Ainsi, par exemple, la motion votée au congrès par l'immense majorité des délégués sur la loi de la Diète, s'inscrit dans la logique de la seconde orientation. Elle est défendue par Zbignew Kowalewski de Lodz. Elle s'oppose à celle présentée par J. Merkel, un des principaux animateurs du Réseau. Mais le point concret de désaccord reste très limité, il n'apparaît pas comme mettant en jeu deux stratégies différentes. Il s'agit de la date et des conditions d'un référendum organisé par le syndicat en vue de modifier la loi de la Diète. De même la Fédération nationale de l'autogestion (KFS) constituée le 17 octobre 1981 sur une plate-forme proche des idées du Groupe de Lublin, bien que couvrant l'ensemble des régions, est minoritaire. L'aboutissement de la revendication autogestionnaire est en fait, de plus en plus subordonné au sort du processus révolutionnaire dans son ensemble. Or la défaite politique du 13 décembre impose au mouvement un changement d'objectif au court terme. Le débat interrompu ne pourra reprendre réellement que lorsque la résistance, déjà très forte, se fixera à nouveau des échéances au niveau du pouvoir.

Conclusion

Pour résumer la situation après seize mois d'existence légale de Solidarité, trois remarques:

a) Le mouvement autogestionnaire n'a englobé, dans la pratique, qu'une minorité d'entreprises et s'est le plus souvent limité à la mise en place de conseils d'autogestion. Rares furent les entreprises réellement autogérées. Une table ronde publiée par l'hebdomadaire du

1. L'expression est de Zbignew Kowalewski.

syndicat, en décembre, sous le titre prémonitoire : « Le paysage avant la bataille », aboutissait à la conclusion suivante :

> Quinze à vingt pour cent des entreprises sont touchées par le mouvement autogestionnaire. Et comme c'était à prévoir, l'autogestion n est réalisée pleinement que dans des grosses entreprises où elle atteint parfois des degrés élevés d'organisation. Dans d'autres entreprises cela se passe mal. Elles affrontent des difficultés élémentaires, elles manquent de modèles, de cadre, d'audace aussi1.

b) Les conceptions autogestionnaires de Solidarité telles qu'elles apparaissent dans les textes adoptés et publiés par le syndicat visaient à supprimer le principe de la *nomenklatura* et à instaurer un réel pouvoir ouvrier dans l'entreprise. En cela elles avaient une portée révolutionnaire immédiate, bouleversant une des données essentielles du socialisme bureaucratique. Et le POUP ne s'y trompa pas. À ce propos il n'est pas inutile de souligner une fois encore que le projet d'entreprise sociale élaboré par le Réseau est non seulement plus radical que ceux conçus en 1956 et 1968, mais va certainement plus loin que bien des projets élaborés en Europe occidentale. En Pologne, Solidarité a fait de la propriété sociale des moyens de production un thème repris par des millions de travailleurs.

c) Le débat autogestionnaire se trouvait subordonné à un contexte géopolitique qui imposait au syndicat indépendant la recherche d'un compromis avec le parti dominant. La lutte pour l'autogestion ne pouvait dans l'immédiat être un combat pour la prise du pouvoir, mais un moyen d'imposer au groupe dirigeant en place, un « contrat social » favorable aux travailleurs et leur assurant la démocratie politique et économique ; les deux forces devant coexister.

Tel est l'enjeu de la révolution polonaise que le général Jaruzelski n'a pas réussi à bloquer, le 13 décembre 1981.

Source

Sociologie du travail, n° 3, 24e année, juillet-septembre 1982. Reproduit ici avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

« Pologne (1980-1981) », tome 5, p. 145-185.
« Contrôle, conseils ouvriers et autogestion », tome 4, p. 143.

1. Voir *Tygodnik Solidarnosc,* n° 36, 8 décembre 1981.

PORTUGAL

Attaquer la logique capitaliste

Combate

Nous avons constaté une chose : c'est surtout dans l'industrie textile, la confection et parfois dans l'industrie du meuble ou des produits laitiers qu'apparaissent les occupations d'usines et les tentatives d'autogestion. Parmi diverses raisons, on peut avancer l'explication suivante : il s'agit d'industries plutôt «pauvres», de technologies simples comportant un apprentissage facile pour des ouvriers sans qualification professionnelle.

Ce sont des industries avec des circuits de production et de commercialisation courts ; elles n'ont pas besoin de processus de production compliqués ni d'intermédiaires : on achète le fil on tisse une pièce qui se trouve immédiatement prête pour la confection dans cette usine ou dans une autre ; ou bien on achète du bois avec d'autres matériaux et on fabrique un meuble qui peut être mis directement sur le marché. Ces caractéristiques techniques, y compris celles concernant la main-d'œuvre, sont liées à des données d'ordre économique et financier.

Ce type d'industrie suscite en effet l'intérêt des capitalistes nationaux et surtout étrangers qui, dans des conditions de profit maximum, peuvent se permettre d'installer des usines qui entrent en compétition avantageuse sur les marchés. Ainsi, ces entreprises sont entièrement dépendantes, pour leur fonctionnement, du financement, des capitalistes qui trouvent une main-d'œuvre à leur souhait : par leurs conditions d'existence, les travailleurs de ces branches ont souvent le plus grand mal à prendre conscience de leur situation de dépendance et à trouver eux-mêmes leurs solutions. En effet, cette main-d'œuvre bon marché, non spécialisée, privée d'instruction, provient surtout des régions rurales et de petites villes comme Minho ou Douro Litoral, où les ouvriers peuvent améliorer leurs maigres salaires en faisant un peu de culture et d'élevage. Or, cette main-d'œuvre ne possède aucune expérience syndicale et n'a jamais mené de luttes comme en ont connu les grandes

entreprises technologiquement avancées avec une main-d'œuvre qualifiée, qui a eu un accès plus facile à l'instruction et à la culture.

Autogestion et crise économique

Comment dans ces secteurs défavorisés apparaît l'autogestion, que nous considérons comme une forme avancée de lutte et un phénomène révolutionnaire ? La mise en autogestion de l'entreprise intervient presque toujours à un moment de crise : une déclaration de faillite, la fermeture de l'usine par le patron, l'échec de revendications ouvrières. Il arrive aussi qu'une entreprise dans une situation délicate soit tout simplement (parfois pas si simplement) abandonnée aux mains des travailleurs par un patron qui s'en désintéresse. Le problème est alors de subsister, et subsister signifie conserver son emploi. Pour y arriver, on fait un saut radical : on occupe les installations et les travailleurs ou une partie d'entre eux se déclarent « en autogestion ». L'entreprise reprend comme elle peut son activité, sauvegardant plus ou moins, dans l'immédiat, l'emploi et le salaire correspondant. À l'euphorie ou à l'appréhension du début, succèdent rapidement des difficultés inhérentes à l'autogestion, difficultés qui dépassent de beaucoup la simple question du maintien de l'emploi. Par les potentialités nouvelles qu'elle ouvre, l'autogestion révèle alors qu'elle n'est pas seulement un moyen plus ou moins adéquat auquel on a recours pour résoudre provisoirement une situation de crise et un risque de chômage. [...]

Les difficultés de l'autogestion

Tous les travailleurs ne réussissent pas à poursuivre leur mouvement autogestionnaire, dans la mesure où le premier obstacle qu'ils rencontrent est celui de l'approvisionnement en matières premières. Cette question revêt une plus grande gravité dans les entreprises qui utilisent des matières premières importées de l'étranger. Mais même dans les cas où les matières premières proviennent du marché national, les travailleurs ont immédiatement à lutter contre le boycott des fournisseurs capitalistes et rares sont les cas où ils réussissent. Quand les travailleurs trouvent dans leur entreprise des stocks de matières premières, ils ont la possibilité de maintenir l'usine en activité pour une période plus ou moins longue. Mais quand ces stocks n'existent pas, évidemment se pose le problème de l'approvisionnement. Celui-ci est rendu difficile, non seulement à cause du boycott capitaliste, mais aussi à cause du manque de capitaux. Ainsi, les travailleurs se voient contraints de recourir aux organes du pouvoir pour obtenir des « fonds

de roulement». C'est là le premier pas vers la perte de l'autonomie, autonomie conquise par les travailleurs en occupant l'usine. Comme on le verra plus loin, c'est par le biais des capitaux que le gouvernement et les autres organes du pouvoir parviennent à encadrer et à contrôler les travailleurs. Lorsque ces obstacles sont surmontés, les travailleurs poursuivent leur apprentissage de l'autogestion. Leur lutte se trouve conditionnée de deux façons : l'une, déjà mentionnée, concerne l'approvisionnement en matières premières et le besoin de capitaux ; l'autre, l'écoulement de la production. Ce sont là, dans tous les cas d'autogestion dont nous avons eu connaissance, les principaux problèmes dont dépend l'issue de la lutte. Ils sont à l'origine des difficultés (grandes ou petites) que connaissent les travailleurs dans l'exercice de leur pouvoir. Pendant que les travailleurs cherchent par tous les moyens à obtenir des capitaux et à vendre leur production pour assurer le paiement des salaires, il est évident qu'ils n'ont guère le temps de se poser d'autres questions. C'est ainsi que la participation des travailleurs, jugée nécessaire par les commissions des travailleurs, n'est pas conçue comme un droit égal pour tous les travailleurs de participer à la gestion, mais vise avant tout l'augmentation de la production, c'est-à-dire la compétition sur le marché capitaliste. Cela signifie qu'au début, l'essentiel a été de trouver un ou plusieurs travailleurs capables de gérer l'usine : c'est de cette façon que se sont formées les commissions. Celles-ci apparaissent en général comme l'ensemble des plus compétents. Il faut noter que ce n'est pas la formation «politique» qui est le critère, mais l'aptitude à gérer les affaires. Quand les travailleurs, cependant, s'aperçoivent que le patron a en fait disparu, qu'il est remplacé par les commissions qui tranchent de tout, sans aucune participation réelle des travailleurs, il est vrai que ces commissions commencent à être contestées. Dans quelques usines en autogestion, la première commission a été déjà remplacée, non par des «gestionnaires», mais par ceux qui ne conçoivent la gestion

qu'avec la plus grande participation de tous les travailleurs. Cela est possible parce que les travailleurs, malgré leur préoccupation essentielle qui est le maintien de l'emploi et du salaire, s'aperçoivent que la participation est quelque chose qui les concerne tous. C'est en cherchant à résoudre ces problèmes que les travailleurs ont dû renforcer la solidarité entre les différentes usines en autogestion et ont même étendu cette solidarité (pas seulement économique) à des entreprises qui ne sont pas entrées dans ce processus.

La solidarité nécessaire

Les travailleurs en autogestion savent que la vente de leur production est limitée, non seulement à cause de la crise qui existe dans leur secteur, mais aussi parce que les acheteurs capitalistes leur ferment les portes du marché. Ils savent que c'est à travers la solidarité des travailleurs et des commissions de travailleurs des autres usines, que la vente de leurs marchandises peut être assurée. C'est ainsi qu'ils sont amenés à discuter ensemble, à entreprendre de «démonter» le système capitaliste, à le comprendre dans son ensemble et à renforcer leur conscience de classe. Nous avons dit précédemment comment les difficultés de trésorerie des travailleurs en autogestion, permettent au gouvernement et à d'autres organes du pouvoir de récupérer ces luttes autonomes. Les travailleurs après avoir épuisé les possibilités de solidarité économique auprès des autres travailleurs, sont obligés de se tourner vers le gouvernement. Il faut des capitaux, il faut aller les chercher, mais les commissions de travailleurs ne peuvent pas se rendre toutes seules aujourd'hui dans les ministères, qui sont des organes du pouvoir, par définition distants des travailleurs. Des lettres de créance des syndicats sont exigées et parfois même des «pots-de-vin» de l'intersyndicale. C'est à partir de là que commence le contrôle sur les travailleurs. On n'admet pas que les travailleurs exposent eux-mêmes leur situation, discutent leurs problèmes directement avec les «docteurs» du gouvernement. Il y a toujours un intermédiaire qui est le syndicat. Des questions administratives incompréhensibles sont posées aux travailleurs, dont le but est de chercher à créer leur dépendance. Le moyen le plus simple dans l'immédiat d'exercer un contrôle sur les travailleurs est de les encadrer dans les syndicats. Si le gouvernement et d'autres organes du pouvoir ont intérêt à ce que ces luttes existent, ce qui est un moyen d'éviter l'aggravation du chômage, en revanche, leur autonomie croissante n'est pas tolérable. Ces derniers temps, nous nous sommes rendus compte que le gouvernement et les autres organes politiques cherchent d'autres formes de contrôle et d'encadrement.

Quelles coopératives ?

On laissera la question des nationalisations pour une analyse plus détaillée dans un prochain article. Sur les coopératives, nous serons brefs, car il nous apparaît que ce problème devra faire l'objet d'une discussion approfondie parmi les travailleurs qui se trouvent déjà organisés en coopératives, discussion que *Combate* essaiera de susciter. Il semble, d'après les travailleurs en autogestion, que lorsqu'ils vont dans les ministères pour demander des financements ou des prêts, on leur pose immédiatement des questions sur les contacts qu'ils peuvent avoir avec la Fédération des coopératives de production. D'un autre côté, nous assistons aux efforts des syndicats – même ceux qui auparavant ne s'opposaient pas à l'autogestion – pour amener les entreprises autogérées et celles qui sont en train de le devenir, à se transformer en coopératives de production. Le statut de coopérative permet un encadrement plus étroit au sein de la planification économique et une meilleure subordination aux ordres des dirigeants.

Attaquer la logique capitaliste

Les travailleurs en autogestion savent que pour pouvoir survivr, e il leur faut produire et vendre, d'où leur préoccupation d'une production sans cesse accrue. De son côté, le capitalisme sait que si les travailleurs en autogestion arrivent à assurer régulièrement un salaire égal ou supérieur à celui de leurs camarades travaillant dans des entreprises dirigées par des patrons (privés ou d'État), ils pourront progresser dans le sens de leur libération. Ainsi, le capitalisme s'arrange pour dresser devant les travailleurs en autogestion des obstacles de toutes sortes et leur faire sentir qu'ils sont incapables de gérer eux-mêmes la production.

C'est seulement l'action autonome des travailleurs qui pourra les amener à dépasser la simple question de l'emploi et du salaire. Ce sera dans ce dépassement que commencera à apparaître la véritable signification de l'autogestion et que naîtront une conscience et une pratique nouvelles. L'emploi et le salaire ne sont qu'un des aspects de la situation. L'autogestion ne pourra constituer une simple solution provisoire pour temps de crise. Il ne s'agira pas de se borner à des changements à l'intérieur de l'usine, l'autogestion ne pourra se réduire à n'être qu'une autre gestion du capital, qui permettrait une meilleure répartition des salaires, sans toucher au mode de production capitaliste, à l'organisation du travail et aux relations interpersonnelles. Ce que ces luttes apportent de nouveau, entre autres choses, c'est la possibilité et la nécessité ressentie par les travailleurs de faire des pas décisifs indépendamment des

organisations syndicales et politiques. Cette indépendance signifie que les travailleurs en autogestion sont «condamnés» à marcher en dehors des limites que veulent leur assigner les organisations syndicales ou politiques. Quand les travailleurs s'unissent et prennent conscience que c'est collectivement qu'ils ont à aborder les questions technologiques et tout ce qui les concerne, ils commencent à comprendre que leurs problèmes ne se limitent pas à ceux de leur usine, mais qu'ils sont ceux de toutes les usines, alors ils ont publiquement démontré qu'ils n'ont plus besoin des syndicats, des partis ni de l'État.

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier «Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion», *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Portugal : la révolution des Œillets (1974-1975)», tome 3, p. 68-101.
«Ébauches pour un projet autogestionnaire», tome 4, p. 351.

TUNISIE

Jemna, ou la résistance d'une communauté dépossédée de ses terres agricoles

Habib Ayeb

Périodiquement, certain·es annoncent avec aplomb qu'en Tunisie, le «printemps» de 2011 est définitivement clos. L'expérience des travailleurs agricoles de Jemna ici commentée par Habib Ayeb et relatée dans un reportage de Nawaat démontre, à elle seule, qu'il n'en est rien. Leur combat est en effet celui pour la dignité et la justice sociale qui, au même titre que la liberté, faisait partie du slogan central de la révolution inachevée de 2011. Ce sont les mêmes objectifs que poursuivent les dizaines de milliers de salariés ayant participé aux vagues de grèves de 2015, ou encore les jeunes chômeurs bloquant périodiquement la production de phosphate dans le bassin minier de Gafsa ou plus récemment l'exploitation du gaz dans l'île de Kerkennah.

Ce qui est particulièrement intéressant dans le cas de Jemna est qu'y perdure, depuis 2011 : occupation des terres dont leurs ancêtres avaient été spoliés, auto-organisation des travailleurs agricoles, gestion collective de la production sous contrôle populaire.

Dans le reste du pays, un début de processus comparable s'était amorcé début 2011 1, mais il s'était rapidement enrayé. En ce qui les concerne, les travailleurs agricoles de Jemna ont maintenu et approfondi ce cap depuis près de six ans.

Face à la crise économique, financière, politique et sociale considérable que traverse la Tunisie, leur lutte esquisse en effet en filigrane ce qui pourrait être une alternative à la politique néolibérale menée par les gouvernements qui se sont succédé depuis 2011.

Les travailleurs agricoles de Jemna démontrent qu'en prenant leurs propres affaires en mains, ils sont parvenus non seulement à sortir en

partie de la misère, mais également à financer un certain nombre de services publics locaux dont la population est cruellement privée.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que leur action déclenche une campagne haineuse des possédants et corrompus hantés par le spectre que la terre appartienne à ceux qui la travaillent. Du côté du pouvoir néolibéral, l'opposition est frontale face à une expérience dont il craint une propagation dans l'ensemble du pays[1].

Depuis quelques semaines, les Tunisiens dirigent leurs regards vers une petite oasis appelée Jemna située dans le désert tunisien, quelque part entre les oasis de Kebili, au nord, et celles de Douz, au sud[2].

Certains, notamment du côté du gouvernement, d'une partie de la «classe» politique et des médias dominants, y voient un exemple type du manquement flagrant à la loi et une atteinte impardonnable à l'autorité et à l'*haybat* (prestige) de l'État. Pour eux, ce qui se passe à Jemna relève d'une forme de banditisme organisé qu'il faut condamner et sanctionner. D'autres, notamment les habitants de l'oasis, y voient une

1. Texte présenté et annoté par Alain Baron, Union syndicale Solidaires.
2. Au retour d'une délégation qui s'était rendue sur place du 27 mars au 2 avril l'Union syndicale Solidaires écrivait par exemple (*Revue internationale de Solidaires,* n° 8, 2012, https://solidaires.org/Solidaires-international-revue-no8-automne-2012) : « Dans toute la Tunisie les institutions locales ont été balayées, ce qui a ensuite posé d'importants problèmes aux habitants dans la vie de tous les jours. Dans les villes de province que nous avons visitées, des institutions locales provisoires ont alors été mises en place avec une très forte implication de la population. Les structures locales de l'UGTT ont le plus souvent joué un rôle déterminant dans ce processus. La forme et la composition de ces institutions locales provisoires ont été, en général, basées sur les rapports de forces entre militant·es politiques et syndicaux, dont certains n'étaient pas toujours très autonomes du pouvoir ancien. À Redeyef, ville du bassin minier insurgée et réprimée en 2008, la municipalité a été renversée par la population en janvier. Plusieurs assemblées rassemblant des centaines d'habitant·es ont eu lieu et ont désigné au consensus un conseil provisoire de neuf personnes à partir d'une liste initiale de vingt noms, établie par l'union locale UGTT. Des commissions ont été mises en place pour gérer les affaires courantes. À Thala, il n'y a plus de conseil municipal. Un conseil de sauvegarde de la révolution a été mis en place. La jeunesse continue à avoir son mot à dire : ce sont les jeunes insurgé·es, ayant mis le feu au commissariat, qui maintiennent l'ordre dans la ville ! Le comité de Bizerte, contrairement à beaucoup d'autres, fonctionne sous forme d'assemblées générales réunissant 500 à 1 000 participant·es. Il se situe dans une logique à la fois de contre-pouvoir, et d'auto-organisation de la société à construire. À Bizerte, c'est l'AG qui a décidé des vingt-cinq noms composant l'institution locale provisoire ». En ce qui la concerne, la militante féministe Ahlem Belhadj expliquait à l'époque : « Dans les entreprises appartenant aux familles liées à Ben Ali, les ouvriers se sont retrouvés sans direction – qui s'est enfuie – et ont pris en main la gestion de ces entreprises. Il y a aussi eu pas mal de fermes agricoles qui ont été reprises par des ouvriers, qui ont chassé ceux à qui l'État de Ben Ali avait donné ces propriétés étatiques. Cela concerne 80 grandes fermes. À titre d'exemple, dans une de ces fermes il y a environ 500 personnes, si l'on compte les salariés et les membres de leurs familles. Là, il y a une forme de gestion collective de la ferme. Dans des structures de l'enseignement aussi, dans de nombreux endroits, il y a eu l'élection des personnes qui les dirigent – alors qu'avant elles étaient nommées d'en haut. Dans le transport public, il y a eu une grande grève pour changer le PDG qui était un RCD ».

occupation légitime de terres qui leur reviennent de droit. D'autres encore, y voient l'occasion inespérée de s'opposer aux pouvoirs actuels et d'organiser des mobilisations politiques avec des objectifs et des visions diverses et parfois même contradictoires.

Pour dépasser, un tant soit peu, les polémiques et les discours qui font surface depuis ces dernières semaines, il importe de revisiter, même brièvement, l'histoire de cette petite oasis qui est en train de devenir un point de cristallisations politiques qui dépasse, à bien des égards, la nature du problème et la situation réelle sur le terrain.

Jemna, un problème « colonial »

Jemna, est «née», au début du 20e siècle, à peine quelques années après le début de la colonisation française qui a été, d'abord, une colonisation foncière[1]. Alors que la grande partie des colons avaient fait le choix de s'installer dans le Nord et le Nord-Ouest, d'autres ont préféré aller vers le sud, probablement pour le soleil, mais plus sûrement pour se spécialiser dans la production de dattes dont l'exportation vers la France était forcément plus facile puisqu'elle ne subissait pas la concurrence de productions «locales» (en France métropolitaine). L'originalité du produit était de toute évidence un élément central dans le choix de ces derniers.

C'est ainsi que Maus de Rolley, s'est installé à Jemna et a créé, en 1937, la nouvelle palmeraie, une «extension» à l'extérieur de l'oasis ancienne. Aujourd'hui la palmeraie couvre environ 306 hectares dont 185 plantés en palmiers dattiers avec presque 10 000 pieds[2].

Bien que je n'aie pas pu le vérifier dans des documents d'archives, il est clair que les populations locales, qui détenaient les terres concernées en propriété collective et indivisible, n'ont bénéficié d'aucune sorte de compensation. Une pure et simple dépossession qui est restée inscrite dans la mémoire collective locale pendant plusieurs décennies, avant de réapparaître avec force à quelques reprises pendant la période

1. Dès 1886, l'occupant a imposé le cadastre qui visait à individualiser les terres agricoles afin d'en faciliter l'accès aux colons fortement encouragés à s'installer dans la nouvelle colonie, tout en facilitant la dépossession des populations locales de leurs terres, dont une très large partie était dans l'indivision, avec diverses statuts «communautaires».

2. On y trouve entre autres un château (*borj*) de deux étages entourant un patio central, construit par la famille du colon, qui témoigne d'un niveau de vie plus que confortable et vraisemblablement d'une production conséquente. Indépendantes du château on trouve d'autres bâtisses, aujourd'hui occupées par l'association qui gère l'oasis, qui hébergeaient vraisemblablement les bureaux et les ateliers de l'exploitation. Dans l'un de ces anciens ateliers, on peut voir des machines qui pourraient avoir servi à la distillation des dattes pour la production d'alcool, probablement l'équivalent de la Bokha actuelle (le nom commercial) qui fait environ 45 degrés.

post-coloniale et particulièrement à partir de 2011 et la chute du régime de Ben Ali. J'y reviendrai.

Au moment de l'indépendance, les nouvelles autorités du pays avaient le projet de continuer la «modernisation» technique du secteur agricole en adoptant pleinement le modèle colonial, basé sur la grande propriété privée, la mécanisation, l'usage intensif des intrants chimiques (engrais, insecticides, pesticides, semences et plants sélectionnés...), la concentration de la terre agricole, l'élargissement de l'irrigation et l'intensification des cultures. Ce choix a été résumé par les membres influents de l'élite politique de l'époque, avec à leur tête Habib Bourguiba qui déclarait, lors d'un discours public tenu dans l'oasis de Tozeur en 1964, que «pour tirer de la terre ce qu'elle peut donner, il est nécessaire de mettre à profit les techniques modernes [...] l'exemple des anciens colons français est là pour nous édifier». À elle seule, cette déclaration, qui érige l'agriculture coloniale comme le «modèle à suivre», révèle la vision «moderniste» du nouveau président et de ses amis de l'époque, dont un certain Beji Kaid Sebsi qui occupe depuis presque deux ans le palais de Carthage.

Ainsi, pendant sept décennies, le pouvoir n'a eu de cesse d'orienter le secteur agricole vers la modernisation technique dans une démarche politique qui rompt avec les structures sociales locales, le droit traditionnel, les savoir-faire locaux et les formes variées d'appropriations collectives, considérés comme archaïques et surtout comme contraintes et freins au développement économique du pays. Des ruptures qui expliquent en très grande partie les conflits actuels autour du foncier qui se multiplient un peu partout dans le pays et pas uniquement à Jemna.

En 1964, quand le pouvoir se résout, enfin, à nationaliser les terres, dites coloniales, il décide de les regrouper en propriété exclusive de l'État, ce qu'on appelle aujourd'hui les «terres domaniales[1]» ou, encore les terres «socialistes» *(aradhi ichtirakyya*[2]), au lieu de les «rendre» aux héritiers des anciens propriétaires ou de les redistribuer au bénéfice des petits paysans et des paysans sans terres. Ce choix fut renforcé par la politique des «coopératives» qui visait à regrouper les terres agricoles sous des structures copiées sur le modèle des kolkhozes soviétiques et à

1. Les terres domaniales regroupent, en plus des anciennes propriétés coloniales, les terres habouss et à statuts équivalents… Pendant les années 1960, les terres domaniales comptaient plus de 700 000 hectares.
2. L'adjectif *ichtirakyya* vient du nom du parti au pouvoir Parti socialiste destourien (PSD) et du vocabulaire politique de la période des coopératives, que Ahmad Ben Salah avait essayé de mettre en place, avant sa chute et la fin de l'expérience en 1969.

supprimer les propriétés privées à commencer par les petites exploitations paysannes et les terres collectives, dites tribales.

Au lendemain des années 1960, le pays s'engage dans une politique de libéralisation de l'agriculture qui ira en s'accélérant jusqu'à nos jours à la faveur d'un plan d'ajustement structurel agricole (PASA) imposé en 1986 par la Banque mondiale et le FMI, au lendemain des émeutes du pain de 1984. Pendant cette longue période l'agriculture tunisienne s'inscrit pleinement dans un modèle intensif, productiviste et principalement orienté vers l'export en application «aveugle» de la théorie des «avantages comparatifs[1]». Le choix de développer la production des dattes et d'étendre les surfaces des palmeraies entre parfaitement dans ce cadre, le sud tunisien bénéficiant de conditions climatiques favorables à la monoculture[2] du palmier dattier.

Parallèlement, une partie des terres domaniales fut attribuée, en propriétés privées ou en locations de longues durées, à des investisseurs privés, généralement issus des cercles du pouvoir et proches au parti unique[3]. C'est ainsi qu'entre 1974 et 2002, la palmeraie était gérée par la société STIL (Société tunisienne des industries laitières), qui a fait faillite en 2002, avant de passer sous le contrôle de deux proches de Ben Ali, un entrepreneur de travaux publics et un haut cadre du ministère de l'intérieur, avec un nouveau contrat de location.

Pendant toutes ces années, les habitants de Jemna ont essayé de récupérer la palmeraie en s'adressant aux différents responsables politiques en charge du dossier et notamment des terres domaniales. De nombreuses correspondances ont été envoyées, mais en vain. La position officielle du pouvoir ne change pas : les terres appartiennent à l'État et il n'y a donc rien à négocier.

La révolution par le terrain

Il a fallu attendre début 2011 et la chute de Ben Ali, pour voir les choses bouger sur le terrain, malgré l'opposition formelle des nouvelles autorités et des différents gouvernements qui se sont succédé depuis 2011. Reprenons l'évolution de la situation depuis janvier 2011 :

1. Théorie inventée par David Ricardo en «réponse» à la théorie des «avantages absolus» proposée plus tôt par Adam Smith.
2. Si la biodiversité naturelle et agricole des oasis traditionnelles sont d'une très grande richesse, grâce à leurs trois étages de cultures, les extensions oasiennes sont plutôt pauvres puisque limitées quasi-exclusivement aux palmiers dattiers, dominées par la variété «digulet nour». C'est notamment la différence entre l'oasis traditionnelle de Jemna et les extensions qui l'entourent.
3. Le PSD du temps de Bourguiba avait été rebaptisé le RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique) par Ben Ali, après son coup d'État du 7 novembre 1987.

■ janvier 2011 : Le «comité révolutionnaire de Jemna» prend possession de la palmeraie contestée et écarte les anciens «locataires»;

■ assez rapidement les contacts sont pris avec les autorités nationales, mais sans aboutir à une solution quand au fond de la question à savoir le droit des populations locales aux terres et aux palmeraies de l'oasis.

■ une association est née dans la foulée mais n'a pas obtenu un statut officiel et n'a toujours pas une existence légale aux yeux des pouvoirs publics;

■ année après année, la gestion de la palmeraie s'améliore et ses comptes sont contrôlés en permanence par un cabinet conseil indépendant, installé à Gabes. Les bénéfices sont de plus en plus conséquents. Après des pertes de plusieurs centaines de milliers de dinars en 2010-2011, les comptes de l'année 2015 affichent des bénéfices de plus 1,5 million de dinars tunisiens. Cela faisait des décennies qu'un bilan comparable n'avait pas été enregistré. Monsieur Tahar Tahri, le président élu de l'Association de défense des oasis de Jemna, nous a expliqué, lors d'une visite récente à l'oasis, que «les déficits enregistrés avant 2011 étaient "organisés" artificiellement pour "couvrir" les vols et la corruption qui étaient érigés en mode de gestion».

Sur un plan politique, la bonne santé économique affichée par l'association, a fortement joué en sa faveur et attiré le soutien réel de la population de l'oasis.

J'en ai été moi-même témoin, à l'occasion d'une assemblée générale publique qui s'est tenue à la mi-septembre 2016 sur la place centrale du village, avec la participation d'un grand nombre de personnes de différentes générations. Lors de cette assemblée, de nombreuses personnes se sont exprimées librement pour donner leur avis et recommandations en réponse aux propositions du gouvernement transmises par le ministre en charge des domaines de l'État (*amlak eddawla*). D'une manière ou d'une autre, l'ensemble des intervenants s'est exprimé contre les solutions proposées et le comité en charge de l'association a adopté la même position, comme il s'y était engagé par la voix de son président dès le début de l'assemblée. Un bel exemple de «démocratie locale[1]».

Les propositions faites lors de la réunion qui avait regroupé, début septembre 2016, à Tunis, les représentants de l'association et les hauts responsables du secrétariat d'État des domaines de l'État et des affaires foncières, dirigés par M. Mabrouk Korchid, ne portent pas vraiment sur

1. Sans l'avoir vérifié et me fiant tant aux apparences qu'aux discours, il m'a semblé qu'il y avait dans l'assemblée des personnes d'horizons politiques divers allant de la gauche, plus ou moins radicale, aux islamistes. Il était intéressant de remarquer que l'attachement à la terre des «grands-parents» et au droit aux ressources locales, était commun à l'ensemble des intervenants.

le statut des terres contestées, que l'État considère toujours comme sa propriété exclusive, mais sur la relation entre l'État propriétaire légal et l'association. Ces solutions concernent précisément la «gestion» de la prochaine récole de dattes qui devrait commencer dans les semaines qui viennent.

Pour résumer, l'association doit accepter les deux points suivant pour éviter l'usage de la force par l'État :

- l'association remet toute la récolte à venir à l'État qui s'engage à son tour, à restituer les dépenses engagées lors de l'exercice en cours ;
- l'association se transforme en une société de mise en valeur et de développement agricole (SMVDA), un statut datant de 1990 pour encourager l'investissement privé dans les terres domaniales. De son côté l'État s'engage à louer la palmeraie à cette SMVDA pour une longue durée (généralement une quarantaine d'années).

En attendant une solution définitive, l'État menace d'interdire, s'il le faut par la force, l'organisation de la vente aux enchères de la récolte (sur pied[1]).

Ainsi, l'État refuse tout dialogue sur le fond du problème et rejette toute possibilité de «restituer» la terre et la palmeraie aux habitants de Jemna, qui se considèrent comme les seuls propriétaires légitimes. En forçant l'association à accepter l'une des solutions proposées, l'État veut la voir reconnaître comme statut légal de la palmeraie celui de propriété exclusive de l'État. Ce piège juridique n'a pas échappé aux membres de l'association et à la population locale, d'où leur refus de répondre positivement aux propositions faites par les responsables en charge du dossier.

Jemna ou la boîte de Pandore : le dossier explosif des terres domaniales et de la question foncière

Derrière la position de l'État, il y a la peur qu'un éventuel «recul», de sa part, sur le dossier spécifique et assez explosif de Jemna, incluant une reconnaissance de l'occupation en cours de la palmeraie et le droit des populations locales sur les terres de l'oasis, ne se traduise par l'apparition, dans tout le pays, de centaines voire de milliers d'autres Jemna. Ceci explique la situation de blocage politique actuel sur un problème foncier complexe qui, de fait, ne peut être résolu que par une politique volontariste de redistribution des terres domaniales. Toutefois, un tel choix s'apparente à une forme de réforme agraire incompatible avec les orientations libérales du pouvoir actuel.

1. La vente aux enchères était initialement prévue pour le 18 septembre 2016. Les gagnants des enchères assureraient eux-mêmes la récolte et les frais nécessaires.

Pourtant, l'ensemble des difficultés sociales, économiques et environnementales du secteur agricole, est tel que le passage par la réforme me semble inévitable, contrairement à ce que pensent les ténors du libéralisme économique, aujourd'hui au sommet de l'État.

Du côté des populations de Jemna et des membres de l'association, un recul sur la revendication principale – le droit à la terre des «ancêtres» –, se traduirait inévitablement par une reconnaissance implicite de l'illégalité de leurs actions depuis 2011, un renoncement unilatéral à un bien «commun» et une autodélégitimation qui leur seraient fatals.

Sur le fond et à une échelle politique et spatiale plus large, on sait que l'agriculture tunisienne souffre de nombreux problèmes structurels. Rapidement, voici quelques éléments afin de clarifier et de répondre à l'urgence de solutions radicales qui rompent avec les politiques suivies depuis l'accès du pays à l'indépendance politique :

- une paysannerie, d'environ 500 000 familles (soit pratiquement 20 % de la population totale), pauvre et dans l'incapacité d'assurer la sécurité alimentaire de base à l'ensemble de ses membres ;
- une structure agraire caractérisée par l'injustice et l'inégalité flagrante face à l'accès aux ressources agricoles et particulièrement la terre : les agriculteurs ayant moins de 5 hectares constituent 54 % de l'ensemble, mais ne disposent que de 11 % de la surface agricole totale, alors que seulement 3 % des agriculteurs possèdent des exploitations de plus de 50 hectares, mais disposent de 34 % de la surface agricole totale[1] ;
- la majorité des grands exploitants produit essentiellement pour l'export, avec le soutien actif de l'État et du système financier, afin de maximiser les profits et de réduire les risques ;
- L'investissement agricole privé (et même public) est fondamentalement spéculatif et non productif. Le premier objectif des investisseurs est de sécuriser le capital, le secteur agricole étant relativement moins exposé aux risques, y compris politiques et géopolitiques, que les secteurs du tourisme, de l'industrie ou des services. Le cas du développement agricole rapide de Sidi Bouzid est l'exemple type des dérives spéculatives des investissements dans le secteur. Il suffit de rappeler que le gouvernorat de Sidi Bouzid, devenu la principale région agricole du pays, en termes de productions, d'exportations et de d'attraction des

1. Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques, Direction générale des études et du développement agricole, «Enquête sur les structures des exploitations agricoles (2004-2005)», janvier 2006, www.onagri.tn/statistiques/enqutes%20structures/esea%202004-2005.htm.
Pour plus de détails statistiques, https://habibayeb.wordpress.com/2013/09/28/le-rural-dans-la-revolution-en-tunisie-les-voix-inaudibles/.

investissements publics et privés, est en même temps le 4e gouvernorat le plus pauvre du pays avec un taux de pauvreté de plus de 40%.

- les revendications «légitimes» concernant les terres domaniales, anciennement «coloniales», sont extrêmement nombreuses et le cas des palmeraies de Jemna, aujourd'hui fort heureusement médiatisé, n'est que l'arbre qui cache la forêt. Un possible compromis tactique entre l'État et les militants de Jemna, ne fera que renforcer la détermination d'autres communautés et villages à récupérer ce qu'ils considèrent comme leurs terres. Face à une telle levée de boucliers généralisée sur le foncier agricole, l'État ne pourra que reculer. Alors pourquoi attendre? Il y a une urgence réelle à répondre aux attentes et à réformer le secteur agricole dans son ensemble, à commencer par le foncier, pour plus de justice foncière, économique, sociale et environnementale. C'est valable pour Jemna comme pour toutes les autres régions et territoires.

Le Droit à défendre (DAD) plutôt que la Zone à défendre (ZAD)

La mobilisation actuelle autour de Jemna est très heureuse, même s'il me semble que certains de ses acteurs sont plus poussés par des calculs politiciens et à courtes vues, que par des convictions profondes que la terre doit appartenir d'abord à ceux qui la cultivent pour se nourrir et pour nourrir les autres.

Beaucoup parmi ses acteurs de la mobilisation ne voient aucune difficulté à soutenir les activistes de cette oasis tout en refusant le principe même de la redistribution de la terre agricole à ses propriétaires légitimes (notamment les héritiers des anciens propriétaires dépossédés de leurs biens par les colons). Leur argument de choc est que la terre agricole serait déjà trop fragmentée et morcelée pour favoriser un développement agricole adéquat, quand ils ne tombent dans les clichés stigmatisant des «paysans [qui] sont trop paresseux, ignorants, et incapables de suivre le développement des techniques et technologies agricoles…».

Le soutien politique, n'est réellement efficace que quand il se base sur des convictions profondes alimentées par une connaissance minimale des problématiques complexes et profondes qui se cachent derrière tel ou tel événement.

Incontestablement, Jemna mérite le soutien de tous parce qu'elle se trouve aujourd'hui en première ligne face à un pouvoir qui n'adhère pas aux principes du droit, de la légitimité et de la justice sociale et environnementale et disposé à en découdre, y compris par la répression.

Mon propre soutien est total et radical. Mais, contrairement à ce que pensent certains, Jemna n'est pas un cas isolé avec un problème spécifique. C'est le haut de l'iceberg qui cache une injustice généralisée, un

échec flagrant de plus soixante-dix ans de politiques foncières, agricoles et alimentaires. Le soutien à Jemna, doit s'étendre à l'exigence d'une autre politique agricole.

Certains militants proposent de faire de Jemna une ZAD calquée sur de nombreuses expériences de ZAD, qui se sont multipliées ces dernières années en France. Il me semble qu'il faudrait réfléchir davantage en termes de DAD et exiger le principe du droit inaliénable et inconditionnel à la terre et aux ressources naturelles qui doivent d'abord servir à nourrir la population plutôt qu'à accumuler des capitaux. Cette exigence de justice est d'autant plus urgente que si rien n'est fait, aucune communauté locale ne sera à l'abri de processus de dépossession de plus en plus sauvages.

Si les actions des populations et des militants de Jemna peuvent paraître «illégales», aux yeux de la loi en vigueur, elles n'en demeurent pas moins légitimes.

2016

Source

https://habibayeb.wordpress.com/2016/10/03/jemna-ou-la-resistance-dune-communaute-depossedee-de-ses-terres-agricoles/.

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«Omnium Group, évolution en DScop», tome 1, p. 73.
«Notre-dame-des-Landes, zone à autogestion déterminée», tome 2, p. 354.

UNION SOVIÉTIQUE

La Révolution russe et les coopératives

Patrick Le Tréhondat

Figures privilégiées de la Révolution russe, les soviets ont occulté les coopératives dans le grand bouleversement de 1917. Pourtant, c'est vers elles que le nouveau pouvoir soviétique se tourne pour construire un nouveau système de distribution. Moshé Lewin dans *Le dernier combat de Lénine*[1] souligne que Lénine, à la veille de sa disparition, sentant l'hydre bureaucratique se développer, «pense que la coopération est la bonne méthode pour guider la classe paysanne vers des structures socialistes. Il y croit si fermement que la coopération occupe maintenant dans ses projets la place laissée vacante par l'abandon sans façon du capitalisme d'État qu'il a fait après son échec pratique». Cependant, la relation du mouvement communiste face au mouvement coopératif n'a pas été de soi et a souvent été marquée par la méfiance, voire l'hostilité.

Le mouvement coopératif russe né à la fin du 19e siècle enrôlait essentiellement la petite-bourgeoise à l'esprit réformiste (anti-autocratique) et s'inspirait de l'expérience des mouvements en Europe de l'Ouest, notamment anglais. La réforme paysanne de 1862 (abolition du servage) et surtout l'établissement des *zemstvos* (assemblées provinciales élues au suffrage censitaire) encouragent un mouvement qui se composait de coopératives de production (*artel*) et de consommation. Entre 1865 et 1870, on compte soixante-quinze coopératives de consommation. En 1898, l'Union moscovite des associations de consommateurs est fondée et deviendra le centre national des 1 198 coopératives de consommation nées 1881 et 1905. Le mouvement se développe essentiellement sous le contrôle du gouvernement. Les patrons sont souvent à l'instigation des coopératives de consommateurs. Après la révolution de 1905, le nombre de coopératives est multiplié par quinze et les nombres de ses membres

1. Moshe Lewin, *Le Dernier combat de Lénine,* Paris/Lausanne, Syllepse/Page 2, 2015.

par vingt-cinq et se rapproche du mouvement ouvrier. En 1906, des coopératives ouvrières indépendantes sont ouvertes Petrograd. Parmi elles, la principale coopérative de consommateur Trudovoi soiuz (Union ouvrière) fut créée par des syndicalistes contre l'avis de la section locale du parti social-démocrate. Mais en raison de son succès, les socialistes pétersbourgeois changèrent d'avis, même s'ils restèrent divisés sur cette question. En 1908, un syndicaliste déclarait :

> Si nous nous demandons dans quel domaine avons-nous des organisations plus ou moins de masse, nous devrions répondre : dans le domaine des coopératives[1].

À l'échelle du pays, la direction du mouvement coopératif tombe entre les mains des mencheviks. Ses dirigeants défendent la neutralité politique et disent vouloir obtenir un progrès social au moyen d'une lutte économique pacifique et modérée. Le Parti bolchevique, de son côté, n'intervient activement dans les coopératives ouvrières qu'à partir de 1910. Il considère les coopératives de consommateurs comme des organes de lutte économique. Plusieurs de ses dirigeants (V. P. Nogin, N. L. Meshcheriakov) travaillent dans des coopératives. Lors des congrès pan-russes des coopératives de Moscou (1908, 800 délégués) et de Kiev (1913, 1 400 délégués) si des tendances démocratiques s'affirment, un fort courant apolitique domine encore et fait preuve de méfiance vis-à-vis des coopératives ouvrières. En 1915, il y a 35 200 coopératives en Russie (dont une majorité sous forme de sociétés de crédit). Signalons également, l'existence d'un fort mouvement coopératif en Ukraine qui mériterait une étude à lui seul.

À la veille de la révolution d'Octobre, elles sont 63 000 avec 24 millions de membres. Les coopératives de consommateurs, essentiellement rurales, sont alors majoritaires. 82,50 % de la population paysanne (97 millions d'habitants) ont recours peu ou prou à leurs services. Le mouvement coopératif est devenu une force économique majeure. De leur côté, les coopératives ouvrières indépendantes fondent en 1917 leur propre fédération toujours dominée par les mencheviks. En 1917, J. V. Bubnoff[2], considérait que « la Russie avait pris la première place en nombre de coopératives loin devant même la Grande-Bretagne. Les villages fournissaient le plus grand nombre de coopératives même si dans les villes, elles étaient également présentes comme à Moscou où

1. Victoria E. Bonnell, *Roots of Rebellion, Workers' Politics and Organizations in St. Petersburg and Moscow, 1900-1914,* Los Angeles, University of California Press, 1984.
2. J.V. Bubnoff, *The Co-operative Movement in Russia, Its History, Significance, and Character,* Manchester, Grande-Bretagne, imprimé par la coopérative d'imprimerie de Manchester, la Cooperative Society Printing Limited, 1917.

"La coopération" comptait 65 000 membres». Selon Bubnoff, on trouvait également des «coopératives parmi les différents peuples habitant la Russie, les Arméniens, les Géorgiens, les Tatars, les Kirghizes etc.».

Après la révolution de février 1917, les coopératives s'engagent sur la scène politique. Leurs dirigeants soutiennent le gouvernement provisoire qui décide d'une loi libérale sur la coopération le 20 mars 1917. Le congrès pan-russe des coopératives approuve officiellement la politique du gouvernement Kerenski qui en retour lui assure un volant de commandes de marchandises.

Six mois après la Révolution d'octobre, le 12 avril 1918, le Conseil des commissaires au peuple publie un décret sur l'organisation des coopératives qui se voient assigner la tâche d'assurer la distribution. Face à la dramatique désorganisation du système d'approvisionnement, les bolcheviks s'engagent alors dans une politique de compromis avec le secteur coopératif. Lénine, on le verra, explicitera son sens politique. Malgré les ravages économiques du conflit impérialiste et de la guerre civile, le secteur coopératif reste fort. En 1918-1919, ce sont, par exemple, 400 millions de tonnes de céréales, 51 millions de tonnes de beurre qui passent par le système coopératif. À cette époque, il fournit également l'Armée rouge en chaussures et en tissus.

Suite au décret de 1918, les couches bourgeoises sont expulsées des organes de direction des coopératives agricoles. Le basculement du système coopératif du côté du pouvoir soviétique est consolidé lors du troisième congrès des coopératives ouvrières de décembre 1918 où Lénine prend la parole.

La fédération des coopératives de consommation organisait alors 75% de la population. Dans le domaine agricole, des secteurs coopératifs spécialisés sont créés : *Llodoovoshch* (fruit et légumes), *Soiuzkartofel'* (pommes de terre), *Pen'kosoiuz* (chanvre)... Cependant, cet effort de spécialisation par branche de production était lent car de nombreuses coopératives souhaitaient conserver plusieurs types de productions. Le 20 mars 1920, dans la période de «communisme de guerre», un décret décide d'étatiser les coopératives. L'État prend en main directement l'organisation de la production agricole et des échanges entre la ville et la campagne. L'adhésion aux coopératives de consommation est obligatoire et celles-ci deviennent des appendices du commissariat à l'alimentation.

Ces évolutions provoquèrent cependant de nombreuses discussions au sein du Parti bolchevique, y compris au sein de sa direction. La même année, lorsque les forces impérialistes décident de lever le blocus économique qui asphyxiait la Russie soviétique, elles tentent d'imposer que les nouveaux échanges, portant sur les matières premières et des

denrées, soient uniquement organisés avec les coopératives russes. Une manœuvre pour tenter de briser le monopole du commerce extérieur. Les représentants de l'organisation centrale des coopératives russes Centrosoyous (Union centrale) se rendent néanmoins à Londres pour mener des négociations commerciales.

Lors du 10e congrès du Parti communiste russe (bolchevique), Lénine, dans le cadre de l'introduction de la NEP, défend une plus grande liberté d'action pour les coopératives. Le 7 avril 1921, un nouveau décret, signé de sa main, libère le système coopératif de la tutelle du commissariat à l'alimentation et autorise la création d'association de consommateurs sur une base volontaire. Ses articles 5 et 6 précisent que «les sociétés coopératives auront le droit d'acheter le surplus des produits agricoles aux exploitations rurales ainsi que les produits de la petite industrie aux artisans. Elles pourront aussi en faire des échanges, les céder ou les vendre» et que «les sociétés coopératives ont le droit d'organiser des entreprises pour l'exploitation et la transformation des produits; elles pourront aussi créer des jardins potagers, des laiteries et autres entreprises de ce genre, se charger de la fourniture, de l'emmagasinage des denrées et de leur répartition au compte de coopératives privées, d'administrations et de simples individus».

Durant les premières années de la NEP, les coopératives de consommateurs connurent ainsi un nouveau développement, protégeant les paysans contre le capital commercial. Dans les années 1920, plus de la moitié des magasins de détail des villages étaient des magasins coopératifs, faisant pièce aux commerçants privés et aux spéculateurs.

Le tournant coopératif de Lénine

Comme nous l'indique Moshe Lewin, Lénine devient de plus en plus attentif à la question des coopératives entre 1917 et 1924. Nous pouvons l'observer dans deux de ses textes les plus importants sur cette question où, au risque de l'anachronisme, nous pouvons considérer qu'il recherche une stratégie autogestionnaire de l'exercice du pouvoir soviétique.

Dans la *Pravda* du 28 avril 1918, Lénine publie «Les tâches immédiates du pouvoir des soviets[1]» où il examine «la situation internationale de la république des Soviets de Russie et les tâches essentielles de la révolution socialiste». Il observe d'emblée que «le capitalisme nous a légué des organisations de masse qui peuvent faciliter le passage au recensement et au contrôle massifs de la répartition des produits: ce

1. Lénine, «Les tâches immédiates du pouvoir des soviets».

sont les coopératives de consommation». En effet, note-il, «elles sont moins développées en Russie que dans les pays avancés, mais elles comptent tout de même plus de dix millions de membres». Le décret de 1918 constitue à ses yeux un compromis car les coopératives «ont non seulement pris part à la discussion du projet de décret, mais ont en fait exercé un droit de décision, puisque les passages du décret auxquels ces institutions s'étaient résolument opposées ont été rejetés». Ce décret, selon lui, «consiste, au fond, en ce que le pouvoir soviétique a renoncé au principe de l'adhésion gratuite aux coopératives».

Il ajoute que «la proposition du pouvoir des soviets tendant à exclure complètement la bourgeoisie des conseils d'administration des coopératives a été, elle aussi, très atténuée, et l'interdiction de faire partie des conseils d'administration n'a été étendue qu'aux propriétaires d'entreprises commerciales et industrielles ayant un caractère capitaliste privé». Il conclut enfin qu'«en signant cet accord avec les coopératives bourgeoises, le pouvoir des Soviets a concrètement défini ses objectifs tactiques et ses méthodes d'actions particulières pour l'étape actuelle du développement, à savoir: tout en dirigeant les éléments bourgeois, tout en les utilisant, tout en leur faisant certaines concessions partielles, nous créons les conditions d'un mouvement progressif qui sera plus lent que nous ne l'avions prévu initialement, mais en même temps plus durable, avec une base et des lignes de communication plus solidement assurées, et des positions acquises mieux consolidées».

Sur un plan pratique, il fixe des objectifs car «maintenant les Soviets peuvent (et doivent) évaluer leur succès dans l'édification socialiste, notamment, en se servant d'une unité de mesure extrêmement claire, simple et pratique: en considérant le nombre exact des communautés (communes ou villages, quartiers, etc.) où le développement des coopératives tend à englober la population tout entière et dans quelles proportions».

Cinq ans plus tard, en mai 1923, Lénine revient sur cette question dans «De la coopération[1]». La première phrase de sa contribution est nette: «Il me semble que nous ne prêtons pas une attention suffisante à la coopération [car elle] acquiert chez nous une importance tout à fait exceptionnelle». S'il caractérise le mouvement coopératif précédent de «vielle chimère», il indique cependant que «lorsque la population est groupée au maximum dans les coopératives, le socialisme se réalise de lui-même» c'est dire pour lui «l'importance énorme, illimitée, que la

1. ▶ Lénine, «De la coopération», *Autogestion : l'Encyclopédie internationale,* tome 4, p. 239.

coopération acquiert pour nous aujourd'hui en Russie». Sa préoccupation est tournée vers le monde paysan alors majoritaire :

> Imaginer toutes sortes de projets d'associations ouvrières pour construire le socialisme, est une chose ; autre chose est d'apprendre à construire ce socialisme pratiquement, de façon que tout petit paysan puisse participer à cette œuvre.

Il s'inscrit dans le nouveau cadre de la NEP et considère que face aux «trop de places au principe de l'industrie et du commerce libres» accordés, «nous avons oublié la coopération, que nous la sous-estimons aujourd'hui, que nous avons déjà commencé à oublier la portée gigantesque de la coopération…». Aussi préconise-t-il une politique privilégiée (notamment par des avantages financiers) pour les coopératives, car «le régime social que nous devons soutenir par-dessus tout, c'est le régime coopératif». Il faut favoriser les échanges coopératifs «auxquels participent réellement les masses véritables de la population».

Dans les coopératives, Lénine entend construire le «marchand civilisé» qui allie l'enthousiasme révolutionnaire et «l'habileté d'un marchand intelligent et instruit» et à terme qui «nous permettraient d'aider efficacement les coopératives, de former des coopérateurs civilisés» car «le régime de coopérateurs civilisés, quand les moyens de production appartiennent à la société et que le prolétariat comme classe a triomphé de la bourgeoisie, c'est le régime socialiste». La coopérative est selon lui «un troisième type d'entreprises qui, au point de vue du principe, ne formaient pas auparavant une catégorie à part, à savoir : les coopératives». Mais une distinction reste à prendre en compte :

> Dans notre régime actuel, les coopératives se distinguent des entreprises capitalistes privées, comme entreprises collectives, mais elles ne se distinguent pas des entreprises socialistes, si la terre où elles sont établies et les moyens de production appartiennent à l'État, c'est-à-dire à la classe ouvrière.

Dans ce cadre, «la coopération coïncide entièrement avec le socialisme». Enfin, Lénine souligne qu'«aujourd'hui, le centre de gravité se déplace : il porte sur le travail pacifique d'organisation culturelle». Les objectifs sont de «refondre notre appareil administratif qui ne vaut absolument rien et que nous avons hérité entièrement du passé ; en cinq années de lutte, nous n'avons pas eu le temps de le modifier sérieusement, et nous ne pouvions le faire. Notre seconde tâche est d'engager une action culturelle pour la paysannerie». En effet, «ce travail parmi les paysans a pour objectif économique la coopération. Si nous pouvions les grouper tous dans des coopératives, nous nous tiendrions des deux pieds sur le terrain socialiste» mais «cette organisation généralisée dans

les coopératives est impossible sans une véritable révolution culturelle» avec le handicap que «la révolution politique et sociale chez nous a précédé la révolution culturelle qui maintenant s'impose à nous» car «pour pouvoir devenir des hommes cultivés, il faut que les moyens matériels de la production aient acquis un certain développement, il faut posséder une certaine base matérielle».

En Russie, cette politique d'ouverture vers la question coopérative ne portera pas ses fruits. Selon l'historien américain E.H. Carr, «les statistiques établies au début de 1924 montraient que 83,4% du commerce de détail était dans le secteur privé, laissant 10% du secteur aux coopératives et seulement 6,6% aux organes de l'État et aux institutions». Il ajoute «en premier lieu, la NEP avait ramené à la surface la masse des commerçants privés [qui] ont poussé les institutions du commerce d'État et les coopératives dans une large mesure hors du secteur[1]». En 1917, les bolcheviks, qui découvrent l'importance stratégique des coopératives après la prise du pouvoir, ont cherché une voie pour construire un secteur de distribution et surtout de production agricole qui ouvre la voie à la socialisation des moyens de production et de répartition. Mais ni les circonstances historiques, ni leur expérience politique dans ce domaine ne leur ont permis d'aboutir. De toute façon il était trop tard. La bureaucratisation du régime ensevelissait tous les organes sociaux indépendants (soviets comme coopératives) sous sa chape de plomb.

mars 2019

Autogestion : l'Encyclopédie internationale

«L'Internationale communiste et les coopératives», tome 5, p. 90.
«La question de l'appropriation sociale», tome 5, p. 298.

1. E.H. Carr, *The History of Soviet Russia*, vol. 4, Londres, Penguin, 1969.

BUTS, CHEMINS ET MOYENS

Les capitalistes nous coûtent cher : autogestion ouvrière et sociale !

Réseau syndical international de solidarité et de lutte[1]

Nous commençons ce débat au sein de notre Réseau et partons de diverses expériences sur l'autogestion et le contrôle ouvrier : depuis la gestion des fabriques occupées, l'organisation ou la création de coopératives, la production collective à la campagne, etc., jusqu'à d'autres expériences non nécessairement liées à la production mais à la vie quotidienne comme l'occupation des espaces publics et d'autres de logement collectif, un centre social de quartier, des potagers communautaires, des laveries communes, la participation à la décision des budgets municipaux, les assemblées populaires, les centres médicaux socialisés, etc.

Tout ce débat et toutes ces réalités justifient que dans le texte nous utilisions l'expression « autogestion ouvrière et sociale ».

Notre conception du syndicalisme de lutte et de transformation sociale fait de l'autogestion ouvrière et sociale un point central. La socialisation des ressources économiques est déterminante vis-à-vis de la question du pouvoir dans la société de classes. Ce sont les travailleurs et les travailleuses qui produisent les richesses dans les processus productifs, de distribution et de reproduction mais les capitalistes et les classes dirigeantes se les approprient. La socialisation des ressources économiques impose une rupture et une transformation radicale dans la façon de s'organiser socialement : égalité, solidarité, liberté et coopération contre la compétitivité…

Nous défendons la socialisation des biens et des services publics et privés ; il s'agit par là de réaliser concrètement le droit à l'égalité entre tous et toutes. Pour aller vers cette socialisation, nous devons proposer explicitement leur autogestion, c'est-à-dire leur contrôle par la classe

1. Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes (www.laboursolidarity.org) regroupe plus de quarante syndicats ou fédérations dont l'Union syndicale Solidaires et la CGT de l'État espagnol.

ouvrière (ce qui implique d'y travailler dès aujourd'hui) ; Il s'agit d'imposer par la lutte des avancées en ce sens.

Nous soulignons l'importance de conquérir et développer des contre-pouvoirs sur les lieux de travail et de vie. Il y a un lien décisif entre ces contre-pouvoirs quotidiens et la construction autogestionnaire.

La gestion directe d'entreprises, dans la société actuelle (notamment sous forme de coopératives) peut être une réponse aux licenciements décidés par le patronat, rappelle que celui-ci n'a aucune légitimité à s'approprier ce que nous, nous produisons ; elle nous permet de construire des expériences vers la transformation sociale. Cette expérience de l'exercice du pouvoir dans les lieux de travail est également un progrès au niveau de la conscience de ceux et celles qui produisent : travailleurs et travailleuses peuvent construire et faire vivre une société juste, libre, égalitaire, solidaire, sans exploitation. Mais la transformation sociale implique une rupture avec le système capitaliste. La socialisation ne se réduira pas à une addition de coopératives.

Nous avons besoin d'objectifs intermédiaires. Prolongement de pratiques, de revendications, de construction de contre-pouvoirs qui affectent tous les aspects de l'organisation sociale, de la vie quotidienne et du travail.

Il y a un lien, un chemin entre nos revendications, nos luttes, nos pratiques d'aujourd'hui et l'autogestion. L'autogestion est présente dans les luttes, les mouvements auxquels nous participons et nos syndicats.

Notre projet se concrétise dès aujourd'hui par l'exigence d'une autre répartition des richesses et du travail, par la revendication d'une production qui réponde aux nécessités de la société (ce qui suppose de prendre en compte les impératifs écologiques, la reconversion de certaines activités, l'utilité sociale de la production).

Généraliser dès maintenant et partout où c'est possible des pratiques autogestionnaires, c'est ouvrir le chemin vers la transformation sociale.

À partir de ces points, de nos discussions et de nos échanges, le Réseau poursuivra un travail de débats et d'ancrage dans ses pratiques des conceptions autogestionnaires ouvrières et sociales qui nous sont communes et que nous voulons étendre.

Plusieurs des organisations membres du Réseau publient régulièrement des tracts, journaux, affiches, autocollants qui rappellent cette évidence trop souvent masquée par d'autres organisations syndicales, toujours combattue par le patronat et ses allié·es, et parfois oubliée par nous-mêmes car nous sommes trop pris par les réponses immédiates aux perpétuelles attaques patronales : les capitalistes nous coûtent cher !

Réaffirmer cela, c'est replacer notre combat syndical dans sa perspective historique et rappeler nos aspirations fondamentales.

Le «coût du travail» est un argument patronal fallacieux; ce qui coûte à la société, c'est le capitalisme et les capitalistes.

2015

Source

Motion adoptée lors de la rencontre internationale des 8 et 9 juin 2015, www.laboursolidarity.org/Les-capitalistes-nous-coutent-cher-121.

Pour un service public construit sur la démocratisation, la socialisation et l'autogestion

Réseau syndical international de solidarité et de luttes

Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes appelle à lutter pour un service public et des biens communs qui garantissent, à l'échelle mondiale, une égalité de prestations et de droits pour l'ensemble de la population. Le service public constitue un salaire social, un élément décisif du revenu et des conditions de vie des classes populaires. Il détermine et définit une répartition de la richesse socialement produite. C'est pourquoi il doit être égalitaire pour toutes les populations concernées, reprendre les prestations et les structures les plus avancées des services publics nationaux et régionaux, s'aligner sur le mieux – disant pour toutes les prestations et les activités qu'il devrait assurer, se construire à partir d'une stratégie de convergence rapide, fonctionner selon des critères d'utilité sociale. Les conditions de travail, de statut et de salaire, les droits fondamentaux des travailleur·euses, leur possibilité d'action, d'expression, d'organisation et de négociation, doivent également être unifiés sur la base des situations les plus favorables aux salarié·es.

Les ressources nécessaires au financement d'un tel service public doivent être prélevées sur les bénéfices du capital. Sa mise en place se situe dans un objectif de rupture avec le capitalisme et ne pourra se faire sans prendre en compte les situations coloniales et postcoloniales et leurs conséquences sur les situations politiques, sociales, économiques et écologiques de nombreux pays dans le monde.

Le service public, tel que nous l'avons connu dans plusieurs parties du monde (à des degrés de développement différents), est aujourd'hui systématiquement attaqué. Il a un caractère éminemment contradictoire. Il s'agit certes d'une structure conçue pour soutenir le développement général du capital et sa valorisation. Mais il est aussi le fruit de luttes populaires qui ont imposé dans son organisation, dans son fonctionnement et dans ses objectifs, des dimensions de bien public, de bien commun et de propriété sociale. Tous ces éléments sont naturellement inaboutis, limités et de surcroît gravement dégradés.

Du point de vue des conditions de travail, de salaire et de statut, le service public a eu traditionnellement des critères de gestion bureaucratique, verticaliste, autoritaire, à forte prééminence hiérarchique. Mais en même temps, c'est dans le secteur public que les salarié·es ont obtenu les plus fortes avancées, ont été le plus solidement organisé·es, ont consolidé un contre-pouvoir important. Les collectifs des travailleurs et travailleuses du service public jouent un rôle déterminant dans les résistances contre l'attaque néolibérale. Même si les institutions européennes s'efforcent d'imposer partout des critères de gestion d'entreprise capitaliste classique, des mouvements de privatisation, de transformation et de réduction des prestations, le service public continue d'assurer un ensemble de prestations indispensables aux majorités sociales. Il demeure l'enjeu d'un combat décisif. Le pouvoir n'a pas réussi totalement à le dégrader et à le restructurer.

La défense du service public constitue un creuset exemplaire d'alliances sociopolitiques pour la résistance populaire et la lutte syndicale. De surcroît, le service public, par la force même du mouvement qui en assure la défense, nous permet de poser la lutte d'une manière offensive, d'ouvrir la question de la transformation sociale. Ainsi, la revendication d'un service public européen, défendue par plusieurs organisations membres de notre Réseau, entraîne l'exigence d'une égalité de prestations pour toute la population de l'Europe ; cette question se pose de la même manière dans toutes les régions du monde, et aussi à l'échelle mondiale. C'est une dynamique d'égalisation des revenus qui pose, du même coup, la question générale de la répartition des richesses et du pouvoir. Ensuite, les travailleurs·euses du service public et des biens communs constituent un pôle de résistance à forte valeur de référence pour l'ensemble du salariat. Leur action pèse de manière décisive sur la structure du marché du travail, sur le niveau des salaires, sur les conditions, les statuts et les droits. La revendication d'une convergence rapide puis d'une unification des conditions pour tout le salariat du secteur public constitue un élément d'exemplarité

et un point d'appui pour l'ensemble du mouvement des travailleurs et travailleuses dans son activité de lutte et de revendication unitaires.

La défense du service public et des biens communs avec la revendication d'un service public égalitaire peuvent ouvrir sur la construction d'échéances de transformation sociale extrêmement avancées grâce à la force propre du mouvement des travailleurs et travailleuses du secteur et grâce aussi aux alliances sociopolitiques puissantes et socialement bien implantées qui en assurent la défense générale.

Le mot d'ordre de «démocratisation des services publics» autant pour les secteurs nationaux et régionaux que dans la perspective d'un projet international ouvre sur une revendication plus large, celle de la socialisation des services publics, de la tension vers des formes autogestionnaires, même partielles, avec le passage à des gestions coopératives d'activités plus ou moins étendues du service public. L'objectif d'autogestion et de socialisation du service public doit être vu comme une tension permanente portée par l'organisation et la lutte. Il s'intègre dans un projet sociopolitique lié à la démocratie et à la transformation sociale radicale.

2015

Source

Motion adoptée lors de la rencontre internationale des 8 et 9 juin 2015.

Autogestion et transformations technologiques

Yvon Bourdet

Le monde évolue selon ses lois, mais l'action humaine introduit des transformations de plus en plus importantes, au cours de l'Histoire. Le développement de l'action des hommes est relatif à l'invention d'outils et de machines. Les outils furent d'abord des objets qui prolongeaient, amplifiaient ou affinaient le travail de la main et conservaient donc à l'action humaine un caractère individuel. La captation des forces de la nature (moulins et machines cybernétiques) a ouvert les immenses possibilités du travail collectif. En un siècle, la puissance technologique s'est accrue davantage qu'au cours des millénaires précédents.

La question qui se pose est celle des rapports entre cet accroissement de puissance et la qualité de la vie. En d'autres termes, tout

développement quantitatif de la science et des techniques est-il, *ipso facto,* un progrès humain? On l'a cru pendant longtemps, surtout au 19e siècle et au début du 20e, jusqu'à Hiroshima. Brusquement l'homme prométhéen (qui se croyait capable, selon la formule de Descartes, de devenir maître et possesseur de la nature) devient Épiméthée. Par la médiation, ici de Pandore, là d'Ève, les malheurs se répandent sur l'humanité, fruits amers de l'arbre d'une science capable de tuer tous les hommes en quelques instants. Dès lors, ce qu'on appelait «le progrès» linéaire des sciences et des techniques, au lieu d'être automatiquement valorisé, fait problème. Aussitôt, d'autres valeurs du passé reprennent une place éminente: des penseurs, des artistes, au cours des siècles, ont atteint une sorte d'absolu par des chefs-d'œuvre indépassables. Quel est «l'avenir de la science?» On ne peut le prédire aujourd'hui, mais ce qu'on sait déjà, c'est que la science ne peut prescrire le «Que faire?», que la perception du Bien et celle du Beau sont indépendantes et d'autant plus nécessaires que l'accroissement de la puissance ne s'est pas accompagné de celle de la sagesse. Cette situation est d'autant plus dramatique que les conséquences de la praxis peuvent, maintenant, atteindre le désastre universel; pour le moment, nous n'avons atteint le potentiel démiurgique que pour détruire. Davantage, le déclenchement de l'apocalypse dépend de la décision de quelques-uns, aux antipodes de l'autogestion, alors qu'auparavant le risque s'était longtemps limité au duel hégélien qui créait le maître et le serviteur. Désormais, un seul maître peut anéantir des milliards de victimes. Les engins atomiques, les «têtes nucléaires» larguées du ciel ou surgies de la mer dominent notre destin. Nous sommes dépossédés du monde, hétérogérés au niveau cosmique. À quoi bon rêver de petites communautés autogérées, de refuges dérisoires, de niches, si la terre entière est rendue inhabitable? Cela ne sert pas à grand-chose de parler de société duale: l'une hétérogérée dans les grands ensembles, l'autre réservée à la convivialité atomisable. L'autogestion sera générale ou ne sera pas.

Pour s'en convaincre, il faut parcourir plus finement cet itinéraire historique qui va de la maîtrise individuelle de l'artisan à l'automate taylorisé, au citoyen terrorisé de ne devoir son salut précaire qu'à la décision de quelques princes simplement «assagis» par la peur qu'ils s'inspirent réciproquement, mais dont la prudence n'exclut pas la folie.

Notre intention n'est naturellement pas de nous en tenir à la constatation banale de ces terribles dangers, mais d'essayer d'examiner s'il n'y a pas moyen d'échapper à cette «dépossession du monde» qui résulte, déjà, de la simple menace par les explosions thermonucléaires. Plus précisément, l'humanité peut-elle conserver en main son destin,

c'est-à-dire s'autogérer, à mesure que la science et les techniques se développent ? Faut-il revenir en arrière ? N'est-ce pas là un simple vœu pieux ? Sinon quelles sont les conditions de possibilité d'un contrôle collectif du développement de la puissance de notre espèce.

L'autogestion artisanale

Pour savoir où on peut aller, il n'est pas négligeable de savoir d'où l'on vient. Certes, chacun conçoit aisément que l'artisan peut s'autogérer, une fois acquis un savoir-faire spécifique. Même pendant sa période d'apprentissage, pour peu qu'il soit intelligemment guidé, il s'apprend à lui-même le métier, par les résistances inégales ou imprévues de la matière, par l'entretien, parfois, la fabrication de son outil ou d'un instrument intermédiaire. L'hétérogestion par les leçons du maître est provisoire, elle indique une direction qui favorise la découverte du geste utile ; on doit se borner à mettre l'apprenti en position d'expérience, de telle manière que, semblable à l'esclave de Ménon, il ait l'impression d'apprendre ce qu'il ne savait pas qu'il savait. L'apprentissage est ainsi une sorte de parcours intérieur par une auto-adaptation permanente.

L'autogestion du travail de l'artisan résulte : 1. De ce que l'ouvrier comprend ce qu'il fait, qu'il subordonne lui-même les moyens à la fin qu'il poursuit et que ce but préexiste dans sa pensée, assurant la conscience de l'adaptation efficace des gestes. 2. De ce que, tout en poursuivant la réalisation d'un modèle, il lui reste le choix de l'enchaînement des actes et des modifications qui sont suggérées par la matière ouvrée : un nœud dans le bois, par exemple, de telle manière que la visée du même paradigme (une table) aboutit, chaque fois, à un objet relativement original et qui peut être signé.

On pourrait objecter qu'un tel travail d'ébéniste est maintenant assez rare, mais il nous suffit qu'il existe à titre d'exemple, en vue de prochaines comparaisons. De plus, on peut remarquer que tout ce qui est dit de l'artisan vaut – et souvent à un degré supérieur – pour tous les artistes (dont l'importance ne saurait être jugée par le nombre – bien qu'il ne soit pas négligeable – dans la société globale). La création est par définition autogestionnelle qu'elle soit celle d'un artisan, d'un artiste, même amateur, d'un peintre du dimanche ou d'un bricoleur. On peut même constater que la monotonie du travail en usine suscite le désir d'une autre activité libre, tant est profond en l'homme le besoin d'autogestion. Davantage même, on va le voir, ce besoin intervient encore, d'une façon invisible, lorsque les transformations

technologiques de l'outil semblent en avoir expulsé toute possibilité d'autonomie.

Les difficultés du taylorisme et l'autogestion invisible

On supposera, ici, connue la division tayloriste du travail. Il suffit de rappeler ce qu'elle implique en ce qui concerne les rapports entre variations technologiques et autogestion. La fabrication d'un objet ayant été décomposée en une série d'actes simples dont chacun est confié à un ouvrier différent, il apparaît aussitôt une séparation, une coupure profonde entre l'ingénieur qui a conçu la série et les manœuvres qui sont réduits à l'exécution de gestes stéréotypés. On voit ainsi qu'une transformation technologique engendre une autre société qu'il faut caractériser brièvement. L'analyse classique du capitalisme décrit principalement le prélèvement de la plus-value par les propriétaires privés des moyens de production et il pouvait sembler que l'élimination des exploiteurs engendrait aussitôt d'autres rapports de production. L'expérience historique, depuis la révolution de 1917, démontre que la conservation, voire le développement du système taylorisme du travail produit les mêmes séparations hiérarchiques entre les exécutants et ceux qui, sans être formellement propriétaires, se réservent l'exercice des décisions. En effet, l'usine taylorisée ne rassemble plus des hommes maniant des outils selon leur savoir-faire ; c'est la disposition en chaîne de l'outillage qui matérialise le savoir des ingénieurs et les ouvriers sont inclus dans ce système au titre d'éléments de l'outillage, étant donné que les machines, pendant longtemps, étaient incapables de fonctionner seules ; avant d'avoir su fabriquer des robots, on avait transformé l'homme en automate. Le savoir des ingénieurs était devenu un pouvoir de domination et même de réification des travailleurs enchaînés. L'ouvrier « spécialisé » était conditionné par son poste de travail ; il pouvait, en très peu de temps, « apprendre » les quelques gestes, indéfiniment répétés, pour compléter le travail machinal. Ses actes n'étaient plus guidés par la fin à atteindre mais par une fiche décrivant quelques mouvements limités. De ce fait l'ouvrier dépense sa force de travail mais n'est plus l'auteur de l'objet ; il se fatigue mais il n'est plus responsable de l'œuvre. Dans ce système technologique l'homme est utilisé au rabais, à un pourcentage infime de ses possibilités.

La science et la technique sont accaparées par une minorité ; le savoir est devenu un capital pour l'asservissement, la déshumanisation du plus grand nombre. On voit donc ainsi que le pouvoir de propriété par l'avoir, dans les régimes du capitalisme privé, est, selon la formule

prophétique de Proudhon, est remplacé par la propriété du pouvoir, obtenue par la médiation du savoir et plus précisément du savoir technologique.

Toutefois, cette conclusion ne résulte que d'un examen de première apparence, ou, plutôt, tel est le point de vue des ingénieurs qui, derrière les vitres de leurs bureaux, se croient capables de prévoir et de fixer à l'avance les mouvements de milliers de mains d'hommes pour ainsi dire décérébrés. Une analyse plus fine des conditions de travail a, depuis longtemps, montré, que l'usine ne peut «tourner» que par la collaboration active des prétendus automates. Il n'est pas question d'entrer, ici, dans le détail de la description du travail posté, car il y a une preuve cruciale de l'initiative cachée mais nécessaire des travailleurs : c'est la grève du zèle. Comme on le sait, cette dernière consiste à appliquer à la lettre, d'une façon passive, les prescriptions de l'encadrement technologique. On sait alors ce qu'il arrive : la dysfonction du système et finalement son blocage. Il y a quelques années, en France, les «aiguilleurs du ciel» avaient eu l'imprudence d'abandonner leur droit de grève pour une augmentation importante de salaire ; bientôt cette augmentation fut annulée par l'inflation des prix ; pour obtenir une revalorisation de leurs rémunérations, les aiguilleurs du ciel ne pouvaient se mettre en grève légalement et risquaient d'être licenciés. Ils décidèrent alors, non pas d'arrêter le travail, mais de le faire «à la perfection», selon les normes exigées, en appliquant les règlements sans tenir compte des circonstances, sans improviser.

Ce faisant, ils auraient dû être félicités pour leur zèle !... Au contraire, ils furent accusés de sabotage et sanctionnés. La direction «ne voulut pas savoir» si les aiguilleurs appliquaient les règlements à la lettre, elle se borna à constater des perturbations et des retards dans l'envol et l'atterrissage des avions. Les employés avaient donc commis une faute, mais ce qui restait volontairement obscur, c'était la nature de la faute. Paradoxalement, les aiguilleurs étaient punis d'avoir trop bien appliqué le règlement, de ne pas l'avoir clandestinement adapté aux circonstances, comme ils le faisaient auparavant. Ces travailleurs, par leur grève du zèle, démontraient ainsi qu'ils faisaient ordinairement preuve d'une double intelligence : d'une part, ils étaient obligés de modifier les consignes par des actes mieux adaptés au but poursuivi et, en second lieu, ils devaient avoir l'habileté supplémentaire de dissimuler cette «interprétation» des règlements et même de faire semblant de les appliquer dans le détail, pour éviter des amendes. De la sorte, les aiguilleurs du ciel ne pouvaient ni appliquer à la lettre les directives ni les violer ; il fallait donc qu'ils occultent intelligemment l'adaptation

intelligente qu'ils pratiquaient dans l'intérêt général et dans leur propre intérêt (pour percevoir un salaire).

Cette expérience est loin d'être isolée et sa portée est immense : elle prouve que lorsque le savoir est capitalisé par une prétendue élite dirigeante, le système se bloque, car il devient contradictoire. Ainsi, paradoxalement, la production industrielle qui, à l'époque du taylorisme, se présentait comme l'hétérogestion des ouvriers par la caste des dirigeants, n'était, en réalité, possible que par l'autogestion invisible des travailleurs, au niveau de l'exécution même des tâches. Cette créativité des mains est d'autant plus nécessaire qu'elle ne peut être imaginée par des ingénieurs. En effet, aujourd'hui, dans la technologie de pointe, c'est-à-dire la fabrication des robots, on ne déduit pas à partir de la science des ingénieurs, mais on essaye de copier le savoir-faire des ouvriers que les robots devront remplacer (par exemple, pour la peinture des automobiles). Dans un souci de brièveté, on n'a évoqué que les mécanismes révélés par la grève du zèle, mais l'analyse détaillée des conditions du travail taylorisé a fait apparaître bien d'autres dysfonctions : désintérêt pour le travail, d'où absentéisme, instabilité, accidents, chute du rendement, etc. C'est pourquoi, même si on estime que, dans certaines chaînes d'usine, le travail a été tellement émietté en une suite de gestes élémentaires qu'aucune invention n'est possible ni nécessaire, ces dernières dysfonctions subsistent et d'autres du même type à un niveau si massif que les entrepreneurs eux-mêmes en sont venus soit à modifier les conditions de travail soit à perfectionner la technologie (comme on le verra plus loin).

C'est dans les régions industriellement les plus avancées que le système de Taylor a commencé à être modifié et souvent abandonné. On s'est aperçu que c'était un mauvais calcul économique que de vouloir se passer de la créativité, de l'intelligence, du savoir-faire des ouvriers. Au lieu de n'utiliser que la force physique de travailleurs ne fallait-il pas prendre en compte leurs facultés d'invention et leur possibilité de perfectionner leurs gestes par l'expérience ? Ce faisant – selon une comparaison de Marx – les entrepreneurs ressemblaient à ces peuplades qui tuaient leurs bœufs uniquement pour avoir du suif.

Aussi bien, en est-on, peu à peu, venu – au lieu de restreindre l'ouvrier à l'accomplissement de quelques gestes élémentaires – à lui confier des tâches plus complexes. On a d'abord pensé simplement à augmenter le temps de l'intervention de chaque opérateur (les tâches «élargies») mais on s'est aperçu que l'attention des ouvriers risquait d'être distraite par la simple augmentation du nombre des gestes monotones, et on a cherché à rendre le travail de chaque poste

plus intéressant (les tâches «enrichies»). Allant plus loin, on a brisé la chaîne et on l'a remplacée par des lignes parallèles qui désignent des «groupes autonomes de travail», disposant, à l'avance, d'un stock de pièces à usiner. Dans ces groupes, les travailleurs ont la latitude d'auto-organiser leur travail collectif et de rendre moins pesant le travail journalier par «la rotation des tâches», afin que ce ne soit plus toujours les mêmes qui aient à effectuer les actes les plus ennuyeux, les plus salissants ou les plus fatigants. De leur côté les patrons trouvent intérêt au remplacement de la chaîne continue par une juxtaposition de groupes relativement autonomes, car l'interruption ou la rupture d'un maillon ne provoque plus l'arrêt du travail à la chaîne ; la «grève bouchon» n'arrête plus le processus d'ensemble. C'est pourquoi les dirigeants d'entreprise vont encore plus loin dans l'autonomisation, en ne déterminant que le but à atteindre et en laissant au groupe autonome des ouvriers la liberté de choisir les moyens les plus appropriés («direction participative par objectif»). Ce recours à l'autonomisation du travail s'observe partout, dans les pays capitalistes comme dans les régimes socialistes.

Lors d'un colloque, organisé à Paris, les 6, 7 et 8 juin 1980, par l'Institut de recherches marxistes, animé par le Parti communiste français, on rappela l'existence, dès 1936, de «comités consultatifs» et, après la Seconde Guerre mondiale et la Résistance, de «comités mixtes à la production» de 1946, qui témoignaient d'un besoin d'«autogestion» (le mot n'était pas usité alors, dans la langue française) et qui, du moins, réalisaient certaines formes de participation.

Assurément, cette participation, qui accroît la productivité, est particulièrement bien appréciée par le patronat, et quelques participants du colloque précité ne manquèrent pas de s'interroger sur les possibilités de «récupération» des mouvements de base autogestionnaires par la classe dirigeante, préconisant un consensus interclassiste que l'on a pu observer en Allemagne fédérale, en Autriche et surtout au Japon. Le patronat français lui-même reconnaissait qu'on «ne dirige plus les hommes d'aujourd'hui comme hier[1]» et, plus explicitement encore, qu'il fallait «intégrer ce qu'il y a de fondamentalement juste dans l'utopie autogestionnaire[2]».

Il ne s'agit pas, pour le moment, de savoir si une telle «récupération» est possible, si, à mesure qu'elle se développera, elle ne modifiera pas les moyens de production et ne rendra pas les patrons inutiles. Il

1. Cité par Jouary, dans *L'autogestion : une stratégie révolutionnaire, une démarche au présent,* Actes du colloque des 6-8 juin 1980, Paris, Institut d'études marxistes, 1980, p. 18.
2. Affirmation de Ceyrac, président du patronat français, cité par Magnadas, *ibid.,* p. 31.

nous suffit de constater l'échec de la taylorisation, de cette tentative inhumaine d'inclusion du travail des mains dans le mécanisme technologique de la production. L'activité humaine n'a pu être entièrement mécanisée, et les patrons capitalistes ne sont pas les seuls à s'en être rendu compte ; les autorités soviétiques elles-mêmes en sont venues récemment à « produire de l'autogestion » comme le montrèrent plusieurs intervenants du colloque de l'Institut de recherches marxistes. Devant la faible productivité résultant, pour une part, de l'introduction du taylorisme en Russie et de la bureaucratisation sociale, d'autre part, du manque de stimulants individuels (« faire fortune », voyager notamment à l'étranger) les autorités en sont venues à organiser « d'en haut » une sorte de participation, par l'institution de « brigades autogérées ». Ces « brigades » sont des formations contractuelles, instituées, par délégation du parti, pour augmenter le rendement. Il n'y a pas là de véritable autogestion puisqu'il s'agit d'exécuter le plan central, établi par des instances supérieures, ni même, à proprement parler, de cogestion (qui suppose un consensus entre partenaires différents). Les brigades ne sont que des organes d'exécution qu'on a voulu rendre plus efficaces en leur permettant de choisir eux-mêmes les moyens les plus adaptés pour atteindre le but fixé.

On est donc en présence d'une sorte d'autogestion limitée aux modalités de l'exécution. Il n'en reste pas moins que ce recours aux « brigades autogérées » révèle les dysfonctions du système hiérarchique de la bureaucratie. Et cela d'autant mieux qu'à côté de cette autogestion octroyée existe ce que le professeur Frioux, président de l'université de Paris 8-Vincennes-Saint-Denis, appelle une « autogestion sauvage ». Cette dernière est, pour une large part, clandestine ; elle ne révèle donc point un tournant idéologique du système. Il s'agit principalement, face au système commercial défaillant, d'une économie parallèle non-marchande assurant un minimum de moyens et d'échanges. On ne peut réduire cette « autogestion sauvage » à un trafic individuel ; on se trouve en présence d'expériences partiellement socialisées.

Tous ces comportements, soit dans les usines, soit en dehors (lorsque la distribution des biens et services est elle-même réglementée) témoignent de la résistance humaine à la mécanisation, même si cette dernière se présente comme une organisation efficace parce que déduite de la science. Toutefois l'histoire de notre temps montre que si un certain nombre de petits groupes, pour échapper à l'hétérogestion imposée par la civilisation industrielle, se réfugient, « en amont », dans la vie « naturelle », voire dans la « vie pauvre », ce choix ne peut concerner qu'un petit nombre d'individus. Avec l'accroissement de la

population mondiale, le développement de la production des biens s'avère indispensable et donc, en même temps, celui de la science et des techniques. Faut-il en déduire que les dysfonctions que nous venons d'analyser vont s'accroître, ou bien, au contraire, ces difficultés résultent-elles d'une technologie encore imparfaite de telle manière que le salut viendrait, non d'un retour en arrière, vers moins de technologie, mais d'un saut qualitatif, de l'apparition de nouvelles machines cybernétiques, capables de produire, sans intégrer le travail humain dans leur mécanisme ?

Automation et autogestion

« Si les navettes du tisserand marchaient toutes seules », nous n'aurions pas besoin d'esclaves… mais c'était là, pour Aristote, une hypothèse absurde qui prouvait la nécessité du travail servile. Aujourd'hui, dans certains cas, des machines automatiques et autorégulées produisent des objets sans que la main de l'homme intervienne comme moyen intermédiaire. Cependant ce succès technologique dans l'automatisation n'a pas supprimé la nécessité du travail humain ; il a, au contraire, introduit des perturbations auxquelles la société moderne n'a pas encore su s'adapter.

En théorie et à la limite, une usine automatisée n'aurait pas besoin d'ouvriers, mais ce n'est là qu'une « vue de l'esprit ». Tout d'abord, ces ensembles cybernétiques ne peuvent pas s'autoreproduire. De la sorte, le travail humain a subi un simple « déplacement » en amont et en aval de l'unité de production et, d'autre part, de nouveaux emplois ont été créés, notamment pour la surveillance des machines, et plus précisément pour les arrêter et les remettre en marche après réparation. Ces nouvelles fonctions introduisent un changement fondamental : au lieu d'être un élément d'un engin matériel, l'homme se situe désormais d'une certaine façon en dehors du processus de fabrication et, surtout, dans une position pour ainsi dire dominante, d'examen, de contrôle et d'intervention. Au lieu d'être asservi à la répétition des mêmes gestes, l'ouvrier doit être à l'affût de l'incident, plus ou moins prévisible et y apporter une solution adaptée. Certes, souvent, les accidents se répètent, mais on ignore le moment où ils vont se produire et on se trouve dans une marge d'incertitude qui n'est pas, bien sûr, l'équivalent de la liberté, mais qui a tendance à s'en rapprocher par une certaine indétermination. De plus le travail est « enrichi » car la surveillance est polyvalente, d'autant plus qu'un homme a, presque toujours, plusieurs machines à contrôler. En réalité, dans les premiers temps du taylorisme, les hommes étaient introduits dans le mécanisme

de la chaîne parce que les machines n'étaient pas assez perfectionnées pour produire un objet sans intervention humaine dans le processus d'ensemble. Il en résultait une différenciation entre les hommes, selon leur poste dans l'entreprise. Comme les OS (ouvriers spécialisés) étaient des éléments insérés dans la chaîne et, pour ainsi dire, faisaient partie de l'outillage, d'autres hommes (les petits chefs) assuraient la surveillance de leurs «semblables inférioriséS». Non seulement, parfois, l'OS avait ses mains attachées à un élément mobile de la machine (pour éviter les faux mouvements et les accidents) mais il était, de surcroît, surveillé, voire puni par les petits chefs. Le perfectionnement des forces productives par l'automation et l'informatique tend à faire disparaître la domination de quelques hommes sur les autres; ainsi le «gouvernement des hommes» tend à faire place à l'«administration des choses» par un collectif d'ouvriers informés, ce qui ouvre, tout naturellement, la vie à l'autogestion.

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'une telle informatisation ne se trouve que dans les secteurs dits «de pointe» et que les anciennes conditions de travail subsistent dans de nombreux secteurs. De plus, dans un premier temps, l'introduction de machines plus sophistiquées supprime des emplois et crée le chômage de quelques-uns au lieu d'aboutir à une diminution de temps de travail pour tous.

L'OS dont le poste est éliminé ne devient pas, du jour au lendemain, utile à une autre place et la diminution du temps de travail, sans amputation du salaire, est limitée par la concurrence, entre pays inégalement développés, sur le même marché mondial. D'autre part, si, comme on l'a vu, l'automation élimine, pour une bonne part, les petits chefs, elle n'engendre pas, non plus, d'emblée un groupe homogène, composé d'ouvriers d'un haut degré de technicité. L'illusion vient de ce qu'on considère le fonctionnement de l'ensemble automatisé, et non la mise en automation. Pour cette dernière opération, il faut distinguer plusieurs rôles: le projecteur qui conçoit une hypothèse à vérifier ou un objet à produire; l'analyste qui étudie les moyens de calculs compte tenu des appareils dont il dispose; le programmeur qui décompose le projet en éléments et le reconstruit suivant un code; la perforatrice qui prépare les fiches à introduire dans l'ordinateur; enfin l'opérateur qui met en marche l'ordinateur.

Il est facile de remarquer que ces divers rôles sont subordonnés. Le cas de la perforatrice est particulièrement significatif. Une dactylo qui frappe une lettre ou un article peut comprendre souvent le texte qui lui est confié; elle veille à l'orthographe, détermine elle-même la présentation, etc.; une perforatrice frappe un signe après l'autre, sans

être en mesure de savoir ce qu'elle fait. Ainsi, dans l'état actuel de la technologie, la mise en service des ordinateurs a créé de nouveaux emplois (il faut donc rectifier l'anticipation rapide qui voyait déjà des «usines sans hommes» ou «presse-bouton») mais elle n'a pas créé une «nouvelle classe ouvrière» homogène et de haute qualification.

Allant plus loin, quelques-uns prétendent que l'ordinateur, par la rapidité avec laquelle il effectue des calculs très complexes, apparaît, non point tout à fait comme un surhomme, mais comme un «outil-mystère» que l'on utilise sans en comprendre le mécanisme. On ne retrouve donc pas, chez tous les utilisateurs, la transparence qui existe, au niveau de l'artisan, entre le maniement de l'outil et la création de l'objet. Il arrive qu'un chercheur, par exemple, en sciences humaines, commande et commente savamment des calculs statistiques qu'il est incapable de vérifier. Ainsi cette introduction de l'outil-mystère dans le travail restreint, pour beaucoup, les possibilités d'une activité autogérée qui présuppose qu'on puisse se déterminer en toute connaissance de cause.

Telle était bien, d'une façon plus générale, l'objection qui était faite à «l'usine du plan», exposée par Pierre Chaulieu (Cornélius Castoriadis) dans le numéro 22 de la revue *Socialisme ou Barbarie*.

Au niveau macropolitique ou d'une économie nationale, les décisions sont prises par une minorité dirigeante, voire par un monarque, héréditaire ou élu, et non par l'ensemble du peuple, pour la raison invoquée que ce dernier n'est pas en mesure de juger en connaissance de cause. Chaulieu montrait que la complexité des calculs, maintenant bien maîtrisée par les ordinateurs, n'empêchait aucunement de présenter les diverses options d'une façon claire et accessible à tous. Il suffisait qu'un organisme spécialisé, appelé «usine du plan», étudie les coûts des diverses hypothèses, compte tenu des données de fait : matière première, outillage, main-d'œuvre etc. Cette usine établirait également, non seulement les projets séparés, mais leur comptabilité. Sans entrer, ici, dans les détails de ces calculs, on peut comprendre que les grandes options politico-économiques puissent ainsi être soumises au choix de l'ensemble du corps social, au lieu d'être réservées à quelques ministres ou présidents qui s'approprient la science des experts. Le secret, on le sait, est un des moyens – peut-être le plus ancien, au moment de la découverte de l'écriture – de la domination de classe de prétendues élites sur la masse des hommes. L'usine du plan serait ainsi un «outil-mystère» fonctionnel et à l'usage de tous. La non-compréhension du mécanisme interne d'une automobile n'empêche personne de la conduire, de contrôler sa vitesse, de la mettre en

marche ou de l'arrêter. De même, lorsque nous parlons, nous ignorons, presque tous, ce qui se passe dans notre cerveau et dans nos nerfs. Le mystère est partout depuis l'herbe qui pousse jusqu'à l'infinité de l'univers. Ce qu'on peut toutefois éviter, ce sont les secrets artificiels, détenus par une minorité que l'«usine de plan» avait pour fonction de rendre publics.

Plus généralement, l'automation et l'informatique peuvent contribuer, en théorie du moins (car, encore aujourd'hui, les structures dominantes peuvent fausser les mécanismes à leur profit), à ce qu'on pourrait appeler un bon usage démocratique de l'«outil-mystère». En effet, les dirigeants ne comprennent pas toujours le détail des calculs opérés par les «experts», ils sont ainsi dans la même situation que la plupart des hommes et, parfois, réduits à faire confiance à leurs subordonnés. La structure hiérarchique traditionnelle est ainsi sapée. Autrefois, lorsque le chef donnait un ordre absurde ou simplement erroné, il pouvait, au moment de l'échec, se disculper sur ses agents qui avaient mal compris ses instructions ou qui avaient commis des fautes d'inattention. Lorsque l'ordinateur, aujourd'hui, déduit quasi instantanément les conséquences logiques d'un choix, la bévue du dirigeant est aussitôt exhibée. De plus, en automation, la rapidité de l'exécution des ordres provoque un accroissement de la consommation des décisions. Le champ du décideur devient si vaste que l'on est contraint de décentraliser les décisions et de multiplier les décideurs. On arrive ainsi à un système, comme le réseau téléphonique, avec une intercommunicabilité quasi «horizontale» qui met en connexion toutes les parties de l'ensemble.

Il ne s'agit, certes, par ces brèves remarques, que d'envisager des perspectives. De nombreux problèmes, de multiples difficultés n'ont pu même être évoqués. Mais il semble qu'on puisse comprendre que le développement de la science et de la technique ouvre les possibilités d'un accroissement des moyens de production et d'autodétermination et permette d'adjoindre à la critique du Capital, celle des capitales, ces labyrinthes des secrets d'État qui entretiennent la coupure de classe de la société. En ce sens, l'automation et l'informatique qui, à première vue, apparaissent associer le mécanique et la complication, peuvent devenir, par un contrôle collectif, des moyens pour autogérer de grands ensembles sociaux.

1982

Source

Critique socialiste (Parti socialiste unifié), n° 42, 1er trimestre 1982.

« Un socialisme équitable et prospère en Amérique est peut-être plus proche que vous ne le pensez ! »[1]

Gar Alperovitz

The Nation, l'hebdomadaire états-unien de gauche, a publié en février 2016 un article de Gar Alperovitz[2] dont le titre ne manque pas d'étonner : « *Un socialisme équitable et prospère en Amérique est peut-être plus proche que vous ne le pensez !* » Diable ! La gauche de l'Amérique états-unienne aurait-elle perdu la boule ? Selon leur humeur, certain·es lecteurs et lectrices francophones pourraient conclure du titre qu'il ne s'agit que de ratiocinations libertaires ou gauchistes ; d'autres n'y verront qu'illusions réformistes qu'il faut traiter par le mépris, voire dénoncer comme semant des illusions.

La lecture rapide d'un article pris isolément dans un large corpus peut évidemment conduire à reprocher à Gar Alperovitz une certaine vision gradualiste. Quand bien même ce serait le cas, et si bien entendu la stratégie du grignotage ne fait pas une révolution, la question reste la suivante : « Qu'est-ce qu'une stratégie révolutionnaire au 21e siècle ? » Il faut bien tenter d'y répondre en ces temps quelque peu difficiles pour l'horizon de l'émancipation. Curieusement, à un demi-siècle de distance, nous retrouvons en filigrane dans l'article de Gar Alperovitz la problématique exprimée en 1966 par André Gorz dans sa critique du néoréformisme et du révolutionnarisme :

> Vous objecterez [...] qu'il ne peut y avoir de réformes à caractère socialiste tant que le pouvoir de fait reste aux mains de la bourgeoisie, tant que l'État capitaliste est debout. Cela est vrai. Une stratégie socialiste des réformes progressives ne signifie pas que des îlots de socialisme seront installés dans un océan capitaliste. Elle signifie cependant la conquête de pouvoirs ouvriers et populaires, la création de centres de gestion sociale et de démocratie directe (dans les grandes entreprises industrielles et les coopératives de production notamment) [...], la mise hors marché de productions et de services répondant à des besoins collectifs, avec pour inévitable conséquence l'intensification et l'approfondissement de

1. Traduit, présenté et annoté par Patrick Silberstein.
2. Gar Alperovitz est membre du bureau directeur du New Economics Institute, membre fondateur de Democracy Collaborative et du cabinet fantôme vert des États-Unis. Il a notamment publié *America Beyond Capitalism : Reclaiming our Wealth, Our Liberty, and Our Democracy,* John Wiley & Sons, 2004 ; et *What Then Must We Do ? : Straight Talk about the Next American Revolution,* Chelsea Green, 2013.

> l'antagonisme entre la logique de la production sociale selon les besoins et aspirations des hommes, et la logique de l'accumulation capitaliste et du pouvoir patronal. Encore faudra-t-il que cet antagonisme ne soit jamais institutionnalisé…[1]

C'est à cette aune qu'il est utile de lire l'article de Gar Alperovitz. En nous montrant du doigt le large espace – invisible vu d'ici – qui se développe au cœur de la citadelle pour les utopies concrètes (vieille habitude états-unienne), il nous indique qu'elles constituent un des éléments d'une stratégie «socialiste» – au sens donné à ce terme aux États-Unis – qu'il nous invite à construire.

Sous-titré «Des expériences de propriété publique se répandent dans tout le pays, le défi est de les relier entre elles et de les développer», l'article de Gar Alperovitz défend l'idée suivante : il existe aujourd'hui aux États-Unis de nombreuses institutions «socialistes» – socialistes au sens où le capital est socialisé – auxquelles participent un grand nombre de citoyens – et d'élus – qui construisent ainsi une économie où la propriété échappe au privé, sans pour autant être étatisée.

Il s'appuie sur des expérimentations grandeur nature impliquant, d'une manière ou d'une autre, des centaines de milliers de personnes pour esquisser une tentative de synthèse de l'invisible *déjà-là* que pratiquent des groupes sociaux. Né des conditions objectives états-uniennes, le *non-advenu* pourrait faire irruption dans des conditions politiques et sociales particulières si les mouvements sociaux s'en emparaient. C'est là évidemment une tout autre histoire.

Dans cet article, écrit avant la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle de novembre 2016 et en pleine effervescence de ce qu'il appelle le «soulèvement de Bernie Sanders», Gar Alperovitz rappelle que, même s'il avait abandonné ultérieurement cette proposition, John Kenneth Galbraith s'était à un moment prononcé pour que le Parti démocrate utilise le terme de «socialisme» car celui-ci «décrit ce qui est nécessaire». Le concept de socialisme, relève-t-il, n'est plus tabou, des sondages révélant que plus de 40 % des Américains de moins de 30 ans et 40 % des Africains-Américains considéraient le socialisme avec intérêt.

Après avoir évoqué la source de ce renouveau, il souligne d'entrée de jeu que si la situation créée un climat favorable à des changements radicaux, celui-ci peut également, faute d'alternative socialiste, se tourner en son contraire. La double question, écrit-il, est donc celle-ci : «*Comment construire une alternative pratique et politiquement crédible à*

1. André Gorz, «Réforme et révolution» (1966), dans *Le Socialisme difficile,* Le Seuil, 1967.

notre système politique actuel? Que serait le socialisme dans l'Amérique du 21e siècle?»

On pourra être surpris que l'auteur cite en exemple la redistribution de fonds «socialisés» par un État dirigé par Sarah Palin, représentante de la droite extrême. L'«utopie réactionnaire» anti-étatique et anti-fédéraliste de ce courant s'accommode de ce type de «déconstruction» de l'État central au profit d'une conception inégalitaire de la société. Il défie la gauche avec ses visées anti-étatiques (au même titre que les libéraux) sans pour autant porter une vision égalitaire de la société et de rupture des rapports d'exploitation et de domination.

Ce qui est évoqué dans cet article ne peut qu'interpeller les autogestionnaires attachés à la critique-pratique des rapports sociaux capitalistes, à la construction d'un bloc social favorable à la transformation radicale, à l'émancipation et à la recherche d'une stratégie de rupture.

[Pour les partisans du socialisme, la question centrale est la] propriété démocratique de la richesse de la nation – et particulièrement ce que Marx appelle les «moyens de production». Cependant, la question de la propriété n'est que rarement présente dans les discussions politiques. L'idée socialiste traditionnelle de l'«industrie nationalisée» étant inaudible, l'immense majorité des progressistes ont par conséquent évité de discuter des alternatives au modèle socialiste étatique[1]. [...]

De nouvelles ressources sont désormais disponibles pour soutenir la construction d'un système alternatif conséquent, qui soit «socialiste» dans son contenu et dans son projet et également hautement démocratique et comptable de ses actes dans ses structures. Un tel système pourrait devenir de plus en plus crédible alors que la désillusion des Américains à l'égard des politiques traditionnelles continuera à progresser.

Ces dernières années, nous avons assisté à la montée régulière de l'intérêt pour les nouvelles formes de propriétés démocratisées. Les coopératives de salarié·es, les copropriétés foncières de voisinage et les sociétés municipales sont, d'une manière ou d'une autre, des formes de propriété démocratisée. Elles reposent de surcroît sur un modèle décentralisé et non sur un modèle étatiste.

1. Dans le paragraphe suivant, Gar Alperovitz note que tout en se définissant comme partisan d'un «socialisme démocratique» et d'un système où les travailleur·euses soit propriétaires des entreprises, Bernie Sanders se distancie de la propriété étatique des entreprises.

La trajectoire du changement est impressionnante. Les exemples réussis de propriétés de salarié·es couvrent un large éventail qui va de la Cooperative Home Care Associates[1] (New York) à l'Evergreen Complex of Solar, Greenhouse, and Laundry Cooperatives[2] (Cleveland). Les maires et les conseils municipaux de villes comme Austin (Texas), Madison (Wisconsin), Richmond (Californie) et New York ont commencé à fournir un soutien financier direct ou un soutien technique à leur développement, ce qui laisse penser qu'il existe de nouvelles relations du pouvoir politique[3]. [...]

Les villes ont également commencé à soutenir d'autres formes de propriété publique. Des collectivités locales aussi diverses que Philadelphie, Pittsburgh et Santa Fe sont engagées dans la mise en place de banques municipales [*municipally owned banks*]. À Boulder (Colorado), deux référendums lancés par les écologistes ont réussi à s'opposer victorieusement aux intérêts privés pour la municipalisation des services locaux. Plus de 250 sociétés foncières communautaires – une forme de développement des villes et de voisinage où le foncier est socialisé pour empêcher la gentrification – ont été mises en place dans tout le pays, sur le modèle mis en place à Burlington (Vermont)[4], le Champlain Housing Trust[5].

Quelque 450 collectivités locales ont également établi des réseaux Internet dont la propriété est municipale après s'être le plus souvent opposée aux puissantes firmes du secteur. Au cours des dernières années, les élus de dix-sept États ont fait adopter des lois créant leurs

1. Coopérative de travailleur-euses d'aide à domicile installée dans le Bronx (New York). Fondée en 1985 par douze salarié·es, son effectif s'élève aujourd'hui à plus de 2000 personnes. Elle forme chaque année 600 chômeuses ou salariée à faible salaire.
2. Initiative lancée en 2008 notamment par la mairie et l'hôpital universitaire et destinée à créer des emplois salariés dans les quartiers défavorisés. Il s'agit de « construire une économie locale à partir de la base » et d'aider à la création d'un réseau de coopératives locales « vertes » plutôt que de subventionner les entreprises privées pour les inciter à s'y installer.
3. Dans le paragraphe suivant, l'auteur évoque très succinctement les « limites » des formes spécifiques de l'actionnariat ouvrier aux États-Unis. Il souligne toutefois que, selon lui, l'actionnariat ouvrier, contribue à la diffusion de l'idée de ce que pourrait être une « propriété démocratique » contribue à la diffusion de l'idée de ce que pourrait être une « propriété démocratique ». L'United Steelworkers (syndicat des sidérurgistes) cherche de son côté à construire de nouvelles relations entre coopératives et syndicats.
4. La ville de Burlington a eu Bernie Sanders comme maire de 1981 à 1989 qui est actuellement sénateur du Vermont depuis 2007.
5. Le Burlington Community Land Trust (BCLT), fondé en 1984 par les élus municipaux, les associations de quartiers et de locataires, est une société privée à but non lucratif reconnue d'utilité sociale. Le BCLT exerce sa compétence aujourd'hui à l'échelle d'un territoire comportant trois comtés et 212 000 habitants. Il compte 6 000 membres, environ 500 logements en accession à la propriété et 1 500 logements locatifs.

propres banques publiques, sur le modèle de la presque centenaire Banque du Dakota du Nord[1]. Un nombre à peu près égal d'États ont examiné des législations établissant des programmes de sécurité sociale. [...].

Aucune de ces initiatives n'a cependant eu d'impact majeur, mais elles offrent à la fois un panorama d'exemples concrets de ce à quoi ressemblerait une économie radicalement nouvelle au niveau des entreprises, des quartiers, des municipalités et de l'État et une esquisse pour la formation d'une plateforme large.

Il est important de noter que de nombreux Américains «apolitiques» – dont certains s'identifient comme étant conservateur soutiennent de telles initiatives. La rhétorique mise à part, ces Américains conservateurs sont souvent opposés au *big governement*, aux banques, aux grandes firmes et sont en revanche ouverts aux alternatives.

Au cours des années 1930, des stratégies reposant sur les tentatives similaires modestes faites par les États dans leurs «laboratoires de la démocratie» sont devenues la base des éléments clés du New Deal, y compris les lois sociales, la sécurité sociale et toute une série de programmes. Les expériences modernes de propriété socialisée suggèrent qu'une telle voie aurait des conséquences similaires de grande envergure. Ceci restera valide, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle de 2016.

Une nouvelle politique pourrait insuffler aux initiatives locales de propriété publique une énergie nouvelle et permettre leur développement.

Joseph Shumpeter, le grand économique conservateur, disait que la gauche avait raté le train de sa plaidoirie pour le changement de système. «*Si les radicaux n'avaient pas été si friands de harceler le bourgeois*», ils auraient compris que de ne pas être dépendant des impôts «était l'*un des* éléments les plus importants» dont ils disposaient pour défendre leur projet. De fait, plusieurs États [des États-Unis] ont acquis une grande expérience en tant que propriétaires et gestionnaires du foncier, de l'immobilier et des droits miniers – et nombre d'entre eux ont financé leurs services sociaux et réduits leurs impôts, bien que cette réalité n'ait guère retenu l'attention.

Par exemple, il y a près d'un siècle et demi, le Fond éducatif permanent du Texas a pris le contrôle de près de la moitié de la terre et

1. En 1918, une coalition progressiste, menée par les fermiers lassés de leur dépendance à l'égard des compagnies céréalières, des compagnies de chemin de fer et des banques, ayant remporté les élections, la nouvelle législature décide la création d'une banque et d'une minoterie publique.

des droits miniers afférents qui ont été placés dans le domaine public. En 1953, l'État du Texas a adjoint les terres immergées côtières à leur portefeuille après que le gouvernement fédéral les ait abandonnées. Les recettes soutiennent le système éducatif de tous les comtés du Texas à hauteur de 838,7 millions de dollars pour la seule année 2015. Quant au Fonds permanent pour l'université, il possède plus de 2 millions d'acres de terre et contribue ainsi au soutien de l'université publique texane. Ici, comme dans d'autres cas, la propriété sociale soutient l'éducation publique tout en diminuant significativement d'une certaine façon la pression fiscale.

Des fonds de protection sociale souverains similaires existent en Louisiane, au Nouveau-Mexique, dans le Wyoming et dans le Dakota du Nord. Il est bien entendu notoire que l'Alaska collecte et investit les revenus de l'extraction pétrolière et minière de l'État. Les dividendes sont payés annuellement aux résidents de l'État, comme une sorte de «droit» légal – c'est le seul exemple aux États-Unis de revenus publics qui ne soient pas conditionnés à l'exercice d'un travail supplémentaire. En 2008, alors que l'État était gouverné par Sarah Palin, l'égérie du Tea Party, chaque résident a reçu 2 069 dollars – plus de 10 000 dollars pour une famille de cinq personnes – de ces fonds «socialisés». La même année, Palin a également signé un décret accordant à chaque résident la somme de 1 200 dollars issus des revenus de l'État des ressources naturelles.

La discussion générale sur la démocratisation de la propriété a toujours été beaucoup plus large que celle de la simple récupération des profits pour un usage social. D'une part, contrairement aux firmes privées, la propriété publique des entreprises permet à celles-ci d'échapper à l'emprise de Wall Street qui exige en permanence une croissance des profits – ce qui est un élément nodal pour toute tentative sérieuse de dépasser notre système traditionnel de «croissance à n'importe quel prix» et d'avancer vers un modèle plus soutenable. Les entreprises publiques peuvent être également plus transparentes que les firmes et plus disponibles pour respecter la réglementation, celles concernant le climat particulièrement. […]

Il y a une question évidente, que beaucoup évitent en choisissant de se focaliser sur des stratégies locales : comment faire avec les grandes entreprises industrielles[1] ? Alors que l'économiste socialiste E.

1. ▶ Collectif, «Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré», *Autogestion : l'Encyclopédie internationale, op. cit.,* t. 2.

F. Schumacher[1], l'auteur du classique *Small Is Beautiful,* estime que sur une grande échelle «*l'idée de la propriété privée est devenue une absurdité*», les Américains en ont été les témoins au cours de la dernière crise financière, quand le gouvernement fédéral a nationalisé *de facto* plusieurs banques, deux constructeurs automobiles et un géant de l'assurance. Le gouvernement les a ensuite restituées une fois la crise passée, mais quand la prochaine crise surviendra, un futur gouvernement progressiste devrait les transformer en une propriété publique qui tracerait les grandes lignes d'un nouveau système. (Le démembrement des banques, comme l'ont proposé certains, entraînerait inévitablement une redistribution du pouvoir – comme ce fut le cas quand AT&T et Standard Oil ont été démembrés[2].)

L'inévitable pouvoir institutionnel lié aux grandes structures reste un problème majeur. Au cours des années 1960 et 1970, l'historien radical William Appleman Williams suggérait que pour aborder ce défi, les socialistes devaient se concentrer sur les territoires plutôt que sur l'échelon national pris comme un tout, et ce particulièrement dans les pays de la taille des États-Unis.

Les expérimentateurs d'aujourd'hui ramènent à la vie une idée similaire en expérimentant les modèles régionaux. On peut apercevoir des tentatives «bio-territoriales» qui inscrivent le développement économique, social et environnemental dans des régions naturelles dans des lieux aussi différents que la vallée du Connecticut et les Monts Ozark. Le Conseil des eaux de la zone du Kansas soutient ainsi des formes de développement durable dans la plaine au travers d'une série de projets et de constructions communautaires et le projet Salmon Nation met en avant une même perspective dans le Pacific Northwest. Neuf États de Nouvelle-Angleterre ont constitué la Regional Greenhouse Gas Initiative pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Une autre tentative, celle de la Food Solutions de Nouvelle-Angleterre, met en avant un plan global pour le développement d'un système alimentaire régional fiable, collaboratif, soutenable et équitable à l'horizon 2060. [...]

Bien que de nombreux planificateurs et théoriciens du milieu du siècle dernier aient eu confiance dans les promesses de tels projets régionaux de développement[3], le développement d'une vision

1. E. F. Schumacher, *Small is beautiful. Une société à la mesure de l'homme,* Paris, Le Seuil, 1979.
2. En vertu de la loi antitrust, un tribunal ordonna le démembrement de la compagnie pétrolière monopolistique Standard Oil en 34 sociétés indépendantes.
3. Gar Alperovitz fait ici référence à un des grands travaux mis en œuvre par le New Deal, l'aménagement de la vallée du Tennessee sous l'égide d'une fédérale, la Tennessee Valley Authority. Roosevelt

régionale plus large, plus démocratique et écologiquement soutenable a été entravé par la dynamique centralisatrice du New Deal puis par la rupture de la Deuxième Guerre mondiale. [...]

Autre stratégie prometteuse : la combinaison d'éléments de ces différentes approches. Il n'y a aucune raison pour que des grandes entreprises ne puissent pas être structurées comme des joint-ventures auxquelles participeraient les travailleur·euses, les collectivités et les institutions régionales. Partout dans le pays, de nombreux États et localités collaborent pour diriger, réguler et partager les bénéfices des entreprises publiques de production électrique. De fait, environ le quart de la production nationale d'électricité est fourni par des entreprises publiques ou des coopératives. On trouve dans tous les États, quelle que soit leur couleur politique, de nombreux exemples de propriété publique : des hôpitaux municipaux, des hôtels, des centres de conférence, des réseaux de transport public, des installations portuaires et des aéroports.

Une nouvelle orientation politique pourrait un jour insuffler à ces initiatives locales de nouveaux objectifs, une nouvelle dynamique et peut-être les amplifier au niveau de l'État ou au niveau régional.

Rien de ce qui est évoqué ici ne prétend suggérer que des changements politiques sur une grande échelle sont imminents ou inéluctables. La situation sociale, économique et environnementale, pour ne rien dire des libertés publiques, va encore probablement se dégrader avant de s'améliorer. C'est précisément pour ses raisons que le développement systématique d'une alternative concrète au *statu quo* est absolument important. Le changement dont nous avons besoin ne viendra pas d'en haut. Comme nous l'avons vu à maintes reprises, le système politique actuel limite les possibilités des stratégies politiques progressistes traditionnelles. Une nouvelle vision, qui inclut aussi bien des stratégies nouvelles qu'un contenu politico-économique nouveau, doit être construite à partir de la base. L'objectif unifiant doit être développé sur la base d'une série d'idées mettant en cause les idéologies dominantes et faire évoluer le pays dans une direction fondamentalement nouvelle.

Le soulèvement Sanders, les résultats électoraux et la multiplication des expérimentations d'alternatives de toutes sortes suggèrent que nous pourrions être sur le bord d'une ère nouvelle – une longue et

avait imaginé que dans un deuxième temps l'agence serait décentralisée en sept entités plus petites. La tentative d'Obama de la privatiser en 2013 avait été défaite par des élus… républicains inquiets pour leurs électeurs de l'augmentation du prix de l'électricité et de la baisse de revu de leur État que cela pourrait entraîner.

difficile période au cours de laquelle une nouvelle économie est lentement en train d'être forgée. Un tel système pourrait sans doute être désigné comme une «communauté pluraliste» pour rendre compte des différentes formes de propriété commune. Mais, quel que soit le nom qu'on lui donne, il est temps de commencer à discuter très ouvertement de ce système et d'affiner ses éléments pratiques. De plus en plus d'Américains étant contraints à se poser des questions fondamentales sur la vie empruntée par leur nation, nous devons commencer à offrir des réponses.

2016

Source
The Nation

Des modèles alternatifs de propriété

Patrick Silberstein

> Au-delà des grands axes, largement connus (services publics, gratuité des frais de scolarité, logement, service national de santé…), que le Labour Party britannique met en avant, il est intéressant de prendre connaissance du rapport, largement passé inaperçu, publié par un groupe de travail travailliste. Comme le souligne Michel Rozworski dans la revue américaine *Jacobin*, certains des éléments contenus dans ce document, «s'ils étaient mis en œuvre permettraient d'aller plus loin et de commencer à transformer les fondations de l'économie[1]».

Le rapport du groupe de travail travailliste, titré *Alternative Models of Ownership* a un message clair: «La gauche doit commencer à démocratiser l'économie.»

Michel Rozworski souligne que ce «principe abandonné par la gauche», implique de mettre en cause le plus fondamental des principes du capitalisme: la primauté de la propriété privée, et «en particulier celle du capital et de tout ce qui sert à produire[2]».

Après un retour sur le plan alternatif de la Lucas Aerospace qui «fut l'un des derniers projets importants de démocratisation de l'économie publié en 1976 par les travailleurs et le syndicat de la Lucas devant

1. https://jacobinmag.com/2017/06/labour-corbyn-general-election-nationalization.
2. ▶ «Nationalisation ou contrôle ouvrier» *Autogestion : l'Encyclopédie nternationale, op. cit.*, t. 2, p. 793.

la menace de restructuration et de licenciement[1] », Michel Rozworski insiste sur l'idée suivante : la fenêtre refermée par l'élection de Margaret Thatcher pourrait bien être réouverte grâce à ce document.

Il faut noter, avant de passer à la lecture du document, que sa publication est assortie d'une notule qui est bien loin d'être anodine : « Ce rapport est le fruit d'un travail d'un comité d'experts extérieurs et ne représente pas la politique du Parti travailliste. » Qu'à cela ne tienne, pour ouvrir à nouveau la fenêtre, il « suffira » que le mouvement social s'empare de ce rapport et s'en serve comme programme d'action.

2016

Sommaire

1. Pourquoi faut-il des modèles alternatifs de propriété ?
2. La place croissante de l'automation dans l'économie.
3. Les différents modèles de propriété alternative : a) les coopératives ; b) la propriété municipale et locale ; c) la propriété nationale.
4. Les pas à franchir.
5. Annexes

Source

Le rapport (en anglais) est téléchargeable : https://labour.org.uk/wp-content/uploads/2017/10/Alternative-Models-of-Ownership.pdf.

6e Rencontre internationale de l'économie des travailleur·euses : vers la constitution d'un mouvement autogestionnaire mondial ?

Benoît Borrits et Richard Neuville

La 6e Rencontre internationale de l'économie des travailleur·euses s'est déroulée à Pigüé (Argentine) du 30 août au 2 septembre 2017[2]. Elle faisait suite aux trois rencontres régionales qui se sont déroulées en 2016 à Montevideo pour l'Amérique du Sud, à Mexico pour l'Amérique du Nordet centrale et à Thessalonique pour la région euro-méditerranéenne. C'était donc un grand retour au pays d'origine de

1. ▶ « Contre-plans ouvriers alternatifs », *ibid.*, t. 4, p. 1344.
2. ▶ « Rencontres de l'économie des travailleurs », voir tome 6.

ce «mouvement» initié il y a dix ans par la Facultad abierta (Faculté ouverte) de l'université de Buenos Aires, l'occasion de faire le point sur ses perspectives. Elle a été précédée par une semaine d'activités : visites de coopératives (de production, de logements, de consommateurs, de crédit), de Bachilleratos populares, d'un marché coopératif, d'ateliers et de repas dans des restaurants récupérés par les travailleurs-ses dont nous avons rendu compte sur notre site. Il convient de saluer la qualité de l'ensemble de l'organisation.

Environ 500 participant·es (coopérateur·trices, militant·es de l'autogestion, syndicalistes, travailleur·euses, universitaires) se sont retrouvé·es, venu·es de nombreux pays des différents continents. Outre la présence de représentant·es de nombreuses entreprises récupérées d'Argentine (à relever la présence de Fasinpat, ex-Zanón, révélatrice de velléités d'unification du mouvement), l'Amérique du Sud était évidemment largement représentée par des délégations du Brésil, du Chili, de Colombie, du Pérou, d'Uruguay et du Venezuela. L'Amérique du Nord et centrale était présente au travers de délégués venus du Canada, de Cuba, des États-Unis et du Mexique. L'Europe n'était pas en reste avec la présence de délégations venues d'Allemagne, de Croatie, de l'État espagnol, de France, d'Italie, de Grèce, du Royaume-Uni et de Turquie. Outre ces grandes régions, des délégué·es d'Afrique du Sud, de Chine, du Bangladesh et du Kurdistan étaient également présent·es.

La rencontre a débuté le 30 août au soir à l'hôtel Bauen de Buenos Aires, hôtel emblématique devenu un symbole de la résistance et de création culturelle, qui a été relancé par ses travailleurs·euses dès 2003 et qui reste sous la menace d'une expulsion. Un moment fort, un an et demi après l'arrivée au pouvoir du gouvernement Macri, d'orientation néolibérale et qui se montre ouvertement hostile aux reprises d'entreprises par les travailleurs·euses sous forme de coopératives. Les participant·es ont été ensuite transporté·es en bus de nuit pour rejoindre Pigüé, une petite ville de 20 000 habitants située dans la Pampa dans laquelle se trouve la coopérative des textiles Pigüé qui a accueilli cette 6e rencontre internationale.

Deux premières tables ont ouvert ces rencontres. La première portait sur l'analyse politique et économique de la crise du capitalisme mondial, la seconde sur l'autogestion en tant que pratique et projet. Notre association est intervenue sur la question du périmètre de l'économie des travailleurs dans une contribution que nous publierons prochainement sur le site.

À partir du vendredi 1er septembre, la priorité a été donnée aux ateliers et commissions de travail. Une grande place dans ces ateliers a bien sûr été donnée à «l'autogestion en tant que pratique et projet», permettant ainsi aux différentes entreprises et expériences d'échanger entre elles. D'autres sujets essentiels ont été abordés tels que celles de «L'État et les politiques publiques à l'égard de l'économie des travailleurs», «L'économie des travailleurs dans une perspective de genre», «Éducation populaire et production de savoirs dans l'économie des travailleurs», «L'articulation et la coordination entre syndicats et travail autogestionnaire», etc.

Le rapport à l'État et à la politique institutionnelle a été un sujet essentiel de ces rencontres. Si l'économie des travailleurs·euses est vue comme une économie directement prise en charge par les principaux intéressés, il va de soi que les formes actuelles de celle-ci, notamment la coopérative de travail, ont du mal à vivre dans un cadre néolibéral. Les politiques ont une incidence directe sur la régularisation ou pas des coopératives, sur leur financement par l'existence de fonds dédiés ou de commandes publiques. De même, l'addition de coopératives ne constituera jamais en soi l'économie des travailleurs·euses. Dès lors, comment envisager les coopérations entre unités de production dans un cadre public qui ne soient pas des rapports de domination de l'État? Dans les prochaines années, on suivra les évolutions de la politique du gouvernement Macri en Argentine à l'égard des coopératives, du gouvernement cubain qui affirme que les coopératives peuvent constituer une alternative au retour au capitalisme dans cette île ou encore du processus de paix en Colombie dans lequel les anciens guérilleros des FARC se réinsèrent dans la société au travers de l'économie populaire.

Un autre sujet abordé dans le cadre de cette rencontre concerne les rapports entre syndicats et économie des travailleurs. Il est à noter que les quelques organisations syndicales présentes (Fédération graphique de la CGT argentine, Union syndicale Solidaires, CGT espagnole, Syndicat mexicain des électriciens, Plenario Autogestión du PIT-CNT uruguayen) sont par nature favorables à la perspective autogestionnaire. Si en France, ce sont souvent des sections CGT qui sont à l'initiative de transformations d'entreprises en coopératives de travail, il n'en est pas de même dans de nombreux pays, notamment l'Argentine, où les coopérateurs sont des travailleurs·euses indépendant·es et non des salarié·es. De ce fait, de nombreux syndicats (hormis dans l'imprimerie et certains secteurs de la métallurgie) considèrent hélas qu'ils n'ont pas vocation à regrouper ces travailleurs·euses et donc à soutenir

la formation de coopératives. La coopérative de travail comme voie de la transformation sociale a encore bien du chemin à faire… mais la relation entre les syndicats et les coopératives diffèrent selon les pays, à l'image du Mexique ou de l'Uruguay.

À noter la participation de la Rencontre à la mobilisation du 1er septembre dans toute l'Argentine pour la réapparition de Santiago Maldonado, jeune manifestant qui a disparu le 1er août à la suite d'une intervention musclée lors d'une manifestation de la communauté mapuche – Amérindiens vivant en Patagonie. Sinistre retour d'événements que l'on croyait révolus…

Cette année, deux nouveaux axes de débat ont été intégrés : «L'économie des travailleur·euses dans une perspective de genre(s)» et «Éducation populaire et production de savoirs dans l'économie des travailleur·euses», qui ont rencontré un réel succès et une bonne participation. Le rôle des femmes dans les luttes en Chine et dans le confédéralisme démocratique au Kurdistan a été particulièrement souligné, tout comme la richesse des différentes expériences d'éducation populaire.

L'assemblée de clôture de cette rencontre du 2 septembre a permis à chacune et chacun de s'exprimer sur le bilan et les suites à envisager. De nombreuses interventions ont exprimé le souhait que désormais ces rencontres soient l'occasion de constituer progressivement un véritable corpus politique international dépassant la simple rencontre tous les deux ans. Ceci suppose bien entendu que des échanges permanents s'établissent entre les participant·es entre deux rencontres. Cela pose bien entendu la question de la formation d'un véritable comité international et des comités régionaux qui animeraient diverses commissions entre ces rencontres… Notre association est intervenue dans ce sens et s'inscrit totalement dans cette perspective.

Au cours d'une décennie de rencontres mondiales puis régionales à partir de 2014, le réseau de l'économie des travailleur·euses s'est étoffé et diversifié. De réseau universitaire à l'origine, il est parvenu à agréger progressivement de nombreux acteurs de l'autogestion, à commencer par les travailleur·euses des entreprises récupérées. Si la participation des organisations syndicales reste très modeste, la volonté de les inclure est sans ambiguïté. La transition entre un réseau international et la constitution d'un «mouvement autogestionnaire mondial» susceptible d'avancer sur une réflexion stratégique face au modèle de domination capitaliste a été plus qu'esquissée. À présent, il convient de traduire en actes cette aspiration.

Septembre 2017

Dépasser le capitalisme par le commun

Observatoire des mouvements de la société

Les luttes récentes sont toutes marquées par la revendication du droit à l'usage et à l'accès. Il s'agit du droit à des ressources essentielles à la vie (eau, énergies, nature…), du droit au travail et à l'accès à l'outil productif, du droit à des ressources immatérielles, à la santé et à l'éducation. Ces revendications se heurtent de plein fouet à la propriété – privée comme étatique – qui transforme les ressources à la base de ces droits fondamentaux en capital lucratif et aliénable.

Ces dernières années nous ont montré combien le compromis n'est plus guère possible entre ces droits humains et l'existence même d'un capital qui décide l'orientation des investissements et des emplois. Non seulement le capitalisme n'est plus capable de porter le développement de la société, mais il est entré dans une phase où il détruit plus qu'il ne crée. Il n'y a plus aujourd'hui de possibilité d'aménagement du capitalisme ou de phase transitoire. Chaque lutte sociale ou écologique entre en contradiction avec le maintien du capitalisme tout en dessinant son dépassement.

Pour que l'humanité garantisse sa survie, l'usage et l'utilité sociale doivent supplanter le profit et la rétribution du capital. L'entreprise et l'échange ne peuvent être exclus plus longtemps du champ démocratique. L'évolution exponentielle des connaissances et des moyens de circulation des informations objectivent la nécessité de la mise en commun de la décision.

Dans ces luttes, de nouvelles formes d'organisation émergent : coopératives, Amap, monnaies locales, conseils d'habitants, Nuits debout… Dans ces initiatives, les comportements individuels se modifient et des prises de conscience s'opèrent. Les personnes concernées cherchent à s'organiser de façon démocratique et autogestionnaire pour gérer des ressources, ouvrant ainsi une nouvelle perspective politique, celle du Commun.

Cependant, l'addition et l'exemplarité de chacune de ces luttes ne suffisent pas. Ces initiatives restent isolées et fragiles. Elles n'empêchent pas la société de se dégrader. Elles devront chercher à produire leur propre pensée et à devenir des alternatives au système capitaliste pour toute la société. Elles fixeront comme objectif de toute action immédiate, l'appropriation collective des pouvoirs sur le devenir commun ; ce qui implique aussi de s'émanciper de toute tutelle étatique. À partir

de cette démarche peut se poser de manière nouvelle la construction de divers outils de financement et de ressources nouvelles à l'usage des intéressés, travailleurs ou usagers.

Dans le contexte de la mondialisation, si le cadre national reste un cadre pertinent de luttes et de conquêtes sociales, il doit désormais être appréhendé dans une logique de dépassement de l'État-nation et de construction d'un nouvel internationalisme basé sur la perspective du commun. N'est-il pas urgent que les luttes et actions produisent elles-mêmes cet horizon ?

2017

Quels financements pour les reprises et créations d'entreprises par les salariés ?

À l'occasion de la cinquième audition tenue dans le cadre du séminaire «Appropriation sociale, autogestion et coopératives», Pierre-Yves Chanu, économiste à la CGT venait débattre des propositions de financement pour les reprises et créations d'entreprises par les salariés. Nous publions ici l'enregistrement vidéo de son introduction.

novembre 2013

Vidéo : Pierre-Yves Chanu : cliquer sur le lien

Atelier «autogestion» : congrès fédéral SUD-Éducation

SUD-Éducation Lorraine

L'autogestion et le contrôle ouvrier sont historiquement présents dans le syndicalisme français au travers de l'AIT (Banque coopérative du crédit au travail en 1863, coopératives de consommation et de production en 1868), la Charte d'Amiens de 1906 (qui prône l'«expropriation capitaliste» et un syndicat qui devienne «un groupement de production et de répartition»), ou le travail de la CFDT et de la CFTC dans les années 1960. Mais ces thèmes ont ensuite disparu du champ théorique et revendicatif syndical. Solidaires a décidé de réinvestir les

notions de socialisation, d'expropriation et d'autogestion. C'est ce qui a motivé l'organisation de cet atelier dans le congrès de la fédération SUD-Éducation, ainsi que la participation de SUD-Éducation et de Solidaires aux Rencontres internationales l'économie des travailleur·euses au sein d'une délégation comprenant notamment l'association Autogestion.

L'atelier est introduit par la projection du documentaire *Vos Cimo tabajas ? Autogestion au féminin* de Lucile Nabonnand et Étienne Simon (2010) sur les femmes dans les entreprises récupérées en Argentine. Marquée successivement par les dictatures militaires (d'Uriburu à Galtieri), le péronisme, le ménemisme et l'ultralibéralisme aujourd'hui représenté par Macri, l'Argentine a été purgée dans la deuxième moitié du 20e siècle de ses militant·es révolutionnaires et anarcho-syndicalistes, en particulier lors de la guerre sale qui a débouché sur 30 000 *desaparecido·as.* La casse sociale et les privatisations du ménemisme puis la crise économique et financière de 2001-2003 ont provoqué de gros mouvements sociaux et insurrectionnels : *cacerolazos, piquetero·as,* assemblées populaires, mouvements de troc, récupération d'entreprises.

Questions et contributions sur l'autogestion d'une manière générale

Ce type d'expérience (les entreprises récupérées par les travailleur·euses en Argentine) pose la question des choix de production (Quoi ? Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?), et de l'unité spatiale à laquelle peut s'appliquer l'autogestion. Il est rappelé que la récupération d'entreprises en Argentine n'est pas le fruit d'un combat politique en faveur de la réappropriation des moyens de production ou de la socialisation des communs, mais d'un contexte de survie économique dans lequel les travailleur·euses n'ont eu d'autre choix que de récupérer leurs entreprises et de s'autogérer. Toutefois, plusieurs expériences montrent que les travailleur·euses, une fois en autogestion, se posent la question des choix de production et de leur espace d'intervention. Au-delà de l'Amérique latine, l'exemple de l'usine grecque de Viome est évoqué puisque les ouvrier-es de cette usine sont passé·es de la production de colle à carrelages à la production de savons biologiques, ont développé des centres de santé et travaillent avec les migrant·es. Sont également évoquées des expériences autogestionnaires dont le paradigme initial est bien plus politique, telles les communes autogérées et autonomes du Rojava qui mettent en œuvre le confédéralisme démocratique, ou encore les communautés zapatiste au Chiapas.

Questions et contributions sur le contexte favorable à l'autogestion et sur les formes de socialisation

Les crises économiques et financières successives, et les ravages qu'elles ont entraînés dans la population, ont mis au jour l'impasse du capitalisme financier et renforcé la nécessité d'une utopie transformatrice (voir l'intervention de Solidaires aux Rencontres internationales de Pigüe, août 2017). Elles ont également montré que les expériences autogestionnaires se développent davantage là où l'État est faible, contrairement à ce qu'avançait Proudhon. La question soulevée est donc celle du contexte favorable au développement de l'autogestion : faut-il attendre que les travailleur·euses se posent la question de leur survie économique pour espérer le développement de l'autogestion ? Faut-il attendre un contexte de crise politique et parlementaire pour s'émanciper de l'État ? Si l'atelier n'a pas eu pour ambition de répondre à ces deux questions, trop vastes, il a cependant mis l'accent sur le fait qu'il n'y avait rien à attendre de nationalisations au sein d'un État aux mains de la bourgeoisie, de la bureaucratie et du capital. Les exemples de nationalisations en France de la SNCF, de Saint-Gobain, de Péchiney… ont clairement démontré qu'il ne s'agissait que de socialiser les pertes et privatiser les profits en indemnisant grassement les actionnaires, avant de rendre ces communs et ces entreprises au secteur privé. Seules l'autogestion et la socialisation permettent une véritable transformation sociale du système. Sont également évoqués les problèmes légaux rencontrés, en France comme ailleurs par les coopératives et entreprises récupérées.

Questions et contributions sur le temps, l'investissement et l'estime de soi dans l'autogestion

Le documentaire a soulevé de nombreuses questions sur les risques d'auto-exploitation, et plus globalement sur la chronophagie possible dans l'autogestion. Il a été rappelé qu'il fallait différencier le temps de la lutte pour la récupération, qui suppose effectivement un investissement de tous les instants et une certaine mise à distance de sa vie privée, et le temps de la «pérennisation» de l'expérience autogestionnaire, qui, en dehors du temps de travail, génère uniquement un «sur-investissement» pour faire vivre la démocratie directe dans l'entreprise. Si le temps de «loisirs» est évidemment affecté par l'implication dans les prises de décisions que suppose l'autogestion, il est contrebalancé par des conditions de travail profondément transformées par l'absence de pressions hiérarchiques, par la convivialité qui naît du

processus, par les temps d'autoformation, par les crèches et garderies autogérées qui s'y développent, par les centres culturels qui naissent à l'intérieur de ces espaces de production. Par ailleurs, l'autogestion transforme en pratique le rapport individuel au temps de travail dans la mesure où il constitue moins un temps contraint et où il ne constitue plus un temps de subordination. Plusieurs interventions vont dans le sens de la pensée de Castoriadis en matière d'émancipation et d'autonomie qui doivent nécessairement prendre corps et s'appliquer dans le travail, sans quoi cela reviendrait à exercer sa souveraineté deux jours par semaine et durant les vacances.

Questions et contributions sur la formation et l'autoformation dans l'autogestion

En rapport avec le temps qu'implique l'autogestion d'une entreprise ou d'un service public, plusieurs congressistes se sont interrogé·es sur le temps nécessaire à la formation et à l'autoformation, tout en soulignant l'aspect positif et émancipateur de cette dimension. Il a été rappelé que lors de la fermeture d'une entreprise, les premier·es à partir et à ne pas participer à la récupération sont généralement les employé·es de l'administration, ce qui «condamne» les récupérateur·trices à se former à la gestion dans l'urgence, à moins de faire appel à des avocats-conseils qui deviennent les administrateurs, auquel cas on ne plus tout à fait parler d'autogestion. Les temps collectifs de formation et d'autoformation qui suivent sont généralement intégrés au temps de travail et n'entraînent pas nécessairement un investissement supplémentaire. Par ailleurs cette «autoformation continue» permet souvent de déconstruire l'organisation scientifique du travail qui est l'une des premières sources d'aliénation.

Questions et contributions sur l'autogestion dans l'éducation

Sont évoqués les exemples d'établissements autogérés (Hérouville, Saint-Nazaire, Oléron, LAP, Clisthène) et les problèmes de fonctionnement qu'ils rencontrent actuellement, notamment en raison de politiques publiques qui visent à les affaiblir. Sont également évoquées les écoles récupérées (Mons-en-Bareuil) ou créées à l'initiative de parents d'élèves sur le plateau des Millevaches, et les directions collégiales d'écoles. Ces exemples posent clairement le problème de l'autogestion scolaire au sein de l'Éducation nationale. C'est l'occasion d'expliciter le fonctionnement des *bachilleratos* en Argentine, lieux d'éducation populaire en lien avec les mouvements sociaux et politiques, notamment *piqueteros*. Une partie des discussions de l'atelier est consacrée

aux possibilités d'autogestion dans la classe, en lien avec les pratiques pédagogiques coopératives.

Questions et contributions sur la démocratisation de l'autogestion et sa place dans notre syndicalisme :

Il a été noté que la confrontation (ici par l'image) à des formes autogestionnaires existantes permet de rendre le concept d'autogestion moins abstrait, pour les non-militant·es comme pour les militant·es. Il est donc apparu important de développer des outils de formation syndicale qui partent de l'existant pour aborder l'autogestion et la socialisation des moyens de production. Pour reprendre ce qu'expliquaient Catherine Lebrun et Christian Mahieux en 2013 dans *Les Cahiers d'alter,* l'absence de réflexion collective sur une gestion différente, et notamment une possible autogestion, affaiblit les perspectives émancipatrices des mouvements sociaux. C'est notamment pour cette raison qu'il est important que les militant·es de SUD-Éducation et de Solidaires s'emparent de cette réflexion collective et la nourrissent dans leurs Solidaires locaux, tout en la renouvelant constamment dans le fonctionnement de leurs équipes militantes.

mars 2018

Esclavage, réparations et autogestion

Ajamu Nangwaya[1]

L'assemblée générale des Nations unies ayant fait du 25 mars la «Journée internationale de commémoration et d'hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite», les anciennes colonies britanniques des Caraïbes cherchent à obtenir de l'ancienne puissance coloniale des réparations pour sa politique esclavagiste. L'auteur interpelle les gouvernements et les mouvements caribéens qui portent cette revendication en leur reprochant de ne pas lier cette revendication à la mise en cause du capitalisme, responsable à l'époque de la traite et

1. Ajamu Nangwaya est maître de conférence à l'Institut d'études caribéennes à l'Université des Indes occidentales.

de la mise en œuvre de l'économie capitaliste de plantation.
Qualifiant ces gouvernements de «néocolonialistes», il plaide donc pour que les réparations financières légitimes soient utilisées pour sortir «les classes laborieuses de la marginalisation économique». Cette Journée, écrit-il, «devrait servir de moment d'unité pour développer la pression sur les anciens États esclavagistes» (dont la France) pour qu'ils paient des réparations «pour leur participation à l'exploitation économique et à la déshumanisation raciste des Africains réduits en esclavage». Cette journée annuelle du souvenir, qu'il qualifie de «progressiste», devrait partout servir à rappeler que le «capitalisme a été l'agent principal» de l'organisation de l'esclavage: «Le suprématisme blanc et le racisme ne sont que des instruments idéologiques utilisés par les esclavagistes capitalistes et par les États européens pour justifier moralement la réduction en esclavage des Africains et pour dissimuler leurs motivations purement économiques. [...] Ce n'est pas la couleur de la peau qui a fait l'esclave mais le bas coût de la main-d'œuvre.» Les quelques propositions qu'il fait pour une telle campagne nous plongent au cœur d'une stratégie autogestionnaire[1].

Nous assistons aujourd'hui à la posture immorale mais politiquement compréhensible des États néocoloniaux de la communauté des Caraïbes (Caricom)[2] de séparer volontairement leur demande de réparations des mesures destinées à renvoyer le capitalisme dans les poubelles de l'histoire. Ces États sont en effet engagés dans la mise en œuvre de politiques économiques et sociales qui ont inscrit le capitalisme dans la région. Ce qui les intéresse dans les réparations, c'est

1. Traduit de l'anglais, présenté et annoté par Patrick Silberstein.
2. La Communauté des Caraïbes (Caricom) a été créée en 1973 et réunit la Barbade, le Guyana, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago pour établir un marché. Elle se compose aujourd'hui de quinze membres et de cinq membres associés: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago.

de pouvoir les utiliser comme un moyen de relever le défi de leurs balances des paiements, de leur budget, de leur développement [...].

Les radicaux, les révolutionnaires et leurs alliés qui participent à cette bataille pour les réparations n'ont aucun intérêt à ne pas mettre le capitalisme en cause [...]. Ils doivent se saisir de la question des réparations[1]. Pour mettre en avant un programme de transformation sociale et de double pouvoir[2]. [...]

Les propositions que nous soumettons ici ont pour vocation à être intégrées au mouvement caribéen pour les réparations et à être considérées comme faisant partie intégrante de la lutte de classes en général. [...] Les mouvements sociaux de la région devraient s'organiser autour de ces revendications comme faisant partie de la stratégie de double pouvoir.

Promouvoir l'autogestion des travailleurs et la démocratie économique

Les gouvernements caribéens devront investir les fonds de réparation dans les structures d'autogestion [...]. Ces fonds seront placés sous le contrôle des organisations de la société civile progressiste. Ils serviront à financer et à soutenir les coopératives ouvrières, les entreprises autogérées, ainsi que les organismes et les institutions nécessaires à assurer la viabilité de la propriété des travailleurs, de leur contrôle et de la gestion de leur lieu de travail.

Il est de la responsabilité des militants radicaux et révolutionnaires de faire tout ce qui en leur pouvoir pour que le plus grand nombre de coopérateurs ouvriers soient persuadés que l'autogestion est partie

1. Il a été estimé que les réparations dues aux Africains des Caraïbes par la seule Grande-Bretagne s'élèveraient à 7,5 milliards de livres. Les 20 millions de livres de compensation versés en 1838 au moment de l'abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques correspondraient en monnaie actuelle à 200 milliards de livres.

2. Le « double pouvoir » tel qu'il est conçu par les courants panafricanistes radicaux doit être compris non pas dans le sens « classique » de la crise révolutionnaire mais comme la construction de contre-pouvoirs à la fois à l'extérieur de la sphère du pouvoir d'État [voir article sur « Le Plan pour Jackson ») et dans les institutions. L'auteur emploi également les termes de « structures dissidentes » et de « culture libertaire du basculement ». Cette conception est très proche de ce que nous avons coutume d'appeler « stratégie autogestionnaire » : « Contre-pouvoirs et démarche transitoire permettent de construire certaines des conditions matérielles, organisationnelles et politiques du dépassement-rupture. Ils permettent [...] de concevoir une articulation dynamique permanente entre les réformes, les transformations structurelles obtenues dans la lutte, la stabilisation de mouvements sociaux et la perspective révolutionnaire. » Cette conception articule « moments d'affrontements avec la logique du système [et] éléments d'une critique pratique du capitalisme et de ses rapports sociaux. [...] Moments et lieux de "rupture partielle", de véritables "autogouvernements limités", [ces structures] permettent la constitution d'espaces échappant provisoirement et partiellement au système » (Lucien Collonges, « Demain est déjà commencé », *Autogestion : l'Encyclopédie internationale*, t. 1, Paris, Syllepse, 2019).

prenante de la lutte de classe et de la lutte pour le socialisme. Le contrôle démocratique des lieux de travail combiné aux assemblées populaires pourrait être les laboratoires, les lieux d'expérimentation de l'autogestion de la future société sans État, sans classe et auto-organisée (communiste) [...].

Les gouvernements doivent mettre en œuvre une réforme agraire complète qui place les terres cultivables entre les mains des classes laborieuses. [...] De façon à sortir la terre du marché capitaliste spéculatif et pour en finir avec sa propriété privée, les gouvernements doivent créer un cadre législatif permettant la mise en place d'une «propriété foncière commune». [...] L'accès à la terre sera basé sur le droit d'usage collectif [...] et non plus sur celui de la propriété privée. [...]

Développement d'un programme de logement coopératif. [...]

Contraindre les États néocoloniaux des Caraïbes à adopter une législation sociale respectant les droits des travailleurs [...].

Les radicaux et les révolutionnaires du mouvement pour les réparations doivent travailler en commun avec toutes les forces progressistes de la société pour établir un système horizontal, fédératif et démocratique d'assemblées populaires pour les opprimés. Celles-ci fonctionneront comme des structures de démocratie directe et d'autogestion tendant à s'approcher du concept de l'auto-organisation communiste de «l'administration des choses et non du gouvernement des gens».

Ces assemblées, locales, régionales et nationales, seront les organes où les classes laborieuses discutent, déterminent et planifient leurs priorités sociales et économiques. Au travers de leurs institutions alternatives et oppositionnelles, les masses mettront en pratique leurs aspirations et revendications et les imposeront aux institutions économiques, sociales, culturelles et politiques dominantes. Dans cette lutte pour le pouvoir, les organisations populaires utiliseront tous les moyens éthiques disponibles pour avancer vers leur libération. [...]

Ces assemblées devront être des forces proposition et d'initiatives qui permettent à la population de prendre en charge les décisions qui ont influencé sur leur vie. [...]

Ces propositions ne deviendront réalité que si des campagnes nationales favorisent l'auto-organisation populaire. Nous cherchons à construire une force contre-hégémonique, un bloc alternatif, qui mette en cause les forces de domination pour, à terme, les chasser du pouvoir.

Les gouvernements néocoloniaux ont sauté dans le train des réparations et tentent d'imposer leur programme. Il incombe aux forces

populaires de s'organiser pour arracher à l'État l'initiative et l'agenda et de lui imposer leur propre programme.

Il est absolument nécessaire que les organisations populaires de base utilisent toutes les possibilités qui se présentent pour construire la capacité des opprimés à contester et à saper l'ordre capitaliste, patriarcal et suprématiste. Pour ce faire la stratégie du double pouvoir doit construire les structures économiques, sociales et politiques embryonnaires de la société socialiste future tout en contestant et en affrontant les institutions actuelles du pouvoir.

C'est à cet aulne que le développement de l'autogestion des lieux de travail et l'établissement d'un système d'assemblées populaires comme lieu de l'exercice du pouvoir par la classe travailleuse s'avèrent nécessaires. Le mouvement pour les réparations peut jouer un rôle important de catalyseur en contribuant à préparer idéologiquement la population à l'achèvement de la Seconde émancipation dans les Caraïbes et dans le reste des Amériques.

avril 2017

Source

Pambazuka News, https://www.pambazuka.org/global-south/caribbean-reparations-movement-must-put-capitalism-trial

Naissance d'une revue

Richard Neuville

La parution de la revue *Autogestión para otra economía* en Argentine n'apparaît pas comme totalement fortuite. Depuis une quinzaine d'années, ce pays s'illustre par une floraison d'expériences autogestionnaires et notamment un processus important de récupération d'entreprises par les travailleur·euses (près de 400 ERT en activité fin 2016)[1]. Processus qui se caractérise également par l'engagement de nombreux universitaires aux côtés des travailleur·euses et plus particulièrement dans le cadre du programme «Faculté ouverte». La référence dans le titre à une «autre économie» renvoie également au cycle de rencontres internationales de «L'économie des travailleur·euses»

1. ▶ Richard Neuville, «Un processus continu de récupération d'entreprises en Argentine», *Autogestion : l'Encyclopédie internationale,* t. 7.

lancé en 2007. Celui-ci fêtera son dixième anniversaire à l'occasion de la 6e Rencontre internationale qui se déroulera du 30 août au 2 septembre dans la province de Buenos Aires (au sein de l'hôtel Bauen et l'usine Textiles Pigüé récupérés par les travailleur·euses) après la tenue de trois réunions régionales en Uruguay, en Grèce et au Mexique à l'automne dernier[1].

La revue se fixe comme objectif de «générer un débat sur les problèmes et les acquis de ce secteur dans l'économie en Argentine et dans le monde». Le défi lancé par ses initiateurs est d'éditer une «publication qui fournit les outils nécessaires pour la discussion des problèmes et des potentialités de ce large spectre, que forment les entreprises récupérées, les coopératives de travail, entrepreneuriat en autogestion de ce vaste secteur de l'économie populaire et solidaire et, y compris, le reste du mouvement coopératif, les syndicats, qui considèrent que ce secteur constitue une part croissante de la classe ouvrière, tout comme ceux qui dans le monde universitaire parient sur un développement de ces organisations».

Le comité éditorial de la revue, composé de coopérateurs, de journalistes et d'universitaires, s'est fixé comme objectif de «donner la parole à tous les acteurs, de sorte qu'elle reflète les opinions, les points de vue et les analyses de différents mouvements et organisations plutôt qu'une publication institutionnelle ou organique classique». Il s'agit de permettre «l'analyse du contexte politique et économique sans être une revue se limitant à la conjoncture, qui n'échappe pas à l'analyse théorique sans pour autant être une revue destinée au monde académique, une revue qui tente de refléter et d'élargir les débats entre et pour les travailleurs, une revue qui vise un large public sans pour autant ne pas assumer le défi de questionner la complexité».

Chaque numéro traitera un axe de réflexion particulier. Le premier numéro, présenté lors d'une conférence de presse le 19 janvier dernier dans les locaux de l'hôtel Bauen à Buenos Aires (récupéré et géré par ses travailleur·euses), aborde la «conflictualité entre l'autogestion et le marché», à travers l'expérience de différents acteurs du coopérativisme, de l'économie populaire, des entreprises autogérées confrontés au marché dans un contexte économique, social et politique défavorable.

Outre le choix d'un axe de débat principal pour chaque numéro, la revue essaiera de rendre compte des expériences concrètes, des exemples internationaux et historiques et de permettre l'expression

1. Voir l'appel : «Llamado a participar del VI Encuentro Internacional "La economía de los/as Trabajadores/as"», Programa Facultad Abierta, www.recuperadasdoc.com.ar/.

de différentes organisations. Il y aura également un entretien avec une personnalité issue des organisations ou du champ intellectuel qui approfondira et argumentera le thème principal. Le pari est de contribuer au débat et à la formation des travailleurs en autogestion et de leurs organisations.

Dans l'édito de ce premier numéro, Andrés Ruggeri[1] rappelle que «le travail autogéré est une réalité de l'économie et de la société argentine et mondiale, généralement ignorée par les économistes et les politiques qui perçoivent les travailleurs en autogestion comme une illustration de l'échec des politiques économiques, un problème social ou d'emploi à résoudre ou, du point de vue néolibéral, comme une conséquence de leurs politiques qui doit être contenue afin que le conflit social n'affecte pas la gouvernabilité. Le point de vue des protagonistes, celui des travailleur·euses qui gèrent des unités économiques en autogestion apparaît rarement dans le débat public et encore moins avec un traitement qui aborde leurs complexités et leurs problèmes spécifiques».

La revue se décline en différentes rubriques : analyse théorique, débat/controverse, entretiens, expériences, international, histoire et photoreportage. Dans ce numéro : un article d'Andrés Ruggeri, directeur de la revue, et une interview de Pedro Páez Pérez, surintendant du contrôle de pouvoir du marché de l'Équateur, engagent la réflexion théorique sur l'axe principal portant sur la conflictualité entre l'autogestion et le marché (un débat éminemment important qui constitue le fil rouge de ce numéro) ; deux interviews de Mario Barrios, référent de la Unión Solidaria de Trabajadores et secrétaire de l'action sociale de la CTA Autonome et de Esteban «Gringo» Castro, secrétaire général de la Confédération de travailleurs de l'économie populaire (CTEP) alimentent ce débat à partir de leur réalité ; les coopératives Textiles Pigüé et La Litoraleña (distribution de produits alimentaires issus de l'économie solidaire) ayant chacune plus d'une centaine de travailleur·euses associé·es, relatent leurs expériences : la première, confrontée à l'ouverture du marché interne décidée par le nouveau gouvernement dans un secteur très concurrentiel ; la deuxième, recherchant des débouchés alternatifs pour s'émanciper progressivement des réseaux de distribution capitaliste classique ; la rubrique internationale traite des réseaux de producteurs/consommateurs pour une économie alternative expérimentés en Allemagne par Solidarische Landwirtschft

1. Andrés Ruggeri est anthropologue et coordinateur du programme Facultad Abierta, il est directeur de la revue.

et en Italie, à l'initiative des travailleur·euses de l'entreprise récupérée RiMaflow, par Fuori-Mercato (en dehors du marché) ; la rubrique « histoire » aborde les tensions de l'expérience yougoslave sous la plume d'Ariel Mogni ; enfin, la revue est ponctuée par un photoreportage qui évoque entre autres les mobilisations contre les hausses de prix de l'énergie qui ont particulièrement affecté les entreprises récupérées[1]. Les initiateurs ont opté pour une majorité d'articles relativement concis et accessibles pour les différents acteurs des processus en cours et à un large public.

La revue sera bimestrielle. Dans un premier temps, elle sera distribuée dans les réseaux militants et différentes coopératives mais l'objectif est qu'elle devienne disponible en kiosque.

Elle comporte des publicités, provenant exclusivement de structures coopératives ou du secteur de l'économie sociale et populaire. Elle est évidemment imprimée par une entreprise récupérée par ses travailleurs, la coopérative Campichuelo, qui édita pendant longtemps le *Journal officiel de la République argentin*.

La revue se distingue de ses homologues françaises des années 1960-1980 : *Autogestion* puis *Autogestion et socialisme* (1966-1979) et *Autogestions* (1982-1986[2]) qui avaient une visée plus théorique et que Claudie Weill définit plus comme un « observatoire des mouvements d'émancipation[3] ». Si les deux s'inscrivent dans une proximité avec la mouvance universitaire et dans un pluralisme non partisan, l'articulation avec la praxis apparaît plus affirmée pour *Autogestión para otra economía*. C'est ce qu'Andrés Ruggeri a rappelé, lors de la conférence de presse du 19 janvier, en précisant que la revue n'esquivera pas la réflexion théorique mais qu'elle se veut un « espace de débat pour construire une alternative à l'économie actuelle à partir de la réalité », en permettant l'expression des travailleurs, tout en s'appuyant sur des analyses historiques et conjoncturelles. Il a insisté sur la vision pluraliste de la revue qui doit refléter les différents points de vue des acteurs et des organisations, tout comme sa vocation internationale. De même, Hugo Cabrera, président de la Fédération des coopératives autogérées de Buenos Aires, a indiqué que parfois l'autogestion est idéalisée mais qu'elle est confrontée à de nombreuses difficultés, c'est pourquoi « la

1. Richard Neuville, « Les entreprises récupérées menacées par la politique de Macri », Association Autogestion, 7 juillet 2016, https://autogestion.asso.fr/?p=6184.
2. Voir dans ce volume, Claudie Weill, « La revue *Autogestion*, observatoire des mouvements d'émancipation ».
3. Voir Claudie Weill, « La revue *Autogestion* comme observatoire des mouvements d'émancipation », *L'Homme et la société*, n° 132-133, 1999.

revue doit devenir un outil pour générer ses débats, afin de mettre sur la table toutes les questions qui se posent[1] ».

mars 2017

Sommaires des six numéros parus

N° 1

- « Una economía en la que quepamos todos ».
- « La autogestión en tiempos de globos amarillos ».
- « Entrevista : Pedro Páez ».
- « El mercado y la economía de la autogestión ».
- « Al calor de las masas ».
- « Alternativas al mercado y mercados alternativos ».
- « Las tensiones de la experiencia Yugoslava ».

N° 2

- « Contra lo evidente. Una economía de las·os trabajadore·/as ».
- « El macrismo, etapa actual del neoliberalismo ».
- « Vamos por los dos tercios en las dos cámaras ».
- « Mentira la verdad ».
- « El macrismo y la desposesión del trabajo ».
- « Alternativas al mercado y mercados alternativos ».
- « Entrevista : mauricio sardá de faria ».
- « Dossier : encuentro economía de los trabajadores ».
- « Los distintos caminos de la Economía de los Trabajadores ».
- « Una nueva economía derrotando a la guerra ».
- « Luchar, crear poder popular ».
- « Bauen : lucha, cultura, trabajo ».

N° 3

- « El Estado con (y sin) mayúscula ».
- « De cabeza al abismo ».
- « Entrevista a Alberto Gandulfo ».
- « De otra Galaxia ».
- « Capitalistas planeros ».
- « Derecho a autogestionar ».
- « Las empresas recuperadas italianas : más allá de la Ley Marcora ».
- « El Estado, su forma y su rol en la relación con la autogestión ».
- « Dossier : Venezuela ».

1. « Se presentó la revista *Autogestión para otra economía* », CNCT, 31 janvier 2017, https://www.alasbarricadas.org/noticias/node/37912.

■ «Control obrero y autogestión en la Revolución Rusa».
■ «Ropa para niños hecha con manos luchadoras».
■ «Contrapunto: Christian Miño/Marcelo Ortega».
■ «Gráfica Vulcano: un año de autogestión».

N° 4

■ «De la franja de gaza a Cushamen».
■ «Héctor Amichetti (FGB): Las cooperativas juegan un rol importantísimo en la estrategia de defensa del empleo».
■ «Ampliar las fronteras del sindicalismo».
■ «El Cooperativas y sindicatos: una unidad posible y necesaria».
■ «Autogestión y sindicalismo de contrapoder».
■ «Empresas recuperadas y sindicalismo en la Argentina».
■ «Sindicalismo y autogestión: la España de las colectivizaciones».
■ «VI Encuentro Internacional: La economía de los·as trabajadores·as».
■ «Contrapunto Fasinpat/Sipreba».

N° 5

■ «Competitividad o muerte: la OMC en el laberinto de la periferia».
■ «Las empresas recuperadas después de dos años de nuevo neoliberalismo».
■ «Definir los contornos de la Economía de los Trabajadores».
■ «Entrevista a Marcelo Vieta».
■ «Empresas sin patrón, espacios de resistencia».
■ «La conformación del Estado neoliberal chileno y el cooperativismo».
■ «Tejiendo en Pigüé: autogestión y economía feminista».
■ «La autogestión de las·os trabajadoras·es de prensa».
■ «La toma del frigorífico Lisandro de la Torre».
■ «VI Encuentro Internacional La economía de las·os trabajadoras·es».

N° 6

■ «La región en el marco de la crisis global».
■ «Paul Singer y la utopía militante».
■ «Entrevista a Mónica Acosta».
■ «Mujeres autogestionadas».
■ «La estrategia de la igualdad y sus desbordes de resistencia».
■ «El crecimiento de las mujeres cooperativistas fortalece al movimiento social».
■ «El 8M y las trabajadoras de la autogestión».
■ «Lecturas feministas de la economía y la autogestión».
■ «La Comisión de Mujeres de Madygraf».

■ «La huelga de las costureras».
■ «Fotoalgería : trabajadoras en lucha».

Site de la revue
http://autogestionrevista.com.ar/

Une utopie dans les Balkans

Catherine Samary

Ce texte est la version française de la recension du livre de Darko Suvin, *Splendour, Misery and Possibilities : An X-Ray of Socialist Yugoslavia* (Spendeur, misère et possibilités – une radiographie de la Yougoslavie socialiste) publiée dans la *New Left Review*[1].

Comment se fait-il, demande Darko Suvin, avec une franchise brechtienne, que la Yougoslavie socialiste a si bien commencé et pourtant si mal fini ? En répondant à cette question, il a produit un travail extraordinaire sur la philosophie de l'émancipation, les possibilités réelles de l'autogestion des travailleurs et l'horizon – au sens où Ernst Bloch l'a pensé – du communisme démocratique. Parsemé d'aperçus d'Aristote, Dante, Montesquieu, Hegel, Lénine, Gramsci et bien d'autres, *Splendour, Misery and Possibilities* est également, comme le souligne Fredric Jameson dans le lumineux avant-propos qu'il écrit pour ce livre, une intervention critique-utopique au cœur des discussions actuelles, notamment sur les relations entre démocratie économique et démocratie politique. Suvin lui-même est exceptionnellement qualifié pour entreprendre une telle tâche. Témoin direct des premières décennies de la Révolution yougoslave, profondément attaché à ses objectifs émancipateurs, il est aussi un théoricien de la science-fiction et de l'utopie, un penseur hétérodoxe au sein de ce que Bloch appelle le courant chaud du marxisme tourné vers la libération future, complétant le courant froid de son analyse.

Né à Zagreb dans une famille juive croate, Suvin avait dix ans lorsque les tanks de Hitler ont débarqué dans la ville. Il rappelle ici «les années

1. « À Utopian in the Balkans », *New Left Review, n°* 114, novembre-décembre 2018, https://newleftreview.org/II/114/catherine-samary-a-utopian-in-the-balkans.

de guerre de menaces fascistes immédiates sur ma survie physique et psychique, en tant que petit garçon conscient», puis «les merveilleuses années après 1945» en tant que jeune militant titiste. Les membres de sa famille – les Šlesingers: ils ont changé leur nom pour Suvin à la suite des nuages assombrissant le ciel en 1939 – faisaient partie des centaines de milliers de personnes massacrées par les Oustachis croates, dont la sauvagerie contre les Croates juifs et serbes a choqué même la Gestapo. En 1945, il rejoignit l'Organisation de la jeunesse communiste (SKOJ), qui avait joué un rôle majeur dans la résistance. Comme il l'écrit dans l'introduction «Pro Domo Sua», «j'espère que l'horreur, le désir, la colère, la loyauté et l'étonnement auroral du jeune communiste se sont incorporés à cette nouvelle réflexion».

Suvin est un produit – et acteur – du ferment extraordinaire d'une expérience sans précédent d'autogestion ouvrière et de planification à visées égalitaires, propulsant en avant la Yougoslavie d'après-guerre ouverte aux courants les plus larges de la gauche internationale. Tel était le contexte d'une fertilisation croisée des genres, concepts et cultures qui caractérisent l'œuvre de Suvin: de la théorie critique aux romans populaires, de la science-fiction soviétique au théâtre japonais et à la philosophie politique radicale. Armé également d'un diplôme en génie chimique, il a étudié puis enseigné – le théâtre moderne, la théorie littéraire, la science-fiction – à l'université de Zagreb. Comme il l'a fait remarquer dans une interview sur les études de science-fiction, les événements marquants de sa jeunesse – monarchie yougoslave, occupation fasciste, lutte partisane, reconstruction révolutionnaire – facilitaient la conception de logiques alternatives, d'autres mondes possibles. «Une bombe nazie a frappé à cinquante mètres de moi: dans un monde très légèrement différent je serais mort avant mon adolescence.» La pratique vint d'abord, puis la découverte de Thomas More, Jules Verne, H. G. Wells – tant d'écrits sur d'autres mondes. […]

Théoricien fondateur des études de science-fiction contemporaines, il est célèbre pour avoir caractérisé ce genre à l'aide des notions ou concepts brechtiens de «littérature de distanciations cognitives». Son procédé déterminant est de représenter de façon fictive un *novum*, une communauté dans laquelle les institutions, les normes et les relations sont ordonnées selon des principes différents de ceux qui structurent le monde de l'auteur. Le terme est celui de Bloch, tiré du *Principe Espérance*: on pourrait dire ici que la réalité inclut non seulement ce qui est, mais aussi ce qui pourrait être, car le monde matériel est inachevé et son orientation future n'est pas prédéterminée. Des possibilités réelles alternatives se profilent à l'horizon, ce qui peut être

anticipé, représenté, défendu en tant qu'«utopies concrètes» – par opposition aux «utopies abstraites» purement fantastiques au penchant apaisant des vœux pieux. Pour Bloch, le *novum* est la partie de la réalité qui se dessine à l'horizon du futur, un «pas encore». Pour Suvin, il s'agira d'un concept clé pour repenser l'histoire de la Yougoslavie dans *Splendour, Misery and Possibilities*.

Ich muss es wissen

[...] Suvin refusa d'abord de remettre les pieds sur les terres de l'ex-Yougoslavie, après l'effondrement de celle-ci dans les sécessions et les guerres civiles meurtrières des années 1990 dans lesquelles «diverses sortes de nains rivaux» ont entraîné «vers la guerre de mini-nationalismes soumis à un lavage de cerveaux». À partir de 2002, cependant, il est contacté par des jeunes d'une nouvelle génération qui, à Zagreb et Belgrade, traduisent les essais politico-épistémologiques qu'il a commencé à écrire à la fin des années 1990 sur le «turbo-capitalisme». Jugeant important de reconstituer un «espace yougoslave», au moins au niveau des idées, ils ont exhorté Suvin à faire de ses souvenirs des Mémoires. Celles-ci ont été publiées en plusieurs épisodes sous le titre *Memoari jednog skojevca* [Mémoires d'un jeune communiste] à partir de 2009. Suvin présente le livre décrit ici comme un «dommage collatéral» résultant de ce retour réflexif sur la guerre et les décennies de l'après-guerre.

> L'aura de ces jours était à certains égards très contrastée en noir et blanc, mais vivifiante et extrêmement optimiste et brillante. La terrible distance séparant le même lieu vu de cette époque puis deux générations plus tard, avec entre les deux l'ignoble et sanglante disparition de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, a suscité en moi des réflexions conflictuelles et tranchantes : comment une telle dévolution a-t-elle été possible, noircissant l'horizon rose ? Cela se prolongeait d'une réflexion encore plus angoissante : les horizons révolutionnaires et donc mon activisme juvénile avaient-ils un sens ? Je n'en savais rien et je me suis dit (en copiant le *Galilée* de Brecht) : *Ich muss es wisse*n – Il faut que je comprenne !

Telle est la présentation la plus synthétique – et émouvante – que Suvin fait de ce qu'il appelle le «quoi, pourquoi et comment» de *Splendour, Misery and Possibilities,* écrit sous plusieurs pressions. Sur le plan politique, Suvin s'est senti engagé dans et contre «un enrobage contre-révolutionnaire dominant, plombant et étouffant», qui avait pour effet de déprécier idéologiquement toute l'histoire de la

Yougoslavie titiste, non seulement en procédant à des extrapolations rétroactives à partir de sa fin, mais en la liquidant comme «une entreprise mal conçue ou même pernicieuse» dès le début. Sur le plan méthodologique, Suvin présente, comme le note Jameson, une sorte d'«histoire réflexive», un retour sur les événements qui réexamine les catégories dans lesquelles ils ont été – et devraient être – pensés au cours de leur déroulement. Pour Suvin, il s'agit avant tout d'évaluer les évolutions à la lumière d'un horizon utopique critique. Il cite le dicton de Rousseau : nous devrions savoir ce qui doit exister pour bien juger de ce qui est. La troisième pression est à la fois morale et épistémologique : Suvin voit dans son livre une étape vers la déconstruction de «l'odieuse oblitération de la mémoire» sur les terres yougoslaves, dont témoigne le dynamitage par Tudjman de centaines de monuments commémoratifs des Partisans en Croatie ; une profanation que Suvin compare à celles des talibans qui font exploser les bouddhas monumentaux de Bamiyan, sans toutefois subir la même désapprobation occidentale. Par conséquent, le projet doit englober les «contradictions polaires» de la Yougoslavie – «le début auroral et la fin obscure doivent tous deux être expliqués».

Splendour, Misery and Possibilities omet délibérément le point de départ de tout récit conventionnel de la Yougoslavie socialiste : les antécédents contrastés des populations qui le composent au cours de leurs longues périodes de domination extérieure, sur un territoire caractérisé non seulement par de grandes variations géographiques – les rives de l'Adriatique, les plaines et plateaux septentrionaux, les redoutes montagneuses du sud – mais historiquement divisé par de puissantes frontières impériales et religieuses : à l'est, l'orthodoxie de Byzance puis le califat ottoman qui subordonna le royaume médiéval de Serbie ; à l'ouest et au nord, les empires de Rome, de Charlemagne, des Habsbourg, de Napoléon et de l'Autriche-Hongrie, qui l'un après l'autre engloutirent les territoires de la Slovénie et de la Croatie. Par conséquent, différents aspects des développements socio-économiques et des luttes d'indépendance historiques ont marqué les points de vue des Serbes, des Croates, des Slovènes, des Bosniaques, des Dalmatiens, des Monténégrins, des Macédoniens et d'autres, différenciés de surcroît par divers alphabets et langues. Suvin ne décrit pas non plus la création en 1919 de la «première» Yougoslavie, ce royaume qui était à certains égards une Grande Serbie, ni les traditions insurrectionnelles

du socialisme balkanique qui l'ont précédée et ont contribué à façonner le Parti communiste yougoslave[1].

Guerre contre le fascisme et « fais-le toi-même »

[…] Malgré leur loyauté envers le Comintern, Tito et ses camarades conservaient une capacité de prise de décision autonome qui fut essentielle. La ligne sectaire de la « troisième période » marquant l'orientation du Comintern stalinisé avait été désastreuse pour le PCY au début des années 1930. Tito profita du tournant vers la ligne de « front populaire » pour organiser des actions de masse, insistant sur le fait que la direction du parti devait être basée à l'intérieur du pays et viser toujours – comme le soulignait son compagnon Edward Kardelj, économiste slovène et un des dirigeants des partisans – l'indépendance financière envers le Kremlin. Cela fut crucial lorsque les puissances de l'Axe envahirent et démembrèrent la Yougoslavie en 1941, alors que le gouvernement royal s'enfuyait à Londres. Contrairement aux ordres de Moscou – les Alliés allaient soutenir le roi jusqu'en 1944 – les partisans proclamaient non seulement « Mort au fascisme ! », mais aussi « Liberté pour le peuple ! » Dans les zones libérées, les forces de la résistance mettaient en place des comités populaires élus qui géraient eux-mêmes les villages et les villes – un assaut moral et matériel contre l'ancien système de classe, comme le dit Suvin. Le caractère de la lutte de libération découlait de cette pratique improvisée, dans des régions souvent coupées de la direction toujours mobile du Parti. Pour Suvin (insistant sur le « z » balkanique), la « tradition des partisans du "fais-le-toi-même-sur-le-terrain" » s'appliquait non seulement aux unités combattantes, mais également aux « formes de démocratie directe de masse » de la lutte, imprégnées de « l'esprit internationaliste et militant du mouvement ouvrier » fourni par le PCY.

Selon Suvin, il s'agissait là de la première « singularité » yougoslave : la révolution de 1941-1946 fut déployée comme une guerre anti-impérialiste pour la libération nationale et la justice sociale et non pas limitée à un front antifasciste – et c'est pourquoi elle ne respecta pas les accords de Yalta sur les « sphères d'influence », clé de voûte de la diplomatie stalinienne. La fusion originale de la libération nationale et de la révolution sociale dans le « faire soi-même » réalisée par l'activité des peuples qui se libéraient par leurs propres efforts, constitua donc la matrice qui sous-tendait et travaillait tout le reste. Comme

1. Une sélection utile de documents d'avant la Seconde Guerre mondiale portant sur le socialisme balkanique et le concept de fédération balkanique a été publiée dans *Revolutionary History* en 2003.

il le fait remarquer, la confiance en soi née de la résistance et de sa lutte combinée pour la «démocratie plébéienne», la souveraineté et la libération sociale, était très différente de l'expérience des pays de l'Europe de l'Est qui dépendaient directement de l'Armée rouge pour se libérer d'Hitler. Plus proche des révolutions chinoise et vietnamienne, elle a doté le nouvel État et le gouvernement de Tito d'une légitimité extraordinaire et d'un élan populaire que les terribles dévastations causées par la guerre ne pouvaient que renforcer: plus de 10% de la population tuée, dont un grand nombre par les fascistes locaux Oustachis; chemins de fer et autres infrastructures détruits par les forces de l'Axe dans leur retraite. Aux élections de novembre 1945, le Front populaire dirigé par le PCY obtint une énorme majorité.

Selon Suvin, le règlement constitutionnel national visant à créer une nouvelle «union» yougoslave de peuples libres et égaux, était la suite logique de l'autonomie internationale recherchée par les dirigeants titistes, remplaçant le royaume dominé par la Serbie par une fédération de républiques et provinces autonomes socialistes. Le grand projet historique d'une confédération socialiste des Balkans, directement négociée entre les États de la région, fut sabordé par Staline, ce qui eut de lourdes conséquences pour les Albanais du Kosovo. Mais le conflit avec Moscou ouvrit une nouvelle phase du projet socialiste yougoslave.

La deuxième singularité fut l'introduction du système d'autogestion ouvrière après la rupture de Tito avec Staline en 1948. Le premier plan quinquennal de la période d'après-guerre avait prévu la collectivisation, la planification centralisée et des quotas de production selon les principes de l'Union soviétique, afin d'accomplir les tâches gigantesques de reconstruction et d'industrialisation.

L'ensemble fut mis en crise lorsque les Yougoslaves refusèrent de se soumettre à la tentative de Moscou de contrôler les relations du PCY avec d'autres partis communistes, puis de remplacer Tito par un «larbin russe». Le Kremlin imposa dûment un blocus économique douloureux et expulsa la Yougoslavie du Kominform. Dans cette situation d'urgence, les penseurs économiques yougoslaves – Edward Kardelj, Milovan Djilas et surtout, affirme Suvin, Boris Kidric, jeune chef de la résistance slovène et ministre de l'Industrie de Tito – sont revenus aux thèses de Marx sur la «libre association de producteurs» et aux «Tâches immédiates du gouvernement soviétique» de Lénine: «L'État socialiste ne peut naître que comme un réseau de "communes" de producteurs et de consommateurs», «chaque usine, chaque village est une commune de producteurs et de consommateurs, qui a le droit et

le devoir d'appliquer les lois soviétiques générales à sa manière». La propriété sociale était déjà en place en Yougoslavie. Dans ce contexte, Kidric a proposé, avec l'aide de Kardelj et Djilas et l'accord de Tito, la création de conseils de travailleurs au niveau de l'usine, étayés par la loi et par la reconnaissance de la gestion autonome des travailleurs en tant que droit constitutionnel.

«Qui s'appropriera le surplus social?»

Splendour, Misery and Possibilities consacre un chapitre entier à l'œuvre de Kidric, surnommée par Djilas «l'esprit le plus audacieux de notre révolution». L'approche de Kidric en matière d'autogestion des travailleurs a mis au premier plan l'entreprise détenue par la société, considérée comme un sujet, générant des revenus, et non comme un objet de l'administration publique. Conçue comme une unité indépendante, l'entreprise devait néanmoins rendre ses comptes entièrement publics et établir ses plans sur la base de paramètres élaborés au niveau national. Elle était dirigée par un conseil ouvrier élu, dont les membres étaient révocables et dotés de mandats limités, ainsi que par un directeur nommé par le comité populaire local qui, jusque dans les années 1960, était généralement un ancien partisan. Kidric, nous dit Suvin, a souligné la question centrale d'une transformation émancipatrice de l'économie: «Qui s'appropriera le surplus social?» Après 1948, il a rejeté la planification centrale stalinienne pour son inefficacité et son incapacité à transformer les conditions de travail – un point de vue plus proche de celui de Lénine dans *L'État et la révolution* que dans son éloge de «l'organisation scientifique du travail» au sein des grands monopoles. En même temps, la notion d'autogestion soulevait des questions théoriques et pratiques sur le «passage au communisme»: quel rôle attribuer au marché en tant qu'«instrument de planification» et de choix décentralisés pour les consommateurs? Comment combiner planification et droits des travailleurs? Que signifiait la «propriété sociale», non seulement en tant que catégorie juridique, mais sous l'angle de réels rapports sociaux de prise de décision et de contrôle? Enfin, qu'en allait-il de la «politique»? À l'instar de la Commune de Paris, Kidric a proposé une hiérarchie élue des conseils de travailleurs, du niveau local au niveau national. En écho aux organisations de travailleurs radicaux de l'époque de Marx, le parti a été rebaptisé Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY).

Suvin interprète le conseil ouvrier comme stratégie en «continuation directe de l'imagination créatrice de la guerre des partizans». Ce n'était en rien un simple chiffon de papier politique. L'autogestion

des usines s'est étendue bien au-delà du besoin initial de défendre l'autonomie de la prise de décision nationale contre les diktats de Moscou pour devenir un élément central du système yougoslave. Les conseils de travailleurs élus se réunissaient tous les mois, établissaient des règles de base pour l'entreprise, convenaient d'objectifs annuels, fixaient les niveaux de salaires – désormais désignés comme «revenus personnels», dont une partie pourrait augmenter en fonction des gains de productivité – et approuvaient tous les achats ou ventes importants d'immobilisations. Des sous-comités étaient établis pour rapporter sur des aspects spécifiques de la vie de l'usine. Pour éviter la sédimentation d'une couche bureaucratique, la durée limitée des mandats et la rotation des tâches furent instaurées.

Selon Suvin, en 1964, près du quart de la population avait participé à la gestion et les conseils d'entreprise furent alors étendus aux services sociaux. Un grand nombre de grandes entreprises ont publié leurs propres journaux, contenant des propositions, des sondages, des données. L'une des exigences immédiates du nouveau système était de renforcer l'éducation des travailleurs afin de leur permettre de faire face aux complexités de la gestion des usines. Des entreprises et des syndicats ont aidé à financer plus de 200 universités ouvrières, qui, en 1968, avaient dispensé près de 10 000 cours, alors que les conférences comptaient 2 millions d'auditeurs – dans un pays où deux tiers des jeunes n'avaient eu que quatre ans de scolarisation jusqu'en 1945.

Le système d'autogestion a tiré sa légitimité des «gains révolutionnaires de mobilité ascendante plébéienne qui ont transformé la vie de millions de personnes» tout en créant des relations plus égalitaires : au début des années 1960, la Yougoslavie avait un meilleur coefficient de Gini que les pays capitalistes riches. Dans le même temps, Moscou ayant refusé son aide, les fonds d'investissement provenaient de prêts occidentaux. Comme le note Suvin, la situation géopolitique – l'intérêt que les États-Unis accordaient au rôle stratégique de la Yougoslavie en tant qu'État «antisoviétique» sur le flanc occidental du Comecon – signifiait que le crédit n'était pas accompagné des conditions strictes habituelles, ce qui laissa à l'expérience sociale yougoslave «un quart de siècle (1949-1973) de marges pour respirer avant que le marché mondial et les puissances occidentales commencent à comprimer la trachée[1]».

1. La décision explicite de Suvin de se concentrer sur la politique intérieure signifie qu'il ne mentionne pas la concession initiale de soutien aux États-Unis pendant la guerre de Corée – ou aux chars soviétiques en Hongrie, plus tard, quand les relations avec Moscou furent renouées ; ni même le

Au début des années 1960, après une décennie de croissance effrénée et de déséquilibre croissant entre les différents secteurs, l'économie yougoslave se confrontait à de graves problèmes de surcapacités. Comme le note Suvin, la RSFY possédait désormais cinq raffineries de pétrole, six aciéries et cinq usines d'assemblage de voitures, qui dépendaient d'importantes subventions pour compenser une demande insuffisante, avec une surcapacité particulièrement marquée dans les secteurs du textile, du métal, du tabac et de la transformation alimentaire. Ce qui était alors nécessaire, défend-il – et ceci, répété en termes passionnés, est la thèse centrale du livre –, c'était «un approfondissement de la démocratie plébéienne»: le plan centralisé «sous contrôle réactif permanent des producteurs directs» tel que proposé par Kidric. Le point de vue blochien de Suvin lui permet de «voir» trois possibilités futures concrètes dans le contexte national et international de la révolution yougoslave: une démocratie socialiste radicale, une économie dirigée de style stalinien ou une restauration capitaliste.

Kidric, tragiquement décédé en 1953 à l'âge de 41 ans, s'est révélé remarquablement visionnaire quant aux tensions entre la nécessité de la «centralisation» et la logique de l'indépendance de l'entreprise, fondée sur les relations du marché. «Il est nécessaire d'introduire le plus rapidement possible des conseils d'ouvriers dans chaque branche économique de la Yougoslavie», a-t-il insisté en 1951:

> Sans introduire à la fois une association centralisée et démocratique des collectifs de travail, c'est-à-dire de producteurs directs, la décentralisation de la gestion opérationnelle s'éloignant de l'État ne produira pas un progrès mais un recul inexorable vers le capitalisme d'État – en fait, plusieurs capitalismes d'État (dans les républiques) qui seront particularistes par rapport au tout (la Yougoslavie) et bureaucratiques-centralisateurs vers le bas, dans la relation aux collectifs de travail.

Mais cela aurait exigé que la LCY se démocratise elle-même, or à ce stade, affirme Suvin, le Parti était déjà devenu une «politocratie» ayant ses propres intérêts à défendre. Comme le montre son analyse des effectifs, en 1948, les travailleurs représentaient 39% des plus hauts dirigeants. Au milieu des années 1970, leur proportion au sein du comité central était tombée à 19%, les vétérans partisans relevaient d'une autre part de 11%, les «cadres» constituaient l'essentiel du reste. Dans les débats urgents sur la politique économique qui ont suivi la récession de 1961, la «politocratie» a résisté à de nouvelles

tournant, à la fin des années 1950, vers la création du Mouvement des non-alignés et la solidarité avec les révolutions anticoloniales.

expérimentations en matière de démocratie directe. Comme l'explique Suvin, cela aurait nécessité de changer son propre rôle, « via une intense requalification et compression d'effectifs », passant de commandant à éducateur visant à convaincre – « non pas nécessairement avec beaucoup moins de pouvoir, mais avec un pouvoir qui interagit avec une politique encourageant la démocratie à la fois politique et économique, de la base au sommet ». Cependant le noyau professionnel du Parti avait oublié la quête de nouvelles connaissances marquant toute la vie de Marx et Lénine et, à partir des années 1960, « ils devinrent la proie du pire péché intellectuel possible : ils ne voulaient pas savoir ». Au lieu de démocratiser de bas en haut, le gouvernement yougoslave a choisi de favoriser le consumérisme, avec l'aide d'un prêt du FMI.

Années glorieuses et années « minables »

Suvin périodise l'histoire de la RSFY en « vingt années glorieuses », de 1945 à 1965, suivies de vingt autres « minables », les réformes du marché de 1965 marquant un tournant. Elles ont produit la troisième singularité, autodestructrice : au lieu de viser un horizon de « justice socialiste, d'émancipation communiste et de bien-être économique », le pays s'en est désormais éloigné. Cette « inversion » a séparé les « vingt glorieuses » des « vingt minables ». En particulier, la loi bancaire de 1965 a concentré le capital d'investissement dans les banques réformées des républiques constituantes ; en 1971, écrit Suvin, les autorités fédérales avaient perdu tout contrôle sur la politique de crédit. Les banques des républiques les plus riches du nord (Croatie, Slovénie et Serbie) sont devenues le secteur le plus rentable de l'économie yougoslave, tandis que leurs principaux dirigeants ont émergé en tant que nouveaux hommes de pouvoir, étroitement liés aux dirigeants des partis républicains à Zagreb, Ljubljana et Belgrade.

Dans le même temps, les réformes de 1965 ont réduit les subventions et dévalué la monnaie, ce qui a entraîné une forte hausse des prix. Suite à l'analyse novatrice de Susan Woodward dans *Socialist Unemployment* (1995), Suvin montre comment les entreprises autogérées, soumises à la compression des investissements, ont essayé d'éviter le licenciement de travailleurs existants, mais ont cessé d'embaucher de nouveaux employés, ce qui a entraîné une augmentation du chômage des jeunes. Au bout de cinq ans, il y avait en Allemagne un million de *Gastarbeiter* yougoslaves, principalement originaires des régions du nord. Les envois de fonds et l'augmentation de la dette, ainsi que le tourisme sur la côte dalmate, sont devenus des éléments essentiels d'une économie de plus en plus régionalisée. Les espoirs initiaux que,

grâce aux réformes de 1965, les entreprises autogérées conserveraient une part plus importante des recettes, ont été rapidement dissipés dans le contexte d'un «système financier en plein essor» et de la dispersion du pouvoir central en «sept ou huit apparat semi-étatiques». Dans les coulisses, écrit Suvin, le FMI et la Banque mondiale ont toujours poussé à la décentralisation comme un «cheval de Troie» favorisant la marchéisation. Cependant il explique la «troisième singularité» de façon essentiellement endogène :

> Dans les années 1960, les «réformateurs» du parti ont conclu un compromis avec les partisans de la voie médiane contre le retour du stalinisme sur une plate-forme de gouvernement politocratique et sont devenus des «décentralisateurs», ce qui signifie davantage de pouvoirs pour les dirigeants républicains et locaux, plus quelques broutilles verbales et matérielles pour les travailleurs et beaucoup de consumérisme pour les classes moyennes, sur un marché qui n'était que partiellement contrôlé. Le monolithe au pouvoir s'est fragmenté en une polyarchie de centres de pouvoir «républicains».

Des tensions croissantes ont éclaté lors de diverses manifestations à la fin des années 1960 et 1970, auxquelles Tito et Kardelj ont réagi en combinant concessions et répression (Suvin ne les analyse pas précisément). Après la mort de Tito en 1980, le système entra dans sa dernière décennie, caractérisée par une crise politique interne et des pressions économiques externes. Au milieu des années 1970, écrit Suvin, les épitaphes sur les espoirs antérieurs sur la Yougoslavie pouvaient encore se contenter de pleurer une médiocrité : pour Bogdan Denitch, le contraste entre les «possibilités banales» d'un petit pays relativement sous-développé et les «aspirations héroïques à résoudre les problèmes complexes d'une société multinationale, de la démocratie industrielle, de l'égalitarisme et de la mobilité sociale d'une manière qui n'avait encore été tentée nulle part dans le monde.» Pour Dennison Rusinow, «la Yougoslavie allait devenir un État négligé, modérément oppressif, semi-efficace, semi-autoritaire… comme tant d'autres États». C'est une bien plus grande tristesse qu'exprima chaque épitaphe rédigée après les années 1990, avec leurs «guerres fratricides, dépossessions matérielles et morales» et «la misère de la rupture contre-révolutionnaire». Dans un magnifique passage, Suvin décrit la figure de la Yougoslavie comme l'Héroïne de la libération du peuple, aux prises avec une Hydre à plusieurs têtes, l'héritage balkanique : l'autoritarisme patriarcal, l'usure des koulaks, l'évasion kitsch des petits-bourgeois ; la négligence héritée de la décadence ottomane, la convoitise subalterne croate, le narcissisme slovène. «Aussi longtemps que l'Héroïne, l'ancienne Yougoslavie des Lumières, était vigoureuse et lucide, les têtes tombaient et les

monstres vaincus étaient renvoyés dans leurs tanières.» Mais quand elle me mit à dériver et à perdre courage, ils resurgirent – «avec l'aide décisive de l'obstination de l'oligarchie au pouvoir».

Mais Suvin veut insister sur les possibilités latentes de la Yougoslavie socialiste, ainsi que sur les splendeurs et les misères évoquées par son titre balzacien. Son récit historique de l'ascension et de la chute de la RSFY est complété par un ensemble d'outils conceptuels retravaillés permettant d'évaluer sa signification pour tout projet plus vaste de libération humaine. Dans un chapitre frappant qui déroule ses thèses à partir d'un procédé consistant à «déconstruire et réassembler» les oppositions exprimées dans l'essai de Marx *Sur la question juive*, Suvin propose la notion de «communisme 1» pour décrire le projet marxien original d'émancipation sociale et celle de «communisme 2» pour désigner le communisme d'État officiel du 20e siècle, sous ses diverses formes. Dans l'expérience yougoslave, les deux étaient distincts, certes, mais non pas totalement dissociée, car le parti, pendant la guerre et au cours de ses premières décennies de gouvernement, «était non seulement un facteur d'aliénation, mais aussi à la fois l'initiateur et le levier d'une véritable libération – jusqu'à une certaine limite importante». Suvin souligne: «La libération est importante et la limite est importante.» Au moins pour cette période, «le gouvernement du parti/de l'État était un Janus à deux têtes». Cette «dialectique potentielle» a été étouffée par une tradition «bureaucratique» (au sens de Marx) de monolithisme et de non-transparence, ici d'origine stalinienne. Dans la mesure où le parti offrait une colonne vertébrale émancipatrice, il pouvait être un instrument rétroagissant aux intérêts de classe plébéiens exprimés par en bas. Mais comme il n'y avait pas de démocratie en son sein, «de telles pressions étaient superficielles, conduisant dans la pratique à une exécution zélée ou réticente des décisions venant des dirigeants».

Néanmoins, selon Suvin, «les partis qui dégénèrent en réussissant» ne sont pas soumis à une «loi d'airain», même si une telle tendance semble chaque fois se réaliser après les révolutions de la société de classes. Cela dépend «des forces mobilisées contre ces tendances dans des situations concrètes». Par conséquent, le «communisme 1» – en tant que «pleine démocratie rétroactive» liée à la satisfaction des besoins humains – n'était pas un horizon abstrait inaccessible, mais une utopie concrète que cherchaient à atteindre les avancées «impures mais réelles» vers le gouvernement autonome sous le communisme. On peut alors concevoir la relation comme celle d'un «communisme plébéien, directement démocratique, libérant et responsabilisant le

peuple» versus un «communisme officiel d'État et de partis», Janus à deux têtes, qui était «en partie vraiment émancipateur mais seulement dans une certaine mesure et assailli par des tentations répressives».

Distinguer la «bureau» de la «cratie»

Le concept de Suvin selon lequel la démocratie plébéienne en devenir est une forme de résistance aux relations de domination capitalistes ou bureaucratiques est ici crucial. Pourquoi «plébéienne»? Le terme, explique-t-il, vient de «Brecht, avec une pincée de Bakhtine et de Babeuf», et désigne «toutes les classes sociales qui vivent par leur travail physique ou intellectuel». Il dit avoir une petite préférence pour lui plutôt que pour celui de «prolétaires» de Marx, non seulement parce qu'il a été «moins maltraité dans une propagande enthousiaste et moins lié aux travailleurs industriels du 19e siècle», mais peut-être aussi parce que ses origines romaines mettent l'accent sur «l'élément d'opposition civique au pouvoir d'État pernicieux d'une classe dirigeante» en même temps que ses connotations brechtiennes soulèvent la question «tout aussi importante» d'une position dans le processus de production capitaliste. La même préoccupation pourrait être étendue à d'autres formulations, qui ont toutes leurs forces et leurs faiblesses: les classes dominées ou subalternes, les travailleurs salariés, etc. Suvin soulève ici des questions fondamentales sur la manière de repenser les débats émancipateurs et marxistes, notamment ce qu'il appelle (à la suite de Gramsci) un bloc d'alliances, comprenant à la fois des paysans et des travailleurs précaires et des intellectuels non salariés. Ses remarques sur l'opposition civique peuvent également être reliées à son approche de la politique: contre les vues «classiques», il insiste sur le fait que «le communisme ne peut pas abolir la politique», en tant qu'expression d'intérêts et de choix conflictuels – non réductibles aux intérêts de classe, comme en témoignent les enjeux de genre, de culture, nationaux et environnementaux.

En ce qui concerne les rapports entre les concepts de communisme et de socialisme eux-mêmes, Suvin s'inquiète de la question tout au long du livre. Il explique qu'il a de fortes réserves sur le second terme, à la fois en raison de la confusion entre l'idéal et sa pratique, et – «plus névralgique» – quant à son utilisation pour décrire une époque historique, en particulier lorsque le socialisme est considéré comme «un système clos, une formation sociale unique, mise sur le même plan que le féodalisme et le capitalisme». Mais plutôt que d'utiliser des guillemets embarrassés en caractérisant comme «socialiste» l'expérience yougoslave, il propose sa propre définition, dont le terme

crucial est «désaliénation», au sens de ré-humanisation et de gouvernement autonome. Ainsi, le socialisme est «une période de transition (qui peut durer plusieurs générations)» entre un capitalisme exploiteur et un communisme pleinement démocratique :

> Le terme «socialisme» n'est utile que s'il est compris comme un champ de forces polarisé entre un ensemble d'aliénations de la société de classe et la désaliénation communiste.

Le socialisme «ne peut donc jamais être "construit" définitivement comme une maison, et encore moins "dans un seul pays": s'il était finalisé, il ne s'agirait plus du socialisme, mais du communisme démocratique.»

Cependant, entre le socialisme et le communisme – ou entre le «communisme 2» et le «communisme 1», se pose le problème de la bureaucratie – un autre concept clé auquel Suvin consacre deux études finales. La première explore les discussions sur la bureaucratie et l'État dans le marxisme classique ; la seconde traite des débats beaucoup moins connus sur ces sujets dans la Yougoslavie post-révolutionnaire, parmi les dirigeants (Kidric, Djilas, Kardelj, Tito et Vladimir Bakaric) et au sein de ce que Suvin appelle l'«opposition loyale» socialiste, dans laquelle il intègre l'économiste critique Branko Horvat et des membres clés du groupe Praxis : Mihailo Markovic, Dragoljub Micunovic, Gajo Petrovic et d'autres. À l'instar de Petrovic, Suvin décompose nettement la bureaucratie en général – l'élément «bureau» : les cols blancs maniant des stylos, distinct de l'élément «cratie», ceux qui dirigent. Son point de vue final conserve un caractère paradoxal : le terme de bureaucratie fut tout d'abord utile pour faciliter un débat critique sur l'URSS de Staline, mais son usage a dégénéré en «prévarications stériles sur des "strates" impliquant l'absence d'un antagonisme social plus profond». Néanmoins, aussi problématique que soit le terme, cette «flèche crochue» était cruciale pour tenter d'appréhender mentalement la réalité.

Le livre est hanté par les problèmes conceptuels visant à déterminer si une «nouvelle classe dirigeante» était issue de la direction titiste. Comme Suvin l'explique dans l'introduction, il n'avait pas conclu sur ce sujet jusqu'à la fin de son enquête sur la stratification sociale yougoslave. En effet, des formulations légèrement différentes sont proposées dans différents chapitres du livre qui ont été écrits et partiellement publiés sous forme d'essais distincts – «au sens du *Versuche* de Brecht, les essais ébauchés dans l'exploration cognitive» – bien que destinées dès le départ à être cumulatifs. Les raisons de ce que Suvin appelle ses «hésitations» sur ce sujet – qui présentent un réel intérêt

intellectuel – reposent sur un choix méthodologique fondamental : *Splendour, Misery and Possibilities* vise explicitement à examiner des questions sociales et politiques imbriquées, non seulement en train de se formuler, mais aussi façonnées par et exprimant des tendances contradictoires, ayant des dimensions nationales et internationales, ouvertes à des choix et à des transformations aux résultats radicalement différents.

Dans ce que l'on pourrait appeler les versions « plus douces » de sa thèse sur la nouvelle classe dirigeante, Suvin décrit une « bourgeoisie potentielle de type comprador », composée de banquiers, de responsables des exportations et de représentants de sociétés étrangères, apparue au cours des années 1970 ou 1980. Il cite, sans discussion, Bakaric, « initié bien informé » en 1971, selon qui « ils n'étaient pas encore des capitalistes, mais ils représentaient le capital ». La version « plus dure » affirme que la « politocratie au pouvoir » de 1950-1961 était une « proto-classe », *in statu nascendi,* mais qu'aux alentours de 1965-1966, une « classe dirigeante consciente d'elle-même » était déjà formée. Cette classe a ensuite été plus ou moins immédiatement fragmentée, car ses fractions ont décidé que leurs intérêts seraient mieux servis en fracturant aussi l'État et en se constituant en classes néocompradores juridiquement indépendantes (dans le cas de la Slovénie et de la Croatie) ou en misant sur une grande Serbie. Comme l'explique Suvin, son point de départ était, en termes formels, idéaliste : la recherche d'une « hypothèse générale pour expliquer l'évolution voire l'effondrement de la RSFY » l'a conduit à la conclusion qu'une nouvelle classe dirigeante pourrait « expliquer l'éclatement de la Yougoslavie de la façon la plus économe ».

On peut émettre quelques doutes à ce propos. L'insistance de Suvin sur la « nouvelle classe » apparue au milieu des années 1960 comme cause de l'éclatement de la Yougoslavie implique de minimiser d'autres facteurs. Comme il le reconnaît, son analyse met de côté outre la question nationale, la période des années 1970 aux années 1990 et les processus ultérieurs de la restauration capitaliste – d'une importance cruciale pour la compréhension du résultat final. Malgré son vif intérêt pour le travail de Kidric, cela ne lui fournit aucune réponse définitive aux discussions marxistes – de l'Union soviétique des années 1920 au « grand débat » entre Che Guevara, Charles Bettelheim et Ernest Mandel à Cuba dans les années 1960 puis en Tchécoslovaquie, avec Ota Sik – sur la « loi de la valeur », les ratios plan-marché, les stimulants de l'efficacité, dans les sociétés en transition vers le socialisme. En Yougoslavie, cette discussion était également marquée par le caractère

de la révolution dirigée par les partisans et donc du «contrat social» sur les droits nationaux et l'autogestion.

Sur ce terrain, l'effet combiné de trois facteurs s'est ajouté aux pressions en faveur du «socialisme de marché». Les républiques plus riches voulaient augmenter leur production librement – pour être «plus efficaces» et donc mieux aider les plus pauvres, comme c'était dit. Deuxièmement, les approches ouvrières et anarcho-syndicalistes ont défendu leurs droits d'autogestion contre le contrôle de l'État et du Parti sur la plus grande partie du surplus, et donc contre la planification centralisée. Troisièmement, certains économistes, marxistes ou pas, ont préféré laisser la loi de la valeur et les pressions du marché «jouer leur rôle», notamment par une plus grande ouverture sur le marché mondial, position soutenue par Suvin et qui a beaucoup influencé à l'époque les discours sur le «nouvel ordre économique mondial». Quels que soient les aspects justes ou faux de ces approches, elles ne peuvent être simplement identifiées à l'expression ou à la défense de nouveaux intérêts de classe (bourgeois).

Suvin a raison d'insister sur l'importance des facteurs internes pour résister aux pressions en faveur de la restauration capitaliste en Yougoslavie ou pour s'y ouvrir – et notamment les choix politiques en faveur de la mobilisation ou de la répression du peuple. La période de 1968 à 1971, depuis les révoltes étudiantes jusqu'à la première vague du mouvement national croate, fut en effet un moment charnière. Néanmoins, Tito et Kardelj jouaient encore des rôles dirigeants à cette époque. Une analyse concrète du nouveau tournant qu'ils ont présenté lors du congrès de l'autogestion à Sarajevo en 1971 aurait illustré ce que Suvin appelle le caractère à double face de Janus de ce régime – jouant un double rôle dans l'augmentation des droits des travailleurs et des droits nationaux, tout en réprimant tout mouvement autonome. Cela aurait pu fournir une preuve supplémentaire de son point de vue sur l'exigence organique pour le système d'autogestion d'une forme de démocratie socialiste radicale pour la rendre cohérente. Mais ce n'était pas encore le règne d'une nouvelle bourgeoisie, ni même de «représentants» d'intérêts capitalistes ou ceux du FMI.

La Constitution de 1974-1976 a renforcé les droits des travailleurs et la propriété sociale, démantelant le système bancaire et le pouvoir technocratique dans les grandes usines et élargissant les droits nationaux. Mais cela fut fait sous la pression des républiques les plus riches, qui souhaitaient contrôler leur propre commerce extérieur sans être limitées par les instances fédérales – ou par la mobilisation de travailleurs autogestionnaires. Le résultat de cet équilibre des forces a entraîné une

inflation et une dette (interne et externe) croissantes. À son tour, cela a permis la pression du FMI, non pas en conjonction avec une «bourgeoisie yougoslave» à part entière et unifiée, mais avec des bourgeoisies émergentes dans les républiques constituantes. La mort des dirigeants historiques a ouvert la phase finale de 1980-1989. Dans un contexte international en mutation, la dynamique capitaliste au sein du système confédéralisé, coincée entre la pression de la dette extérieure et la résistance sociale aux réformes du marché, a provoqué la résurgence des anciens nationalismes pré-yougoslaves – et d'autres, nouveaux.

Ces remarques discordantes n'atténuent en rien l'apport global de *Splendour, Misery and Possibilities,* qui va bien au-delà de la thèse de la «nouvelle classe». Suvin a accompli une tâche inestimable en dégageant les fils d'or de la démocratie économique et politique pour la pensée radicale contemporaine. En conclusion, il revient sur le remaniement par Bloch de la relation objet-pensée de Hegel, demandant non seulement si la pensée correspond à l'objet, mais aussi, plus mystérieusement, si l'objet parvient à correspondre à ce qu'il pourrait être – une relation des plus précieuses et des plus névralgiques quand elle fait défaut tout en étant la mesure de la réalisation de «ce qui n'est pas encore». Suvin demande: «Est-ce que la RSFY avait une tendance potentielle à correspondre à son horizon d'émancipation le plus lointain?» Si tel est le cas, la démocratie plébéienne qu'il postule peut contribuer à une vision utopique utile et concrète. «Mais je ne peux ni le prouver ni en être sûr: elle n'est "pas encore".»

Plutôt que de favoriser l'abstraction, il conclut par un paradoxe retranscrit de l'Œdipe de Sophocle à Colonus: «Ce qui est aimé devient amer et l'amertume devient chère.» Très original, conceptuellement fécond, c'est un livre riche et nécessaire.

2019

L'Internationale communiste et les coopératives

Patrick Le Tréhondat

Au lendemain de la Révolution russe, les militants communistes s'interrogent sur la place à donner aux coopératives avant et après la révolution espérée, notamment dans les pays capitalistes développés qui connaissent une longue tradition coopérative. La toute nouvelle Internationale communiste, fondée en 1919 à Moscou, sera le lieu de cette réflexion.

Cependant, la relation du mouvement communiste au mouvement coopératif n'a pas été de soi et a souvent été marquée par la méfiance voire l'hostilité.

Dan le *Bulletin communiste,* «organe [en langue française] du comité de la 3e Internationale», Miasnikov[1] publie en 1920 un article sur «La dictature du prolétariat et les coopératives[2]». Après avoir dénoncé la politique de capitulation des mencheviks, il y rappelle que, dès 1907, les bolcheviks de Moscou et de Petrograd se battaient pour que «les magasins et les boulangeries soient organisés par les organes officiels des villes pour le bien commun et placés sous le contrôle de représentants ouvriers». Dans des usines, des résolutions votées indiquaient alors :

> Bien que nous reconnaissions que l'affermissement du mouvement politique soit la tâche principale du moment, nous mettons en garde contre l'emballement pour les coopératives de consommation. Nous sommes contre leur fondation dans des endroits où il n'y a pas de mouvement de masse en leur faveur.

Selon Miasnikov, le mouvement coopératif d'avant 1917 était en fait «la dernière forteresse de la réaction» et par conséquent il convenait de le subordonner au nouveau pouvoir soviétique. Cependant il reconnaît qu'il fallait trouver un «*modus vivendi* pour les organes coopératifs» car «avant tout un organe si fort et si éprouvé de la répartition des biens économiques tel que les coopératives de consommation devaient être nécessairement utilisées pour la reconstruction socialiste du pays». Il se félicite du décret 20 mars 1919, qui selon lui, procède à «l'incorporation du mouvement coopératif aux institutions officielles prolétariennes générales» et caractérise les coopératives comme la troisième forme du mouvement ouvrier aux côtés des syndicats et des partis. Deux mois plus tard, *le Bulletin communiste* publie un autre article sur «Les coopératives de consommation[3]» signé Krestinsky[4]. Dans son historique du mouvement coopératif, Krestinsky constate que les coopératives avant la révolution de Février étaient dominées par la petite bourgeoisie qui y trouvait un moyen de survivre économiquement et qu'après la révolution de Février, elles se rangent aux

1. Gabriel Miasnikov (1889-1945) : Ouvrier bolchevique, il refuse de participer à l'attaque de la garnison de Cronstadt en 1921. Il s'oppose à la NEP et est exclu du Parti bolchevique en 1922. Il rejoint un parti oppositionnel, le Groupe des ouvriers du Parti communiste russe. Il est fusillé en 1945 à Moscou.
2. Miasnikov, *Bulletin communiste,* «La dictature du prolétariat et les coopératives», 27 mai 1920.
3. Nikolaï Krestinsky, *Bulletin communiste,* «Les coopératives de consommation», 17 juin 1920.
4. Nikolaï Krestinski (1883-1938) : Avocat bolchevique. Après avoir rejoint l'Opposition de gauche, il s'aligne sur Staline et sera exécuté en 1938.

côtés du gouvernement provisoire. En dépit de ces limites (quoiqu'il pointe l'existence limitée de coopératives ouvrières indépendantes), il conclut que les coopératives sont devenues «une force» que l'on ne pouvait pas ignorer au lendemain de la révolution d'Octobre et «c'est pourquoi, malgré l'hostilité qui s'était créée entre nous et les couches supérieures de la coopération, nous n'avons pas hésité à préférer l'appareil de la coopération à celui du commerce privé», ajoute-t-il.

Revenant sur le décret d'avril 1918 sur l'organisation des coopératives qui se voient assigner la tâche d'assurer la distribution, qu'il reconnaît être un compromis, il note que celui-ci interdit aux coopératives d'élire dans leur conseil d'administration des commerçants ou des dirigeants d'entreprises privées et que celles-ci sont exemptées de l'impôt sur les sociétés car il «était important pour nous que la coopération cessât d'être le regroupement libre d'un nombre relativement faible d'individus. Nous voulions arriver à ce qu'elle embrassait toute la population de la Russie soviétiste». Avec ce décret, les coopératives restent donc indépendantes de l'État et entretiennent avec lui des relations contractuelles relatives à l'approvisionnement. Y adhérer n'est pas obligatoire mais elles doivent être au service de toute la population. Le numéro 25 du *Bulletin communiste* du 16 juin 1921 revient encore sur la question des coopératives et publie un article sur «Le pouvoir des soviets et les coopératives» signé Kramarov. Celui-ci, comme les contributeurs précédents, souligne l'importance du mouvement coopératif, mais qui en raison de son hostilité à l'égard pouvoir des soviets, devait être mis «hors d'état de nuire politiquement». Pourtant, constate Kramarov, malgré cette réserve, «il a fallu faire des coopératives un des principaux points d'appui du régime». Tout en les qualifiant de contre-révolutionnaires, il explique qu'«elles ont reçu la charge de repartir parmi la population les entrées alimentaires…». Comprenne qui pourra.

Au 3e congrès de l'Internationale communiste (1921), le congrès vote des «Thèses sur l'action des communistes dans les coopératives[1]» qui reflètent la même ambivalence sur la question des coopératives. Les coopératives existantes dans les pays capitalistes y sont considérées comme «subordonnées à la politique de la bourgeoisie impérialiste», dépendance dissimulée derrière leur «apolitisme» et leur «réformisme». Par conséquent, elles ne peuvent «à aucun degré servir les buts révolutionnaires du prolétariat»: «Seule la coopérative ouvrière dans les villes et dans les campagnes» peut se ranger au côté du prolétariat.

1. 3e congrès de l'IC, «Thèses sur l'action des communistes dans les coopératives», juin 1921.

En dépit de ces sévères caractérisations, les thèses préconisent que les communistes fassent «de la coopération un instrument de lutte de classe pour la révolution *sans détacher les diverses coopératives de leur groupement central* (souligné par nous)».

Outre l'activité générale des communistes dans le mouvement coopératif, le point 5 des thèses recommande de «créer des relations non seulement de pensée, d'organisation, mais encore d'affaires entre les coopératives ouvrières de différents pays». Là encore, la cohérence politique n'est pas la marque première de ces thèses.

Le point 7 conclut que les communistes «doivent continuer de travailler énergiquement à propager l'idée de la coopération, des groupements de coopératives, en un instrument de lutte de classes et à former un front unique ouvrier avec les syndicats révolutionnaires». Le congrès décide de créer une section coopérative dans l'Internationale pour coordonner les activités dans différents pays et notamment «mener la lutte pour la remise aux coopératives de la répartition des vivres et des objets de consommation *dans tout État* (souligné par nous)» et dernier point conclusif «favoriser l'établissement de rapports commerciaux et financiers internationaux entre coopératives ouvrières et organiser leur production commune».

À la veille du 4e congrès de l'IC, une conférence de six jours «des coopérateurs communistes» de vingt pays différents est organisée début novembre 1922. V. N. Meshcheriakov, communiste russe, est le rapporteur de la «section coopérative» de l'IC. Il constate en ouverture que «le mouvement coopératif est une des plus puissantes formes du mouvement ouvrier…». Cependant, la coopération était restée sur le terrain économique et par conséquent «n'attirait pas l'attention des éléments révolutionnaires», une situation «fort bien exploitée par les social-traîtres de toutes nuances et tout acabit». L'expérience de la révolution d'Octobre illustre selon lui les conséquences de cette inattention. Le Parti bolchevique a négligé la question des coopératives considérant la direction de ce secteur comme petite-bourgeoise. Cette erreur a eu comme conséquence au moment de la guerre civile de laisser le secteur coopératif aux mains de forces contre-révolutionnaires et ainsi de faciliter leur sabotage de la production et de la distribution. Sur la base de l'expérience russe, le congrès mondial devait donc recommander que chaque parti communiste implante des cellules dans les coopératives de leur pays afin de les orienter sur la ligne de leur parti. Le contrôle des coopératives, avant toute transformation révolutionnaire, était selon lui indispensable : voilà ce que l'expérience russe enseignait.

En effet, le prolétariat «n'ayant pas mis, préalablement [à la révolution] la main sur la coopération» le nouveau pouvoir soviétique connaît d'énormes difficultés à organiser l'organisation de l'approvisionnement et de l'échange : «Or la mainmise sur la coopération ne peut se produire en un seul coup.» Il faut donc que, dès maintenant, et bien avant la prise du pouvoir, les communistes «s'emparent[nt] de cette citadelle».

Mais le mouvement communiste international ne se préoccupe pas assez de cette question, notamment en France où «tout y va de la débandade». Il remarque que la plupart des membres du PCF ne sont pas membres de coopératives et ceux qui y sont engagés mènent des orientations contradictoires. En Allemagne, par contre souligne le rapporteur, le parti est réellement investi dans les coopératives. Il édite *Le coopérateur communiste* dédié à cette question et plus généralement sa presse, contrairement à *L'Humanité,* publie de nombreux suppléments sur les coopératives. Pour Meshcheriakov, le renforcement de l'activité dans le mouvement coopératif passe par le développement de la section coopérative de l'Internationale et la coordination de ses sections nationales entre deux conférences internationales.

Une discorde française

À l'issue du rapport qui accuse les communistes français, le délégué français, Henri Lauridan[1], prend la parole pour défendre l'activité du PCF dans le mouvement coopératif et souligne le caractère trop général de la résolution proposée qui n'aborde pas la question des coopératives de production. Il ajoute, après de nombreuses considérations sur le mouvement coopératif qui s'apparentent à des précautions oratoires, que dans le nord de la France, les communistes sont investis et même majoritaires dans les coopératives à Tourcoing, Halluin ou Marcq-en-Barœul. À Roubaix, ils animent une coopérative dissidente des «réformistes», propriétaire de «mille m^2, de fours d'une boulangerie, d'un magasin de charbon, de café et de salle de réunion et de musique». Il insiste sur l'existence des coopératives agricoles «syndicats de petits fermiers, des métayers qui s'assemblent parfois avec des petits propriétaires». Pour lui, «entrer dans ces coopératives est une nécessité» «parce que dans ces instants de la vie en commun peuvent faire pénétrer dans le cerveau individualiste des paysans cette idée

1. Henri Lauridan (1885-1963) : Fonctionnaire municipal, puis journaliste, secrétaire général (1920-1921) puis secrétaire (1922) de l'union départementale CGT du Nord. Exclu du PC en 1923, il milite à partir de 1926 dans des organisations fascistes.

d'une société nouvelle qui doit faire disparaître d'individualisme de la société actuelle». Concernant les coopératives de production qu'il condamne comme illusoires, il mentionne cependant la coopérative de tissus La solidarité ouvrière qui existe depuis des années à Tourcoing. Enfin il aborde la question des coopératives de reconstruction dans une région dévastée par la guerre et en défend l'idée car «on doit parler de la socialisation des logements : on peut trouver une formule qui empêche les ouvriers locataires de se dresser contre les ouvriers propriétaires de bicoques».

En contrepoint de cette intervention, Arthur Henriet[1], un autre délégué français, s'insurge contre les dangers que font courir les coopératives de production où «les camarades qui s'en occupent sont presque totalement perdus pour la cause révolutionnaire». Il dénonce le «rêve» de Charles Gide même s'il reconnaît que «la valeur des coopératives ont du point vu social est indiscutable». Mais elles ne peuvent déployer toute leur force qu'après la révolution. Ainsi par exemple «la NEP que l'on aurait peut-être pu éviter si au lieu d'être obligés de détruire la coopération dont on n'avait pas compris le rôle dans l'organisation sociale, on avait su se servir de cette coopération» : les véritables tâches de la coopération étant alors renvoyées après la rupture révolutionnaire. En effet, celles-ci ne peuvent pas vraiment jouer un rôle dans la transformation sociale mais sont essentielles en tant que nouveaux organes de gestion post-révolution. D'où l'importance pour les communistes d'y être présents et de les contrôler. On devine derrière ce bref échange dont rend compte le *Bulletin communiste* que des débats agitent alors le PCF sur la question des coopératives. Il serait utile d'y revenir plus en détail.

Plus généralement, la prise en compte du mouvement coopératif dans le mouvement communiste est une autre histoire qui ne fut guère plus heureuse. Cependant, tous ces débats et ces pratiques qui ont agité les années 1917-1924 sur la question des coopératives restent une source de réflexion pour les autogestionnaires. On ne bâtit rien sur rien.

mars 2019

1. Arthur Henriet (1866-1954) : Artisan vannier, anarchiste puis communiste, administrateur de la coopérative La Bellevilloise et député communiste (1924-1928). En 1925, il est gérant du *Coopérateur,* «organe mensuel de la Fédération nationale des cercles de coopérateurs révolutionnaires».

1948 : Prendrons-nous les usines ?

Robi Morder

Nous avions déjà traité des comités de gestion dans le volume 2 de l'*Encyclopédie* avec la contribution de Robert Mencherini «Réquisitions Marseille, entre autogestion et cogestion». Nous poursuivons ici avec *Prendrons nous les usines ?*[1] publié par les éditions Spartacus en 1948[2]. Cette brochure est constituée de deux textes, de volume quasiment identique : d'une part celui de Suzanne Charpy apparaissant comme auteur, d'autre part l'introduction de Pierre Bernard intitulée «Vers la gestion ouvrière». Au moment de la parution, nous sommes alors en 1948, les expériences des comités de gestion sont terminées, et les comités d'entreprise sont juridiquement institués. Moment important : s'agit-il d'une continuité ou d'une sorte de retour à un ordre où le patron récupère le pouvoir de gestion et de direction. Les auteur·trices sont des praticien·nes, des militant·es.

Suzanne Charpy, avait commencé à militer dans la gauche des jeunesses socialistes et était chargée en 1935 dans la fédération socialiste de la Seine du travail en direction des femmes et des entreprises. Gagnée au trotskisme, elle évolue à nouveau vers la SFIO dont elle est membre à la Libération et continuait à suivre le travail dans les usines, plus particulièrement des comités d'entreprise après 1950[3].

Pour l'autre auteur, s'agit-il de Pierre Bernard ingénieur dans la métallurgie, de la CGT-FO ou bien – comme l'indiquent certaines autres références du Pierre Besnard, plus âgé, qui a à son actif des décennies de militantisme chez les syndicalistes révolutionnaires et le mouvement anarchiste. Pendant l'Occupation, il est clairement opposé aux nazisme et fascisme allemand et italien mais est plus silencieux sur la Charte du travail de Vichy, sans doute intéressé par certaines dimensions des «comités sociaux d'entreprise», notamment par leur intervention dans l'embauche et l'aspect gestion directe de services – ce qui transparaît dans l'introduction.

1. Suzanne Charpy, *Prendrons-nous les usines ? Des comités d'entreprise à la gestion collective,* Paris, Spartacus, 1948.
2. Remerciements à Émir Harbi pour l'autorisation de mise en ligne.
3. Notice dans le «Maitron» (*Dictionnaire biographique du mouvement social*) rédigée par Jean-Michel Brabant et Gilles Morin.

De la libération nationale à la libération sociale ?

Les expériences visées dans cette livraison de *Spartacus* sont celles des «comités de gestion» qui apparaissent à la Libération quand, au deuxième semestre 1944, la crise politique se double d'une crise sociale. Avec la libération progressive du territoire, se mêlent patriotisme, volonté d'épuration et contestation des autorités traditionnelles, y compris de l'autorité d'un patronat et d'une hiérarchie souvent complices de l'occupant. Plusieurs milliers de dirigeants se voient privés ainsi – ne serait-ce que provisoirement – du pouvoir de commander leurs entreprises, réquisitionnées par les autorités nouvelles de droit ou de fait. Les nécessités, l'urgence de la reprise de la production, comme les besoins à satisfaire en matière de ravitaillement, de nourriture des travailleur·euses font apparaître une dynamique spontanée – même si les militant·es y jouent un grand rôle mais sans directives de leurs organisations, celle de la formation de comités de gestion. Le programme du Conseil national de la résistance (CNR) prévoyait «la participation des travailleur·euses à la direction de l'économie». Le 22 mai 1944, les institutions provisoires de la France libre décident d'instaurer – toujours l'effort de guerre – des comités mixtes à la production dans l'aéronautique, avec de véritables prérogatives de cogestion dans les domaines de la fabrication et de l'embauche.

Il y avait là incontestablement des «expériences de gestion associative et collective» comme l'écrit Desseigne. Maurice Cohen en évoque «trois types»: les comités patriotiques d'entreprise, les comités à la production et les comités de gestion.

Les formes de ces derniers, leurs implantations et prérogatives sont diversifiées mais dans l'ensemble ils assurent à la fois le rôle de «comités patate» (faire fonctionner les cantines), et de gestion aux côtés ou le plus souvent en remplacement des anciens dirigeants. Au nombre d'une centaine, ces comités de gestion existent plus en zone sud (l'ex-zone dite «libre») prenant là parfois la succession des Comités sociaux d'entreprise. Dans l'ex-zone nord, les mines étaient l'exception mais là des «comités mixtes à la production» et les nationalisations prévues par le programme du CNR se mettent rapidement en place.

Une volonté de gestion ouvrière venant «d'en bas»

Le mouvement vient bien d'en bas, et le phénomène est loin d'être marginal quand on examine les travaux de référence. À Toulouse les milices patriotiques occupent les Grands magasins du Capitole, il y a des comités à Tulle, à Béziers, à Marseille dans une quinzaine

d'entreprises, chez Dunlop à Montluçon, chez Berliet à Lyon, aux cimenteries Lafarge au Teil ; dans l'Eure des coopératives remplacent des entreprises dissoutes…

Paris et sa banlieue sont également touchés. Avec les bombardements alliés et la désorganisation, le problème se posait de la réponse à la paralysie des usines, au défaut de ravitaillement et à la fuite des dirigeants. Au cours même de la « semaine insurrectionnelle parisienne » de la fin août 1944, un comité ouvrier provisoire s'est formé à Renault. Avec les entreprises aux alentours, se constitue un comité inter-usines de Boulogne-Billancourt doté d'un cahier de revendications dans lequel on note « contrôle ouvrier sur l'embauche et le débauchage, sur les cantines et le ravitaillement ». C'est ce même contenu qui est repris chez Caudron où se forme un comité ouvrier central. En septembre l'on y passe du contrôle à la gestion, notamment sur le ravitaillement.

C'est au niveau de toute la banlieue ouest que se met en place un comité inter-usines ainsi qu'un comité de liaison intermilices regroupant une quarantaine d'établissements. À BMW-Argenteuil, alors que la direction allemande est partie sans payer les salaires, les ouvrier·es occupent l'usine et élisent un comité qui organise la cantine, fait revenir les outils, organise la paie. Le comité va plus loin, élabore un plan de remise en marche de l'usine. Il rend compte des décisions, des pourparlers, des démarches à tous les travailleur·euses par un journal mural. Le processus qui touche ces dizaines d'usines c'est d'abord l'existence de petites équipes qui organisent la garde, puis les ouvrier·es sont convoqués par tous moyens (annonce de presse, cyclistes) pour venir en assemblée générale où le comité est élu. Chez Blériot, chez Jumo, la paie est effectuée par le comité avec l'aide de la comptabilité.

Comme le souligne Antoine Prost, les cas sont assez nombreux pour permettre de conclure à une véritable volonté de gestion ouvrière, même si pour se développer et se coordonner, il aurait fallu de puissants relais nationaux.

L'État reprend la main

Or, il manqua d'abord de volonté politique pour plusieurs raisons. Le frein mis par les nouveaux pouvoirs publics, l'objectif de l'union nationale, étant en priorité l'effort de guerre pour la défaite de l'Allemagne, était un objectif partagé par la majeure partie du mouvement ouvrier, qui n'était d'ailleurs pas préparé à une telle situation de « pouvoir ouvrier ». Il n'y eut pas de mise en valeur des expériences, ni mots d'ordre de généralisation et coordination. La reconstruction de l'État (y compris par la forme prise par les nationalisations) se ferait sans, voire

contre le mouvement d'en bas, en tenant compte bien sûr du rapport de force. C'est ainsi que la création des comités d'entreprise s'effectua avec des prérogatives légales en retrait par rapport aux pouvoirs de fait acquis par les comités de gestion, limités d'abord (comme les comités sociaux sous Vichy) aux « œuvres ». Le gouvernement tripartite limite la compétence des comités d'entreprise. L'ordonnance de 1945 écarte toute ingérence dans la gestion en réduisant la mission du comité d'entreprise à la simple « coopération avec la direction à l'amélioration des conditions collectives de travail et de vie de son personnel ». L'exposé des motifs de l'ordonnance insiste bien que les comités ne sont pas des organismes de décision dans le domaine économique, ne « sauraient avoir de caractère revendicatif ». Ils sont, y compris pour la CGT « au service de la bataille de la production » jusqu'au grand tournant de 1947 avec la grève Renault et la sortie du Parti communiste français du gouvernement. L'ordonnance de février 1945 est complétée après la démission de De Gaulle, par la loi du 16 mai 1946 qui fait passer le seuil de 100 à 50 salarié·es pour créer un comité d'entreprise, oblige à des consultations, permet l'assistance du comité d'entreprise par un expert-comptable, « autorise » la désignation de deux membres du comité d'entreprise avec voix consultative aux conseils d'administration des seules sociétés anonymes.

Les comités de gestion, une expérience inédite… à rééditer ?

Les occupations de 1936 avaient remis en cause le droit de propriété, 1944 allait bien plus loin, de manière inédite en France, puisqu'il remettait en cause le pouvoir de gestion des patronats. Les travailleurs tenaient à prouver leurs capacités à diriger les usines. En comportant toujours des ingénieur·es, des technicien·nes aux côtés des ouvrier·es et employé·es le message était clair : il y a des personnes compétentes et une légitimité collective (avec en sous-entendu : les simples ouvrier·es n'ont pas seuls les compétences et ne sont pas légitimes).

C'était il y a plus de soixante-dix ans. Et aujourd'hui encore la domination patronale, qui est certes d'abord une domination économique et politique est aussi idéologique en ce qu'elle cherche – et réussit par les moyens dont elle dispose en tant que classe dominante consciente de ses intérêts – à convaincre les autres classes, groupes, catégories qu'ils n'ont pas les compétences, les connaissances requises pour gérer les entreprises comme la société. Or, en 2013, si l'on compte dans la population active encore 25 % de sans diplôme (ce qui ne signifie pas absence d'expérience ni de qualification) 40 % ont le bac ou plus (24 % sont diplômés de l'enseignement supérieur).

Aujourd'hui qui pourrait leur contester la légitimité à diriger les entreprises et la société tout entière ?

juin 2016

Prendrons-nous les usines ? [extraits]

Les délégués ouvriers

Le contrôle ouvrier est devenu une revendication réellement sentie par les masses qu'assez tard, et de façon limitée. En 1936, il se trouvait voisiner avec les quarante heures et les congés payés – sans parler des conventions collectives. Le contrôle ouvrier exprimait alors une nécessité de la lutte revendicative, nécessité sentie plus que réfléchie, et formulée en termes imprécis. Le patronat refuse de satisfaire à des révocations légitimes, en arguant de l'état de ses affaires. Nous ne pouvons le croire sur parole, après avoir été si souvent trompés : Contrôle ouvrier ! Pour déclencher un mouvement, il faut connaître la position de l'adversaire, l'état de ses stocks, de son carnet de commandes ? Contrôle ouvrier ! L'adversaire utilise ses moyens financiers pour soutenir la lutte anti-ouvrière, les ligues factieuses, les syndicats jaunes : Contrôle ouvrier ! Et ainsi de suite. Mais la revendication encore imprécise, insuffisamment mure, est facilement dévoyée. Le droit, pourtant modeste, de regard est escamoté par le droit d'être entendu. Les délégués ouvriers auront des pouvoirs strictement limités par la loi. Trop souvent absorbés par les tactiques de politique générale, ils se soucieront de battre l'ennemi de classe en Espagne, mais non point dans leurs propres usines. Le feu de la lutte s'éteint sous la douche d'« il faut savoir terminer une grève » de M[aurice] Thorez, avant qu'un des objectifs essentiels fixés au départ soit atteint.

[…] Des militants qui, dans l'exaltation de la bataille, savaient parler haut et net, briser des adversaires qui ne voulaient point plier, se laisseront amollir par des contacts trop fréquents, et plus courtois. Une forme étrange de corruption s'instaure parfois : le patron découvre que cet homme, en qui il ne voyait qu'une unité de production, n'a pas été choisi au hasard par ses camarades, qu'il a des capacités réelles et c'est parfois avec innocence qu'il tentera de l'utiliser mieux dans la production, de lui donner de l'avancement.

[…] Il n'était pas sans intérêt de déceler ces premiers enseignements négatifs de l'institution des délégués ouvriers – qui en a tant comporté de positifs. On ne trouve de remèdes aux maladies qu'à condition de les connaître. Ces maladies, nous les avons retrouvées aggravées dans les Comités sociaux ; elles se perpétuent dans les Comités d'entreprise. Elles vicieraient toutes les tendances vers la gestion ouvrière si nous n'en trouvions l'antidote.

Les travailleurs sont-ils compétents ?

Bien sûr, Il y a le problème de la compétence technique. Il n'est pas vrai, sauf exception rarissime, que le travailleur du rang puisse se substituer à l'ingénieur en chef. Seulement, l'administrateur n'est pas non plus l'ingénieur en chef. Il lui trace son programme, il ne peut pas le remplacer. La compétence administrative est tout autre chose que la compétence technique. Le drame des Comités d'entreprise, c'est qu'on ait essayé de les faire se substituer à la direction technique. Augmenter la production et le rendement, c'est bientôt dit. Cela parait plus à la portée de l'homme de l'atelier que la tâche administrative. Dans le premier cas, il paraît être question d'outils, de montages, de répartition des aides ; dans le second, il y a cette chose effrayante qu'est un bilan, des histoires d'avals bancaires, de caisse des marchés, de cahier de charges. [...] C'est à l'autre domaine, bien que moins familier en apparence, qu'il faut s'attaquer. Et sans complexe d'infériorité. Là, des succès sont rapidement possibles. Oh, non pas des succès du même type, visant seulement à accroître le profit patronal à travers une augmentation de la production. Mais des succès en profondeur, et d'abord la création d'une couche large de militants accoutumés à des problèmes qui ont été trop longtemps la chasse gardée de l'adversaire. Puis aussi une normalisation des transactions, rendant impossibles, ou du moins difficiles certaines pratiques. Des informations solides, recoupées d'une industrie à l'autre, permettant de barrer la route des spéculations, des hausses de prix, d'armer les travailleurs dans leur lutte pour un mieux-être. Les premiers linéaments, enfin, d'une planification qui vienne des usines, et non des technocrates. [...] Mais il faut que le contact reste étroit entre les délégués techniciens et les délégués ouvriers faute de quoi ceux-ci ne se formeront pas du tout. Cela exige que ces délégués ouvriers soient réellement choisis comme je l'ai supposé, en fonction de leurs qualités de jugement et de bon sens. Si l'on s'obstine à envoyer des soliveaux ou des perroquets, la partie est perdue. La qualité du contact dépend également de la politique syndicale à l'égard des techniciens.

Leçons d'une nationalisation

Je ne suis pas dans l'abstrait ni dans l'hypothétique. La marche des entreprises nationalisées de l'Aéronautique préfigure déjà l'opération. Les comités d'entreprise y sont dépouillés de leurs attributions économiques, et réduits au rôle social de comités de la Charte qui auraient été émasculés. Les CMP (comités mixtes à la production) recueillent celles des attributions des Comités sociaux qui tendaient à améliorer le profit. Dans l'opération, le contrôle ouvrier est resté en route, égaré. Cependant, on a fait mieux avec

la nationalisation de l'Électricité et du Gaz. Là, les comités d'entreprise sont tout simplement interdits. Il s'agit d'une nationalisation, dans laquelle les producteurs n'ont pas leur mot à dire dans l'usine ! Les instances supérieures dont la sophistication est assurée par des règles dont aucun texte légal n'acceptait la responsabilité (le vote à main levée dans les assemblées, par exemple), sont en principe chargées de la représentation des travailleurs. Il ne s'agit d'ailleurs pas même dans la forme, d'élections des divers représentants de catégories, mais de désignation par le ministre.

Et pourtant, spontanément, au lendemain de la Libération, des comités de gestion pouvaient éclore sur de nombreux points du territoire, dans les industries les plus diverses. Une attention passionnée les entourait : ils étalent une promesse et le premier pas d'un pouvoir ouvrier autonome.

Les circonstances s'étaient prêtées à cette création. Des patrons, trop compromis dans leurs fructueuses affaires avec l'envahisseur, avaient fui ; d'autres étaient emprisonnés ; certaines affaires étaient entièrement allemandes. Et il fallait que ces usines tournent. La forme enfin trouvée du pouvoir ouvrier résultant de l'initiative populaire devant des circonstances qui ne s'étaient jamais présentées, et sans qu'aucun mot d'ordre ait été lancé par quiconque, semble-t-il, ce fut les comités de gestion. Les techniciens, les cadres, dans leur ensemble, acceptèrent sans difficulté une solution qui ne heurtait pas leurs intérêts, ni leur profond désir d'assumer leurs responsabilités techniques dans des conditions sociales progressives. Des difficultés étaient nombreuses : techniques d'abord. L'absence des administrateurs ne devait en rien gêner leur solution. Économiques ensuite : la technicité étant en général moindre dans le maniement des mécanismes financiers et même commerciaux. Sociales bientôt : les entreprises gérées par les ouvriers coexisteraient avec d'autres, qui avaient conservé la vieille forme capitaliste. Politiquement enfin le pouvoir d'État voyait sans plaisir s'amorcer une révolution qui, pour être faite dans l'ordre, n'en était que plus dangereuse. Et les forces réactionnaires classiques qui avaient vu le danger tout de suite, reçurent bientôt le renfort dont les paragraphes précédents ont expliqué les soucis.

D'autres comités de gestion ont obtenu des résultats non moins démonstratifs, sur des bases plus restreintes. Beaucoup, par contre, ont dû par contre lâcher pied. Dans certains cas, la collaboration des techniciens avait été découragée et eux-mêmes n'avaient pas su construire leur instrument syndical. Celui-ci avait été un des facteurs décisifs du succès Berliet. Sait-on que le syndicat des techniciens des métaux de Lyon avait été des plus actifs pendant l'occupation ? Que l'ordre impératif de fusion avec le syndicat ouvrier

reçu, qu'à Lyon une interopération qui sauvegardait quelque peu la démocratie. Le succès de Berliet est un peu dû à cet esprit syndical…
Dans nombre d'autres cas, cependant, les techniciens souhaitaient collaborer franchement avec leurs camarades de travail. [À Silex à Bagnolet], l'administrateur provisoire se proposait de transformer l'usine en coopérative ouvrière et garantissait le financement. Les responsables ouvriers se sont opposés à ce que la question fut soumise au référendum du personnel et exigé que l'affaire fut rendu capitalisme privé.

***

Certes, un pays ne peut longtemps consommer plus qu'il ne produit. Mais encore les travailleurs ne peuvent-ils accepter de produire dans n'importe quelles conditions, et en particulier au mépris de leur dignité et de leur santé. C'est pourquoi ils se sont, dans le passé, opposés à ce qui mettait en péril ces conditions : systèmes de rémunération au rendement, manque d'hygiène, heures supplémentaires, discipline caporalisée, etc. […] En 1936, ils ont obtenu à ces fins le premier pas vers le contrôle ouvrier qu'étaient les *délégués.* […] Il n'est pas non plus question de produire n'importe quoi et n'importe comment, mais avant tout les produits nécessaires à la satisfaction, directe ou indirecte, des besoins populaires. L'augmentation de production doit profiter aux travailleurs, et non aux privilégiés. Cela exige l'immixtion des premiers dans la gestion des entreprises, en particulier pour que l'augmentation des rendements corresponde à une augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs et non des bénéfices capitalistes, distribués ou investis. D'où les comités d'entreprise. […] Il est donc indispensable que le développement de la production s'accompagne d'une amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et non pas seulement d'une augmentation de salaires qui peut être fictive. De tels résultats ne seront atteints que par le contrôle sur la marche des entreprises, non seulement par le gouvernement, mais surtout par les travailleurs grâce à leurs Comités d'entreprise, Il est donc utile que le personnel des entreprises obtienne un contrôle sur les finances de l'entreprise permettant la limitation des bénéfices patronaux en exigeant qu'une partie de ceux-ci soit réellement employée à la modernisation de l'affaire. Un contrôle sur la production, afin d'obtenir une augmentation du standard de vie, actuellement fonction de l'augmentation de la production. Les travailleurs ne sont-ils pas en droit, en effet, de contester aux dirigeants des entreprises la liberté de disposer de capitaux provenant en grande partie des sacrifices consentis par eux, pour Ies voir consacrer à des affaires qui

n'ont pour vertu que de garantir au patronat des bénéfices faciles et substantiels, sans se préoccuper de l'intérêt collectif. Les sacrifices consentis par la classe ouvrière ne doivent-ils que concourir à l'augmentation des bénéfices du patronat en le dotant de moyens de production modernisés dont il disposerait en toute liberté. [...]
Les comités d'entreprise sont reconnus par la loi qui leur a tout d'abord accordé un rôle d'assistance très limité. Mais l'ordonnance du 22 février 1945 a été modifiée le 16 mai 1946. Son article premier a été remplacé par les dispositions suivantes : « Il sera constitué dans toutes les entreprises industrielles et commerciales, dans les offices publics et ministériels, dans les professions libérales, dans Les sociétés civiles, dans les syndicats professionnels et associations de quelque nature que ce soit, dans les sections de répartition et dans les organismes dits "comités d'organisation", employant habituellement au moins cinquante salariés des comités d'entreprise. Les travailleurs à domicile font partie du personnel de l'entreprise. »
Quelles sont actuellement les tâches principales d'un comité ? Les voici résumées : « Il doit coopérer avec la direction à l'amélioration des conditions collectives, de travail et de vie du personnel. Il doit étudier les suggestions émises soit par la Direction, soit par le personnel dans le but d'accroître la production et d'améliorer le rendement de l'entreprise. Il est obligatoirement consulté sur les questions intéressant l'organisation la gestion et la marche générale. [...] Il a obtenu également un droit de regard sur les finances, puisque maintenant il est obligatoirement informé des bénéfices réalisés par l'entreprise et peut même émettre des suggestions sur l'affectation à leur donner. Le comité d'entreprise peut convoquer les commissaires aux comptes, recevoir leurs explications sur la situation financière de l'entreprise et formuler des observations. Au cours de la réunion consacrée à cet examen, le comité d'entreprise peut se faire assister d'un expert-comptable sur une liste établie dans le ressort juridique de la Cour d'appel. [...] Les comités d'entreprise sont habilités, pour donner un avis sur les augmentations de prix. Ils peuvent être consultés par les fonctionnaires chargés de la fixation et du contrôle des prix. »
[...] Il y a un défaitisme de l'action prolétarienne qui prétend que les ouvriers n'ont pas la compétence pour contrôler efficacement la gestion capitaliste. C'est en forgeant qu'on devient forgeron, en gérant que l'on apprend à gérer. Il faut commencer tout de suite, parce que les problèmes se compliquent plus vite que les hommes n'évoluent. La classe ouvrière ne sera pas demain plus apte au pouvoir qu'aujourd'hui, si elle ne fait pas tout de suite l'effort nécessaire. D'ailleurs, la collaboration des techniciens et des cadres facilite la prise de contact, comme le démontre l'expérience Brun.

Madame Darre-Touclhe, ancienne propriétaire des biscuiteries Brun, à Grenoble, pendant la guerre a mené une activité telle en faveur de l'occupant que le personnel, dès la Libération, a pris en main la direction de d'entreprise. Quelle est l'organisation actuelle de l'usine ? 1) Un comité directeur chargé de la gestion technique et financière de l'entreprise ; 2) Un comité restreint groupant les représentants des ouvriers, des employés et des directeurs ; 3) Un comité de gestion élargi à l'ensemble du personnel.

Une fois par semaine, le personnel est mis au courant de l'activité de la maison ; les cadres et la maîtrise se sont associés à celui-ci pour le bon fonctionnement de l'ensemble des activités.

Les bénéfices sont employés à l'agrandissement de l'entreprise à l'amélioration de l'outillage, au perfectionnement des services de recherche et au développement des œuvres sociales. Les conditions d'hygiène dans les cours et à l'intérieur de l'usine sont excellentes ; plus d'odeurs désagréables occasionnées par les amas de détritus. Les cours sont maintenant nettes et propres. Les salles sont claires et spacieuses et très propres. Les œuvres sociales sont particulièrement bien organisées. Une crèche ultramoderne où les enfants qui y séjournent ne sont visibles qu'au travers de grandes vitres. Assistantes sociales et médecins sont continuellement sur les lieux. Des douches sont également installées. Une magnifique coopérative qui fonctionne avec un chiffre d'affaires qui dépasse 100 000 francs ; elle a son comité de gestion propre élu démocratiquement par le personnel. Il y a également un foyer collectif avec bureau pour les différentes sections syndicales, bibliothèque, salle de rédaction du journal d'entreprise, salle de jeux, bar, salles de conférences, salle pour les groupes artistiques, terrain pour le groupe sportif. Rien ne manque à l'organisation sociale de la maison. Deux millions ont été engagés pour la réalisation de ces projets. Le personnel étant presque essentiellement féminin, les femmes ont prouvé par leur activité qu'elles pouvaient jouer un rôle important dans la gestion des entreprises. Elles ont également, sur le plan syndical, plus de responsabilités chez Brun et cette expérience nous offre champ d'études remarquable de par sa qualité et sa composition.

Source

Prendrons-nous les usines ? Des comités d'entreprise à la gestion collective. *Spartacus*, n° 12, 1948.

Projet de thèses sur la révolution algérienne

Commission africaine de la 4e Internationale

1) Le développement de la Révolution algérienne, après l'accession du pays à l'indépendance, confirme le caractère permanent de cette révolution depuis qu'elle a éclaté en novembre 1954. Sa tendance à transcroître de révolution nationale, anti-impérialiste en révolution sociale, socialiste, n'a cessé, globalement, de se renforcer. [...]

6) [...] C'est la longue durée de la lutte nationale [qui a] fait mûrir, dans l'enveloppe de la lutte nationale, la mutation du contenu en révolution sociale. [...]

7) En Algérie, c'est le départ massif des colons européens maîtres au cours de l'été 1962 [qui a] contribué à éviter un intermède, même bref, néocolonialiste, et à engager le pays libéré dans la voie du développement préparatoire au socialisme.

8) Le départ précipité des colons européens maîtres jusqu'alors de la terre, de l'industrie, du commerce, des banques, et détenteurs de la majorité des emplois exigeant une qualification scientifique ou technique, a créé un vide, calculé afin de favoriser la solution néocolonialiste à la laquelle se résignait l'impérialisme vaincu. Cependant, ce vide fut spontanément rempli, quoique fort partiellement au début, par l'organisation révolutionnaire des travailleurs de la terre et des villes en «comités de gestion». Le soutien donné à temps à ce mouvement par le premier gouvernement du pays libéré, présidé par Ben Bella, a permis son extension, son approfondissement et son rôle déterminant dans la nouvelle phase commençante de la révolution.

9) La naissance spontanée des formes embryonnaires de pouvoir direct des travailleurs dans les fermes et les usines abandonnées par les colons européens, montrait la voie pour amorcer les nationalisations, la réforme agraire radicale, la refonte révolutionnaire du système administratif hérité du colonialisme. C'est ce qu'a saisi rapidement le pouvoir, utilisant les «Biens vacants» et les «comités de gestion» pour contourner les obstacles des accords passés par l'impérialisme français et s'engager dans la réalisation de la réforme agraire et de la nationalisation de fait de tout le secteur économique abandonné ou saboté par les colons.

10) Les décrets de mars 1963 sur l'autogestion, tout d'abord, ensuite la nationalisation de fait de l'ensemble des terres coloniales

(octobre 1963) et l'adoption de la charte d'Alger lors du congrès du FLN en avril 1964, marquent les étapes les plus importantes à la fois dans l'évolution *sociale* à tendance *socialiste* de la révolution, et dans celle du pouvoir vers un gouvernement *ouvrier-paysan* basé sur les masses paysannes et ouvrières du pays.

11) Mais ces tendances commencent à être contrecarrées dès l'été 1963 déjà, par la rapide bureaucratisation de l'État, l'inexistence d'un parti structuré à doctrine socialiste précise, l'aggravation de la lutte de classe dans le pays, et la pression renforcée de l'impérialisme et de la réaction. [...]

(13) L'exercice du pouvoir et les privilèges matériels et moraux qu'il comporte, combiné à l'aide matérielle reçue de l'impérialisme, favorisent la création rapide d'une couche nouvelle de consommateurs improductifs qui gère l'État et l'économie, s'allie aux éléments bourgeois du secteur privé [...] et s'intercale entre la direction et les masses. [...]

16) La bureaucratie en formation ne peut se consolider que dans le cas où elle arriverait à bloquer le développement de l'autogestion, l'extension nécessaire de la réforme agraire dans le domaine [...], la réforme administrative basée sur la Commune, unité économico-sociale démocratiquement autogérée, la démocratisation du parti et des syndicats, et à démobiliser les masses. [...]

18) C'est par l'extension rapide de la réforme agraire, expropriant les terres des propriétaires algériens riches et limitant la propriété privée foncière, ainsi que par l'organisation coopérativiste, avec toute l'aide nécessaire de l'État, de la paysannerie traditionnelle qu'on complétera la destruction des bases de la réaction dans les campagnes, et qu'on réunira les conditions nécessaires pour le développement planifié de l'économie agricole. C'est d'autre part, par le renforcement, l'assainissement de l'Autogestion et son extension, y compris dans les domaines administratifs (communes) et social, qu'on combattra plus efficacement le danger de la bureaucratie, qu'on stimulera l'effort productif des masses et qu'on assurera un développement économique et social du pays plus équilibré, plus harmonieux et plus démocratique. [...]

19) [...] À la lumière de toute l'expérience [historique], les marxistes révolutionnaires ont le devoir de prendre une position claire et sans équivoques sur des questions telles que les suivantes : faut-il suivre la voie de la direction planifiée exclusivement centraliste, d'une économie étatisée au nom de l'efficacité économique immédiate et à court terme ; ou faut-il s'engager délibérément, dès le début, et malgré

certains inconvénients économiques immédiats et à court terme dans la voie de l'élargissement progressif de l'autogestion économique et sociale ? Faut-il ignorer, «supprimer» administrativement, par la planification arbitraire, les séquelles de l'économie monétaire et marchande ; ou faut-il tenir compte de la survivance pour toute une période historique, de ces séquelles, et planifier en conséquence l'économie, progressivement nationalisée dans son ensemble. Faut-il, dans les conditions actuelles de l'existence du marché capitaliste mondial et de la pléiade des État ouvriers, s'orienter dans chaque pays nouvellement gagné à la révolution vers une économie autarcique ; ou faut-il choisir un «modèle» de développement économique tenant compte des ressources matérielles et humaines du pays, des possibilités découlant de l'existence des État ouvriers et même du marché capitaliste mondial, et des perspectives révolutionnaires à moyen et long terme ? Ces questions ont acquis une importance capitale pour la nature même du régime qui succède au capitaliste et prépare l'accession au socialisme. La Révolution algérienne, par la poussée instinctive des masses et par le rôle conscient que joue dans son développement [...] son aile révolutionnaire marchante – qui s'est exprimée en partie dans les décrets de mars, les campagnes pour l'autogestion, la réforme agraire radicale, la réforme communale, la lutte persévérante contre la bureaucratie et pour la démocratie socialiste, ainsi que dans la charte d'Alger – manifeste des tendances qui, dans le cas où elles surmonteraient le danger de la bureaucratisation ou de la contre-révolution, l'engageraient insensiblement dans une voie plutôt conforme au deuxième terme de l'alternative posée pair chacune de ces trois questions. [...]

(20) La direction exclusivement centraliste d'une économie étatisée, particulièrement dans le cadre des pays sous-développés qui sont très loin du niveau des forces productives nécessaires pour aborder la phase socialiste proprement dite de la révolution, conduit fatalement au développement rapide et quasi irrésistible de la bureaucratie, avec toutes les conséquences sociales, politiques et économiques que ce développement comporte à long terme. La bureaucratie contrôle et gère l'économie étatisée et c'est de ces fonctions qu'elle tire la dynamique et la puissance de son développement. Son efficacité administrative et économique peut présenter pour toute une période certains avantages par rapport à la gestion directe par les travailleurs, surtout dans le cas où ceux-ci ne bénéficient pas de la compréhension et de l'aide patiente et réelle de l'État, du parti révolutionnaire et des syndicats. Mais à moyen et surtout à long terme, la bureaucratie s'avérera

l'obstacle principal pour le redressement social, politique et économique du socialisme qu'elle aura déformé. [...]

(21) Pour ces raisons il est nécessaire, indépendamment des inconvénients que comporte l'inexpérience des travailleurs en matière de gestion de l'économie, de freiner et de contrôler le développement de la bureaucratie, en élargissant dès le début les fonctions gestionnaires de la classe et non en les limitant à des formes de simple «contrôle ouvrier» inefficace pour ce but. C'est par l'autogestion de l'Économie, des communes et de toute la vie sociale, introduite dès le début, qu'on crée une des conditions fondamentales pour enrayer la tendance à la formation d'une bureaucratie toute-puissante [...]. L'autogestion, certes, n'est pas une panacée, car les faiblesses des travailleurs, inexpérimentés en matière de gestion de l'économie et de l'État, sont pour toute une période réelles, ainsi que leur bas niveau de conscience politique et de culture. Mais le rôle du parti révolutionnaire n'est de pas de tirer profit de cette situation pour asseoir sur les travailleurs, sur la classe, sa tutelle et favoriser ainsi le développement inévitable de la bureaucratie. Son rôle est d'aider dès le début la classe à remplir les plus larges fonctions gestionnaires possibles, indépendamment des inconvénients économiques immédiats. [...]

(22) Partant d'une économie nationalisée et autogérée dans des secteurs vitaux [...], le développement économique planifié de la société de transition doit s'étendre pour englober l'ensemble de l'économie au fur et à mesure que les conditions matérielles techniques et humaines le permettent. Ce processus se déroule pour toute une période historique dans des conditions internes et externes caractérisées par la survivance des formes et des «lois» de l'économie marchande et monétaire, que la planification peut et doit orienter vers certains buts voulus, sans pouvoir les supprimer effectivement. C'est la combinaison étudiée de l'autogestion, du marché et de l'argent, dans le cadre d'un pouvoir prolétarien solide, qu'on doit envisager le développement planifié le plus rapide et équilibré possible, dans chaque cas concret, des forces productives. [...]

(24) Une telle conception du développement économique de l'époque de transition basée sur l'autogestion, le marché et l'argent, dans le cadre d'une planification démocratique, constitue un système dynamique. Ce système s'adapte à l'évolution des différents facteurs afin de maintenir les proportions et les rythmes planifiés à long terme et d'assurer le renforcement continu des tendances et des structures socialistes de l'économie. Il est le contraire d'un système de prétendu

automatisme économique, qui vise par la rigidité et l'arbitraire de la planification à assurer le développement socialiste de l'économie. [...]

(25) La Révolution algérienne est loin de réunir actuellement toutes les conditions nécessaires pour un tel développement réussi. Mais elle a exprimé des tendances très nettes à s'engager et à persévérer dans une telle voie. [...]

(26) Le bonapartisme du régime politique a joué pour toute une période, dans le contexte spécifique algérien constitué par la multitude des clans et fiefs politiques, le régionalisme et l'absence d'un parti révolutionnaire structuré, un rôle éminemment progressif. Mais pour éviter que le bonapartisme politique évolue fatalement vers la dictature de la bureaucratie sur les masses et de la direction restreinte de la bureaucratie sur l'ensemble du pays, il est nécessaire de dépersonnaliser cette direction, de faire fonctionner démocratiquement le parti FLN, les syndicats, l'autogestion des unités économiques et de baser le pouvoir sur les assemblées communales démocratiquement élues et l'autogestion réelle des Communes réformées. Cette dernière mesure doit être complétée par la destruction totale des structures administratives et juridiques héritées du colonialisme et qui subsistent encore. Il faut également stopper la tendance à l'élargissement de l'éventail des salaires des fonctionnaires de l'État et du parti et ramener leur rémunération à celle d'un travailleur qualifié. [...] D'autre part, la question [...] de la minorité kabyle doit trouver une solution démocratique et non pas simplement administrativement centraliste. [...]

20 novembre 1964

Source

Sous le drapeau du socialisme, n° 12, décembre 1964

La question militaire et l'autogestion

Patrick Le Tréhondat

Fichtre ! Voilà un bel oxymore. Comment l'autogestion pourrait-elle s'immiscer dans une institution, l'armée, aussi centralisée, hiérarchisée et autoritaire ? De plus, comment imaginer que la stratégie militaire puisse supporter l'exercice du contrôle et de la délibération de ses membres. Pourtant, sous le coup de pressions révolutionnaires, l'art militaire a subi en plusieurs

occasions un bouleversement de ses conceptions traditionnelles et a décliné un mode organisationnel où la démocratie en était un principe directeur. Parmi ces moments particuliers, mais récurrents dans l'histoire, nous aborderons ici quelques-uns d'entre eux.

La Révolution française et le principe électif aux armées

Si la Révolution française marque l'apparition du soldat-citoyen, le principe d'élection existe déjà, certes de façon limitée, sous l'Ancien régime, pour les sous-officiers au sein de l'artillerie et des régiments des gardes qui, est-ce un hasard, se joignent au peuple révolutionnaire en juillet 1789 et sont dissous par le roi. Ce principe électif était alors appliqué uniquement aux bas officiers (ou sous-officiers) aspirant à passer à un grade supérieur et qui proposaient une liste de candidats de poste à pourvoir au grade supérieur parmi laquelle les officiers choisissaient l'homme le plus apte, à leurs yeux, à remplir la fonction. Il faudra attendre décembre 1789 pour que Dubois-Crancé, membre du comité militaire de la Constituante, propose que «les grades fussent accordés au mérite par le libre choix des [leurs] camarades». Mais sa proposition est rejetée au motif que l'élection ruinerait la discipline militaire. Alexandre Lameth, député de la noblesse, explique que «l'élection surtout par les inférieurs est une idée inadmissible, destructive de toute discipline [...]. Les soldats ne peuvent nommer les officiers sans détruire l'autorité [...] la subordination est au contraire un élément nécessaire de l'organisation militaire». Dès ses débuts, la Révolution française discute donc de la question de la démocratie aux armées. Le principe d'élection par des subordonnés ne sera mis en place que sans la Garde nationale entre 1790 et 1793 et dans l'armée de la Convention.

À peine les ruines fumantes de la Bastille se sont-elles refroidies que le 13 août 1789 le vicomte de Noailles, député de la noblesse, s'inquiète du relâchement de la discipline militaire dans l'armée et demande la constitution d'un comité militaire au sein de l'Assemblée constituante. C'est au sein de ce comité que s'affronteront des conceptions opposées sur la façon dont la Révolution doit traiter la question militaire. Dès décembre 1789, Dubois-Crancé (1747-1814), encore lui, député, lieutenant des maréchaux et membre du comité militaire, propose la conscription contre le tirage au sort et un système électif dans les armées. Selon lui, «tout citoyen doit être soldat et tout soldat citoyen». La loi du 27 septembre 1790 évitera soigneusement tout processus électif direct, aménageant plutôt des processus

de cooptation par les officiers. Cependant, l'Assemblée constituante institue une autre branche militaire : la Garde nationale. Force armée de la bourgeoisie montante, la Garde nationale était apparue en 1788, sous forme de milices où l'élection des officiers était assez courante.

À l'été 1791, au lendemain de la tentative de la fuite du roi, l'Assemblée constituante en appela à la formation de bataillon des gardes nationaux afin de défendre les frontières face à la menace interventionniste des monarchies européennes. Cependant la base sociale de cette garde était plutôt étroite. Seuls les citoyens dit actifs pouvaient en être membres, c'est-à-dire ceux qui payaient en impôt une somme égale à au moins trois journées de travail, et pour être officier à dix journées de travail. Une forme censitaire du droit à porter une arme. La bourgeoisie se méfiait des masses révolutionnaires qui lui avaient servi de bélier contre la monarchie. Mais le 4 août, l'Assemblée nationale institue le principe électif aux armées. Les officiers élus doivent avoir servi dans l'armée ou dans la Garde nationale. Un bureau électoral est constitué d'un président et deux scrutateurs. Si deux votes successifs ne départageaient pas les candidats, un troisième vote tranchait entre les deux premiers candidats. Ce sont en général, des notables locaux qui emportaient l'élection. Environ seulement 10 % des élus étaient des paysans ou des artisans. Bonaparte se fait élire, en mars 1792, lieutenant-colonel du 2e bataillon de volontaires de la Corse (522 votants ; 402 pour Bonaparte). Dubois-Cancé, toujours lui, présente, le 7 février 1793, un rapport au comité militaire qui provoque un vif débat portant sur le principe de l'amalgame de l'ex-armée royale et la Garde nationale, issue de la levée en masse et le principe électif. Deux questions étaient liées car l'amalgame importait au sein de l'ancienne armée royale le principe électif des officiers. Les montagnards, dont Dubois-Cancé, défendaient le projet car le morcellement des forces armées affaiblissait la Révolution et l'amalgame permettait d'éradiquer toute influence de l'aristocratie dans l'armée. En outre, des compétences militaires pouvaient être transmises aux bataillons de volontaires par l'ex-armée royale. Les girondins leur opposaient le risque de démoralisation de l'armée traditionnelle par cette incursion et selon eux les bataillons de volontaires avaient une faible qualification militaire. Quant au principe électif, les montagnards le défendaient comme un droit politique et un mode efficace de sélection des meilleurs cadres de l'armée. Ils considéraient que l'on pouvait faire confiance aux soldats pour voter avec discernement. Les girondins, opposés au principe électif, expliquèrent que l'élection favoriserait les incompétents ou les ambitieux.

Mais au final, les girondins acceptèrent le projet de Dubois-Crancé le 21 février 1793. La loi accordait l'avancement dans le grade pour un tiers à l'ancienneté et deux tiers par l'élection. Tout officier élu devait avoir commencé sa carrière comme soldat. Cependant, la promotion à l'ancienneté favorisait aux hommes de l'ancienne armée royale. De plus, l'élection se déroulait sous l'autorité d'un commandant qui rassemblait les hommes de la compagnie (sans armes) pour procéder à l'élection, sans bureau de vote. Seuls les soldats d'un grade inférieur au poste à pourvoir votaient. Les bulletins de vote étaient déposés dans une urne. Les soldats illettrés pouvaient désigner des mandataires pour remplir leur bulletin de vote et les militaires absents pouvaient envoyer par courrier leur bulletin de vote. Les trois plus anciens soldats procédaient au dépouillement des votes et proclamaient le nom des trois candidats ayant obtenu le plus de voix parmi lesquels un collège de membres du grade concerné choisissait un nom. Pour un chef de bataillon, la procédure était identique. Cependant, ces élections eurent lieu avant l'amalgame et de façon générale, les militaires de l'ancienne armée royale furent avantagés. En effet, Robespierre et Marat se méfiaient des volontaires qu'ils soupçonnaient de girondisme. Il fallait que ces troupes issues des provinces se soumettent à l'autorité gouvernementale. Pour les montagnards, la troupe de l'armée classique était plus proche des clubs révolutionnaires et faisait preuve d'une éducation politique plus avancée que ceux des bataillons de volontaires. Quelques mois plus tard, un arrêté en date du 12 avril 1793 institue des conseils d'administration dans les unités où étaient élus des soldats et des officiers. Ces conseils géraient l'argent des bataillons et ses équipements militaires. Par ailleurs, tous les militaires s'étaient vus reconnaître le droit de fréquenter les clubs, donc les partis politiques, et de s'y exprimer. En 1793, de nombreux officiers nobles avaient fui. Ils devaient être remplacés. En fait, pour de nombreux députés, la tolérance au système électif relevait plus d'une nécessité militaire que d'une volonté démocratique. La convention thermidorienne fit table rase de ces procédures électives. Peu à peu, on en revenait à un système classique de promotion.

En juillet 1794, seul un tiers des cadres étaient élus-cooptés contre deux tiers initialement prévus (procédure supprimée en 1795), un autre tiers était promu à l'ancienneté, et le dernier tiers nommé par le gouvernement. À noter qu'en matière de justice, les juges civils perdirent leur prérogative qui sera confiée à un conseil composé de trois officiers, trois sous-officiers et trois soldats. La justice militaire prenait ses droits. Les soldats seront rapidement expulsés de ces

juridictions. Ainsi la réaction thermidorienne veilla à éradiquer tous les germes démocratiques dans les armées. Cependant, des élections de sous-officiers ont perduré ici ou là. Ainsi, en 1800, le général Moreau de l'armée du Rhin demandait la suspension de l'élection des officiers qui empêchaient l'intégration d'officiers sans affectation. Les archives militaires conservent également la trace de l'élection le 12 décembre 1811 au poste de sous-lieutenant de Pierre Tissier du 39e régiment. Ce mode électif subsista donc de façon limitée et éparse jusqu'à la fin de l'Empire. Il est possible que Napoléon ait considéré que ce mode d'avancement au grade supérieur permettait de sélectionner les meilleurs éléments. Bien qu'il ait piétiné allégrement ce droit citoyen pour le reste de la population.

La Commune de Paris et la démocratie en armes

On oublie souvent que l'irruption de la Commune de Paris a été provoquée par une question militaire. L'Empire, qui s'était aventuré dans une guerre incertaine contre la Prusse, avait connu une piteuse défaite provoquant sa chute. Le 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale, est formé après la capture de Napoléon III à la bataille de Sedan et la République proclamée à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Issue de la Révolution française, la Garde nationale avait étrangement perduré et conservé en son sein quelques traditions démocratiques, notamment l'élection de ses cadres. Les conseils de famille (réminiscence des conseils d'administration évoqués plus) réapparaissent. Sous l'autorité d'un capitaine, ils sont notamment chargés du paiement de la solde. Fin septembre 1870, la Garde nationale comptait 260 bataillons composés de 300 000 hommes (les femmes en sont exclues) issus à ce moment essentiellement des quartiers populaires. À Paris, un débat s'ouvre sur la question de l'élection des officiers et sous-officiers des bataillons de la Garde nationale de Paris. Cependant, les évènements s'accélèrent. La République est proclamée le 4 septembre. Quinze jours plus tard, les Prussiens organisent le siège de Paris. De son côté, le tout nouveau gouvernement tente de reprendre la main sur la Garde nationale. Devant cette menace, la troupe n'est pas en reste. Un appel est lancé, sans succès, par des hommes du 186e bataillon (10e arrondissement de Paris) demandant à chaque compagnie de choisir un représentant pour se coordonner. Dans l'arrondissement voisin, le 11e, les gardes nationaux créent leur propre comité. Un document, «Des droits et des devoirs des délégués», des gardes nationaux est voté. Il précise que «les délégués librement élus [ont] le droit de gérer et

d'administrer dans leurs compagnies ou bataillons respectifs tout ce qui concerne l'administration desdits bataillons et compagnies».

Cependant, le 19 septembre le siège de Paris commence. Le 10 novembre, une assemblée de délégués de bataillons appelle à tenir une rencontre pour élire un comité central et la formation d'une fédération parisienne. Inquiet le gouvernement ordonne la dissolution de tous organes délibératifs au sein de la garde et propose la restauration de conseils de famille où les officiers siègent de plein droit et où sont seuls présents deux délégués de la troupe élus. Sans succès. Des gardes nationaux regimbent à ses décisions. Cependant, encore une fois le processus de décomposition du gouvernement provisoire accélère l'Histoire. Le 28 janvier 1871, le gouvernement de la Défense nationale annonce la capitulation de Paris, mais le maintien de la Garde nationale pour veiller à l'«ordre public» qui n'est, on le devine, qu'un ordre social. Les élections législatives prévues en février relancent l'activité politique au sein de la Garde nationale et la question de sa constitution en Fédération. Plusieurs appels à l'organisation de la troupe sont lancés. L'attachement à la République et l'opposition à l'occupation prussienne dominent ces déclarations. Enfin, le 6 février, une assemblée des gardes nationaux se proclame Assemblé républicaine de la Garde nationale et apporte son soutien à sept candidats et aux organisations politiques favorables à la République (dont l'Association internationale des travailleurs). Le 8 février 1871, une nouvelle réunion de délégués de gardes nationaux déclare «qu'il est essentiel que la Garde nationale prenne en commun une part active au mouvement électoral puisqu'elle est le cadre naturel de l'organisation politique de la cité». Le 15 février 1871, les délégués de dix-huit légions de la Garde nationale créent un comité central de la Garde nationale. Ils chargent une commission provisoire d'en élaborer les statuts. Un mois plus tard, ce sont 215 bataillons qui ont adhéré à la Fédération républicaine de la Garde nationale qui vient de naître.

Le 24 février, 2 000 délégués représentant 200 bataillons décident de s'opposer à toute tentative de désarmement de la Garde nationale et à l'‘entrée des Prussiens dans Paris. Ils demandent aux compagnies de désigner de nouveaux chefs dans l'éventualité où ceux-ci s'opposeraient à cette dernière décision. Plusieurs milliers de gardes nationaux manifestent quotidiennement place la Bastille pour la défense de la République et contre l'entrée des Prussiens dans Paris. Lorsque le 1er mars, il est annoncé que 30 000 Prussiens vont occuper les Champs-Élysées, les gardes nationaux se mobilisent pour s'emparer des pièces d'artillerie et leurs munitions et les mettre à l'abri. La population

est en effervescence et le 18e arrondissement de Paris se couvre de barricades.

Le 10 mars, une réunion des délégués représentant 215 bataillons de la Garde nationale se tient de nouveau, et à laquelle assistent environ 5 000 délégués, et proclame :

> Plus d'armées permanentes, mais la nation toute entière armée. [...] Plus d'oppression, d'esclavage ou de dictature d'aucune sorte, mais la nation souveraine, mais les citoyens libres, se gouvernant à leur gré.

Quelques jours plus tard, le comité central de la Garde nationale et un Comité de la Fédération républicaine, qui était en instance de formation, fusionnent et adoptent les statuts suivants :

> La Garde nationale a le droit absolu de nommer tous ses chefs, et de les révoquer dès qu'ils ont perdu la confiance de ceux qui les ont élus, toutefois après une enquête préalablement destinée à sauvegarder les droits de la justice.

Ses principaux articles instituent une démocratie aux armées :

> Art. 1. La Fédération de la Garde nationale est organisée ainsi qu'il suit ; elle comprend :
>
> 1. L'assemblée générale des délégués ;
> 2. Le Cercle de bataillon ;
> 3. Le Conseil de légion ;
> 4. Le comité central.
>
> Art. 2. L'assemblée générale est formée :
>
> 1. D'un délégué élu à cet effet dans chaque compagnie, sans distinction de grade ;
> 2. D'un officier par bataillon élu par le corps des officiers ;
> 3. Du chef de chaque bataillon.
> 4. Ces délégués, quels qu'ils soient, sont toujours révocables par ceux qui les ont nommés.
>
> Art. 3. Le cercle de bataillon est formé :
>
> 1. De trois délégués par compagnie, élus sans distinction de grade ;
> 2. De l'officier délégué à l'assemblée générale ; 3. Du chef de bataillon.
>
> Art. 4. Le Conseil de légion est formé :
>
> 1. De deux délégués par cercle de bataillon, élus sans distinction de grade ;
> 2. Des chefs de bataillon de l'arrondissement.
>
> Art. 5. Le comité central est formé :

1. De deux délégués pour l'arrondissement, élus sans distinction de grade par le Conseil de légion ;
2. D'un chef de bataillon par légion, élu par ses collègues.

Art. 6. Les délégués aux cercles de bataillon, conseil de légion et comité central, sont les défenseurs naturels de tous les droits de la Garde nationale. Ils devront veiller au maintien de l'armement de tous les corps spéciaux et autres de ladite garde, et prévenir toute tentative qui aurait pour but le renversement de la République.

On peut penser que les délégués qui ont voté ces statuts avaient en tête la nomination par le gouvernement au poste de commandant en chef de la Garde nationale du général d'Aurelle de Paladines. Ce vieil aristocrate monarchiste avait alors annoncé sa feuille de route : « J'ai la ferme volonté de réprimer avec énergie tout ce qui pourrait porter atteinte à la tranquillité de la cité. » Douze jours plus tard, le comité central unique est constitué. Désormais, les gardes nationaux ne reconnaissent que son autorité. Le principe de révocabilité est appliqué à tous ces échelons et le comité central en devient l'organisation fédératrice. L'assemblée générale est composée des délégués de chaque compagnie, sans distinction de grades, les officiers élisant quant à eux leurs propres délégués. Les commandants en sont membres de droit.

Le 18 mars, c'est l'insurrection. Le gouvernement décide de reprendre les 271 canons et 146 mitrailleuses de la Garde nationale. Il faut couper les mains armées de cette armée séditieuse qui entend faire obstacle à la politique de capitulation du gouvernement devant l'ennemi prussien. Cette tentative est mise en échec par le peuple de Paris, appuyée par la Garde nationale. Des bâtiments officiels sont pris (préfecture de police, ministère de la justice). Thiers s'enfuit. Des membres du comité central se précipitent à l'Hôtel-de-Ville et tienne une réunion. Doivent-ils prendre le pouvoir ? Ils disposent de la force armée. Ils décident de rester à l'Hôtel-de-Ville le temps d'organiser des élections qui sont prévues au plus tôt pour le 22 mars, elles auront lieu finalement le 26. Le 28 mars, les élections passées, la Commune de Paris proclamée, le comité central se retire et cède sa place au nouveau gouvernement communal.

Le 20 mars 1871, le *Journal officiel de la République française* (édition de la Commune), publie en première page une déclaration de la Fédération républicaine de la Garde nationale où elle déclare

> Si le comité central de la Garde nationale était un gouvernement, il pourrait, pour la dignité de ses électeurs, dédaigner de se justifier mais comme sa première affirmation a été de déclarer « qu'il ne prétendait pas prendre la place de ceux que le souffle populaire

avait renversés», tenant à simple honnêteté de rester exactement dans la limite expresse du mandat qui lui a été confié.

Le même numéro annonce la convocation des élections communales. Le comité central de la Garde nationale déclare alors : «L'état de siège est levé. Le peuple Paris est convoqué dans ses sections pour faire ses élections communales. La sûreté de tous les citoyens est assurée par le concours de la Garde nationale.»

L'édition suivante précise les modalités d'organisation (élection, révocation…) au sein de la Garde nationale. À la veille des élections communales, le comité central déclare : «Citoyens, notre mission est terminée ; nous allons céder la place dans votre Hôtel-de-Ville à vos nouveaux élus, à vos mandataires réguliers.»

Le 28 mars, la Commune de Paris est proclamée à l'Hôtel-de-Ville. Elle va durer un peu plus de deux mois (18 mars 1871-28 mai 1871). Durant cette période, la vie démocratique de la Fédération ne s'interrompt pas. Par exemple le 31 mars 1871, le comité central rappelle :

> Tous les bataillons de la Garde nationale de Paris procéderont vendredi aux élections nécessaires pour compléter leurs cadres. Il sera également procédé dans les compagnies qui ne l'ont point contre fait à l'élection des délégués de la Fédération républicaine de la Garde nationale […]. Le comité central rappelle aux gardes nationaux qu'ils ont le droit de révoquer leurs chefs dès qu'ils ont perdu la confiance de ceux qui les ont nommés.

Le 31 mars 1871, le comité central remet à une délégation toulousaine une déclaration où il est affirmé :

> Suppression de l'armée régulière et son remplacement par la Garde nationale, seule force armée dans la cité et dans l'État, répondant de la police intérieure et du salut militaire de la patrie. Élection de tous les chefs sans exception, suppression des privilèges, protection au mérite et guerre au favoritisme.

Le 9 avril, le *Journal officiel de la République française* annonce que «considérant que les grades de généraux sont incompatibles avec l'organisation démocratique de la Garde nationale et ne sauraient être que temporaires : Art. 1. Le grade de général est supprimé». Le même jour, le comité central à propos de l'élection des délégués rappelle que «les gardes nationaux ne sauraient apporter trop de soin dans l'élection de ceux qu'ils appellent à les commander. La science militaire, l'énergie et la foi républicaine sont des qualités que doivent réunir les candidats».

Trois mois après l'écrasement dans le sang de la Commune de Paris, les gardes nationales sont dissoutes le 25 août 1871 dans toutes les communes de France. La loi du 27 juillet 1872 prévoit que «tout corps

organisé en armes et soumis aux lois militaires, fait partie de l'armée et relève du ministère de la guerre» (art. 6). Remise de sa grande peur, la bourgeoisie décide d'en finir avec tout risque démocratique dans les forces armées. Elle aura mis plus d'un siècle pour éradiquer toute trace de démocratie dans l'armée française. La Grande muette est née, elle aura de beaux jours devant elles.

1936, Espagne : la question militaire est une question politique

En juillet 1936, face à la menace franquiste la question militaire, comme ailleurs et en tout temps, est une question politique. La rébellion de Franco contre la République déclenche une guerre civile qui va durer trente-deux mois. Face à elle, les milices anarchistes de Catalogne se lancent immédiatement à l'assaut et reprennent la moitié de l'Aragon aux forces putschistes. La participation des anarchistes aux combats militaires est souvent estimée y compris par les libertaires eux-mêmes qui préfèrent mettre en avant les conquêtes sociales et les expériences autogestionnaires réalisées dans cette Espagne en ébullition.

Cependant, jusqu'au bout, même dans la défense de Madrid en 1938-1939, les anarchistes prirent plus que leur part aux combats comme au sein de la 26e division (ex-colonne Durutti, après son intégration-militarisation aux forces de l'Armée populaire de la République espagnole). Durant cette période, ils et elles élaborèrent une autre conception de l'art militaire.

Le 17 juillet 1936, le jour du soulèvement militaire réactionnaire de Franco, c'est l'alarme dans les quartiers populaires. À Barcelone, des milices ouvrières sont formées et s'arment. Elles font échec dans la capitale catalane aux putschistes. La CNT et la FAI forment ensemble les milices confédérales (milicias confederales) ; l'UGT et le POUM organisent leurs propres milices. Selon Prudhommeaux (1999), les milices antifascistes anarchistes étaient composées en Catalogne de 13 000 hommes et femmes, celles du POUM de 3 000 et celles de la Generalitat de 2000. Dans la capitale catalane, les milices mettent déroutent les fascistes. À côté du front militaire, un processus d'appropriation sociale se développe par ailleurs dans la ville avec de nombreuses expériences autogestionnaires. Le gouvernement de Catalogne ne peut que reconnaître le rôle des milices. Le 21 juillet 1936, le bulletin officiel de la Generalitat de Catalogne publie le décret suivant sous la signature de Lluís Companys, le président de la généralité :

> La rébellion fasciste a été vaincue par l'héroïsme populaire et celui des forces loyales. Il faut donc finir d'anéantir dans toute la Catalogne les derniers noyaux fascistes et prendre des mesures contre un éventuel danger de l'extérieur.
> C'est pourquoi, sur la proposition de la présidence et avec l'accord du conseil exécutif, je décrète :
> « Sont créées les milices citoyennes pour la défense de la République et la lutte contre le fascisme et la réaction. »

Le même jour est constitué le comité central des milices antifascistes qui dirige pratiquement la ville et la gère.

À l'échelle du pays, les milices anarchistes, qui comptaient environ 50 000 combattan·tes, sont organisées en formation de vingt-cinq combattant·es (*grupo*) qui choisissent un·e délégué·e pour les représenter. La centurie regroupe quatre *grupos* soit environ cent hommes ou femmes qui élisent un capitaine, deux lieutenants et des sergents (Robert Alexander, 1999). Un bataillon regroupe cinq centuries. La colonne est formée des diverses centuries. Un comité de guerre dirige les opérations militaires de la colonne, avec à sa tête le délégué élu. Des militaires professionnels non hostiles forment parallèlement un conseil technico-militaire.

En novembre 1936, une déclaration de la CNT-FAI revient sur sa critique fondée de vieilles lunes militaires en défense des milices :

> Connaissant la psychologie de notre peuple – nous savons que le soldat de la révolution ne luttera pas d'une manière efficace, si on le convertit en une mécanique sans âme sous la rigide discipline d'un Code qui ne parle point de droit ni de devoir, mais d'obéissance et de châtiment. […] Les vieilles formules sont ici inacceptables parce qu'elles ne furent pas dictées par un peuple qui se défend. Elles étaient destinées à l'asservissement du peuple, à la défense des classes exploiteuses qui utilisent la force armée pour la protection de leurs intérêts et de leurs privilèges.
> L'armée espagnole disparue le 19 juillet [1936], quelqu'ait été la rigidité de son Code militaire, ne brillait aucunement par sa discipline, ni par son courage, ni par son organisation. La république bourgeoise ne doit plus retrouver ses gouvernants ni reconstruire une nouvelle armée, mais il faut rompre avec les vieilles idées et les formules dépassées.

Plus tard, Buenaventura Durruti devait préciser sa conception de la discipline aux armées :

> Je suis contre la discipline de la caserne, mais je suis également contre le faux concept de la liberté à laquelle les lâches se prennent toujours afin de la prendre par la venelle. Dans la guerre, ceux

auxquels on donne l'autorité doivent être obéis, si non c'est impossible de monter une opération.

À Barcelone, dans des bâtiments appartenant à l'Église catholique réquisitionnés, le couvent de Escolapian dans le quartier de Sarrià, s'ouvre la première école de guerre populaire. Nous retrouverons plus loin dans cette contribution et plus tard en 1940, une autre école militaire populaire à Londres, fondée par un ancien des brigades internationale. Est-ce un hasard ? L'école de Barcelone est dirigée par Juan García Oliver, militant anarcho-syndicaliste espagnol, militant de la Confédération nationale du travail et de la Fédération anarchiste ibérique. La CNT ouvrira également une école d'artillerie toujours à Barcelone.

Juan García Oliver explique le rôle et le fonctionnement de ces écoles :

> Il aurait fallu que les postes de commandement soient attribués à des officiers ayant reçu une formation politique et militaire qui en fasse des officiers révolutionnaires. C'est pour cela que j'ai créé les écoles de guerre, dans le seul but de doter l'armée d'officiers révolutionnaires venant de la classe ouvrière et non issus des académies militaires de la bourgeoisie. [...]
> De façon on ne peut plus démocratique. Les élèves recevaient un salaire, le même que celui du milicien ou de l'ouvrier. La première école de guerre que j'ai organisée dépendait du Comité des milices de Catalogne. Le recrutement se faisait à travers les organisations politiques et syndicales. Les postulants passaient un examen d'aptitude et suivaient une formation intensive pendant trois mois. Une fois admis comme officiers, ils étaient incorporés à l'armée populaire. À partir de cette expérience de l'école de Barcelone, et sur demande du Conseil supérieur de la guerre, j'en ai créé d'autres : une école d'ingénieurs à Godella, une de transmissions à Villareal, une d'infanterie à Paterna, une d'artillerie dans la province de Murcia. Elles marchaient bien jusqu'à ce que nous quittions le gouvernement. Par la suite, les communistes les ont remplacées par de nouvelles écoles. Inutile de préciser qu'à partir de ce moment-là, les seuls officiers qui en sortaient étaient communistes[1].

Les milices du POUM, parti marxiste antistalinien, pratiquaient un égalitarisme dans leurs rangs. Il n'y avait pas de salut militaire obligatoire, ni de différences de soldes. Les officiers n'étaient pas élus mais choisis par la direction du parti, même s'il arrivait que des caporaux, par exemple, soient élus. Les commissaires politiques affectés dans les

1. Juan García Oliver, *Acontretemps,* http://acontretemps.org/spip.php?article40, 1977.

unités étaient également nommés par le parti. L'Armée rouge de Trotsky était un modèle pour les poumistes. Plus tard, lorsque les milices seront intégrées dans l'armée régulière de la République, le POUM défendra la constitution de comités de soldats en son sein pour contrôler les officiers. Sans succès, car la machine de normalisation sanglante de la révolution espagnole par les Soviétiques était déjà entrée en branle. Les femmes n'étaient pas absentes des milices et combattaient les armes à la main. Mika Etchebéhère, par exemple, militante du POUM, précédemment anarchiste, est capitaine dans la 14e division de l'Armée populaire espagnole. Sauvée d'une arrestation pour «trotskisme» par les staliniens, elle rejoint Madrid où elle donne des cours d'alphabétisation dans un centre géré par la Confédération nationale du travail (CNT).

Le Parti communiste espagnol, succursale de Staline et de la bureaucratie soviétique, n'avait pas les mêmes conceptions de la place des femmes dans les combats militaires. Dolores Ibárruri Gómez, surnommée La Pasionaria, figure emblématique du PCE, déclarait: «Les hommes au front, les femmes à l'arrière-garde.» Plus généralement, le PCE n'entendait pas se laisser développer la démocratie dans l'armée populaire, ni soutenir une révolution sociale dans le pays. Il fallait imposer, au besoin par la force, un modèle d'une armée classique (stricte hiérarchie, code militaire…) largement inspirée de l'armée russe avec ses commissaires politiques, gardes-chiourmes idéologiques de la bien-pensance stalinienne. Aidé par de nombreux conseillers soviétiques, il obtiendra la militarisation des milices qui débouchera sur des affrontements sanglants, notamment à Barcelone en mai 1937, avec les anarchistes et le POUM. La Révolution espagnole sera affaiblie, si n'est condamnée, sur une question militaire. Contre-révolution dans la révolution.

Une anecdote illustre l'état d'esprit des communistes. Roger Bourderon a recueilli le témoignage de Rol-Tanguy, à l'époque Henri Tanguy, envoyé par le PCF sur le front espagnol auprès d'une Brigade internationale. Il lui raconte son arrivée:

> Dès mon arrivée à la Brigade, j'avais observé un certain laisser-aller qu'il n'était pas possible d'admettre. C'était particulièrement visible au moment des repas. Tout le monde mangeait ensemble. […] Je suis intervenu comme ma fonction m'y appelait pour séparer les hommes de la troupe des gradés: une cantine et un mess… l'ambiance s'en est trouvée assainie.

La Batalla du 7 mars 1937, organe du POUM, publie une interview de José Rovira, membre de la direction du POUM qui dirige le comité

militaire de cette organisation puis la 29e division (ex-colonne Lénine, après la militarisation). Il y précise les conceptions de son organisation en matière de discipline militaire :

> Il y a d'une part un formalisme militariste, qui en plus de ce qu'il est ridicule, est parfaitement inutile et nuisible ; il y a d'autre part, la discipline. Discipline de fer, c'est la discipline existante dans la colonne Durruti. Le formalisme militariste, c'est celui qui s'infiltre dans certaines colonnes contrôlées par le POUM. Quand on affirme… que le soldat qui sait saluer proprement sait aussi combattre, on est coupable d'une réminiscence stupide de Frédéric II ou de Pierre le Grand. Pour cette raison, aussi, je considère que la tactique juste est une tactique intermédiaire : il ne faut pas verser dans le formalisme militariste et ne pas épargner sa répugnance au formalisme antimilitariste. En acceptant et en réalisant toute la discipline nécessaire requise, nous serons en état de faire échouer les manœuvres de Madrid et de Moscou, tendant à renforcer, au nom des nécessités de la militarisation, l'hégémonie militaire sur la révolution espagnole : instrument de l'hégémonie politique. […] Donc, brièvement, les réformes nécessaires dans la milice devraient être à mon point de vue les suivantes : la constitution de divisions ; distinction claire entre commandement militaire et contrôle politique dans le domaine de la préparation et l'exécution d'opérations de guerre ; discipline de fer dans l'exécution des ordres, mais conservation de certains droits fondamentaux : ceux de nommer et de destituer les officiers[1].

George Orwell, volontaire internationaliste, caporal puis un moment lieutenant dans une milice du POUM, nous a livrés dans *Hommage à la Catalogne* (1936-1937) ses souvenirs de l'ambiance qui régnait parmi les poumistes en armes. Nous verrons plus loin comment il appliquera son expérience de brigadiste à Londres en 1940.

> Tous, du général au simple soldat, touchaient la même solde, recevaient la même nourriture, portaient les mêmes vêtements, et vivaient ensemble sur le pied d'une complète égalité. Si l'envie vous prenait de taper dans le dos du général commandant la division et de lui demander une cigarette, vous pouviez le faire et personne ne s'en étonnait. En théorie en tout cas, chaque milice était une démocratie et non une hiérarchie. Il était entendu qu'on devait obéir aux ordres, mais il était aussi entendu que, lorsque vous donniez un ordre, c'était comme un camarade plus expérimenté à un camarade, et non comme un supérieur à un inférieur. Il y avait des officiers et des sous-officiers, mais il n'y avait pas de grades militaires

1. Traduite et publiée dans *La Révolution prolétarienne*, n° 243, mars 1937.

> au sens habituel, pas de titres, pas de galons, pas de claquements de talons ni de saluts obligatoires. On s'était efforcé de réaliser dans les milices une sorte d'ébauche, pouvant provisoirement fonctionner, de société sans classes [...]
>
> Dans la pratique la discipline de type démocratico-révolutionnaire est plus sûre qu'on ne pourrait croire. Dans une armée prolétarienne, la discipline est, par principe, obtenue par consentement volontaire. Elle est fondée sur le loyalisme de classe, tandis que la discipline d'une armée bourgeoise de conscrits est fondée, en dernière analyse, sur la crainte. (L'armée populaire qui remplaça les milices était à mi-chemin entre ces deux types.)[1]

En septembre 1936, le gouvernement républicain décide d'intégrer dans l'armée régulière les milices, l'Armée populaire. Des décrets du gouvernement rétablissent la discipline et la hiérarchie militaire, le salut militaire, pour les militaires comme pour les miliciens, est rendu obligatoire le 4 octobre 1936. Le 20 octobre sont supprimés les commandements des milices et l'ensemble des régiments affiliés à des partis ou des syndicats.

Ces évolutions ne se firent pas sans heurts car nombre de milicien·es y étaient hostiles. En témoigne cette résolution adoptée par les milicien·nes allemand·es de la colonne Durruti :

> L'Armée populaire et les conseils de soldats.
>
> Les camarades allemands du Groupe international de la colonne Durruti ont pris position sur la question de la militarisation en général, et particulièrement dans le sein de la colonne. Les camarades reprochent aux réalisations actuelles des principes de militarisation d'avoir été élaborés en l'absence de tout contact étroit avec les éléments du front. Ils considèrent les mesures prises jusqu'à présent comme provisoires et les acceptent à ce titre jusqu'à la création d'un nouveau «code militaire» dont ils réclament l'établissement aussi rapide que possible pour mettre fin à l'état actuel de confusion permanente. Les camarades allemands proposent la prise en considération des revendications suivantes dans la rédaction de ce nouveau code :
>
> 1. Suppression du salut.
> 2. Solde égale pour tous.
> 3. Liberté de presse (journaux du front).
> 4. Liberté de discussion.
> 5. Conseil de bataillon (trois délégués élus par compagnie).
> 6. Aucun délégué n'exercera des fonctions de commandement.

1. Georges, Orwell, *Hommage à la Catalogne, (1936-1937),* Paris, 10/18, p. 199.

7. Le conseil de bataillon convoquera une réunion générale des soldats, si les deux tiers des délégués de compagnie en sont d'avis.
8. Les soldats de chaque unité (régiment) éliront une délégation de trois hommes de confiance de l'unité. Ces hommes de confiance pourront convoquer à tout moment une assemblée générale.
9. L'un d'eux sera détaché à l'état-major (de la brigade) à titre d'observateur.
10. Cette structure doit se prolonger jusqu'à la représentation générale des conseils de soldats pour l'ensemble de l'Armée.
11. L'état-major général doit s'adjoindre également un représentant du conseil général des soldats.
12. Conseils de guerre de campagne composés exclusivement de soldats. En cas d'accusation contre des gradés, un officier sera adjoint au Conseil de guerre.

Adoptée à l'unanimité, à Velilla, le 22 décembre 1936, cette résolution fut également adoptée, le 29 décembre, par le plénum.

Les divergences entre les tenants de l'armée classique (gouvernement, socialistes et communistes) et les milices portaient également sur la stratégie militaire. Les premiers défendaient une guerre de position, où l'affrontement était détaché de tout enjeu politique, se réduisait à des manœuvres militaires de bloc contre bloc, régies par un esprit de commandement autoritaire. Cette stratégie soumettait les troupes républicaines aux coups meurtriers de l'aviation et l'artillerie fascistes supérieures en puissance (soutenues notamment par les aviations nazie et italienne). À l'inverse, les seconds défendaient une guerre de mouvement (de guérilla et de sabotage) et d'infiltration des lignes ennemies articulée à l'attractivité que pouvait constituée sur les populations, sous contrôle de l'ennemi, la révolution sociale en cours et ainsi déstabiliser le camp adverse. De façon générale, cette dernière conception induisait que la guerre n'était pas seulement un fait d'armes. Elle était également un affrontement social. Le rapport des armées aux populations civiles était central. Le rapport que les milices pouvaient entretenir avec les villes et villages et même avec leur économie (questions du ravitaillement, administration des comités locaux et police) dessinait un autre rapport entre «militaires et civils». Là où les milices étaient les plus fortes, la révolution sociale avançait plus vite (voir la Catalogne où 70% des entreprises industrielles et commerciales furent saisies par les travailleurs).

Durant la guerre civile, en dépit de multiples critiques qui lui ont été adressées, ces milices libertaires ont constitué une des principales forces contre Franco, notamment dans la défense de Madrid. Pour Robert Alexander, auteur de *The Anarchist in the Spanish Civil War,* les

deux principaux handicaps que rencontraient ces milices étaient «leurs préjugés antimilitaristes et de l'autre l'influence grandissante du camp stalinien dans la révolution espagnole qui bien entendu refusait toutes armes ou équipements aux milices»: «Les anarchistes se sont opposés dès le début de la guerre civile à toute autorité militaire, à la chaîne de commandement et à l'idée même de commandement.» Cependant, très rapidement, ils et elles devaient se rendre compte des difficultés rencontrées en raison de l'application de leurs principes anti-autoritaires à la question militaire et s'attachèrent le savoir de militaires professionnels, tout en conservant leurs principes égalitaristes.

La courte révolution espagnole a apporté sa contribution à une conception révolutionnaire de la question militaire. Elle sera comme nous le verrons plus loin une source d'inspiration en Grande-Bretagne en 1940. Ses combattants survivants participeront à la lutte antinazie notamment dans les maquis français où leurs connaissances militaires étaient appréciées. Ils et elles participeront à la libération de Foix ou avec le Batallón Libertad (composé en grande partie d'anarchistes espagnols) à celle de Royan et de l'estuaire de la Gironde.

On retrouvera de nombreux anarchistes espagnols dans la fameuse 2e DB du général Leclerc (avec La Nueve, la 9e compagnie, qui en était une composante) qui ont espéré, en vain, que le nazisme abattu, leurs colonnes de chars allaient abattre la dictature fasciste de leur pays natal. Il est vrai que la Seconde Guerre mondiale avait commencé en 1936 dans les faubourgs de Barcelone.

1940-1944: de Londres au Caire, l'armée britannique saisie par la fièvre démocratique

La Home Guard

En 1940, les Britanniques avaient de bonnes raisons d'être angoissé·es. Un grave danger s'avançait. Les armées nazies déferlaient sur l'Europe continentale et, profitant du répit à l'Est que leur procurait le pacte germano-soviétique, elles se promettaient de ne faire qu'une bouchée de pain de l'Angleterre. Seule, retranchée sur son île, la population était isolée et en position de grave faiblesse. Le débarquement des troupes allemandes sur l'Île combinée à une opération aéroportée était, comme on avait pu le voir aux Pays-Bas et en Belgique, une perspective crédible. Face à ce danger, le 14 mai 1940, les auditeur·trices de la BBC purent entendre un étrange appel (au secours) d'Anthony Eden, ministre de la guerre, pour l'organisation «de volontaires de défense locale» (17 à 65 ans) qui ensuite sera connue (après le 27 juillet) sous le nom de Home Guard.

En 24 heures, 250 000 volontaires se présentèrent. Ils seront plus d'un million et demi un mois plus tard. Berlin attentif à ces efforts dénonce immédiatement «la formation d'une bande tueurs» par le gouvernement britannique. Les volontaires organisés en sections, pelotons et compagnies ne sont pas payés et les chefs des unités de cette nouvelle milice citoyenne qui n'avaient pas de grade, n'étaient pas habilités à commander les unités régulières de l'armée. Face à l'invasion de la Belgique qui augure une aggravation de la situation militaire, et alors que les autorités sont en peine pour organiser les volontaires et les armer, certaines unités de volontaires se constituent spontanément et organisent leur propre patrouille sans autorisation officielle. Pour l'état-major britannique, la question de l'armement de la Home Guard était délicate. Il ne fallait pas de retrouver à face à une population armée non encadrée par les officiers de sa Majesté. En attendant, dans les premiers mois, le War Office communique sur la façon de fabriquer des cocktails Molotov.

Mais le gouvernement fait face à l'impatience de plus d'un million d'hommes d'être armés pour combattre le nazisme ! Des armées sont enfin délivrées. Des fusils automatiques, des pistolets, mais surtout des armes antichars. Des véhicules civils sont blindés et équipés de mitrailleuses apparaissent vraisemblablement à l'initiative de volontaires eux-mêmes. Par ailleurs, l'armée se débarrasse également de l'armement dont elle ne veut plus en rétrocédant à la Home Guard des armes jugées obsolètes.

Jusqu'en 1943, les femmes ne furent pas acceptées dans la Home Guard. Cependant, spontanément des femmes créèrent des groupes de défense, les Amazon Defence Corps. Plus tard, en 1941, apparaîtra la Women's Home Defence Force (WHD) qui cantonna les femmes à des tâches de soutien (infirmières, etc.) mais pas de combat. Mais il est vraisemblable que de nombreuses femmes n'avaient que faire de cette interdiction qui leur était faite de se saisir des armes.

Le 29 octobre 1941, le *Daily Mail* publie un reportage, sur cinquante femmes, vraisemblablement des ouvrières, qui suivent dans une usine de Tolworth, Surrey, un entraînement militaire (dont l'apprentissage du tir) avec la Home Guard de l'entreprise. En janvier 1942, le *Times* rapporte que trente membres des Women's Home Defence apprenaient à tirer. Un observateur attentif aurait pu multiplier les exemples. Les femmes n'entendaient pas être expulsées de cette «armée populaire».

Pour Peter Tatchell, auteur de *Democratic Defence,* «beaucoup d'unités [de la Home Guard] jouissaient d'un grand degré d'autonomie,

élisaient leurs officiers et résistaient à l'effort du ministère de la guerre pour imposer à la fois ses officiers et ses méthodes[1] ».

Si l'initiative de la Home Guard en revint au gouvernement, Tom Wintringham (1898-1949) joua un rôle moteur dans le développement de cette milice citoyenne. Fort de son expérience espagnole dans la Brigade internationale anglaise, où il sera blessé et deviendra l'ami de d'Hemingway, il publie en 1940 une brochure, *Comment réformer l'armée* (100 000 exemplaires diffusés), où il propose une nouvelle organisation des forces armées autour de deux principes : la démocratie et les bataillons de volontaires. Le titre la brochure et son contenu constituait une provocation aux yeux de l'armée impériale. Tom Wintringham s'aventurait plus loin que la simple défense du royaume. Il entendait révolutionner le mode d'organisation des forces de défense.

Dès la création de la Home Guard, Wintringham s'engage avec force dans le projet et fonde à Osterley Park, dans la banlieue de Londres, une école de formation, non-officielle mais tolérée. Ouvert le 11 juillet 1940, 5 000 volontaires y suivirent ses cours dans les trois mois suivants. En octobre 1940, l'école fut officiellement reconnue par le gouvernement comme le centre de formation n° 1 de la Home Guard. L'école dispensait essentiellement une formation militaire de type guérilla. Il s'agissait pour ceux qui suivaient cette formation d'apprendre à défendre son usine, le chantier où il travaillait, son quartier d'habitation. Le ministère de la Guerre se méfiait de l'école. Pour améliorer l'efficacité de cette armée populaire en construction, Wintringham défendait l'idée de constituer des arsenaux sur les lieux de travail pour permettre aux travailleurs de s'armer plus rapidement en cas d'agression. Cette situation avait de quoi inquiéter les classes dirigeantes anglaises, dont une partie non négligeable avait preuve de sympathies nazies prononcées dans l'entre-deux-guerres, mais qui surtout voyaient d'un mauvais œil cette « excroissance » populaire armée.

En juillet 1940, un de ces représentants considère que « bien qu'approuvant l'école en principe [on peut] considérer que les instructeurs ne sont pas appropriés en raison de leurs tendances communistes ». L'école était un foyer de débats permanents sur le fascisme mais aussi sur la société à construire après la guerre. Et son directeur, Wintringham, n'était pas le dernier à intervenir dans ces discussions. En décembre 1941, il avait rejoint le 1941 Committee qui réclamait en le contrôle public des chemins de fer, des mines et des docks ainsi que l'instauration des conseils ouvriers dans les entreprises.

1. Peter Thatchell, *Democratic Defense,* Londres, Millivres-Prowler, 1984.

Le 10 septembre 1941, le général Pownall annonça que l'école serait progressivement prise en charge par le War Office. Au printemps 1941, Wintringham est démis de ses fonctions de directeur de l'école de formation. Soulagement à l'état-major.

Pratiquement toute la gauche était hostile à la Home Guard. Pour Wintringham, qui avait été exclu en 1938 du Parti communiste britannique pour avoir refusé de rompre toute relation avec Kitty Bowler, sa compagne accusée par André Marty de «trotskisme», les buts de guerre étaient clairs :

> Si cette guerre doit être gagnée, elle doit cesser d'être une guerre dans laquelle l'Empire britannique tente de conserver ses possessions contre les attaques allemandes. Elle doit devenir une guerre de libération de l'Europe et du monde contre la domination et l'agression nazie et fasciste.

Il soulignait que «si le Parti communiste n'avait pas réussi entre octobre 1939 et juin 1941 à faire de cette guerre une guerre antifasciste et populaire, c'est parce qu'il ne l'a pas voulu ; il n'a pas essayé. Il n'a pas essayé parce qu'il manquait d'indépendance et de courage dans la pensée et l'action». Ce jugement était valable pour le reste de la gauche, y compris les trotskistes. Cet aveuglement de la gauche à l'égard de la Home Guard sera également sévèrement critiqué par George Orwell, membre de la Home Guard à Londres, qui en était un des partisans les plus enthousiastes. Fort de son expérience de la révolution espagnole, où il avait combattu dans les rangs d'une milice du POUM pendant plusieurs mois, il constate en décembre 1940 que «lorsque les volontaires ont été mobilisés, ils ont vu qu'un corps d'officiers existait déjà, qu'il [ces officiers] n'avait pas été choisi par un processus démocratique et qu'il était composé pour l'essentiel de *Blimps* [figure de l'officier réactionnaire] de 60 ans qu'on avait déterrés». Lucide, il ajoute alors que deux courants de pensée se sont manifestés dans la Home Guard :

> L'un de ces courants (pendant longtemps il a eu pour foyer l'école d'entraînement d'Osterley Park, dirigée par Tom Wintringham et par d'autres vétérans de la guerre civile espagnole) voudrait faire de l'organisation une force de guérilla démocratique qui ressemble à une version plus disciplinée des milices républicaines [espagnoles]. L'autre courant tente de former une force aussi proche que possible de l'armée régulière, avec des volontaires non payés.

Face à cette bataille politique, la gauche (notamment communiste et trotskiste) restait spectatrice, foncièrement méfiante voire hostile à la Home Guard. Pourtant, pour Orwell, avec la Home Guard, «pour

la première fois dans l'histoire de la Grande-Bretagne, il existe une possibilité pour les socialistes d'exercer une influence certaine sur les forces armées du pays», car «l'existence d'une milice populaire, armée et politiquement consciente, capable d'influencer les forces régulières, sera d'une immense importance». Et de conclure :

> Les communistes, l'Independent Labour Party [dont Orwell était sympathisant] et tous ceux qui leur ressemblent peuvent bien répéter : «Des armes pour les travailleurs», mais ils sont incapables de mettre un fusil entre les mains des travailleurs ; la Home Guard le peut et le fait.

Pour un temps, la vieille démocratie bourgeoise anglaise en danger de mort se tourne vers les classes subalternes pour se sauver. L'esprit de Cromwell et sa *New Model Army*[1] flotte sur Londres. La menace écartée, ou en tout cas celle d'une invasion, les classes dirigeantes, Churchill en tête, accordèrent moins d'importance à la Home Guard, limitèrent ses moyens et ses activités seront réduites. Il ne fallait surtout pas qu'elle puisse apparaître comme une alternative à l'armée qui avait aussi à remplir ses tâches de maintien de l'ordre colonial dans l'empire, et qu'on ne pouvait pas, cela tombe sous le sens, confier à une armée citoyenne. Prudent, le gouvernement britannique dissoudra la Home Guard le 31 août 1945.

Le parlement du Caire

Cependant, l'état-major britannique n'en avait pas fini avec les turbulences démocratiques. Un nouveau front inquiétant s'est développé en 1943-1944, à plus de 4 000 kilomètres de Londres, sur le théâtre moyen oriental en Égypte, au Caire pour être précis.

À l'été 1940, après la création la Home Guard, un débat s'engage au sein de l'état-major britannique sur la meilleure façon d'entretenir le moral des troupes. Un rapport lui recommande d'organiser des conférences éducatives en dehors des heures services à destination des soldats. Dans les mois qui suivirent plus de 10 000 conférences se tiennent sur des sujets les plus variés (histoire, économie, relations internationales). Cependant 80 % des troupes n'avaient suivi aucune

1. Bras armé de l'épisode «républicain» anglais, la New Model Army, sous la conduite de Cromwell, comptait en son sein une aile radicale influencée par les Levellers. Les soldats éliront des délégués, appelés adjutaturs puis agitators, pour défendre leurs intérêts face au parlement «bourgeois» qui, inquiet de cette armée populaire en germe, laz allait dissoudre une fois l'assaut mené contre Charles 1er. Voir Alain Bihr, *Le Premier âge du capitalisme (1415-1763),* t. 3, *Un premier monde capitaliste,* Paris, Syllepse, 2019, chap. X.5, «L'Angleterre : la montée en puissance d'un outsider», 3.2, «La révolution républicaine (1638-1660)».

de ces conférences. Les nouvelles défaites sur le front moyen-oriental (en février le général Rommel prend Tripoli) et l'apathie des troupes présentes dans le royaume, poussent l'état-major à donner de l'ampleur à des programmes éducatifs : les soldats doivent savoir pour quoi ils se battent. À l'été 1941, l'ABCA, Army Bureau of Currents Affairs, est créé. Churchill s'inquiète immédiatement que cette initiative puisse fragiliser la discipline. « De tels débats [organisés par l'ABCA] ne vont-ils pas seulement permettre aux râleurs et agitateurs professionnels à la langue bien pendue de saisir leur chance ? » se demande-t-il.

Cependant l'ABCA est malgré tout créé. Dans l'élégante maison au 45 Eaton Square à Londres où est installé l'ABCA, on trouve des écrivains, des illustrateurs des économistes, des spécialistes dans tous les domaines, hommes et femmes. La plupart de ses membres de l'ABCA sont de gauche, souvent proches du parti travailliste. Tout ce petit monde conçoit des affiches, rédige des brochures. Des expositions photos sont organisées, des films projetés.

Un de ces films explique aux officiers américains « ce que l'armée britannique a fait pour que savoir ce qu'est la guerre et comment elle se déroule sur le globe devienne un atout du soldat britannique en tant que citoyen[1] ». La bande-annonce du film ajoute que « les démocraties peuvent favoriser la libre discussion dans l'armée sur les évènements en cours ». La suite du film vante les vertus du soldat-citoyen et décrit les activités de l'ABCA dans les unités. Il y a peu de chances que ce film ait convaincu les officiers yankees d'une armée qui pratiquait encore en son sein la ségrégation raciale.

Quelques mois plus tard, une école de l'ABCA est ouverte dans l'enceinte de la résidence universitaire de Coleg Harlesh au Pays de Galles. À la fin de l'été 1941, l'ABCA obtient qu'une heure de débat par semaine soit consacrée dans les unités « à la vie de la cité ». Elle édite notamment un hebdomadaire *Current Affairs* consacré aux questions politiques et sociales (118 numéros, 145 000 exemplaires diffusés en moyenne par numéro et dont le lectorat est certainement beaucoup plus élevé). En 1943, un député dénonce le contenu de cette publication à destination de la troupe. Il remarque que l'hebdomadaire « fait la promotion de la critique des structures financières, économiques et sociales existantes ». Après la guerre, un député travailliste reconnaîtra que la victoire du Labour aux élections de 1945 était due en partie grâce à l'activité de l'ABCA. Sur les 5 500 000de militaires que

1. British Army Bureau of Current Affairs Troop Morale & Education Film, https://www.youtube.com/watch?v=jtL3jQ3-87o

compte l'armée britannique en 1945, 2 900 000 se sont inscrits sur les listes électorales et 700 000 ont voté.

Mais c'est au Caire, en Égypte, que les activités de l'ABCA vont avoir de spectaculaires retombées. Le Music For All du Caire, propriété de Lady Russell, l'épouse du chef de la police du Caire, avait la particularité, contrairement à d'autres endroits récréatifs de l'armée, d'accueillir officiers et simples soldats. Le club offrait de nombreuses activités. Concerts, soirées dansantes et même des conférences littéraires. Des civils pouvaient également profiter du lieu pour peu qu'il soit parrainé par un militaire. Le club servait également de lieu de réunion d'un groupe de discussion animé par des soldats et dont les objectifs étaient contenus dans le nom *Thinking Aloud* (Pensez à haute voix). De plus, l'Army Education Corps (AEC), émanation de l'ABCA, y tenait un forum de réflexion, *Brain Trust,* où différents spécialistes intervenaient sur divers sujets. Dans cette ambiance de débats permanents dont beaucoup portaient sur ce que devait être la société d'après-guerre, l'idée d'organiser un forum permanent germa parmi certains soldats.

Une rumeur courrait sur un parlement qu'avaient tenu les soldats de la 6th South African Division. Au Caire, un comité se mit place pour organiser les choses concrètement. Les autorités militaires, dans un premier temps, n'accordèrent pas beaucoup d'importance à ces velléités «parlementaires». On disait que le parlement de la 6th South African Division avait surtout pour objectif d'organiser des beuveries. De son côté, l'AEC fut enthousiaste à cette initiative et apporta son soutien.

La première réunion du parlement eut lieu le 1er décembre 1943 au Music For All. Pour éviter tout problème avec la réglementation militaire, il fut décidé de ne pas reproduire dans les discussions les lignes de séparation entre les partis. Cependant un gouvernement et une opposition sont formés à chaque session «parlementaire». Les sujets discutés devaient porter sur un projet de loi présenté par un gouvernement d'après-guerre. La première session aborda le sujet des nationalisations. Au terme de la discussion les 150 soldats présents votèrent pour un programme de nationalisations. Une seconde session se tient le 5 janvier 1944 sur une loi pour la limitation des droits à l'héritage. Surprenant thème lié vraisemblablement à la question des inégalités sociales. Le «gouvernement», à l'issue de cette session, emporte de nouveau l'adhésion du parlement. Pour améliorer le fonctionnement, il est décidé de s'inspirer de celui de Westminster. Un *speaker* (président) est désigné. C'est le lieutenant Lewin qui occupe cette fonction. Les débats duraient deux heures et s'achevaient avant la fermeture du

bar du Music For All afin de ne pas perdre en fin de session de trop nombreux «parlementaires» en uniforme attirés par le comptoir du Music For All. Cependant le choix des sujets discutés faisait l'objet de critiques par certains officiers. Aussi il fut décidé d'organiser des «élections parlementaires» pour installer un «gouvernement» et une «opposition» démocratiquement représentés

Le 2 février 1944, les militaires sont appelés aux urnes. Quatre cents électeurs se présentent dont la moitié vote. Un journal local publie même un reportage sur la campagne électorale. Les quatre candidats représentant un parti bénéficient de dix minutes de temps de parole. La salle peut poser des questions à chacun pendant vingt minutes. Le service cinématographique aux armées filma la scène, mais étrangement les pellicules ne furent jamais retrouvées. Les résultats des élections au parlement donnèrent une large majorité au Parti travailliste. Venaient ensuite le Commonwealth, parti de gauche, et enfin les conservateurs. Le Parti travailliste forma immédiatement son gouvernement. Il nomma son premier ministre : le soldat de deuxième classe Harry Solomons. Sam Bardell, membre du Parti communiste, en était le secrétaire. Le discours d'ouverture du nouveau parlement fut prononcé devant 500 soldats.

Parmi le programme des discussions prévues on relève la nationalisation des banques et des institutions financières ; l'augmentation des retraites ; l'égalité en matière éducation ; la construction de 4 millions de logements dans les dix ans. Selon l'*Egyptian Gazette*, le discours et ses propositions furent accueillies «avec enthousiasme» par la salle. Le 5 avril, la session du parlement devait être consacrée à la nationalisation des banques. Mais les autorités militaires manifestèrent immédiatement des premiers signes d'inquiétude et prirent de rapides dispositions. Elles demandèrent que les affiches appelant à la session du parlement disparaissent, que le terme de «parlement» ne soit pas utilisé. Une des raisons invoquées était que la propagande nazie affirmait que les troupes britanniques avaient installé des soviets au Caire ! Les dirigeants des quatre partis protestèrent expliquant que ces mesures étaient incompatibles avec la guerre menée pour la démocratie. La session se déroula malgré tout et la nationalisation de la Bank of England fut votée (elle sera effectivement nationalisée en 1946 par le gouvernement travailliste).

À la suite de cette session, le parlement accepta les conditions imposées par le commandement militaire. Cependant, le 24 avril, de nouvelles conditions furent formulées par les autorités militaires. Rebaptiser le parlement forum, aucune personne étrangère ou médias

ne devait assister aux débats. Un autre lieu de réunion sous la supervision d'un officier devait être trouvé. De plus, tout discours devait être soumis à l'avance. La veille, le 23 avril, l'*Egyptian Gazette* avait déjà publié ces nouvelles restrictions. Cette publication précipitée des mesures répressives pour tout dire, bien avant qu'elles ne soient proposées aux soldats, nous indique que d'une part les activités du parlement étaient largement connues de l'opinion publique anglaise locale, en tout cas des soldats britanniques stationnés au Caire, et que d'autre part les autorités militaires s'affolaient bel et bien de la dynamique politique prise par le parlement. Il fallait définitivement enterrer au plus vite le parlement et la publication des restrictions de ses activités valait avis de décès officiel.

En outre, le brigadier-général Chrystal organisa la mutation des principaux animateurs du parlement pour éradiquer toute réorganisation des soldats-parlementaires. Le parlement démocratique des soldats était mort, non pas sous le feu de l'ennemi, mais sous les coups de son propre état-major.

À la mi-octobre 1944, *Socialist Appeal,* organe du Revolutionary Communist Party, section britannique de la 4e Internationale, publiait une lettre datée du 15 septembre 1944, venue d'Égypte signée Arthur Leadbetter. Il avait quitté l'Angleterre depuis trois ans pour rejoindre le front moyen-oriental. Dans cette lettre, il expliquait aux lecteurs que de retour de Cyrénaïque (Libye), sur instruction des services de sécurité du ministère de la Défense, il avait été accueilli en Égypte par la police militaire qui lui avait dit connaître ses liens avant la guerre avec une organisation «fomentant des grèves». Revenant sur son stationnement en Cyrénaïque, il ajoutait qu'il avait participé au parlement des soldats dans cette région dont il avait été premier ministre et secrétaire d'État à l'Intérieur. Selon lui, une soixantaine de soldats participaient à ce parlement et une centaine assistaient à ses séances, «le parlement était né spontanément des discussions organisées par l'ABCA». En Cyrénaïque, détaillait-il dans cette lettre, il avait pris part, sur une période de seize mois, aux activités de l'ABCA, et avait donné soixante à soixante-dix conférences sur le mouvement syndical et entre vingt et trente sur «socialisme et capitalisme».

Six mois après la disparition du parlement du Caire, d'autres parlements similaires apparurent brièvement également en Inde à Mhow et Deolali. Le parlement de Mhow comptait entre 70 et 100 membres. De nombreux historiens soupçonnent qu'il en ait existé ailleurs.

Le 1er janvier 1994, date de l'insurrection zapatiste déclenchée par l'EZNL (Armée zapatiste de libération nationale), de nombreux officiers généraux, qui observent la scène internationale et ses foyers subversifs, sont perplexes. Ce n'est ni la cagoule, ni la pipe de Marcos qui les intriguent, c'est son grade de sous-commandant. Celui-ci n'existe dans aucune armée du monde. Ils se souviennent que, par exemple, Che Guevara ou Fidel Castro s'étaient attribué le grade de commandant, mais sous-commandant c'était du jamais vu dans les armées classiques, ni les armées de guérilla. De plus l'EZNL affirmait ne pas vouloir utiliser ses armes, ni prendre le pouvoir, car selon ses propres mots aucune victoire militaire n'était possible. Une guérilla qui différait donc profondément dans ses objectifs avec ses précédentes. Mais qu'en est-il dans son mode d'organisation ?

L'EZNL distingue plusieurs niveaux d'organisation. À la base on trouve les *bases de apoyo* (bases d'appui) présents dans les villages qui apportent à l'organisation militaire sa logistique et un soutien économique. Ensuite les milicien·nes (*milicianos*), réservistes envoyé·es et sélectionné·es par les villages, qui sont en service temporel ou ponctuel et reçoivent un entraînement militaire. Enfin, les insurg·eés *(insurgentes*), volontaires, femmes et hommes, permanents qui sont armé·es et forment le cœur de la guérilla ; c'est parmi elles et eux que sont choisi·es les cadres militaires de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). Tant les milicien·nes que les insurgé·es travaillent dans des collectifs de production pour subvenir à leurs besoins et soutenir les villages.

Enfin le comité clandestin révolutionnaire indigène-commandement général (CCRI-CG) de l'EZLN, l'instance militaire que dirige le sous-commandant Marcos avec d'autres chargés de la gestion des insurgés et des miliciens et de la direction des opérations militaires. Le fonctionnement de l'EZLN présente toutes les caractéristiques apparentes d'une armée classique avec sa hiérarchie, sa discipline et sa chaîne de commandement. Mais elle n'est pas une armée. Elle se définit comme une structure d'autodéfense qui vise à disparaître et entend être l'émanation de peuples en lutte pour leurs droits contre une véritable armée beaucoup plus puissante. Si la structure interne de l'EZLN peut être discutée d'un point de vue démocratique, il est incontestable qu'elle ne dispose pas d'autonomie politique et que ses décisions stratégiques sont le fruit d'une consultation des populations, ce qui la différencie d'autres guérillas passées ou actuelles. Cependant, inévitablement, au fil du temps, le militaire a acquis un poids particulier

voire prépondérant, comme cela s'est vérifié dans tous les mouvements de libération disposant d'une structure militaire. Cependant, le renseignement militaire mexicain a confirmé dans différents rapports que l'EZLN était «subordonnée» aux comités civils. Aux yeux des auteurs de ces rapports, peu accoutumés à la question démocratique en matière militaire, l'EZLN s'apparentait plus à une organisation politico-militaire qu'une simple organisation strictement militaire, même si sa hiérarchie pouvait l'apparenter à une armée classique. Gilberto López y Rivas (2014), ancien conseiller de l'Armée zapatiste de libération nationale, faisait l'observation suivante :

> L'EZLN a également rompu avec les distorsions militaristes qui dans les années 1960 et 1970 avaient dominé les organisations et tant nui au développement révolutionnaire. Bien qu'armée et clandestine, l'EZLN a été suffisamment mature pour ne pas en faire un fétiche. Dans ce mouvement, les armes jouent un rôle purement instrumental par rapport à la politique. C'est pour cette raison que les zapatistes ont pu respecter le retour à la paix réclamé par la société civile le 12 janvier 1994.

Néanmoins, en 2004, donc dix années après le début de la rébellion, Marcos déclarait lucidement à ce sujet «le fait est que l'EZLN est une organisation politico-militaire et une organisation clandestine [qui] altère encore des processus qui doivent être démocratique». Il ajoutait sur le rôle du CCRI (le commandement militaire) à l'égard des Conseil de bon gouvernement, créés en 2003 qui sont des instances régionales civiles qui coordonnent l'action de plusieurs communes, «l'accompagnement se convertit en direction, le conseil en ordre [...], l'appui en gêne». Cette critique est reprise publiquement en juin, 2005, dans la longue sixième déclaration de la forêt Lacandon, où les zapatistes font le bilan de leur lutte et analyse la situation du Mexique et du monde. Une partie de cette déclaration est consacrée publiquement et de façon critique, fait rare, au rôle de la structure militaire :

> Et nous avons aussi vu que l'EZLN avec sa partie politico-militaire se mêlait de décisions qui concernaient les autorités démocratiques, comme on dit «civiles». Et le problème c'est que la partie politico-militaire de l'EZLN n'est pas démocratique, parce que c'est une armée, et nous avons vu que ce n'était pas bien que le militaire soit en haut, et le démocratique en bas, parce que ce qui est démocratique ne doit pas se décider militairement, mais ce doit être l'inverse : autrement dit qu'en haut, le politique démocratique décide et en bas, le militaire obéit. [...] Bon, mais alors, pour ce problème, ce que nous avons fait a été de commencer à séparer ce qui est politico-militaire de ce que sont les formes d'organisations

> autonomes et démocratiques des communautés zapatistes. Et ainsi, des actions et des décisions qui avant étaient faites et prises par l'EZLN, sont passées petit à petit aux mains des autorités élues démocratiquement dans les villages. Bien sûr que c'est facile à dire, mais dans la pratique c'est compliqué, parce que ce sont de nombreuses années, d'abord de préparation de la guerre, ensuite de guerre elle-même, et on s'habitue au politico-militaire. Mais quoi qu'il en soit nous l'avons fait parce que c'est notre manière de faire ce que l'on dit, parce que sinon, pourquoi va-t-on dire quelque chose que nous ne faisons pas ensuite.

Une nouvelle relation entre politique militaire s'instaure dans cette période à la recherche jamais atteinte d'un équilibre entre «civil» et «militaire». Mais les mesures prises indiquent une voie nouvelle. D'un point de vue militaire, les commandants ne peuvent plus interférer dans la gestion des autonomies. Et il est stipulé que, s'«ils décident de participer aux gouvernements autonomes, ils doivent définitivement renoncer à leur charge organisatrice dans l'EZLN». À l'inverse, les conseils municipaux autonomes ne peuvent pas recourir aux forces armées pour les activités de gouvernement parce que le commandement des miliciens et des insurgés est de la compétence exclusive du commandement général de l'EZLN. Cependant, les structures militaires doivent «protéger les communautés des agressions du mauvais gouvernement et des paramilitaires», puisque «nous sommes l'Armée zapatiste». Pour Jérôme Baschet, il y a «un autre point délicat, jamais occulté et reconnu avec une transparence particulière dans les manuels», à savoir le rôle des commandants membres du CCRI :

> Lors de la création des Conseils de bon gouvernement, en 2003, il a été indiqué que ceux-ci constituaient des autorités civiles, indépendantes de la structure politico-militaire de l'EZLN (de sorte que l'exercice de responsabilités au sein de celle-ci est incompatible avec l'accès à une charge aux divers niveaux de gouvernement autonome). Cette règle a été respectée, mais la présence active des membres du CCRI, aux côtés des conseils de bon gouvernement, est reconnue sans ambages :
>
> Ce sont eux qui nous orientent. Cela ne veut pas dire qu'ils commandent. Simplement, ils nous épaulent. Il ne s'agit pas ici de supposer une subordination des *Juntas de buen gobierno* à la direction politique de l'EZLN mais, pour autant, on ne saurait minimiser le rôle des commandants[1].

1. Jérôme Baschet, «La construction de l'autonomie : les leçons de l'"Escuelita zapatista"», *Zapatisme : la rébellion qui dure*, Louvain-la-Neuve/Paris, Cetri/Syllepse, 2014.

Avec ce survol des modalités de fonctionnement militaire de l'insurrection zapatiste, qui ont peu retenu l'attention comme si l'espace militaire n'était pas un sujet éminemment politique ou qu'il relevait d'une technique neutre, nous avons vu que l'EZLN a constamment cherché à atteindre un équilibre entre sa branche militaire et les représentions auto-organisées civiles, puisque les nécessités du terrain (l'agressivité permanente du bras armé de l'État mexicain) obligent à cette «division du travail». Cette recherche a nécessité des remises en cause périodiques mais surtout un affichage public assumé de ces contradictions auprès des populations civiles et, de fait, des peuples monde entier. Une voie qui refuse le culte du secret auquel cèdent souvent des états-majors politico-militaires. La pratique-critique militaire de l'EZLN indique bien que contrairement à ce qui a été dit, et bêtement répété, le pouvoir n'est pas au bout du fusil ou en tout cas il ne doit pas l'être pour peu qu'on vise à une société débarrassée de toute tutelle hiérarchique.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'insurrection a donné lieu le 31 décembre 2018 à de nombreuses festivités. Ce fut surtout le défilé de 3 000 milicien·nes armé·es qui attira l'attention, car ce genre de démonstration est inhabituel. Vingt-cinq ans après l'insurrection, l'EZLN n'a donc désarmé ni politiquement… ni militairement.

Rojava

Fondé en 1978, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) est à son origine une organisation turque de forte inspiration maoïste-stalinienne, qui entend défendre le droit à l'autodétermination du peuple kurde. Pour ce faire, il développe rapidement uns stratégie militaire contre l'État turc qui aboutit, selon les périodes, à de sévères affrontements et à des temps de paix armée, faites d'avancées et de reculs pour les droits nationalitaires du peuple kurde, qui reste victime d'une féroce répression des différentes autorités qui ont pu se succéder à Istanbul. En 2015, son principal dirigeant Abdullah Öcalan, de la prison turque où il est emprisonné depuis 1999, abandonne le Petit livre rouge au profit du confédéralisme démocratique ou communalisme kurde. Cette nouvelle orientation défend la construction d'un socialisme à la base et la démocratie directe et se veut résolument féministe. Une forme de municipalisme libertaire est proposée dans les territoires libérés. Une révolution copernicienne de la pensée politique pour cette organisation politico-militaire.

Le PKK est également présent, en Irak, en Iran et en Irak. Dans ce dernier pays c'est le Parti de l'union démocratique (PYD), fondé en

2003, qui le représente dans le Kurdistan syrien connu sous le nom de Rojava. Là, le parti dispose de deux branches armées, les Unités de protection du peuple (YPG) et les Unités féminines de protection (YPJ). Elles sont apparues officiellement en 2012. Selon diverses estimations le total des combattants armés serait 50 000 combattant·es dont 15 000 femmes.

Le règlement intérieur des YPG détaille les buts et le fonctionnement de l'organisation, militaire. Son article 3 explicite ses buts :

> [Elles sont] basées sur la référence à une société démocratique, à l'écologie et à l'égalité des genres dans le but de construire une Syrie démocratique et un Kurdistan libre. [Elles] privilégient une auto-administration de la gestion de leurs affaires. Il n'y a pas de traitement spécial envers tout groupe religieux, de langue, national ou de genre. [...] Elles considèrent que l'autodéfense est au cœur de leurs missions.

Plus loin, le rôle des structures militaires est décrit de la façon suivante :

> Les Unités sont des forces hautement qualifiées. Ces forces doivent assurer la liberté du peuple kurde en vue la construction, d'une société libre et démocratique qui promeut l'égalité de genre. Ces unités sont composées de membres volontaires à plein temps et entrainés dans une stratégie politique et militaire dans la pleine compréhension que l'autodéfense armée est une politique légitime.

En juin 2015, un bataillon de volontaires internationaux est formé : le Bataillon international de libération. On y trouve des Européen·nes, des Américain·es et d'autres nationalités. Des femmes sont aussi présentes. En mars 2018, Anna Campbell, jeune Britannique de 28 ans, qui portait l'uniforme des YPJ, était tuée au combat par des forces turques. Ces combattant·es étranger·es ont livré de nombreux témoignages sur le fonctionnement des YPG. Parfois, ce sont des internationalistes libertaires à forte sensibilité anti-autoritaire, ce qui rend plus précieuses leurs analyses. Le site *Rojavan Puolesta* a publié une interview d'un militant qui a intégré les YPG :

> La structure de commandement relève d'une responsabilité collective. Le *komutan* («commandant») est ainsi le seul grade existant. Il faudrait d'ailleurs plutôt dire «co-commandant» car cette fonction, à un niveau supérieur à celui du groupe, est partagée entre un homme et une femme. Que vous soyez le commandant d'un groupe de cinq personnes ou celui d'un *tabur* [bataillon], celle-ci est conçue comme une tâche à remplir parmi d'autres. Vous occupez cette position à la suite d'un consensus et parce que vous avez de l'expérience ; vous êtes reconnu comme étant la personne

> la plus à même de mener à bien cette tâche. Le *komutan* constitue la base, la fondation de la structure, car il représente le lien, l'articulation entre le corps et le cerveau du collectif. C'est une responsabilité énorme d'être *komutan,* quel que soit le nombre d'amis sous vos ordres. Cela explique que sa figure soit si respectée et qu'il n'ait même pas besoin, en principe, de donner des ordres directs. Ce n'est pas nécessaire. Ils doivent, au minimum, faire preuve d'éthique et de discipline[1].

Plus loin, il décrit le *tekmil* [examen en kurde], l'assemblée des combattants :

> C'est une assemblée dédiée à la critique : une critique amicale et constructive vis-à-vis de son commandant ou d'autres personnes de son unité. On peut aussi y pratiquer son autocritique. Mais, surtout, on y reçoit des critiques, qu'on doit pouvoir comprendre et intégrer afin de s'améliorer. Le rôle du *tekmil* est de se pencher sur des situations posant problème, éviter les conflits personnels ou les petits problèmes de comportement susceptibles de dégénérer en conflit. J'ai vu peu de punitions ou de mesures répressives.

D'autres engagé·es internationaux reviennent dans *Alternative libertaire* sur la nécessité de la discipline au combat et de la délibération aux armées :

> Les rapports hiérarchiques nous sont imposés par une guerre des plus brutales. En tant qu'anarchistes, nous comprenons ces relations d'autorité, tout en cherchant à les déconstruire. Au sein des unités combattantes, c'est le rôle du *tekmil,* une assemblée générale qui permet de critiquer le comportement de tel ou tel, y compris de la ou le commandant·e. Il s'agit d'une pratique sérieuse – et même vitale – d'autocritique et d'autodiscipline qui a ses racines dans le maoïsme. Pour être efficientes, les relations de commandement ne doivent exister que par consentement mutuel. Quand on a le temps de délibérer, on le fait et on prend les décisions collectivement. Mais en phase de combat, on attend des instructions rapides et des choix sûrs de la part des camarades les plus expérimentés. C'est vrai aussi pour la formation et pour le recrutement. C'est si elles ne se conforment pas à ces principes que les fonctions de commandement peuvent nuire à l'auto-organisation[2].

1. *Rojavan Poluesta,* http://rojavanpuolesta.tumblr.com/, traduction française sur *Ballast,* www.revue-ballast.fr/.
2. *Alternative libertaire,* www.alternativelibertaire.org/?Guerilla-anarchiste-au-Kurdistan-Une-lutte-non-pour-le-martyre-mais-pour-la-vie, 2017.

En écho aux problématiques soulevées ci-dessus au Chiapas, revient également dans l'entretien la question de la relation des forces armées et les communautés «civiles» souveraines :

> Comment éviter que les nécessités militaires façonnent les relations de pouvoir dans les communautés ? Tout d'abord, cela dépend du degré de séparation entre la communauté et les tâches de défense, si celles-ci sont imposées de l'extérieur par exemple. Certes, la défense peut être subie, comme lorsqu'on évacue des villages trop proches du front, ou qu'on réquisitionne provisoirement des maisons comme avant-postes ; mais le fait est qu'au Rojava, les communautés locales et ethno-confessionnelles sont responsabilisées pour assurer leur propre défense. C'est un principe qui remonte aux émeutes de Qamílo, en 2004 [entre population kurde et forces de l'ordre syriennes, quarante-trois morts, des centaines de blessés et 2 000 arrestations], qui ont engendré un embryon d'autodéfense communautaire, précurseur des YPG. Pour se prémunir contre la structure de défense supérieure des YPG – au cas où celles-ci chercheraient à accaparer le pouvoir – les communautés disposent de leurs propres Forces de défense civile, les Hêzên Parastina Cewherî (HPC). Ainsi, les YPG incarnent la défense de l'ensemble du Rojava, mais il existe des forces plus petites – par exemple, le Conseil militaire syriaque, composé de chrétiens assyriens, qui protège cette communauté. Le système de défense est décentralisé et confédéralisé, tout en conservant la capacité de se déployer rapidement, de recruter et même de pratiquer la conscription[1].

Extension du domaine de l'alternative aux armées

Un projet d'alternative sociale et politique ne peut faire l'économie de la question militaire. Le retard de la réflexion sur la question militaire est si grand dans le camp de l'émancipation que nous ne pouvons avancer que quelques balbutiements.

Cependant, mettre à l'écart ce sujet c'est se mettre en grave danger tant il est vrai que tout processus de transformation sociale rencontre inévitablement des contre-attaques des appareils de répression aux mains des classes possédantes et, au premier chef, l'armée. Un ordre social ancien ne laisse pas sa place sans heurts. La longue histoire des mouvements d'émancipation est plus que remplie d'exemples tragiques d'arrêt brutal de processus sociaux par l'armée. On pense au coup d'État militaire au Chili en 1973, mais plus près de nous citons le putsch du général égyptien al-Sissi en 2013 qui déclarait pour justifier

1. *Idem*.

sa prise de pouvoir qu'il était du devoir des forces armées «d'intervenir pour empêcher l'Égypte de plonger dans un tunnel de conflits» afin d'empêcher l'«effondrement des institutions de l'État». À propos des révolutions syrienne et égyptienne, Gilbert Achcar souligne l'enjeu que représente l'armée dans tout processus de transformation :

> La structure sociopolitique dominante, à l'instar de tout pouvoir social, est soutenue par l'armée. Afin d'écarter cet obstacle, le mouvement de masse doit être en mesure de gagner les soldats pour empêcher qu'ils soient utilisés pour la défense de l'ancien régime[1].

Trop souvent, les acteurs sociaux et politiques qui visent à la transformation sociale ont négligé voire abandonné toute réflexion sur ce sujet. Pourtant leur mémoire collective est assez riche pour leur rappeler que l'amnésie sur cette question peut être fatale. Les expériences historiques que nous avons citées et les pratiques actuelles (Chiapas et Rojava), mais aussi d'autres contributions théoriques offrent pourtant les bases d'une réflexion générale pour les partisans de l'autogestion.

Dans un cadre général, nous pouvons tirer quelques conclusions sur la façon dont les partisans de la transformation sociale doivent aborder la question militaire dans le cadre d'un processus social transformateur, même si les configurations concrètes auxquelles elles et ils auront à faire face auront leurs particularités le moment venu.

Toute secousse sismique sociale et politique, qu'on appelle communément processus révolutionnaire, ne s'arrête pas aux murs des casernes. Sa lave brûlante s'insinue dans tous les espaces de la société, même ceux qui sont les plus rétifs ou sont le plus protégés contre toute vibration anti-autoritaire. Les armées ne font pas exception. Inévitablement, au cours du processus, leur mode de fonctionnement est remis en cause tant l'écart devient intolérable entre ce que la société en mouvement aspire et ce que les militaires vivent. En leur sein, ce sont d'abord les subalternes en uniforme (soldats et sous-officiers) qui mettent à l'ordre du jour des changements profonds dans le fonctionnement de l'institution militaire. Si la question de la condition sociale du prolétaire en uniforme est posée (solde, condition de vie dans les casernes…), immédiatement la dynamique revendicative s'ouvre sur la question des droits démocratiques d'expression et d'association des militaires. Et plus encore, ensuite, ce sont les missions des armées qui sont interrogées : leur stratégie et tactiques et enfin se pose la question d'une élaboration à vocation alternative en matière militaire à l'ordre existant. Il est alors vital que le pôle de la transformation sociale ait

1. Gilbert Achcar, « Entretien », *L'Anticapitaliste,* février 2014.

à sa disposition des propositions immédiates et un projet alternatif pour répondre à ces aspirations et apparaisse comme un interlocuteur crédible auprès des travailleurs en uniforme. Car la désertion (pour faire un mauvais jeu de mots) de ce terrain laisse le terrain libre aux forces réactionnaires pour hégémoniser le corps social des prolétaires en uniforme. Il en est de même parmi les forces de police.

La question des droits démocratiques d'expression et d'association syndicale est centrale. Elle a été portée en son temps en France (1973-1981) par le mouvement des comités de soldats composés d'appelés qui avait reçu l'appui du mouvement syndical ouvrier (CGT et CFDT notamment). Il est à noter que ce mouvement démocratique dans les casernes, parti des appelés, avait gagné certaines franges de soldats engagés et même de sous-officiers.

Mais plus avant, c'est bien la question de quelle organisation militaire et stratégie que nous devons traiter.

Quels sont les principes qui doivent animer un système de défense d'une société autogérée ? Défense étant entendue ici comme un ensemble qui ne recourt pas nécessairement aux armes. Une grève générale est un puissant outil contre toute agression. Nous avons pu relever tant au Chiapas qu'au Rojava, que les structures armées mentionnées s'affirment être des instruments d'autodéfense et non offensives que ce soient sur le plan intérieur ou extérieur. Contrairement aux usages des État impérialistes, elles ne revendiquent pas d'« intérêts vitaux » à défendre à l'extérieur de leurs frontières qui justifieraient des présences ou des expéditions sur des territoires étrangers. Surgit immédiatement pour la France, la question du rapport néocolonial qu'elle entretient avec la Guadeloupe, La Réunion, la Kanaky et autres Îles qu'on dit françaises et les aspirations à l'autodétermination de ses peuples. De même, que se présente la question des principes qui doivent animer la diplomatie ou tout simplement la politique extérieure d'une société autogérée, son rapport au reste du monde. Un sujet que nous n'aborderons pas ici.

Mais la première question à se poser est : se défendre contre qui ? Quels seraient les ennemis qu'une société autogérée pourrait craindre ? Aucun peuple du monde ne saurait être son adversaire. Dès lors, l'abandon de l'armement nucléaire est un préalable. Une société autogérée ne peut pas faire peser sur tous les peuples du monde « une dissuasion de la terreur » (mentionnons, de plus, que de 1945 à nos jours, le coût total de cette arme en France s'est élevé à environ 380 milliards d'euros). De même, la dissolution de tous les corps spéciaux dédiés aux interventions extérieures est nécessaire. On pense ici notamment à

Légion étrangère. La rupture avec l'OTAN et toutes les autres alliances militaires est indispensable pour se défaire de toute soumission ou obligation en premier lieu celle sous le drapeau de l'impérialisme américain. Il reste, cependant, à craindre que d'autres systèmes sociaux retardataires ne considèrent qu'il soit nécessaire de mettre à bas, d'une façon ou d'une autre, la toute nouvelle société qui émerge en raison de sa puissance attractive pour ses propres populations et du défi mortel en fin de compte qu'elle représente à leurs yeux. La question de la défense reste donc posée.

En premier lieu, si la nécessité d'une défense armée est partagée, il faut s'interroger d'abord sur la nécessité d'un corps armé professionnel séparé doté d'une formation particulière et qui de fait écarte le reste des citoyen·nes des tâches de défense. Dans les exemples que nous avons donnés plus haut, nous avons vu que la relation entre les corps armés spécialisés et les représentations politiques et sociales «civiles» est un sujet de préoccupation constant (Chiapas et Rojava).

Le principe d'une aviation de bombardement doit être également discuté. Elle frappe les populations civiles sans souvent toucher fondamentalement la puissance de l'adversaire. Ce problème est en débat depuis longtemps au sein des états-majors. Il est vrai que son abandon toucherait gravement les intérêts du complexe militaro-industriel (le budget militaire annuel des États-Unis est de 650 milliards de dollars). Cette industrie devra faire l'objet d'une reconversion industrielle vers des biens socialement utiles. Le mouvement autogestionnaire dispose dans ce domaine de quelques expériences concrètes[1].

On se souvient que malgré de titanesques bombardements meurtriers, l'armée américaine n'avait pas réussi à mettre à genoux le peuple vietnamien. Plus récemment, par exemple, en 2019, le colonel Legrier publiait une tribune (publiée, puis retirée de la très officielle *Revue défense nationale*) qui discutait de l'efficacité des bombardements sur le réduit de Hajine (Syrie) aux mains de l'État islamique et résumait le coût politique de la politique de bombardements :

> En refusant l'engagement au sol, nous avons prolongé inutilement le conflit et donc contribué à augmenter le nombre de victimes au sein de la population. Nous avons détruit massivement les infrastructures et donné à la population une détestable image de ce que peut être une libération à l'occidentale laissant derrière nous les germes d'une résurgence prochaine d'un nouvel adversaire.

1. ▶ «Lucas Aerospace : contre-plans ouvriers alternatifs» dans *Autogestion : l'Encyclopédie internationale,* tome 4.

> Nous n'avons en aucune façon gagné la guerre faute d'une politique réaliste et persévérante et d'une stratégie adéquate

Selon plusieurs informations, le colonel François-Régis Legrier aurait été sanctionné (sans doute quelques jours d'arrêts) à la suite de cette expression critique.

Dans les années 1980, au sein du mouvement de la paix contre l'installation de missiles américains (Cruise et Pershing) et soviétiques (SS20) en Europe, une nouvelle conception alternative de la défense s'est développée. Appelée techno-guérilla ou défense défensive ou encore défense non-offensive, elle s'inspirait du travail de Guy Brossollet et de son ouvrage *La Non-Bataille* (1975). Trois anciens acteurs du mouvement des comités de soldats des années 1970-1980 résumaient ainsi son esprit et ses objectifs dans *Crises et surprises dans l'institution militaire*:

> Quelques années après, l'essai de Guy Brossollet inspirera l'élaboration d'un système de défense alternative, connu sous le terme de techno-guérilla. Elaboré en République fédérale allemande avec la participation d'officiers de la Bundeswehr, il s'agit d'un véritable contre-plan, discutant y compris les coûts du modèle proposé. Cette nouvelle organisation défensive se veut un «espace imprévisible, une sorte de continuum stratégique qui use et décourage» l'adversaire grâce à un maillage du territoire par des groupes de partisans modernes où la ligne de front n'existe plus, où l'agresseur doit faire face à une multitude de pôles de résistance coordonnés entre eux par un réseau de télécommunications verticales et horizontales. Loin de militariser la société, il s'agit pour ses auteurs de «socialiser l'armée» et de procéder à une «plus grande responsabilisation du corps social par rapport à la défense[1]».

Plus tard, en 2009, Joseph Henrotin, un chercheur sur les questions militaires, revenait sur le sujet en rappelant les trois piliers de cette nouvelle école militaire:

> ■ politiques, avec le démantèlement des alliances militaires, une politique de stricte neutralité, la mise en évidence des politiques de coopération, de *confidence building,* de désarmement et d'*arms control*. Pour certains auteurs, une telle vision était le préalable d'un désarmement total;
>
> ■ doctrinaux, avec la mise en évidence d'un comportement militaire et l'affichage d'intentions strictement défensives aux plans stratégique et opérationnel, mais aussi tactique (la possibilité

1. Patrick Le Tréhondat, Patrick Silberstein et Jean-Jacques Ughetto, *Crises et surprises dans l'institution militaire,* Paris, Syllepse/Périscope, 1990,.

d'offensive étant toutefois reconnue par la plupart des auteurs). Les conceptions alors développées ont eu des rapports très spécifiques à l'espace (y compris à la dispersion des forces et à leur mobilité) et au temps ;

- sociologiques, dans leur rapport aux armées de conscription ou aux milices territoriales constituant non seulement une masse mise à la disposition d'un message dissuasif, mais aussi en tant que facteur de compensation militaire à la supériorité technologique d'un adversaire ;
- technologiques, dans leur rapport à la disposition d'armement de précision dont la portée et le rayon létal n'entraient pas en contradiction avec les principes politico-militaires des doctrines envisagées[1].

Ces principes peuvent nourrir une conception de la défense d'une société autogérée. Ajoutons qu'une éventuelle agression contre une société au système social supérieur à la moyenne des autres pays d'un point de vue démocratique et social représenterait à coup sûr un coût politique pour le ou les pays agresseurs. Nul doute que les exploités et les opprimés des pays assaillants ne supporteraient pas cet acte d'hostilité et se mobiliseraient pour y faire échec. Cet aspect renvoie à la politique extérieure menée par une société post-capitaliste fondée sur des principes internationalistes que nous ne développons pas ici. Dans le système de techno-guérilla, la question d'un corps armé spécialisé et séparé du reste de la société civile n'est pas tranchée. En s'inspirant de l'expérience historique, dont nous avons analysé quelques exemples, les autogestionnaires doivent de toute urgence s'emparer de la question militaire. Il est plus que temps.

Pour aller plus loin

Sur la Révolution française

Rafer Blaufarb, « Démocratie et professionnalisme : l'avancement par l'élection dans l'armée française, 1760-1815 », *Annales historiques de la Révolution française,* n° 310,1997, p. 601-625.

Sur la Commune de Paris

Journal officiel de la République française (édition de la Commune), http://archivesautonomies.org/.

Rémy Valat, et Pierre-Henri Zaldma, « La Garde nationale fédérée : une force républicaine, démocratique, et révolutionnaire (2 septembre 1870-18 mars 1871) », *Gavroche*, n° 153, janvier-mars 2008

Sur la Révolution espagnole

Robert Alexander, *The Anarchist in the Spanish Civil War*, Londres, Janus, 1999.

1. Joseph, Henrotin, « Les adaptations de la guerre irrégulière aux nouvelles conditions technologiques : vers la techno-guérilla », *Stratégique,* vol. 93-96, n° 1, 2009.

André Prudhommeaux et Dori Prudhommeaux, *Catalogne libertaire, 1936-1937,* Les Cahiers du Coquelicot, n° 3, 1999.
Michael Alpert, *The Republican Army in the Spanish Civil War, 1936-1939,* Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
Roger Bourderon, *Rol-Tanguy,* Paris, Tallandier, 2004.
George Orwell, *Hommage à la Catalogne, (1936-1937),* Paris, 10/18.

Sur la Home Guard et le parlement du Caire
Andy, Baker, *The Cairo Parliament 1943-1944, An Experiment in Military Democracy,* Newthorpe, Partizan Press, 1989.
Silberstein, Patrick, « Le Parlement aux armées », rubrique « La bibliothèque de nos mémoires », www.syllepse.net.
Peter, Tatchell, « L'armée des hommes libres », rubrique « La bibliothèque de nos mémoires », www.syllepse.net.

Sur le Chiapas
Jérôme Baschet, « La construction de l'autonomie : les leçons de l'"Escuelita zapatista" », *Alternative Sud, Zapatisme : la rébellion qui dure,* Paris, Syllepse, 2014.
Gilberton, López y Rivas, « Zapatisme : histoire, signification, négociation et autonomie », *Alternative Sud, Zapatisme : la rébellion qui dure,* Paris, Syllepse, 2014.

Sur le Rojava
Mohamed Al Bdullah, *Military and Security Structures of the Autonomous Administration in Syria*, Omran Center for Strategic Studies, 2018.

Sur la techno-guerilla
Joseph Henrotin, « Les adaptations de la guerre irrégulière aux nouvelles conditions technologiques : vers la techno-guérilla », *Stratégique*, vol. 93-96, n° 1, 2009.
Patrick Le Tréhondat, Patrick Silberstein et Jean-Jacques Ughetto, *Crises et surprises dans l'institution militaire,* Syllepse, rubrique « La bibliothèque de nos mémoires », www.syllepse.net, 1990.

Pourquoi l'autogestion ?

Notre époque, ont dit nos intellectuels, est celle du désenchantement. La révolution a partout échoué, les forces d'oppression ont non seulement reconquis, par d'autres voies, ce que l'on croyait leur avoir fait perdre définitivement, mais ont été encore plus loin dans l'exploitation des masses, «nos» prolétaires n'ont plus qu'une idole : le veau d'or et les valeurs bourgeoises, les partis et organes de contestation et d'opposition se sont intégrés à l'État bureaucrate ou sont en voie de l'être, le mouvement révolutionnaire est atomisé en multiples chapelles se jetant l'anathème les unes sur les autres. La réaction est à l'offensive : les adultes se sont démis et les jeunes qui semblent vouloir persister dans la révolte ne sont plus guidés, disent toujours nos penseurs, par les valeurs humanistes, comme par le passé, mais semblent plutôt viser leur propre destruction à

travers celle de l'ensemble de la société. Cynisme et nihilisme ! Bien qu'un tel tableau de ces généralisations ne puisse rendre compte de l'essentiel, à savoir la complexité de la réalité de notre époque, tout cela pourrait sembler vrai à contempler le spectacle de notre réalité sociale en un large survol, mais il n'en est rien car cette perception s'effectue à travers les verres déformants de l'idéologie bourgeoise.

À propos de la révolte des jeunes, arrêtons-nous sur ce qu'écrivent les étudiants situationnistes de Strasbourg dans leur brochure *De la misère en milieu étudiant*… L'idéologie dominante et ses organes quotidiens, selon des mécanismes éprouvés d'inversion de la réalité, ne peuvent que réduire ce mouvement historique réel à une catégorie socio-naturelle : l'idée de la jeunesse (p. 12) il serait dans l'essence d'être révolté. Ainsi, ramène-t-on une nouvelle jeunesse de la révolte à l'éternelle révolte de la jeunesse… (p. 12). La bourgeoisie, en posant cette révolte des jeunes comme un phénomène en soi, sans rapport avec les luttes passées contre son oppression et le contexte actuel, veut en faire « la sphère aberrante déjà intégrée, nécessaire au fonctionnement du système social » (*id.,* p. 13), une soupape de sûreté pour son régime. Or, cette révolte n'est pas un élément isolé et irréductible mais une simple manifestation d'un malaise plus profond qui tient au caractère répressif de notre société : si celui-ci est ressenti, avec plus d'acuité par la jeunesse c'est que « produit par excellence de cette société moderne, elle est moderne » (*id.*). Si la contestation semble réservée aux jeunes c'est la démission des adultes qui peut l'expliquer : « Ce qui doit surprendre ce n'est pas tant que la jeunesse soit révoltée mais que les "adultes" soient si résignés. » Ceci n'a pas une explication mythologique mais historique.

La génération précédente a connu toutes les défaites et consommé tous les mensonges de la période de la désagrégation honteuse du mouvement révolutionnaire (*id.*). En fait, la présence de nombreux camarades, dont les tempes grisonnent depuis longtemps déjà, dans la lutte à mort contre le capital, devrait suffire à nous assurer que le problème n'est pas à poser en termes d'années mais en termes politiques. Si la révolte est jeune et qu'elle le parait, c'est qu'elle est refus des vieux dogmes qui ont figé l'élan révolutionnaire, des démarches réactionnaires de certains adultes - du moins les « têtes » pensantes ou vides aimant appeler ainsi. En effet, l'explication est historique, elle passe par la critique du phénomène bureaucratique, dont on a pris pour fâcheuse habitude de le symboliser en la personne de Staline, comme si ce dernier, une fois disparu, les bureaucraties avaient été balayées, ce

qui permet d'en parler à l'aise et avec bonne conscience. C'est donc encore une fois de la faiblesse du mouvement révolutionnaire dont il faut partir pour saisir cet état de décrépitude et de désenchantement dont nous parlaient tout à l'heure les idéologues bourgeois.

Une analyse politique nécessaire

À lire le sombre tableau descriptif de la situation qui est la nôtre, nombreux seront ceux qui vont crier, l'accuser d'un pessimisme exagéré. Ce sont les aveugles, ceux dont la cécité s'appelle mauvaise foi. On nous parlera alors de l'existence de certains groupes d'individus détenant la pure flamme de la Vérité révolutionnaire, modernes vestales du feu sacré de la Révolution, nous pouvons leur répondre sans craindre qu'il n'y a pas dans nos pays capitalistes avancés de groupes révolutionnaires, des individus de cœur et de pensée révolutionnaire, de même que des approches, des tentatives de lutte révolutionnaire existent, cela est certain, mais point de pratique révolutionnaire. Or, seule celle-ci donne un sens à un groupe politique puisqu'elle est réalisation de son projet essentiel. La preuve de cette absence de lutte révolutionnaire en est dans l'incohérence, la discontinuité de l'action des groupuscules existants. Des grands partis, nous pensons surtout au PCF, ont une pratique cohérente mais elle est réformiste. Les «révolutionnaires» entreprennent de multiples actions, ne les reliant les unes aux autres et toutes à leur situation que verbalement : l'exemple du militant du FNL vietnamien est à cet égard éclairant. En un mot, toutes ces interventions ne constituent pas une action véritable, par manque d'un projet unificateur, d'une perspective globale de lutte radicale. C'est cette perspective, ce projet que nous nommons ligne politique. Il devient dès lors évident que l'élaboration de cette ligne, dans ses détails, ne peut se réaliser que dans, et à partir, d'une analyse profonde de la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Le capitalisme a compris la nécessité d'une telle analyse et l'a déjà entreprise depuis longtemps, le nombre d'études économiques, sociologiques et politiques de valeur à ce sujet, de la part de penseurs bourgeois, abondent (notamment aux USA). Là aussi le capitalisme est à l'offensive.

Les révolutionnaires, eux, en sont encore à entreprendre cette tâche, à quelques exceptions près, qui n'existe qu'à l'état d'embryon, certains hommes de «gauche» s'y étant attelés de manière plus poussée comme c'est le cas par exemple, d'André Gorz dont le titre de son livre : *Néo-Capitalisme et stratégie ouvrière* recouvre exactement la problématique que nous soulevons ici, mais pour déboucher sur le réformisme

le plus dangereux, celui des technocrates de gauche dont certaines têtes du PSU sont l'incarnation. Nous entendons dire très souvent que le monde change, le capitalisme atteint une nouvelle phase de développement, qui a sa spécificité. Or, les organisations ouvrières et «révolutionnaires» en sont encore à lutter avec les armes du passé, étouffées, qu'elles s'en défendent ou non, par le poids des théories qui au lieu de se dépasser elles-mêmes, dont devenues des dogmes, cela dans la majorité des cas. Les intrépides, et il faut voir quels intrépides, sont excommuniés par les «papes» de la Révolution. Le marxisme, dont le projet au 19e siècle est le même qui nous fait défaut aujourd'hui est devenu un système clos, dénaturé ainsi dans sa caractéristique essentielle, celle d'être un outil de recherche, une méthode d'analyse et de lutte. Comment s'étonner dès lors de l'indifférence de la «masse» à nos idées, de sa «dépolitisation» comme disent certains. En effet, elle ne vit pas dans le monde de l'idéologie de nos penseurs, ni même dans celui des ouvriers européens du siècle dernier que Marx étudiait, elle vit *«hic et nunc»* dans le néocapitalisme de nos sociétés. Lui parler le langage des vieilles doctrines révolutionnaires, c'est lui parler une langue étrangère qu'elle ne peut de ce fait comprendre, qui est pour elle sans intérêt, puisque ne répondant pas à ses préoccupations quotidiennes. Ne retrouvant pas dans la propagande des groupes dits révolutionnaires, ni l'analyse de sa propre situation donc aucune perspective de s'en sortir, elle est naturellement confinée au réformisme ou à l'immobilisme petit bourgeois. La soit disant dépolitisation des masses n'est autre que l'impuissance des révolutionnaires à saisir la situation actuelle et à animer une lutte véritablement révolutionnaire. Leur réveil passe par cette analyse et ce projet que nous réclamerons désormais à cor et à cri et que nous entreprendrons sans délai.

Une méthode rétroactive

Le constat d'impuissance que nous venons de faire est celui de notre impuissance, l'exigence d'une ligne politique est devenue la nôtre. C'est pourquoi nous voudrions montrer comment et pourquoi l'élaboration de cette ligne politique nous a paru résider dans l'explicitation de la démarche autogestionnaire qui semble pouvoir nous permettre de dépasser nos faiblesses actuelles et répondre à nos exigences. Il faut tout d'abord dire que cette prise de conscience s'est faite de façon très parcellaire et très graduelle, à des niveaux diverse et surtout d'une manière intuitive.

En effet, sans cela certains nous objecteraient de présenter une fin à notre démarche avant même d'avoir réalisé l'analyse approfondie

que nous réclamions précédemment, fin qui serait celle de l'autogestion. Or, il faut reconnaître que les solutions sont parfois en avance sur la résolution proprement dite des problèmes. Ainsi il est certain que le concept d'autogestion nous a paru la réponse appropriée à bon nombre de nos préoccupations, avant même que nous puissions le remplir d'un contenu détaillé. Nous avons plus senti que compris clairement et rationnellement que la démarche autogestionnaire était celle que nous devions emprunter alors que nous nous débattions dans des difficultés d'ordre différent. C'est justement l'indétermination de cette prise de conscience, mais aussi sa généralité, qui nous a amenés à tenter d'élucider les liens qui unissaient cette démarche autogestionnaire à notre situation de faiblesse. Nous avons abouti à la conclusion que cette élucidation portait sur trois niveaux, dont nous allons aborder maintenant le premier.

Bureaucratie et autogestion

Puisqu'il s'agit d'une dégénérescence, partons de la position du militant des organisations communistes et des difficultés qui en découlent en ce qui concerne notre problématique. Militer dans une organisation révolutionnaire c'est participer à l'élaboration de sa ligne politique, c'est donc pouvoir discuter et créer et cela nécessairement. Or, la vie d'une cellule du PC est celle d'un ghetto isolé des autres cellules et de la réalité extérieure, où les discussions tournent en vase clos, sans se répercuter ni sur le reste du parti, ni sur l'extérieur. D'où la terrible question : à quoi bon militer si c'est pour que la ligne politique que l'on présentera comme la nôtre ne soit pas notre œuvre et que nous devions, comble de machiavélisme, l'exécuter sans rechigner puisque c'est la nôtre (voir l'argument stalinien de l'inexistence des grèves en pays «socialistes», du fait que ce sont les ouvriers qui sont au pouvoir dans ces pays et qu'il serait absurde que le prolétariat se soulève contre lui-même). Et cela même si cette ligne politique est révolutionnaire. Nous savons bien, que si une ligne politique n'est élaborée que par une élite, elle ne peut être révolutionnaire, car celle-ci bien que produite par la base, a tendance à se séparer de celle-ci et à être dotée d'intérêts spécifiques qui tiennent à sa place de dirigeants et cela même s'il ne s'agit que d'un parti d'opposition comme c'est le cas ici, et non d'un parti au pouvoir.

Bien plus, il n'y a de vérités révolutionnaires que celle des masses, même si une poignée de penseurs politiques peuvent élaborer correctement la ligne révolutionnaire de l'ensemble du prolétariat et qui ne peut être que celle de cet ensemble, ce que nous avons déjà démontré

impossible et que nous n'utilisons encore que comme hypothèse de travail, elle ne peut être authentiquement révolutionnaire car elle est reçue passivement par les masses et ne correspond pas à une prise de conscience effective de celles-ci, prise de conscience indispensable pour qu'il y ait réellement projet révolutionnaire. La prise de conscience ne peut s'effectuer à la place d'autrui.

[manque trois lignes dans le document original]

s'agit en fait d'un problème théorique de haute importance : celui de la conception marxiste-léniniste de l'organisation révolutionnaire, le centralisme démocratique, conception que nous avons été amenés à critiquer en ces termes.

La critique essentielle que l'on peut adresser au centralisme même lorsqu'il est démocratique, *i.e. même si* propositions du centre sont discutées et amendées par la base, est qu'un tel type d'organisation réservant véritablement l'initiative à l'élite du parti ouvrier, plonge les militants de base dans la passivité et vise à les maintenir dans l'état de soumission qu'ils acceptent souvent très bien, car ils sont victimes de l'aliénation capitaliste qui leur fait prendre leur inculture contingente et circonstancielle pour une insuffisance nécessaire et naturelle. Il ne faut pas croire que pour abolir au sein de l'organisation révolutionnaire la division bourgeoise entre travail intellectuel et travail manuel, source de toute exploitation, il suffise de demander leur avis aux « militants de base » sur les textes des têtes du mouvement ; il faut bien au contraire affirmer que les textes, les positions politiques, les décisions de toutes sortes, etc. doivent être plus que discutées par tous, doivent être élaborés complètement et collectivement, sous forme de synthèse des différents travaux de groupe. Ainsi le pouvoir qui est essentiellement initiative et autonomie appartiendra à tous les révolutionnaires au sein de leur organisation et à tous les travailleurs dans la totalité de la société. Sinon il est certain qu'un texte tout prêt oriente déjà dans un sens une discussion et donc met dans une position de force le penseur attitré. Les chefs restant chefs, ce processus a vite tendance à amener tout l'ensemble sur la position de ceux-ci, non pas parce qu'ils ont raison, mais parce qu'ils sont les penseurs, ceux qui savent et dans les mains desquels la base ainsi rendue passive, remet sa capacité critique. Ainsi un centralisme démocratique ne le reste-t-il pas longtemps, puisque la discussion a cédé la place à la simple acceptation et que devant une telle pratique les chefs prennent seuls les décisions, conservant cette formalité pour le décorum démocratique de l'organisation.

Il se dessine de cette critique un remède à ce mal : le pouvoir de décision et d'élaboration de la ligne politique à tous les militants de l'organisation révolutionnaire, qui de ce fait est le fédéralisme. *Cette gestion de l'organisation dans sa totalité par l'ensemble des militants s'appelle aussi : autogestion.*

À cela, les bureaucrates ont toujours opposé l'« efficacité » : tous ne peuvent élaborer la ligne politique comme si celle-ci était affaire de spécialiste, il faut guider les masses sur la voie de la prise de conscience, il faut que l'avant-garde du prolétariat s'organise et prenne les initiatives au nom de ce dernier pour le défendre contre les assauts de la bourgeoisie ou des bureaucrates pour enfin liquider cette dernière. Le fédéralisme serait dès lors une façon d'affaiblir le prolétariat et donc serait l'allié objectif du capital. Le centralisme devient dès lors une nécessité que nous impose l'efficacité révolutionnaire. Or, au nom de cette efficacité on nous a depuis longtemps fait sacrifier la véritable efficacité qui est l'expression de la volonté des masses de détruire toute forme d'exploitation et de contrainte, que celles-ci soient de la bourgeoisie ou des bureaucraties « ouvrières ». Nous ne voulons pas de l'efficacité à tout prix pour l'efficacité, il y a assez de Taylor du Capital, mais l'efficacité de la lutte révolutionnaire, c'est-à-dire de celle de l'ensemble des masses exploitées, dans leur véritable expression. Pour l'efficacité il nous faudrait abandonner la ligne révolutionnaire, comme nous l'avons vu à propos de l'appareil centraliste ; or cela est un faux problème, un faux dilemme, car le véritable problème est celui de donner à l'organisation révolutionnaire des structures fédéralistes qui permettent à la ligne révolutionnaire de voir le jour, de s'exprimer, et donc d'être efficace.

Le socialisme autogestionnaire

Dans une organisation qui affirme pratiquer l'internationalisme prolétarien, comme c'est le cas du PCF et qui entretient des liens plus ou moins étroits avec d'autres partis « frères », il n'était pas possible que la critique de nos bureaucraties ne débouche pas sur une remise en cause de la pratique de cet internationalisme dans le mouvement « révolutionnaire » tout entier ; d'où l'apparition de notre second niveau annoncé tout à l'heure.

Nous avons précédemment essayé d'indiquer qu'elle devait être la voie pour mener une critique radicale du centralisme léniniste, mais cette critique interne ne suffit pas, il faut l'étendre aux pratiques impérialistes du Komintern telles que les ont conçues les dirigeants moscovites. En effet, c'est toujours cette conception du centre directeur et

bureaucratisé qui a permis, les conditions historiques aidant, que tous les partis communistes mondiaux fussent soumis à la haute autorité de l'appareil bureaucratique soviétique. Ayant fait triompher la révolution dans un pays, ce noyau de révolutionnaires pouvait se prévaloir de leur succès pour diriger la révolution dans le monde entier et exiger que chaque parti de tous les pays fasse passer ses propres intérêts après ceux du bastion socialiste qu'était censé être l'URSS ; ainsi, était justifié l'alignement inconditionnel des autres partis sur la ligne moscovite et plus tard la mise en coupe réglée des « démocraties populaires » (transfert d'usines et de leur matériel du territoire de la RDA à celui de l'URSS, contrats commerciaux quasi-coloniaux avec obligation de n'acheter qu'à l'Union soviétique, de ne vendre certains produits qu'à elle, tout cela au prix que celle-ci établissait et sous l'occupation des soldats soviétiques). Ce nouvel impérialisme était le produit du centralisme poussé dans ses conclusions extrêmes. Partant, rien d'étonnant à ce que les communistes qui furent les premiers à refuser cette exploitation, furent aussi les premiers à remettre en cause, bien que de façons diverses et timides, ledit centralisme, tant au point de vue de l'organisation de leur parti que de celui de la gestion économique de la société. Nous pensons évidemment surtout à la Yougoslavie, mais aussi aux autres mouvements révolutionnaires plus ou moins inspirés du marxisme, Cuba, l'Algérie, etc. Il nous appartient donc de nous interroger sur la portée de ces expériences d'autogestion : qu'elles aient ou non revêtu ce nom, seule la signification effective de leur projet nous intéresse ici, puisque c'est à cela que revenait leur distanciation à l'égard du centralisme. La première chose qui nous frappe dans ces pays, c'est qu'à la différence des autres pays socialistes dits de l'Est, ce sont leurs propres populations qui ont fait leur révolution sans qu'elle ait été exportée par l'Armée rouge et que c'est sur ce réel élan révolutionnaire qui semble faire défaut aux Allemands, Polonais, etc. que prend racine la volonté des travailleurs de ces pays de gérer de façon réellement collective les unités de production, de planifier leur production par l'entremise de délégués qu'ils puissent élire en toute démocratie ouvrière et réellement contrôlée. C'est pour nous un indice important de conscience politique des masses révolutionnaires et de leur spontanéité, de leur aptitude à impulser une ligne politique concrète après la destruction de l'ordre capitaliste. Malheureusement ce précieux enseignement qui aurait pu être plus riche pour nous s'est vu limité par d'importantes carences qui viennent en fausser l'appréciation. Ainsi l'expérience yougoslave est à cet égard signifiante : une insuffisante collectivisation des unités de production, notamment dans

l'agriculture, a permis le maintien d'une économie de marché fondée sur le principe de la vérité des prix. La concurrence réintroduit les critères de l'efficacité capitaliste, les entreprises non rentables disparaissent et leurs ouvriers deviennent chômeurs ou s'expatrient (plus d'un million et demi de Yougoslaves émigrent). Mais même si ces carences sont de grandes importances, nous ne devons pas en prendre prétexte pour négliger de tirer des leçons politiques de ce recul. Citons ici Karl Liebknecht :

> Il y a des défaites qui sont des victoires et des victoires plus honteuses que des défaites. Victoire dans le sens où nous pensons que le mouvement révolutionnaire sortira fortifier d'une analyse impitoyable.

Ainsi dans la mesure où il semble que la révolution ne peut être qu'autogestionnaire sous peine de se trahir, nous ne pouvons-nous désintéresser de l'effort d'autres militants révolutionnaires pour réussir ce que nous ne sommes qu'à concevoir et ainsi notre propre démarche s'éclairera-t-elle ; de là la légitimité de l'analyse de ce second niveau.

Stratégie ouvrière et néocapitalisme

Il s'agira dans cette troisième partie de montrer la valeur de la propagande autogestionnaire dans notre pays et de ce fait ce troisième niveau de la démarche autogestionnaire est le plus important dans la mesure où il est celui qui concerne directement notre action politique de tous les jours.

La France semble aujourd'hui, comme nous l'avons dit dans notre introduction, connaître un recul des organisations révolutionnaires.

Nous avions d'ailleurs référé cette décadence à la transformation du capitalisme libéral en un capitalisme technobureaucratique plus ou moins étatisé. La France est un des pays où ce phénomène peut être très bien étudié dans la mesure où le gaullisme, actuellement au pouvoir, est l'agent de cette couche ascendante de la bourgeoisie et des technocrates qui visent par les mesures favorables à la concentration et par la « police des salaires » à bouleverser l'économie française et sa société, en la mettant au niveau de la concurrence internationale. Vue l'énormité des unités de production qui sont exigées pour atteindre ce but, vu l'énormité des moyens notamment financiers, qui sont nécessaires à la bonne marche de cette gigantesque entreprise il faut dompter la seule classe susceptible de faire échouer ce plan : la classe ouvrière. Pour ce faire, le patronat contemporain ne peut pas se conduire de la même façon que le patronat de « droit divin » d'il y a un siècle. Cela veut dire que du fait de l'existence d'un parti puissant et

d'un syndicat influent comme le sont le PCF et la CGT, qui ont une large audience auprès des masses laborieuses à cette nouvelle politique économique, en leur faisant croire à l'expansion ouvrière et surtout du fait de la forme de plus en plus monopolistique et impérialiste du capitalisme qui a donc besoin d'un marché intérieur bien conditionné, il faut rallier les masses laborieuses à cette nouvelle politique économique en leur faisant croire que l'expansion qui en résultera bénéficiera à tous et bien plus, permettra une répartition des richesses qui faisant de tous les travailleurs des actionnaires de leur entreprise, supprimera le capitalisme en tant que tel ; tout le monde devenant possesseur du capital. Tel est le sens de ce que la presse a nommé le plan Loichot et que ce dernier appelle le «pancapitalisme» ainsi que du fameux amendement Vallon.

Nous comprenons donc que l'heure est aux idéologies réformistes, qu'elles soient droitières ou gauchistes, puisqu'elles correspondent de près à l'intérêt vital du capitalisme présent. Le capital intégrera le mouvement ouvrier dans son système ou il périra. Cette nécessaire participation pour le Capital des travailleurs à leur propre exploitation passe bien sûr par l'intégration des syndicats à la machine d'État pour en faire de simples organes consultatifs, chargés de faire appliquer les directives du néocapitalisme par les masses. Cette intégration est déjà en cours en France alors qu'elle est, peut-on dire, pleinement réalisée aux USA ; la lutte de classes devient alors dirait Aron, simple stimulant permettant à l'économie capitaliste de se rationaliser, il est bien évident que si le capital parvient à cette fin le mouvement révolutionnaire sera plongé dans une longue nuit dont il risque de ne pas sortir de sitôt. C'est pour cela que la défense de la ligne révolutionnaire passe, de même que l'organisation des révolutionnaires par la critique radicale du néocapitalisme et de ses mystifications. Or il faut, pour cela lutter contre la bourgeoisie sur son propre terrain, en effet pour tromper «le bon peuple» sur la réalité de ce conditionnement au néocapitalisme, celle-ci présente les bienfaits paradisiaques de la participation des travailleurs à la gestion et aux bénéfices de l'entreprise et l'intérêt qu'ils y trouveront.

Nous devons démystifier cette cogestion, en montrant qu'en tout état de cause, les décisions économiques et sociales resteront aux plus gros actionnaires et non aux minimes pour cent distribués comme une manne aux travailleurs, alors qu'on les spoliera toujours d'une grosse partie des fruits de leur travail, tant il est vrai que le capital ne peut vivre sans sa plus-value. À la cogestion, montrer qu'on ne peut opposer que l'autogestion, c'est-à-dire la suppression de la propriété privée,

l'élimination de toutes les formes du capitalisme et donc le pouvoir effectif de décisions économiques et sociales, la répartition [illisible] des produits du travail et la planification de ce dernier par tous, de même que sa gestion, suivant les schémas fédéralistes précédemment cités. Ainsi se dessinera une riposte révolutionnaire à l'offensive technocratique du néocapitalisme.

Conclusions générales

Certains, dans ce dessin des voies de recherche au sujet de l'autogestion, nous reprocheront d'avoir oublié d'indiquer le rapport qui existe entre l'autogestion de la société et l'autonomie de l'individu, de sa liberté. D'autres, nous accuseront de vouloir effectuer «la synthèse impossible» entre marxisme et anarchisme, la conciliation des droits de l'individu et les impératifs collectivistes de la gestion d'une société. Nous répondrons à tous qu'ils font une séparation illégitime entre le domaine individuel et le domaine social. En effet l'individu ne peut s'épanouir pleinement et parvenir à la véritable liberté, puisqu'il vit dans une société aliénée qui ne le condamne qu'à une liberté abstraite cachant la réelle aliénation que s'il commence à changer la vie, c'est-à-dire s'il rase le vieux monde de l'exploitation pour construire la société communiste et libertaire : l'*autogestion*. En retour, une société qui briserait l'individu sous prétexte d'extirper l'individualisme petit bourgeois ne serait pas révolutionnaire, ni communiste, car il n'y a de communisme que celui de l'ensemble des masses exploitées. C'est pourquoi la révolution sera autogestionnaire ou ne sera pas.

Source

Bulletin de recherche sur l'autogestion publiée par l'Union des groupes anarchistes-communistes (1961-1966)

À propos des fondements théoriques de l'autogestion

Cette recherche des fondements théoriques de l'autogestion est un des moments nécessaires à l'élaboration d'une ligne politique qui a pour thème fondamental : l'autogestion. Dans la mesure où pour nous, groupe révolutionnaire, l'autogestion est le système social et économique à atteindre à la suite d'une critique radicale du système capitaliste, nous aborderons cette recherche par une analyse du travail aliéné.

Le travail

Le travail est une activité spécifique et essentielle de l'homme, c'est la création ou la production d'objets : ce que nous pouvons traduire par pratique.

Pourquoi cette activité est-elle spécifique (appartenant en propre à l'homme et à l'homme seulement) et pourquoi est-elle essentielle (définissant l'homme fondamentalement) ?

Elle est spécifique parce que l'homme seul (en face de toutes les autres créatures de la terre) peut se représenter à l'avance ce qu'il fera, ce qu'il traduira dans ses actes. Dans le travail, justement, l'individu doit avoir l'idée de l'objet qu'il aura à produire.

Elle est essentielle car l'homme n'est pas nécessairement poussé à produire des objets pour satisfaire ses besoins immédiats ou élémentaires. Une telle activité peut répondre à quelque chose de fondamental en l'homme. On peut affirmer que seul est homme et seul se perçoit comme homme celui qui crée des objets.

Le travail, ou créativité, est une production d'objets. Nous pouvons traduire ce processus par le concept d'« objectivation ». Notons que dans le mot objectivation le terme objet est contenu. Le suffixe *ation* indique un mouvement, une élaboration, un effort de construction. Il indique les différents moments de cet effort de création.

1° La dépense d'énergie autant intellectuelle que physique, du créateur c'est-à-dire, l'acte de production.

2° Le résultat de cet acte de production, à savoir le produit, l'objet ou la création, objet qui devient extérieur à l'homme créateur et qui est posé devant lui-même comme étranger. Dans ce produit, est cristallisée toute l'énergie qu'il a fallu dépenser pour le produire. Cette cristallisation indique que cette énergie n'appartient plus au créateur mais à l'objet ; disons que l'homme ne colle plus à son objet quand ce dernier est achevé.

Le travail aliéné, sa cause, sa nature

Que devient ce processus d'objectivation (car c'est cela qui nous intéresse) dans le système économique et social capitaliste ?

Nous avons défini jusqu'à maintenant la forme idéale de ce processus. Ce modèle, nous allons le plonger dans la réalité capitaliste et nous allons voir qu'il en subit beaucoup de dommages. Le système capitaliste est fondé sur la propriété privée des moyens de production ; dès lors, certains individus possèdent les moyens de production ; ces individus, ce sont les capitalistes. Et le système est tel que tout homme est obligé

d'utiliser ces moyens de production pour être créateur. Notre homme, que nous avons vu créer à l'intérieur d'un processus d'objectivation est devenu ouvrier, c'est-à-dire, un créateur qui met sa force de travail au service d'un autre homme, le capitaliste. C'est l'aliénation.

Cette nouvelle situation va changer les rapports du créateur à son objet et les rapports du créateur vis-à-vis de son acte de production, vis-à-vis de son effort de création lui-même.

Quels sont les nouveaux rapports du créateur à l'objet en tant que ce créateur est devenu ouvrier ?

De notre modèle (précédemment établi) nous avons déjà vu que l'objet achevé (la force de production cristallisée dans un produit) tendait à se détacher de son créateur. Cela veut dire que dans l'acte de production lui-même, c'est-à-dire, pendant que l'on fabrique l'objet, les rapports entre créateur et objet se posent en termes de création. Mais l'objet achevé, les rapports se posent en termes de possession. Le créateur devient propriétaire de son objet, donc le contact entre le créateur et son objet n'est plus immédiat mais subsiste cependant et se caractérise encore comme un rapport direct, celui de la possession, le créateur possède l'objet qu'il a produit.

Dans le système capitaliste le créateur, ici l'ouvrier, ne peut même plus établir des rapports de possession avec son objet. Cet objet est devenu la propriété du capitaliste.

C'est la propriété privée et capitaliste qui fait que l'objectivation devient aliénation : l'objet produit est devenu dès lors complètement étranger à son producteur. Celui-ci n'existe plus en tant que créateur mais en tant qu'ouvrier, c'est-à-dire que le travail n'est plus pour lui qu'un moyen d'assurer sa survie en tant qu'être physique. Le travail manque à sa mission qui est d'être une manifestation de la personnalité entière de l'individu, d'être une activité essentielle de l'homme. Par là même, l'homme ne vit plus d'une façon complète mais en tant qu'être physique, l'homme est devenu une moitié d'homme, comme dit Marx, «l'homme devient le bestial et le bestial devient l'humain».

Que devient le rapport du créateur à son effort de création ?

Le projet de création n'appartient pas à celui qui produit les objets dans le système capitaliste. Le projet est lié à des exigences économiques et commerciales qui dépassent l'individu créateur. Ce projet lui est imposé, et d'une façon telle qu'il ne lui est pas expliqué. Le travail devient un travail forcé dès son origine. Le travail est devenu extérieur

au Travailleur, nous avons déjà noté que l'objet devenait étranger à son producteur, mais là c'est le travail lui-même qui lui devient extérieur.

Ainsi, l'aliénation est maintenant complète, l'homme est devenu étranger à un objet qu'il produit et à son travail lui-même, à son activité productive, à son effort de création.

Dans la mesure où cette activité créatrice est une force vitale, une activité essentielle de l'homme, nous prouvons que l'homme est devenu étranger à soi, puisqu'il est devenu étranger à ce qui lui est essentiel à ce qui fait qu'il est un homme en face des autres créatures de la terre.

La spontanéité et l'autogestion

Lorsque l'individu fait un projet de création comment la spontanéité intervient-elle ? C'est parce que l'individu possède une spontanéité qu'il peut faire un projet. Nous nous souvenons qu'il a été dit que le projet était imposé au producteur, à l'ouvrier, mais nous voyons tout de suite que cet état de fait n'interdit pas à l'ouvrier des intentions de projet. Ainsi l'ouvrier aliéné devenu étranger à lui-même, pour autant qu'il puisse être autre chose qu'un ouvrier à savoir un individu libre, continue à avoir la possibilité de faire des projets. Cependant entre cette possibilité et l'élaboration du projet subsiste une marge. C'est cette marge qui est comblée lorsque le projet est conçu une fois le projet conçu un stade reste encore à parcourir, c'est celui de l'exécution de ce projet. Cette marge comblée et ce stade parcouru définissent la pratique, et notamment la pratique révolutionnaire.

Notre ouvrier est donc aliéné mais a toujours ici une qualité indestructible des intentions de projet. La spontanéité toujours existante est cependant inagissante et c'est ce qui va permettre une prise de conscience, car que la spontanéité ne soit pas suivie d'une élaboration de projet est une situation inhumaine (dans le sens où elle n'est pas naturelle). C'est pourquoi, il y a révolte de l'individu exploité, révolte qui accouchera enfin d'un projet, projet qui ne peut être que révolutionnaire. Car l'ouvrier exploité prenant conscience totalement de sa situation d'aliénation fait le premier pas vers la suppression de celle-ci. Dès lors il ne peut porter son pouvoir de contestation qu'à un niveau révolutionnaire. Restera le deuxième stade à parcourir, celui de la pratique révolutionnaire. Or, c'est à ce stade que nous introduisons la notion d'autogestion. Souvenons-nous que nous avons défini l'aliénation un état où l'objet est devenu étranger à son producteur et où le producteur est devenu étranger à lui-même. Dès lors, le projet révolutionnaire ne peut que contenir deux réconciliations ou deux rétablissements :

- l'homme créateur à nouveau en rapport direct avec l'objet qu'il produit par la suppression de la propriété privée des moyens de production.
- l'homme redevenu présent à lui-même c'est-à-dire produisant non plus pour satisfaire ses besoins mais en tant que la création où le travail est une activité vitale pour l'homme.

Il devient dès lors évident que le projet révolutionnaire ne peut être qu'autogestionnaire, dans la mesure où c'est seulement dans un système autogéré que peuvent s'effectuer ces deux réconciliations.

«Réconciliations» indiquant bien un mot de reconquête : il s'agit pour l'homme de reconquérir son objet et soi-même, c'est-à-dire, sa désaliénation. Et ce mot de reconquête, de l'homme par lui-même, des individus par eux-mêmes, est ce qui est contenu dans le préfixe du mot «autogestion», à savoir «auto». L'autogestion, c'est pour le créateur redevenir possesseur des moyens de production et redevenir créateur d'objets. Son projet de création ne lui étant plus imposé dans un système d'aliénation, ce projet est maintenant conçu par le créateur lui-même.

Historique du concept de gestion directe

Très tôt, certains révolutionnaires se sont rendu compte que deux grandes options révolutionnaires s'affrontaient. Ceci apparaissait déjà lors de la révolution française, dans l'opposition entre les «sans-culottes» et le jacobinisme, entre les forces populaires et les théories et pratiques centralisatrices et autoritaires, les théories de l'état. La tradition des forces populaires fut gardée et développée par les anarchistes :

> La révolution comme nous la voulons, doit être le commencement de la participation active, directe et véritable des masses, c'est-à-dire de tous à l'organisation et à la gestion de la vie sociale (Malatesta, 1894).

> La part du peuple dans la révolution doit être positive en même temps que destructive. Car lui seul peut réussir à réorganiser la société sur des bases d'égalité et de liberté pour tous. Remettre ce soin à d'autres, serait trahir la cause de la révolution (Kropotkine, *L'action anarchiste dans la Révolution. De la capacité politique de la classe ouvrière*).

> Nous, producteurs associés ou en voie d'association, nous n'avons pas besoin de l'état. L'exploitation par l'état, c'est toujours de la monarchie, toujours du salariat. Nous ne voulons pas plus du gouvernement de l'homme par l'homme, que de l'exploitation de l'homme par l'homme. Le socialisme est le contraire du

> gouvernementalisme. Nous voulons que ces associations soient le premier noyau de cette vaste fédération de compagnies et de sociétés, réunies dans le commun lieu de la République démocratique et sociale (Proudhon, *De la capacité politique de la classe ouvrière peut être considéré comme le père de l'autogestion*).

Le concept de gestion directe était donc bien formulé :

- Participation des masses, active, la spontanéité s'organisant au niveau économique comme aux niveaux politique et social.
- Un fédéralisme coordonnant l'ensemble économique et social.
- Cette gestion nécessite la collectivisation, c'est-à-dire l'abolition de la propriété privée, et l'abolition du salariat.
- Elle exige l'abolition de toute forme centraliste et autoritaire d'organisation : l'État. Et même de tout intermédiaire sous forme de parti d'élite, de bureaucratie, ou de simple farce électorale.

Plus tard, avec l'anarcho-syndicalisme et l'expérience de la CNT en Espagne, apparaît l'idée que le syndicat doit jouer un rôle économique important, d'organisation, de coordination, de réglementation et de contrôle de la production, en accord avec les besoins de la consommation :

> L'organisation du travail doit se trouver entre les mains des syndicats industriellement organisés dans les conseils communaux, en évitant la collectivisation partielle des entreprises. Ce qui constituerait une négation profonde de l'esprit de socialisation[1]. [...] La socialisation du travail réclame la plus grande intervention des ouvriers organisés. Déjà avant le 19 juillet, les anarchistes ont formulé la structure économique post-capitaliste donnant aux syndicats la mission d'organiser toutes les industries. Les syndicats doivent être organisés par industries ; chacune de celles-ci se rattache aux autres fédérativement. On organise le travail, on étudie les problèmes techniques, on fait tout directement par les syndicats. Dans chaque lieu de travail, les ouvriers se groupent dans leurs comités respectifs, formant ainsi le filet de base de l'industrie. La syndicalisation par industries s'impose comme un premier pas vers la socialisation. Dans les petites localités, les conseils communaux peuvent organiser la production et la consommation. Tout l'ensemble de la vie économique passera ainsi aux organismes des producteurs. Et tout l'ensemble des syndicats de l'industrie et les Conseils communaux se chargeront de la production d'une manière efficace et, d'accord

1. Sous le terme syndicat, il ne faut pas voir la réalité des syndicats actuels.

avec les principes d'une socialisation effective. Il ne peut y avoir d'exception (Texte CNT-FAI, 193[1]).

Ainsi, au concept de gestion directe, venaient s'ajouter deux nouvelles caractéristiques de première importance : l'élément technique d'organisation, dans un certain sens le problème de la planification par le syndical ; l'élément économique important que les systèmes économiques actuels n'arrivent pas à rationaliser : les consommateurs. Car on ne peut laisser ce secteur économique sans autonomie, c'est-à-dire sans réelle possibilité d'intervention sur la production.

L'autogestion en question

On ne peut aborder le problème de l'autogestion, sans que les théoriciens de l'« *efficacité* » affirment que l'on ne peut parler d'autogestion qu'après une longue période préparatoire durant laquelle, les problèmes tels que l'immaturité technique, et le manque de conscience des travailleurs auraient été résolus.

Ils affirment que les travailleurs ne pourront jamais résoudre les problèmes que pose la bonne marche d'une économie nationale et, à plus forte raison, une économie internationale. Ils en concluent naturellement qu'une avant-garde consciente est nécessaire pour diriger le pays, une avant-garde qui s'appuiera sur une organisation centraliste qui réglera toutes les situations. Cette avant-garde créatrice et gardienne d'un système s'installe pour veiller à la bonne marche de l'ensemble et devient bureaucratie.

Le problème qui se pose est dès lors de savoir si « le système de gestion centralisé de l'économie qui rapporte à l'appareil d'État un pouvoir sur les hommes est réellement le seul et inéluctable moyen d'accélérer l'essor économique en régime socialiste » (p. 19, *op. cit.*).

Il est dès lors important de répondre d'un point de vue théorique à cette argumentation.

Critique des arguments centralistes

La liquidation de l'argument goinfriste

Au vu des deux exigences primordiales de l'économie moderne : la reproduction élargie ou l'accumulation du capital, soit la plus-value utilisée sous forme d'investissement, et les conditions nécessaires à cette accumulation : la concentration de la production, la spécialisation et la collaboration des entreprises, etc., ceux qui avancent cet

1. Toutes les citations sont extraites du livre de Dusan Bilandzic, *Gestion de l'économie yougoslave,* Belgrade, 1967.

argument craignent que les travailleurs, vu leur conscience sociale peu développée et leur immaturité technique, mangent les fruits du travail, soit : interdisent toute possibilité d'accumulation, se laissent aller, en un mot, au « goinfrisme ».

Mais, en fait, cette crainte n'est fondée que sur le postulat qui affirme que l'accumulation dépend de la libre volonté des producteurs ; or, comme Marx l'a montré, il n'en est rien, l'accumulation du capital étant économiquement nécessaire. Ce « volontarisme » a cependant le mérite d'indiquer un véritable problème : celui de savoir si, et dans quelle mesure, agit en réalité la nécessité économique, c'est-à-dire les rapports socio-économiques qui déterminent la « libre volonté » des producteurs directs lorsqu'ils statuent sur la disposition des produits de leur travail.

En effet, si l'on n'édifie pas les rapports socio-économiques adéquats, rendant la condition matérielle des travailleurs dépendante du volume et de l'efficacité de l'accumulation fixée par eux-mêmes, ils auront probablement tendance à manger les fonds de développement des entreprises.

Supposant, pour les besoins de la cause, la possibilité de laisser à la libre volonté des travailleurs la répartition de toute la valeur nouvellement créée dans l'usine de leur patron (capitaliste ou État – qu'il soit capitaliste ou socialiste), ils décideront, selon toute vraisemblance, de manger la totalité du revenu, parce qu'ils n'ont pas été placés dans les rapports socio-économiques (productifs) où, au lieu de leurs patrons, ils dirigeraient la production et la répartition, et où leur condition matérielle dépendrait de leur direction (p. 31, *id.*), problème dont nous voyons très clairement transparaître, à travers son énoncé, la solution.

> Si les travailleurs sont placés dans des rapports productifs où le revenu servant à subvenir à leur consommation individuelle et à la consommation commune, c'est-à-dire à satisfaire leurs besoins, est réalisé dans le cadre du revenu obtenu par leur entreprise gérée par eux-mêmes, il sera, de toute évidence, dans leur intérêt d'assurer le revenu aussi élevé que possible de leur organisation de travail ; plus élevés seront leurs revenus individuels et les possibilités de satisfaire les besoins des travailleurs. Étant donné que ce revenu dépend directement de la productivité de leur travail, et celle-ci des moyens de travail, c'est-à-dire du degré de concentration de la production, des moyens de travail, etc., l'accumulation, en tant que condition d'atteindre les effets adéquats, sera pour les travailleurs toute aussi importante que leurs revenus individuels (p. 32, *id.*).

Ce n'est donc pas uniquement et principalement un humanisme libertaire qui proclame la nécessité de l'autogestion, mais les impératifs

eux-mêmes de l'économie qui vise à la haute productivité, l'accumulation, la gestion rationnelle de la production. Seul l'intérêt matériel des travailleurs à rechercher les solutions les plus rationnelles peut être le moteur d'une économie efficace. Seule l'autogestion suscite cet intérêt, et certainement pas le stakhanovisme :

> C'est pourquoi les avantages économiques et socio-politiques de l'autogestion ouvrière, dans le cas concret de la prise des décisions par les producteurs directs, dans les conditions de la reproduction élargie, proviennent non seulement de la liberté du travail conçue au sens abstrait, mais aussi de l'intérêt réel des travailleurs dans la production à rechercher les solutions les plus appropriées et les plus rationnelles. Cet intérêt matériel direct quant à la reproduction la plus appropriée et le fonctionnement efficace en général ne peut guère être attendu de la part des organes sociaux hors de la production, des hommes de l'appareil d'État, quelle que soit leur aptitude à trouver les solutions effectivement les plus appropriées et les plus rationnelles, du fait que leur intérêt matériel ne dépend pas du succès ou de l'insuccès du fonctionnement des entreprises (p. 33, *id.*).

2) La liquidation de l'argument de l'immaturité technique de la classe ouvrière

Ainsi est nécessaire l'autogestion : « Si les travailleurs gèrent leur entreprise, celle-ci doit inévitablement être libre de déterminer sa propre orientation productive et choisir librement le volume, l'assortiment et la qualité de sa production. Cela veut dire aussi que les organisations économiques doivent être libres dans la répartition de leur revenu, après s'être acquittées de leurs obligations vis-à-vis de la communauté sociale » (p. 38, *id.*).

Il nous faut encore écarter l'argument de l'immaturité technique de la classe ouvrière. En effet, si des cadres dans le domaine économique sont nécessaires, « la division du travail entre le travail d'exécution et celui de direction étant la caractéristique la plus importante du travail social, du point de vue de la technique socio-économique et politique du processus de production matérielle » (p. 42, *id.*), cela n'implique pas pour autant qu'au niveau des décisions de la politique économique ces techniciens soient ceux qui gouvernent, en effet « contrairement aux rapports techniques entre les hommes, dans le processus de production matérielle apparaît une autre forme de division de travail qui a son caractère. Celle-ci s'exprime par la détermination des conditions de la production et de la répartition… » (p. 42, *id.*) et sous le socialisme autogestionnaire ce sont les conseils ouvriers représentatifs de l'ensemble

des ouvriers qui doivent effectuer cette détermination. Cette distinction est d'importance car « en participant à la gestion de l'entreprise, les travailleurs ne se prononcent pas sur les questions techniques professionnelles, mais statuent sur la politique de production, de formation et de répartition du revenu, chaque travailleur étant apte, plus ou moins ; à se livrer à ces activités car il s'agit des questions économiques et politiques de production et de répartition du revenu » (*id.*).

Seule cette détermination des conditions de la production et de la répartition du revenu, par les masses laborieuses, permet, comme cela apparaissait clairement devant les impuissances du centralisme, une gestion rationnelle de l'économie et un climat authentiquement socialiste de collaboration entre ceux qui dirigent et ceux qui exécutent, qui se substitue aux méthodes répressives de la bureaucratie administrative.

Espagne

S'il est important de répondre en théorie aux sophismes du centralisme, il n'est pas moins important de se servir de la politique révolutionnaire de notre époque pour les démentir concrètement. C'est ce que nous tenterons de faire à partir des exemples des révolutions espagnoles et algériennes.

On ne peut pas dire que la situation était particulièrement favorable à une expérience autogestionnaire dans l'Espagne de la guerre civile. En effet, de toutes parts, le problème de la réorganisation de l'économie se posait après le départ de ses anciens maîtres les capitalistes. L'État bourgeois totalement déchiré entre le… [manque un mot] de généraux et la révolution ouvrière, fut incapable de faire répartir l'économie et, de réorganiser la vie dans la zone républicaine. Quel avait été alors le « distingué » économiste assez fin pour donner aux travailleurs paysans espagnols une seule chance de réussir là où l'état central avait échoué ?

Les conditions étaient, en effet, très défavorables dans ce pays à ce moment-là. En 1936, il y avait 80 % d'illettrés en Espagne ; inutile de dire que les travailleurs qui bien souvent ne savaient pas lire, n'avaient aucune éducation technique qui leur aurait permis théoriquement de prendre en main la direction des usines. De plus, les grands trusts étrangers avaient retiré leurs capitaux de la péninsule : certaines usines avaient suffisamment d'argent pour repartir ; d'autres n'en avaient plus. En bref, la situation était des plus confuses et l'impuissance de l'État à peu près totale.

Contrairement aux marxistes qui prétendent que la socialisation consiste dans la remise de l'économie entre les mains de l'État (les industries doivent être étatisées), les anarchistes estimaient que la socialisation devait être entreprise par les travailleurs dans les ateliers,

les fabriques, dans tous les secteurs de l'économie. En Espagne et, en particulier, en Catalogne, la socialisation commença par la seconde voie. On ne peut pas dire qu'elle correspondait à un plan préconçu. Elle naquit de l'initiative spontanée des masses, pourtant l'influence de la doctrine anarchiste sur cette transformation est incontestable, depuis de longues années les anarchistes et les syndicalistes d'Espagne considéraient comme leur but suprême la transformation sociale de la société.

La première phase de la socialisation commence quand les travailleurs prirent à leur charge l'exploitation des entreprises. Dans chaque atelier, fabrique, bureau, magasin de vente, des délégués syndicaux furent nommés qui s'occupaient de la direction. Souvent ces nouveaux dirigeants n'avaient aucune préparation théorique et peu de connaissance de l'économie. Cependant ils avaient une connaissance profonde des nécessités du moment. Ils n'avaient jamais étudié de façon scientifique la gestion des salaires, des prix, de la production, de la relation de ces facteurs entre eux. Ils n'étaient ni marxistes ni proudhoniens mais ils connaissaient leur métier, le processus de production de leur industrie. Leur esprit d'initiative et d'invention suppléait au manque de préparation. Chaque usine, chaque atelier avaient leur propre problème. Qui mieux que ces délégués aurait pu trouver des solutions plus favorables ? Est-il concevable de prétendre qu'un groupe d'économistes, pour brillants qu'ils fussent, aurait pu ignorer tout des problèmes particuliers de chaque usine, trouver des solutions plus adéquates que celles qui furent mises au point par les travailleurs ?

Les premiers problèmes résolus après bien de tâtonnements, il a fallu ensuite coordonner les activités des diverses branches de l'industrie ainsi que des diverses collectivités agraires. Le syndicat joua un grand rôle dans cette planification, née de l'initiative populaire. Des délégués furent élus, directement responsables devant ceux auxquels ils devaient leur nomination.

Ainsi fut créé un organe dont le rôle était de planifier, de coordonner les diverses activités des branches d'industrie et des collectivités agraires. Cette planification fut surtout effective en Catalogne, en Aragon, dans le Levant et en Castille.

On devait assister, par la suite, dans la plupart des usines riches, à la création d'une caisse de soutien aux usines plus déshéritées qui payaient, en conséquence, un salaire moins élevé à leurs travailleurs. Il est à noter que le syndicat fit d'importants efforts pour lutter contre la bureaucratisation de certains éléments. Ainsi donc le délégué élu pour représenter l'usine ou la collectivité ou pour simplement s'occuper du

problème de la gestion de celle-ci, n'en était pas moins tenu de fournir un travail soit manuel, soit intellectuel, le rôle de délégué n'étant pas considéré comme une profession déterminée. Ainsi furent résolus les problèmes que posait l'économie espagnole. Il ne s'agit pas ici d'idéaliser ces faits, de prétendre que tout fut toujours réussi, qu'il n'y eut jamais d'erreurs. Les solutions ne furent pas toujours excellentes mais il n'en reste pas moins vrai que le bilan de cette autogestion espagnole, qui fut effective – comme nous avons essayé de le montrer, que ce bilan fut positif. Pendant la période où l'autogestion ne fut pas sapée par l'état reconstitué autour des staliniens, la production agricole augmenta de 20 à 30%; la mécanisation fut accrue dans les campagnes; des terres laissées parfois en friche pour les *señoritos* furent défrichées, irriguées, cultivées.

Dans le domaine industriel, bien que moins spectaculaires, les progrès furent sensibles, l'amélioration du niveau de vie des travailleurs partout effective. Ce fut au contraire pendant la seconde période qui va de la fin de 1937 à 1939, que les staliniens tentaient par tous les moyens de réunir (*sic*) l'autogestion ouvrière. Ils retirèrent aux travailleurs le contrôle de secteurs que ceux-ci avaient parfois créé de toutes pièces, ils installèrent une bureaucratie abusive ou parfois même ils préféraient laisser des entreprises retourner au secteur privé.

Ainsi le contrôle du commerce en Catalogne fut retiré aux syndicats et placé entre les mains d'un secteur privé à partir de 1931 (*resic*), ce qui eut pour conséquence une grave augmentation des prix.

Les travailleurs, ayant perdu jusqu'à leur droit de regard sur l'économie qui était désormais entre les mains de bureaucrates, ne furent plus animés de l'élan qui avait rendu tant de choses possibles. Il est incontestable que la production s'en ressentit. Ceci vient encore infirmer le concept de l'efficacité d'un système économique hautement centralisé.

Algérie

Une revendication permanente de la Révolution algérienne fut la récupération des terres. À partir de 1956, c'est même la seule qui se trouvait liée à celle de l'indépendance. Il est difficile de croire à une «mystique» de l'Indépendance quand, en Oranie, on entendait dire: «L'exemple du Maroc nous est profitable. En voyant le Maroc, nous [les paysans algériens] disons couramment: "Si c'est ça l'indépendance, merde alors".»

En 1956, au congrès de la Soumman, on insista sur la nécessité d'une véritable réforme agraire comme étant la solution patriotique de la misère des campagnes. Le programme de Tripoli inscrivit cette tâche en tête des objectifs de la révolution économique.

Pour comprendre cette insistance, il faut se rappeler que : l'Algérie est un pays essentiellement agricole ; les forces révolutionnaires engagées dans la lutte depuis le 1er novembre 1954 se composaient en majorité de paysans sans terre, d'ouvriers agricoles permanents ou saisonniers, de fellahs émigrés aux frontières ou regroupés à la périphérie des villes.

En 1962, avant l'indépendance, la situation était la suivante : 630 000 petits exploitants algériens possédaient 7 300 000 ha (moyenne : 11,5 ha par exploitant) ; 22 000 Européens exploitaient 2 700 000 ha (moyenne : 127 ha par exploitant) ; sur les 275 000 ha des terres irriguées, 75 % appartenaient aux Européens ; - 90 % des terres riches appartenaient à 6 300 colons (soit - 2 400 000 ha).

Au cours de l'été 1962, dans un climat d'effondrement des structures coloniales et de lutte entre les clans représentant les différentes couches de la société algérienne, une grande partie des agriculteurs français abandonnait leurs terres Aussi des centaines de propriétaires algériens profitèrent de la situation pour racheter à bas prix les domaines, les bâtiments, le matériel des colons partants. Mais en face d'eux il y eut les paysans qui occupèrent les terres et qui, spontanément, sans attendre aucune instruction, organisèrent le travail, sur chaque exploitation vacante, y compris sur les terres nouvellement acquises par les propriétaires algériens. La rentrée des récoltes de l'été s'opérait dans les meilleures conditions.

Dans cette spontanéité agissante, beaucoup d'éléments, beaucoup de niveaux se trouvèrent mêlés : l'habitude du paysan à effectuer sa récolte (plus qu'une habitude, il s'agit d'une raison d'être) ; l'instinct de conservation : pour vivre il faut se nourrir, pour se nourrir il faut récolter.

Mais cette spontanéité est révolutionnaire. Si elle a encore beaucoup d'obstacles à franchir (pour cela elle devra se transformer en conscience claire des problèmes), elle est cependant la manifestation d'un état de fait nouveau. L'habitude, l'instinct de conservation, sont bien les conditions nécessaires, mais non suffisantes de l'organisation autonome des paysans ayant pour but d'effectuer la récolte. Mais c'est seulement la structure nouvelle, c'est-à-dire celle de la prise en main de l'ensemble de la production agricole par les paysans eux-mêmes, qui les fait déboucher sur un niveau de conscience révolutionnaire, parce que conscience de la nécessité du travail et de la responsabilité collective.

La dimension révolutionnaire de l'action des paysans au moment de la récolte de l'été 1962 se retrouva dans la vigueur qu'ils déployèrent

pour défendre le nouvel état de fait : la gestion des entreprises agricoles par les paysans eux-mêmes.

En effet, une ordonnance du 24 août de l'exécutif provisoire allait relancer la lutte, puisqu'elle tendait à assurer « une utilisation et une exploitation normales [...] dans le respect des personnes et des biens ». Parce qu'un tel texte voulait les mettre dehors, une fois la récolte assurée et la terre labourée en automne, les paysans algériens s'opposèrent énergiquement à l'accaparement des terres par des nouveaux maîtres et même la gestion momentanée d'administrateurs envoyés par l'exécutif provisoire.

La lutte pour l'autogestion était alors la lutte des classes en Algérie.

Durant cette même période, un trafic d'une grande envergure s'établissait à l'échelon national. « Dans ce climat de spéculation, la naissance de l'autogestion manifeste une réaction saine et spontanée des paysans » (Hervé Bourges, *L'Algérie à l'épreuve du pouvoir*).

Le gouvernement de Ben Bella, tout au début, allait entériner un tel état de fait et interdire toutes transactions. Le décret du 22 octobre 1962 confiait la responsabilité des exploitations abandonnées par leurs propriétaires à des comités de gestion provisoire. 950 000 ha se trouvèrent alors en autogestion.

Les décrets du mois de mars, accueillis avec enthousiasme par les travailleurs et les étudiants algériens, institutionnalisèrent cet état de fait. En avril 1963, 150 000 ha étaient entre les mains des ouvriers agricoles dont la plupart n'eurent ni formation politique ni formation intellectuelle ou technique. Mais l'accent fut très rapidement mis sur la rentabilité – rentabilité qui était imposée par un plan économique national, n'émanant pas des entreprises autogérées mais du gouvernement. Des tensions entre la base et le sommet allaient surgir à propos du remplacement de certains présidents de comités de gestion par des directeurs nommés par l'État.

L'autogestion fut une conquête des paysans algériens, une conquête révolutionnaire. Cette conquête, les paysans la défendront vigoureusement et consciemment (1er congrès des travailleurs agricoles). Si elle est morte ce n'est pas tant d'un vice interne de fonctionnement que de sa mise en tutelle et de sa bureaucratisation par le pouvoir Central.

Dans ces conditions extrêmement défavorables : faible niveau de formation technique des travailleurs, désorganisation des structures sociales et économiques, guerre..., les masses spontanément renversent le règne de l'exploitation capitaliste, remettent sur pied la production avec une réelle efficacité et apportent des solutions nouvelles qui changent qualitativement la production.

Critique interne du centralisme

Nous allons maintenant critiquer le centralisme dans la réalité interne, cette critique peut être portée à quatre niveaux :

1) Les agents de l'État doivent diriger tout et pour cela prévoir tout de leurs bureaux, or les sciences économiques n'ont pas encore découvert, «*pro futuro*», les clefs des rapports économiques précis, et doivent tenir compte de l'impondérable. Il résulte de cette contradiction des disproportions dont les plus fréquentes sont celles entre le degré de développement de l'agriculture et celui des autres secteurs, entre la production des biens de consommation individuelle et celle des moyens de production, etc.

2) Le centralisme est, par ailleurs, responsable d'une gestion irrationnelle de l'économie – «En effet, étant donné que dans les rapports étatistes, toute l'économie nationale fonctionne comme un seul monopole géant où les organisations économiques ne sont que des éléments (dépendants) dudit monopole, on en vient à négliger inévitablement les critères économiques dans les affaires. Dans cette situation, ce qui est essentiel, c'est le mouvement de la production sociale globale, du revenu national et des proportions fondamentales de la répartition. Le système économique ne tient pas suffisamment compte du coût de revient, des frais de production dans une organisation économique prise en particulier, voire dans un groupement économique. Or, si la marche rationnelle des affaires de toutes les parties de l'économie n'est pas assurée, il ne saurait y avoir d'économie rationnelle dans son ensemble. Dans cette situation, certaines entreprises et même certaines branches économiques peuvent être "non rentables", c'est-à-dire opérer au-dessous du prix de revient, alors que d'autres réalisent un extra-profit fictif» (p. 21-22).

3) Le centralisme est en outre incapable de liquider l'aliénation. En effet – «l'administration d'État organise la production, réglemente tous les rapports en son sein, détermine les modalités d'emploi des moyens de production, fixe le montant des dépenses matérielles, de l'amortissement du capital fixe, du fonds de salaires (donc aussi les revenus de chaque travailleur pris en particulier), le profit, etc. Dans cette situation, le travailleur se sent toujours aliéné des moyens de production, d'où le peu d'intérêt qu'il porte au processus de production» (p. 24-25, *id.*), et ainsi les bureaucrates ont ensuite beau jeu de critiquer l'attitude négligente des ouvriers quant à leur travail. Il est plus rigoureux de reconnaître que «tous les travailleurs et dirigeants étant payés selon la journée de travail et les qualifications [...] ils ne sont pas intéressés au meilleur succès de leur entreprise. Le travailleur

était ainsi toujours aliéné des moyens du travail, il ne peut pas influer directement sur sa position économique» (p. 66, *id.*).

La structure de la Hongrie stalinienne nous en fournit un bon exemple. Depuis 1944, en effet, la Hongrie est occupée militairement par l'URSS. Des mesures économiques draconiennes sont imposées à la Hongrie, mesures dont le caractère colonialiste est incontestable lorsque l'on analyse des échanges économiques entre l'URSS et la Hongrie qui font de celle-ci une véritable province économique de l'URSS.

L'URSS fournit en effet à la Hongrie des produits bruts : coton, minerai de fer, coke, équipement pour l'industrie lourde, etc. et la Hongrie, en échange, fournit à l'URSS des produits finis ou semi-finis, tels que : wagons, péniches, équipement électrique, produits agricoles, ciment, produits pétroliers, etc. La Hongrie «axe» donc son effort sur l'industrie de transformation afin de répondre aux besoins soviétiques. De plus, le prix des marchandises fournies par les Russes est majoré de 20% alors que le prix des marchandises fournies par la Hongrie est diminué de 20%. On assiste à des démontages d'usines hongroises qui sont acheminées vers l'URSS, ainsi qu'à la création en Hongrie do sociétés mixtes russo-hongroises, dont le contrôle est en fait entièrement soviétique.

Le but de ces mesures est évident : intégrer l'économie et la main-d'œuvre hongroises dans le système centralisé russe.

Les paysans sont intégrés dans les fermes d'État où ils redeviennent en fait de simples salariés de l'État, le pouvoir de contestation est partout inexistant. Comment, dans ces conditions, prétexter le manque d'enthousiasme des paysans, pour justifier la mise en place d'un tel système économique ? (Ici encore le manque d'enthousiasme est une conséquence plus qu'une cause du système centraliste qui ne laisse aucune initiative à la base).

La situation est identique dans l'industrie. On assiste à une exploitation accrue : le stakhanovisme s'y développe monstrueusement. Le salaire de base est réduit ; jusqu'à 45% du salaire provient des primes, le salaire est en fait fondé sur le rendement, l'ouvrier hongrois n'a plus pour s'assurer une vie décente qu'à produire la plus possible.

La discipline est stricte, la hiérarchie inflexible (ex. : le directeur est l'unique chef responsable de l'entreprise nationale. C'est lui seul qui, dans le cadre des attributions juridiques, prend les décisions concernant la gestion de l'entreprise) - Conseil des ministres du 21 septembre 1954.

Des amendes pouvant atteindre jusqu'au 15% du salaire mensuel sont instaurées ainsi que des emprunts forcés allant jusqu'à la valeur d'un mois de travail.

4) Cette incapacité a pour conséquence d'être génératrice de conflits sociaux. Ainsi «l'ouvrier qui, à son poste de travail, travaille d'après la norme ou la durée de travail, cherche à obtenir la norme la moins élevée possible, obtenant ainsi son revenu avec moins de travail. De même, il cherche à obtenir une norme aussi élevée que possible d'emploi des matières premières, de l'énergie, etc., afin d'avoir plus d'espace pour réaliser le volume matériel du plan. Contrairement aux travailleurs, l'administration s'efforce d'imposer la norme la plus élevée et le moins de matières premières possibles, afin d'obtenir le rendement du travail aussi élevé que possible. Dans ces rapports, le conflit social est inévitable, les intérêts des travailleurs et ceux de la société étant contradictoires» (p. 25-26, *id.*).

En Yougoslavie, toutes ces conséquences négatives du centralisme appelé là-bas la gestion administrative, ne sont pas apparues tout de suite très clairement, du fait de l'unité monolithique du PC dirigeant et de l'énergie révolutionnaire des masses, mais une fois celle-ci affaiblie, notamment à cause de ces rapports de production qu'entraînait le dit centralisme, une certaine conséquence de ces problèmes se fit jour et «les méthodes bureaucratiques de commandement des hommes commencèrent à s'infiltrer graduellement dans le style de travail; l'application de la contrainte commerça à se substituer à la persuasion et à l'application» (p. 68, *id.*).

L'auteur date à cette période la prise de privilèges par les cadres révolutionnaires dirigeants, ceci s'expliquant rationnellement:

> En effet, la nature des rapports socio-économiques et du système politique engendrait objectivement et irrésistiblement la tendance à l'indépendance de l'appareil d'État en tant que force sociale au-dessus des masses laborieuses qui, du fait même qu'elles s'écartaient graduellement de la gestion des affaires sociales (par rapport à leur participation à cette gestion dans la période de la révolution et dans les premières années qui suivirent la guerre) avaient toujours plus tendance à se désintéresser de la production et manifestaient d'autres formes de mécontentement. Dans les processus sociaux, les symptômes toujours plus fréquents annonçaient donc l'apparition d'une contradiction sociale nouvelle – celle entre les producteurs directs et l'appareil d'État (p. 70-71, *id.*).

Contradiction qui se manifeste par la réaction d'autodéfense des travailleurs: grèves, apparentes ou perlées, (Yougoslavie) et révoltes

ouvrières (Berlin-Est, Pologne 1956, Hongrie 1956). C'est ce dernier exemple dont nous allons poursuivre le développement.

Hongrie

À la mort de Staline, un flottement se produit dans la direction du parti. C'est à cette époque qu'éclatent les grèves de Berlin-Est, Pilsen, Potsdam (RDA) et Poznan (Pologne).

Peu à peu, l'état d'esprit change, certains intellectuels prennent la plume pour critiquer la «nouvelle classe» de privilégiés qui domine le pays. Le mécontentement populaire grandit. Toutes ces fluctuations ont pour conséquence la montée au pouvoir de Nagy, en octobre 1956. Aussitôt, celui-ci au pouvoir, on assiste à une véritable transformation de la société. La révolution ne naît pas du gouvernement, elle surgit spontanément sur les lieux de travail. On assiste à la création des conseils d'usines, des comités révolutionnaires qui remettent en marche les transports, les usines d'alimentation, le ravitaillement, les services sanitaires et même, jusqu'aux éditions de journaux.

Mais un nouveau fait apparaît qui change complètement le problème : Nagy demande le retrait de la Hongrie du pacte de Varsovie. Aussitôt l'Armée rouge intervient. Le gouvernement est très vite dépassé par l'initiative des conseils d'ouvriers. Ce sont eux qui organisent la lutte contre les Russes. Nagy admet l'existence d'un pouvoir venant du peuple, quand il déclare le 28 octobre à Radio Budapest : «Le gouvernement adopte les nouvelles formes démocratiques qui ont surgi de l'initiative du peuple et il s'efforcera de les incorporer dans l'administration de l'État.» En fait, le pouvoir de celui-ci est de plus en plus réduit.

Une organisation spontanée se forme dans les usines, les administrations, les villages, dans de nombreuses provinces (Borsod, Baranya, Vas, Zale, Sopran, etc.) et, également, à Budapest et dans les quartiers. Les divers comités décident de coordonner leur effort par la création d'un comité national : celui-ci coordonne les activités de chaque branche : travailleurs, étudiants, artistes, intellectuels, paysans, etc. Les conseils d'ouvriers sont élus librement en relation avec les syndicats. Les entreprises et les mines sont dirigées par les conseils. De plus, l'organisation de la lutte armée est aussi organisée par ces conseils : elle regroupe ouvriers, anciens policiers, militaires, étudiants, etc. Le 27 octobre Radio Budapest proclame que les usines seront dirigées par les ouvriers eux-mêmes.

Après la seconde intervention soviétique, Kadar – homme de confiance de Russes – doit reconnaître l'existence de ces conseils. Ceux-ci dressent une liste de revendications dont les points essentiels

sont : désignation de Nagy comme premier ministre ; libération des combattants de la liberté ; retrait des troupes soviétiques ; élections libres ; droit de grève ; les travailleurs reprendront le travail si ces revendications sont acceptées.

La réponse de Kadar est jugée insuffisante. 30 % seulement des ouvriers reprennent le travail ; la production journalière de charbon tombe de 90 000 tonnes à 10 000 tonnes. Une manifestation est prévue pour le lendemain, elle est interdite par l'armée rouge ; mais, peu à peu, la situation va évoluer. Avec l'aide des Russes, Kadar reprend en main la situation : arrestations des meneurs syndicaux, déportations massives dans les camps de travail, etc. L'élan révolutionnaire est peu à peu usé par ces mesures policières et, bientôt, tout rentre dans l'« ordre ».

Il n'en est pas moins vrai que l'on peut tirer des conclusions importantes de la révolution hongroise.

Les ouvriers hongrois qui, depuis plus de douze ans, se trouvaient sous l'influence « théorique » du stalinisme et qui, par conséquent, ne possédaient pas une éducation politique très développée, sinon celle que leur apportait la vérité officielle, n'en ont pas moins réagi spontanément dans le sens de l'autogestion quand ils se sont trouvés devant la réorganisation de l'économie hongroise.

Au stakhanovisme, à l'aliénation du travail - ils ont répliqué par l'autogestion qui, en cette période de crise intense, leur a permis sur leur lieu de travail de trouver les solutions les plus adéquates aux problèmes concrets devant lesquels ils se trouvaient.

À la planification centraliste de haut en bas, ils ont répliqué par une planification élaborée par les conseils ouvriers issus de la base.

Les travailleurs n'ont nullement cherché le refuge que pouvait leur apporter l'État paternaliste de Nagy ; ils ont, au contraire, élaboré eux-mêmes leur propre programme révolutionnaire.

Bien sûr, un certain nombre de gens prétendent que ces grèves et ces révoltes étaient le fait de contre-révolutionnaires et, comme il est tout de même difficile d'affirmer que les ouvriers ne réagissent pas toujours en fonction de leurs intérêts de classe, on trouve toujours des agitateurs petits-bourgeois qui ont introduit une idéologie étrangère aux intérêts de la classe ouvrière. Mais ceux qui prétendent cela devraient tout de même savoir que les seuls mots d'ordre pour lesquels les ouvriers se soient jamais décidés à prendre les armes, se résument tous à celui-ci : « liberté dans le travail ». Il faut donc que ces meneurs petits-bourgeois aient promis aux ouvriers la liberté du travail. Comme les révoltes ouvrières ont réellement eu lieu, il faut donc bien en

conclure que les ouvriers espéraient cette libération, ce qui signifie qu'ils avaient conscience d'être aliénés.

Cela est dû, nous l'avons vu, à ce que le travailleur n'a plus l'usage de la plus-value qu'il a créé. L'émancipation du travailleur réside donc dans la restitution de l'usage de sa plus-value : cela signifie qu'il doit pouvoir disposer de l'ensemble de son produit ; par voie de conséquence, il dispose alors de manière collective des moyens de production, de l'orientation de la production, du mode de distribution. Par ces mesures, les moyens de production ne sont plus séparés du producteur.

Cette réconciliation s'appelle l'autogestion.

L'autogestion

Critique de l'État

> Ne s'étant pas elle-même organisée, en conséquence, la société a graduellement cherché et offert à faire administrer certains domaines de sa vie par l'État, lequel porte en soi une tendance naturelle et innée à diriger les hommes (p. 14, *op. cit.*).

Dès lors, l'alternative est claire :

> Ou la bureaucratie administrera les affaires sociales, en menaçant de ce fait les intérêts de classe et la position des producteurs, ou bien la classe ouvrière gérera les affaires sociales, en se servant de la bureaucratie comme d'un moyen (p. 15, *id.*).

Ceci nous amène à poser la deuxième question qui nous intéresse :

La philosophie de l'autogestion

Il faut donner au mot d'autogestion toute son ampleur et sa généralité, et montrer que le socialisme sera celui de la gestion directe des producteurs ou bien ne sera pas – «La conception idéologico-politique de l'autogestion sociale implique les changements qualitatifs à opérer dans toute la structure socio-économique et politique, avec les conséquences adéquates dans tous les autres domaines de la vie sociale, sans excepter aucune de ses sphères. Afin d'illustrer l'ampleur de ces changements, il suffit de rappeler qu'il s'agit du processus d'élévation de l'homme moyen, producteur direct et citoyen, au niveau de gestionnaire des affaires sociales. L'inclusion du travailleur-producteur dans le processus de gestion de la production matérielle est un acte de portée historique mondiale. En effet, il convient de ne pas perdre de vue que jamais dans l'histoire des sociétés de classe, il n'était possible d'inclure dans la gestion les classes opprimées. Au contraire, c'était le droit presque absolu des classes et couches dirigeantes. Les grandes propriétés foncières en régime d'esclavage, les grandes propriétés

féodales, l'usine capitaliste, étaient dirigées exclusivement par leurs propriétaires, tandis que les personnes opprimées étaient les objets de cette direction, Dans la structure socio-économique étatiste, bien que le pouvoir des capitalistes ait été renversé, le droit de gestion n'appartient pas non plus au producteur, mais à l'appareil d'État. Alors que tous les bouleversements antérieurs dans l'histoire de la société humaine, y compris les bouleversements révolutionnaires, en renversant les structures sociales périmées, formaient toujours, sous telle ou telle forme, une structure sociale où existait une couche sociale à part qui gouvernait les hommes, –7 le sort de la conception de l'autogestion sociale dépend de sa capacité de prévenir un tel processus» (p. 26-27, *op. cit.*).

Il nous faut maintenant préciser de quelle autogestion s'agit-il. En effet, l'autogestion ne doit pas consacrer la participation des masses à la gestion seulement au niveau des cellules socio-économiques de base, mais aussi aux niveaux centraux de la société, vu que «toute tentative faite pour entraver l'influence des masses sur la prise des décisions des organes centraux de la société ne tarderait pas à se traduire par des désaccords et conflits entre deux tendances: tendance d'autogestion dans les cellules de base et, tendance étatiste dans les organes de gestion centraux, ce qui provoquerait de nombreux conflits sociaux et aboutirait, selon toute vraisemblance, à la victoire temporaire de la composante d'"État" sur la composante d'"autogestion"» (p. 35, *id.*). Car en fonction du principe de l'unité interne de la production de l'organe social: «Si les travailleurs ne dominent pas les rapports sociaux dans leur ensemble, dans ce cas-là, ils ne dominent pas non plus leurs différents secteurs» (p. 36, *id.*), ce principe exige donc que les différentes entreprises collaborent spontanément entre elles, se spécialisent et s'intègrent, ceci sous la direction de la libre association des producteurs.

Essayons de voir, à travers d'un exemple précis, comme se réalise cette libre association.

Considérons, par exemple, la constitution yougoslave: l'article 10 de la Constitution de la RSF de Yougoslavie précise le cadre de cette organisation: «l'organisation du travail et de la gestion au sein de l'organisation du travail doit permettre aux travailleurs de statuer le plus directement possible à chaque stade et à toutes les phases du procès de travail qui constituent un tout, sur les questions intéressant le travail, la réglementation des rapports mutuels et les autres questions concernant leur condition économique» (p. 126, *id.*).

a) Le conseil ouvrier est l'organe de gestion suprême de l'entreprise.

Il statue à ses réunions sur les questions fondamentales, intéressant l'activité économique, l'organisation et les rapports internes dans l'entreprise ; il est élu pour deux ans, renouvelable par moitié tous les ans, par tous les travailleurs qui présentent eux-mêmes les listes des candidats. La réélection d'un membre est interdite. Ses séances sont ouvertes à tous ceux qui veulent y assister.

b) Le comité de gestion, exécute, en gros, les décisions du conseil ouvrier qui l'élit et le contrôle et devant lequel il est responsable. Le conseil ouvrier peut, en plus, le révoquer à tout instant.

L'appartenance à ces deux comités est non rémunérée.

c) Le directeur dirige l'activité de l'organisation de travail, exécute les décisions du conseil ouvrier et des autres organes de gestion et représente à l'extérieur l'organisation. Il est nommé par le conseil ouvrier, par la voie de concours, pour quatre ans ; il est rééligible mais révocable à tout instant.

Pour terminer enfin, ajoutons qu'en plus de ces organes élus, « la pratique d'autogestion a formé plusieurs autres possibilités de participation de tous les travailleurs à la gestion, dont les trois suivantes sont les plus importantes » :

> a) Tous les projets de décisions majeurs, élaborés par les organes d'autogestion, doivent être débattus au préalable par les travailleurs, à l'occasion de leurs réunions, selon les sections et exploitations de l'entreprise, formulant des propositions, observations et réclamations de leurs unités de travail respectives, sur lesquelles le conseil ouvrier est tenu de prendre position et en informer les travailleurs.
>
> b) Les exploitations et sections plus importantes ont également leurs organes d'autogestion élus (conseils ouvriers et comités de gestion des exploitations), ou bien tous les travailleurs statuent directement, à leurs réunions, sur les problèmes intéressants leurs unités de travail respectives (p. 129, *id.*).

En essayant de répondre théoriquement, puis concrètement, à l'idéologie centraliste de l'efficacité, notre critique a rejoint la réalité actuelle des pays « socialistes ». Quelle est la signification de toutes ces « réformes économiques » tendant à donner plus d'autonomie aux entreprises, sinon une critique implicite de la gestion bureaucratique centraliste qui ne semble pas répondre aux critères d'efficacité, tant vénérée par l'idéologie bourgeoise comme par l'idéologie « bolchéviko-stalinienne ». Toutefois, le problème de la nécessité d'une période d'accumulation du capital et de développement des forces de production, conditions objectives pour commencer à construire le socialisme,

s'il n'est pas encore suffisamment éclairci, il a bien montré son caractère de prétexte antirévolutionnaire, par l'argumentation centraliste qu'il utilise, puisqu'il bloque toute l'activité des masses et, qu'enfin, cinquante années de transition ont fait supporter au prolétariat russe et des pays colonisés après 1944, une surexploitation qui n'est pas à la mesure des résultats enregistrés.

Nous nous emploierons encore à montrer le caractère réactionnaire de l'idéologie avant-gardiste bureaucratique, qui n'est qu'une nouvelle forme d'exploitation et affirmerons, comme les dernières insurrections révolutionnaires l'ont montré, que la révolution sera antibureaucratique, anticentraliste, ou ne le sera pas.

La question paysanne

L'exemple concret de la lutte de classe en Algérie, menée par les paysans, peut nous aider à mieux comprendre et à mieux poser le problème de la place des paysans dans le processus autogestionnaire.

La classe paysanne est-elle (par sa situation géographique isolée) «particulariste», c'est-à-dire incapable de s'élever à un niveau de conscience collectif?

S'il y a une particularité du problème paysan, c'est celle de la spécificité de chaque région.

La généralisation dans le domaine de la paysannerie et de ses problèmes est quasi-impossible, parce qu'il est rare sinon impossible de trouver deux régions agricoles où les mêmes problèmes se posent. Nous pouvons pourtant montrer que la spécificité de chaque région dépend de quatre éléments:

- du niveau de développement des forces productives et du développement technique;
- du système de propriété (féodales, capitalistes latifundistes, etc.);
- des conditions climatiques, des qualités géologiques de la région;
- Enfin, du niveau de conscience et de connaissance technique des paysans (traditions, innovations, compréhension de leur situation, etc.)

La collectivisation de la terre, seule peut permettre le développement de la production agricole. Les grandes superficies appellent la mécanisation (liée à l'industrialisation) et une culture intensive, donc l'emploi d'engrais chimiques.

Cette modernisation de l'exploitation agricole donne aux paysans conscience de ce qu'est un travail collectif, brise ainsi l'individualisme naturel imposé par une agriculture arriérée.

Nous voyons bien alors comment la transformation de l'homme est directement liée au développement des forces productives.

L'autogestion est directement le dépassement de cette évolution nécessaire ; elle exige la collectivisation, et veut que le travail collectif de production ne soit pas aliéné par une exploitation.

Comment expliquer alors que les « pays socialistes » aient eu tant de problèmes pour collectiviser l'agriculture ? par exemple : en Kirghizie, vers 1927-2028, les trois quarts du cheptel fut tué par les paysans eux-mêmes pour qu'il ne tombe pas aux mains des bolcheviques[1] ; en Yougoslavie, 30 % des paysans refusent en 1950 la collectivisation forcée et retournent à la propriété privée.

Cela a-t-il pour signification que les paysans sont en général et en tant que classe d'un bas niveau de conscience révolutionnaire ?

Ce schéma trop simpliste est à remettre, en question. Reprenons comme exemple, le secteur révolutionnaire de lutte de classe en Algérie, celui de l'autogestion. Celle-ci s'est développée dans les grandes fermes plus ou moins mécanisées, là où les forces productives étaient déjà assez développées.

La spontanéité des paysans a continué et rejoint la lutte des ouvriers pour le renversement de l'exploitation.

Le travail collectif n'est pas plus étranger aux paysans qu'aux ouvriers dans la mesure où la production agricole est suffisamment modernisée pour rendre possible le travail collectif.

Il est donc bien inutile dans des conditions de production féodale ou quasi féodale d'imposer une collectivisation forcée, répressive, totalitaire étant donné que quand le niveau des forces productives n'est pas assez développé, il est impossible de procurer aux paysans en échange de la remise d'une partie de leur récolte à la collectivité, les machines et engrais nécessaires au développement de l'élevage et de la culture.

Une collectivisation forcée pousse le paysan au désespoir, au suicide qui est de brûler sa récolte, son bétail : « plutôt mourir que d'accepter une telle surexploitation ».

Par contre, dans des conditions de lutte données, traditionnelles, la collectivisation autogestionnaire, mise en place par les paysans eux-mêmes ; (comme nous l'avons vu en Espagne) entraîne un développement rapide de la production.

L'effort, la créativité, l'esprit de lutte, toutes ces qualités que montrent les paysans lorsqu'eux-mêmes ont compris la signification

1. Cité par René Dumont dans *Kolkoze ou Sovkoze ou la problématique communiste,* Paris, Le Seuil 1964, p. 144.

de la collectivisation ; cet enthousiasme ne peut être demandé par une collectivisation étatisée et totalitaire, une surexploitation contre laquelle les révoltes et les guerres paysannes se sont toujours soulevées.

L'autogestion une conception globale de la révolution

Si le projet révolutionnaire est bien de réconcilier l'homme avec lui-même et avec son travail redevenu libre, l'autogestion est bien la réalisation de ce projet.

En effet l'autogestion, qui fait des producteurs les responsables de l'ensemble de la production et de la répartition des ressources, et des individus, les responsables de leur propre vie et la source de toutes les règles qui organisent la vie sociale, est une contestation globale de la société d'exploitation, parce qu'elle porte la critique à ses niveaux les plus fondamentaux : ceux de l'homme, du travail comme de l'idéologie.

L'homme nouveau

L'autogestion n'est pas uniquement une contestation du secteur économique, elle est une contestation de tous les secteurs de la vie, et particulièrement de l'idéologie qui est le reflet des conditions de l'exploitation et de l'oppression. Cette idéologie reproduit les rapports de domination de classe.

L'idéologie de la classe dominante est celle de la séparation, séparation en classes, séparation du travail (manuel et intellectuel), séparation des travailleurs en catégories, en organisations concurrentes, séparés de la culture, de l'éducation, et simplement unifiés par la discipline, par la militarisation du travail, par l'autorité oppressive de l'état.

L'autogestion, c'est combattre tout ce qui empêche l'homme de se reconnaître, c'est combattre toutes les propagandes, intoxication, religion, tabou, terrorisme intellectuel, c'est dans tous les secteurs de la vie chercher la libération de l'homme (culture, pédagogie, arts, etc.). Aller de l'embrigadement à l'épanouissement, du privilège à la collectivité, du rafistolage à la création.

L'autogestion, c'est la destruction des structures de perpétuation de l'oppression et de l'aliénation, c'est la transformation des relations entre les hommes, entre l'homme et la nature, et en même temps la transformation de l'homme lui-même.

L'autogestion c'est une ligne politique.

On comprend dès lors que l'autogestion soit une théorie qui est au centre de toutes démarches révolutionnaires. Cette conception de la révolution, montre que l'autogestion ne peut être un (petit) problème

entre autres. Un problème pseudo-économique de gestion ouvrière, de contrôle, mais qu'il est le problème fondamental de la révolution et qu'il justifie sa place centrale dans notre ligne politique.

Notre pratique, nos travaux théoriques tendront de plus en plus à rendre impossible l'ignorance de l'autogestion à tous ceux qui ont un projet révolutionnaire et en particulier si de nouvelles organisations se développent sous la poussée de conditions objectives, que l'autogestion soit un des thèmes inaliénables de discussion et d'organisation.

Enfin il s'agit d'une ligne politique parce qu'il est temps d'essayer de populariser l'idée d'autogestion, de la faire connaître parmi les travailleurs ou plutôt de les faire s'y reconnaître.

non daté

Source

Bulletin de recherche sur l'autogestion publiée par l'Union des groupes anarchistes-communistes (1961-1966)

68 thèses pour l'autogestion et l'émancipation

Bruno Della Sudda, Patrick Silberstein, Romain Testoris

1917. Dans un monde où les empires imposent la barbarie coloniale et exploiteuse à des centaines de millions d'indigènes, un coup de tonnerre éclate aux confins d'une Europe continentale lacérée de tranchées sanglantes. La Révolution russe qui jaillit soulève les consciences humaines. Une brèche s'ouvre. En Russie, ouvriers, paysans et soldats montent à l'assaut du ciel et déferle, pour un temps, l'invention d'une autre vie qui bouillonne dans toutes les veines de la société. Pour les opprimé·es et les exploité·es du monde entier, un espoir est né et il faut encore saisir à la fois ce moment d'émancipation, dans toutes ses couleurs, et sa destruction en quelques années, trahi, défiguré, piétiné par la contre-révolution stalinienne.

1968. Il y a cinquante ans, les tambours de guerre du FNL vietnamien annonçaient une incroyable nouvelle : les envahisseurs n'étaient pas invincibles. Partout, ou presque, les campus s'enflammaient, l'insubordination ouvrière se répandait comme une traînée de poudre, le vieux monde était bousculé, Paris, Mexico, Berlin, Berkeley, Turin et Prague ne faisaient plus qu'un. La jeunesse, celle des facs et celle des usines, secouait la vieille société, les hiérarchies, les pouvoirs de droit divin, la propriété inaliénable,

les bureaucraties prédatrices et liberticides. Les murs prenaient la parole et les barricades ouvraient des voies insoupçonnées. Désordre climatique dans le monde de Yalta, le cycle des saisons en fut perturbé. Le printemps fut tchécoslovaque et, en France, Mai dura jusqu'en juin. En Italie, Mai fut rampant et l'automne chaud. Dans les années qui suivirent, tout avait semblé possible à Santiago-du-Chili et Le Portugal se couvrit d'œillets. Le fond de l'air était rouge et le souffle long de l'insoumission mit à mal la propriété privée des moyens de production, la morale établie, les rapports sociaux sexués et les partis uniques. Il y eut de la contestation et de la subversion, des grèves et des conseils ouvriers, des expropriations et de l'autogestion, des livrets militaires brûlés, des batailles pour les droits civiques, l'émergence nouvelle de l'écologie et, à une échelle inconnue jusque-là, du féminisme. Les libertés inabouties ou trahies étaient à portée de main et la chienlit éclaboussait les pères fouettards et les gardes-chiourmes. Le monde pouvait changer de base : il était désormais possible de se réapproprier le contrôle des mécanismes de la vie en société. La démocratie ne devait plus s'arrêter ni à la porte des entreprises ni aux frontières.

2017. Le monde a changé. Il est aujourd'hui lourd de périls et le fond de l'air est sombre. Mais il change sans cesse et ce qui était possible et nécessaire il y a un demi-siècle l'est encore plus aujourd'hui.

Ces soixante-huit thèses n'ont d'autre objectif que d'être soumises à la réflexion de celles et ceux qui veulent que s'ouvre une large discussion pour faire de la révolution une utopie concrète.

1.

La crise du système capitaliste, parce qu'elle est globale, économique, sociale, écologique, civilisationnelle, parce qu'elle semble sans issue et parce qu'elle prend avec d'un côté le libéralisme débridé et de l'autre, le terrorisme et le post ou le néofascisme, une dimension barbare, menace non seulement les conditions de vie des populations, mais la possibilité même de vivre en commun sur une planète aux ressources limitées.

2.

L'aggravation des inégalités, la persistance des discriminations et l'absence d'horizon émancipateur alimentent la terreur pratiquée par Al Qaida puis Daesh. Il s'agit d'un phénomène contre-révolutionnaire, inédit par son ampleur et ses caractéristiques, mettant en péril l'aspiration majoritaire au « vivre ensemble » et nécessitant une riposte internationale, sous l'autorité d'une ONU refondée et radicalement transformée.

3.

Le commun est le principe de l'émancipation non seulement du travail, mais de toute activité sociale à dimension collective. Il est inséparable de la démocratie pleine et entière, de la décision collective en acte, d'un agir instituant qui doit se relancer en permanence pour empêcher toute hiérarchisation et toute bureaucratisation. Est commun tout ce qui est institué comme tel par les individus qui élaborent les règles permettant l'usage sans exclusive de ce commun.

4.

Les communs sont des relations sociales, et non des choses inertes, qui doivent être autogérées. Ainsi, les biens communs (air, eau, sols, culture, éducation, santé, alimentation, logiciels et outils de communication…) doivent être soustraits à la marchandisation et leur gestion nécessairement collective relève de l'autogestion.

5.

La restructuration mondiale de la domination du Capital s'accompagne à la fois de la destruction des formes antérieures d'organisation du travail et des systèmes de protection dont le mouvement ouvrier s'est doté.

6.

La transition vers la république autogérée nécessite, particulièrement dans les sociétés post-coloniales du Sud un développement raisonné des forces productives compatible avec la transition écologique et le «*buen vivir*», un élargissement des biens de consommation socialement utiles et écologiquement soutenables, une généralisation des échanges des biens et des produits, l'incorporation à cette consommation et à cet échange universels des centaines de millions d'êtres humains que le Capital maintient ou enfonce dans la misère.

7. La transition s'appuiera sur le développement des forces productives les plus avancées tout en les soumettant aux exigences des équilibres écologiques, ce qui nécessite un profond réaménagement de l'appareil productif qui tout en systématisant les gains de productivité indispensables à la réduction continue du temps de travail, mette un terme à la course à l'abîme où nous entraîne la recherche effrénée du profit.

8.

La lutte contre la domination du Capital sur la force de travail est indissolublement liée à la défense permanente et intransigeante de l'extension de la démocratie politique et de la démocratie sociale ainsi que des libertés individuelles et collectives.

9.

Malgré toutes les limitations et impasses que l'on sait, le mouvement ouvrier a imposé une nouvelle conception de la politique comme activité de tous et de toutes. Il a contraint la bourgeoisie à accepter le suffrage universel (même s'il a été longtemps uniquement masculin) et donc une forme de démocratie représentative. Il a façonné une alternative de société. Il a ainsi obligé le capitalisme et la société bourgeoise, notamment après l'Octobre russe, à de profondes transformations tant du procès du travail que des institutions politiques.

10.

L'échec et la défaite des révolutions du 20e siècle nous contraignent à repenser les voies et les formes du dépassement des sociétés capitalistes. La défaite historique des révolutions du 20e siècle contraint les mouvements d'émancipation qui se reconstituent à la critique approfondie des pratiques, des conceptions, des structures c'est-à-dire de la culture des anciens mouvements d'émancipation.

11.

Les mouvements d'émancipation luttent pour les droits, les libertés et les solidarités des êtres humains contre la domination du Capital en les articulant à la lutte contre les différentes formes d'oppression (de nationalité, de genre, etc.).

12.

Mais cela n'invalide pas la nécessité de lieux politiques bien définis et généralistes – à la différence des structures associatives et syndicales constituées sur un champ particulier et spécialisé – pour effectuer les synthèses stratégiques et programmatiques, pour conserver et transmettre la mémoire des luttes, des expériences, des révolutions, pour contribuer à la socialisation des opprimé·es et des exploité·es.

13.

De ce point de vue, les partis politiques demeurent donc nécessaires, mais à la condition de rompre de manière définitive avec les travers du parti à l'ancienne. Leur activité doit être liée à la réflexion, leur fonction dans les luttes et les révolutions doit être celle de l'animation et de la proposition, leur fonctionnement doit donner à voir l'émancipation et l'autogestion.

14.

Il faut rebâtir une espérance qui éclaire les luttes quotidiennes et les conflits régionaux. Il faut dégager, pas à pas, expérience après expérience, les grandes lignes d'un projet de société alternatif qui dépasse le capitalisme et redonne vie et chair à ce qui fut le projet

dit socialiste ou communiste, synonyme aujourd'hui d'autogestion et d'émancipation.

15.

A chaque restructuration globale du capital, à chacune des révolutions technologiques périodiques, à chacune des transformations sociales, meurent et se reconstituent les formes d'organisation des travailleurs/travailleuses et de défense sociale. Mais, les formes organisationnelles et les idées périmées par le dépassement des changements du Capital nous laissent un patrimoine commun d'expériences où se sont alimentées les idées et les idéaux des époques successives. C'est cela qui se concentre dans les références socialistes et communistes des débats du mouvement ouvrier des 19e et 20e siècles. Nous nous débattons depuis plusieurs décennies au milieu d'un de ces processus qui ruine l'acquis, désorganise et désoriente, mais qui laisse entrevoir la refondation et la recomposition. Ce n'est pas la première fois que, au cours d'une transformation cyclique du capitalisme, le mouvement d'émancipation se trouve sur la défensive et doive actualiser et réorganiser son programme et ses forces. C'est dans les luttes sociales et dans les aspirations des «mouvements sociaux» et des «mobilisations citoyennes» dans le travail et hors le travail que se révèlent certaines des formes et des normes de cette réorganisation.

16.

Pour dessiner une fois encore son avenir, comme il l'a fait à plusieurs reprises au cours de son existence, le mouvement émancipateur doit assumer, comprendre et dépasser son passé. Il doit comprendre et intégrer dans son univers pensé, l'ensemble de ceux et celles qui sont exploité·es et dominé·es, opprimé·es et aliéné·es.

17.

S'ils veulent pouvoir penser leur programme et l'avenir, les partisans de l'autogestion ne peuvent pas s'isoler de ces pratiques qui prennent des formes spécifiques et parfois confuses au cours de ces années de déstructuration et de restructuration. Il leur faut être attentif à ne pas confondre la nécessaire clarification des idées avec l'exigence de formes «pures». Les processus réels sont forcément hybrides, mais c'est en leur sein que s'élabore la réorganisation, que naissent et se mettent en œuvre les pratiques et s'élaborent les idées nouvelles.

18.

Les réponses surgissent, partielles et sectorielles, et non pas autour de programmes globaux. Ces réponses multiples et diverses sont

pourtant essentielles pour rebâtir la perspective, pour refonder un projet d'émancipation.

19.

L'élaboration d'un projet d'émancipation aura besoin de temps, d'expériences, de rencontres et de débats pour conceptualiser ces nouvelles réalités, les articuler en un projet d'ensemble. Elle se fera du local au global, à l'échelle internationale, à l'échelle de l'Europe, du monde, comme nous le montre le mouvement altermondialiste et les divers regroupements tels ceux qui s'esquissent autour de l'«économie des travailleurs», etc.

20.

Dans l'organisation concrète du processus de travail et de la production, la relation Capital-Travail a subi des changements successifs qui ont obligé les mouvements d'émancipation à faire face à de nouveaux mystères, à de nouveaux défis pour organiser leur résistance et définir leur projet. Nous sommes aujourd'hui face à une de ces inconnues périodiques : dans les nouvelles formes d'organisation du travail qui se généralisent et annulent le «pacte fordiste» et affaiblissent ses syndicats, comment organiser la résistance et la contre-offensive ?

21.

Comment penser l'alternative à la domination du Capital qui cherche une nouvelle soumission, soit par la substitution de la «collaboration» à l'affrontement, soit par l'imposition d'une nouvelle soumission brutale, soit par la combinaison des deux ?

22.

Le Capital ne peut se passer de ce qu'il voudrait supprimer : la pensée et l'intelligence du travail, c'est-à-dire la racine et la condition de son existence autonome. Dans les grandes turbulences en cours, cette intelligence autonome a besoin de temps et d'expériences collectives accumulées pour penser les nouvelles relations, découvrir les nouvelles conditions de sa propre existence, et organiser une réponse commune.

23.

Champion de la «démocratie» quand son ordre n'est pas menacé, le Capital est en réalité profondément opposé à la démocratie, à la décision libre des communautés, à la délibération, à l'information objective et à l'intérêt collectif.

24.

La résistance à la barbarie, aux despotismes et à la mondialisation néolibérale ne pourra se construire que par l'extension universelle des

formes d'autogestion sociale et des citoyennetés capables de s'articuler entre elles dans leurs multiples objectifs et intérêts.

25.

Si hier le socialisme se lisait dans la convergence entre l'organisation des salariés avec les insurrections libératrices des révolutions coloniales – qui, en fin de compte, ont balayé le monde des vieilles oppressions –, aujourd'hui, sa raison d'être est plus vaste. Elle se trouve dans le contenu à donner à la revendication de la démocratie et de la citoyenneté intégrales, parce que, comme toujours, démocratie et ce que nous nommions socialisme ou communisme sont inséparables.

26.

Une nouvelle culture politique s'élabore, révélée au tournant du siècle par le mouvement altermondialiste et confirmée par le nouveau cycle de luttes et de révolutions ouvert à l'échelle mondiale en 2011. Dans cette nouvelle culture, s'expriment le refus de la délégation de pouvoir, des hiérarchies entre les terrains de lutte, de l'autoritarisme et de la violence, de la personnalisation, du culte du chef ainsi que les aspirations profondes à l'auto-organisation, à l'autogestion, à la délibération collective, à la «démocratie réelle» et au croisement des contestations sectorielles. Cette nouvelle culture politique combine déjà deux préoccupations majeures : le souci de l'unité de tous et de toutes et le respect des particularités de chacun·e ; l'élaboration de revendications, de mots d'ordre et de formes d'action qui répondent à la fois aux situations immédiates et dessinent l'alternative.

27.

La crise globale est aussi celle du mouvement ouvrier et du projet d'émancipation. Les politiques quasi interchangeables menées par les partis bourgeois et les partis sociaux-libéraux depuis plusieurs décennies en Europe et ailleurs dans le monde aggravent la désorientation, le désarroi, la confusion. C'est dans ce moment particulier qu'émergent dans les pays du Nord, faute de perspective alternative, à côté des courants fascistes modernes, des forces qu'on peut qualifier de «populistes». Celles-ci ont des caractéristiques communes qui empruntent des thématiques politiques contradictoires, à gauche comme à droite : le nationalisme des dominants, le rejet de la lutte des classes, le déplacement de la conflictualité du côté d'un affrontement entre le peuple et les élites, l'ignorance de la démocratie, la personnalisation de la politique et le regroupement autour d'un chef charismatique, incarnation du «peuple».

28.

L'expérience des difficultés puis très vite du dévoiement des soviets dès les premiers mois qui ont suivi octobre 1917 en Russie n'ont pas empêché dans les révolutions du 20e siècle la réapparition d'organes spontanés de pouvoir populaire ayant une dynamique partielle et tendancielle de contre-pouvoir, voire de double pouvoir. Alors que s'élargissent les terrains de contestation du capitalisme mondialisé et financiarisé et que ces contestations, prenant un caractère multiforme, dépassent les terrains du mouvement ouvrier classique, ces organes de pouvoir populaire s'élargissent désormais pour devenir ceux d'un pouvoir citoyen, sans nécessairement remplacer des organes de pouvoir populaire à l'échelle des entreprises mais dans une articulation nouvelle.

29.

L'émergence encore embryonnaire, dans la dynamique de l'altermondialisme, de forums sociaux locaux, d'assemblées citoyennes, de forums citoyens, etc., complète les formes d'auto-organisation sur les lieux de travail et préfigure les organes de pouvoir citoyen et populaire de demain, indispensables à l'ouverture de processus révolutionnaires. On l'a vu en Grèce : en l'absence d'un tel pouvoir citoyen et populaire, un gouvernement de gauche – même radicale – n'est pas en mesure d'affronter victorieusement un rapport de force qui au plan européen et mondial reste pour l'instant en faveur de l'impérialisme international sur lequel s'appuient les bourgeoisies locales ; ce gouvernement est alors incapable de tenir ses engagements et d'appliquer son programme et les possibilités d'ouvrir un processus révolutionnaire se referment.

30.

Les mouvements sociaux indiquent des pistes qui permettent de rebâtir un projet et de construire une alliance politico-sociale porteuse de transformations radicales, un bloc historique à vocation hégémonique pour l'autogestion.

31.

La gauche dite radicale ou révolutionnaire doit cesser de se cantonner à n'être qu'un front du refus et de dénonciation pour devenir un centre de propositions politiques et sociales concrètes (contre-plans, lois, mesures concrètes, etc.).

32.

Les dominations et privatisations, dépossessions et suraccumulations engendrées par le capitalisme tardif deviennent de plus en plus

contradictoires matériellement et idéologiquement avec le développement de la nouvelle société civile. Les droits déjà acquis par les femmes viennent souligner la persistance de la domination masculine dans les rapports sociaux et les institutions politiques. La jeunesse que la prolongation des études et le chômage ont fait apparaître comme catégorie sociale différenciée réclame un statut autonome. Le mode et le cadre de vie produits par la marchandisation généralisée provoquent des réactions de défense de la nature et de la ville. La mondialisation capitaliste, avec ses dégradations, ses menaces et ses injustices fait naître par réaction de nouvelles exigences pacifistes et humanitaires, écologiques et sociales et internationalement solidaires.

33.

L'expérience du passé et les potentialités du présent permettent de dessiner à grands traits le projet autogestionnaire : appropriation collective des richesses et des savoirs ; démocratie active comme auto-pédagogie et comme objectif ; définition collective des communs.

34.

La définition et la pratique stratégiques sont décisives pour engager le processus de la révolution. Comment passer des luttes immédiates à la nouvelle civilisation ? Comment faire converger la gauche « sociale » et la gauche « morale » pour constituer une majorité sociale, large et stable ?

35.

Le projet émancipateur se nourrit des prodigieuses possibilités que laisse entrevoir la société humaine au travers de ses contradictions et de ses conflits.

36.

À travers la révolution technologique et la révolution numérique, se mettent en place de manière contradictoire des outils qui peuvent être mis au service soit des mafias et de la modernisation d'un capitalisme mondialisé et financiarisé, soit de l'articulation des contestations anticapitalistes, de l'émancipation humaine et de l'autogestion. Pour que la seconde optique l'emporte sur la première, la lutte contre la marchandisation et contre la mainmise des États sur ces nouveaux outils est indispensable, pour assurer la gratuité et la socialisation de ces outils que nous considérons comme des communs.

37.

Le développement du travail immatériel et de l'automation dans la conception, la production, l'échange rend possible le dépassement de la division du travail.

38.

La globalisation marchande met en évidence la généralisation des exploitations et des dominations ; la finitude de la planète produit en même temps une conscience mondiale et des solidarités nouvelles.

39.

L'importance croissante des capitaux institutionnels dans la financiarisation de l'économie met en évidence et en accusation une oligarchie financière mondiale en constitution. Le politique ne peut l'emporter sur l'économique qu'en maîtrisant ce capital qui doit être « socialisé ».

40.

Il tend à se constituer à l'échelle mondiale une oligarchie financière et politique dominant le monde au travers de quelques États et de quelques centaines de firmes transnationales.

41.

L'effacement des assemblées élues, la crise de la représentation politique et de la démocratie contraste avec les potentialités offertes par le dynamisme des mobilisations citoyennes et les réseaux de communication pour l'information et le débat.

42.

En l'absence de menaces réelles de subversion et dans le contexte de crise globale, le nouveau capital anonyme et mondial n'a pas besoin d'un compromis social et politique durable.

43.

Une révolution est indispensable. Mais les révolutions du 21e siècle seront des révolutions longues, comprises comme processus (ce qui ne veut pas dire graduelles et insensibles) ; il est nécessaire que les mobilisations populaires débouchent sur des succès, des avancées, même partielles et provisoires. Aux succès partiels doivent répondre un projet politique global, un projet alternatif de société, produits de l'expérience et des débats partagés.

44.

Les avancées majeures, les ruptures ne se feront pas dans le respect des formes institutionnelles existantes de la démocratie représentative, mais il serait erroné de prétendre à la reproduction pure et simple des formes révolutionnaires telles que l'histoire nous les a léguées.

45.

L'expérience du 20e siècle nous l'a cruellement montré : l'accommodement aux normes du capitalisme englue la transformation de la société dans l'ordre des choses existant ; mais le désir d'abolition pure

et simple la conduit dans l'impasse. Ce qu'il convient donc de penser et de construire, c'est un processus et une dynamique de dépassement et de rupture.

46.

Ce qui s'est formulé dans les exigences des mouvements sociaux et des mobilisations citoyennes, c'est une autre conception de la mise en commun, la nécessité de redéfinir l'intérêt général, le service public. Nous sommes persuadés que dans ce que refusent et dans ce qu'espèrent les mouvements sociaux et les mobilisations citoyennes, une politique se cherche afin de redéfinir les grandes lignes d'une transformation en profondeur de la société.

47.

Un modèle de révolution est devenu obsolète. En a-t-on pour autant fini avec l'esprit de révolution ? Certainement pas ! Il est des moments où l'action à l'intérieur des règles existantes ne peut plus suffire pour améliorer vraiment la vie de la plupart des humains. Il n'y a pas alors d'autre solution que de changer les règles elles-mêmes, et plus fortes sont les exigences sociales, écologiques, démocratiques, plus radical doit être le changement. Une telle transformation porte sur la société tout entière. Elle est inscrite dans la durée, puisque doivent bouger à la fois des structures et des cultures. Même si elle récuse la « table rase », elle n'est rien d'autre qu'une « révolution longue », un processus non-linéaire de ruptures dont l'une, décisive, portera sur la question de la propriété des moyens de production, d'échange et de communication.

48.

L'« alternative » insiste sur une autre manière de concevoir l'organisation sociale dans toutes ses dimensions, économiques ou culturelles.

49.

La réponse ne peut se trouver du côté de la mystique de l'État. L'autogestion est un anti-étatisme de principe, complément nécessaire d'un anticapitalisme fondamental. Il faut critiquer l'État au nom d'une conception supérieure de la société, émancipée et autogérée.

50.

La critique, conjointe du capitalisme et de l'étatisme souligne les méfaits d'une délégation de l'intérêt général à une instance (l'État) extérieure à la société. La critique ne porte pas alors sur la fonction étatique en général, mais sur sa constitution en État « séparé ».

51.

Cette séparation doit être dépassée dans l'optique du développement humain. La société doit pouvoir débattre à tout moment de ce qui définit son intérêt commun, sans déléguer à une instance quelconque, État ou parti, la responsabilité de cette définition.

52.

Le but des révolutionnaires autogestionnaires ne peut être de reconcentrer les pouvoirs : l'ambition est de changer les pouvoirs en les diffusant, de les transformer en restituant à la société civile l'essentiel de l'initiative qu'elle est en droit de déployer.

53.

Nous ne nous battons pas au nom d'une société idéale, mais en partant d'une attente et d'une possibilité inscrites dans l'épaisseur du temps présent. La nécessité de l'alternative se niche dans les demandes de régulation différente de la production et des échanges.

54.

On la repère dans l'exigence d'une mondialisation conduite selon d'autres valeurs et d'autres critères que ceux de la déréglementation/délocalisation/flexibilisation/division du travail capitaliste.

55.

On la trouve dans l'appel à une pleine reconnaissance du travail, en tant qu'activité socialement indispensable, que n'assurent pas les normes du salariat capitaliste.

56.

On la ressent dans les inquiétudes qui montent devant la marchandisation forcenée du corps, de la médecine, de l'environnement et des biotechnologies.

57.

Après les catastrophes de Hiroshima, Tchernobyl, Three Miles Island et Fukushima, le recours au nucléaire civil et militaire est une menace redoutable pour les sociétés humaines, à l'opposé de toute perspective d'une société émancipée et autogérée.

58.

Le nucléaire civil est un gouffre financier antinomique de la transition écologique et des moyens que celle-ci exige, il met en danger les populations, entraîne une militarisation et une opacité totale des espaces des centrales antinomique de l'autogestion, renvoie dans les pays du Sud les déchets.

59.

Le nucléaire militaire est lui aussi un gouffre financier, une menace terrifiante antinomique de la paix et un outil des puissances impériales. La perspective d'accords internationaux contre le nucléaire tant civil que militaire doit être recherchée mais ne saurait différer l'engagement pour l'arrêt immédiat du nucléaire civil et le désarmement nucléaire unilatéral.

60.

On observe la nécessité de l'alternative dans la recherche d'une autre sociabilité, d'autres rapports interindividuels, d'une autre conception de la famille, d'un regard différent sur «l'Autre», l'étranger, l'homosexuel·le, dans la volonté d'une individuation libérée des oppressions, des fanatismes, des conformismes.

61.

On la voit dans le combat des femmes contre une division genrée qui, en reproduisant la dépendance d'une moitié de l'humanité, contredit le besoin d'une émancipation générale du genre humain tout entier.

62.

On l'entrevoit dans d'autres façons de vivre, de produire, de consommer, ici et maintenant.

63.

On la perçoit dans la lutte contre le racisme qui articule : 1) la lutte contre toutes les manifestations racistes, notamment celles organisées par l'État ; 2) la lutte pour l'égalité des droits, notamment politiques pour toutes et tous ; 3) le soutien aux mouvements d'auto-organisation politiques, associatives et culturelles dont se dotent les populations et les travailleur·euses immigré·es, notamment celles issue des anciens territoires coloniaux ; 4) la construction d'une alliance avec ces forces. Dans un pays comme la France, marqué en profondeur par les pratiques et l'imaginaire colonialiste, l'antiracisme est une dimension constituante du mouvement d'émancipation.

64.

On la perçoit dans l'aspiration des peuples, des groupes sociaux, des groupes racisés et des cultures dominées à l'autodétermination et à l'égalité des droits dans la cité.

65.

Les mésaventures et impasses diverses de la mise en pratique de l'autodétermination des peuples au 20e siècle n'invalident en rien son principe fondamental, dans une optique d'émancipation et d'autogestion.

Son actualité est même brûlante à travers les révolutions arabes et le nouveau cycle des luttes et des révolutions ouverts en 2011, comme à travers la poussée en Europe de ce que nous appelions autrefois les «minorités nationales» et l'aspiration des peuples des confettis de l'empire à prendre leurs affaires en mains.

66.

Ce qui reste à opérer, c'est la mise en commun de toutes ces exigences. À partir de la myriade des alternatives, il faut chercher à tracer les contours d'une alternative d'ensemble, d'une méthode cohérente qui finisse par devenir le bien commun, une évidence si forte qu'elle s'impose à tous et toutes : une hégémonie autogestionnaire.

67.

Si, dans la société actuelle, une conception différente de la régulation sociale n'est pas formulée, popularisée et expérimentée, il y a peu de chances que cette société soit d'une façon ou d'une autre «révolutionnée». Les mouvements sociaux et les mobilisations citoyennes n'iront pas jusqu'au bout de leur radicalité, s'ils n'ont pas vérifié la possibilité d'une gestion autonome des institutions sociales construite sur la base de leur propre coopération. Faute d'expérimentation préalable des voies alternatives, le désir de transformation radicale pourra très vite s'engluer dans les prétendues «contraintes» de la conjoncture économique et sociale : la transformation sociale et écologique s'enfermerait dans les voies étroites de l'adaptation.

68.

À partir de la multitude des ruptures partielles engagées se creusera le passage vers d'autres logiques d'organisation sociale. Par la multiplication des contre-pouvoirs se modifiera la logique d'ensemble des pouvoirs.

octobre 2017

Autogestion : coopération dans le service public d'éducation

Fédération SUD-Éducation

SUD-Éducation revendique l'autogestion comme autre forme d'organisation du travail pour le service public d'éducation, c'est-à-dire le contrôle de l'outil de travail par les travailleurs

et les travailleuses. Pour en faire un horizon possible de la transformation sociale, cette revendication historique du mouvement ouvrier ne peut rester incantatoire, mais doit se confronter à la réalité de l'organisation des écoles, établissements et services.

Des réflexions ont vu le jour au sujet du premier degré, et notamment des directions d'écoles, formalisées lors du congrès de Cherbourg[1]. Notre texte propose d'étendre les principes d'organisation autogestionnaire du travail pour toutes les écoles et tous établissements de l'Éducation nationale, de la maternelle à l'université. De plus, il est important de développer au niveau des élèves ce que nous revendiquons au niveau des adultes. Par conséquent, nos revendications autogestionnaires doivent trouver leur écho au niveau du fonctionnement de la classe. C'est pourquoi la rencontre avec les pédagogies coopératives est nécessaire dans le projet politique d'une autre société et d'une autre école.

Pourquoi remettre en question l'organisation hiérarchique du travail ?

L'organisation hiérarchique du travail[2] génère de la souffrance : pressions hiérarchiques (convocations, remontrances verbales, etc.) qui ont pour but de soumettre les individus ; notation infantilisante qui oriente les pratiques professionnelles dans l'objectif de satisfaire le ou la chef·fe et non dans l'intérêt du service et des travailleurs et travailleuses ; organisation spatiale et temporelle imposée, sans lien avec les pratiques professionnelles des individus, sans mise en accord, et souvent contre l'intérêt du service, qui entraîne des sentiments d'impuissance, de gâchis, de désorganisation, de travail inutile.

L'organisation hiérarchique du travail empêche le travail d'équipe : soumises à la décision finale des chef·fes, les équipes peuvent renoncer à s'investir et à passer du temps sur des projets ou dispositifs qui risquent d'être refusés ou vidés de leur sens. Dans le premier degré[3], les dernières réformes tendent à généraliser ce modèle d'organisation hiérarchique dans le but plus ou moins avoué de casser les collectifs de travail et de lutte. L'expérience quotidienne nous permet d'affirmer que les équipes organisées collectivement et solidaires résistent mieux aux difficultés du métier et sont plus efficaces contre la « souffrance au

1. 5e congrès de la fédération des syndicats SUD-Éducation, mai 2009.
2. Sur ce sujet, voir aussi Clotilde Maillard, « À bas les chefs ! Petite histoire de la coordination contre le statut de maître-directeur », *Les Utopiques,* n° 6, novembre 2017.
3. Premier degré : écoles maternelles et élémentaires.

travail». Pour cela, une relation de coopération et de confiance réciproque doit être le quotidien. Coopération et confiance peu probables dans une gestion autoritaire, hiérarchique et parfois incompétente, comme c'est déjà le cas dans le second degré à l'université.

L'organisation hiérarchique du travail encourage un comportement individualiste : elle empêche les travailleurs et les travailleuses de prendre en main leur outil de travail, de s'investir pour en améliorer le fonctionnement, au bénéfice du service et des individus. Lorsque la décision et la responsabilité finale reposent sur un seul individu, le reste des travailleurs et travailleuses est empêché de se poser la question des conséquences de ce qu'il fait, et de se pencher sur l'ensemble des contraintes et des possibilités qui existent au sein d'un établissement. La vision globale est réservée à la direction, et les travailleurs et les travailleuses ne peuvent agir que sur une petite partie de l'ensemble. Plus encore, ils et elles sont poussé·es dans une logique concurrentielle qui les amène à rechercher les avantages individuels sans se soucier de l'intérêt collectif et du service public. C'est cette même logique qui empêche l'émergence d'une solidarité de classe. L'exercice isolé de la fonction de direction conduit souvent à une déresponsabilisation des enseignant·es et à des dérives qui ne leur laissent que peu de pouvoir réel. Par exemple dans le premier degré, le pouvoir des conseils des maîtres s'amenuise au gré des réformes. Les individus en charge de la direction s'éloignent de plus en plus de l'acte d'enseignement, renforçant la division enseignant·e/directeur·trice. La réforme des métiers de l'enseignement issue de la refondation de 2014, qui hiérarchise un peu plus la direction d'école, n'apporte en aucun cas plus de cohérence collective dans les pratiques des un·es et des autres. Par ailleurs, à notre connaissance, aucune étude ne permet d'établir le lien entre une organisation hiérarchique et l'efficacité contre l'échec scolaire et pour le plus haut niveau de qualification pour toutes et tous. Il suffit de regarder la situation des établissements du second degré[1] pour constater que la hiérarchie n'est pas opérante contre l'échec scolaire.

L'autogestion (réelle ou visée) doit donc permettre à chacun et chacune de se sentir maîtresse et maître de son existence au travail, mais aussi responsable de son travail, de son bien-être et de celui des autres. Elle doit permettre la transformation de l'organisation du travail, et par la même occasion donner envie de se battre pour l'améliorer et la défendre.

1. Second degré : collèges et lycées.

Il s'agit donc de généraliser un fonctionnement collégial permettant de se passer des personnels de direction et où les décisions à prendre sont discutées entre pair·es. Ainsi, se pose la question des instances de décisions et celle de l'égalité entre les travailleurs et travailleuses. Précisons si besoin est que les outils répertoriés ici ne sont pas des projections théoriques mais sont issus des différentes expériences historiques de démocratie directe portées par le mouvement ouvrier.

Les instances de décision. Il existe aujourd'hui en France et dans l'Éducation nationale des structures alternatives qui tentent de répondre à ce questionnement et les voies explorées sont diverses. Lycée expérimental de Saint-Nazaire, lycée autogéré de Paris, collège Clisthène à Bordeaux, collège lycée expérimental d'Hérouville Saint-Clair, directions collégiales d'écoles dans le premier degré… toutes ces structures ont des modes d'organisation spécifiques au sein desquels il existe différents degrés d'autogestion, quelles que soient leurs limites, par ailleurs. Assemblée générale, conseil d'établissement, groupes de base, commissions, mais aussi mandatement de membres de l'équipe ou encore conseils des maîtres. Leur point commun est que les décisions sont en partie discutées et partagées, de même qu'une partie de la gestion de l'établissement. C'est dans ce même objectif que nous posons ci-dessous des principes de fonctionnement pour l'ensemble des établissements scolaires. Toutes les décisions ne pouvant être débattues par tout le monde en même temps, et toutes les décisions ne concernant pas obligatoirement tous les travailleurs et travailleuses, il s'agit d'instaurer des temps et des lieux où les individus concernés se réunissent et décident selon les modalités qu'ils auront eux-mêmes choisies. Il peut parfois s'agir de toutes les catégories de travailleurs et travailleuses (agents, profs, vie scolaire, médico-social…), mais aussi parfois de seulement une ou deux catégories, ou encore d'une équipe pédagogique. Ces réunions doivent se faire en groupe restreint pour garantir la qualité des débats et faciliter l'expression de toutes et tous. Cela implique donc de multiplier les groupes et de se doter d'une structure chargée de compiler et de rendre accessibles à tous et toutes les demandes et décisions de chaque groupe. Cela implique également que ces temps fassent partie du temps de travail, soient donc compris dans les services, et aient par conséquence un caractère obligatoire. Enfin, il est indispensable de veiller à la mise en application des décisions, et donc de pouvoir mandater des personnes sur des tâches précises pour lesquelles du temps leur est dégagé. Pour éviter de recréer ainsi une hiérarchie qui ne dit pas son nom, ces mandats doivent avoir une durée limitée dans le temps et être révocables,

les mandataires rendent compte, et le principe de rotation doit être imposé. De plus, il est nécessaire de permettre des temps d'échange entre établissements, notamment entre écoles dans le premier degré, ou encore entre premier et second degré par exemple.

La division du travail et le statut unique

La mise en place d'instances démocratiques ne suffit néanmoins pas pour qu'un collectif de travailleurs et travailleuses soit en état de prendre des décisions réellement partagées. Même s'il est d'ores et déjà possible d'organiser des assemblées générales où chacun et chacune a sa place, où chacun et chacune peut avoir une voix et un pouvoir de décision quels que soient son statut et sa position, pour que ces structures soient véritablement démocratiques, il est indispensable d'instaurer une réelle égalité entre salarié·es. En effet, pour débattre d'égal·e à égal·e chacun et chacune doit avoir les mêmes droits et le même salaire, et chacun, chacune doit avoir une vision la plus globale possible de l'établissement, de manière à en appréhender correctement tous les aspects, à en comprendre la complexité et les enjeux. Il est possible d'imaginer dès maintenant le partage d'un certain nombre de tâches et de missions, et la mise en place d'une polyvalence des travailleurs et des travailleuses : accompagné·e et formé·e par un·e collègue, un·e enseignant·e peut prendre en charge une partie de l'entretien et du ménage d'un bâtiment, de même qu'un·e agent technique peut prendre part à l'enseignement d'une discipline ou à l'animation d'un atelier. Il en va de même pour le service de restauration, le secrétariat, la vie scolaire etc. Le temps de travail de chaque travailleur et travailleuse doit donc être divisé entre une partie liée à sa spécialisation (actuellement sa catégorie), et une partie consacrée aux tâches partagées entre tou·tes et à la formation en interne de ses collègues. Cette polyvalence doit également permettre de tenir compte de la complémentarité des individus, des goûts et envies de chacun et chacune, et doit permettre une évolution tout au long de sa carrière professionnelle. Dans le cadre de cette polyvalence organisée (volontaire pour certaines tâches comme l'enseignement, imposée pour d'autres tâches comme les tâches à responsabilité liées à l'autogestion des établissements et écoles ou liées à l'exercice de certains mandats), il nous faut construire toutes les différentes passerelles possibles entre tous les métiers.

C'est pour ces raisons, parce que nous sommes contre la division sociale du travail et parce que nous sommes un syndicat intercatégoriel et au sein d'une union syndicale interprofessionnelle que nous

revendiquons un statut unique qui préserve la diversité des métiers et affirme leur égalité. Tout personnel et tout usager d'établissement scolaire est de fait considéré comme partie prenante de la communauté éducative. Les revendications du statut unique, de l'égalité salariale, et de la polyvalence s'en trouvent donc étendues à l'ensemble des salarié·es des établissements scolaires. Nous voulons aller vers la fusion de tous les statuts dans un statut unique. Dans l'immédiat, nous proposons la fusion de tous les corps de personnels intervenant auprès des élèves (enseignement, vie scolaire, orientation…) dans un corps unique, cela sans nier la spécificité des métiers et des activités.

Le chemin peut paraître long avant de voir aboutir une revendication de cet ordre. Seul un mouvement social de grande ampleur et interprofessionnel permettrait aux travailleurs et aux travailleuses de reprendre réellement la main sur leur outil de travail. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire d'ici là. Au contraire, c'est dès aujourd'hui que se prépare un tel changement. Organiser et gérer un établissement scolaire demande des compétences techniques, des habitudes de débat et de prise de décisions qui ne s'inventent pas du jour au lendemain. C'est d'ailleurs souvent ce qu'on nous oppose lorsque qu'on évoque le sujet. Il est donc nécessaire de montrer qu'il est possible d'acquérir ces compétences et habitudes, et que c'est d'autant plus facile si on le fait collectivement, pour que cette revendication apparaisse comme possible auprès des collègues. C'est dans la pratique que nous apprenons à faire.

Les discussions autour des dotations horaires globales dans le second degré et de leur répartition sont une occasion de questionner collectivement les choix pédagogiques des établissements, mais aussi d'appréhender la complexité de la répartition des moyens et de se confronter à la réalité du terrain. Les équipes qui s'en emparent et qui font ce travail de répartition soulèvent des questions cruciales : Quel équilibre entre les disciplines ? Quel dispositif faut-il développer et quel autre ne fonctionne pas ? Quelles sont les conséquences sur les postes, sur les services ? Quelle stratégie de refus des heures supplémentaires ? Quel impact sur la stabilité des équipes ? Et surtout, qui est le mieux placé pour décider, la direction ou les travailleurs et travailleuses, des gestionnaires ou des praticien·nes ?

Les conseils d'administration, coquilles vides s'il en est, sont l'occasion de créer du travail collectif s'ils sont préparés en assemblée générale ou heure d'information syndicale. Ils permettent au moins de débattre ensemble de la gestion administrative et financière des

établissements et de prendre des décisions (qui ne sont malheureusement presque jamais suivies d'effet, mais c'est un autre débat).

Les dispositifs pédagogiques particuliers qui existent dans de nombreux établissements (pédagogie institutionnelle, pédagogie Freinet, travail interdisciplinaire, classes sans note, modules relais, classes à projets, classes coopératives…) sont une occasion de créer du travail collectif pour les faire fonctionner, les alimenter, et les intégrer au travail de chacun et chacune. Mais ce sont aussi des occasions de questionner leur impact sur les élèves et sur les personnels. Ils provoquent des débats au sein du collectif de travailleurs et travailleuses, qui permettent de réfléchir ensemble au sens de ce que l'on fait, et à la manière dont on le fait, entre la liberté de chacun·e et l'intérêt du collectif.

Pour le premier degré, une direction collégiale institutionnalise le rôle du conseil des maîtres-es et inscrit l'exercice de la direction d'école dans un cadre collectif diversifié selon les modalités choisies par l'équipe enseignante. Avec une décharge de direction collective et non individuelle, chacun·e est appelé·e à partager son temps entre enseignement et prise en charge d'une partie des tâches administratives. Par ce partage des responsabilités qui pèsent pour l'instant sur un·e individu, la résistance collective aux pressions hiérarchiques est facilitée. Enfin, le renforcement du rôle du conseil des enseignants et enseignantes facilite la cohérence des divers projets au sein de l'école, l'élaboration d'outils communs…

De façon plus pragmatique, la défaillance et l'autoritarisme des directions donnent l'occasion à nombre d'équipes de prouver qu'il est possible de faire fonctionner, au moins en partie, un établissement scolaire sans elles, voire contre elles. Cela, à la seule condition que le collectif de travailleurs et travailleuses parvienne à s'entendre sur un mode de fonctionnement. Il s'agit donc, partout où c'est possible, de pousser pour une prise en main collective de tous les aspects de l'organisation du travail et des établissements, s'immiscer dans la moindre faille, saisir la moindre occasion de mettre le collectif de travailleurs et travailleuses en capacité de décider et d'agir. L'institution, sur le temps de travail, de concertations portant sur les choix pédagogiques ou sur l'organisation du travail des personnels, leur mise en place avec des ordres du jour décidés par les personnels, peut être un moyen. Dans tous les cas, l'organisation régulière d'assemblées générales ou conseils structurés est indispensable. Ces assemblées doivent être des lieux de parole ouverts, respectueux des diverses positions qui existent dans le collectif, et surtout décisionnaires. Enfin, il est tout aussi indispensable

de respecter scrupuleusement les décisions qui y sont prises, qu'elles correspondent ou non à nos positions, car c'est la seule manière de donner à ces instances une importance auprès des collègues, une existence réelle et une légitimité.

Pour finir, soulignons que la mise en place de pratiques autogestionnaires sert les luttes car cela permet aux travailleurs et aux travailleuses de s'approprier leur outil de travail, de s'en sentir responsable, de le transformer pour qu'il réponde aux besoins et exigences collectives. Au lieu de perpétuer un système générateur de souffrance, inégalitaire et qui vide de sens nos métiers, ou pire, les formate pour correspondre à l'idéologie de la classe dominante, se battre pour ce qu'on a construit et ce dans quoi on s'est investi devient une évidence.

Quelles revendications pour l'autogestion dans le service d'éducation ?

Ce chapitre se concentre principalement sur l'organisation du travail dans les établissements du premier et second degré. Il n'ignore pour autant ni le supérieur, ni les services administratifs dans lesquels une telle réflexion peut s'appliquer, et est déjà amorcée à divers titres dans notre fédération. Il n'ignore pas non plus que réfléchir à l'autogestion dans les établissements scolaires ne peut se faire sans une réflexion d'ensemble sur ce que serait une organisation autogestionnaire dans le service public d'éducation en général, réflexion qui doit tenir compte de la place que les usagers doivent y tenir. En effet, on ne saurait penser tel ou tel établissement autogéré dans un service public fortement hiérarchisé ou centralisé : cela reviendrait à la même contradiction que celle qui conduit des coopératives autogérées à subir, malgré leur bonne volonté, les effets de concurrence imposés par le marché, et c'est dans cette contradiction que se trouvent certains établissements alternatifs évoqués plus haut ! La problématique à garder à l'esprit est ainsi celle du fonctionnement autogestionnaire du service public d'éducation, avec ses différentes possibilités, sans pour autant évincer le questionnement d'une structuration garante de l'égalité territoriale.

Évaluation des personnels. Nous revendiquons la suppression immédiate de toute notation des personnels. L'orientation adoptée au congrès de Montpellier dans le texte « Évaluation des personnels : imposons des alternatives au management ! » est toujours d'actualité.

Réappropriation de la formation continue. Le contenu de la formation continue doit être choisi et porté par les participant·es, et basé principalement sur l'échange de pratiques. Dans ce cadre, l'administration doit permettre aux participant·es de faire appel à des intervenant·es divers : mouvements d'éducation populaire et d'éducation

nouvelle, chercheurs… Nous appelons au boycott des formations numériques à distance et des formations imposées par l'institution. La formation doit être considérée comme un droit et pas une obligation administrative. Dans l'immédiat, nous revendiquons la possibilité pour les participant·es aux réunions de mouvements se réclamant d'une pédagogie coopérative (ICEM, GFEN, AFL, pédagogie institutionnelle, mouvements d'éducation populaire…) de faire comptabiliser leurs réunions dans leur plan de formation ou obligations de services. Soutenir activement la mise en place de structures coopératives autogérées. Comme préalable à une véritable liberté pédagogique, il s'agit d'en finir avec les hiérarchies. SUD-Éducation revendique la suppression de la fonction de chef·fes d'établissement dans le second degré, et son remplacement par une direction collégiale composée de personnels issus des différentes catégories et déchargés d'une partie de leur temps de travail habituel, dans le cadre d'une démocratie directe, mandataire et partagée, comme exposé dans ce texte.

L'administration doit reconnaître le statut d'établissement autogéré et la direction collégiale d'école. Dans l'immédiat, les codirections d'écoles doivent être permises par l'administration, par l'attribution de décharges aux écoles et non à des individus. Cette gestion de la décharge par l'équipe pédagogique permet de la répartir entre une et plusieurs personnes : c'est l'équipe qui se partage les tâches, qu'elles soient administratives ou pédagogiques. Cela passe également par la reconnaissance du pouvoir de décision des conseils de personnels et d'usagers (professeur·es, agents, assistant·es, élèves et parent·es d'élèves). Ces conseils, de droit, peuvent revendiquer l'autonomie dans l'utilisation des moyens financiers publics.

Les personnels doivent bénéficier de temps banalisés collectifs, sur le temps de travail, pour organiser la vie démocratique des écoles et établissements : assemblées générales, conseils… Ces instances démocratiques doivent être institutionnalisées et renforcées : une fréquence hebdomadaire semble indispensable pour en faire un lieu d'information, d'échanges, de débats, mais aussi un lieu de prise de décisions relatives à la vie des établissements. Dans le premier degré, afin de permettre une rotation des tâches sur différentes plages ou journées (enseignement, tâches administratives, participation aux réunions avec les partenaires de l'école, lien avec le personnel municipal…) nous revendiquons 5 enseignant·es pour quatre classes. Donc, de fait, nous revendiquons pour les professeurs des écoles 18 heures + 6 (18 heures devant élèves et 6 heures pour concertation). Dans le second degré, pour les enseignant·es, afin de permettre un véritable travail en équipes

interdisciplinaires, et décloisonner les matières, nous revendiquons une prise en compte d'un temps de travail hors élèves : 14 heures de cours plus 3 heures en collège (pour les PE, les agrégé·es, les certifié·es). Dans le premier et le second degré, nous revendiquons une baisse du temps de travail à 32 heures pour tous les personnels annualisés, en intégrant tous les personnels dans un fonctionnement collégial. Afin de favoriser une nouvelle organisation de l'école, tant dans nos pratiques pédagogiques que dans l'organisation de la classe, nous revendiquons la mise en place de maxima d'élèves par classe.

D'un point de vue pratique et syndical, il faut multiplier les stages de formation syndicale ouverts à tous les personnels sur le thème de l'autogestion des établissements et écoles. La fédération s'engage à accompagner les personnels qui souhaitent s'inscrire dans de tels projets :

- en mutualisant les outils, les expériences, les contacts de personnes ressources ;
- en intervenant si besoin face à l'administration ou auprès des collègues dans les établissements et écoles (par exemple : stage d'école ou d'établissement avec intervenant·es de SUD-Éducation) ;
- en organisant des stages fédéraux sur ce thème. Tous les syndicats qui le souhaitent pourront s'inscrire dans cette dynamique de formation.

L'autogestion du point de vue des élèves. [...] La dissociation entre pédagogie et syndicalisme est relativement récente et n'est pas légitime : le syndicalisme révolutionnaire était porteur d'un modèle pédagogique émancipateur et les pédagogies coopératives en sont l'héritage. Politique et pédagogie n'ont pas à être séparées. Ne dit-on pas à SUD-Éducation « Une autre école pour une autre société » ? Cela ne veut-il pas dire qu'un projet politique et syndical est aussi un projet pour l'école et qu'il n'y a pas de vrais projets pour l'école sans penser un changement politique ?

Il semble bien que la dissociation actuelle soit fort nocive car à vouloir faire de la pédagogie sans politique, on édulcore les projets émancipateurs à un tel point qu'on leur fait perdre leur âme : c'est ce que font les organisations syndicales cogestionnaires et les réformes gouvernementales qui se contentent de reprendre la facture extérieure des pédagogies coopératives, sans mettre les moyens adéquats, mais surtout en se débarrassant du projet politique qui lui donnait du sens et en le remplaçant par un tout autre projet politique.

On sait combien les libéralismes de tout poil ont des capacités à détourner et à utiliser des idéologies et des discours qui leur sont

pourtant contraires, cela ne doit pas être un argument suffisant pour les mettre de côté. Si le syndicalisme que nous défendons ne se contente pas de défendre les personnels mais est aussi porteur d'un projet de changement social, on voit mal comment il peut éviter de s'intéresser aux pédagogies qui se sont fondées sur un tel changement. Les théories et pratiques pédagogiques coopératives semblent globalement correspondre à ce que nous défendons ou peuvent être l'occasion de revendications qui vont dans ce sens [...]

En conclusion, revendiquer l'autogestion des personnels tout en maintenant les élèves dans un rapport de soumission à l'adulte et de fonctionnement autoritaire et arbitraire nous semble une contradiction majeure qu'il faut dépasser. C'est pourquoi la fédération SUD-Éducation doit impulser une dynamique générale autour de ces questions et les lier. Une grande campagne de stages autour des questions d'autogestion et de coopération est organisée par la fédération SUD-Éducation, à l'image de la campagne de stages sur les conditions de travail. La commission « Quelle école ? » a pour mandat supplémentaire de coordonner et de dynamiser ces différents stages et d'aider les syndicats à les mettre en place, à l'image de la commission fédérale « Et voilà le travail ! »

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier « Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion », *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

Industrie automobile qui conduit ?

Marc Tzwangue

On ne va pas parler ici de la « socialisation/récupération/appropriation sociale », sous quelque forme que ce soit, d'une petite entreprise en dépôt de bilan ou sacrifiée par un grand groupe ; mais de multinationales puissantes, implantées dans le monde entier et regroupant, de différentes façons capitalistiques, d'autres constructeurs eux-mêmes multinationaux.

Commençons par une petite citation sur le sujet de Rosa Luxemburg, dans sa polémique avec le révisionnisme de Bernstein :

> Les coopératives, et d'abord les coopératives de production, sont des institutions de nature hybride au sein de l'économie capitaliste : elles constituent une production socialisée en miniature qui

> s'accompagne d'un échange capitaliste. Mais dans l'économie capitaliste, l'échange domine la production ; à cause de la concurrence il exige, pour que puisse vivre l'entreprise, une exploitation impitoyable de la force de travail, c'est-à-dire la domination complète du processus de production par les intérêts capitalistes. [...] D'où, pour la coopérative de production, la nécessité, contradictoire pour les ouvriers, de se gouverner eux-mêmes avec toute l'autorité absolue nécessaire et de jouer vis-à-vis d'eux-mêmes le rôle d'entrepreneurs capitalistes[1].

Il est important de répondre à quelques questions pour savoir de quoi on parle, quant à l'appropriation sociale du secteur automobile et, par voie d'extension, de multinationales du secteur privé d'un secteur clé de l'économie. Je vais résumer cela en cinq questions et leurs déclinaisons qui sont, pour moi, à la base de notre réflexion commune et des enjeux qui nous préoccupent.

Quels sont les acteurs de la socialisation ?

Les salarié·es de l'entreprise donneuse d'ordres (jusqu'où ? Ouvriers, techniciens, cadres, cadres supérieurs ?), avec un possible risque de reproduction hiérarchique ?

Et surtout comment gérer les compétences des uns et des autres ?

Les travailleurs et travailleuses en général, avec la mise en place de conseils de salarié.es au niveau de la branche, de la région, du pays ?

La population, au niveau local, régional, national ?

Et quid de l'international ? Car les multinationales sont implantées dans de nombreux pays. Que deviennent les travailleurs et travailleuses de ces différents pays ? Ont-ils/elles leur mot à dire ? Et les sous-traitants ?

Que socialise-t-on ?

Les entreprises socialement irresponsables ? La liste est longue. Ne le sont-elles pas toutes ?

- Les entreprises en difficulté (avec reprise par les salarié·es). Beaucoup d'exemples en ce moment ! Les entreprises en bonne santé ?
- Les secteurs clés de l'économie ? Mais encore faut-il les définir : du secteur privé ? Le secteur public a-t-il besoin d'être (re)socialisé ? Ce qui apparaît dans la plupart des réflexions, c'est que l'appropriation

1. Pour m'aider dans cette réflexion, je me suis appuyé en partie sur un article qui a le mérite de mettre les pieds dans le plat : « Entre crise économique et crise écologique, l'industrie automobile a-t-elle encore un avenir ? » de Lars Henriksson, syndicaliste à Volvo cars à Göteborg (Suède).

sociale des secteurs clés de l'économie, comme le secteur automobile, concerne de plus en plus des entreprises, des multinationales du secteur privé. Et en ce qui concerne le secteur privé (d'ailleurs de plus en plus imbriqué dans celui du public), les secteurs de l'énergie, du transport et de l'industrie sont incontournables.

Comment le fait-on ? Comment socialise-t-on ?

- Par la nationalisation ? Comme en 1981-1982 ? Mais nous parlons aujourd'hui d'appropriation sociale, de socialisation et non de nationalisation. Pourquoi ? Parce que nous devons intégrer le bilan des expériences passées, de ce que les nationalisations effectuées dans les pays capitalistes ont révélé comme impasses. La RNUR[1] en est un bon exemple…
- Par la négociation débouchant sur une cogestion sur le modèle allemand ? Cela semble être la voie suivie par Macron avec les comités sociaux et économiques (CSE).
- Par l'expropriation des actionnaires ? À partir d'une lutte locale, nationale, internationale ?
- Pour faire quoi de ces entreprises socialisées ?
- Pour être meilleurs que les capitalistes ?
- Plus rentables, plus sociables ?
- Pour mieux redistribuer les profits, de façon plus équitable ?
- Pour être plus écologiques ?
- Pour planifier démocratiquement l'économie ?
- Pour changer la société ?

Et, dernière question :

- Que faire… De l'industrie automobile et de son impact sur l'écologie ?

Les trois premières séries de questions sont, en elles-mêmes, porteuses de réponses assez claires, si tant est qu'on se place dans la perspective émancipatrice qui est la nôtre. La dernière interrogation va être ici développée…

On parle beaucoup de crise écologique

Mais quels sont les rapports entre industrie automobile et crise écologique ?

1. RNUR : Régie nationale des usines Renault, créée par nationalisation des usines Renault, en janvier 1945.

L'industrie automobile est le parfait exemple du productivisme aberrant du système capitaliste, qui continue à vendre en masse des bagnoles alors que le pétrole devient rare et cher, et que notre air devient irrespirable. On ne peut ignorer non plus les impacts sanitaires du trafic routier sur la santé humaine (sans parler des accidents de la route), notamment du fait de la pollution aux particules fines causées par la combustion d'énergies fossiles. Cette pollution serait en France la cause de 40 000 morts prématurées.

La place qu'occupe l'automobile dans nos vies et dans nos espaces urbains est une autre donnée tout à fait structurante. Le coût de l'entretien d'une voiture individuelle pour un ménage est tout simplement délirant : jusqu'à 25 % du salaire annuel moyen soit plus de 400 heures de travail.

> En tant que moyen de transport quotidien, la voiture individuelle est manifestement irrationnelle [...]. Toute la logique de la société bourgeoise favorise d'ailleurs toujours des solutions axées sur la propriété privée et sur la vente de marchandises plutôt que des solutions axées sur la satisfaction des besoins et sur les services publics[1].

L'industrie automobile est également un parfait exemple de la casse humaine et de la pénibilité du travail car les « bons résultats » de PSA, de Renault, etc. s'accompagnent de cortèges d'intérimaires, d'une augmentation des cadences, du travail de nuit et les dimanches, d'un chantage à l'emploi et aux délocalisations.

> Cela provoque la désagrégation des collectifs de travail et militants. En même temps, les conditions de travail se dégradent avec l'intensification du travail, la suppression des temps de pause, la multiplication des outils de contrôle, la mise à mal de la séparation temps privé-temps professionnel, le développement du travail de nuit, du travail posté, la taylorisation du travail administratif et commercial. L'individualisation du travail et de la rémunération, la précarisation de l'emploi, engendrent souffrance et stress jusqu'au suicide, sans que se développent les ripostes collectives suffisantes.

Il y a un lien très clair entre augmentation de la productivité, nouvelles méthodes de management et souffrance au travail, jusqu'aux gestes les plus désespérés. C'est cela aussi, le bilan d'une industrie qui n'est pas au service des intérêts du plus grand nombre.

Ce système nous réduit à l'état de machines : les salarié·es de l'automobile payent très fort le prix de la surproduction. Aucun miracle

1. Lars Henriksson, « Entre crise économique et crise écologique, l'industrie automobile a-t-elle encore un avenir ? ».

technique ne permettra de se sortir de cet univers de la concurrence capitaliste et aucun miracle technique ne viendra résoudre l'aberration écologique et économique d'un système de surproduction et de gaspillages avec des cycles de fabrication aux quatre coins du monde, avec des produits à « obsolescence programmée », etc. Il n'y aura donc pas non plus de miracle social tant que l'objectif de ces productions sera les profits et la productivité avant d'être la satisfaction des besoins sociaux dans le respect des équilibres écologiques.

Mettre en place une planification écologique ?

Dès maintenant, faire le choix d'une sortie maîtrisée du tout bagnole/pétrole, comme nous proposons une sortie du nucléaire, doit être notre objectif. Nous devons le dire tranquillement. Le dépérissement de l'usage de la voiture, ou du moins les conditions d'accès au carburant, vont devenir de plus en plus prégnants et de plus en plus inégalitaires. Il faut donc entrer en campagne pour exiger le développement des transports collectifs et leur gratuité : c'est une voie pour la conversion de l'industrie automobile en production socialement utile et écologiquement soutenable. Ce thème permet de faire le lien avec les quartiers populaires, les campagnes délaissées. Il est éminemment social et écologique. Il parle aussi de justice territoriale et d'un autre rapport aux déplacements et à l'organisation de la vie.

Tout comme nous revendiquons une mise sous contrôle de la filière énergétique, avec la réquisition des profits et des moyens de production de grands groupes comme Total, nous devons exiger que la production des modes de transports se fasse sous contrôle de la population et des salariés, dans le respect des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre responsables du cataclysme climatique. Ce raisonnement implique une transformation révolutionnaire écosocialiste de la société. C'est une rupture avec une vision productiviste portée notamment par une grande partie du syndicalisme dominant en France.

Pour une socialisation/reconversion écologique de l'industrie automobile

La socialisation/reconversion écologique de l'industrie automobile passe par l'appropriation collective des moyens de production ou de services qui doit s'inscrire dans un projet global de transformation sociale et d'émancipation. Pas de solution sans penser à la reconversion de l'industrie automobile ! La « voiture verte » est une illusion et les agrocarburants ne sont pas la solution. L'industrie automobile a une expertise dans la logistique, l'ingénierie de production et de la

conception à la production, qui pourrait être appliquée à tout autre type de production. Les processus complexes mis en œuvre aujourd'hui dans l'industrie automobile pourraient être appliqués à la production d'éoliennes et d'autres équipements pour la production d'énergie renouvelable, de tramways, de trains, d'autres véhicules et de systèmes pour des organisations de transport durable et une nouvelle approche de la mobilité.

La défense et la préservation des postes de travail nécessitent l'élaboration de contre-plans alternatifs visant une reconversion écologique qui devront intégrer des questions telles que :

- le développement et la faisabilité technologique de l'évolution des nouveaux produits ;
- l'impact écologique pour fabriquer ces produits ;
- la recherche de l'innovation pour une plus grande utilité sociale ;
- la redéfinition des rapports sociaux dans l'entreprise et la branche ; l'organisation du travail, le transfert des « savoir-faire » et la remise en cause des savoirs morcelés.

Cette socialisation/reconversion doit aussi passer par une démocratie autogestionnaire autour de l'entreprise :

- la démocratie comme révélatrice des conflictualités dans l'élaboration d'un projet commun ;
- l'accès à l'information, ce qui implique l'ouverture des livres de comptes et le contrôle des investissements ;
- de nouvelles formes d'organisation et d'expression des travailleurs et travailleuses : des conseils d'atelier au conseil d'entreprise ;
- mieux définir le rôle des experts et contre-experts (associations de chercheurs, économistes, syndicalistes, etc.) ;
- et surtout l'intervention de la population concernée, des mouvements politiques et écologistes, des mouvements syndicaux.

Il n'est pas fatalement lié à la fabrication d'automobiles.

L'industrie automobile doit changer de trois façons :

- elle doit passer du privé au public et être socialisée.
- elle doit passer de la route vers le rail et les transports collectifs.
- elle doit être au service d'une nouvelle approche de la mobilité dans un contexte de transition écologique.

Loin d'être une utopie, la reconversion et la socialisation de l'industrie automobile représentent une perspective pratique.

C'est une industrie extrêmement flexible. Ce n'est pas un hasard si l'industrie automobile a été la seule branche de l'industrie américaine

à avoir été complètement reconvertie à l'effort de la seconde Guerre mondiale. Quelques mois seulement après Pearl Harbor, les chaînes de montage de Détroit ont cessé de produire des voitures privées et ont commencé à produire tanks et avions. Donc, aujourd'hui, pourquoi pas des trains, bus, etc.?

En bref, l'industrie automobile n'est pas une mine de charbon. C'est un mécanisme souple de production que la société pourrait utiliser pour produire presque n'importe quel type d'équipement technique sur une grande échelle.

En guise de conclusion

Développer des débats et des réflexions communes est important, mais les solutions viennent, viendront, dans le bouillonnement de la lutte. Les salarié·es, les populations lorsqu'elles sont en lutte voient leurs capacités créatives enfin émerger des carcans de la société capitaliste. Mais si l'on peut et doit critiquer les expériences multiples qui ont déjà eu lieu dans diverses circonstances et dans divers pays, ces expériences d'appropriation sociale d'entreprise ont le mérite de montrer ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Que l'on n'est pas dans l'utopie. Qu'une autre société est possible.

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier « Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion », *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

Sur la voie (ferrée) de l'autogestion

Francis Dianoux, Christian Mahieux

Le mouvement syndical français a déjà travaillé sur la question. Certes, dans la durée, ce ne fut pas un axe majeur des activités des fédérations syndicales de cheminots. Ce ne fut d'ailleurs le travail que d'une seule fédération, la CFDT ; et l'essentiel des réflexions se concentrèrent au début des années 1970[1].

À travers plusieurs textes de congrès, SUD-Rail se réclame du courant autogestionnaire et a esquissé quelques pistes en ce sens (rôle des collectifs de travail, de la hiérarchie, des usagers…) qui méritent d'être creusées. Parmi les autres fédérations, plusieurs ont construit des

1. ▶ Dans ce volume, Théo Roumier, « Quand la CFDT voulait le socialisme et l'autogestion ».

projets autour de la notion de service public ferroviaire ; ils n'intègrent aucune dimension autogestionnaire.

En 1973, la fédération CFDT des cheminots met les choses au clair[1] :

> Qu'est-ce que l'autogestion ? Sur un plan général, c'est la gestion par les intéressés eux-mêmes des structures sociales, économiques et politiques dans lesquelles ils sont insérés et agissent : quartiers, communes, régions, universités, entreprises.
>
> ■ Au niveau de l'entreprise, c'est l'instauration d'un type de rapports sociaux égalitaire, où chaque travailleur se sent concerné par l'activité de l'ensemble et retrouve, par sa libre insertion dans la collectivité, la maîtrise sur la nature, la destination, l'organisation de son travail. Pour dire les choses plus simplement, c'est le fait, pour les travailleurs de s'administrer eux-mêmes, de se diriger eux-mêmes. L'autogestion caractérise une situation où tous les travailleurs ont acquis un égal pouvoir dans la détermination de l'activité de l'entreprise et dans l'organisation du travail, permettant à chacun d'assurer sa part de responsabilité.
>
> ■ Où la mise en place de nouvelles structures de décision et de gestion dans l'entreprise permet aux travailleurs de participer réellement à l'orientation et aux buts de celle-ci. L'autogestion est donc un changement radical de la situation des travailleurs. Ils deviennent collectivement leur propre employeur. La suppression du salariat (rapport social de subordination du salarié a son employeur) ne signifiant évidemment pas la fin de la rémunération du travail.

L'autogestion, pilier essentiel du socialisme démocratique

> ■ Si le socialisme démocratique repose sur trois piliers indissociables : autogestion, planification démocratique, propriété sociale des moyens de production et d'échanges ;
>
> ■ Si nous sommes tous convaincus qu'il ne peut y avoir autogestion sans, au préalable, expropriation des moyens de production et d'échanges et que l'autogestion a besoin de la planification pour assurer une utilisation rationnelle et une répartition équitable des fruits du travail ; nous sommes certains aussi, que l'appropriation sociale et la planification ne sont pas suffisantes pour changer fondamentalement la situation de dépendance des travailleurs. Renault, EDF, SNCF… autant d'exemples qui le prouvent. La règle de la rentabilité a succédé à la loi du profit, mais est-ce cela l'idée

1. Extrait d'une des résolutions adoptées par le congrès de la fédération CFDT des cheminots, avril 1973.

qu'on se fait du rôle des nationalisations ? Les dirigeants actuellement en place ne sont là que pour faire une gestion conforme aux intérêts et aux règles du système capitaliste.

Les expériences des pays de l'Est sont aussi significatives. On peut passer d'un système de capitalisme privé ou d'État à un socialisme d'État, tout en laissant les travailleurs en situation de subordination et d'aliénation. Nous n'avons que faire d'un socialisme sans autogestion, car il est démontré que, seule, une société décentralisée peut s'opposer aux systèmes étatiques, dont la preuve est faite qu'ils ne peuvent aboutir qu'à un totalitarisme politique et à la disparition de libertés fondamentales.

Écarter les fausses pistes

Certains modèles de «participation de travailleurs à la gestion», nous apparaissent illusoires :

■ [...] Le partage sous forme d'«intéressement» de quelques miettes, qui n'empêche pas que les pouvoirs restent inchangés, entre les mains du gouvernement et du patronat.

■ La cogestion, c'est-à-dire la gestion paritaire, parce qu'elle offre l'illusion d'un pouvoir partagé, alors qu'elle laisse intact le droit de propriété privée des moyens de production et d'échanges et qu'elle conduit à l'intégration du syndicalisme, en l'associant aux buts de la société capitaliste et le transforme en bureaucratie.
La «gestion démocratique» des entreprises nationalisées préconisée par le PCF et la CGT à cause [...] de son silence sur les brûlantes questions de l'autorité et des pouvoirs ; du rôle capital donné à l'appareil central ; de la place et du rôle du personnel ou des organisations de gestion, qui n'ont aucun pouvoir réel.
Autre fausse piste : le management, qui suppose d'abord l'acceptation d'un système de référence et, de ce fait, conduit les hommes à s'y intégrer. Il contribue à en mieux assurer le pouvoir et à consolider les structures existantes [...] Partir de l'entreprise...
Une réflexion syndicale sur l'autogestion doit prendre son point de départ dans l'entreprise, parce que celle-ci est à la fois le lieu premier de l'assujettissement du travailleur, le lieu premier de sa prise de conscience et de son action collective, le terrain privilégié à partir duquel le mouvement syndical mène la lutte contre le capitalisme.

Sans vouloir régler les détails...

Il n'est ni souhaitable ni possible de bâtir dans le détail un modèle théorique de ce que pourrait être l'autogestion dans un pays

> industrialisé, c'est-à-dire un pays où existent de plus en plus de grandes entreprises, comptant de multiples établissements dont la fonction de production apparaît de plus en plus seconde, par rapport aux fonctions de recherche, de commercialisation et d'organisation interne.

Mais s'en tenir aux grandes lignes

> Notre propos est plus modeste ; il consiste à fixer les grandes lignes de ce que pourrait être une répartition des fonctions entre les différentes formes d'organisation collective des travailleurs, dans un système d'autogestion et à indiquer, au seul plan de l'entreprise, une démarche susceptible de faire progresser la démocratisation dans la perspective ainsi fixée.

Le document évoque ensuite différentes mesures concrètes que suppose ce passage à l'autogestion : rôle de l'entreprise, rôle des travailleurs, pouvoir des travailleurs, rôle du syndicat, rôle et composition des organismes de gestion, rôle et attributions des « gouvernants »… Bien entendu, tout ceci est daté, part de ce qu'était la SNCF en 1973, et ne saurait être repris intégralement aujourd'hui. Mais c'est une source forte utile pour se remettre à l'ouvrage.

Le rapport d'orientation, qui comprend notamment le texte complet « Quelle autogestion à la SNCF ? », est approuvé par seulement 66 % des mandats[1]. Signe des évolutions incessantes de la lutte des classes, et donc du rapport aux choses qui se modifie selon le contexte, une partie des syndicats et des militant·es développent une critique « de gauche » de ces positions ; bien sûr, cela ne porte pas uniquement sur la manière d'appréhender l'autogestion, mais plusieurs pointent des faiblesses qui permettront dans les années postérieures un ralliement à l'union des forces populaires, où l'autogestion passe assez largement à la trappe.

On l'a dit, depuis sa création, en 1996, la fédération SUD-Rail se réclame du courant autogestionnaire. En témoigne cet extrait de résolution adoptée lors du congrès fédéral de 2002 :

> À la fois comme moyen de lutte mais aussi comme principe d'organisation de la société, nous défendons l'autogestion pour les travailleurs et les citoyens. Si nous portons celle-ci dans les luttes, notamment à travers notre attachement pour des AG décisionnaires, il faut reconnaître que nous ne travaillons pas assez à sa popularisation sur

1. Michel Gorand, *L'histoire de la Fédération des cheminots CFTC puis CFDT, depuis février 1918*, autoédition, 2016.

le plan sociétal, en tant que gestion démocratique des entreprises et de la société. Pourtant, aussi bien le contexte de «crise» entraînant fermeture d'entreprises et/ou délocalisations, que la faiblesse des politiques publiques à défendre l'intérêt général plutôt que de cautionner la logique de privatisation, donne du poids aux revendications autogestionnaires. C'est ce qu'atteste le positionnement passé ou récent de plusieurs collectifs de luttes chez Danone, Seafrance, Fralib… voulant prendre leurs affaires en mains. Si nous ne voulons pas que l'autogestion reste un concept pour spécialistes ou une simple utopie, nous devons avancer sur notre projet de société, pour que notre syndicalisme marche sur «ses deux jambes». Pour autant, il y a nécessité d'approfondir certaines revendications. Ainsi, concernant le droit des usager·es à décider :

L'association des usagers aux décisions de l'entreprise publique par le biais d'un représentant au conseil d'administration ou par la mise en place de comité de ligne n'est qu'un leurre. Au CA, le représentant des usagers est désigné par le gouvernement et les comités de ligne ne sont que consultatifs. SUD-Rail est favorable à un saut qualitatif dans le contrôle par les usagers de l'entreprise publique de service public qu'est la SNCF par une représentation égale au CA des usager·es, des salarié·es et de l'État ; la reconnaissance de toutes les associations d'usager·es des transports en fonction des critères du nombre d'adhérents, d'autonomie financière et d'indépendance politique ; la mise en œuvre de scrutins pour élire les représentants d'usager·es, l'attribution de moyens permettant aux usager·es/citoyen·nes d'assurer leur mandat ; la mise en place, au niveau régional, d'une instance (SNCF, élu·es, usager·es, syndicats) qui donne son avis, avec droit de veto, sur le schéma de transport express régional proposé par la SNCF et le conseil régional.

Si la proposition est innovante au regard de la situation existante, elle se situe dans un cadre où demeure, en termes de représentation et décision, une entité dénommée SNCF qui renvoie manifestement à la direction de l'entreprise ; c'est quelque peu contradictoire avec un processus autogestionnaire. Bien sûr, il peut y avoir des revendications immédiates et un projet à plus long terme. Mais il y a nécessité à articuler les deux. C'est sur ce point que le travail doit se prolonger.

Repenser l'autogestion du système ferroviaire

Depuis 1973, beaucoup de choses ont évolué dans le monde ferroviaire : les lignes à grande vitesse n'existaient pas ; l'informatique quasiment pas ; la réservation n'était pas intégrée à l'achat du titre de transport qui, sauf exception pour de petits parcours, n'était délivré qu'aux guichets ; la droite et la gauche n'avaient pas encore inventé le

découpage entre ce qu'on nomme désormais Réseau et Mobilités, qui aboutit notamment à ce que des cheminots et cheminotes travaillant au même endroit et dans le même but ont pour consigne de ne pas se parler ; le trafic fret annuel de la SNCF représentait 69,26 milliards de tonnes-kilomètres[1] : il y avait 283 280 agents SNCF[2] ; les régions n'avaient pas la responsabilité du plan de transport de leur territoire ; la hiérarchie défendait une discipline de type militaire, là où maintenant elle impose une discipline managériale. Le recours à la sous-traitance a explosé, la direction s'est acharnée à casser les métiers de cheminot·es pour coller à l'éclatement du chemin de fer unifié en activités commerciales concurrentes. Nous pourrions allonger la liste très longuement.

C'est donc à partir de la réalité d'aujourd'hui qu'il nous faut réfléchir sur l'autogestion possible demain. Sans pour autant ignorer ce qu'il peut être utile de reprendre de pratiques antérieures. Et surtout, en n'hésitant pas à innover, à inventer. L'essentiel étant que ceci se fasse, avec l'ensemble des personnes concernées, pas en petit comité de « spécialistes ». Des travaux initiaux sont nécessaires ; ils ne seront utiles que s'ils sont ensuite collectivisés, utilisés, débattus, contestés, améliorés…

Mais qui est « l'ensemble des personnes concernées » ? À l'évidence, en font partie toutes celles et tous ceux qui concourent au fonctionnement des chemins de fer. Pas question d'en rester aux divisions que les patrons ont amplifiées au fil des années.

L'autogestion ne saurait exister sans considérer à égalité tous les cheminotes et cheminots, indépendamment de leur statut actuel[3], qui devra être le même pour tous et toutes. À égalité, cela englobe la question de la rémunération du travail effectué, qui ne peut être passée sous silence… Donner plus d'autonomie à ce qui resterait des directions locales, sans les remettre en cause en tant que telles, ce n'est pas l'autogestion. Pas plus que donner plus d'autonomie aux travailleurs et travailleuses, sans le pouvoir de décision.

C'est bien à celles et ceux qui font le chemin de fer de décider de l'organisation du travail à mettre en œuvre pour le faire fonctionner. Celles et ceux qui font sont celles et ceux qui décident ; voilà qui est assez simple, même si la mise en musique peut l'être un peu moins : à

1. Quatre fois moins aujourd'hui, malgré tous les discours sur l'écologie, l'environnement, etc.
2. Deux fois moins aujourd'hui. Compte tenu de la hausse importante du trafic voyageurs, la productivité de chacun·e a doublé.
3. Personnel SNCF ou contractuel, salarié·es de filiales SNCF ou d'entreprises sous-traitantes, salarié·es d'entreprises de transport privé, personnel des CSE.

quel niveau, les collectifs décisionnels doivent-ils se mettre en place ? Sans aucun doute, au plus près du terrain, pour permettre que chacun et chacune s'y sente en confiance et prenne toute sa place. Mais alors, comment coordonner ce qui se discutera et décidera dans tel atelier de maintenance avec ce qui se passera chez les aiguilleurs ou les agents de conduite ? Et l'interrogation se prolonge au niveau du site ferroviaire dans son ensemble, du bassin géographique, de la région, du réseau ferroviaire national (et international…). Faut-il organiser des délégations mandatées par chaque collectif ? Délégation ? Émanation ? Le mandat impératif est-il possible en toutes circonstances, au risque de bloquer certaines prises de décision pourtant urgentes ? Comment contrôle-t-on les personnes déléguées ? Toute ressemblance avec les débats au sein des Gilets jaunes ne serait pas fortuite du tout ! L'organisation du travail ne peut se concevoir sans parler de la structure de l'entreprise. Un système ferroviaire autogéré, parce que sa raison d'être sera son utilité publique, devra inévitablement être unifié ; le fonctionnement en « tube » distinct les uns des autres (le fret, les gares, la maintenance, les TGV, les TER, etc.) est une aberration. La complémentarité, l'entraide doivent être des principes de base des organisations autogérées. La rotation des tâches sera recherchée ; mais elle aura des limites : on ne conduit pas un train, ni ne répare des caténaires, sans une formation assez longue. De même, il subsistera une notion de commandement dans l'exercice de certaines activités : ainsi, ce n'est pas chaque aiguilleur qui décidera que tel train ira sur une telle voie ; il faudra appliquer les consignes, les « ordres ». Mais puisque l'ensemble des fonctions concourent au fonctionnement du service public ferroviaire, il n'y a pas lieu de maintenir de hiérarchie, notamment salariale.

Les cheminots et les cheminotes sont bien entendu les mieux placé·es pour construire des plans de transport ; c'est-à-dire jongler entre les multiples parcours de trains, dessertes fret ou voyageurs, les travaux sur les voies, les vitesses qui varient selon les lignes et le matériel roulant, la capacité de chaque gare à recevoir des trains, etc. Mais est-ce à dire que c'est au seul personnel des chemins de fer de décider des horaires de trains, des correspondances, du nombre de trains chaque jour pour telle ou telle ligne, etc.? assurément non ! Les usagers des chemins de fer doivent pouvoir en décider aussi ; car c'est pour elles et pour eux que le service ferroviaire est effectué. Plus largement, la population est concernée, car l'existence ou non de trains à un endroit et une heure donnée interagit avec d'autres pans de l'activité économique, sociale, culturelle, de la collectivité. De même, l'intérêt général doit être pris en compte pour déterminer le plan de transport des trains

de marchandises dans une logique de complémentarité avec les autres modes. Se pose donc la question de collectifs décisionnels dans l'entreprise mais aussi dans les localités.

Mais ça se peut ?

Oui ? Et il y a même des exemples. Un des plus accomplis est celui de la collectivisation des chemins de fer catalans, lors de la Révolution espagnole. En Catalogne, dès le 21 juillet 1936, la plupart des gares et autres sites ferroviaires étaient sous contrôle des travailleurs et travailleuses ; préservés ou repris aux forces fascistes. Très rapidement, le travail repris dans ce secteur vital pour la révolution, compte tenu de la guerre menée par Franco et ses troupes. Mais il n'était pas question d'en laisser la direction aux anciens dirigeants. Dès le 25 juillet, CNT et UGT annonçaient la collectivisation des transports, les travailleurs et travailleuses prenaient le contrôle, notamment, de la Compagnie générale des chemins de fer de Catalogne. Et deux jours plus tard, la Generalitat[1] ne pouvait qu'en prendre acte en publiant un décret «légalisant» cette saisie :

> Le 28 juillet 1936, la Fédération de l'industrie ferroviaire, adhérente a la Confédération nationale du travail, et le Syndicat national ferroviaire, adhérent à l'Union générale des travailleurs, s'étant saisi de tout le matériel constituant l'exploitation de la Compagnie générale des chemins de fer de Catalogne, lignes de [...], ayant pris en charge également tous les services correspondant aux mêmes, tant en la partie technique qu'en la partie commerciale et administrative, le portent à la connaissance de la Généralité de Catalogne, laquelle, après cette notification n'a rien à objecter et accepte le fait de la saisie [...]
>
> Les travailleurs et travailleuses, avec leurs syndicats, commencent par l'action directe en procédant à la réquisition et en prenant le contrôle. Ensuite, CNT et UGT «portent à la connaissance» des autorités en place, qui n'ont «rien à objecter et accepte[nt]». C'est ce qu'on appelle une période révolutionnaire... Plus loin, le décret précise : «La Généralité de Catalogne reconnaît aux organisations syndicales susmentionnées le droit d'organiser tous les services techniques, industriels et bureaucratiques, sous la forme la plus convenable, en vue du meilleur rendement de l'exploitation.»

1. La Generalitat de Catalunya est le gouvernement de Catalogne.

Ce décret précède assez largement celui de collectivisation de l'économie catalane, pris le 24 octobre. Autre illustration de la démarche, à travers le récit de José Peirats[1] :

> Le 21 juillet, les travailleurs ferroviaires saisirent les lignes Madrid-Zaragoza-alicante et Nord[2]. On constitua des comités révolutionnaires et on procéda à la défense des gares, avec des miliciens armés de fusils et de mitrailleuses [...] La première tache fut de constituer les comités révolutionnaires de gare, qui communiquèrent a toutes les gares de la région la consigne de saisie, défense et administration des réseaux ferroviaires. Le comité révolutionnaire de gare fut formé par six membres, trois pour chaque centrale syndicale et deux en représentation du syndicat ferroviaire respectif. Ces comités assumaient la responsabilité d'organiser le travail et d'administrer l'entreprise. Comme mesure d'épuration, on a demandé à tous les chefs de service de ne pas se présenter au travail jusqu'à nouvel ordre. On forma les comités de service suivants : comité d'atelier, dépôt et traction, personnel de trains, voies et travaux, exploitation et mécaniciens. Ces comités tenaient des réunions quotidiennes, sur la base d'un délégué par comité et un autre du comité révolutionnaire de la gare. Le comité révolutionnaire de gare est donc constitué de représentants des syndicats de cheminots d'une part, des confédérations d'autre part : cheminot·es, usagers, population...

Peu connus, d'autres exemples existent. Ainsi, durant le « printemps des conseils ouvriers italiens[3] » :

> Dans de nombreux endroits, là où les conseils naissent, ils prennent en main la gestion des entreprises qui, pour certaines d'entre elles, se coordonnent. Des cheminots, par exemple, transportent les marchandises entre les entreprises pour permettre la continuité de la production sous gestion ouvrière. Les 6 et 7 septembre ce sont 35 wagons de matières premières qui sont livrés aux nouveaux gérants ouvriers des usines Fiat.

À Rome, les conducteurs de tramways envoient quatre voitures à un atelier occupé pour être réparées. Les ouvriers de cet atelier reçoivent

1. Voir la bibliographie présentée avec l'article de Jérémy Berthuin, « 1936 : utopie en action dans l'Espagne révolutionnaire ». Plusieurs de ces livres contiennent des descriptions du fonctionnement des transports ainsi collectivisés, dont les chemins de fer.

2. Ultérieurement, le 3 août, le gouvernement de Madrid ratifiera en quelque sorte cette prise de contrôle ouvrière : un décret annonce l'unification des trois grandes compagnies ferroviaires (Norte, MZA, Central de Aragón y Oeste-Andaluces) et la dissolution de leurs conseil d'administration, remplacés par un comité d'exploitation dans lequel les travailleurs sont majoritaires. Le 14 août, celui-ci suspend de leurs fonctions trente-quatre ex-directeurs, deux autres sont mis à la retraite.

3. ▶ Patrick Le Tréhondat, « Italie (1919-1920) ; le printemps des conseils ouvriers », dans *Autogestion : l'Encyclopédie internationale*, t. 3, Paris, Syllepse, [2015] 2019.

en retour des cheminots des coussins de train de première classe pour «passer de meilleures nuits».

Aux États-Unis, la grande grève des chemins de fer de 1877 donne un nouvel élan aux idées coopératives. Durant ce très violent conflit qui engage des dizaines de milliers de cheminots, les grévistes de Pittsburg prennent le contrôle de la ville pendant cinq jours. Au centre du conflit, les *Knights of Labor* (Chevaliers du travail) jouent un rôle décisif. Le conflit transformera l'organisation atypique que sont les Chevaliers du travail : comptant dans ses rangs 50 000 femmes, les Chevaliers sont également l'une des premières organisations racialement mixtes[1].

Lors de la Révolution russe de 1905, on relève ceci :

> Pendant les deux derniers mois de l'année révolutionnaire 1905, le Caucase avait été un chaudron en ébullition. En décembre, après avoir pris en mains l'administration de chemin de fer transcaucasien et du télégraphe, le comité de grève avait dirigé les transports et la vie économique de Tiflis [...] Le 10 décembre, le chef de la police du Caucase, Chirinkine, écrivait a son chef, au ministère de la police : «Le gouvernement des Koutaïs est soumis à un régime spécial... les révolutionnaires y ont désarmé les gendarmes, ils se sont emparés du chemin de fer, ils vendent eux-mêmes les billets et maintiennent l'ordre... Je ne reçois pas de rapports de Koutaïs, les gendarmes ont été retirés de la ligne et concentrés à Tiflis. Les courriers portant des rapports sont fouillés par les révolutionnaires, qui leur prennent les papiers ; la situation ici est impossible... Le gouverneur général souffre de surmenage nerveux»[2].

Dans un langage quelque peu martial, un professeur yougoslave illustre, en 1975, l'autogestion des chemins de fer de ce pays :

> En effet, bien que dans un système autogestionnaire les rapports hiérarchiques dans l'administration soient abolis, il ne doit pas en être de même dans la gestion, notamment du chemin de fer. Le processus de transport exige une discipline sévère des ordres et leur stricte exécution. Ceci implique donc la définition de rapports entre celui qui commande et celui qui exécute, sans tenir compte du fait que tous peuvent, en tant que membres des conseils de travailleurs, prendre part avec des droits égaux aux décisions. Cela veut dire que, même dans un système autogestionnaire, les fonctions d'administration et de gestion doivent être précisément

1. ▶ Patrick Le Trehondat, « États-Unis (1880-1940) ; l'aube du mouvement coopératif américain », dans *Autogestion : l'Encyclopédie internationale*, t. 2, Paris, [2015] 2019.
2. Léon Trotsky, *Staline,* [1940], Paris, Syllepse 2020.

délimitées et que la pleine démocratie dans la prise de décisions, dans le cadre des droits autogestionnaires, doit être garantie mais que, cependant, il faut qu'il existe une discipline sévère et des relations bien définies entre celui qui commande et celui qui est commandé. C'est un des problèmes les plus sérieux de la pratique de l'autogestion, surtout pour le chemin de fer[1].

À suivre ?

Dans le secteur ferroviaire comme ailleurs, un fonctionnement autogestionnaire amène à articuler l'activité professionnelle autour de trois temps : celui de la décision, par la participation aux assemblées générales et aux organismes de coordination mis en place ; celui de la formation, professionnelle, mais aussi politique, économique, ou culturelle ; enfin celui de l'exécution des décisions prises. Partagé entre tous et toutes, le temps de travail sera réduit. Quelques pistes organisationnelles sont esquissées plus haut. Elles nécessitent d'être explorées, et bien d'autres sont sans doute possibles. Ici ou ailleurs, nous y reviendrons…

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier « Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion », *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

La revue *Autogestion,* observatoire des mouvements d'émancipation

Claudie Weill

En dépit de la multiplicité des interprétations qui en ont brouillé les contours au point qu'on a parfois l'impression qu'il y a autant d'acceptions que de locuteurs, chacun présentant ses propres réticences, voire ses phobies, l'autogestion est une figure centrale du mouvement d'émancipation tout au long du 20e siècle. Dans la continuité des débats et controverses au sein du marxisme ou entre marxistes et populistes à la fin du 19e siècle, ses modèles ont été le *mir* en Russie, la commune paysanne, à partir de la vision d'un communisme

1. V. Kolaric (université de Belgrade), « Les rapports humains et les transports », communication au 6e Symposium international sur la théorie et la pratique dans l'économie des transports, Madrid, 22-25 septembre 1975.

primitif largement mythifié. Puis, de la Commune de Paris aux comités d'action, en passant par les soviets, les conseils ouvriers, les commissions ouvrières, etc., l'autogestion a sans cesse rejailli selon des modalités différentes avec pour objectif la prise en main de leurs destinées par les intéressés eux-mêmes, que ce soit à l'usine ou dans la cité, comme forme de démocratie directe. Par exemple, à la veille de la révolution de 1905, se situant dans le sillage de Marx, le social-démocrate russe Pavel Axelrod, dans sa polémique avec les bolcheviks, parlait d'autodéveloppement, d'auto-éducation, d'auto-activité (qu'exagérément optimiste, il voyait réalisés dans le mode de fonctionnement de la social-démocratie allemande), termes qui se rejoignent dans la notion d'autogestion. Dans le champ sémantique germanique, en particulier social-démocrate, son équivalent – *Selbstverwaltung* – servait, de manière plus restrictive, à qualifier la démocratie locale tandis qu'associée ou opposée à la participation et à la cogestion, elle a souvent été confinée dans le domaine économique, avec une fixation sur l'aspect gestionnaire.

La principale tentative d'élucidation du terme et de l'utopie concrète qu'il recouvre se situe entre le milieu des années soixante et le milieu des années quatre-vingt, période qui coïncide avec sa fortune, en France, dans plusieurs organisations politiques et syndicales, du PSU (Parti socialiste unifié) à la CFDT (Confédération française démocratique du travail) en particulier, tandis que dans d'autres pays occidentaux également, les débats théoriques s'alimentaient à des expériences. Ces vingt années sont aussi celles de l'existence de la revue *Autogestion*. C'est une revue jumelle de *L'Homme et la Société* : leur premier numéro paraît la même année, 1966, chez le même éditeur, Anthropos, sous la houlette de Serge Jonas. Durant les vingt années de leur coexistence, nombre d'auteurs contribuent à l'une et à l'autre – phénomène, il est vrai, habituel pour des revues d'orientation proche. Aux origines d'*Autogestion* et de *L'Homme et la Société,* on retrouve les noms d'Henri Lefebvre[1] ou de René Lourau, par exemple, dont la collaboration reprend à la fin d'*Autogestion* et s'est poursuivie dans la revue sœur. Puis apparaissent dans l'une et l'autre les contributions urticantes de Louis Janover ou de Jean-Pierre Garnier, pour ne citer que quelques noms ou, pour quitter l'Hexagone, Noam Chomsky et Murray Bookchin.

1. Pour les différents noms cités dans ce texte, voir les biographies dans le Maitron : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/

Est-ce à dire que les deux revues ont fait double emploi ? Pour répondre à cette question, il faudrait examiner le contenu afin de mieux cerner les différences ou plutôt, afin de pointer ce qui fait la spécificité d'*Autogestion.* Il n'est pas possible – du moins serait-ce particulièrement fastidieux – de soumettre à une analyse de contenu chacun des 66 numéros parus (43 dans la première série, 23 dans la seconde, à laquelle je fus associée) : rebaptisée *Autogestion et socialisme* en 1970 – et bénéficiant alors du concours financier du Centre national de la recherche scientifique, gage de scientificité, mais aussi condition d'une survie qui préoccupe d'ordinaire les revues – *Autogestion* s'est affublé du pluriel dans la dernière série pour indiquer, peut-être, une tendance plus pragmatique, plus à l'écoute de l'actualité immédiate des expériences assimilables à l'autogestion susceptibles d'apparaître dans divers contextes à l'échelle de la planète. Je peux tout juste tenter de cerner les grandes orientations, surtout, dans la perspective qui nous préoccupe ici, celle de l'émancipation sociale. Scruter les potentialités, critiquer les apories, tels étaient les objectifs d'*Autogestion*. Bien que non partisane et s'inscrivant dans la mouvance universitaire, c'était une revue engagée, comme en témoignent les polémiques souvent acerbes, non seulement avec la gauche et l'extrême gauche, mais aussi avec la droite, prompte à vouloir tirer l'autogestion du côté du libéralisme. Pour élargir l'acception purement économiste, la plus répandue, Yvon Bourdet qui en fut longtemps le maître-d'œuvre, importa de *Socialisme ou Barbarie,* revue à laquelle il avait collaboré et qui disparut un an plus tard, la notion d'autogestion généralisée qui figure dès le premier numéro, comme «idée-force d'une reconstruction socialiste fondée sur la démocratie ouvrière». Car, selon Jean Duvignaud paraphrasant Georges Gurvitch, il s'agissait de «l'aspect que revêt dans les sociétés historiques et les pays industrialisés la liberté collective créatrice de valeurs, d'œuvres, de participation et d'actions nouvelles[1]». Georges Gurvitch, en effet, fut largement l'inspirateur d'*Autogestion* dont le premier numéro, presque sous forme d'hommage, parut au lendemain de sa mort et contient plusieurs écrits de sa plume, un peu pompeusement baptisés «extraits de l'œuvre». Les discussions avaient démarré dans le train entre Georges Gurvitch, Daniel Guérin et Jean Bancal au retour d'un colloque Proudhon qui s'était tenu à Bruxelles en novembre 1965.

C'est au programme initial qu'on peut mesurer le chemin parcouru, mais les bilans d'étape ont été multiples : celui de la première décennie

1. *Autogestion,* n° 1, décembre 1966.

(jusqu'au n° 37-38, en 1977), celui de la première série, lorsque *Autogestion et Socialisme* quitte Anthropos pour paraître chez Privat, celui des cinq premières années de la nouvelle série (1980-1984) sous forme d'index, tandis qu'était prévu celui du vingtième anniversaire qui n'a jamais paru. Le premier, où divers membres du comité de rédaction exposent leur vision des accomplissements et des manques, est le plus révélateur en ce qu'il amorce aussi un changement d'orientation. L'histoire occupait encore une grande place dans le programme annoncé. Elle figurait tout aussi bien du côté de l'analyse théorique des grands précurseurs tels que Charles Fourier (n° 20-21 en particulier), Joseph Proudhon, Mikhaïl Bakounine, considérés par les fondateurs comme les pères de l'autogestion, que du côté des expériences du passé, des soviets en URSS après Octobre, des conseils ouvriers en Allemagne, en Europe centrale et en Italie après la Première Guerre mondiale, des commissions ouvrières dans l'Espagne de 1936 jusqu'au passé plus récent des conseils ouvriers en Pologne. Il était également prévu de faire des expériences contemporaines – autogestion yougoslave, algérienne, *kibboutzim* en Israël – des objets d'analyse tandis qu'une place de choix devait être réservée aux problèmes et débats théoriques d'actualité.

À la rubrique «Histoire», figure en outre un numéro consacré à la commémoration du centenaire de la Commune de Paris en 1971[1], mais au fil du temps, elle allait disparaître comme si s'étaient épuisés les enseignements qu'elle était susceptible de fournir, même revisitée à la lumière de l'actualité, même irriguée par de nouveaux courants méthodologiques mis en œuvre pour l'histoire du mouvement ouvrier. Dans le bilan des dix premières années, à côté de ceux qui souhaitent maintenir le cap, voire approfondir les investigations dans les domaines préalablement définis, se manifestent des volontés de changement dont, curieusement, Pierre Naville, interrogé par Yvon Bourdet, s'est fait le porte-parole, souhaitant «que la revue donne désormais moins d'importance aux rappels historiques ou aux recherches philosophiques». Ce sont alors les prémisses du virage vers la sociologie à la faveur de la grande vague des «nouveaux mouvements sociaux»: la revue entérine elle aussi, avec un certain retard en l'occurrence, ce qui est dans l'air du temps et se fait plus attentive à ce que Jacqueline Pluet a appelé «la grande oubliée des programmes révolutionnaires [...], la vie quotidienne». Il peut paraître paradoxal que ce soit précisément lors du tournant que j'aie été amenée à collaborer au comité de

1. *Autogestion et socialisme*, n° 15.

rédaction, pas vraiment es qualités, c'est-à-dire en tant qu'historienne, puisque ce furent essentiellement mes compétences de germaniste qui furent sollicitées, même si le changement d'orientation d'*Autogestions* a contribué à élargir mes propres horizons.

Parmi les expériences autogestionnaires contemporaines, une seule a été examinée constamment pendant les vingt années d'existence de la revue : celle de la Yougoslavie (voir en particulier le numéro 8 en 1969). Yvon Bourdet a avancé de façon convaincante qu'elle avait été instaurée, par un déplacement d'accentuation, pour contribuer à apaiser les conflits nationaux. Dans ce registre, il a également établi des liens entre l'autogestion et l'autonomie nationale culturelle telle qu'elle était préconisée par les austromarxistes, Otto Bauer en particulier, et qui présuppose, elle aussi, que l'administration des affaires politiques et culturelles soit prise en charge par les intéressés eux-mêmes, constitués en groupes nationaux. Parallèlement, trois membres du comité de rédaction, Yves Person, Yvon Bourdet et moi, collaborions à la revue *Pluriel-débat* (1975-1983), consacrée aux relations interethniques, à la question nationale et aux problèmes de minorités : nous en avons écrit l'oraison funèbre, Yvon Bourdet et moi (n° 16, 1984). Un autre austromarxiste, Max Adler, fut d'ailleurs convoqué par Yvon Bourdet dans ses réflexions sur le système des conseils.

L'autogestion yougoslave fut examinée jusque dans ses impasses, car, sous un système de parti unique, la Ligue des communistes, la démocratie n'était pas au rendez-vous comme l'attestaient, entre autres, l'émergence d'une contestation étudiante en 1968 puis d'une dissidence culturelle semblable à celle des autres pays de l'Est, fut-elle un peu plus tolérée[1]. En ce qui concerne l'autogestion en Algérie, instaurée par Ben Bella et présentée dans le troisième numéro de la revue par Michel Raptis qui fut son conseiller, elle n'a pas résisté longtemps, on le sait, aux luttes de pouvoir qui ont suivi l'indépendance et n'a survécu qu'un temps dans l'agriculture. Quant aux *kibboutzim*, le militantisme et l'égalitarisme des pionniers ont été mis à mal par le développement du capitalisme, les nouvelles vagues d'immigration, l'état de guerre permanent.

Dans les entreprises yougoslaves, un « conseil ouvrier » était élu par l'assemblée générale parmi des candidats présentés essentiellement par la Ligue des communistes ou ses organisations satellites. Ce système se doublait d'« unités de travail » chargées d'organiser la production dans l'entreprise. Ainsi, le contrôle de gestion et l'organisation du travail

1. *Autogestions,* n° 6, 1981.

étaient-ils confiés à des organes séparés. Sur le plan politique, l'autonomie accordée aux communes associées aux conseils ouvriers fut battue en brèche par le poids massif de la Ligue des communistes au sein des conseils communaux qui compensait la composition plus hétérogène des conseils ouvriers. Cependant, c'est justement dans le domaine économique que se sont fait jour deux obstacles apparemment contradictoires, l'un en Yougoslavie, sous forme d'égoïsme d'entreprise, posant la question de l'équilibre entre secteurs de pointe et secteurs traditionnels plus poussifs et, par conséquent, celle du degré de planification nécessaire et de la possibilité de l'assurer en réseau, interrogation («planification et autogestion») qui figurait d'ailleurs dans le programme initial de la revue. La logique redistributive, à l'œuvre également entre les Républiques, n'a permis de souder la Fédération que provisoirement, chacune des nations de la Yougoslavie se sentant finalement lésée par rapport aux autres et entravée dans son développement.

L'autre écueil qu'ont révélé à la fois les *kibboutzim* et, plus tard, les mouvements alternatifs en Allemagne et en Suisse, c'est celui de l'auto-exploitation, avatar de la critique de la société de consommation formulée par le mouvement étudiant de la fin des années soixante et ses maîtres à penser.

Mai 1968 a suivi de près l'apparition d'autogestion qui, quasiment prise à contre-pied, a néanmoins tenté de se situer au cœur de l'événement et de lire les mouvements sociaux induits par la révolte. L'expérience des Lip permit une observation pour ainsi dire in vivo, toujours du côté de la démocratie industrielle. Elle sembla en tout cas apporter la preuve de la grande actualité de la thématique. Mais ce fut surtout en Italie et en Allemagne que s'inventèrent de nouvelles pratiques sociales susceptibles d'enrichir la réflexion et le modèle : comités de quartier, collectifs d'habitation, crèches autogérées, initiatives de citoyens, pour ne citer que quelques exemples, furent autant de preuves de la vitalité de la société face à l'État, d'expériences de l'autogestion au quotidien. Les années 1970 ont été ainsi, pour la revue, riches de «grain à moudre», fourni aussi, sur un autre plan, par la «révolution des œillets» au Portugal.

Plus traditionnels, les conseils ouvriers en Tchécoslovaquie, pour éphémères qu'ils aient été à la fin des années soixante, ont néanmoins retenu l'attention, grâce, en particulier, à Joseph Fisera qui fut l'un des piliers de la revue[1]. En Pologne, en revanche, l'intérêt se déplaça vers

1. *Autogestions et socialisme,* n° 11.

cette forme de syndicalisme révolutionnaire combinant revendications politiques et syndicales, qu'incarnait Solidarnosc[1].

Si en 1970, le titre s'était transformé en *Autogestion et socialisme* pour lever toute ambiguïté et signaler l'ancrage à gauche, il apparut à la fin de la décennie que la marche du PS vers le pouvoir étant entamée, l'ajout pouvait apparaître comme un signe d'inféodation. C'est donc au nom du pluralisme que, passant des mains d'Yvon Bourdet à celles d'Olivier Corpet, la revue déclina désormais son nom au pluriel. Pourtant, de multiples tendances avaient toujours cohabité en son sein, du socialiste Robert Chapuis, futur ministre, au trotskiste grec Michel Raptis (Pablo), un des chefs de file de la 4e Internationale, en passant par les anarchistes, ces derniers revendiquant sans cesse une part de paternité dans l'émergence de la revue et invoquant la référence à *Noir et Rouge,* en plus de *Socialisme ou Barbarie*. La confrontation interne entre anarchistes et marxistes critiques traverse la première série. Je voudrais d'ailleurs ouvrir ici une parenthèse : à vingt ans de distance, les numéros qu'*Autogestion et socialisme* et *L'Homme et la Société* ont consacré à l'anarchisme ont affiché les meilleurs chiffres de vente. Ringards, les débats d'opinion ?

La réorientation de la fin des années 1970 fut aussi un recentrage vers l'actualité. Désormais, il s'agissait de débusquer les expériences d'autogestion même là où, à première vue, leur existence était insoupçonnable. Après s'être intéressée aux États-Unis, à l'Afrique noire (Yves Person) à la fin de la première série, la revue alla visiter des terrains aussi exotiques que le Chili ou le Pérou (sous les auspices d'Albert Meister qui avait auparavant étudié l'autogestion yougoslave), voire le Japon. C'est dire que les préoccupations débordaient largement – et constamment – le cadre de l'Hexagone. Mais en même temps, l'État passait à l'arrière-plan des interrogations pour mieux faire ressortir l'inventivité sociale. Bref, fidèle dans une large mesure à son programme initial, *Autogestion, Autogestion et socialisme, Autogestions* fut tout au long de son existence un observatoire des mouvements d'émancipation. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, la fortune du terme et de l'idée amorça une décrue rapide. Pour preuve, le faible retentissement auprès des principaux intéressés des lois Auroux, censées mettre en marche la démocratisation du fonctionnement des entreprises[2]. Il est vrai que toutes les expériences de démocratie industrielle se sont heurtées aux réticences des syndicats, soucieux d'assurer

1. *Autogestions,* n° 5, 1981.
2. « L'entreprise, du muet au parlant », *Autogestions,* n° 14, 1983.

leur représentativité hégémonique dans l'entreprise et de préserver leurs prérogatives (comme l'atteste l'exemple de l'Allemagne révolutionnaire au lendemain de la Première Guerre mondiale). Peu à peu, le terme disparut du vocabulaire politique où il avait pénétré jusque dans le PC. « Qui a peur de l'autogestion ?[1] », se demandaient dès 1978 les collaborateurs de la revue.

L'essoufflement des mouvements sociaux finit par rejeter – provisoirement ? – l'autogestion dans les célèbres « poubelles de l'histoire » et porta un coup fatal à la revue elle-même.

Le tableau ne serait pas complet, toutefois, si n'était pas mentionné le conflit qui a éclaté à la veille de la disparition de la revue. En dehors de la conjoncture politique et des contraintes institutionnelles – dissolution, après sa mort, du laboratoire de Raymond Aron dont faisait partie le Groupe d'étude de l'autogestion, départ à la retraite d'Yvon Bourdet – ce sont les principes d'un fonctionnement autogéré de la revue elle-même qui ont fourni matière aux affrontements. La critique des institutions, du fonctionnement peu démocratique des organisations de gauche, y compris celles qui se réclamaient de l'autogestion, occupe une place importante dès 1978 et dans la seconde série. Il était donc logique que la revue soumît son propre fonctionnement à cette même critique, d'autant plus qu'elle s'était interrogée sur l'autogestion de la recherche et la fonction de l'expertise. Or, sous couvert de s'opposer au dirigisme d'Olivier Corpet, le groupe d'analyse institutionnelle de l'université de Vincennes (à Saint-Denis), très présent et très actif dans les numéros consacrés à l'autogestion existentielle – le logement, mais surtout l'enseignement[2], etc., – a tenté d'appliquer ses méthodes au fonctionnement de la revue, dans lequel il était directement impliqué, engageant ce qui ressemblait à s'y méprendre à une prise de contrôle. Forcément douloureux, ce conflit a, lui aussi, contribué à l'obsolescence de la revue : les institutions ne sont-elles pas mortelles ? Pourrait-on se demander avec René Lourau ou Rémi Hess. Une fois l'expérience close, elle apparaît désormais comme ce qu'elle ambitionnait d'être : une encyclopédie de l'autogestion. Pendant vingt ans, toutefois, l'autogestion comme figure du mouvement d'émancipation et son analyse s'étaient mutuellement enrichies.

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier « Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion », *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

1. Collectif, *Qui a peur de l'autogestion,* Paris, 10/18, 1978.
2. Voir en particulier : *Autogestions*, n° 12-13, 1982.

Autogestion féminisme, deux utopies à conjuguer ensemble ?

Élisabeth Claude

La conception du syndicalisme développée par l'Union syndicale Solidaires ne se limite pas aux revendications quotidiennes mais porte un projet politique fort de transformation sociale qui remet en cause non seulement le système capitaliste, mais aussi le système patriarcal.

Prenant la suite du mot «révolution» qui a eu cours pendant des décennies, l'expression choisie «projet de transformation sociale» porte deux idées : celle d'un mouvement à construire, sur un très long terme, et celle d'un enjeu qui dépasse le monde du travail et qui touche à tous les domaines de la société.

> Solidaires a un projet de transformation sociale : anticapitaliste, féministe, internationaliste, antiraciste et écologique global. Cela repose sur un certain nombre de principes : l'intérêt général, la mise en commun des ressources, le partage des richesses, l'égalité des droits ou encore le respect des libertés fondamentales, la préservation de l'environnement[1].

Pourtant la question concrète de cette transformation sociale n'est pas toujours facile à appréhender ; en témoigne la formation intitulée «Histoire et pratiques de l'autogestion» qui reconnaît que «la question de l'autogestion, pourtant au cœur de l'histoire des SUD et du projet syndical de Solidaires, reste encore peu débattue au sein des structures syndicales de Solidaires. L'objectif de cette formation est de familiariser les adhérent·es de Solidaires avec cette idée multiforme».

Dès la création de l'Union syndicale Solidaires, les questions relatives à la place des femmes dans l'organisation et aux revendications spécifiques aux femmes ont été portées par les militantes. Une commission Femmes s'est mise en place ; elle a construit des formations, publie un bulletin, *Solidaires et Égales*, pour que les militantes et militants s'approprient cette thématique. Lors du congrès de Solidaires en 2008, a été intégré dans le préambule des statuts que «le syndicalisme s'inscrit dans une démarche féministe en agissant pour l'égalité entre les hommes et les femmes». Malgré cette affirmation, la réalité montre qu'on est encore loin du compte : qu'il s'agisse de la prise en charge

1. Extrait du texte adopté au 7e congrès de Saint-Brieuc, juin 2017, https://solidaires.org/7eme-congres-de-Solidaires

des revendications visant à l'égalité au travail ou à la place des femmes dans les différentes structures de l'organisation… La résolution adoptée, en 2014, «L'égalité entre les femmes et les hommes, un enjeu syndical», s'inscrit dans la volonté de Solidaires de «donner plus de réalité à cet engagement politique[1]»:

> Du lien avec les mouvements sociaux féministes. Si Solidaires est engagé sur le terrain féministe, notre Union n'a pas la prétention de le faire isolément ou à la place de mouvements sociaux qui y travaillent depuis longtemps, ont développé des vraies expertises sur des sujets particuliers, et agissent pour les droits des femmes en général. Afin d'enrichir notre registre revendicatif, et nos actions pour faire avancer les droits des femmes, le travail entre les structures de Solidaires et les mouvements féministes est essentiel et doit être maintenu et/ou développé[2].

Le principe d'autogestion se veut en même temps un but, un moyen et un chemin; il prône une démocratie active, des formes d'auto-organisation et des nouvelles expérimentations sur les terrains sociaux et politiques. Il porte une réflexion sur les «biens communs» et leur appropriation sociale, les modes de décision et les responsabilités individuelles et collectives.

Comme le relève Christine Bard dans l'avant-propos du *Dictionnaire des féministes*[3], «définir le féminisme est une tâche redoutable». Contestation des inégalités entre les sexes, luttes contre les violences et les discriminations, résistance à une oppression mondialement répandue, mouvement idéologique et philosophique et recherche scientifique multidisciplinaire, la plasticité du féminisme est grande et demande sans cesse à être contextualisée.

Tenter de relier autogestion et féminisme est une gageure, d'une part parce que ces deux notions sont multiformes d'autre part parce qu'elles ne sont pas sur le devant de la scène syndicale! Pourtant la question n'est ni nouvelle, ni française et les exemples ne manquent pas! Nous en avons choisi quelques-uns pour illustrer notre propos et nous tenterons dans notre conclusion de montrer leurs points d'alliance, les points de vigilance à surveiller et nous soulèverons quelques questions.

1. Extrait du texte adopté au 6e congrès de Dunkerque, juin, https://solidaires.org/6eme-congres-de-congres-Solidaires-juin-2014-a-Dunkerque
2. *Idem,* p. 91.
3. Christine Bard et Sylvie Chaperon, *Dictionnaire des féministes. France 18e-21e siècle,* Paris, PUF, 2017.

En 1972, la création du Cercle Élisabeth Dimitriev[1] vise à regrouper «toutes les femmes qui luttent pour la construction d'un Mouvement autonome des femmes pour leur libération sur des bases autogestionnaires»:

> L'autogestion est l'essence même du mouvement des femmes pour leur libération. [...] C'est collectivement et dans l'autonomie, sans tous ces amis qui leur veulent du bien, que les femmes veulent mener leurs luttes. [...] Les femmes prennent leur sort en main, se mettent en mouvement pour se réapproprier le pouvoir dont elles sont dépossédées, pas le pouvoir d'en opprimer d'autres mais le pouvoir de gérer ses propres affaires. Et ce combat autogestionnaire, il s'affirme à travers toutes les luttes que mènent les femmes.

Au cours de la même période, la lutte légendaire des Lip pour leurs emplois a montré que la tentative d'autogestion de la production («On fabrique, on vend, on se paie») tout comme la gestion du mouvement se sont trouvées confrontées à la question de la place des femmes, dans la production, comme dans la lutte. La brochure *Lip au féminin*[2], réalisée fin 1974, montre au travers des témoignages des femmes comment elles ont pris conscience de leur exploitation, puis confiance dans leur force autonome et collective.

Plus récemment, le projet de maison de retraite autogérée, les Babayagas (nom qui fait référence à des sorcières de légendes russes), à Montreuil, est une mise en pratique de ces deux thèmes. La Maison des Babayagas[3] a ouvert ses portes en 2012.

> Terre utopique née du désir d'une vingtaine de femmes de construire un environnement fondé sur les valeurs de l'association qui la porte: autogestion, citoyenneté, écologie, féminisme, laïcité, solidarité.

Le principe? «Un lieu de vie de femmes vieillissantes choisissant d'inscrire leur cheminement jusqu'à son terme dans un compagnonnage solidaire.» Concrètement? Un studio pour chaque résidente et des espaces communs pour faire vivre le projet collectif. Pas de personnel soignant permanent ni d'équipement médical, mais une mutualisation et une entraide sur les questions de santé. La prise en charge collective de l'organisation du lieu, des achats groupés, peu de recours aux aides extérieures, et pour pallier les «forces déclinantes»,

1. «Brève histoire du MLF. Pour un féminisme autogestionnaire», https://autogestion.asso.fr/app/uploads/2011/09/pourunfeminismeautogestionnaire.pdf.
2. «Lip au féminin», supp. à *Combat socialiste en Franche-Comté,* n° 16. Voir aussi Monique Piton, *C'est possible! Une femme au cœur du conflit des Lip (1973-1974),* Paris, L'Échappée, [1976] 2015.
3. http://www.lamaisondesbabayagas.fr/.

une « attention soutenue aux soins du corps ». Le projet repose aussi sur l'envie de reconstruire des solidarités de voisinage : repas de quartier, soirées débats, point de chute d'une AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne).

Une des spécificités de cette maison de retraite peu commune : seules des femmes y habiteront. Thérèse Clerc, pionnière de cette aventure, fonde son action sur une analyse critique de la place des personnes âgées dans la société : « La France n'aime pas ses vieux : il faut être beau, masculin, productif, être dans la norme. Nous voulons changer le regard de la société sur ses vieux. Mais aussi changer le regard des vieux sur la société.[1] » Dans un tout autre domaine, dans le cadre de sa thèse sur le travail salarié dans les associations féministes, Auréline Cardoso, sociologue, a pu observer le travail quotidien de deux associations accueillant des femmes victimes de violences[2]. Pour ces deux structures, la dimension féministe, au-delà de façonner le travail auprès du public accueilli, se reflète dans des choix, en matière d'organisation du travail quotidien et de fonctionnement global de l'association : sans directrice, avec des réunions d'équipe hebdomadaires pour discuter de l'organisation quotidienne, mais également de choix plus stratégiques, comme le fait de créer de nouveaux partenariats, de se rendre ou non à une manifestation militante ou à une réunion institutionnelle, des journées entières consacrées aux débats sur les orientations politiques générales de l'association.

Les décisions se prennent au consensus, après des discussions plus ou moins longues, parfois conflictuelles, mais avec un souci permanent de favoriser la participation de toutes, sans distinction d'ancienneté ou d'aisance à l'oral. La polyvalence des salariées est un choix politique, qui permet d'accorder la même valeur à toutes les dimensions du travail, tout en évitant la spécialisation, propice au développement de rapports de pouvoir en raison de niveaux d'information inégaux. Dans cette perspective, les différences de salaires existantes sont liées à l'ancienneté et non au statut. Les conseils d'administration des deux associations jouent un rôle de personnes ressources plus que de contrôle ; les décisions importantes, qui engagent l'association, y sont prises avec les salariées.

Pour dépasser certains écueils de l'autogestion, comme le surinvestissement, les salariées veillent à ce que leurs collègues ne

1. www.bastamag.net/Babayagas-l-utopie-d-une-maison-de.
2. Auréline Cardoso, doctorante en sociologie à l'université de Toulouse 2-Jean Jaurès, https://www.causecommune-larevue.fr/travail_associatif_et_feministe_le_bonheur_est_il_dans_l_autogestion

soient pas surchargées et sont attentives aux heures supplémentaires. Elles vont, par exemple, s'inciter mutuellement à ne pas amener de travail à la maison ou à partir à l'heure, ou encore freiner une collègue qui prend en charge trop de missions. L'organisation du travail peut également être modifiée pour permettre d'absorber, là encore collectivement, une augmentation de la charge de travail : il peut s'agir de fermer temporairement un temps d'accueil pour les femmes, afin de soulager les salariées qui sont débordées par le travail administratif. De plus, les charges familiales des salariées ayant de jeunes enfants sont prises en compte au quotidien, en matière d'horaires ou, plus ponctuellement, pour choisir une date d'assemblée générale compatible avec les contraintes familiales.

Au-delà de cette attention mutuelle à la charge de travail, on observe dans les deux associations des formes de gestion collective de l'usure au travail : stratégies d'entraide au quotidien (temps de discussions sur les situations rencontrées, pratique de la « double écoute » pour recevoir les femmes), temps de réflexion pour évoquer les difficultés, sollicitation d'un médecin du travail pour objectiver les facteurs d'usure et réfléchir à des moyens de prévention. Ces démarches ont pour effet de collectiviser les ressentis des salariées et de mettre au jour les déterminants structurels de l'usure exprimée par certaines. C'est donc à la fois la dimension féministe, qui habitue à rechercher des causes structurelles à des expériences individuelles, et l'organisation autogestionnaire, qui favorise la discussion collective, qui peuvent produire cette prise en charge collective de l'usure exprimée par certaines. La force de ces modèles d'organisation est de montrer qu'il est possible de tenir ensemble des éléments qui entrent habituellement en conflit lors du développement des associations.

Ainsi l'engagement militant des salariées ne s'oppose pas au respect du droit du travail, et la professionnalisation est compatible avec la fidélité au projet militant. Enfin, la démocratie interne caractérisant ces deux associations permet aux salariées de prendre part au projet militant de la structure, et ainsi de garder la maîtrise sur le sens de leur travail.

Grâce à une conférence intitulée « L'organisation du mouvement des femmes kurdes : une source d'inspiration ? » qui s'est tenue à l'université de Saint-Denis, le 8 mai 2018, et au travail du Collectif solidarité femmes Kobané[1], on peut connaître les luttes menées dans cette région

1. http://solidaritefemmeskobane.aelink.net/2018/05/02/lorganisation-du-mouvement-des-femmes-kurdes-une-source-dinspiration/

du monde[1]. De l'émergence du mouvement des femmes kurdes dans les années 1990, de leur participation croissante dans les mouvements kurdes à la fois comme militantes mais également comme combattantes, à la mise en place de quotas par sexe et d'une co-représentation dans toutes les instances d'une femme et d'un homme, jusqu'à la bataille de Kobané en 2014, les femmes combattantes kurdes ont fait l'objet d'une certaine médiatisation.

Mais le combat des femmes kurdes pour leur émancipation ne se mène pas uniquement sur le front mais bien au quotidien à l'intérieur de la famille, dans la société ou encore dans les organisations politiques. Il prend des formes multiples, innovantes et s'inscrit dans une lutte plus large pour toutes les femmes du Moyen-Orient et même au-delà : les aspects de l'auto-organisation et du caractère internationaliste, en même temps que la critique des courants féministes occidentaux, en passant par la conception d'une spécificité féminine qui leur vaut souvent d'être accusées d'essentialisme.

L'organisation en non-mixité est souvent remise en question car apparaissant comme une source de division et de fragilisation de la lutte pour l'émancipation, elle est pourtant au cœur de l'organisation du mouvement révolutionnaire kurde. Leur force d'auto-organisation et de résistance est le résultat d'une histoire de trente ans de lutte où les femmes ont, depuis le début, joué un rôle central dans le mouvement social et démocratique kurde. Elles se sont organisées en non-mixité à l'intérieur de leurs organisations et dans la société civile, en créant des académies des femmes, des assemblées des femmes et des unités d'autodéfense des femmes contre les violences masculines.

À travers ces quelques exemples on peut repérer quelques traits permanents, communs à l'autogestion comme au féminisme : prendre ses affaires en main, se sentir responsable et ne pas attendre qu'une instance extérieure décide à notre place.

Choisir collectivement les modalités de prises de décision avec l'objectif de trouver un consensus et non un rapport de majorité-minorité, trop souvent générateur de hiérarchisation.

Construire un espace de réflexion quant aux valeurs sociétales qui nous rassemblent.

■ Poser la question de la polyvalence des personnes ou de leur spécialisation, de la complémentarité des apports de chacune et chacun.

Mais des traits sont plus spécifiques au féminisme comme :

1. Voir *Kurdistan,* dans *Solidaires International,* revue de la commission internationale de l'Union syndicale Solidaires, n° 12, Syllepse, avril 2018, https://solidaires.org/La-revue-Solidaires-international.

- La non-mixité de certains espaces de réflexion, de recherche.
- La revendication de l'autonomie des femmes.
- La réflexion collective sur les ressentis des participantes pour identifier les déterminants sociaux qui induisent tel ou tel comportement, au-delà des différences individuelles.

Ces questions pourraient être posées utilement dans des espaces mixtes autogérés : comment est choisie la composition de groupes de travail ? Quelle est l'autonomie accordée à telle ou telle composante ? Quelles modalités sont mises en œuvre pour déconstruire les habitudes de fonctionnement issues d'un monde non autogéré ? On pourra aussi s'interroger quant à la prise en compte par un ensemble de personnes d'une des parties de cet ensemble (les femmes par exemple…) et sur la façon de gérer cette relation politique de la partie au tout, de l'individu·e au collectif ? De cet aperçu, peut-on conclure que les femmes ont tout à gagner à un système autogestionnaire et les autogestionnaires tout à gagner d'une approche féministe ? Autrement dit, l'autogestion sera féministe ou ne sera pas !

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier « Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion », *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

L'autogestion au féminin Lip, PIL, CIP

Annick Coupé

Et puis il y a eu Lip, notre grande et merveilleuse lutte de Lip. Au début, il m'a semblé qu'il ne subsistait aucune ségrégation. Toutes les forces vives étaient sollicitées et je me suis activée, en toute liberté, aux tâches que je choisissais. Et j'étais si heureuse, si libre, que j'en ai oublié les difficultés de ma vie passée. J'ai oublié comment, seule, j'ai élevé ma fille, malgré tous les affronts, tous les ennuis que doit supporter une femme divorcée. Lorsque les journalistes me questionnaient en juin ou juillet 1973 : « En tant que femme, quels sont tes problèmes ? », je leur riais au nez, affirmant « qu'ici », nous n'en avions pas.

Ce fut vrai un temps. Certes, pour un observateur critique, c'était plutôt les femmes qui balayaient (par habitude), elles qui gardaient plus volontiers les gosses pour permettre à leur mari de participer aux réunions, mais tout de même, je crois que nous avons vécu une période où l'égalité était possible. Libres et heureuses pour la

plupart, nous n'avons pas pensé à celles qui l'étaient moins. Nous n'avons pas vraiment fait ce qu'il fallait pour créer une crèche ou garder les enfants de celles qui voulaient partir en meeting plusieurs jours.

Je refuse cependant de n'accuser que les femmes de cette négligence, les hommes n'ont-ils donc pas d'enfants ? Pas de femme ? Pas de sœur ?

Je me souviens que c'est au Comité d'action que nous avons pu le mieux nous exprimer. Nous y étions parfois plus nombreuses que les hommes et, pour la première fois, nous pouvions donner notre avis sur des questions autres que les enfants, le foyer ou la couture, tous ces rôles qu'on nous colle habituellement. Nous défendions notre emploi et par la suite, les discussions sont devenues plus profondes, plus politiques, toujours aussi passionnantes. J'ai tenu des meetings, comme les autres, j'allais dire comme les hommes ! Nous avons parcouru toute la France, pris la parole ! Nous étions citoyennes à part entière.

Mais vint une époque où il n'était plus besoin de faire toutes ces choses : la lutte se situait à un niveau presque uniquement syndical et politique. Les hommes ont alors tenté de reconquérir leur Pouvoir. On a bien mis quelques femmes dans les commissions mais les vieilles structures ont réapparu. Nous les femmes, nous nous sommes senties dépossédées de notre lutte. Nous avons éprouvé le besoin de nous réunir entre nous ; nous nous posons des questions : en quoi les hommes sont-ils plus capables que nous pour réfléchir à ces situations que nous connaissons autant qu'eux ? Pourquoi le salaire de la femme mariée est-il considéré comme un salaire d'appoint ? J'observe ces syndicalistes masculins qui prônent leur politique de progrès, qui parlent de participation des femmes parce que le terme est à la mode, ces hommes qui veulent du changement et disent : « Avec la droite au pouvoir, ça ne va pas bien en France, on devrait essayer la gauche. » Comment se fait-il qu'il ne s'en trouve pas pour dire : « Avec les hommes qui gouvernent à tous les échelons, ça ne va pas, si on laissait faire les femmes ? » Je suis sûre que cette idée les fait rire, ils la prennent pour une boutade, leur rire ne masque-t-il pas un brin de peur ? La peur de perdre leur pouvoir ?

Et les femmes qui rient, n'est-ce pas parce qu'elles ont des opinions préconçues ? Nous avons tous des idées inculquées, qu'on soit homme ou femme. Par exemple, on m'avait toujours laissé entendre : « un homme, c'est fort et courageux, et j'y croyais. Mais lors de l'envahissement de notre usine par les CRS, j'ai vu des hommes que je tenais pour des lutteurs avoir peur, refuser tout affrontement. J'ai été déçue et j'ai eu du mal à l'admettre. Je les

ai mal jugés et puis j'ai réfléchi : l'homme n'a pas de raison d'être plus courageux que la femme, de même que, dans un autre ordre d'idée, la femme n'a pas de raison d'aimer mieux faire le ménage que l'homme…[1] »

La lutte des Lip pose clairement la question de la place des femmes dans le travail et dans le syndicalisme. À Lip, les femmes représentaient 50 % des salarié·es. Elles ont dû faire face aux inégalités du monde du travail et dans la famille. Leur participation à la lutte a rendu visibles ces inégalités et ces discriminations, sur lesquelles il y avait une grande invisibilité, intériorisée y compris par les femmes. Ces contradictions vont se poser sur les inégalités salariales au sein de l'usine, les tensions familiales liées à leur participation à la lutte, la place dans le syndicat. Au-delà de chaque question spécifique, il y a une question sous-jacente qui est celle de l'autonomie des femmes, de leur droit à un vrai salaire, à des qualifications reconnues à leur juste valeur, et aussi à une retraite décente.

Sans cela, les femmes ne peuvent être des sujets autonomes, elles restent dépendantes d'un mari, d'un compagnon, ou d'un père. Ces questions vont être progressivement posées par les femmes de Lip, à travers leur implication dans la lutte et dans le processus de reprise de la production des montres.

La société Cousseau de Cerizay (Deux-Sèvres) était une entreprise de confection employant très majoritairement des femmes. Une section CFDT s'y crée dans le cadre d'une grève pour les salaires en 1971 ; une nouvelle grève a lieu en juillet 1973, grève du rendement, contre les conditions de travail. Le patron licencie la déléguée syndicale CFDT qui est soutenue très majoritairement par les salariées. En août, les ouvrières décident de reprendre la production. Un meeting a lieu avec les Lip : à cette occasion, elles décident de prendre l'appellation de « Chemiserie PIL[2] », en clin d'œil à la lutte des Lip.

Cette lutte va impliquer 95 ouvrières et 1 homme… La moyenne d'âge est de 25 ans. Cette lutte deviendra une lutte très emblématique dans la CFDT, dans la région, avec un soutien très large de la population, dont le mouvement des Paysans-Travailleurs[3]. Cette lutte posera la question des conditions de travail, des cadences infernales et de l'organisation du travail avec une hiérarchie toute puissante ; la

1. Nous reprenons ici un extrait de la brochure *Lip au féminin,* publiée par le Parti socialiste unifié (PSU) en 1974. Il s'agit du témoignage de Monique Piton.
2. Chemiserie populaire d'intervention locale.
3. Ce sera une des composantes à l'origine de la création de la Confédération paysanne.

reprise de la production permettra aux femmes de poser la question de «produire autrement».

Des ouvrières jeunes, sans expérience militante, vont mener ce conflit et la reprise de la production, vont découvrir leur capacité à s'organiser collectivement et à dépasser leurs limites, qu'elles avaient intériorisées parce que «femmes». Leur détermination et le soutien populaire feront que la lutte sera victorieuse et la déléguée syndicale sera réintégrée. Bien sûr, l'expérience de reprise de la production est restée limitée dans le temps et a été, d'abord, un élément du rapport de forces, un moyen essentiel pour gagner. Mais à cette époque, cela a contribué, comme Lip, à ouvrir le débat de façon assez large sur les questions d'autogestion.

Cette lutte, contre une restructuration de l'entreprise et 200 licenciements, a duré de 1975 à 1978. En mai 1975, face à cette annonce de 200 licenciements (sur 290 salariées), les ouvrières séquestrent la direction et s'engagent dans une lutte qui sera longue. L'entreprise se déclare en cessation d'activité en juillet 1975. Le 18 juillet, les ouvrières décident d'occuper l'usine et de reprendre la fabrication. Les ouvrières de la CIP remettent en route la production pour permettre le financement de leur action. Elles tiennent une assemblée générale toutes les semaines, pour discuter des problèmes et trouver des solutions. Elles créent un comité de grève et des groupes de travail, élus par l'AG, pour s'occuper des problèmes financiers, de transports, d'entretien des locaux, de chauffage, etc.

En novembre 1975, un tour de France est organisé pour populariser leur lutte. De même, des meetings sont organisés dans l'entreprise et, le 21 février 1976, des milliers de travailleurs et de travailleuses décident de faire «une marche sur la CIP» par solidarité avec les ouvrières. Elles vont plus loin dans leur action en occupant les locaux de FR3 (avec les travailleurs des établissements Desombre) pour obtenir un reportage sur leur conflit; également, elles montent une pièce de théâtre sur la CIP[1]. Elles sont présentes aux côtés des Lip lors du congrès confédéral de la CFDT à Annecy. Les 8 et 9 octobre 1976, une rencontre nationale sur les conflits de longue durée se déroule dans l'entreprise.

Pendant deux ans, elles réussiront à tenir le conflit malgré de sérieuses difficultés. En 1977, l'usine est reprise par le groupe belge Velda. Les emplois sont majoritairement maintenus, les avantages acquis demeurent. Cette lutte a été victorieuse après 18 mois d'occupation. Elles auront été 120 à être impliquées avec détermination dans

1. Confection industrielle du Pas-de-Calais.

l'occupation et la reprise de la production. Dans leur témoignage, elles se disent très motivées par l'exigence d'un droit au travail, qui est un élément décisif pour leur dignité et leur autonomie.

Le combat féministe

Après 68, le combat féministe a traversé l'ensemble de la société, y compris le monde du travail et le monde syndical et un certain nombre de militantes vont prendre conscience de leur place marginale dans le syndicalisme dans ces années-là. Ces exemples montrent comment les choses vont commencer à bouger, dans les années 1970, en ce qui concerne la place des femmes dans les luttes sociales et dans le syndicalisme. Ce dernier est encore très marqué par une vision très traditionnelle de la place des femmes et de celle des hommes, dans la famille et la société en général ; c'est encore la vision traditionnelle du «chef de famille», le père, qui a la responsabilité de faire vivre sa famille en ayant un emploi, qui a l'autorité sur femme et enfants… À lui aussi d'être présent dans la sphère publique, la vie politique, la vie syndicale et les responsabilités qui vont avec… Quant aux femmes, leur responsabilité «naturelle» est celle de prendre en charge la sphère domestique, les charges familiales, les enfants et toutes les tâches ménagères. Cette vision marquée par la domination patriarcale n'envisage le travail féminin qu'en termes de salaire d'appoint ou une nécessité en attendant le mariage…

La grève à la CIP

C'est ce qui conduit à une tolérance sociale (qui perdure encore en partie aujourd'hui) sur les inégalités salariales entre femmes et hommes. C'est dans la foulée du mouvement social de Mai 68 que va émerger ce qu'on va appeler la deuxième vague du féminisme (la première vague étant celle de la fin du 19e siècle, début du 20e siècle). Au départ, ce mouvement est d'abord porté par des intellectuelles mais il va s'élargir dans la société à travers deux questions. Des luttes syndicales dans lesquelles les femmes sont très présentes – comme celles citées ici, mais aussi, par exemple, celle des Nouvelles Galeries de Thionville en 1971 et la lutte pour le droit à l'avortement dans laquelle les femmes de diverses conditions vont se reconnaître car cela les touche directement.

La création du Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception (MLAC) en avril 1973 va interpeller les organisations politiques de gauche et le mouvement syndical. La CFDT y mandatera

une de ses responsables nationales, Jeannette Lato. La CGT reste en retrait, même si les choses vont bouger progressivement en interne. Le «journal féminin» de la CGT, *Antoinette,* qui était très traditionnel, va évoluer vers une publication beaucoup plus militante, influencée par le mouvement féministe, dans lequel l'aspect luttes de femmes va prendre le dessus sur l'aspect «rôle traditionnel» des femmes. Des commissions femmes vont se constituer dans les syndicats, à la CFDT comme à la CGT, entraînant des discussions et des tensions parfois très vives dans ces organisations, comme d'ailleurs dans les partis politiques de gauche et d'extrême gauche. Des groupes Femmes vont se constituer dans les entreprises et se coordonner. Dans les organisations, des points de débats, parfois tendus, vont porter sur la reconnaissance ou non de la domination patriarcale à côté/en plus de l'exploitation capitaliste ; le reproche de «diviser de la classe ouvrière» ; la question de la non-mixité de ces commissions ; le refus plus ou moins explicite de laisser les femmes prendre leur place dans les responsabilités syndicales…

Le mouvement féministe, divisé et traversé de nombreuses contradictions, va s'affaiblir après l'élection de François Mitterrand en 1981. Il va en partie s'institutionnaliser. Les groupes Femmes de quartier et d'entreprise vont disparaître, les commissions Femmes syndicales aussi. Le magazine Antoinette va être liquidé par la direction de la CGT qui considérait qu'il avait acquis une autonomie politique insupportable.

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier «Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion», *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

Quand La CFDT voulait le socialisme et l'autogestion

Théo Roumier

«À la monarchie industrielle et administrative, il faut substituer des structures démocratiques à base d'autogestion.» Cette phrase du communiqué confédéral de la CFDT du 16 mai 1968 va résonner plus de dix années durant. Lorsqu'elle apparaît, comme clef de voûte d'un communiqué qui marquera l'engagement de la CFDT aux côtés du «mouvement de Mai», l'autogestion n'est pas encore tout à fait un point de ralliement dans la centrale.

Mais elle n'est pas non plus une inconnue. Deux fédérations importantes ont déjà adopté cet objectif : la Chimie – dirigée par Edmond Maire, futur secrétaire général ; et HacuiTex[1] – dont la figure de proue est le syndicaliste alsacien Frédo Krumnow, particulièrement combatif. Déconfessionnalisée en 1964, la toute jeune CFDT[2] sort de plusieurs années de mobilisation contre la guerre d'Algérie. Dans ce contexte, elle n'a pu que s'opposer aux « socialistes de gouvernement », qui, à l'instar de Guy Mollet ou François Mitterrand, ont affronté le camp de la paix et de l'indépendance algérienne. Une partie de ses principaux et principales militant·es se sont formé·es au sein de la Jeunesse ouvrière chrétienne, la JOC, et suivent de près l'émergence du Parti socialiste unifié, le PSU, si ce n'est y participent. Désireuse de s'ancrer à gauche, la CFDT cherche aussi à trouver une voie distincte du « socialisme de caserne » à l'Est, comme du couple repoussoir que représentent, pour elle, la CGT et le PCF ; l'une apparaissant comme inféodée à l'autre.

Il lui faut trouver un « autre socialisme » et l'autogestion peut alors apparaître comme une idée neuve. En Yougoslavie, mais aussi dans la jeune Algérie indépendante, dans l'industrie et l'agriculture, des expériences sont menées s'en revendiquant. Dans toute une gauche, libertaire et marxiste hétérodoxe, on parle d'autogestion[3].

Les grèves de mai-juin 1968 comme les mouvements des lycéen·nes et étudiant·es[4] vont être pour la centrale cédétiste l'occasion de s'approprier le mot comme, progressivement, l'idée et le principe. D'abord parce que la CFDT aura été, sans nul doute, et bien plus que la CGT, au diapason de la radicalité des mois de mai et juin. Aussi parce qu'elle a reconnu qu'une remise en cause en profondeur de la société bourgeoise s'y était exprimée.

Pour Albert Détraz, alors responsable du « secteur politique » de la CFDT, « à travers les journées de mai s'est dégagée une volonté commune de refus, le refus de l'école-caserne, de l'université féodale, de l'entreprise pénitentiaire, d'une administration sclérosée dans un formalisme inhumain ; c'est en cela que l'élan révolutionnaire de ces

1. Habillement, Cuir, Textile.
2. En 1964, après plusieurs années de débats, la majorité de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) décide d'abandonner la référence à la « doctrine sociale de l'Église » et d'adopter le nom de Confédération française démocratique du travail (CFDT).
3. Ludivine Bantigny, « Sous la bannière autogestionnaire », *1968, de grands soirs en petits matins,* Paris, Le Seuil, 2018, p. 330-334 ; *Franck Georgi, L'autogestion en chantier : les gauches françaises et le « modèle yougoslave » (1948-1981),* Nancy, L'Arbre bleu, 2018.
4. Voir *Les Utopiques,* n° 7, « Mai 68, ce n'était qu'un début… », Paris, Syllepse, printemps 2018.

événements peut être qualifié de libertaire[1] ». La CFDT ouvre alors grandes ses portes à celles et ceux qui se reconnaissent dans l'« esprit de Mai ». Concrètement, elle gagne presque 115 000 adhérent·es supplémentaires, ce qui correspond à une progression de 20 % de ses effectifs pour atteindre les 665 000 membres. Et nombre de ces équipes militantes nouvelles promeuvent activement les pratiques héritées de 68, notamment le recours à l'assemblée générale afin que travailleuses et travailleurs s'approprient leurs luttes. La CFDT devient très nettement une organisation intervenant activement dans la lutte de classe.

1970 : trois piliers pour le socialisme autogestionnaire

Le 35e congrès confédéral[2] qui s'ouvre le 6 mai 1970 à Issy-les-Moulineaux va acter cette radicalisation. La CFDT va y poser les fondations d'un corpus nouveau, celui du socialisme autogestionnaire. Comme dans tout congrès, plusieurs résolutions vont se confronter. Sans rentrer plus avant dans les détails, deux niveaux de clivages se superposent : l'un, opposant les syndicalistes attaché·es à l'héritage des congrès précédents et à l'histoire de la CFTC à celles et ceux partisan·es des acquis de mai et de l'autogestion ; l'autre, parmi ces mêmes partisan·es de l'autogestion, opposant celles et ceux qui estiment qu'elle peut aboutir par réformes successives (comme Edmond Maire et la fédération de la chimie) à celles et ceux qui souhaitent l'articuler avant toute chose aux luttes, dans une logique de rupture.

Le dirigeant de la centrale qui incarne le plus ce dernier courant est Frédo Krumnow, formé à la JOC et secrétaire général d'HaCuiTex[3]. Son intervention au congrès confédéral de 1970 est limpide à ce sujet. Pour lui, « être révolutionnaire en France aujourd'hui, c'est s'attaquer au pouvoir patronal, lui opposer un contre-pouvoir ». Et cela ne peut que se traduire par la démarche suivante :

- Priorité à la contestation sur la négociation ;
- engagement offensif et volontaire dans la lutte des classes ;

1. *Syndicalisme Hebdo* du 10 juin 1968, cité par Nicolas Defaud dans *La CFDT (1968-1995), de l'autogestion au syndicalisme de proposition,* Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
2. Comptabilisé ainsi car il s'inscrit dans la lignée de ceux de la CFTC. Ce congrès et son contexte sont l'objet du dernier chapitre du livre de Frank Georgi, *L'Invention de la CFDT, 1957-1970,* Paris, L'Atelier, 1995, « L'identité révélée ? Autogestion, socialisme et "gauchissement" », p. 551-599.
3. Frédo Krumnow décède d'un cancer en 1974. Voir sa notice biographique dans le *Maitron*, http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/

■ priorité à un syndicalisme de masse et de classe avec, comme priorité absolue de toute tâche syndicale, de susciter le maximum de dialogue a la base[1].

La résolution présentée par HacuiTex, qui rassemble un gros quart des mandats, va jusqu'à revendiquer que le syndicat «ne s'enferme pas dans le légalisme et mène de façon permanente la lutte révolutionnaire[2]». Malgré les différents sur les moyens à employer (et ils compteront dans la suite des événements), c'est bien l'orientation autogestionnaire qui est validée à l'issue du congrès, par une résolution finale de synthèse votée aux deux tiers des mandats. Signe de cet équilibre, c'est le chimiste Edmond Maire qui est élu secrétaire général de la centrale quand Frédo Krumnow devient lui secrétaire confédéral à l'action revendicative. Le socialisme autogestionnaire est désormais un objectif largement partagé au sein de la CFDT. Il s'appuie sur trois piliers :

- la propriété sociale des moyens de production (ni privée, ni d'État) ;
- la planification démocratique ;
- l'autogestion, de l'entreprise comme de la société.

Cet aggiornamento stratégique va accompagner dans son entrée en syndicalisme une génération entière de militant·es. Il est jugé tellement important qu'il restera un repère fort dans toute la CFDT pendant près de dix années. L'enjeu est double : faire partager et connaître cette orientation, et qu'elle irrigue l'action syndicale quotidienne. Il faut l'expliquer et faire le travail de vulgarisation nécessaire (voir encadré pages précédentes) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation syndicale.

Parlons d'autogestion

Dans les années qui suivent Mai 68, et là encore on a peine à l'imaginer aujourd'hui, les grandes orientations syndicales et politiques sont débattues à plein régime : entre ami·es ou en famille, comme à l'atelier et au bureau. Les canaux habituels des organisations sont mobilisés pour cela : réunions publiques, tracts, journaux et revues. Au congrès confédéral de 1976 par exemple, plus de 40 % de délégué·es sont abonné·es à la revue de réflexion *CFDT aujourd'hui* et 90 % à l'hebdomadaire cédétiste *Syndicalisme Hebdo.* Les syndicalistes sont

1. Frédo Krumnow, « Nous ne sommes pas des "malgré-nous" », *La CFDT au cœur*, Paris, Syros, 1977, p. 78-89. : Quelques extraits de ce recueil de textes sont reproduits et commentés dans le dossier sur l'unité syndicale du n° 4 des *Utopiques* de février 2017.
2. Cité par Frank Georgi dans *L'Invention de la CFDT, 1957-1970, op. cit.*

considéré·es comme des actrices et des acteurs à part entière du débat public, on les voit et les entend régulièrement à la télévision et sur les ondes radiophoniques.

Et il y a les livres. Entre 1971 et 1979 par exemple, si on prend ceux publiés sous «étiquette» CFDT, il s'en vend entre 35 000 et 45 000 exemplaires selon les années[1]. Les dirigeants syndicaux en font paraître à intervalles réguliers (même si les sommaires sont en réalité souvent élaborés de manière plus collective), qui donnent à lire les positions de l'organisation qu'ils représentent. En 1975, Jacques Julliard (militant du SGEN-CFDT et «intellectuel» de la centrale) et Edmond Maire publient *La CFDT d'aujourd'hui* aux éditions du Seuil. Son dernier chapitre est intitulé «Vers le socialisme autogestionnaire». En voici quelques extraits :

> Qu'il soit bien entendu que pour nous [...] il ne saurait y avoir d'autogestion que socialiste. On peut à la rigueur gérer ce qui ne nous appartient pas, mais il est par définition impossible d'autogérer la propriété d'autrui. L'autogestion est une activité sociale qui ne peut s'appliquer qu'à la propriété sociale. C'est donc d'une société différente de la nôtre dont nous parlons – d'une société socialiste.

Revenant sur l'«idée d'autogestion» un peu plus loin, les deux auteurs vont jusqu'à l'identifier au socialisme lui-même :

> Pour la CFDT, l'autogestion n'est pas une sorte de tempérament humaniste qui se surajouterait à la tradition du socialisme autoritaire et centralisé, une sorte de codicille de dernière minute au vieux testament collectiviste. L'autogestion est pour nous la nouvelle dénomination du socialisme qui a pour fonction de retrouver son aspiration originaire, de coïncider avec le vieux rêve des opprimés, c'est-à-dire l'épanouissement des personnes, dans le travail et dans le loisir.

À la lutte contre l'exploitation économique et aux revendications étroitement quantitatives, vues comme l'apanage de l'action syndicale «traditionnelle», la CFDT veut ajouter la lutte contre l'aliénation des êtres humains que produit la société capitaliste. Ce qui signifie aussi s'ouvrir aux préoccupations écologiques comme aux combats des femmes ou des travailleuses et travailleurs immigré·es, une des caractéristiques de la CFDT dans la période.

1. Les chiffres proviennent du livre de Nicolas Defaud, *La CFDT (1968-1995), de l'autogestion au syndicalisme de proposition*, *op. cit.*

Et l'autogestion des luttes ?

Lorsque l'autogestion s'est imposée dans les débats de la CFDT, c'était à la faveur des grèves de mai-juin 1968. Pour celles et ceux qui ont porté ce débat, c'est une manière de « vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui » (qui va devenir un des slogans phares de la CFDT autogestionnaire). Et pour une partie d'entre elles et eux, il n'est pas question de marquer le pas. Bien au contraire, l'heure est à la « montée des luttes » et il faut s'y appuyer pour donner corps et chair au socialisme autogestionnaire. On compte un peu plus de 16 millions de jours de grève de 1969 à 1973. Non seulement les grèves augmentent de 70 %, mais elles touchent aussi trois fois plus d'entreprises qu'avant 68[1]. Elles sont aussi plus dures et plus longues, mettant en œuvre un répertoire d'action collective plus radical[2]. S'il y a une grève emblématique de cette séquence, c'est bien sûr celle de l'usine horlogère Lip à Besançon en 1973-1974. C'est sans doute celle qui témoigne le plus de la volonté de lier orientation autogestionnaire et lutte syndicale quotidienne : menacé·es d'un plan de licenciement massif, les ouvrières et ouvriers de Lip s'organisent en assemblées générales décisionnelles où co-interviennent organisations syndicales CGT et CFDT et comité de lutte. Ce qui était aussi le fruit d'une pratique syndicale antérieure fondée sur la démocratie ouvrière[3]. Surtout, les grévistes, après avoir légitimement fait main basse sur le stock de montres de l'usine occupée, décident de relancer la production à leur compte pour financer la grève : « On fabrique, on vend, on se paie ». D'autres « grèves productives » vont jalonner la première moitié des années 1970, et la plupart du temps ce sont des équipes syndicales CFDT qui en sont à l'animation.

Pour autant, une partie de la direction confédérale, et au premier chef Edmond Maire, commence à s'inquiéter de ce qu'elle qualifie de « montée du basisme et du gauchisme » au sein de la centrale, et derrière laquelle elle croit voir une manipulation de groupes d'extrême gauche organisés. Ce même courant de la direction confédérale est, en même temps, partie prenante d'une opération politique, les « Assises du socialisme », qui se tient à l'automne 1974 et vise à rapprocher la CFDT du Parti socialiste, dans une démarche d'« autonomie engagée » pour reprendre les propres termes de la centrale. La CFDT bascule dans le

1. Frank Georgi, « Mai, le mouvement social et l'autogestion (1968-2007) », *Vingtième Siècle,* n° 98, avril-juin 2008.
2. Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : essai d'histoire politique des usines,* Paris, Presses universitaires de Rennes, 2007.
3. Charles Piaget, « Mai 68 chez Lip à Besançon », *Les Utopiques,* n° 7, printemps 2018, p. 106-117.

soutien à l'Union de la gauche ; les instances dirigeantes misent sur une victoire électorale de cette dernière aux législatives de 1978. Les divergences du congrès de 1970, entre « autogestionnaires », s'aiguisent. Faut-il placer ses espoirs dans les réformes d'un gouvernement de gauche et imaginer une possible autogestion par en haut, une « autogestion d'État » en quelque sorte, ce qui peut paraître pour le moins incongru ? Ou bien considérer que l'autonomie ouvrière doit prévaloir et que c'est bien dans les luttes sociales que se dessineront les contours d'un authentique pouvoir populaire ?

Dans la première hypothèse, les luttes sociales les plus remuantes peuvent représenter des obstacles dans la marche au pouvoir d'État. C'est en partie ce qui peut expliquer la prise de distance progressive de la direction confédérale envers les comités de soldats entre 1974 et 1976, mais aussi vis-à-vis des équipes syndicales CFDT engagées dans leur soutien[1]. Les premières suspensions et exclusions[2] tombent dès après le congrès confédéral d'Annecy de 1976, congrès où la « gauche CFDT » a pesé jusqu'à 45 % des mandats face à la direction mairiste. Pour le secrétaire général, c'est « le danger numéro un » et « il y va de l'avenir de la CFDT[3] ».

La défaite de la gauche aux législatives de 1978 et l'accentuation de la crise économique, ne font qu'accélérer le processus qui va voir la CFDT s'éloigner tant de la lutte de classe que de la perspective socialiste autogestionnaire[4]. C'est la politique du « recentrage » sur l'action syndicale, validée par le congrès de Brest en 1979, désormais entendue comme priorité à la négociation sur la contestation pour avoir des « résultats »… soit l'exact inverse de ce qui était pratiqué dans la première moitié des années 1970. Cette prime à ce qu'on n'appelle pas encore le « dialogue social » implique de reconnaître la légitimité de son « partenaire ». Dès lors, l'autogestion cédétiste, référence de plus en plus lointaine dans les textes de congrès, se vide de son contenu de classe. L'orientation autogestionnaire devenant de plus en plus désincarnée ne justifie plus, pour la direction de la CFDT, qu'elle s'articule à l'autogestion des luttes.

La victoire de la gauche aux présidentielles de 1981, bien vite tempérée par le tournant de la rigueur deux ans plus tard, ne change

1. Théo Roumier, « Contester dans l'armée : comités de soldats, antimilitarisme et syndicalisme dans les années 70 », *Les Utopiques,* n° 5, juin 2017, p. 48-59.
2. Jorge Valero, *Ni Dieu ni Maire : de Charléty aux moutons noirs,* Moëlan-sur-Mer, La Digitale, 1989.
3. Procès-verbal interne du bureau national CFDT du 2 juillet 1976.
4. Frank Georgi, « "Le monde change, changeons notre syndicalisme" : la crise vue par la CFDT (1973-1988) », *Vingtième siècle,* n° 84, 2004.

rien à l'affaire. au milieu des années 1980, Edmond Maire peut s'exclamer dans la presse que «le plus grand acquis syndical depuis 1981 (et peut-être même depuis 1968), c'est d'avoir imposé l'économie de la grève[1]». Et en mars 1986, la revue *CFDT aujourd'hui,* publie un article d'Edmond Maire et d'Alexandre Bilous (son rédacteur en chef) vantant le caractère irremplaçable du chef d'entreprise[2]. On est à des années-lumière du socialisme autogestionnaire des années 1970 et de ses trois piliers. Le 41e congrès de Strasbourg, fin novembre 1988, sera celui de l'abandon définitif de la référence socialiste, l'autogestion est confondue avec une vague démarche participative des salarié·es dans l'entreprise. Et ce n'est pas un hasard si, dans le même temps, la CFDT exclut précisément celles et ceux qui continuent de faire vivre l'autogestion des luttes, celles et ceux qui ont fait le choix, contre la direction confédérale, de soutenir et même d'animer, entre 1986 et 1988, les coordinations de grévistes et les assemblées générales souveraines. Avec la création de CRC dans la santé et de SUD aux PTT (et avant que d'autres équipes CFDT oppositionnelles ne les rejoignent après les grèves de novembre décembre 1995 en créant des syndicats SUD), les exclu·es n'abandonneront pas[3]. Leur combat syndical, résolument anticapitaliste et autogestionnaire, ils et elles se doteront d'outils nouveaux pour continuer de le faire vivre.

«Qu'entend la CFDT par "socialisme autogestionnaire" ?» (1975)

La CFDT édite dans les années 1970 toute une série de petites brochures destinées à faire connaître le syndicat et ses positions aux militant·es et sympathisant·es. En 1975, la centrale est à son apogée en termes d'effectifs : un million de travailleurs et de travailleuses ont eu leur carte CFDT en poche. Dans une de ces brochures publiée la même année, *Syndiqué à la CFDT, pourquoi?,* les dernières pages sont consacrées au socialisme autogestionnaire et on y retrouve les principaux éléments des «trois piliers». Souhaitant élucider ce qu'elle entend par «socialisme autogestionnaire», voilà ce qui y est dit :

> C'est une organisation de la société qui permettrait à tous, hommes et femmes, Français et immigrés, jeunes et vieux, d'épanouir au maximum leur personnalité et d'avoir le maximum de responsabilité

1. Entretien donné au quotidien *Libération*, 29 octobre 1985.
2. «Interrogations sur l'entreprise et l'anticapitalisme, l'individu et l'action syndicale», *CFDT aujourd'hui,* n° 78, mars-avril 1986.
3. Annick Coupé et Anne Marchand (coord.), *Syndicalement incorrect : SUD-PTT*, Paris, Syllepse, 1999.

dans tout ce qui les concerne. La CFDT pense qu'elle devrait être fondée sur trois piliers :

■ La propriété sociale des moyens de production et d'échange : les entreprises, au lieu d'appartenir à quelques-uns, appartiendraient à la collectivité. C'est la condition première : car qui croira que les travailleurs pourraient, collectivement, décider de la façon dont marchent les entreprises si celles-ci continuent d'appartenir à une minorité privilégiée ?

■ L'autogestion : cela signifie qu'hommes et femmes s'administreront eux-mêmes, décideront eux-mêmes de leur destin dans tous les domaines de leur vie. Ainsi, dans les entreprises, il ne s'agit pas de retirer le pouvoir aux représentants du capital pour le donner à de hauts fonctionnaires, sans que rien d'autre soit changé. Il ne s'agit pas de remplacer une domination par une autre. Les travailleurs doivent pouvoir prendre directement les décisions qui conditionnent leur vie de travail, désigner eux-mêmes ceux qui sont chargés de diriger l'entreprise et d'appliquer ces décisions, contrôler en permanence ta façon dont ça se passe. Et ce n'est pas une utopie, la CFDT l'a démontré.

■ Enfin, la planification démocratique. Car, bien entendu, onde moderne, on ne peut pas imaginer des îlots isolés, où chacun prendrait ses décisions s'en tenir compte des voisins. Tout se tient, il faut tin plan l'ensemble. Mais celui-ci doit être élaboré démocratiquement de larges discussions à tous les échelons, la participation de tous ; et il doit, dans ses objectifs, permettre la plus large décentralisation des pouvoirs. Tout cela n'est pas de la théorie abstraite. Quand les militants CFDT s'attaquent au pouvoir patronal, dans l'action revendicative ils cherchent à faire les décisions par l'ensemble des travailleurs, inlassablement ils cherchent à favoriser une organisation démocratique des travailleurs sur le plan local comme à l'échelle nationale, ils agissent le sens du socialisme autogestionnaire.

Source

Christian Mahieux et Théo Roumier (coord.), Dossier « Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion », *Les Utopiques,* n° 10, avril 2019, Paris, Syllepse.

LES AUTEUR·ES ET LES MEMBRES DU COMITÉ ÉDITORIAL INTERNATIONAL

Encyclopédie internationale de l'autogestion / Enciclopedia internacional de la autogestión / International Self-management Encyclopedia

Ce projet fait suite à la publication du livre *Autogestion hier, aujourd'hui, demain* paru en mai 2010 qui s'est enrichi de l'expérience de l'Association Autogestion au cours des quatre dernières années, mais surtout de l'actualité de l'autogestion avec les diverses expériences et de nombreuses contributions extérieures Ce projet s'enrichira régulièrement avec des mises à jour et de nouvelles publications d'articles dans plusieurs langues

Este proyecto es la continuación de la publicación del libro *Autogestión ayer, hoy, mañan*a que salió en mayo de 2010 y que fue un éxito Este libro se enriqueció de la experiencia de la asociación para la autogestión en el curso de los cuatro últimos años, pero sobre todo de la actualidad de la autogestión con distintas experiencias y de numerosas contribuciones exteriores Este proyecto se irá enriqueciendo regularmente con actualizaciones y nuevas publicaciones de artículos en varios idiomas

This project follows the edition of the printed book «Autogestion hier, aujourd'hui, demain» issued in May 2010 which has been a fair success This new edition will be enriched by the four years experience of Association Autogestion and moreover, recent events related to self-management experiences as well as external contributions This project which will be enriched on a regular basis with updates and new publications of articles in several languages

Une première édition

L'*Encyclopédie internationale de l'autogestion* a été mise en œuvre par une petite équipe réunie par l'Association Autogestion et les éditions Syllepse Composée de Benoît Borrits, Bruno Della Sudda, Magali Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Arthur Leduc, Patrick Le Tréhondat, Robi Morder, Richard Neuville, Catherine Samary et Patrick Silberstein, celle-ci a reçu une aide précieuse et une collaboration enthousiaste de partisan·es de l'autogestion venu·es des quatre coins du monde Un comité de suivi international se met donc en place pour préparer la seconde édition

Comité de suivi éditorial / Comite internacional de acompamiento / International editorial committee

Michel Antony (France), Dario Azzellini (Autriche), David Barkin (Mexique), Benoît Borrits (France), José Luis Carretero Miramar (Espagne), Flávio Chedid Henriquez (Brésil), Annick Coupé (France), Bruno Della Sudda (France), Magali Della Sudda (France), María Inés Fernández Álvarez (Argentine), Franck Gaudichaud (France), José Miguel Gómez (Venezuela), Pablo Guerra (Uruguay), Jorge Gurbanov (Argentine), Mohammed Harbi (Algérie), Jean-Pierre Hardy (France), Willy Hajek (Allemagne), Theodoros Karyotis (Grèce), Claude Kowal (France), Paulo Leboutte (Brésil), Catherine Lebrun (France), Arthur Leduc (France), Patrick Le Tréhondat (France), François Longérinas (France), Christian Mahieux (France), Gigi Malabarba (Italie), Michel Mas (France), Fernando Matamoros Ponce (Mexique), Julie Matthaei (États-Unis), Aleksandar Matkovic (Serbie), Robi Morder (France), Vanessa Moreira Sígolo (Brésil), Richard Neuville (France), Celia Pacheco Reyes (Mexique), Florencia Partenio (Argentine), Fabían Pierucci (Argentine), Miquel-Dídac Piñero Costa (Catalogne), Armando Robles (États-Unis), Andrés Ruggeri (Argentine), Catherine Samary (France), Patrick Silberstein (France), Nils Solari (France), Sergio Stocchero (Argentine), Gory Suarez (Colombie), Emilio Taddei (Argentine), Alan Tuckman (Grande-Bretagne)

Tome 7 : qui est qui ?

Gar Alperovitz, est membre du bureau directeur du New Economics Institute, membre fondateur de Democracy Collaborative et du cabinet fantôme vert des États-Unis. Il a notamment publié *America Beyond Capitalism : Reclaiming our Wealth, Our Liberty, and Our Democracy*, John Wiley & Sons, 2004 ; et *What Then Must We Do ? : Straight Talk about the Next American Revolution,* Chelsea Green, 2013.

Habib Ayeb, géographe (géographie sociale), enseignant chercheur à l'université Paris 8 à Saint-Denis (France) et réalisateur. Ces domaines de recherches sont assez diversifiés : pauvreté et marginalité, changements et mouvements sociaux, environnement, développement, changements climatiques, souveraineté alimentaire.

Benoît Borrits, cofondateur et animateur de l'Association Autogestion, membre du conseil scientifique d'Espaces Marx, il a publié *Vers la démocratie économique* (L'Harmattan, 2005) et *Coopératives contre capitalisme* (Syllepse, 2015). Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010).

Yvon Bourdet (1920-2005) : Participe à la Résistance en Corrèze. Membre du groupe Socialisme ou barbarie, il est spécialiste de l'austromarxisme et de l'autogestion Il participe au comité de réaction des revues *Autogestion* et *Autogestion et socialisme* Il a notamment publié *La délivrance de Prométhée : Pour une théorie politique de l'autogestion* (Anthropos, 1970), *Pour l'autogestion* (Anthropos, 1974).

Combate, journal publié de 1974 à 1978, consacrait l'essentiel de ses pages à donner la parole aux travailleurs et travailleuses du Portugal, quelles que soient

leurs tendances politiques : interviews, réunions, tables rondes, tracts, extraits de journaux d'entreprises ou de quartier.

Olivier Coquelin, enseignant à l'Université de Caen-Normandie, chercheur associé au Centre d'études irlandaises /Centre de recherche bretonne et celtique de l'Université de Rennes 2. Il a publié *L'Irlande en révolutions : Entre nationalismes et conservatismes : une histoire politique et sociale (18e-20e siècles),* Syllepse, 2018.

Annick Coupé, cofondatrice de SUD-PTT, a été porte-parole de l'Union syndicale Solidaires jusqu'en 2014. Elle est secrétaire générale d'Attac-France.

Bruno Della Sudda : Rejoint le Parti socialiste unifié (PSU) en 1975 à Nice sur les bases de la fusion de l'Alliance marxiste-révolutionnaire (AMR) dans le PSU. Milite au Mouvement d'action syndicale à l'université puis participe à la fondation des Comités communistes pour l'autogestion (CCA). Il participe ensuite à leur fusion dans la Fédération pour une gauche alternative puis à l'Alternative rouge et verte. Enseignant, militant altermondialiste, ancien responsable syndical et ancien conseiller municipal alternatif de Nice (2001-2008), il est aujourd'hui membre d'Ensemble ! Il a coordonné avec Guy Giani un numéro de la revue *Mise à Jour* consacré au thème de la crise du système éducatif (1986) Il est l'auteur de plusieurs articles (dont « Ce que nous dit le mouvement altermondialisation », *Critique communiste,* n° 169-170, 2003) Il a publié, avec Florence Ciaravola et Christophe Lemasson, « L'autogestion, moyen, chemin et but pour penser l'émancipation scolaire » (*Contretemps,* n° 19, 2013) et, avec Arthur Leduc et Romain Testoris, « Alternative(s), autogestion et émancipation(s) » (*ContreTemps,* n° 20, 2014) Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010) Il participe aujourd'hui à l'Association Autogestion.

Francis Dianoux, cheminot retraité, a fait partie de l'équipe animant le syndicat CFDT de Paris Sud-Est jusqu'en janvier 1996 ; il a participé à la création du syndicat SUD-Rail et a été membre du bureau de la fédération.

Élisabeth Claude, militante dans le secteur sanitaire et social, en Lorraine à la CGT en 1971-1972, puis en région parisienne à la CFDT de 1973 à 1988. Participe à la création du syndicat CR-Santé sociaux (futur SUD-Santé sociaux). En 1991, elle entre à l'AFPA où elle milite à la CGT ; en 1999, elle est parmi les fondatrice·eurs de SUD-FPA. En 2010, comme 1 000 autres salarié·es, son contrat de travail est « transféré » à Pôle Emploi où elle milite à SUD-Emploi. Retraitée, elle est active au sein de la commission Femmes de Solidaires et de l'union interprofessionnelle Solidaires de Seine-Saint-Denis.

André Henry, délégué FGTB de l'usine Glaverbel de Gilly (Belgique), livre un témoignage sur une pratique de combat mise en œuvre dans les années 1970 par les verriers.

Rachel Knaebel est journaliste.

Patrick Le Tréhondat est membre des éditions Syllepse.

Christian Mahieux, cheminot retraité, a fait partie de l'équipe animant le syndicat CFDT de Paris Sud-Est jusqu'en janvier 1996 ; il a participé à la création du

syndicat SUD-Rail et a été membre du bureau de la fédération. Il est également membre des éditions Syllepse et du comité de rédaction de la revue *Les Utopiques* (Union syndicale Solidaires/Syllepse).

Malamidis Haris est membre du Centre d'études sur les mouvements sociaux de la Scuola Normale Superiore, en Italie.

Ajamu Nangwaya, est maître de conférences à l'Institut d'études caribéennes à l'Université des Indes occidentale.

Richard Neuville : Syndicaliste et militant altermondialiste. Des luttes lycéennes et antinucléaires des années 1970 à la défense des services publics, le combat contre le gaz de schiste en Ardèche et pour la transition écologique, la culture autogestionnaire demeure le fil conducteur de son engagement. Au début des années 1980, les sessions d'école normale ouvrière contribueront à sa formation politique Internationaliste, il s'engagera dans la solidarité avec la révolution sandiniste en participant aux brigades au Nicaragua. Il s'impliquera également pour Solidarnosc, la Kanaky, etc et participera à plusieurs contre-sommets et Forums sociaux mondiaux. Animateur de la commission internationale des Alternatifs (2002-2011), il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010). Animateur de l'Association Autogestion, il est membre du comité international de «L'économie des travailleurs» et milite également à Solidaires Il a publié de nombreux articles sur l'Amérique du Sud pour *Rouge & Vert* et dans *Là où d'autres mondes sont possibles* (SECA, 2006) Il a publié également «Uruguay : Quatre décennies de lutte des "sans terre urbains"» dans Franck Gaudichaud (coord), *Amériques latines : Émancipations en construction,* (Syllepse, 2013) Il est l'auteur du blog http://alterautogestionblogspotfr/.

Charles Piaget, militant syndicaliste, particulièrement actif lors du conflit social de l'entre-prise d'horlogerie Lip dans les années 1970. Il est une figure emblématique du mouvement autogestionnaire français.

Jean-Yves Potel, il a publié une douzaine d'ouvrages sur l'Europe centrale et la France. Il combine récits de voyages, enquêtes et études historiques et politiques approfondies, évoquant les événements dont il a été témoin – *Scènes de grèves en Pologne* ([1981] Noir sur Blanc, 2006) sur la naissance de Solidarnosc.

Théo Roumier est militant de SUD-Éducation et de l'union interprofessionnelle Solidaires Loiret (45). Il est membre du comité de rédaction de la revue *Les Utopique*s (Union syndicale Solidaires/Syllepse).

Kostis Roussos est chercheur au Centre d'idéologie et d'analyse du discours (Grande-Bretagne).

Andrés Ruggeri est un des animateurs du réseau international de «L'économie des travai-leurs». Anthropologue, directeur du programme Facultad abierta (Facultad de Filosofia y Letras de la Universidad de Buenos Aires). Il a publié plusieurs livres dont *Occuper, résister produire. Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine*, Syllepse, 2015.

Catherine Samary : Économiste, maître de conférences retraitée de l'université de Paris-Dauphine, de l'Institut d'études européennes (université Paris 8-Saint-Denis)

et de l'IRISSO (Dauphine-CNRS), spécialiste des Balkans et de l'Europe de l'Est Voir ses publications sur http://csamaryfreefr Membre du conseil scientifique d'Attac, elle a participé à la fondation de l'Association Autogestion qu'elle contribue à animer Membre de la 4e Internationale, du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) et d'Ensemble ! (Front de gauche), elle participe au Collectif des féministes pour l'égalité

Patrick Silberstein est membre des éditions Syllepse et de l'Association Autogestion.

Romain Testoris : Instituteur, militant pédagogique et syndicaliste à Nice, adhère au Parti communiste français (PCF) en 1972 où il milite jusqu'en 1988. Partisan de l'autogestion, il participe alors avec les rénovateurs communistes à la campagne présidentielle de Pierre Juquin, à l'issue de laquelle il milite pour la constitution d'une nouvelle force politique rouge et verte. Il a publié, avec Bruno Della Sudda et Arthur Leduc, « Alternative(s), autogestion et émancipation(s) » (*ContreTemps,* n° 20, 2014).

Marc Tzwangue, cadre au Technocentre Renault de Guyancourt, a été secrétaire du syn-dicat SUD local jusqu'en 2017. Il est c-secrétaire de l'union SUD-Industrie depuis 201v et membre de la commission internationale de Solidaires.

Vaggelis Vragoteris, ingénieur chimiste, travaille à VIOME (Grèce).

Weill, Claudie (1945-2018), née pendant l'Occupation, enfant cachée à Chambon-sur-Lignon pour échapper à l'extermination, elle a été de l'aventure de la revue *Autogestion,* puis des comités de rédaction de *L'Homme et la société* et de *Matériaux pour l'histoire de notre temps.* Spécialiste de la question nationale etn Europe centrale et orientale, elle a également été impliquée dans le Groupe de recherche sur les mouvements étudiants et le réseau sur l'histoire des migrations étudiantes.

Association Autogestion

https://autogestion.asso.fr/